
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



G4 593c
4

Zentral- & Hochschulbibliothek Luzern



ILU M 03 332 391

LE PROTESTANTISME

ET

LA RÈGLE DE FOI.

APPROBATION D'ÉVÊQUE.

Quimper, le 19 mai 1854.

Mon bien cher abbé,

J'ai lu avec le plus grand intérêt le premier volume de votre traduction de l'ouvrage du R. P. Perrone, *Le Protestantisme et la règle de foi*. Ce livre m'a paru remarquable sous tous les rapports, excellent pour le fond et pour la forme : je lui désire tout le succès qu'il mérite, et je serais heureux de le voir accueilli par le clergé du diocèse de Quimper...

Votre bien affectionné,
J. M., *Évêque de Quimper*.

LE PROTESTANTISME
ET
LA RÈGLE DE FOI

PAR LE REV. P. JEAN PERRONE

Recteur général du Collège Romain ;

OUVRAGE APPROUVÉ PAR UN BREF DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE ;

TRADUIT DE L'ITALIEN, AVEC L'AGRÈMENT DE L'AUTEUR,

Et dédié à Monseigneur de Salinis, évêque d'Amiens,

PAR M. L'ABBÉ A.-C. PELTIER ;

AVEC UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DU R. P. PERRONE,

PAR M. L'ABBÉ F.-E. CHASSAY ;

Précédé d'une Lettre de Son Eminence le cardinal Gousset, archevêque de Reims,
adressée au traducteur.

TOME TROISIÈME.



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

23, RUE CASSETTE, 23.

1854

**Kantonsbibliothek
Luzern**

STANDARDIZATION OF THE ...

... of the ...

... of the ...

... of the ...

... of the ...

... of the ...

... of the ...

...

...

...

...

LE
PROTESTANTISME

ET
LA RÈGLE DE FOI.

TROISIÈME PARTIE.
PARTIE HISTORIQUE-MORALE.

AVANT-PROPOS.

Notes caractéristiques de l'œuvre de Dieu et de celle de l'homme.
— Distinction à établir entre les auteurs et fauteurs des sectes et ceux dont le malheur est d'être nés ou d'avoir été élevés parmi elles. — De quels instruments Dieu se sert pour évangéliser et convertir les peuples. — Quels sont les hommes qui se font auteurs ou propagateurs de sectes. — Témoignages que nous pourrions invoquer dans cette troisième partie. — But que nous nous y sommes proposé.

L'œuvre de Dieu ne manque jamais d'avoir pour cortège des caractères qui ne permettent pas de la confondre avec celle de l'homme; ou, si on l'aime mieux, l'œuvre de l'homme diffère si essentiellement de celle de Dieu par les imperfections qui la caractérisent, que

ceux-là seuls peuvent s'y méprendre, qui s'aveuglent volontairement. C'est pourquoi nous n'avons pas cru pouvoir autrement mettre la dernière main à notre ouvrage qu'en présentant aux yeux de nos lecteurs la véritable origine de la règle qui en a fait jusqu'ici l'objet, le caractère moral de ceux qui l'ont les premiers proclamée, ainsi que des moyens dont ils se sont servis pour l'introduire ; le caractère moral de ceux qui l'ont embrassée dans les commencements, et par contre celui de ceux qui l'abandonnent pour s'attacher à la règle de foi catholique, ou enfin celui des hommes qui renoncent à cette dernière pour suivre celle de nos soi-disant réformateurs.

Je dis : le caractère moral de ceux qui ont proclamé ou embrassé les premiers la règle du protestantisme ; car loin de moi l'intention d'accuser ceux qui, nés de parents protestants, se sont trouvés ou se trouvent, indépendamment de tout choix de leur part, engagés dans la communion qui les compte dans son sein. Ceux-ci, dont l'erreur est peut-être invincible, peuvent par là même n'être pas coupables du protestantisme qu'ils professent, et par conséquent on doit plutôt les plaindre que leur faire un crime d'une position qu'ils n'ont pas eu à choisir. Tant qu'ils suivent de bonne foi la religion de leurs pères, ils peuvent, comme nous nous en sommes déjà plus d'une fois expliqué, faire matériellement, et selon les apparences, partie d'une communion hétérodoxe, et appartenir néanmoins au fond et dans la réalité à l'âme de la seule Église véritable, et être ainsi dans la voie du salut. Or, comme la conscience de chacun est pour nous un sanctuaire im-

pénétrable, nous ne pouvons pas connaître ou apprécier le travail intérieur de la grâce de Dieu dans ces âmes, non plus que leur fidélité ou leur négligence à y correspondre ou à mettre à profit les lumières dont il les éclaire, les bons mouvements qu'il leur inspire ; nous devons donc abandonner le tout, sous ce rapport, au jugement de Dieu et à la responsabilité de chaque individu. Dieu, étant la justice même, ne frappera jamais de malédiction un innocent, puisqu'il n'y a que le péché qui donne la mort à l'âme, qui puisse la séparer de lui et lui faire encourir des supplices éternels (1). Chacun peut se rendre témoignage à soi-même de ses doutes, de ses résistances aux inspirations, de l'état de sécurité ou de trouble intérieur où il se trouve : si quelqu'un n'a ni soupçon fondé ni doute d'aucune sorte sur sa situation de vie particulière, ce ne sera certes pas Dieu qui donnera l'exemple de condamner dans sa personne un innocent. Et on doit toujours sous-entendre cette restriction à la célèbre maxime : *Hors de l'Église point de salut*, qui est un article de foi du catholicisme, mais qui, pour être bien entendue, suppose coupable celui qui vit et meurt hors de l'Église (2).

(1) S. AUGUSTIN a dit de même (*De peccat. merit. et remiss.*, l. I, c. 34) : « *A salute ac vitâ æternâ hominem nisi peccata non separant.* » Et ailleurs (c. 19) : « *Peccata enim sola separant à Deo.* » C'était là un principe inébranlable aux yeux du saint docteur dans ses discussions contre les pélagiens, qui excluaient du royaume des cieux les enfants morts sans baptême, encore qu'ils soutinssent de ces mêmes enfants qu'ils n'avaient pas contracté le péché originel.

(2) Il est bon cependant d'observer qu'autre chose est pour un non-catholique d'être ou de n'être pas de bonne foi dans sa secte,

Maintenant, pour ce qui concerne l'œuvre de Dieu, l'Écriture nous fait voir que les miracles, l'esprit de prophétie et les autres dons extraordinaires de la grâce, la simplicité, la candeur, l'humilité, la charité, la droiture d'intention, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, et d'autres semblables qualités qui brillent dans les instruments qu'il plaît à Dieu de choisir pour la propagation de ses vérités révélées, sont pour un cœur droit autant de caractères certains qui ne laissent rien à désirer. Or l'Église nous montre dans son développement et ses progrès les mêmes caractères ou signes distinctifs de l'œuvre de Dieu en elle-même que ceux qu'elle a montrés dans ses commencements; de sorte que ceux qui de tout temps y ont fait le plus de bien pour le salut des âmes se sont toujours distingués par l'innocence de leur vie et par une conduite irréprochable de tout point (1).

On aurait mauvaise grâce d'objecter certains exemples exceptionnels d'hommes pervers dont quelquefois Dieu s'est servi à l'avantage de son peuple, tels que celui de Balaam qu'il a forcé de bénir les tribus errantes dans le désert, celui de Jéhu qui abolit le culte de Baal et fit subir à la maison d'Achab un châtement si exemplaire de ses crimes, celui de Cyrus qui fit cesser la

autre chose est d'être privé, de bonne foi ou non, de la foi divine qui peut effectivement manquer à quelques-uns. Il est très vrai qu'on peut être sauvé dans le cas de bonne foi; mais pourvu qu'on ait en même temps la foi divine, puisque, comme le dit l'Apôtre, *sans la foi* (c'est-à-dire évidemment sans la foi divine) *il est impossible de plaire à Dieu.*

(1) C'est ce que l'Apôtre (II Tim. II, 1) appelle être *operarium inconfusibilem.*

captivité de Babylone, celui de Caïphe enfin qui reçut le don de prophétie. Si l'on jette un regard attentif sur ces rares exceptions, on se convaincra sans peine qu'elles n'ont aucun rapport avec le sujet que nous traitons dans ce moment. Car elles n'ont pas eu pour objet de faire connaître ou de propager la vraie religion, et bien moins encore de réformer les mœurs ou les abus; mais seulement de venger le peuple de Dieu, de punir les impies, et de procurer le bien-être temporel. Et puis la prophétie de Caïphe n'exprimait autre chose que la pensée criminelle qu'avait cet homme politique d'immoler le juste au bien-être présent, comme il se l'imaginait, de la nation entière, mais nullement celle du salut spirituel du monde comme devant être le fruit de la mort du Sauveur; de sorte qu'il arriva précisément tout le contraire de ce qu'il avait en vue. Au surplus, Dieu n'a jamais fait choix d'hommes méchants ou pervers pour s'en servir comme d'instruments directs de sa gloire en ce qui concerne le bien spirituel des âmes, l'instruction des peuples, la propagation de la saine doctrine et le perfectionnement des mœurs.

L'œuvre de l'homme, au contraire, se manifeste par des caractères tout opposés, tant dans le principe qui en est le mobile que dans la manière tout humaine, toute charnelle, mêlée d'artifice, basse et abjecte, dont elle s'effectue, aussi bien que dans les moyens mis en œuvre pour la faire réussir, dans les effets qui en sont la suite, et principalement dans les dispositions morales de ceux qui en sont les auteurs ou les promoteurs. Les éléments qui, d'après la doctrine du disciple bien-aimé, concourent à constituer ce qui s'appelle *le monde*

dans son concept formel, sont la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie (1), c'est-à-dire l'amour désordonné du plaisir, l'intérêt et l'ambition. Or, ces éléments du mal se décèlent dans ces hommes par des traits si visibles, qu'il est impossible, à moins d'être aveugle, de ne pas les apercevoir ou de ne pas les reconnaître. Ce sont, comme les décrit l'Apôtre, *des hommes amoureux d'eux-mêmes, avarés, glorieux, superbes, médisants, désobéissant à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies, dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérants, inhumains, sans affection pour les gens de bien, traîtres, insolents, enflés d'orgueil, et plus amateurs de la volupté que de Dieu, qui ont une apparence de piété, mais qui en ruinent la vérité et l'esprit* (2). Dans ce portrait tracé de main de maître, nous avons comme la biographie sommaire de tous ces audacieux qui se sont élevés dans le long cours des siècles pour troubler l'Église de Dieu, depuis Simon le Magicien jusqu'aux derniers novateurs qui ont paru de nos jours, comme de ceux qui pourront s'élever encore dans les siècles à venir.

Pour quiconque est tant soit peu versé dans l'histoire de l'Église ou dans celle des hérésies, il sera très facile de retrouver, soit en totalité, soit en grande partie du moins, les traits marqués par l'Apôtre, dans chacun des hérésiarques ou des auteurs de nouvelles sectes qui se sont insurgés contre la seule véritable Église insti-

(1) I JOAN. II, 16.

(2) II Tim. III, 2-5.

tuée et fondée par le Fils de Dieu. Pour nous, faisant abstraction de ceux des siècles antérieurs qui se sont signalés dans cette lice, nous nous bornerons à parler, comme le veut notre sujet, de ceux-là seulement qui ont entrepris la prétendue réforme du xvr^e siècle, ou des auteurs et des promoteurs du protestantisme. Et comme il s'agit ici de faits connus de tous, nous nous attacherons principalement à relever sur chaque point ce qui se rapporte à notre objet, qui est de faire voir dans l'œuvre de ces hommes tous les caractères propres à ceux qui commettent l'attentat de détruire ou de parodier l'œuvre de Dieu. De là, il sera aisé d'inférer que, pour peu qu'on ait à cœur la gloire de Dieu et son propre salut, on ne doit pas rester dans une communion qui, outre les vices intérieurs que nous y avons relevés dans les deux parties précédentes de cet ouvrage, offre tous les signes de la réprobation divine.

Ainsi cette troisième partie sera toute d'application, et fondée tout entière sur les faits tels que nous les présente l'histoire du protestantisme : c'est pour cela que nous l'avons intitulée *historique-morale*. Purement positive, elle sera par là même à la portée de toutes classes de lecteurs. Nous nous permettrons seulement de joindre aux documents historiques les réflexions qui naîtront d'elles-mêmes de la nature des faits.

Mais, pour que personne n'ait à nous accuser d'exagération ou de calomnie, d'infidélité ou de mensonge, dans le tableau que nous aurons à retracer de ces hommes, et des moyens qu'ils ont mis en œuvre pour réussir dans leur triste entreprise, nous ne ferons valoir, autant que possible, que les témoignages d'écrivains

protestants, qui se sont dépeints les uns les autres sous de si vives couleurs, qu'ils ne nous laissent sous ce rapport plus rien à désirer. Si cependant nous recourons quelquefois, pour établir ou confirmer nos preuves, à des auteurs catholiques, nous les choisirons tels sous les rapports, tant de la science et de la critique que de leur impartialité et de leur probité connues, qu'aucune personne sensée ne pourra récuser leurs témoignages; d'autant plus que plusieurs de ceux que nous citerons ainsi auront assisté à la naissance du protestantisme.

A Dieu ne plaise que je veuille, en traitant ce sujet, tout entier composé de faits, diffamer en rien les protestants d'aujourd'hui, ou rendre méprisables les personnes mêmes de ceux, de quelque secte qu'ils soient d'ailleurs, qui professent le protestantisme. Non, telle n'est pas mon intention; mais je veux seulement, en écrivant ces choses, faire tomber le voile qu'ont encore devant les yeux un si grand nombre d'entre eux, qui, sans que leur volonté y ait été pour rien, restent toujours engagés dans les filets de l'erreur, et les mettre en état de voir le parti généreux qu'ils ont à prendre, s'ils veulent assurer leurs destinées à venir. Je tiens aussi à ce que les catholiques, qui ont le bonheur de se trouver d'avance dans la bonne voie, voyant de près tout ce que le protestantisme présente de hideux, non pas seulement dans ses doctrines spéculatives, mais encore dans ses applications pratiques, dans les faits qui lui ont donné naissance, dans les vices personnels des hommes qui l'ont établi et propagé, se mettent en garde contre les pièges perfides qu'on leur dresse pour leur faire abandonner la religion, seule véritable, dont ils sont,

grâce à Dieu, en possession. Il n'y a que le catholicisme qui montre en traits éclatants le sceau de la vérité de Dieu imprimé dans ses doctrines, et qui puisse procurer à l'homme non cette paix que promet le monde sans pouvoir jamais la donner, mais la paix qui vient du ciel et qui dispose à la paix impérissable dont elle est l'avant-courrière, l'avant-goût et le gage, qui ne se trouve enfin que dans le cœur du chrétien humble et sincère. La paix de l'incrédule et du sectaire n'est, au contraire, que mensonge, puisqu'elle n'aboutit qu'à produire la perte du bien suprême et par là même le plus grand des malheurs.

CHAPITRE PREMIER.

CARACTÈRE MORAL DE CEUX QUI ONT SUBSTITUÉ LA NOUVELLE RÈGLE DE FOI A LA RÈGLE DE FOI CATHOLIQUE.

Coryphées ou principaux auteurs de la prétendue réforme. —
Méthode et ordre qu'on suivra en traitant de chacun d'eux.

Quelque multipliées et divisées que soient les communions protestantes, toutes cependant reconnaissent pour leurs coryphées ou pour auteurs de leur *glorieuse* Réforme Luther en Allemagne, Calvin en France, et Zwingle en Suisse; puis, pour l'anglicanisme, personne qui ne sache que Henri VIII en a été le fondateur et le premier architecte. C'est pourquoi nous ne tiendrons compte, à proprement parler, que de ces quatre; car, quant à ceux qui sont venus ensuite réformer la réforme, et créer ainsi de nouvelles communions, nous ne nous occuperons pas beaucoup d'eux, puisqu'ils n'ont fait que développer avec plus de franchise, et sous des formes différentes, les germes renfermés dans la règle de foi introduite par les premiers, en y apportant les modifications qui leur plaisaient le mieux, mais toujours dans le même esprit et suivant les tendances de cette nouvelle règle prise pour base et fondement de leurs innovations. Les traits principaux sont les mêmes dans tous ces sectaires et dans toutes ces sectes, comme le tissu cellulaire subsiste toujours le même dans le corps humain; et de là vient aussi que les sectes subalternes ont conservé la dénomination commune de protestantisme.

Pour nous renfermer dans notre objet, qui est de montrer combien l'œuvre tout humaine de la Réforme est en opposition avec l'œuvre de Dieu, nous ne nous amuserons pas à écrire la biographie de ces chefs de la Réforme ; mais nous n'en prendrons que ce qui rentre dans notre dessein ou qui se rapporte à la nouvelle règle de foi. Et pour éviter la confusion des idées, je m'attacherai à suivre constamment le même ordre pour chacun de ces hommes dont j'ai à parler, sauf les légères exceptions que le sujet amènera naturellement. C'est-à-dire que je parlerai, pour chacun d'eux, d'abord des motifs qui les ont déterminés à abandonner l'ancienne règle de foi pour y substituer la leur propre ; puis, de l'esprit qui les animait, du procédé qu'ils ont suivi, de l'inconstance qu'ils ont montrée. Ensuite, je dirai quelque chose de leurs contradictions les plus palpables et des désordres de leur conduite morale. Enfin, et par forme d'appendice, je présenterai le tableau synoptique, en quelque sorte, des contradictions mutuelles des différentes communions et de la manière dont elles se jugent les unes les autres. De cette façon, nous pourrons justement apprécier, en nous les représentant sous leur véritable point de vue, ces hommes qui se sont donnés pour réformateurs de l'Église de Dieu. Et pour procéder avec plus de lucidité, nous parlerons de chacun d'eux dans autant de paragraphes à part.

§ I. — LUTHER.

Luther ne s'est porté à innover dans la doctrine par aucun motif louable ; mais il n'a fait que céder à une basse jalousie. — L'orgueil est le motif qui l'a affermi dans cette voie. — C'est ce que prouvent ses œuvres, — et la voix accusatrice de ses contemporains. — Procédé qu'il suivait pour persuader aux autres ses paradoxes. — Il rejette ceux des livres saints qu'il trouve contraires à son système. — Il altère les textes de l'Écriture. — Il accuse les apôtres et Moïse d'erreur, parce qu'ils étaient contraires à ce qu'il enseignait lui-même. — Inconstance perpétuelle de Luther sur presque tous les articles de ses doctrines. — Contradictions manifestes dans lesquelles il tombait. — Dérèglement des mœurs de Luther depuis son apostasie. — Son impudicité effrénée. — Son mariage sacrilège — Obscénités de son langage. — Sa vie épicurienne. — Il confesse lui-même que sa doctrine n'était que duperie, erreur et mensonge. — Pressentiment qu'il a de sa damnation.

Le moine augustin Martin Luther fut le premier qui déploya l'étendard de la révolte contre l'Église catholique en s'insurgeant contre Léon X, qui avait porté contre ses doctrines un jugement solennel. Quels motifs le poussèrent à prendre ce parti désespéré ? Se proposait-il pour objet de corriger les abus réels ou prétendus de cette Église, comme le suppose le vulgaire des protestants, de procurer la gloire de Dieu, et d'autres semblables motifs d'une intention droite et pure ? Pas le moins du monde. Il avait vécu paisiblement plusieurs années dans l'Église catholique, et y avait même mené une conduite louable, dans la pratique de la mortification et de la pénitence, comme il l'atteste lui-même (1).

(1) Voir AUDIN, *Hist. de la vie de Luther*, t. I, c. 1.

et comme le confirment d'ailleurs des écrivains catholiques de cette époque (1). Comment donc fut-il amené à entreprendre le dessein de réformer l'Église? Il s'y trouva engagé par le hasard des circonstances et sans y avoir songé lui-même (2). Après avoir une fois dépassé les justes bornes dans ses thèses au sujet des indulgences, dont la publication, en Allemagne, avait été confiée par le pape aux pères dominicains, il ne voulut jamais revenir sur ses pas, malgré les remontrances qui lui étaient adressées de tant d'endroits et sous tant de diverses formes. Il s'aheurta à ses idées, et, au mépris de ses protestations multipliées de soumission aux décisions pontificales, lorsque celles-ci parurent, il leur opposa une résistance ouverte, fit une rupture déclarée, et jura une guerre à mort à la papauté (3). Ainsi donc, aucun but louable, aucun dessein prémédité, n'engagèrent Luther à s'ériger en chef de réforme; mais il n'y fut poussé que par le hasard des circonstances ou, pour mieux dire, par une basse envie contre Tetzl; et, une fois entré dans cette carrière, son amour-propre ne lui

(1) ERASME, *Epist. ad Thom. card. Ebroic.*, où, après avoir attesté la régularité de ses mœurs pour le temps qu'il avait passé au couvent, il ajoute : « *Quantum mutatus ab illo!* »

(2) TIMOTHÉE KESTMER, luthérien, dans l'épître dédicatoire de son *Thesaurus*, etc., imprimé en 1566, rapporte vers la fin ces paroles de Luther lui-même : « Casu, non voluntate in istas turbas incidi, Deum ipsum testor. » Luther l'assure de plus dans ses *Loc. commun.*, édit. de 1594, classe IV, c. 30, p. 58, où il dit : « Initio Evangelii cum Deus in hanc (ut sic dicam) factionem præter meam voluntatem per mirabiles occasiones me involveret. »

(3) BOSSUET, *Hist. des variat.*, l. I, § 61, édit. de Versailles, 1816. Voir encore AUDIN, *Hist. de la vie de Luther*, l. I, c. 1.

permet plus de s'en retirer. Une erreur le conduisit à une autre, et bientôt, presque sans s'en apercevoir, il se trouva avoir adopté presque en entier la symbolique des vaudois, celles des wicléfites et des hussites (1); ou, pour mieux dire, sa vanité de chef de secte ne lui laissa respecter aucune borne. Lui-même il fait l'aveu que plus d'une fois il lui avait fallu lutter contre lui-même, poursuivi par le cri de sa conscience (2); plus d'une fois, dégoûté de ceux de son parti, il les avait menacés de rentrer dans le papisme (3). Preuve de fait et éloquente du principe abject qui le poussait dans la voie des innovations.

Si l'envie fut le premier mobile des égarements de Luther, l'esprit qui l'anima dans tout le cours de sa vie agitée fut l'orgueil, mais un orgueil dégoûtant et tellement outré, qu'il révoltait ses propres partisans. De là, cette jactance avec laquelle il mettait sa propre manière de penser au-dessus de la doctrine de l'Église en-

(1) *Ibid.*, *Préf.*, § 22. C'est ce que nous avons prouvé aussi dans nos deux premières parties par des arguments invincibles.

(2) Voici ses paroles (Opp. t. II, édit. de Wittemberg, 1566, fol. 344 b): « Quoties mihi palpitavit tremulum cor, reprehendens « objecit eorum (catholicorum) fortissimum et unicum argumen-
« tum : Tu solus sapis ? Totne errant universi ? Tanta sæcula igno-
« raverunt ? Quid si tu erres et tot tecum in errorem trahas dam-
« nandos æternaliter ? »

(3) Dans BOSSUET, *Hist. des var.*, l. II, § 9 : « Au reste, si vous prétendez continuer à faire les choses par ces communes délibérations, je me dédirai sans hésiter de tout ce que j'ai écrit ou enseigné ; j'en ferai ma rétractation, et je vous laisserai là. Tenez-le-vous pour dit une bonne fois. » Le même fait se trouve rapporté dans MILNER, *Excellence de la religion catholique*, trad. de l'angl. Milner avait intitulé son ouvrage : *End of religious controversy*, c'est-à-dire *Fin de la controverse religieuse*.

tière, de saint Augustin et de tous les autres Pères et docteurs de l'Église ; de sorte que (c'est lui-même qui s'exprimait ainsi), quand même Pierre, quand même Apollo, quand même un ange descendu du ciel auraient enseigné différemment de lui, sa doctrine était la seule qui rendit gloire à Dieu. « Pierre, dit-il, le plus grand des apôtres, vivait et enseignait contrairement à la parole de Dieu » (1). Et dans un de ses écrits contre Érasme, voici quelle réponse il opposait à ses adversaires : « Déposez toutes ces armes que vous fournissent les anciens orthodoxes, les écoles de théologie, l'autorité des conciles et des papes, le consentement de tant de siècles déjà écoulés et de tout le peuple chrétien : nous n'admettons rien en dehors des Écritures, mais si absolument, que ce n'est qu'en nous seuls que nous en trouvons la sùre interprétation. L'interprétation que nous donnons, c'est là le sens voulu par l'Esprit-Saint ; celui que les autres, quelque grands, quelque nombreux qu'ils soient, prétendent donner, provient de l'esprit de Satan et d'une raison aliénée » (2). Il ne s'arrête

(1) *Comment. in Ep. ad Galat.*, c. 2, édit Wittem., Opp. t. v, fol. 290 b : « Esto, Ecclesia, Augustinus et alii doctores, etiamsi « Petrus, Apollo, imò angelus è cœlo diversum doceant, tamen « mea doctrina est ejusmodi, quæ solius Dei gloriam illustrat. . « Petrus apostolorum summus vivebat et docebat contra verbum « Dei. » Comparons maintenant ces dernières paroles avec ce que saint Irénée rapporte que disaient les gnostiques (*Contra hæreses*, l. III, c. II, n. 1) : « Se non solùm presbyteris (episcopis), sed etiam « apostolis existentes sapientiores sinceram invenisse veritatem ; » et nous verrons comment les hérétiques de toutes les époques se ressemblent les uns aux autres par l'esprit d'orgueil.

(2) *De servo arbit.* : « Deponite quidquid armaturæ suppedita- « bunt orthodoxi veteres, theologorum scholæ, autoritas concilio-

pas encore là ; mais il dit de plus dans un autre endroit, toujours avec la même assurance : « Je veux que vous sachiez qu'à l'avenir je ne daignerai plus vous accorder cet honneur, que vous ou les anges mêmes du ciel vous jugiez ma doctrine... Je ne veux pas que ma doctrine soit jugée par personne, et, par conséquent, pas même par les anges ; car comme j'ai la certitude de sa vérité, je veux par elle vous juger, vous et les anges » (1). Je n'en finirais pas, si je voulais rapporter tous les passages où cet homme montre un orgueil révoltant et au-delà de toute mesure, et qui suffiraient pour remplir un volume entier. De là encore cette jactance avec laquelle il répète jusqu'à satiété qu'il est le premier et le seul qui soit parvenu à connaître la vraie doctrine, qu'il a été prédestiné pour cela, et qu'après sa mort, ajoute-t-il en faisant le prophète et en se comparant à Jésus-Christ lui-même, « beaucoup se scandaliseront de sa doctrine et l'apostasieront » (2).

Cet orgueil impudent révoltait jusqu'à ses admira-

« rum et pontificum, consensus tot sæculorum ac totius populi
« christiani : nihil recipimus nisi Scripturas ; sed sic, ut penes
« nos solos sit certa autoritas interpretandi. Quod nos interpre-
« tamur hoc sensit Spiritus Sanctus. Quod adferunt alii, quamvis
« multi, à spiritu Satanæ, et alienâ mente profectum est. »

(1) *Adversus falsò nominatum ecclesiast. statum* : « Scire vos
« volo, quòd in posterum non ampliùs vos hoc honore dignabor,
« ut sinam vel vos vel angelos de celo, de meâ doctrinâ judicare...
« Nec volo meam doctrinam à quoquam judicari, neque adeò ab
« angelis quidem : cùm enim certus de meâ sim, per eam quoque
« et vester et angelorum judex esse volo. »

(2) In *Loc. commun.*, class. v, p. 43 : « Erit forte tempus, ubi et
« mihi liceat diceri : Omnes vos scandalum patiemini istâ nocte...
« Quantum sectarum excitavit Satanæ nobis viventibus... Quid
« futurum est nobis mortuis, etc., etc. »

teurs de cette époque, qui pourtant étaient loin eux-mêmes d'être des modèles d'humilité. Rapportons pour exemple quelques-unes de leurs paroles. Conrad Reggius ne craignait pas d'écrire que « Dieu, pour punir Luther du péché d'orgueil par lequel il s'était élevé (comme le prouvent plusieurs de ses écrits), lui avait ôté le véritable esprit » (1). Zwingle, à son tour, accuse Luther « de parler et d'écrire avec beaucoup d'arrogance, avec un faste de paroles inouï, et sur un ton de menaces beaucoup trop fier » (2). La société de Zurich disait aussi, dans sa réponse au livre de Luther contre Zwingle : « Les prophètes et les apôtres cherchaient la gloire de Dieu, et non à se faire honorer eux-mêmes ou à satisfaire leur entêtement et leur orgueil ; au lieu que Luther cherche son bien personnel : il est entêté, et se laisse emporter à une extrême insolence » (3). Simon Lythus écrit de Luther : « qu'il s'attribuait plus de gloire acquise qu'il ne devait, en ne pouvant souffrir que d'autres la partageassent tant soit peu avec lui » (4). Et pour ne pas m'étendre sur d'autres encore, je ter-

(1) Lib. germ. Cant. Jo. Hessium *De Cœnâ Domini* : « Deus propter peccatum superbiæ quo sese Lutherus extulit (quem admodum pleraque ipsius scripta testantur) verum illi spiritum abstulit. »

(2) In *Resp. ad Conf. Lutheri* : « Magna arrogantia, et cum arroganti verborum fastu, minis quoque plusquam turgidis. »

(3) « Prophetæ et apostoli Dei gloriæ, non privato honori, non suæ pertinaciæ et superbiæ studebant; Lutherus autem sua quærit, pertinax est, insolentiâ nimiam effertur. »

(4) SIMON LYTHUS in *Resp. alterâ ad alteram Jac. Gretzeri Apolog.*, p. 333 : « Lutherus plusquam debebat tribuit gloriolæ partæ, cujus particulam communicari cum aliis indignissimè ferebat. »

minéral cette énumération en mettant sous les yeux du lecteur le jugement que portait de Luther Calvin lui-même, quelque admiration qu'il eût d'ailleurs pour cet homme : « De même que Luther excelle par les vertus extraordinaires dont il est doué, il a aussi le malheur de conserver de très grands vices. Plût à Dieu qu'il se fût davantage appliqué à réprimer cette intempérance (de style) qui fermente partout dans ses écrits !... Plût à Dieu qu'il eût pris plus de soin de reconnaître ses défauts » (1) ! J'ajouterai cependant encore l'opinion de Conrad Gesner : « Il ne faut pas se dissimuler, dit-il, que Luther n'ait un esprit impétueux, qui ne saurait souffrir la contradiction, et à qui il faut tout accorder pour avoir la paix avec lui » (2). Luther n'ignorait pas lui-même ce que les autres pensaient de lui : « Je vois, disait-il, que tout le monde demande de moi que je sois plus modeste... Presque tous me reprochent d'être mordant » (3).

Que dire du *procédé* qu'employait Luther pour persuader aux autres ses doctrines, ou pour parler plus juste, ses paradoxes ? Lui qui protestait à la diète de Worms qu'il ne voulait se rendre qu'à l'Écriture, qui inculque et répète la même prétention en mille endroits

(1) Dans SCHLUSSEMB. in *Theol. Calvin.*, lib. II, fol. 126 : « Lutherus, ut pollet eximiis virtutibus, ita magnis vitiis laborat. « Hanc intemperiem, quæ ubique ebullit utinam magis frenare « studuisset... Utinam recognoscendis vitiis plus operæ dedisset. »

(2) In *Universal. Bibliot.* : « Illud non est dissimulandum, Lutherum esse vehementis ingenii, impatientem, et qui nisi sibi « per omnia consentientes ferre nesciat. »

(3) In *Loc. Comm.*, class. IV, fol. 35 : « Video ab omnibus in me « peti modestiam... Omnes ferè in me damnant mordacitatem. »

de ses écrits, il efface de sa propre autorité, et d'un trait de plume, du canon des livres saints, ceux qui contredisent le plus ouvertement ses enseignements, savoir l'épître aux Hébreux, la seconde de saint Pierre, la seconde et la troisième de saint Jean, l'épître de saint Jacques, qu'il appelle de plus une *lettre de paille*, et l'Apocalypse (1).

Outre cela, il corrompt avec une témérité sacrilège le texte sacré pour y insérer ses opinions, ou bien il retranche du texte les expressions qui ne peuvent se concilier avec elles. Contentons-nous de donner un exemple seulement de ces additions, et un autre de ces suppressions. On sait que le dogme favori de Luther était celui de la foi justifiant *seule* sans les œuvres. Quel parti prit-il donc à ce sujet ? Dans sa version allemande de l'épître aux Romains, c. III, v. 28, où l'Apôtre écrit ces mots : *Nous pensons que l'homme est justifié par la foi*, il ajoute de lui-même le mot *seule*, par *la foi seule*. Accusé par les catholiques à propos de cette addition, il leur répond : « Je le veux, je l'ordonne ainsi : que ma volonté tienne lieu de raison... Luther le veut ainsi. » Et il dit de lui-même « qu'il est le

(1) Ainsi l'attestent les disciples de Luther, et entre autres ADAM FRANCINI dans sa *Margarita Theol.*, p. 448 : « Apocryphi libri « Novi Testamenti sunt : Epistola ad Hebræos, Epistola Jacobi, « secunda et tertia Joannis, posterior Petri et Apocalypsis. » La même assertion se lit dans Chemnitz, *Enchirid.*, p. 63, et *Comment. Conc. Trid.*, p. 55. Par rapport à l'épithète de *paille* donnée par Luther à l'épître de saint Jacques, voir dans le *Dictionnaire* de BAYLE l'article *Luther*, où se trouve rapportée au long la controverse soutenue sur ce sujet par le P. Edmond Campian, en Angleterre, dans le moment où il était mis à la question et étendu sur le chevalet par ordre de *la bonne Bess*.

docteur au-dessus de tout ce qu'il y a de docteurs dans le papisme entier. » Il dit enfin pour conclusion : « C'est pourquoi (le mot *seule*) doit rester dans mon Nouveau Testament, et quoique tous les papistes s'en mettent en fureur, ils ne réussiront pas à l'en ôter. Je me repens de n'avoir pas ajouté de même ces deux autres mots : *toutes* et *de toutes*, c'est-à-dire *toutes les œuvres de toutes les lois* » (1). Quant à la suppression du passage de l'Écriture où les fidèles sont exhortés aux bonnes œuvres, nous la trouvons dans la version allemande de la seconde épître de saint Pierre, où, au lieu que l'apôtre écrivait : *Efforcez-vous de plus en plus, mes frères, d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres*, comme ces dernières paroles : *par les bonnes œuvres*, ne s'accommodaient pas à son nouveau dogme, Luther les passe et les supprime totalement. Or, ces deux exemples ne sont, comme je l'ai dit, qu'un échantillon des altérations bibliques que se permettait *le grand homme*, comme l'appellent les protestants, pour faire admettre ses erreurs. Au reste, Eckius et Emsler, comme nous l'avons déjà dit ailleurs (tome I, p. 228), en ont relevé plus de mille, et toutes dogmatiques (2); ce que lui reprochait Zwingle lui-même,

(1) Opp. germ. fol. 141-144 : « Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas. Lutherus ita vult, et ait se esse doctorem super omnes doctores in toto papatu... Propterea debet (vox illa) in meo Novo Testamento manere, etiamsi omnes papasmi ad insaniam redigantur, tamen non eam inde tollent; pœnitet me quod non addiderim et illas duas voces : omnibus et omnium (videlicet sine omnibus operibus omnium legum). »

(2) FLORIMOND RAYMOND, *De orig. hæres.*, l. I, c. 15, p. 67, observe qu'on ne tarda pas à compter dans la version du Nouveau

qui l'appelait tout haut *corrupteur adultère des saintes Écritures* (1).

Mais Luther ne s'en tint pas là, puisqu'il osa accuser les apôtres eux-mêmes d'erreur en matière de doctrine. Voici ce qu'il en écrit : « Soit que Cyprien, Ambroise, Augustin, soit que saint Pierre, saint Paul, et même un ange du ciel, enseignent autrement, je n'en suis pas moins certain que ma doctrine est divine et non purement humaine » (2). Nous avons vu d'ailleurs, il n'y a qu'un instant, ce qu'il a écrit aussi que Pierre, le plus grand des apôtres, agissait et écrivait contrairement à la parole de Dieu. Parlant de l'apôtre saint Jacques, qui fait mention dans son épître du sacrement de l'extrême-onction, voici comme il s'en explique : « En supposant même que cette lettre fût de l'apôtre Jacques, je dirais qu'il n'est pas permis à un apôtre d'établir un sacrement de sa propre volonté..., par la raison qu'un tel pouvoir n'appartenait qu'au Christ seul » (3). Il

Testament plus de quatre mille erreurs ou passages altérés. Voir l'*Appar. Bibl.* du P. CHERUBINO DE SAINT-JOSEPH, t. IV, *Hist. vers. Lutheri*.

(1) T. II opp. *ad Luther.*, lib. *De sacram.*, p. 412 b, 413 c. MUNSTER l'appelle un interprète peu exact, et qui ne savait pas assez l'hébreu. BUCER affirme que la version de Luther est remplie d'erreurs. MELCHIOR ZANCHIUS en a composé un livre entier. PHILIPPE MORNIXIUS affirme qu'aucune version ne s'écarte plus que celle de Luther du texte authentique, etc. Et tous ces auteurs sont protestants. Voir CHERUB. DE S.-JOS. op et l. c.

(2) T. v, Wittemb., 1554, col. 290 b : « Sive S. Cyprianus, Ambrosius, Augustinus, sive S. Petrus, Paulus, imò angelus è cœlo aliter doceat, tamen hoc certè scio, quòd humana non suadeo, sed divina. »

(3) *De captiv. Babyli.*, édit. de Wittemberg, t. II, fol. 35 b : « Ta-

parle de Moïse d'une manière tout-à-fait impertinente : « Moïse, dit-il de lui, avait une langue, mais une langue embarrassée, qui balbutiait, qui ne disait rien de clair ni d'éloquent, une langue qui ne disait rien de gracieux ; mais une langue de colère, de mort et de péché. Recueillez toutes les paroles de sagesse de Moïse, des philosophes gentils, et vous trouverez qu'elles n'expriment que l'idolâtrie ou que l'hypocrisie, ou que si c'est en matière politique, c'est une sagesse de colère... car la bile et le fiel débordent des lèvres de Moïse » (1).

Voilà à quoi se réduisait l'estime que Luther faisait de la Bible, qu'il proclamait cependant la règle suprême et unique de la foi : à en abuser quand il y trouvait quelque passage qui lui semblait favoriser son système, à l'altérer et à la corrompre quand elle ne se prêtait pas ou que même il la trouvait contraire à ses enseignements, à répudier des livres entiers dès qu'ils n'allaient pas à son but, à parler avec un mépris insolent des auteurs inspirés, et enfin à se préférer lui-même aux apôtres. Je passe sous silence, pour ne pas être trop long, beaucoup d'autres artifices dont faisait usage ce chef de la Réforme, et qui certainement ne

« men si etiam esset epistola apostoli Jacobi, dicerem non licere
« apostolum suâ auctoritate sacramentum instituere... hoc enim
« ad solum Christum pertinebat. »

(1) T. III, in Ps. 45, fol. 425 a : « Habuit Moyses labia, sed pro-
« funda, infacunda, impedita, irata, in quibus non est verbum
« gratiæ, sed iræ mortis, et peccati : colligite omnes sapientias
« Moysis, gentium philosophorum, et invenietis eas coram Deo
« esse vel idololatriam, vel sapientiam hypocriticam, vel si est po-
« litica, sapientiam iræ... habet enim Moyses labia diffusa felle et
« irâ, etc. »

sauraient convenir à celui qui s'attribue la mission divine de réformer l'Église de Dieu.

Maintenant, pour ce qui est de l'*inconstance* et des perpétuels changements de Luther dans ses doctrines, c'est un fait notoire qu'il ne fut jamais constant dans aucun de ses principes ou de ses enseignements, au point qu'on le voit varier presque à chaque page, regardant ici comme opinion libre ce qu'il traite ailleurs d'erreur exécrationnable ou bien d'article de foi; ici comme une vérité incontestable ce qui bientôt après se changera pour lui en une erreur et une fausseté : telle a été sa marche habituelle, et on peut dire qu'il n'a cessé de varier que lorsqu'il a cessé de vivre (1). Il s'est montré véritablement en ce point le type le plus parfait du protestantisme, dont il a inauguré l'établissement. Et pour en venir aux détails, lui qui d'abord avait donné la transubstantiation pour une opinion libre, et avait dit : « Je ne condamne pas l'autre *opinion* (celle de la transubstantiation); je dis seulement que ce n'est pas un article de foi » (2), dira plus tard, dans sa réponse à Henri VIII : « J'avais enseigné qu'il n'importait pas que le pain demeurât ou non dans le sacrement; mais maintenant je *transubstantie* mon opinion : je dis que c'est une impiété et un blasphème de dire que le pain est transubstantié » (3). Enfin il pousse la condamna-

(1) Sur le seul point du principe constitutif de la nouvelle Eglise, Luther a changé jusqu'à quatorze fois d'opinion en vingt-quatre ans. En voir les documents et les preuves dans l'ouvr. de Dolinger intitulé *La Réforme*, t. III, p. 199 et suiv.

(2) *Dé captiv. Babyl.*, t. II, opp. fol. 60.

(3) *Resp. ad art. extr. contra Regem Angl.*, t. I.

tion jusqu'à l'anathème, et cela en dépit des catholiques, comme il l'écrivit ailleurs (1). Luther a montré la même mobilité d'opinion par rapport à la manière dont il cherchait à expliquer que le corps de Jésus-Christ se trouvait, selon lui, avec le pain dans l'Eucharistie, disant tantôt que le corps est *dans* le pain, tantôt qu'il se trouve *avec* le pain, tantôt enfin qu'il est *sous* le pain, et par là il a rendu fameuses les particules *in, cum, sub*, dont se servirent ensuite indifféremment les luthériens ses adeptes (2).

La même inconstance se remarque en lui par rapport au culte des saints et à la vénération des images, au nombre et à l'efficacité des sacrements, et en général, pouvons-nous le dire, sur presque tout autre article de sa symbolique, tellement qu'il s'est trouvé quelqu'un qui a su extraire un catéchisme parfaitement catholique des œuvres de Luther (3) : inconstance qui lui a été reprochée par Zwingle en termes acerbes (4). Hospien ensuite, savant calviniste, dans son *Histoire des*

(1) Voir Bossuet, *Hist. des variat.*, l. II, § 1-5, où il rapporte en détail toutes les variations de Luther sur ce point.

(2) De là cet hexamètre par lequel les calvinistes se moquaient de ces explications :

In, cum, sub, totum fallit monosyllaba mundum.

(3) Ce catéchisme a été intitulé : *Catechismus christianus doctoris Martini Lutheri*, édité par Christophe Besold à Augsbourg, en 1818. Voir encore les *Entretiens philosoph.* de STARCK, Paris, 1818.

(4) ZWINGLE, t. II, *Respons. ad confessionem Lutheri*, fol. 458 vers le milieu, où je lis : « Lutherus nunc hoc, nunc illud de eadem re pronuntiat, nec usquam sibi constat, haud dubie eadem constantiam et levitatem in Dei verbo utendum esse existimat, quam effrictæ frontis scurræ inter aleam uti consueverunt.

sacramentaires, relève un si grand nombre de ces variations, que, dans sa table alphabétique des matières, il résume ainsi l'article *Luther* : « Luther différent de lui-même dans sa doctrine sur la personne de Jésus-Christ. — Son inconstance en fait de doctrines. — Ses bévues, cause de son inconstance. — Ses divers sentiments sur la Cène. — Premier. — Deuxième. — Troisième. — Quatrième. — Cinquième. — Son inconstance sur l'article de la Cène. — Son inconstance sur l'article de la communion sous une ou sous deux espèces. — Son inconstance sur la question si les impies communient véritablement. — Son inconstance sur la question de la concomitance. — Son inconstance sur la question de l'élévation du sacrement. — Son inconstance au sujet de l'adoration du sacrement, etc., etc., etc. » (1). Ainsi donc il est bien permis de dire que Luther n'a été constant que dans son inconstance perpétuelle.

Que dirons-nous de ses palpables *contradictions*? Les écrits de Luther en regorgent également. Offrons-en pour échantillon quelques exemples. En parlant des dons extraordinaires et des apparitions célestes, il ne s'en attribue guère moins qu'à l'apôtre saint Paul, et se vante de ne le céder sur ce point à personne. Voici ses paroles : « J'ai été moi aussi en esprit, et j'ai vu même des esprits, si toutefois il est permis à quelqu'un de se glorifier de ses propres avantages, plus qu'ils n'en verront dans toute une année » (2). Eh bien, il

(1) HOSPINIEN, *Historia sacramentaria, Index alphabet.*, au mot *Lutherus*.

(2) LUTHER, *I Teuton. ad Senatores Civit. Germ.* : « Ego quoque

attestera ailleurs ouvertement le contraire, et il dira : « Je n'ai pour moi aucune apparition d'anges... J'ai fait un pacte avec le Seigneur mon Dieu, pour qu'il ne m'envoie ni visions, ni songes, ni même d'anges » (1). Dans les discussions qu'il eut avec les anabaptistes, il soutint une doctrine qui était absolument l'inverse de celle qu'il avait soutenue lorsqu'il avait à lutter contre les catholiques. Il usa du même procédé quand il eut à combattre Zwingle et les sacramentaires (2). En un mot, Luther ne se fit nulle peine de se contredire lui-même, toutes les fois que le requérait le besoin ou la circonstance (3). La versatilité en matière de doctrines constitue un des principaux caractères de ce chef des réformateurs.

Ce qui met le sceau à tout cela, c'est le *dérèglement de mœurs* où il vivait. Ce Luther qui, alors qu'il était catholique et religieux, avait une conscience si délicate qu'elle allait jusqu'au scrupule et ne pouvait se calmer au souvenir de ses fautes passées ; ce Luther qui, de son propre aveu, ne songeait qu'à la plus exacte observance de ses vœux, qui macérait sa chair par la mortification et le jeûne (4), n'eut pas plus tôt apostasié la foi catholique, qu'abandonné tout-à-coup à son sens ré-

« fui in spiritu, atque etiam vidi spiritus; si omnino de propriis
« gloriandum est, plusquam ipsi intra annum videbunt. »

(1) *De loc. commun.*, class. 4, pag. 39 vers la fin : « Nullas apparitiones angelorum habeo... Pactum feci cum Domino Deo meo, ne vel visiones, vel somnia, vel etiam angelos mihi mittat. »

(2) Voir AUDIN, *Hist. de la vie de Luther*, t. II, p. 14 et suiv., 2^e édition.

(3) *Ibid.*, p. 224.

(4) Voir AUDIN, *ouvr. cit.* t. I, c. 1.

prouvé, il n'y eut plus d'excès auquel il ne se livrât. Il ne rougit pas dans son apostasie d'avouer qu'il ne pouvait se passer de femmes, pas plus qu'on ne peut vivre sans aliments et sans les autres nécessités de la nature. Voici ses paroles : « De même que personne ne peut demeurer privé de nourriture et de boisson, de même aussi personne ne peut se passer d'avoir une femme... La raison en est, que nous avons été conçus dans le sein de la femme, que nous y avons été nourris, que nous en sommes nés, que nous avons été allaités, élevés par elle, de façon que notre chair est en grande partie la chair de la femme, et par conséquent il n'est pas possible que nous en vivions séparés » (1).

De là vient que, déjà avancé en âge, et malgré la sainteté de ses vœux, il s'éprit d'amour pour Catherine de Bora, religieuse cloîtrée depuis cinq ans au monastère de Nimptschen, de l'ordre de Saint-Bernard, d'où elle fut enlevée entre les dix heures du soir et le milieu de la nuit par Léonard Kœppe, sénateur de Turgau, avec huit autres de ses compagnes qui y étaient préparées, et portée de là à Wittemberg. Après divers scandales, Luther l'épousa, et à peine quelques jours s'étaient écoulés depuis le mariage contracté, que Catherine accoucha (2). Il avoue lui-même qu'il avait conclu ce

(1) *Colloq. mental, c. De matrim.* : « Ut nemo potest cibo vel potu carere, sic fieri nequit, ut aliquis à muliere abstineat... Causa hæc est, quia in utero mulierum concepti, eo aliti, inde nati, lactati et educati sumus, ità ut caro nostra majore in parte mulieris caro sit, et sic planè fieri nequit, ut ab eis separeremur. »

(2) Voir AUDIN, ouvr. cit., t. II, p. 260, 270.

mariage en secret, afin de n'en être pas empêché par ses amis (1).

Ce pas une fois fait, Luther en fut en peine, et il fallut Mélancthon pour le consoler (2). Mais on ne saurait se faire une plus juste idée du dérèglement des mœurs de Luther sur cet article, qu'en lisant ses *Propos de table*, ou les entretiens familiers qu'il eut à Wittemberg à l'auberge de l'*Aigle-Noir*, où tous les soirs se réunissaient ensemble jusqu'à dix heures Luther, Mélancthon, Juste, Jonas, Lang et quelques autres. Là on discourait de tout (*de omni re scibili*), et de toute sorte d'obscénités, en même temps qu'on vidait et remplissait les verres de bière. Il respire dans ces conversations, d'un bout à l'autre, un tel cynisme, qu'il ferait rougir toute personne honnête, et c'est d'elles qu'il a été écrit : *Ubi omnia licent, non licet esse pium* (3).

La vie de Luther, après son apostasie, ne fut autre que celle d'un épicurien tout occupé de plaisirs de table et d'impures jouissances ; si bien qu'il était passé en

(1) *Colloq., Latin*, t. II, *De conjug.* : « Nisi ego clàm celebrassem nuptias omnes impedissent, quia omnes amicissimi clamabant non illam sed aliam. »

(2) « Quoniam Lutherum quodammodo tristiolem cerno et perturbatum ob vitæ mutationem, omni studio ac benevolentia consolari eum cogor. » MELANCTHON, *Epist. ad Joach. Camerar. De Lutheri conjug.*, qui se trouve dans l'ouvrage de ce même Mélancthon intitulé *Consilia evangelica*, part. I, p. 38.

(3) Voir AUDIN, l. c., p. 212. On ne saurait lire certains passages de ce livre en particulier sans se sentir la rougeur monter au visage ; et pourtant l'auteur déclare qu'il a retranché plusieurs de ces propos impudiques. Ces entretiens, qui se firent de l'an 1525 à l'an 1540, furent recueillis sur les feuillets qu'on en rédigeait jour par jour, et publiés en un vol. in-fol. de 1350 pages, sans compter la table.

proverbe, lorsqu'on voulait se permettre quelque débâche, de dire : *Aujourd'hui nous vivrons à la Luther* (1). Et il n'y a point à s'en étonner, puisqu'il résulte clairement d'une lettre écrite par Luther lui-même confidentiellement à son intime ami et fidèle disciple Mélanchthon, qu'il n'avait fait dans toute sa réformation si vantée autre chose que de tromper le monde. Voici, en effet, de quelle manière il s'y exprimait : « Quand une fois nous n'aurons plus rien à craindre, quand nous serons laissés en paix, alors il sera temps de rectifier nos tromperies, nos mensonges et nos erreurs » (2). Il avait donc bien raison de dire à sa Catherine, un soir qu'elle l'invitait à contempler les étoiles

(1) Cela se trouve rapporté par l'écrivain protestant BÉNÉDICT MORGENSTERM, dans son *Tract. de Eccles.*, p. 21, vers le milieu : « Si quando volunt indulgere genio, non verentur inter se dicere : « Hodiè lutheranicè vivemus. »

Mais on ne saurait mieux se renseigner sur l'épicurisme de Luther que par la lecture de cette *édifiante* prière qu'il faisait à Dieu : « O Dieu ! procurez-nous par votre bonté des habits, des chapeaux, des capotes et des manteaux ; des veaux bien gras, des chevreaux, des bœufs, des moutons et des génisses ; beaucoup de femmes et de petits enfants. Bien boire et bien manger est le vrai moyen de ne pas s'ennuyer. » Cette citation de MAGNIN n'a pas été démentie par le fougueux BOST lui-même dans son *Appel*, et personne au reste ne doute de son authenticité.

(2) Lettre de Luther du 30 août 1530 récemment retrouvée et publiée. Voir *l'Univers*, 25 mai 1845.

Il me semble à propos de rapporter ici la manière dont le visionnaire luthérien SWENDENBORG fait parler Luther, qui lui apparaît en enfer dans une de ses visions : « Ce qui m'étonne, ce n'est pas d'avoir erré, mais c'est de voir qu'un seul homme à qui la tête a tourné a pu faire tourner la tête à tant d'autres : *Non miror quòd ego erraverim, sed miror quòd unus delirans tot deliros potuerit producere.* » *Vera Christi religio*, Amsterdam, 1771, p. 181 et suivantes.

qui brillèrent dans le firmament : « Oh la vive lumière ! mais elle ne brille pas pour nous ! — Et pourquoi ? reprit Catherine ; est-ce que nous serions dépossédés du royaume des cieux ? — Peut-être, répondit-il, en punition de ce que nous avons quitté notre couvent. » Et il poussa un soupir. « Il faudrait donc y retourner ? reprit Catherine. — C'est trop tard, répondit Luther, le char est trop embourbé » (1). Il ne faut pas s'étonner s'il était avec cela agité de remords qui ne le quittaient ni jour ni nuit, s'il n'avait aucune confiance dans sa nouvelle doctrine, s'il n'avait sur les lèvres que le nom de Satan ou du diable, avec qui tantôt il se vantait et tantôt il se plaignait d'être en commerce familial (2). Voilà quel était le chef du protestantisme ; encore resterait-il à en dire beaucoup plus que ce que nous venons d'en esquisser en nous renfermant dans les limites que nous nous sommes fixées. Et il y en aura parmi les catholiques qui voudront l'avoir pour chef et pour maître ?

(1) Voir AUDIN, ouvr. cité, p. 278.

(2) Voir J. DÖELLINGER, *La Réforme, son dével.*, Paris, 1850, t. III, p. 235-240 : « Les combats que j'ai à soutenir pendant la nuit, avait-il coutume de dire, sont bien plus terribles que ceux du jour, *quia diel adversarii* m'ont rarement découragé ou affligé ; mais le diable cherche à me pousser des arguments qui m'exaspèrent. » Il disait encore que Satan était plus assidu que sa Catherine à se tenir à ses côtés quand il était au lit.

§ II. — ZWINGLE.

Zwingle émule de Luther. — L'envie est l'unique motif qui l'a porté à dogmatiser. — L'orgueil ne le dominait pas moins. — Ce vice lui a été reproché par ses apologistes eux-mêmes. — Le procédé qu'il a suivi pour persuader sa doctrine a été, outre l'emploi de la force armée, la falsification des livres de la Bible. — Il a eu recours à la fraude et à l'astuce. — Il est tombé dans de honteuses contradictions. — Son inconstance. — Son mariage sacrilège. — Les protestants eux-mêmes ont dit qu'il était damné pour sa méchanceté.

Ulrich Zwingle fut l'émule de Luther. Les luthériens et les zwingliens se disputèrent entre eux à qui est due la gloire d'avoir arboré avant les autres l'étendard de la révolte contre l'Église. Luther se donnait à lui-même le surnom d'Erostrate (1); mais Zwingle prétendait que la palme devait lui en être adjugée. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce ne fut point une *intention* droite qui porta Zwingle à entreprendre l'œuvre de la réforme; mais hardi de son naturel et enflé du mérite d'une certaine éloquence populaire, cet homme, qui était alors curé à Zurich, se sentit blessé dans son amour-propre de ce que Léon X, pour faire publier les indulgences en Suisse, s'était servi d'un franciscain plutôt que de lui-même. Il s'éleva en conséquence contre ce franciscain, de même que Luther s'était élevé contre Tetzl;

(1) C'est ce que Luther, en 1518, écrivait d'Augsbourg à Mélanchthon : " Omnes cupiunt videre hominem tanti incendii He-rostratum " (*Epist.*, t. I, ep. 63. cité par PLANCK, t. I, l. II, not. 20). Tout le monde sait qu'Erostrate fut cet homme qui incendia le superbe temple de la grande Diane d'Ephèse, uniquement pour immortaliser son nom. Ce seul rapprochement aurait dû couvrir Luther de confusion.

et, non content d'attaquer les indulgences, il prêcha en même temps contre l'autorité du pontife romain, contre le sacrement de pénitence, contre le mérite de la foi, contre le péché originel, contre l'efficacité des bonnes œuvres, contre l'invocation des saints, contre le sacrifice de la messe, contre les lois ecclésiastiques, et en particulier contre les vœux, le célibat des prêtres et l'abstinence des aliments gras : ce qu'il fit avec tout l'emportement de son caractère impétueux (1).

Si Luther et Zwingle ont eu le même mobile en se révoltant contre l'Église, s'ils ont déployé tous les deux la même fureur et la même audace, ils ont montré aussi que c'était le même *esprit*, ou l'orgueil, qui les animait également. Pas plus que Luther, Zwingle ne pouvait souffrir de rivaux. Voilà pourquoi il ne sut jamais s'accorder avec lui; idolâtre comme lui de ce qu'il s'imaginait avoir découvert lui-même, savoir, du sens figuré des paroles de la consécration, il ne consentit jamais à se désister de son opinion. Tandis qu'il accusait Luther d'orgueil, il trouva à son tour qui lui intenterait à lui-même la même accusation et le même reproche. Voici de quelle manière, tout en faisant l'apologie de Zwingle, Gualter rapporte le jugement qu'on portait communément sur ce nouveau réformateur : « On dit que, s'il a purifié l'épouse chérie du Christ, qui est son Église, du luxe et des souillures des superstitions pontificales, il ne l'a pas fait par la prédication légitime de la parole sainte, mais en se laissant

(1) Voir JOHN BRERELEY, *Luther's Life*, Saint-Omer, 1524, 1 vol. in-4°, c. 5; BOSSUET, *Hist. des var.*, l. II, § 19 et suiv.; FELLER, *Dict. hist.*, art. *Zwingle*.

aller à toute l'ardeur d'un esprit brouillon et fanatique..., en recourant à la violence et à l'emploi du glaive interdit par le Christ, pour forcer ses contradicteurs à adopter ses sentiments » (1). Osiandre de son côté ajoute : « C'est à Zwingle qu'il faut imputer la guerre inique (qui se fit alors) : poussé par l'esprit d'*orgueil* et de cruauté, il détermina le peuple de Zurich à se porter contre des alliés à un attentat inouï, en les réduisant par la famine et la détresse à la nécessité d'embrasser son parti » (2). Ce fut aussi cet orgueil qui finit par l'entraîner à sa propre ruine.

Le *procédé* qu'employa Zwingle pour accrédi-ter sa doctrine nouvelle n'a rien non plus qui mérite l'éloge. Ne disons rien des moyens violents dont on vient de parler, et auxquels il eut recours pour contraindre les cantons récalcitrants à se soumettre à son nouvel Évangile ; ne disons rien non plus des artifices perfides dont il fit usage ; bornons-nous à ce qui lui a été reproché par les protestants eux-mêmes, qui est d'avoir falsifié impudemment la Bible. Pour faire admettre le sens figuré, objet de sa prédilection, Zwingle, dans son

(1) « Christi, inquit, dilectam sponsam Ecclesiam à Pontificiæ « superstitionis luxu et sordibus non justâ et legitimâ verbi præ- « dicatione repurgavit, sed tumultuario et fanatico spiritu per omnia « grassatus est... violenter arma et à Christo prohibitum gladium « corripuit, ut nimirum in sui sententiam sibi contradicentes com- « pulsus. » GUALTER., *Apologia pro Zwinglio et operibus ejus*, Zurich, 1851, fol. 18.

(2) OSIANDER, *Epitome hist. eccl.*, cent. 5, p. 201 : « Zwinglium « per iniquissimum belli auctorem, qui superbiâ et crudelitâ im- « pulsus, Tigurinis novi et exquisiti facinoris contra socios au- « dendi auctor fuit, victos inopiâ et famis necessitate, eos in partes « suas concedere cogeret. »

écrit *De la vraie et de la fausse religion*, affirme qu'on lit dans saint Luc que le Christ, ayant pris le pain, et puis l'ayant rompu, le partagea à ses disciples en disant : *Ceci signifie mon corps* (1). Et non content de cela, il inséra la même falsification dans toutes les Bibles publiées par lui-même, mettant constamment le mot *signifie* à la place du mot *est*. Le docte protestant Conrad Schlusselfburg s'exprime sur ce méfait de la manière suivante : « Cette forfaiture de Zwingle ne saurait s'excuser sous aucun rapport : la chose est évidente; ce n'est pas le mot *signifie*, mais c'est le mot *est* qui se trouve dans le texte grec » (2). Et, adressant la parole aux Zwingliens, il poursuit de cette manière : « Vous ne pouvez nier ni dissimuler la chose, puisque les exemplaires dédiés à François I^{er}, roi de France, se trouvent entre les mains de bien du monde, ayant été imprimés à Zurich en mars 1525, dans un volume in-8° » (3). Le même auteur rapporte ce qui suit au sujet des Bibles zwingliennes : « J'ai trouvé l'an 60, à Mundera, en Saxe, chez le maître d'école Humbert, non sans en être beaucoup surpris et troublé, que les paroles du Fils de Dieu avaient été perverties à la manière du fantasque Zwingle. Car dans chacun des quatre endroits,

(1) ZWINGLE, *De verâ et falsâ religione*, Opp. t. II, fol. 210 a : « Sic ergò habet Lucas : Et accepto pane, gratias egit, fregit et dedit eis dicens : Hoc SIGNIFICAT corpus meum. »

(2) CONRAD SCHLUSSELBURG, *Theologia Calvinist.*, l. II, fol. 43 b : « Non potest hoc scelus Zwinglii ullo colore excusari; res est manifestissima. In græco textu non habetur significat, sed est. »

(3) *Ibid.* fol. 44 a : « Nec potestis rem inficiari, aut occultare, quia exemplaria Francisco regi Galliarum à Zwinglio dedicata sunt in plurimorum hominum manibus, excusa Tiguri, etc. »

Matt. xxvi, Marc, xiv, Luc, xxii, I Cor. xi, où sont rapportées les paroles de l'institution du testament du Fils de Dieu : *Ceci est mon corps, Ceci est mon sang*, le texte s'est trouvé falsifié de cette manière : *Ceci signifie mon corps, Ceci signifie mon sang* » (1).

Joignons à tout cela l'artifice dont il se servait pour insinuer sourdement ses doctrines, afin qu'on n'en découvrit pas la malice et la turpitude dans leur nudité avant que son parti fût suffisamment affermi. Il nous suffira ici de rapporter ses paroles mêmes : « Il faut donc faire cela avec prudence, peu à peu et en ne s'adressant d'abord qu'à un petit nombre de personnes, à qui on puisse se fier pour cette affaire délicate » (2). Il s'explique encore plus clairement là-dessus dans son principal ouvrage : *De la vraie et de la fausse religion*, qu'on a surnommé le chant du cygne, et où se lisent les paroles suivantes : « Nous revenons ici sur ce que nous avons dit ailleurs, à condition toutefois qu'on admette ce que nous écrivons dans la quarante-deuxième année de notre âge, de préférence à ce que nous avons écrit n'ayant encore que quarante ans, dans un temps, comme nous l'avons dit, où nous consultations plutôt l'in-

(1) *Ibid.* : « Ego in Saxoniae oppido Munderâ, an. 60 apud scholeæ rectorem Humbertum, non sine insigni admiratione et animi perturbatione, verba Filii Dei ad imitationem Zwinglii somniantoris depravata esse deprehendi. Nam in omnibus illis quatuor locis MATT. 26, MARC. 14, LUC. 22 et I Cor. 11, ubi verba institutionis Testamenti Filii Dei recensentur : *Hoc est corpus meum ; Hic est sanguis meus*, in hunc modum textus erat falsatus : *Hoc significat corpus meum : Hic significat sanguinem meum.* »

(2) In lib. *Epist. Oecolampadii et Zwinglii*, l. IV, p. 869.

térêt du moment que la vérité..., crainte que les chiens et les pourceaux ne détruisissent notre œuvre à peine commencée » (1). C'est-à-dire qu'il s'était muni d'astuce pour dissimuler à propos un enseignement dont les monstruosité auraient révolté dans le principe des esprits non suffisamment disposés.

La conduite de Zwingle nous rendra palpables l'*inconstance* et la *contradiction* de ses doctrines. D'abord, se contentant de dogmatiser simplement, il n'avait rien innové dans le culte et la discipline catholiques, jusqu'à ce que, se sentant plus fort, à la suite d'une controverse qu'il avait eu à soutenir contre les catholiques devant le sénat de Zurich, il déterminât les magistrats à abolir par un édit une partie du culte. Bientôt, allant plus loin, il provoqua la destruction des images, l'abolition de la messe, et fit tant qu'à la fin l'exercice de la religion catholique fut entièrement proscrit (2). Outre cela, il avait d'abord enseigné le pur pélagianisme, en attribuant l'œuvre du salut éternel aux forces de la nature et du libre arbitre, au point de soutenir que Socrate, Aristide, Numa, Camille, les Scipions, Caton, Thésée, Hercule et d'autres héros ou demi-dieux du paganisme avaient obtenu la vie éternelle par

(1) *De verâ et falsâ rel.*, fol. 202 : « Retractamus igitur hic quæ
« illic diximus, tali lege, ut quæ hic damus anno ætatis nostræ 42
« propendeant eis, quæ quadragesimo dederamus, quandò, ut
« diximus, tempori potiùs scripsimus quàm rei... ne inter initia
« canes et porci nos rumpant. »

(2) Voir BERGIER, *Dict. de théol.*, t. IV, art. *Zwingle*; HALLER, *Hist. de la réf. prot. dans la Suisse occid.*; BOSSUET, *Hist. des variations*, l. II, § 19 et suivants; TREVERN, *Disc. amic. lett.* append. 2.

leurs vertus morales (1); mais, plus tard, il ne fit pas difficulté de prêcher, concurremment avec les luthériens, l'inutilité des bonnes œuvres pour le salut, et, en conséquence, de taxer d'hyperbole les paroles du Sauveur : *Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements* (2).

De même, dans le colloque d'Altembourg, il convint avec les luthériens d'enseigner à l'avenir que « quiconque attribue le salut éternel à la pratique des bonnes œuvres s'écarte de la parole de Dieu...; que c'est à la foi seule que le Christ a attaché la vie éternelle; qu'on ne lit nulle part que la vie éternelle soit l'effet des bonnes œuvres, parce que cette doctrine anéantirait le bienfait de la rédemption » (3). Et il ne s'en tint pas là; mais il en vint jusqu'à prétendre en diverses manières que Dieu lui-même est l'auteur du péché; qu'il met l'homme dans la nécessité de pécher, qu'il le pousse à commettre les crimes les plus énormes, qui, par conséquent, sont l'œuvre de Dieu. Nous rapporterons plus bas ses paroles mêmes. Qu'il nous suffise, en attendant, d'avoir indiqué ces points pour mettre sous les yeux

(1) Voir ECHARTUS dans le *Recueil de contro.*, Leipsick, 1609, c. 19, p. 427.

(2) ZWINGLE, *De Provid. Dei*, 1581, fol. 137 a vers la fin : « Sed contra ista sunt hyperbolæ; et hyperbolæ, *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata...* et quæcumque alia promissa nostris operibus facta sunt. »

(3) *Colloq. Allemb.*, édit. de l'an 1570, *Respons ad excusat. corrupt.*, *De corrupt.* VIII, fol. 180 a vers le milieu : « Quicumque pro bonis operibus docet dari vitam æternam, is à verbo Dei deviat... Christus tribuit fidei vitam æternam, nusquam legis pro bonis operibus dari vitam æternam, quia hæc doctrina Christi beneficium delet. »

l'inconstance et les contradictions de Zwingle dans son nouvel enseignement, qui, à l'exception de quelques articles, est tout-à-fait semblable à celui de Luther, tous les deux ayant également puisé à la même source, c'est-à-dire dans les ouvrages de Wicleff et des hussites.

Et pour qu'il ne manquât rien à la ressemblance entre les deux hérésiarques, Zwingle, lui aussi, se maria quoique prêtre. Il épousa une riche veuve et mena une vie très licencieuse ; si bien que beaucoup même de protestants l'ont considéré comme réprouvé, et comme puni visiblement de Dieu. Donnons pour preuve de notre assertion quelques extraits de ces héros de la Réforme. Oëcolampade, l'ami intime et le compagnon inséparable de Zwingle, l'accuse de s'être immiscé sans mesure dans les choses du siècle et les affaires de la politique (1). Gualter dit de lui dans son *Apologie* : « Nos habiles critiques n'ont pas honte de dire qu'il est mort dans le péché, et qu'ainsi il n'est qu'un enfant de perdition » (2). Schlüsselbourg l'appelle un *homme de triste mémoire* (3). Hospinien écrit de lui : « Luther affirme que Zwingle a été misérablement tué dans un combat par les papistes, et qu'ainsi il est mort dans ses

[1] OECOLAMP., *Epist. Oecolamp. et Zwingl.*, l. IV, p. 981 : « Fretus ego consuetudine nostrâ semel atque iterum dehortabar, ne se ingereret negotiis parùm evangelicis... Jam esto, zelus illi immoderatio fuit et parùm decorus. »

[2] GUALTER, *Apol.* fol. 31 b : « Nostri illi perquàm egregii censes ipsum (Zwinglium) in peccatis mortuum, et proinde gehennæ filium esse pronuntiare non verentur. »

[3] SCHLUSS. *Theol. Calvin.*, dans l'avant-pr. vers la fin : « Infelicitis memoriæ virum. »

péchés » (1); enfin « qu'il désespérait absolument du salut de son âme » (2). Telle est l'opinion que Zwingle s'était acquise, par sa vie déréglée, auprès des protestants eux-mêmes; tel est le jugement qu'ont porté de lui les chefs de la Réforme. Est-ce bien là un guide qui convienne pour nous conduire au salut ?

§ III. — CALVIN.

Calvin, déjà ecclésiastique, eut pour maître un émissaire luthérien. — Il se détermina par vengeance à se faire novateur. — Convaincu de sodomie, il est condamné à être marqué d'un fer chaud. — Tous les écrivains du temps s'accordent à lui reprocher un orgueil et une arrogance intolérable. — Sa conduite justifie bien ce reproche. — Caractère dissimulé et odieux de ce nouveau réformateur. — Il corrompt la Bible pour la faire servir à son dogmatisme. — Inconstance et contradictions palpables de Calvin, relativement aux articles de foi. — Son mariage. — Sa conduite tyrannique.

Le troisième coryphée de la réforme du xvi^e siècle est Jean Calvin, dont la célébrité est égale sous tous les rapports à celle des deux premiers. Tout jeune encore, il avait été pourvu d'un bénéfice ecclésiastique à Noyon en Picardie, sa ville natale, puis d'une cure un peu plus riche, non loin de cette même ville. Au moyen de ces sortes de revenus ecclésiastiques, il put faire ses études à Orléans et à Bourges, où il eut pour professeur de grec un certain Wolmar, qui n'était qu'un émissaire

(1) HOSPIN. *Hist. sacram.*, part. II, édit. de 1544, fol. 187 : « Lutherus dicit Zwinglium miserrimè in prælio à papistis interfectum, ideòque in peccatis suis mortuum esse. »

(2) *Ibid.* : « Lutherus se de animæ Zwinglii salute omninò desperare dicit. »

de Luther, envoyé comme tant d'autres en divers pays pour y propager les nouvelles doctrines. Ce fut par un tel maître que Calvin fut initié au nouvel Evangile. Il en avait déjà l'esprit et le cœur tout remplis, quand il se rendit à Paris. C'est qu'il aspirait à un autre bénéfice plus riche que celui dont il était dès lors en possession ; pour l'obtenir, il eut recours à la brigue, menaçant en même temps, si sa demande ne lui était accordée, de tirer de ce refus une telle vengeance qu'on en parlerait dans l'Église cinq cents ans et au-delà. Toutefois, le bénéfice lui fut refusé, et passa au fils d'un connétable de France. Il en fut tellement outré, qu'à partir de ce moment il se mit à exécuter sa vengeance préméditée, en semant les premiers germes de sa réforme (1). Ainsi donc, ce ne fut ni l'amour de la vérité, ni le zèle de la gloire de Dieu, ni la réforme des abus de l'Église réels ou supposés, qui furent les motifs de sa résolution ; mais un ignoble esprit fut uniquement ce qui le porta de même à innover dans la doctrine. Et pourtant il avait bien mérité le refus du bénéfice objet de ses désirs, par sa conduite immorale et par la dissolution de ses mœurs, qui l'avait fait condamner, comme convaincu de sodomie, par le magistrat de Noyon, à être marqué du fer chaud (2) : circonstance qui lui valut le surnom insultant de *Stigmatisé* (3).

(1) Voir FREUDENFELD, *Tableau analyt. de l'hist. univ.*, Paris, 1848, 2^e part., *Hist. mod. — Apostasie des peuples. — Origine de la Réformation Calvin.*, p. 369.

(2) LESSIUS discute ce fait en détail dans l'opusc. intit. : *Consultat. de relig.*, c. 3, *Utrum Calvinus fuerit convictus sodomizæ et ob hanc causam stigmatè inustus.*

(3) Je me bornerai à rapporter les paroles du protestant SCHLUS-

Que le caractère ensuite de Calvin, ou l'*esprit* qui dominait en lui, fût une arrogance et un orgueil insupportable, c'est ce que nous attestent unanimement les écrivains contemporains. En effet, pour ne rien dire du ton méprisant avec lequel il traite les anciens Pères, soit chacun à part, soit collectivement, toutes les fois qu'il les voit enseigner une doctrine contraire à celle qu'il avait inventée lui-même ; de la manière dont il parle de l'antiquité chrétienne, toujours pour la même raison : « Je ne puis pas, disait-il, excuser la pratique de l'ancienne Église » (1) ; laissant, dis-je, tout cela, qui montre en lui cependant un orgueil à peine croyable, essayons de fournir d'autres preuves non moins évidentes de son outrecuidance démesurée. Il s'arrogeait une dictature

SELBOURG qui, dans l'ouvr. cit. *Theol. Calvin.*, publié l'an 1590, l. II, fol. 72 a, s'exprime ainsi : « Hic publicis scriptis Calvino ob-
« jiciuntur (in quibus de ipsius aselgiâ, variis flagitiis, et libidini-
« bus, ob quas stigma ferro candenti dorso Calvini impressum
« fuerat) ad quæ non video solidam et luculentam aliquam refuta-
« tionem. » Le même fait est confirmé par BOLSEC (*Vie de Calvin et de Théod. de Bèze*, réimprimée à Genève en 1835), et n'a pu être nié, même par WHITAKER, qui ne trouva rien autre chose à répondre au P. CAMPION, sur le reproche fait par celui-ci à Calvin dans ses *Dix raisons* d'avoir été un *profugum stigmaticum*, sinon que : « Si stigmaticus fuit Calvinus, fuit etiam Paulus, fuerunt
« alii. » DURCO (*contra Whitak.*) releva la comparaison profane et sacrilège de Whitaker, qui n'eut plus rien à répondre. Les protestants modernes n'osent plus nier cette circonstance ignominieuse de la vie de leur père. BOST ne sait se tirer de ce pas que par une impertinente invective contre les catholiques. Mais que pouvait-on attendre autre chose de ce piétiste grossier et fougueux ? Voir la *Réponse à l'écrit de M. A. Bost*, par M. SUCILON, Paris, 1841, avant-prop., p. 199.

[1] *Libell. de Cœnâ Domini*, imprimé parmi ses traités théolog., 1597, fol. 7 b : « Neque tamen possum veteris Ecclesiæ consuetudinem excusare. »

sans bornes et de tout point tyrannique, puisque, en même temps qu'il rejetait l'autorité de l'Église pour mettre à la place l'interprétation individuelle et le sens privé de chacun, il voulait que sa propre interprétation toute seule prévalût sur celles de tous les autres. Malheur à celui qui aurait été assez hardi pour contredire ses opinions! Les épithètes de *pourceau*, *d'âne*, *de chien*, *de taureau*, *d'ivrogne*, *d'enragé*, ne lui coûtaient rien contre quiconque osait lui résister.

Westphale, luthérien, lui ayant reproché d'être un déclamateur, Calvin, pour lui prouver qu'il ne l'était pas, lui répondit en ces termes : « Ton école n'est qu'une puante étable de pourceaux... M'entends-tu, chien? m'entends-tu bien, frénétique? m'entends-tu bien, grossebête? » Jean-Jacques a donc eu grandement raison d'écrire : « Quel homme fut jamais plus tranchant, plus impérieux, plus affirmatif, plus divinement infallible à sa manière? La moindre opposition qu'on se hasardait à lui faire était toujours une œuvre de Satan, un crime digne du feu » (1). C'est ce qu'éprouvèrent entre plusieurs autres Gentilis et Servet, le premier trop heureux de n'être que banni, le second brûlé vif à petit feu avec d'horribles raffinements de cruauté, commandés par ce même Calvin, qui se faisait un bonheur du spectacle de ses tourments. Aussi le traducteur anglais de Mosheim, tout admirateur qu'il est de Calvin, est-il obligé d'avouer de lui que c'était un esprit opiniâtre, implacable et turbulent comme on en voit peu (2).

(1) Voir FELLER, *Dict. hist.*, art. *Calvin*.

(2) T. IV, p. 91, *note*.

Calvin est la figure la plus sinistre que nous présente la prétendue réforme ; vrai monstre de corruption et d'hypocrisie qui se traîne dans l'ombre, tous ses pas sont calculés, et ses yeux étincelants d'une flamme impure semblent lancer des regards mortels comme ceux du basilic (1) : caractère odieux, qui certes ne saurait être celui d'un apôtre et d'un envoyé de Dieu. Il vit bien lui-même qu'il s'était arrogé une autorité exorbitante, puisque, avant de mourir, il conseilla au clergé de Genève de ne pas lui donner de successeur (2).

Les *procédés* employés par Calvin pour justifier sa doctrine ne furent pas plus honnêtes que ceux des deux autres chefs de la Réforme, Luther et Zwingli. Comme eux, il osa falsifier et corrompre les saintes Écritures, qu'il ne donnait pas moins pour l'unique règle de foi. Charles Dumoulin, qui était lui-même calviniste, accuse Calvin d'avoir dans son *Harmonie* altéré de toutes manières le texte des Évangiles, comme la

(1) Voir FREUDENFELD, op. et l. cit.

(2) SPON, *Hist. de Genève*, t. II, p. 3; voir aussi BERGIER, *Dict. théol.*, art. *Calvin*. Personne n'a mieux dépeint, ou pour mieux dire, stigmatisé Calvin, que le calviniste GALIFFE, dans ses *Notices généalogiques*, t. III, Genève, 1836, p. 21 et suiv., où il ne fait pas difficulté de l'appeler un *buveur de sang* : « Ce nom cri-minellement fameux, qui dressa l'étendard de l'intolérance la plus féroce, des superstitions les plus grossières, et des dogmes les plus impies; épouvantable apôtre, à l'inquisition duquel rien ne pouvait échapper; qui dans les deux années 1558 et 1559 fit exécuter quatre cent quatorze jugements en matière criminelle, etc. » Et il prouve chacune de ces assertions par les écrits mêmes de Calvin, par les archives publiques et authentiques de Genève. Malgré cela, Bost appelle Calvin un *homme de Dieu* ! Voir SUCILLON, *Réponse à l'écrit de M. Bost.*, Paris, 1841, *Avant-propos*, p. 180 et suiv.

chose est assez claire d'elle-même ; d'avoir fait violence à la lettre, de s'être permis plus d'une fois des transpositions et des additions au texte sacré (1). Mais Calvin va nous fournir lui-même la preuve de la fidélité avec laquelle il traduit l'Écriture sainte sur le grec ; nous n'en citerons que quelques exemples. On sait que Calvin, comme les autres réformateurs, avait en aversion le célibat. Pour faire entendre en conséquence que les apôtres avaient des femmes et vivaient avec elles, comme il avait à traduire le passage des Actes où saint Luc rapporte que les apôtres, retirés dans le Cénacle avec la multitude des disciples, y persévéraient dans la prière avec les femmes, avec Marie, mère de Jésus, et avec ses frères (2), il travestit de la manière suivante le texte sacré : « Tous de concert persévéraient dans l'oraison et la prière avec *leurs* femmes » (3). Il ne pouvait cependant nier que saint Mathieu, xxvii, 55, ne se fût servi de la même expression, en grec *γυναικας*, qu'ici saint Luc, en parlant des femmes qui avaient accompagné le Sauveur depuis le pays de la Galilée. Autre exemple : c'est un article de la doctrine de Calvin, que les sacrements n'ont aucune vertu en eux-mêmes, mais que ce sont simplement des signes propres à exciter la foi. L'Écriture enseigne cependant le con-

(1) Voici les paroles de DUMOULIN dans sa *Translat. Test. Nov.*, fol. 110 : « Calvinus in suâ *Harmoniâ* textum evangelicum desultare facit sursùm versùm, ut res ipsa indicat, vim infert litteræ evangelicæ, et illam multis in locis transponit, et insuper addit litteræ. »

(2) *Act.* I, 14.

(3) CALVIN, in *Act.* I, 14 : « Hi omnes perseverabant unanimiter in oratione et precatione cum uxoribus. »

traire, et l'Apôtre attribue au baptême la communication de l'Esprit-Saint dans son épître à Tite : *Il nous a sauvés par l'eau de la renaissance et par le renouvellement du Saint-Esprit qu'il a répandu sur nous avec une riche effusion* (1). Calvin donc que fait-il ? Il corrompt le texte sans scrupule, et l'adapte à ses opinions en faisant dire à l'Apôtre : *Il nous a sauvés par l'eau de la renaissance du Saint-Esprit, qu'il a répandue sur nous*, faisant ainsi disparaître le mot *renouvellement* et s'accorder l'expression *qu'il a répandue avec l'eau*, au lieu de faire s'accorder cette expression *qu'il a répandu avec le Saint-Esprit* (2). Or, Calvin a rempli sa version de l'Écriture sainte d'altérations de cette espèce, afin de justifier ses nouvelles doctrines, et il les a de même glissées partout dans ses commentaires. Quelle est l'extravagance ou l'impiété qu'on ne puisse de la même manière appuyer de textes de l'Écriture, de cette unique règle de foi proclamée par les fondateurs du protestantisme ?

Pour passer à un autre point, *l'inconstance* et les *contradictions* les plus honteuses non-seulement abondent dans Calvin, mais ont donné occasion à ses partisans de se diviser entre eux, et de faire schisme les uns d'avec les autres. C'est là en effet ce qui a donné naissance aux divers partis des gomaristes, des arminiens, des antilapsaires, des postlapsaires, des calvinistes rigides et des calvinistes relâchés, que Bossuet nous fait connaître en détail dans son *Histoire des*

(1) *Tit.* III, 5.

(2) voir l'ouvr. intit. : *Errata on the protestant Bible*, par THOMAS WARD, Dublin, 1841.

variations (1). Et de fait, quelles contradictions plus manifestes que d'admettre que Dieu est l'auteur du péché, qu'il force l'homme et le nécessite au péché, et en même temps de déclarer l'homme coupable et digne de damnation éternelle; que d'admettre un état de sainteté et de grâce, qui n'empêcherait pas de se damner celui qui mourrait dans cet état; que d'enseigner que la vraie foi est inséparable de l'amour de Dieu et des bonnes œuvres qui en sont le fruit nécessaire, et d'enseigner en même temps que la foi peut subsister sans les bonnes œuvres et même au milieu des plus grands crimes; que tous les enfants nés de parents chrétiens, et par conséquent, ainsi le veut Calvin, nés d'élus ou de prédestinés (tels que le sont sans doute les calvinistes), sont sanctifiés même avant le baptême, comme compris dans l'alliance faite par Dieu avec Abraham et avec tous ses descendants, et qu'ils sont par conséquent justifiés, avec l'assurance de l'inamissibilité de la grâce, et par conséquent *tous élus, tous prédestinés*, et de ne vouloir pas cependant que tous soient sauvés ou que tous soient prédestinés? Et de même de tant d'autres contradictions semblables. Telle est pourtant la doctrine de Calvin, professée par toute la Réforme orthodoxe, définie en outre par le synode de Dordrecht contre les remontrants (2). Ce sont là des énormités qui sautent aux yeux même des plus aveugles. Je pourrais justifier chacun de ces articles par la citation des paroles mêmes de Calvin; mais pour éviter

(1) Liv. XIV.

(2) *Ibid.* § 52 et suiv.

d'être trop long, je renvoie le lecteur à l'ouvrage déjà cité de Bossuet ; peut-être aussi par la suite reviendrai-je sur quelques-uns de ces points, afin de dissiper toute ombre de doute sur ce sujet.

Enfin, pour dire un mot de la *conduite morale* de Calvin, outre ce que nous avons déjà rapporté de la dissolution de ses mœurs, antérieure même, comme on l'a vu, à sa prétendue réforme, c'est un fait connu qu'il s'éprit d'amour pour la célèbre anabaptiste Idelette. Après l'avoir attirée à son parti en lui faisant quitter sa secte, il se maria avec elle. Ce qu'il fit peut-être pour vérifier le mot d'Érasme, que toutes ces belles réformes finissaient, comme les comédies, par des mariages. A son orgueil révoltant il mêlait une modestie affectée, et en faisait même ostentation ; il se vantait de son sang-froid et il était, comme le décrit Berault-Bercastel, d'après Bossuet, d'une malignité profonde et d'une amertume de langage mille fois plus odieuse que la colère impétueuse et insolente de son devancier Luther ; orgueil et malignité qui perçaient à travers tous les voiles dont il s'efforçait de les couvrir ; qui, malgré la bassesse de ses traits et de sa physionomie, se produisaient sur son front terne, dans ses regards altiers, dans la rudesse de ses manières, dans tout son maintien et dans l'intimité de ses entretiens, où, s'abandonnant à son humeur triste et superbe, il traitait les ministres ses collègues avec toute la dureté d'un despote entouré d'esclaves (1). Son maître lui-même, Melchior Wolmar,

[1] *Hist. du christ.*, liv. LXIII, § 255, où l'auteur fait le parallèle de Luther et de Calvin.

en parle ainsi : « Calvin, je le sais, est méchant et emporté. Tant mieux ! c'est l'homme qu'il nous faut pour avancer nos affaires » (1). Bucer, qui fut depuis disciple de ce même Calvin, l'appelle « un écrivain possédé de la passion de médire, un chien enragé » (2). Baudouin protestait qu'il ne pouvait supporter Calvin, « à cause de sa soif insatiable de vengeance et de sang » (3). Je pourrais composer une longue liste de témoignages semblables, tous d'auteurs protestants, qui s'accordent unanimement à nous faire le plus affreux portrait de ce monstre réformateur. Mais, pour ne pas excéder, je m'arrête ici, en laissant le lecteur à même de juger par ces traits esquissés rapidement quelle pouvait être la conduite morale d'un homme de cette trempe, que quelques Italiens voudraient nous proposer pour guide dans la voie de la vérité et du salut.

(1) Voir FREUDENFELD, ouvr. et passage cités, p. 40, note 1.

(2) « Scriptor maledicendi studio infectus, canis rabidus. »
Ibid.

(3) *Ibid.* Voir de plus la *Discussion amicale* de feu Mgr de TREVERN, l. c.; AUDIN, *Hist. de la vie de Calvin*, t. II, c. 16.

§ IV. — PARALLÈLE ENTRE LES CHEFS DE LA
RÉFORME.

Vils motifs qui poussèrent ces réformateurs à se révolter contre l'Église. — Ils se proposèrent toute autre chose que de réformer les abus. — Jugement porté par un protestant sur leur conduite immorale. — Triste mort de Luther. — Fin tragique de Zwingle. — Mort ignominieuse et désespérée de Calvin. — Affreuses doctrines de ces chefs de sectes — sur Dieu et sur l'homme. — Réintégration de l'arianisme et du pélagianisme. — La manière dont ils se jugeaient eux-mêmes entre eux. — Guerre qu'ils se firent. — Corollaires.

Il est naturel d'inférer de ce que nous avons rapporté historiquement dans les paragraphes précédents, qu'aucun des trois chefs de la prétendue réforme n'a eu pour motif, soit la gloire de Dieu, soit le désir de purifier l'Église des abus réels ou supposés qui y auraient pris racine. Si tel avait été en effet le principe de leur détermination à cette grande entreprise, il leur aurait suffi de rappeler les fidèles à l'observance plus exacte de l'enseignement catholique, qui de sa nature porte l'homme au sommet, et même au beau idéal de la perfection comme de la vertu. C'est aussi ce qu'ont fait dans tous les temps ces véritables grands hommes qui, mus par l'esprit de Dieu, se sont élevés dans l'Église à diverses époques pour opposer une digue au relâchement de la discipline et des mœurs. Les fruits abondants de toute espèce qu'ils ont recueillis de leurs efforts en sont la preuve évidente. Mais les chefs de la réforme du xvi^e siècle n'eurent pour mobile, dans les innovations et les troubles qu'ils suscitèrent, que des

ressentiments particuliers, que des désirs impuissants de vengeance pour des torts réels ou imaginaires qu'ils reprochaient à l'Église. Ils n'ont donc fait qu'obéir à une passion abjecte sous le séduisant prétexte d'une réforme à laquelle ils ne songeaient ni ne voulaient songer, comme le prouvent et leurs actes et leurs principes mêmes. Le protestant Cobbett a donc bien eu raison d'écrire que « jamais peut-être le monde ne vit dans un même siècle une collection de misérables et de scélérats tels que Luther, Zwingle, Calvin, Bèze et les autres célèbres *réformateurs* de la religion catholique. Tous, de l'aveu même de leurs propres sectateurs, étaient diffamés par les vices les plus honteux. Le seul point de doctrine sur lequel ils fussent d'accord entre eux était l'inutilité des bonnes œuvres. Leur vie sert à prouver combien ils étaient sincères dans leurs principes, et il n'en est pas un seul parmi eux dont les actions n'aient pas mérité toutes les rigueurs de la justice humaine(1). » Nous parlons plus loin de Bèze; pour le moment, nous nous bornerons à justifier cette assertion de Cobbett, en faisant voir qu'il est encore resté en deçà de la vérité. Nous avons déjà fourni les preuves de leur orgueil et de la dissolution des mœurs de chacun d'eux, et le peu que nous en avons dit doit suffire pour faire concevoir sans peine à tout le monde combien ils se sont signalés en ce point.

Tous les trois aussi ont terminé leur carrière par une mort funeste, ou en rapport avec leurs principes. Luther,

(1) *A History of the protestant Reformation*, by W. COBBETT, Londres, 1829, c. VII, n. 200.

après avoir passé le dernier jour de sa vie à tenir à table des propos bouffons et grossiers dans la société de ses amis et des compagnons inséparables de ses débauches ; après avoir gravé sur les murailles un monument de sa rage anti-papale (1) ; après avoir donné ses dernières instructions à ses disciples de cette manière : « Priez pour le Seigneur notre Dieu et son Évangile, afin qu'ils soient sauvés ; car la colère du concile et de ce misérable pape est allumée contre lui » (2) ; à peine eut-il terminé son joyeux banquet à Eisleben, son pays natal, où il se trouvait pour le moment, qu'il fut frappé tout-à-coup d'une apoplexie foudroyante, au jugement du médecin qui vint pour le visiter, et le trouva mort à son arrivée (3). Tels furent ses derniers moments, quoi qu'aient

(1) Il écrivit, sur la paroi de la chambre où il était, ce vers latin :

Pestis eram vivus, moriens ero mors tua, Papa.

Voir RAREBERGIUS, hist. ms. Seckend., l. III, sect. 35, § 134.

(2) DE WETTE, V, 778, 785; KEIL, *Vie de Luther*, III, 267.

(3) Voir *Epist. german., cujusd civis Mansfeld. narratio hist. de ultimis Mart. Luth. actis et ejus obitu*, à la fin de l'Histoire de J. COCHLÉE *De actis et script. Mart. Lutheri*, Cologne, 1568, où on lit ces mots : « Feriâ quartâ, in cœnâ rursus valdè lætus « fuit, et facetiis fabulisque recitandis dicax omnibus movens risum. At circiter horam octavam conquestus est se aliquantulum malè habere... Post medium noctis repente vocati sunt ad eum duo medici, quorum alter doctor, alter magister erat; qui ubi advenerunt, non repererunt in eo ullum amplius pulsum... Contenderunt autem inter se duo illi medici de genere mortis. « Doctor dicebat apoplexiam fuisse : visa est enim tortura oris, et « dextrum latus totum obfuscatum. Magister verò, qui putabat « tam sanctum virum non debere manu Dei per apoplexiam interiri; dicebat esse catharum suffocativum. » Outre les deux auteurs cités dans la note précédente, AUDIN, *Histoire*, etc., t. I, c. 22, et DELLINGER, *La Réforme*, t. III, p. 260 et suiv., donnent le même récit pour le fond de la mort de Luther.

pu en écrire ses panégyristes ou ses disciples, jusqu'à vouloir persuader au peuple qu'il n'était pas mort, mais qu'il avait été ravi au ciel comme Élie et Hénoc (1). La vérité est qu'il fit aux yeux de la foi la mort la plus triste et la plus misérable.

Zwingle ne termina pas mieux ses jours. Une conférence générale avait été convoquée à Baden : Zwingle n'osa pas y paraître ; mais ses disciples y furent confondus. Cette défaite n'eut d'autre effet que d'augmenter l'audace des protestants, infidèles à leurs promesses ; et comme ils ne cessaient d'insulter les catholiques, ceux-ci eurent enfin recours aux armes. Une bataille sanglante eut lieu à Cappel, où il fallut que Zwingle prît part pour céder aux instances de ses partisans. Ce misérable y fut frappé à mort, et sur le refus trois fois répété qu'il fit de se confesser, un soldat catholique l'acheva ; son corps fut livré aux flammes (2), et une mort sanglante termina ainsi la vie d'un homme qui a fait verser, et fera peut-être verser encore tant de sang.

Une fin non moins déplorable et non moins désespé-

(1) *Ibid.* fol. 332 : « Vellent libenter omnibus persuadere, quòd « mortem ille non gustaverit, sed velut Enoc aut Elias, aut Joan- « nes Evangelista, sine morte translatus sit. Allegant enim illud « verbum Christi, JOAN. VIII : *Si quis sermonem meum servave- « rit, non gustabit aut videbit mortem in æternum.* » A quoi ne porte pas l'amour-propre de secte ?

(2) Il restait étendu sur le champ de bataille, lorsqu'un soldat d'Unterwald l'ayant reconnu : « Ulrich, lui cria-t-il par trois fois, veux-tu te confesser ? » Zwingle fit un signe négatif. « Recommande ton âme à la sainte Vierge, » reprit le soldat ; et sur un nouveau refus de l'hérésiarque, encore plus expressif que le précédent : « Eh bien, va-t-en au diable ! » dit le soldat, et il l'acheva. Voir la *Biographie univers.*, par MICHAUD, art. *Zwingle* ; FREUDENFELD, *Tableau*, etc., p. 369.

rée fut celle de Calvin. Voici en quels termes elle a été décrite par le protestant Schlüsselburg : « Tel fut le coup dont Dieu frappa cet hérétique de sa main puissante, qu'il exhala misérablement sa méchante âme en désespérant de son salut, en invoquant les démons et en proférant les jurements les plus exécrables et les blasphèmes les plus affreux. Calvin mourut de la fièvre pourprée, dévoré dans les parties honteuses par une fourmilière de vers, et consumé par un abcès ulcèreux dont l'odeur infecte ne pouvait être supportée par aucun des assistants » (1). Ce récit se trouve confirmé par un disciple de Calvin lui-même, Jean Haren, qui fut témoin oculaire de sa mort, et qui l'a rapportée de la manière suivante : « Calvin est mort dans le désespoir, d'une de ces morts honteuses et dégoûtantes dont Dieu a menacé les impies et les réprouvés, et après avoir été tourmenté par de longues et horribles souffrances : je puis l'attester en toute vérité, puisque j'ai vu de mes yeux sa fin funeste et tragique » (2). C'est-à-dire qu'il est mort en désespéré, lui qui avait enseigné la cer-

(1) Op. cit. *Theol. Calvin.*, 1594, l. II, fol. 72 a : « Deus manu
« suâ potenti ad eum hæreticum percussit, ut desperatâ salute,
« dæmonibus invocatis, jurans, execrans, et blasphemans miser-
« rimè animam malignam exhalavit. Obit autem Calvinus morbo
« pediculari, vermibus circa pudenda in apostemate, seu ulcere
« fœtentissimo crescentibus, itâ ut nullus assistentium fœtorem
« ampliùs ferre posset. »

(2) JO. HARENIUS, *De vitâ Calvinii* : « Calvinus in desperatione
« finiens vitam, obiit turpissimo et fœdissimo morbo, quem Deus
« rebellibus et maledictis comminatus est : priùs excruciatu et
« consumptus : quod ego verissimè attestari audeo, qui fu-
« nestum et tragicum illius exitum his meis oculis præsens
« conspexi. »

titude absolue de sa justification et de sa prédestination à la gloire du ciel par la foi et en vertu d'une sainteté inamissible. Quelle leçon !

Pour ce qui concerne leurs doctrines, voici quels en furent les principes fondamentaux, et également admis par tous les trois : 1° le dogme de l'inutilité des bonnes œuvres pour le salut (1) ; 2° l'horrible doctrine que Dieu est l'auteur du péché, qu'il pousse l'homme à pécher par une nécessité irrésistible, et qu'on doit lui attribuer toutes les mauvaises actions qui se commettent, aussi bien que les bonnes (2) ; 3° que, par suite du péché

(1) Voir plus haut. Je me contenterai ici de rapporter le blasphème suivant de Luther qui se lit dans son *Comment. ad Gal.*, édit. d'Irmisher, I, 299 : « Si Christus specie irati iudicis aut legislatoris apparuerit, qui exigit rationem transactæ vitæ, certò sciamus eum furiosum esse diabolum, non Christum. »

(2) LUTHER, *Assert.* : « Nàm et mala opera in impiis Deus operatur. » *Et alibi passim.*

ZWINGLE, t. I, *De Provid.*, c. VI, fol. 366 : « In legem peccaverunt, non quasi auctores, sed quasi instrumenta quibus Deus pro suâ voluntate liberiùs uti potest, quàm pater familiæ aquam aut bibere, aut humi effundere... Neque instrumento facit injuriam, si nunc limam in malleum, et contra, malleum in limam convertat : movet ergò (Deus) latronem ad occidendum innocentem... At, inquires, coactus est latro ad peccandum ; permitto, inquam, coactum esse... impulsore Deo trucidavit latro... Non solummodò movet et impellit Deus, usque dum ille (innocens) occisus sit, sed ultrà quoque pergit... et qui impellit, agit sine ullâ criminis suspicione ; non enim est sub lege. » *Et alibi passim.*

CALVIN, *Instit.*, l. I, c. 18, § 3 : « Jam satis apertè ostendi, Deum vocari eorum omnium (peccatorum) auctorem, quæ isti censores volunt otiosè tantum ejus permissu contingere. » *Et alibi passim.* Que vous semble, lecteur, de cette doctrine impie ? Eh bien, cette doctrine n'est que celle de leurs écrits que nous venons de vous mettre sous les yeux.

primitif ou originel, Adam et toute sa postérité ont été dépouillés du libre arbitre; 4° qu'il est devenu absolument impossible d'observer les commandements divins; 5° que Dieu n'a créé la plupart des créatures humaines que pour les damner éternellement; 6° qu'il n'y a de justifiés que les élus, et que ceux-ci ne peuvent plus pécher, ou que leurs péchés ne leur sont plus imputables dès qu'une fois ils ont reçu le baptême; 7° que par la seule imputation extérieure des mérites de Jésus-Christ, au moyen de la foi toute seule, on se trouve saint à l'égal des anges et même de la sainte mère de Dieu, eût-on d'ailleurs la conscience chargée de tous les crimes du monde (1).

Voilà les belles vérités que ces novateurs ont prétendu substituer aux corruptions et aux abus de l'Église romaine : principes tels, que le paganisme lui-même aurait rougi de les enseigner, et que, s'ils étaient mis en pratique, ils suffiraient seuls pour faire du christianisme ou de l'école de Jésus-Christ une école d'impiété et de scélératesse qui mettrait les chrétiens au-dessous des idolâtres les plus dissolus; doctrine exécrationnelle, qui attente à la liberté humaine jusque dans le sanctuaire de la conscience, qui transforme en article de foi la sujétion de tous les esprits au domaine absolu d'un Dieu qui prédestinerait, selon son bon plaisir, les uns à faire

(1) Pour ne pas trop nous allonger en rapportant l'une après l'autre les assertions de ces novateurs qui justifient la vérité des nôtres, nous renvoyons le lecteur à la *Symbolique* de MOHLER, où on les trouvera recueillies, ainsi qu'aux ouvrages de BELLARMIN, de BECAN et des autres anciens controversistes, enfin au savant ouvrage de DOELLINGER, intitulé *La Réforme*, publiée à Paris en 1850, en trois gros volumes.

le bien et les autres à faire le mal (4). Furieux de l'anathème fulminé par Rome contre de telles excentricités, les novateurs font appel à toutes les mauvaises passions contre la si *exécrable* tyrannie d'une Église qui réprouvait le dogme de l'homme-machine, et d'un Dieu sans justice et sans entrailles, prenant plaisir à dévouer au feu éternel ses propres créatures! Disons néanmoins que ces doctrines ne sont pas pleinement suivies en général parmi les protestants eux-mêmes, soit parce que beaucoup d'entre eux les ignorent, soit parce que enfin le sentiment naturel ou la conscience y répugne invinciblement. Et de là il suit que les catholiques, qui

(4) Il sera bon de donner ici quelques extraits du chef des chefs de la Réforme, c'est-à-dire de Luther; ils justifieront en partie tout ce que nous avons affirmé. Voici donc ce qu'il a écrit, *Disp.* III, thes. 28, opp. lat., Wittemberg, t. I. fol. 391 : « Ut justificatio, « quantùm potest fieri, magnificetur, peccatum est valdè magnificandum et amplificandum. » Et t. III, opp. lat., Iéna, fol. 353 : « Qui anxie laborant in operibus, faciunt sibi magnum negotium; « ægré enim revocari ad gratiam possunt. Animus autem et conscientia dùm parat opera, nihil aliud facit, quàm ut se ad diffidendum Deo exerceat, et quò magis laborat, eò firmiorem habitum gignit ad diffidendum Deo, et fidendum propriis operibus. « Hoc nunquàm facit scortum aliquod. Qui enim in apertis flagitiis « vivit, habet animum semper de peccatis saucium. Neque ulla « merita aut bona opera habet, quibus niti possit. Faciliùs autem « salvatur, quàm sanctus aliquis. »

Ibid. c. 4 : « Est nunquàm longiùs bibendum, ludendum, nugandum, atque adeò peccatum aliquod faciendum in odium et contemptum diaboli... Proindè si quandò dixerit diabolus. Noli bibere, tu sic fac illi respondeas : Atqui ob eam causam maximè « bibam, quòd tu prohibes, atque adeò largiùs in nomine Christi « bibam. Sic semper contraria facienda sunt eorum quæ Satan « vetat, etc. » On trouvera un nombre presque infini d'autres passages semblables rapportés par DÖELLINGER dans son ouvr. cit., t. III.

ont conservé les vrais principes dans leur pureté, n'ont besoin, pour réformer leur conduite morale, que de se rappeler ces saintes maximes et d'y conformer leur vie; tandis que les protestants n'ont, pour se pervertir eux-mêmes, qu'à mettre en pratique les doctrines de leurs chefs et de leurs maîtres telles qu'ils les professent en théorie. Telle est aussi la cause de la sympathie que les mauvais sujets de tous les pays laissent entrevoir pour le protestantisme.

Mais reprenons notre marche après cette digression nécessaire. En retraçant le tableau du symbolisme protestant, tel qu'il a été formulé par ses trois principaux chefs, je n'ai fait mention ni de l'arianisme soit de Luther (1), soit de Calvin (2), ni du pélagianisme de Zwingle (3), pas plus que d'autres doctrines par lesquelles ces trois réformateurs ont non-seulement ressuscité des hérésies éteintes, mais préparé la voie au socialisme et au rationalisme moderne. Je n'en ai rien dit, parce que tout cela m'aurait mené trop loin de mon principal sujet.

(1) Voici ce qu'écrit ZWINGLE sur cet article dans sa *Respons. ad confess. Lutheri*, fol. 474 b : « Nec enim hunc Lutheri sermonem « immodestiùs vel ferociùs exagitabo quo sic, inquit, hic de solâ « et unicâ divinitate dicitur, quod illa triplex et trium sit generum, quemadmodùm et tres personæ... in quibus verbis gravis-simi errores latitant, etc. »

LUTHER, en effet, dans son *Enchir. prec.*, 1543, s'exprime ainsi : « *Precatio vulgò trita, summa trinitas unus Deus miserere nostri, mihi non placet, ac barbariem sapit.* » Et dans sa réplique *contr. Latomum* : « *Anima mea, dit-il, odit ὁμοουσιον, et optimè exegerunt ariani.* etc. »

(2) BRERRELEY, *The life of Calvin*, sect. III.

(3) *Ibid.*, *The life of Zwinglius*, sect. II.

Je vais, pour clore ce paragraphe, rapporter le jugement que ces chefs de la Réforme ont porté eux-mêmes les uns des autres : comme ils se connaissaient mieux que personne, ils se sont dépeints réciproquement sous leurs traits les plus naturels. Commençons par ordre, c'est-à-dire par Luther. Voici comme il nous est dépeint par Zwingle : « Quand je lis ce livre (de Luther), il me semble voir un porceau immonde grogner en flairant de ci de là les fleurs d'un beau jardin ; c'est avec la même impureté, la même ignorance de la théologie, la même inconvenance, que Luther discourt sur Dieu et les choses saintes » (1). « Voilà, s'écrie-t-il ailleurs, comment Satan cherche à s'emparer de cet homme tout entier » (2). A son tour, Luther dit de Zwingle qu'il est *satanisé, insatanisé, sursatanisé*. Tous les deux s'envoient dévotement au diable à qui mieux mieux (3), et, dans la conférence tenue entre eux deux à Marbourg, ils se lancent l'un à l'autre d'effroyables anathèmes, se traitent de diables tous les deux, s'appellent l'un l'autre fils de Satan avec tout ce qu'ils ont de voix (4), et je crois que tous les deux avaient raison. Calvin ensuite dit en parlant de Luther : « Il est sujet à de grands

(1) ZWINGLE, opp. t. II, *Respons. ad conf. Lutheri*, fol. 474 b vers la fin : « Mihi certè cùm librum istum (Lutheri) lego, porcum « quemdam impurum in horto floribus consito fragrantissimis hinc « indè grunnire videre videor ; tàm impurè, tàm parùm theologicè, tàm impropriè de Deo, et sacris omnibus disputat Lutherus. »

(2) *Ibid.*, fol. 478 : « *En ut totum hominem istum Satan occupare conetur.* »

(3) Voir AUDIN, *Hist. de la vie de Luther*, t. II, p. 376.

(4) *Ibid.*, p. 376-388.

vices » (1). Et dans une lettre adressée à Bucer, il accuse ce même Luther de faste, de médisance, d'ignorance, de grossières bévues où il serait tombé, et d'une fierté inexcusable (2). Enfin Calvin et Luther, tant qu'ils vécutent contemporains, se firent la guerre l'un à l'autre sur l'article de la Cène, et, pour ce sujet, ils se traitaient réciproquement d'hérétiques (3).

Tous les trois rejetèrent pareillement une partie des livres saints; tous les trois traduisirent infidèlement et corrompirent dans leurs versions le texte sacré; tous les trois enfin se déchaînèrent les uns contre les autres comme des furies ou comme des animaux pleins de rage, se chargeant mutuellement de reproches et de grossières injures, et cherchant à grossir leur propre parti aux dépens de leurs rivaux.

Après cette légère esquisse, dont les écrits mêmes aussi bien que les actes de ces chefs de la Réforme ont en grande partie fourni les traits, qui osera dire, à moins de vouloir renoncer au bon sens et trahir sa conscience, que de tels hommes fussent animés de l'esprit de Dieu; qu'ils eussent en vue de procurer la sanctifi-

(1) SCHLUSSEMBURG, l. II, ouvr. cité, fol. 170 a : « *Magnis vitis laborat.* »

(2) BUCER, Genevæ, 9 janv. 1538 : « *Neque enim fastu modò, et maledicentiâ deliquit, sed ignorantia quoque et crassissimâ hallucinatione... Illum fœdissimè errare judico... Quis tamen non excuset Zwinglium præ insolenti, quam narrant, Martini ferocitate?* »

(3) Voir AUDIN, *Hist. de Calvin*, t. II, p. 14, 16.; TREVERN, *Discuss. amicale*, où l'auteur, dans un appendice exprès, rapporte au long le portrait que ces chefs de la Réforme ont fait les uns des autres.

cation des âmes; qu'ils aient eu la mission extraordinaire, comme ils se l'attribuaient à eux-mêmes, de réformer l'Église de Jésus-Christ? Certes, quiconque voudra être sincère et de bonne foi n'aura pas de peine à avouer que ces soi-disant réformateurs n'étaient que des chefs de sectes, des hommes dominés par les passions, des hommes sans probité, sans foi, et abandonnés à tous les vices. Il faudra avouer de même que leur œuvre n'a été autre chose qu'un acte de révolte contre Dieu et son Église, semblable à celle qu'ont tentée et en grande partie exécutée les autres hérésiarques leurs précurseurs. Et par conséquent, de même que les partisans de ces anciens hérésiarques n'étaient au fond que de malheureux sectaires séduits et entraînés dans l'erreur, ainsi doit-on considérer les partisans des hérésiarques nouveaux. De même encore que, dans les anciennes sociétés séparées ou retranchées de l'Église catholique, il se trouvait des hommes de talent et de science, ou qui faisaient profession de mener une vie honnête et vertueuse, de même il se trouve parmi les sectes modernes des hommes savants et des hommes aussi d'une régularité de mœurs digne d'estime et d'éloge. Mais comme les premiers, malgré tout cet étalage de génie, d'érudition et de probité, n'en étaient pas moins des hérétiques faisant partie de communions rebelles à l'Église, et aujourd'hui dissoutes, ainsi doit-on porter le même jugement de ceux qui se trouvent dans les communions inaugurées par Luther, Zwingle et Calvin, et continuées ou propagées par ceux qui ont suivi les mêmes errements. Or serait-il possible qu'un homme de sens et de conscience aimât mieux

se mettre à la suite de ces monstres de scélératesse, et se croire avec cela en sûreté devant Dieu, que d'être le fils obéissant et soumis de l'Église fondée et instituée par Jésus-Christ pour la sanctification et le salut des âmes?

CHAPITRE II.

CARACTÈRE DE CEUX QUI ONT LES PREMIERS EMBRASSÉ ET FAVORISÉ LA NOUVELLE RÉFORME.

Pour procéder avec ordre dans cet examen, nous parlerons premièrement des individus, puis des masses, en tant que celles-ci goûtèrent et savourèrent les doctrines et les enseignements de la Réforme, et qu'elles furent actives en ce point plutôt que passives. Je dis *plutôt que passives* ; car, d'ailleurs, comme nous le verrons, les peuples furent en grande partie entraînés dans la Réforme plutôt qu'ils ne l'ont cherchée ou voulue. Cette partie du peuple qui ne se prêta que passivement à la Réforme conserva en général l'antique probité qu'elle pratiquait dans le sein de l'Église catholique avant l'introduction des nouveautés qu'elle se vit imposer. Notre dessein ensuite, en parlant des principaux hommes qui eurent une si grande part à la propagation et à la diffusion de la nouvelle règle, n'est pas de tracer aussi leur biographie, ce qui serait un travail trop long et trop fastidieux, en même temps que trop inutile ; mais seulement de relever quelques-uns de ces traits saillants et proéminents qui dévoilent aussitôt le génie et le caractère d'un homme. Encore ne ferons-nous mention que des plus fameux et, comme qui dirait, des généraux de division ou des aides-de-camp ; car, pour les moins célèbres, nous ne parlons d'eux qu'en masse et d'une manière collective.

§ 1. — CARLOSTADT, MELANCHTHON, AMSDORF.

Énumération des principaux disciples des chefs de la Réforme. — Éloges que la secte a coutume d'en faire. — Carlostadt : ce qu'il était, son mariage, défi qu'il porta à Luther. — Portrait que Luther fait de lui. — Notice sur Mélanchthon. — Son caractère malin et cruel. — Son inconstance. — On en fournit les preuves. — Sa réponse à sa mère mourante au sujet de la vraie foi. — Son attrait pour l'astrologie judiciaire. — Sa fin malheureuse. — Amsdorf. — Son caractère. — Sa doctrine immorale empruntée à Luther. — Sa conduite déréglée. — Effets produits sur le peuple par ses enseignements.

Chacun des trois chefs de la Réforme eut bientôt à sa suite et pour coopérateurs de son entreprise des hommes choisis qu'ils s'attachèrent étroitement, et il convient avant tout d'en présenter la liste. Ainsi les premiers compagnons qu'eut Luther furent Carlostadt, qui se fit son disciple de son maître qu'il avait d'abord été, Philippe Mélanchthon et Amsdorf; le plus célèbre disciple de Zwingle et son compagnon inséparable fut OËcolampade, comme Bèze le fut de Calvin, et comme Bucer le fut successivement de tous les trois : tous hommes *éminents*, au dire de chacune de ces sectes; éminents, dis-je, par l'érudition et par la sainteté de leur vie; ne le cédant à personne et rivalisant avec les réformateurs eux-mêmes.

Voici, en effet, ce que Pierre Martyr dit en particulier de Mélanchthon : « Philippe Mélanchthon n'est inférieur aux anciens Pères que par l'époque où il a vécu; mais il ne leur cède en rien pour l'érudition et pour la piété, et on peut avec raison le comparer au docteur Martin Luther; car s'il ne le surpasse, il l'égalé du

moins par sa *sainteté*, par ses écrits, par sa doctrine et par ses travaux scholastiques » (1). Luther lui-même allait jusqu'à mettre Mélanchthon au-dessus de saint Augustin et des autres Pères (2). Je néglige d'autres témoignages semblables, qui tous tendent à prouver que Mélanchthon était considéré dans son parti comme l'organe de l'Esprit-Saint et comme favorisé de tant de dons surnaturels, qu'au sentiment de Luther le monde entier de cette époque n'avait personne à lui comparer sous ce rapport (3). Aussi l'avait-on surnommé *l'Étoile de Luther, Lutheri sidus* (4). Carlostadt a été exalté de même, comme l'homme qui avait annoncé *la pure parole de Dieu*, détruit les erreurs papistiques (5) et terminé sa vie *en rendant gloire, comme il fallait, au Fils de Dieu* (6). A en croire Zwingle, à peine sut-on l'interprétation que Carlostadt avait trouvée aux paroles de la consécration, qu'on accourut à Bâle en foule,

(1) PETR. MARTYR., *Defens. adv. Gardinerum*, édit. de 1581, *Dialog. de præsent. corp. Christi*, p. 109 : « Philippus Melanthon, veteribus Patribus ætate solùm est inferior, eruditione verò ac pietate non item : et cum Doctore Martino Luthero conferrì potest, nam illum sanctitate, scriptis ac doctrinâ et scholasticis laboribus adæquavit saltem. »

(2) Voir *Ministri Pinzoniensis*, etc., etc., apud STANCHERUM, fol. m. 8.

(3) PEZELIUS, *De argumentis præcip. artic.*, par. I, *Epist. dedic.* fol. B. II : « Quem (Philippum) omnes pii fassi sunt et adhuc fantentur singulare fuisse Spiritûs Sancti organum tot donis illustratum, teste Luthero, quot Deus in nullum alium hominem in hoc terrarum orbe viventem illâ ætate contulit. »

(4) HOSPIN., *Concord. discord.*, fol. 118 a.

(5) HOSPIN., *Hist. sacram.* ad ann. 1540, f. 119.

(6) *Ibid.*

chacun se faisant un honneur de charger ses épaules de ses livres, pour en remplir ensuite les villes, les bourgs, les villages, et jusqu'aux moindres hameaux (1). Quant à Amsdorf, Luther non-seulement le qualifia d'*esprit excellent* (2), mais le fit même évêque, quoiqu'il ne fût lui-même que simple prêtre, en ajoutant que son esprit reposerait sur Amsdorf; et Waller atteste qu'en effet personne n'avait autant que lui participé de l'esprit de Luther (3). Il y aurait même chose à dire des autres coopérateurs des chefs de la Réforme que nous avons nommés, et qui tous sont prônés comme des modèles de sainteté par leurs communions respectives. Tant il est vrai que la manie d'élever jusqu'au ciel ceux du parti auquel on appartient ne date pas seulement de nos jours.

Il est juste maintenant qu'après avoir entendu tant de magnifiques éloges nous fassions voir à quoi ils se réduisent en réalité, en cherchant le véritable portrait de ces hommes dans l'histoire du temps, dans les témoignages de leur contemporains, et mieux peut-être encore dans leurs faits personnels.

Je trouve sur Carlostadt que, archidiacre de Wittemberg qu'il était au moment où il avait embrassé la

(1) ZWINGLE, t. II, *Subsid. de Euchar.*, fol. 244 b : « At, ubi « Carlostadii expositionem viderunt, jam Basileam ipsi volabant, « ac libros ejus suis humeris asportantes, iis non modò urbes, op- « pida, pagosque, verùm etiam villas fermè omnes implebant. »

(2) T. II opp. Wittemb. fol. 487 : « *Optime vir.* »

(3) Lib. *Concordiæ*, Leipsick, 1581, p. 72 : « *Is inter cætera fecit mentiones Nicolai Amsdorphi, de quo Lutherus dixisset : Spiritus meus requiescit in Amsdorphio.* » Et WALLERUS : « *Nemo tantum hausit de spiritu Lutheri ac Amsdorphius.* »

Réforme, il fut le premier qui, après s'être mis à la suite de Luther, se maria pour complaire à son nouveau maître. Puis, de son disciple devenu son rival, il rompit avec lui. Ce fut le 22 août 1524 qu'eut lieu, à Iéna, à l'auberge de *l'Ours-Noir*, où logeait Luther, cette singulière rencontre où Carlostadt lui déclara qu'il ne pouvait supporter son opinion au sujet de la présence réelle. Luther, d'un air dédaigneux, le défia d'écrire contre lui, et lui promit un florin d'or s'il osait le faire; en même temps, il tira ce florin de sa poche. Carlostadt le prit et le mit dans la sienne. Cela dit, ils se touchèrent la main en se promettant bonne guerre. Luther but à la santé de Carlostadt et du bel ouvrage qu'il allait publier contre lui-même. Carlostadt, de son côté, fit la même chose, et ils trinquèrent ensemble leurs verres tout remplis de bière. L'adieu que s'adressèrent ensuite ces deux apôtres mit le comble à tout le reste : « Puissé-je te voir sur la roue ! dit Carlostadt. — Puisses-tu te rompre le cou avant de sortir de la ville ! » riposta Luther. L'entrée que fit Luther à Orlamonde, où il se dirigeait, répondit à cet adieu, grâce aux attentions de Carlostadt, puisqu'il y fut reçu à grands coups de pierres, en même temps que presque accablé de boue (1). Maintenant, voici le portrait que Luther nous a laissé de Carlostadt : « Carlostadt est abandonné à son sens réprouvé... Je pense que le pauvre homme n'a pas qu'un diable dans le ventre. Que Dieu ait pitié de son péché, qui est un péché à la mort » (2) ! Et ail-

(1) Voir BOSSUET, *Hist. des var.*, l. II, § 11.

(2) LUTHER, *Loc. commun.*, class. V, c. 15, fol. 47 : « Carolosta-
« dius traditus est in sensum reprobum... puto non uno diabolo

leurs il dit encore de lui : « Qu'on ne soit pas surpris si je l'appelle diable ; car peu m'importe ce qu'il est ou ce qu'il fait : je le laisse pour ce qu'il est » (1). Je néglige beaucoup d'autres témoignages sur Carlostadt, de la part tant de Luther que des autres du même parti. Si l'on veut se former une juste idée de cet homme vraiment insensé, de son inconstance, des diverses phases de sa vie, de son cynisme enfin, on n'a qu'à consulter Audin dans son *Histoire de la vie de Luther*. Il nous suffit, à nous, de ces quelques mots, pour notre propre objet.

Pour en venir ensuite à Mélanchthon, ce grand aide-camp de Luther, l'élève le plus célèbre sorti de l'école d'Érasme, et qui même l'a surpassé sous certains rapports, il se mit à la suite du réformateur saxon avec cette impétuosité du jeune homme qui croit avoir trouvé un maître et un guide capable d'imprimer une direction sûre à ses croyances. Tant que vécut le patriarche de la Réforme, il lui conserva le dévouement d'un servile disciple, ou plutôt d'un esclave rampant à ses pieds. Il rougissait des emportements où se laissait aller Luther, et pourtant il n'eut jamais le courage de lui en faire la moindre représentation, et il tremblait comme une feuille, lorsqu'il se trouvait en sa présence. Il n'approuvait pas, tant s'en faut, sur tous les articles, la doctrine du réformateur, et cependant il la suivait,

« obsessum fuisse miserabilem illum hominem ; Deus misereatur
« ejus peccati, quo peccat ad mortem. »

(1) *Mensal.* t. III, fol. 61 b : « Quòd diabolum eum nomino, nemo
« miretur, nam de Carolo nihil ad me attinet ; ego ad illum non
« respicio. »

bien qu'avec répugnance ; et comme sa conduite n'était pas l'effet de sa persuasion, elle le trahissait de fois à autre ; ce qui lui attirait de la part de son maître des reproches d'inconstance.

La modération et la douceur de naturel qu'il affectait n'étaient qu'apparentes, et les faits sont là pour le prouver. Il prit une part active au conseil où se décidèrent la spoliation, le bannissement et la mort des anabaptistes (1). Il donna un libre cours à son humeur emportée et violente, toutes les fois qu'il en eut l'occasion. C'est ainsi que, dans son apologie de la confession d'Augsbourg, il ne craignait pas de se servir contre les catholiques, ses adversaires, des expressions les plus triviales et les plus outrageantes (2), jusqu'à dire que, si les souverains de l'Europe avaient seulement une ombre de vraie piété, ils ne se feraient pas faute de chasser à coups de bâtons les théologiens de Cologne, qui avaient le grand tort de le réfuter, et dont le principal n'était pas autre que le célèbre Gropper, que deux années plus tard il comptait lui-même au nombre des théologiens catholiques les plus distingués pour l'intelligence, pour l'autorité et pour le talent de la parole (3). Ajoutons que, dans les moments mêmes où il se plaignait avec le plus d'amertume de la tyrannie de Luther, des peines et des chagrins de tout genre qu'il

(1) AUDIN, *Hist. de la vie de Luther*, t. II, c. 24.

(2) *Corpus Reform.*, v, 121.

(3) *Præf. comment. epist. ad Rom.* : « Hinc nos pontificii scriptores, instructi ingeniis, eloquentiâ et auctoritate oppugnant, « Polus in Angliâ, Ossius in Poloniâ, Canisius in Austriâ, Ruardus in Belgicâ, Gropper in Ubiis. »

lui fallait dévorer près de lui, tout d'un coup il reprenait sa bonne humeur à la nouvelle de la mort de quelques prêtres catholiques. « Dieu veuille, s'écriait-il alors dans le transport de sa joie, qu'il en meure encore bien davantage, et le plus grand nombre possible » (1)! Son intime ami, le diplomate Jérôme Baumgartner de Nuremberg, le dépeint dans une lettre composée durant la diète d'Augsbourg, en 1530, et adressée à Lazare Spengher, comme un homme non-seulement qui ne savait supporter la contradiction, mais qui cherchait de plus à intimider ses adversaires par des injures et des blasphèmes qu'il avait continuellement à la bouche (2). Ses lettres, et spécialement celles qui se rapportent aux douze dernières années de sa vie, regorgent d'insinuations malignes contre ses adversaires protestants. Un jour, il alla jusqu'à manifester le désir de trouver un homme qui eût le cœur de ne pas reculer devant un régicide. En effet, le roi d'Angleterre Henri VIII ayant fait faire le procès à son grand vicairaire Cromwell, comme nous le dirons dans la suite, et s'occupant de faire prononcer la sentence de divorce entre lui et la princesse de Clèves, Mélancthon écrivit à un de ses amis une lettre où il laisse échapper ce vœu impie : « Puisse le ciel inspirer à quelque homme résolu la généreuse pensée d'assassiner ce tyran » (3)!

(1) *Corp. Reform.*, III, 596.

(2) *L. c.*, II, 373.

(3) « *Anglicus tyrannus Cromwellum interfecit, et conatur divortium facere cum Juliacensi puellâ. Quàm verè dixit ille in tragœdiâ : Non gratiorem victimam Deo mactari posse quàm tyrannum ! Utinam Deus alicui forti viro hanc mentem inserat.* » Voir Dœllinger, ouvr. cit. t. I, p. 343.

Tel était le doux Mélanchthon, cette fleur de sainteté de la Réforme : malin, trompeur, blasphémateur, tel qu'il s'est dépeint lui-même et que l'ont dépeint aussi ses amis.

Mais que dirons-nous de la versatilité de cet homme et de ses perpétuelles variations ; de cet homme, auteur d'un ouvrage (*Loci communes*) que Luther jugeait digne non-seulement de passer à la postérité, dès qu'il parut en 1521, mais encore d'entrer dans le recueil des saintes Écritures ; ouvrage qui, au jugement de ce même Luther, plaçait son auteur au-dessus de tous les Jérôme, de tous les Hilaire, de tous les saint Macaire du monde, dont aucun n'était digne de délier les cordons des souliers de son cher Philippe (1) ? D'abord, Mélanchthon commença à se refroidir dans sa passion pour Luther ; il se plaignait de sa tyrannie, et était sur le point de se retirer de Wittemberg. Et s'il faut ajouter foi à Cruciger, l'intime des deux, certaines jalousies, dont les femmes étaient l'occasion, n'auraient pas été étrangères au refroidissement de l'un pour l'autre (2). Mais, à mesure qu'il se détachait de Luther, il devenait suspect aux luthériens zélés. Aquila lui reprochait, en 1527, de s'écarter de la vérité chrétienne (3) ; en 1537, Amsdorf écrivait à Luther de se défier de Mélanchthon, comme

(1) *Luthers Briefe, gesammet von de Wette*, c'est-à-dire, Lettres de Luther recueillies par de Wette, III, 502.

(2) *Corp. Ref.*, III, 398 : « Cùm alia multa, tùm maximè obstat ἡ γυναικῶν ἰδία ».

(3) *Ibid.* IV, 961.

d'un serpent qu'il réchauffait dans son sein (1); et Mélancthon de son côté renouvelait ses plaintes sur la violence passionnée, sur l'entêtement et le despotisme de Luther, qu'il compare au démagogue Cléon et à Hercule furieux (2).

Descendons à quelques détails. Parfois Mélancthon se rapprochait du catholicisme jusqu'à reconnaître la suprématie du pontife romain; voici ce qu'il écrivait : « Comme il y a des évêques qui président à plusieurs Églises, ainsi le pontife romain préside à tous les évêques; il n'y a pas, à mon avis, d'homme sage qui improuve cette police conforme aux canons... Il n'y a donc pas de dissentiment... sur cet article de la suprématie pontificale » (3). Il allait même jusqu'à dire que, faisant abstraction du seul article de la messe, il ne voit sur tout le reste aucune difficulté de s'accorder avec les catholiques (4). D'autres fois, il s'écartait du catholicisme à un tel point, qu'il se fait soupçonner fortement, et non sans sujet, d'errer par rapport au mystère de la sainte Trinité, en admettant le pur tri-

(1) *Ibid.* III, 505.

(2) *Ibid.* III, 594.

(3) *Epist. theol.*, 1597, epist. 74, p. 244 (cette lettre est de Mélancthon) : « Quemadmodum sunt aliqui episcopi qui præsumunt pluribus Ecclesiis : ita Rom. Pontifex præest omnibus episcopis : hanc canonicam politiam, ut ego existimo, nemo prudens improbat... Quare quod ad hunc articulum attinet de superioritate pontificiâ... non est dissensio. »

(4) *Ibid.* p. 250 : « In cæteris articulis omnibus iniri ratio concordie sine magnâ difficultate potest, sed nodus de Missâ valde inexplicabilis est. » Et *ibid.* p. 257 : « Meo judicio, nullus est articulus difficilis præter unam Missæ causam. »

théisme (1) et l'arianisme (2). D'un autre côté, il ne craignait pas d'approuver non-seulement le divorce, mais aussi la polygamie simultanée, de la conseiller même et de l'autoriser par de frivoles raisons (3), quelque inouïe qu'une telle doctrine eût été jusque-là dans le christianisme. Il se trouva avec Luther à cette fameuse consultation dont le résultat fut d'accorder, bien que secrètement, à cause de la honte qu'ils en éprouvaient, une seconde femme à Philippe, landgrave de Hesse, afin d'assurer sa protection au parti luthérien (4). Enfin, il ne se montra pas opposé à l'afreuse doctrine des solifidiens ou antinomiens, dont j'aurai à parler plus bas. Il fut indécis toute sa vie, changea et rechangea les articles les plus importants en matière de foi; et cette inconstance lui a été reprochée par tous les écrivains de la secte, même par ceux qui lui étaient les plus favorables, tels que Sleidan, Osiandre, Hospinien et d'autres de la même époque (5). Après avoir soutenu avec tant de chaleur,

(1) Voir PEZELIUS, ouvr. cité *Argum. et object. de præcip. artic. quæ passim extant in scriptis rev. viri Melanchthonis*, p. 74.

(2) MELANCHTHON, *Loc. commun.*, 1558, p. 41; *Epist. ad Elect. Torgæ*, du 3 oct. 1552 et 1561.

(3) MELANCHTHON, *Constit. theolog.*, 1560, p. 134, où est rapporté ce qu'il écrivait à Henri VIII : « Respondeo, si vult rex successioni prospicere, quantum satius est id facere sine infamia prioris conjugii. Ac potest id fieri sine ullo periculo conscientie cujusquam aut famæ, per polygamiam... Quia polygamia non est res omnino inusitata : habuerunt multas conjuges Abraham, David, et alii sancti viri, unde apparet polygamiam non esse contra jus divinum. »

(4) *Hist. des variat.*, l. VI, § 3 et suiv.

(5) Voir BRERELEY, *Luther's life*, p. 86.

comme son maître Luther, la présence réelle dans l'Eucharistie, il la nia sur la fin de sa vie, et passa dans les rangs des sacramentaires, pour qui il avait d'abord témoigné tant d'horreur. Aussi finit-il par être maudit des siens, anathématisé par eux et privé de la sépulture ecclésiastique (1).

Ce qui prouve jusqu'à l'évidence que la conscience de Mélanchthon ne pouvait être tranquille depuis qu'il eut abandonné la religion catholique, c'est la réponse qu'il fit à sa mère comme il se tenait auprès de son lit de mort. Se tournant vers son fils dans ce moment suprême où tombent toutes les illusions, sa mère lui adressa cette demande : « Mon fils, c'est pour la dernière fois que tu vois ta mère ; je vais quitter cette vie : tu mourras aussi, et tu viendras rendre compte au souverain juge de tes actions. Tu sais que j'étais catholique, et que tu m'as induite à abandonner la religion de mes pères. Eh bien ! je t'adjure par le Dieu vivant, dis-moi, sans rien me celer, dans quelle foi dois-je mourir. — Ma mère, lui répondit Mélanchthon, la nouvelle doctrine est la plus commode, l'autre est la plus sûre » (2). Et, malgré cette réponse, non-seulement il n'abjura pas son apostasie ; mais, comme nous l'avons vu, il s'infecta de doctrines de plus en plus perverses, s'adonna à l'astrologie judiciaire (3), et finit ses jours

(1) Voir AUDIN, *Hist. de la vie de Luther*, t. II, p. 457 et suiv.; DELLINGER, *ouvr. cit.*, t. I, p. 346 et suiv.

(2) Voir AUDIN, t. III, p. 288, Paris, 1850.

(3) Voir *Symbolæ ad vitam L. Socini*, Leipsick, 1824, p. 2 et 3, où dans une lettre de LÉLIUS SOCIN à Bullinger, sous la date de Wittemberg, 1550, se lisent ces paroles : « Omnes ab uno Me-

dans les angoisses et les peines d'esprit les plus cruelles, que rendaient immanquables les agitations dont il était la proie (1).

Parlons maintenant de l'autre disciple favori de Luther, c'est-à-dire d'Amsdorf, qu'il avait, comme nous l'avons dit, fait évêque. Nous n'en dirons presque rien, parce que pour faire son portrait il suffit de connaître la doctrine qu'il tire, comme un légitime corollaire, de celle de Luther son maître. Il se fit chef de la secte antinomienne, ou de cette secte misérable qui faisait et fait encore aujourd'hui profession de rejeter comme nuisible au salut éternel l'observance du Décalogue, par la raison que ce serait contredire le dogme de la foi seule justificante; ce qui a fait aussi donner à ses partisans le nom de *solifidiens*; secte qui, plus que jamais, se propage de nos jours dans les États-Unis d'Amérique, ce qui a obligé un synode d'évêques épiscopaliens à publier une lettre encyclique pour en arrêter les progrès et en préserver leurs adeptes (2). Et de peur que quelqu'un ne m'accuse d'en imposer par un tableau exagéré de ce fruit naturel du protestantisme, je rapporterai les paroles mêmes des auteurs

« lanchthone qui astrologiæ judiciaræ fuit addictus pendent; unus
« ille ab astrisne magis an abastrorum Conditore ac Domino pen-
« deat, ignoro. »

(1) Voir DOELLINGER, l. c., p. 394.

(2) L'auteur a publié sur cette encyclique, à Rome, en 1845, c'est-à-dire l'année même qui a suivi la tenue du synode épiscopalien à Philadelphie, un opuscule intitulé : *Esame della pastorale emanata dal sinodo della chiesa episcopale protestante, nel sett. 1844*; ou *Examen de la pastorale émanée du synode de l'Eglise épiscopale protestante, en septembre 1844*. Voir la notice de M. l'abbé CHASSAY, en tête de cet ouvrage, t. 1.

protestants qui nous ont fait la description des doctrines de cette secte. Voici en quels termes les théologiens protestants de Mansfield exposent l'enseignement antinomien (c'est Dieu même qu'ils font parler) : « Quand tu serais une prostituée ou un fornicateur, un adultère, un pécheur de quelque façon que ce soit, crois seulement, et tu seras dans la voie du salut. Quand tu serais plongé dans les désordres jusqu'au cou, si tu crois, tu partageras ma béatitude. Tous ceux qui se mettent en peine de Moïse (c'est-à-dire des dix commandements) appartiennent au diable : qu'on les pendre au gibet avec Moïse » (1). Oslandre de son côté disait en parlant d'Isleb, un des chefs les plus fameux de cette secte : « Isleb a enseigné que le Décalogue ne devait pas s'enseigner dans l'Église, mais était l'affaire des tribunaux » (2) ; et un peu plus loin il ajoute en parlant toujours d'Isleb : « Il a répandu son erreur antinomienne par des écrits qu'il a publiés, et est parvenu à séduire quelques hommes instruits ; il semble qu'il ait pris sa fausse doctrine dans les écrits de Luther *mal entendus* (3). J'omets d'autres témoignages semblables que

(1) *Protestantes Theologi in Confess. Mansfeldensium Minist.*, tit. *De antinomiâ*, fol. 98 et 90 : « Si scortum es, si scortator, si adulter, vel alioquin peccator, crede, et in viâ salutis ambulas ; cum in peccatis demersus es ad summum usque, si credis, in meâ beatitudine eris. Omnes qui circa Moysen (hoc est decem præcepta) versantur, ad diabolum pertinent, ad patibulum cum Moyse. »

(2) OSLANDER, in *Centur.* XVI, l. II, c. 39, p. 311 : « Docuit Islebius Decalogum non esse docendum in Ecclesiâ, sed pertinere ad curiam. »

(3) *Ibid.*, p. 312 : « Errorem suum antinomicum publicis scriptis disseminavit, et in errorem suum viros aliquot doctos per-

je pourrais citer en grand nombre. Je ne puis cependant m'abstenir de relever la prétention d'Osiandre, de n'attribuer cette honteuse doctrine, aussi contraire au bon sens qu'à l'Écriture, qu'aux écrits *mal entendus* de Luther. Car elle n'en est au contraire qu'une conséquence logique et rigoureuse, le corollaire, comme je l'ai dit, contenu dans le théorème luthérien, le fruit naturel et spontané de ce mauvais arbre.

Mais, comme c'est ici un point des plus graves, c'est un devoir pour nous de l'appuyer de preuves invincibles. Et afin d'arriver directement à mon but, je ne tiendrai pas même compte des passages où Luther enseigne ouvertement qu'il n'y a que la foi qui nous rende agréables à Dieu, que celui qui a la foi ne peut pas pécher, ou du moins que son péché ne lui est pas imputé ou ne saurait lui nuire, et que le seul péché qui cause la damnation, c'est l'incrédulité, comme quand il écrit : « Vous voyez par là quelle est la richesse du chrétien ou de l'homme baptisé, qui ne saurait perdre son salut, quand même il le voudrait, à moins toutefois qu'il ne refuse de croire; car il n'y a point d'autres péchés qui damnent que l'incrédulité » (1). Et ailleurs : « Il n'y a que l'incrédulité qui rende l'homme mauvais; et comme rien

« traxit; videtur erroris occasionem sumpsisse ex scriptis Lutheri
« non rectè intellectis. » Nous ferons voir, au contraire, qu'il n'a enseigné cette doctrine que pour avoir trop bien compris les écrits de Luther, qui n'apprennent rien autre chose.

(1) LUTHER, *De captiv. Babyl.*, opp., édit. de Wittemb., t. II, fol. 74 : « Ità vides quàm dives sit homo christianus, sive baptizatus, qui etiam volens non potest perdere salutem, nisi nolit credere : nulla enim peccata possunt eum damnare nisi sola incredulitas. »

ne justifie que la foi, personne ne pèche que l'incrédule » (1). Et encore : « Quiconque a la foi a beau pécher, il ne peut pas se damner... il est comme l'enfant gâté de la maison, dont rien de ce qu'il fait ne peut déplaire » (2). Ces passages par eux-mêmes font déjà assez voir comment la doctrine de Luther engendre l'antinomianisme ou le solifidisme, en ouvrant la porte à toutes les immoralités ; et cependant nous pouvons montrer dans les ouvrages du réformateur des témoignages qui serviront plus directement encore à notre but, en même temps qu'ils sympathisent parfaitement avec la doctrine d'Amsdorf.

Voici ce que Luther nous dit du Décalogue : « Dans la promulgation du Décalogue (*Exod. xx*), ces paroles : *Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'ai tiré de la terre d'Égypte*, etc., ne nous regardent, ni nous ni les autres nations... c'est donc à tort que les fanatiques nous imposent le joug de la loi de Moïse » (3). Et dans un autre endroit : « La loi de Moïse regarde les Juifs, et dorénavant elle ne nous oblige pas. Quand on vous propose Moïse avec ses préceptes, et qu'on veut vous forcer à les observer, sachez répondre : Va-t-en trouver les Juifs avec ton Moïse..... Je ne veux ni de Moïse ni de

(1) *Loc. commun.*, class. v, c. 17, p. 68 : « *Nil personam facit malam nisi incredulitas; ut nihil justificat nisi fides, ita nihil peccat nisi incredulitas.* »

(2) LUTHER, édit. de Wittemb., t. iv, fol. 67 a : « *Hanc (fidem) qui habet, etiamsi peccet, non damnatur... Hic est enim filius delicatus, qui non potest offendere, quidquid fecerit.* »

(3) LUTHER, *Serm. de Moyse*, t. III, fol. 6 et 7 a : « *In promulgatione Decalogi, Exod. 20, cum inquit : Ego sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te... ad nos et reliquas gentes non pertinet, quæ hic dicuntur... Falsò ergò fanatici lege Moysi nos onerant.* »

sa loi, car il est ennemi du Christ mon Seigneur » (1). Faut-il nous étonner après cela de cette déclaration des théologiens de Wittemberg, « qu'entre Luther, Amsdorf, Sarcer, etc., il y a toujours eu un parfait accord et une parfaite conformité de sentiments » (2) ? Faut-il nous étonner que les théologiens du comte palatin, dans leur *Avertissement chrétien* donné au livre de la *Concorde*, reprochent à Luther l'erreur antinomienne dans les termes suivants : « Il ne serait pas difficile d'extraire des livres de Luther bien des passages où cette erreur est manifeste » (3) ; et qu'ils rapportent de lui à leur appui, un peu plus loin, ces paroles : « De même que Moïse n'a rien à faire au droit saxon, de même nous n'avons rien à faire avec lui ; dans le Nouveau Testament, nous ne voulons ni voir Moïse ni l'entendre » (4) ? Ces mêmes paroles de Luther ont été citées par Hospinien (5). A présent qu'Osiandre vienne nous dire qu'Amsdorf a pris son antinomianisme dans les écrits

[1] LUTHER, in *Colloq. mensal. Germ.*, fol. 125 et 135 : « Ad « Judæos pertinet lex Moysis, neque nos ligat deinceps. Cùm « quispiam Moysen tibi proponit cùm suis præceptis, teque cogere « vult ut ea observes, tunc dic : Abi ad Judæos cum tuo Moysese... « Moysen cum suâ lege non volo ego habere ; est enim Christi Do- « mini hostis. »

[2] In præf. libri cui tit. *Acta Wittemberg. et patriarch. Cpi.*, 1584, fol. 7 a : « Inter Lutherum, Amsdorphi, Sarcerium, etc., « summus semper fuit consensus, summa animorum conjunctio. »

[3] *Admon. christ. de lib. Concord.*, 1581, p. 209 : « Non est « difficile ex libris Lutheri proferre non pauca, in quibus halluci- « natio tam est manifesta. »

[4] *Ibid.*, p. 211 : « Sicut non curat jus saxonicum, sic nec in- « geratur nobis Moyses ; nos in Novo Testamento Moysen nec vi- « dere nec audire volumus. »

[5] In *Concord. discord.*, 1607, fol. 225 a circà medium.

de Luther mal entendus. Je sais qu'aujourd'hui les protestants ont abandonné cette abominable doctrine et rougissent même de ceux qui l'ont enseignée ; mais il n'en est pas moins utile de la leur représenter, afin qu'ils connaissent mieux quelle est leur origine et quels ont été leurs pères. Il est aisé ensuite de conjecturer quelle était la conduite morale de celui qui professait une semblable doctrine en théorie. Chassé d'un endroit et puis d'un autre, sa vie entière n'a été qu'une lutte perpétuelle contre ses anciens associés luthériens. Il fut en lutte contre Bugenhagen, contre Strigell d'Iéna, contre Pffeffinger et ses collègues, contre Jonas, qui ne fit pas difficulté de l'appeler un *âne stupide* ; et il finit sa carrière de quatre-vingt-deux ans en se lamentant de voir que tous les vices, et particulièrement le libertinage, l'ivrognerie, l'avarice et l'usure, avaient inondé le nouveau peuple évangélique (1).

(1) Voir DOELLINGER, *La Réforme*, t. II, p. 113-119.

§ II. — ŒCOLAMPADE, BÈZE, BUCER.

Œcolampade, disciple et coopérateur de Zwingle. — Sa conduite édifiante avant qu'il embrassât la Réforme. — Sa dissolution du moment qu'il l'eut embrassée. — Son mariage sacrilège. — Sa fin malheureuse. — Jugement qu'en porte Luther. — Bèze, coopérateur de Calvin. — Sa dissolution. — Son impudence cynique à faire lui-même la description de ses obscénités. — Il falsifie la Bible. — Ses impostures. — Sa triste mort. — Bucer, type de la sainteté protestante. — Religieux détroqué, il épouse une religieuse. — Sa doctrine, qui fait Dieu auteur du péché. — Il se fait propagateur d'une doctrine immorale. — Il fait profession de luthéranisme, — puis de zwinglianisme, — enfin de calvinisme.

Des disciples et coopérateurs de Luther il est temps que nous passions à celui de Zwingle, qui, comme nous l'avons dit, n'est autre qu'Œcolampade, cet homme qui, dans les premières années de sa jeunesse, faisait profession d'une vie pieuse et dévote; qui aimait à faire oraison aux pieds d'un crucifix et se sentait, à la vue des cinq plaies, l'âme inondée de saintes affections, qui pour se livrer avec plus d'ardeur, loin du tumulte du monde, à l'étude et à la prière, avait pris, dans un âge déjà mûr, la détermination de mener désormais la vie monastique; qui, enfin, au témoignage d'Érasme, qui entretenait avec lui des relations amicales, était de mœurs édifiantes, d'un caractère franc, naïf et doué des qualités les plus estimables. Eh bien, malgré son éloignement du bruyant théâtre où s'agitait la Réforme, le bruit du tapage qu'elle causait par ses doctrines nouvelles pénétra dans sa cellule et en un instant pervertit son cœur. Devenu apostat, il s'échappa de son monastère, se fit disciple de Zwingle en soutenant avec lui

le sens figuré des paroles eucharistiques, et, tout prêtre qu'il était, s'amouracha d'une jeune personne dont la beauté l'avait séduit, puis l'épousa ; ce qui fit dire à Érasme ces paroles tant de fois répétées : « Il semble que la Réforme aboutisse à défroquer quelques moines et à marier quelques prêtres ; et cette grande tragédie se termine enfin par un événement tout-à-fait comique, puisque tout finit en se mariant, comme dans les comédies » (1). Depuis ce fatal moment, comme l'observait ailleurs le même Érasme (l. XVIII, épît. 23 ; XIX, 113 ; XXXI, 47), le caractère d'Œcolampade se trouva tout changé, et on ne trouvait plus en lui que dissimulation et artifice. Cet homme donc, après avoir propagé de toutes ses forces la doctrine zwinglienne dans la Suisse, fut frappé de mort subite à côté de la femme qu'il s'était unie par son mariage sacrilège. Telle fut la triste fin d'Œcolampade, étouffé, a dit Luther, par le diable en punition de ses débauches (2).

Que dirons-nous de Bèze, cet autre héros de la Réforme, le plus fidèle disciple et le coopérateur de Calvin ? Mettons de côté son affreuse doctrine du désespoir de Jésus-Christ, ses plaisanteries indécentes au sujet de la Cène, c'est-à-dire de la sainte Eucharistie, et d'autres articles encore. Le témoignage unanime des écrivains contemporains ne laisse aucun lieu de douter qu'il ait été un homme perdu de débauches, livré sans frein à toute sorte d'impudicités. Il était même parvenu à un tel degré d'effronterie ou d'impudeur, qu'il ne crai-

(1) Voir BOSSUET, *Hist. des variat.*, l. II, § 24.

(2) Voir AUDIN, *Hist. de Luther*, t. II, p. 284, *De missâ priv.*, in *Defens de cœnâ*.

gnait pas de peindre des plus vives couleurs dans ses poésies sa propre immoralité. Et pour qu'on ne me soupçonne pas d'avoir chargé son portrait de teintes trop sombres, je vais citer en preuve quelques extraits d'auteurs protestants ses contemporains. Conrad Schlusselbourg, après avoir rapporté la fin tragique de Calvin, de la manière que nous l'avons racontée nous-même, ajoute : « Je sais bien que Bèze, dans ses écrits, parle autrement de la vie et des mœurs ainsi que de la mort de Calvin ; mais comme Bèze s'est rendu fameux par le même péché (de sodomie) aussi bien que par la même hérésie, comme le prouve l'histoire de Candide, sa maîtresse, personne ne pourra l'en croire sur ce point » (1). Tilmann Heshusius, autre protestant, a écrit en ces termes au sujet de Bèze : « Il décrédita ses doctrines les plus louables par ses mœurs débordées ; il célébra dans ses poésies sacrilèges, qu'il rendit publiques, ses infâmes amours, ses commerces illicites, ses fornications, ses adultères, ne se contentant pas de se vautrer comme un pourceau dans toute cette fange d'impures voluptés, s'il ne réussissait en même temps à souiller de leur récit les oreilles de la jeunesse studieuse » (2). Il serait d'autant plus inutile de rapporter

(1) SCHLUSSELBURG, *Theol. Calvin.*, II, fol. 72 a : « Scio et lego « Bezam aliter de vitâ, moribus et obitu Calvini scribere. Cùm « verò Beza eâdem hæresi et eodem fermè peccato nobilitatus sit, « ut historia de Candidâ ejus meretriculâ testatur, nemo ipsi in « hâc parte fidem habere potest. »

(2) *Tilman Heshusius* in lib. *Ver. et san. confessionis* : « Spurcis- « simis suis moribus dedecori fuit ipsius discipulis honestis, qui- « que nefandos amores, illicitos concubitus, scortationes, fœda « adulteria, sacrilego carmine decantavit orbi, non contentus eo

d'autres semblables témoignages après celui qu'on vient de lire, que les apologistes mêmes de Bèze n'oseraient le nier, et que ses épigrammes licencieuses sont un monument toujours subsistant de la vérité de l'accusation.

Ceux qui le défendent ont coutume d'attribuer la licence de ses poésies à l'étourderie de ses jeunes années, où il aimait à prendre pour ses modèles Catulle et Tibulle, et ils ajoutent, ce qui est plus grave, qu'il était encore alors catholique. Mais ce ne sont là que d'inutiles faux-fuyants, puisque ses vers n'étaient après tout que la peinture fidèle de ses mœurs déréglées, qui nous le font voir tout préparé et *mûr*, oserai-je dire, pour la nouvelle réforme. En effet, il avait été dès sa première jeunesse mis au courant des doctrines nouvelles, dans la ville de Bourges, par ce même luthérien Wolmar qui avait endoctriné Calvin le premier; de sorte que, dès l'âge de seize ans, il était déjà tout imbu des principes de la Réforme (1). Bèze nous a d'ailleurs laissé lui-même un monument irréfragable de son genre licencieux d'écrire dans la paraphrase qu'il a donnée au psaume L, dont il applique des versets à Bersabée (2). Je ne dis rien des obscénités dont il accompa-

« quòd ipse more porci in cæno flagitiosarum libidinum sese volutaret, nisi etiam aures studiosæ juventutis suâ illuvie contaminaret. »

(1) ANT. FAIUS, *De vitâ et obitu Bezzæ*, p. 73, dit de lui même, en parlant du testament de Bèze : « Faius gratias agit Deo immortali quòd (Beza) anno ætatis suæ 16 veræ christianæ religionis cognitione ac luce donatus sit. »

(2) BÈZE, *Tract. theol.*, Genève, 1570, p. 661. Je rougis de transcrire une paraphrase aussi lascive,

gnait ses discours sur l'Eucharistie (1). C'est un fait notoire que sa traduction de la Bible abonde en falsifications du texte sacré. On sait de plus les artifices auxquels il avait recours au besoin pour cacher ses opinions, ne se faisant pas scrupule de duper le parti rival du sien, en se montrant luthérien sur l'article de la présence réelle. Son imposture ayant été découverte, les luthériens s'en plainquirent; mais lui, pour toute réponse, soutint qu'il était quelquefois bon de tromper les autres et de faire une chose tout en simulant une chose différente (2). C'est ce qui a fait dire à Osiandre que c'était une maxime des calvinistes, qu'il est permis

(1) Les paroles de Bèze et les comparaisons obscènes dont il s'est servi dans son livre *De absentia corporis Christi in cœna* se trouvent rapportées par HUTTER dans sa *Concordiæ explicat.*, 1608, art. 7, p. 703; mais je m'abstiens de les reproduire, parce qu'elles sont trop impudentes.

(2) Voici comment OSIANDRE raconte ce fait (*Centuria* 16, l. III, c. 28, p. 658) : « Pleraque in illâ confessione sic posita erant, ut viderentur non calvinistica sed lutherana : hujus confessionis autographum ego vidi et legi manu Theodori Bezæ et Farelli subsignatum... Tigurini theologi hanc Bezæ et Farelli confessionem ut nimis lutheranam reprehenderunt, quibus responderunt Beza et Farellus : Opus sibi fuisse bono dolo ad liberandos fratres : item se in illâ confessione clàm apud se in scrinio pectoris sui duas voces *per fidem et spiritualiter* retinuisse. » Le même fait est rapporté par HOLDEN dans son ouvr. intit. *Asinus*, publié à Tubingen en 1587, c. 25, p. 49; puis cet auteur ajoute : « Audi artem tali artifice dignam; vult persuadere Tigurinis dolum aliquandò bonum esse, et aliud agere aliudque simulare. » Osiandre ajoute encore, op. cit., c. 61, p. 796 : « Hanc enim maxime seu regulam habeant calvinistæ, licere pro gloriâ Christi mentiri. » C'était aussi la pratique des anciens hérétiques, dont la maxime était :

« Jura, perjura, secretum prodere noli. »

de mentir pour la gloire du Christ. Voilà quel était le caractère moral de ce Bèze, qui, ayant tenté de gagner à la prétendue réforme une de ses sœurs religieuse, en fut repoussé avec horreur et essuya de sa part le reproche de sa scandaleuse vie. Il eut la même mésaventure dans la tentative qu'il fit aussi de pervertir son propre père. Et, quoiqu'il fût à la tête des autres ministres et le successeur de Calvin à Genève, il tomba dans une telle misère, qu'il ne put pourvoir autrement à son indigence que par les subventions secrètes de quelques-uns de ses amis (1).

Il nous reste à dire quelques mots de Martin Bucer, qui, à la lecture du livre de Luther sur les vœux monastiques, quitta le cloître avec son habit de dominicain, se dévoua à la nouvelle réforme en se mariant avec une religieuse dont il eut treize fils, et enfin mourut de la peste (2). Il a été vanté pour sa doctrine et même pour sa *sainteté* par les divers partis auxquels il a appartenu suivant les temps. Jean Cheeke, parlant de sa mort, s'exprime de cette manière : « Nous avons perdu le *maître* le plus grand peut-être qu'on ait jamais pu trouver dans le monde entier » (3). Et il ne fait pas difficulté de l'appeler *un homme très saint et*

[1] Voir FELLER, *Dict.*, art. *Bèze*.

[2] C'est ce qu'atteste OSIANDRE, *Cent.* 16, I, c. 38, p. 88 : « Multi monachi et in his Bucerus, lecto libello Lutheri *De votis monasticis*, monasteria deseruerunt et doctrinam à Luthero re-purgatam amplexi sunt. »

[3] Voir *Judicia doctissimor. aliquot de Mart. Bucero*, en tête de ses ouvr., dont le titre est : *Scripta anglicana M. Buceri*, 1577 : « Magistro orbatu sumus, quo majorem vix universus orbis caperet. »

vraiment divin (1). Or bien, ce *saint homme* qui, tout moine qu'il était, se maria, et avec une religieuse, après avoir enseigné la théologie pendant vingt ans à Strasbourg, fut appelé en Angleterre par le fameux Cranmer, comme l'instrument le plus propre à étendre dans ce royaume la nouvelle doctrine. Il s'y rendit en effet, et enseigna la théologie à Cambridge quelque temps, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui le surprit dans la soixantième année de son âge.

Si nous voulons nous former une idée de sa doctrine, il nous suffira de savoir qu'il enseignait orûment que Dieu est le véritable auteur du péché, et que c'est à lui que tous nos péchés doivent être imputés. Voici ses paroles traduites en notre langue : « C'est Dieu qui a voulu que Pharaon n'obéît pas à ses ordres; c'est lui-même qui l'a déterminé à lui résister. Ainsi Pharaon faisait ce que Dieu voulait qu'il fît; que dis-je? il ne faisait, il ne pouvait faire que ce que Dieu lui-même faisait en lui, etc. » (2). Bucer dit encore dans un autre endroit : « Comment concevoir que Dieu ne veuille pas mon péché et qu'il n'en soit pas l'auteur? Si quelqu'un voyait un aveugle sur le point de faire un faux pas et dans la nécessité de tomber à moins qu'il ne lui prêtât le bras, et qu'il lui refusât cette assistance, n'est-il pas vrai qu'il aurait voulu sa chute et en aurait été la cause? A combien plus forte raison Dieu n'est-il donc pas l'auteur de

(1) « Sanctissimum hominem atque planè divinum. »

(2) BUCER, *Enarr. in Ep. ad Rom.*, c. 9, 1536, p. 394 : « Volut Deus Pharaonem jussui suo non obtemperare; imò ut eire-pugnaret ipse in eo effecit. Fecit itaque Pharaon quod Deus eum volebat facere, imò quod ipse Deus faciebat in eo, nec potuit, etc. »

mon péché?... Car c'est lui qui, dès le sein de ma mère, m'a créé avec cette perversité d'esprit, et dans cette nécessité de pécher » (1). Qu'il suffise de ces quelques échantillons pour juger du reste de ce qu'il a pu dire à l'appui d'une doctrine si répugnante et surtout si blasphématoire.

Pour ce qui concerne ensuite sa doctrine morale, je me contenterai pour exemple de rapporter ce qu'il pensait par rapport au mariage et au divorce. Personne peut-être parmi les réformateurs n'a surpassé Bucer en licence, ou pour mieux dire en dévergondage d'opinion là-dessus, puisqu'il étend la faculté de dissoudre le mariage et de contracter de nouvelles noces au-delà de toutes les bornes que prescrit la pudeur. Il rend la chose permise pour tout cas d'impuissance survenue après le mariage à l'un ou à l'autre des époux ; pour le cas d'homicide ou de vol, ou simplement même pour le cas où l'un des deux époux aurait pris part à une réunion ou à un banquet de personnes immodestes, et de même pour une maladie incurable, telle que seraient pour la femme les suites d'une couche malheureuse, ou pour l'homme l'état de folie ou autre semblable ; pour le cas où l'un des époux serait devenu

(1) *Ibid.*, in cap. 1, p. 94 : « Quomodo intelligendum Deum « non velle peccatum meum, esseque ejus auctorem? Si quis videat cæcum impingendum, nec posse non cadere si ei manum suam non porrigat, eumque erigat, nolit autem ille manum suam cæco præbere, et patiat eum cadere, obsecro, quis non dicat eum casum cæci hujus voluisse, ejusque faissem causam? Jam Deus hoc amplius mei peccati causa est... quia Deus in utero matris meæ, me cum hâc perversitate ingenii mei, atque peccandi necessitate condidit atque formavit. »

inhabile à rendre le devoir conjugal. Dans tous ces divers cas et d'autres encore, le docteur conclut que le divorce est légitime, et qu'on peut contracter un nouveau mariage, parce que cela, ajoute-t-il, est conforme à la parole de Dieu (1). On voit, par cet exemple, ce que la Bible était entre les mains des réformateurs, et spécialement de Bucer, qui, remarquant que le Sauveur a dit en saint Mathieu que Moïse avait permis aux Juifs de se passer entre époux des écrits de divorce à cause de la dureté de leur cœur, et que par conséquent il abolissait lui-même cet usage en rappelant le mariage à sa perfection primitive, répond rondement, pour se tirer d'embarras, « qu'on ne doit pas croire pour cela que Jésus-Christ ait condamné ce que le Père avait ordonné, mais que les magistrats civils peuvent donner la faculté même aux femmes de répudier leurs

(1) Cette doctrine est celle qu'il donne dans l'ouvrage intitulé : *De regno Christi*, dédié par lui au roi Edouard VI, et que NICOLAS CARRE mettait au-dessus de tout autre dans sa lettre adressée à J. Checo sur la mort de Bucer, où il s'exprimait de la sorte : « Liber Bucer *De regno Christi* editus continebat absolutissimam et perfectissimam christianæ doctrinæ effigiem. « Or, voici les paroles de Bucer lui-même, c. 42, p. 124 : « Conclusio de eo « quod et aliis quàm fornicationis de causis concedenda sint legitima divortia, novaque inire conjugia. Hæc adserenda putavi ad « eam explicandam quæstionem, nùm concedi... possit divortium « facere et ad alteras transire nuptias, aliis quàm fornicationis et « stupri de causis : ex quibus omnibus si rite et ex verbo Dei panderentur, satis liquebit, neminem esse nec virum nec mulierem, « cui opus sit ad bene beatæque vivendum conjuge, ac conjuge « cohabitante, aut conjugii officia necessaria faciente, prohiberi debere, quin vir talem quærat uxorem et habeat, et mulier tamen « virum si deprehensum et evictum sit, vel virum cui pia mulier « nupta fuerit, aut mulierem quam vir pius uxorem dixerit, « præstare necessaria conjugii officia, aut obstinatè nolle, aut

maris, de la même manière que les maris peuvent répudier leurs femmes » (1).

Enfin, pour dire quelques mots de l'inconstance et des variations de Bucer dans sa foi, qu'il suffise d'observer qu'il passait d'une secte à une autre, d'une confession de foi à une autre, selon qu'il y trouvait son intérêt. En effet, il fut d'abord luthérien, comme nous l'avons entendu rapporter par Osiandre, lorsqu'il quitta le froc pour embrasser la nouvelle réforme à la lecture du livre de Luther sur les vœux monastiques. Après s'être attaché à Luther, qui triomphait d'une telle conquête, voilà que tout-à-coup il se donne au parti zwinglien, comme il le déclare lui-même dans sa lettre au peuple de Nuremberg, où il traite les luthériens de *fanatiques furieux* (2). Si bien que Luther l'accusa de *perfidie*, et c'est ce qu'atteste Fabricius (3); Pomeranius lui intenta aussi la même accusation (4). Toutefois, il ne tarda guère à rentrer dans le parti de Luther en professant de nouveau le dogme de la présence réelle, et en demandant pardon à Dieu et à l'Église d'avoir fait accroire à un grand nombre de dupes la

« ejusmodi commisisse scelera, ut propter turpitudinem suam non possit, aut denique incurabili impediri impotentiam, quominus per corporis vires illa valeat conjugii officia persolvere, etc. »

(1) BUCER, *In sacra quatuor Evangelia*, 1553, in Matt. 19, fol. 147.

(2) BUCER, *In epist. ad Noremberg.*

(3) FABRICIUS, *In Lutheri loc. commun.*, Magdebourg, 1594, class. v. c. 15, p. 50 : « Queritur Lutherus de Buceri perfidia in epist. ad J. Sercerum, etc. »

(4) Voir LAVATHER, *Hist. Sacram.* : « Pomeranius accusans Bucerum perfidiae, eò quòd de Eucharistia quaedam adjecerat, » an. 1527, fol. 12 a, prope initium.

doctrine zwinglienne (1). Outrés de ce changement, les bourgeois de Zurich lui écrivirent de ne pas abandonner la vérité manifeste qu'il avait défendue par tant de raisonnements et de discussions pour passer au dogme de la présence réelle de Jésus-Christ. C'est ce que rapporte Hospinien (2), et Lavather confirme ce récit en disant que Bucer avait quitté les zwingliens, auxquels il était auparavant fort attaché et qu'il avait servis avec beaucoup de zèle, mais que, pour faire sa cour à Luther, il avait, dans ses commentaires sur saint Mathieu et sur saint Jean, rétracté la doctrine dont précédemment il s'était fait le champion (3). Plus tard, trouvant plus expédient de nier la présence réelle, arrivé à Cambridge, il repassa au zwinglianisme, ainsi que l'attestent les mêmes auteurs (4). Enfin, pour contenter tous les partis, Bucer eut recours à des formes ambiguës que chacun, à quelque secte qu'il appartint,

(1) « Quòd multos Zwinglii hæresi fascinaverat. »

(2) HOSPIN., in *Hist. Sacram.*, an. 1530, fol. 177 : « Rescribunt Tigurini Bucero, eumque hortantur, ne à manifestâ veritate, quam tot concionibus, prælectionibus, publicis disputationibus et scriptis propugnauerat, jam demùm ad Lutheri dogma de corporali Christi præsentia in cœnâ deflectat. »

(3) LAVATHER, dans l'ouvr. cité *Hist. Sacram.*, fol. 31 b, ad ann. 1536 : « Bucerus non parùm abalienatus à Tigurinis esse visus est, quos antè et amârat plurimùm, et singulari quâdam pietate coluerat... Bucerus in Evangelium Matthæi et Joannis doctrinam de cœnâ ante defensam in gratiam Lutheri retrac-târat.»

(4) LAVATHER, *ibid.*, fol. 37 : « Idem tamen Bucerus ann. 1551, Cantabrigiæ in Angliâ iterùm ad Zwinglianorum hæresim defecit. » Le même fait se trouve confirmé par le luthérien SCHLUSSELBOURG, *Theol. Calvin.*, l. 2, fol. 6 ; par PIERRE MARTYR, etc.

pouvait interpréter comme favorables à sa croyance (1). Schlüsselbourg va jusqu'à dire qu'il passa au calvinisme (2). C'est peut-être en vue de ce continuel changement de secte que quelques écrivains ont affirmé de lui qu'il avait fini par se faire juif (3). Quoi qu'il en soit, ces traits de la vie de Bucer doivent suffire pour faire voir à tout le monde ce qu'était au fond cet homme *très saint*, ce phénix de la Réforme, ce *maître le plus grand* peut-être, comme le proclamait quelqu'un, ainsi que nous l'avons vu, qu'on ait jamais pu trouver dans le monde entier. Les saints de la Réforme sont tous formés sur le même type.

§ III. — DE CEUX QUI ONT EMBRASSÉ LES PREMIERS
LE PARTI DE LA RÉFORME.

Qualités, genre de vie et formes de doctrines des premiers partisans de la Réforme, — comme de ceux qui dans la suite en ont grossi le parti. — Honteux aveu qu'ils publient du feu impur dont ils brûlaient, et par là même de leur propre infamie. — Haine qu'ils se portaient les uns aux autres. — Portrait de ces hérétiques. — Désastres et insurrections dont ils ont été la cause. — Leurs guerres entre eux. — Récapitulation.

Je ne veux rien ajouter de particulier relativement à Bernardin Ochin, à Bugenhagen, à Buchanan, à Agricola, à Brentius, et à tant d'autres semblables héros qui se firent les premiers partisans, promoteurs et apôtres du protestantisme ou de la nouvelle règle de foi ;

(1) LAVATHER, *ibid.*, fol. 80 ; HOSPIN., op. cit., part. 2, fol. 250.

(2) *Theol. Calv.*, fol. 17 : « Bucerus an. 1551, Cantabrigiæ in « Angliâ rursus parvâ cum honestate ad calvinistas defecit. »

(3) Voir FELLER, *Dictionn.*, art. *Bucer*.

ce serait même chose à dire de tous, puisqu'ils n'ont différé les uns des autres que sur des points accidentels, qui pourtant ont été à leurs yeux des motifs suffisants pour se faire des guerres implacables. Tous également mobiles dans leurs articles de doctrines, les changeant ou les réformant sans cesse ; tous également lascifs et dépravés dans leurs mœurs : voilà l'abrégé de la vie comme de la symbolique de ces premiers sectateurs de Luther, de Zwingle et de Calvin.

Disons la même chose du vulgaire ou de la foule, comme on voudra l'appeler, de ceux qui vinrent à la suite grossir le parti de chaque communion. Ici encore s'offrent à nos yeux bien des prêtres et des moines, êtres immondes qui, ennuyés du célibat, furetaient à la recherche de quelque religieuse relâchée pour en faire leur proie s'ils pouvaient la trouver, et en finir avec elle par le mariage. Tous ces apostats, pour me servir de l'expression de Calvin lui-même, voyaient le nouveau Christ sous la forme d'une jeune fille (1); hommes tellement dégradés, qu'il ne leur restait pas même la pudeur de voiler leurs passions infâmes, et qu'ils ne rougissaient pas d'en faire l'aveu public, ou de déclarer qu'ils n'avaient pas la force de résister au feu qui les dévorait. On pourra lire dans la note ci-dessous la demande qu'ils adressèrent aux magistrats

(1) Parlant d'un gardien des franciscains qui avait apostasié et lui avait succédé à Genève dans le ministère pastoral, après que lui-même en avait été chassé, Calvin s'exprime ainsi : « C'est le gardien des franciscains qui, à l'aurore de l'Évangile, rejetait obstinément la lumière de vérité, jusqu'à ce que le Christ lui eût apparu sous la forme d'une jeune fille, qu'il souilla et corrompit. » Voir AUDIN, *Hist. de Calvin*, t. I, p. 286, 5^e édition.

séculiers pour pouvoir contracter mariage, mais que la délicatesse des mœurs ne nous permet pas de traduire dans notre langue (1). C'était là, après tout, la véritable raison qui leur faisait embrasser la Réforme avec tant d'intérêt, *la buona novella* qui les faisait déclamer contre les abus de Rome, qui leur faisait trouver avec tant de facilité dans la Bible tant de doctrines aussi immorales qu'absurdes, et dont ils se servaient ensuite pour s'autoriser dans leurs dissolutions. On ne saurait croire avec quel zèle ces nouveaux apôtres se donnaient mille mouvements pour propager leurs rêveries, couvrant ainsi aux yeux des peuples du prétexte

(1) Voici la supplique présentée à la république suisse au nom de Zwingle et des autres ministres ses partisans, tous prêtres et liés par des vœux, telle que nous la lisons dans les œuvres mêmes de Zwingle, t. 1, fol. 114 et suiv. : « Pietate et prudentiâ insigni
« Helvetiorum reipublicæ Hudelricus Zwinglius alique evange-
« licæ doctrinæ ministri gratiam et pacem à Deo... Hoc verò sum-
« mis precibus contendimus, ne matrimonii usus nobis denege-
« tur, qui carnis nostræ infirmitatem experti, castitatis studium
« nobis à Deo non concessum esse sentimus. Si enim Pauli verba
« consideremus, non aliam apud nos matrimoniorum causam,
« quàm carnis ad libidinem calentem actum reperire licet, quam
« in nobis fervere negare non possumus, cùm hujus ipsius opera
« nos coram Ecclesiis infames reddiderunt, actum verò libidinis
« eas carnis cupiditates et affectus intelligimus, quibus homo
« tantùm non accensus carnis libidinoso studia animo suo versat,
« ut carnis furori satisfaciatur... Hactenùs experti hoc donum nobis
« esse negatum... Arsimus, proh pudor! tantoperè, ut multa de-
« decora gesserimus... ut citra jactantiam liberè loquamur, usque
« adeò in civilibus moribus sumus, ut nullum ob flagitium male
« audiamus apud gregem nobis creditum, hoc uno excepto. »
Était-il possible de faire avec plus de front et d'impudeur l'aveu de sa propre infamie? Vraiment Dieu, en punition de leur apostasie, les avait livrés *in desideria, in passiones ignominix*, comme s'exprime l'Apôtre au sujet des anciens philosophes païens.

d'annoncer *la pure doctrine* l'unique motif foncier de leur apostasie.

Ces divers sectaires étaient tellement divisés entre eux, qu'ils se traitaient réciproquement d'*hérétiques*, et s'anathématisaient avec une fureur incroyable. Les luthériens appelaient hérétiques les sacramentaires zwingliens et calvinistes; les zwingliens et les calvinistes en jetaient les hauts cris, et se vengeaient des luthériens en les appelant à leur tour *enfants du diable*.

C'est ce qui détermina Henri Loriti, surnommé Glaréanus, d'abord sectaire enthousiaste, à se détacher du parti de la Réforme, quand il en vit les désordres et les horreurs de tout genre, et à rentrer en même temps dans le sein de l'Église. Instruit par l'expérience de ce qu'étaient ces réformateurs, il exprimait ses sentiments à leur sujet dans les lignes suivantes, extraites d'une lettre adressée à Tscudi, son ami : « Je ne savais pas autrefois pourquoi on disait qu'il n'y a rien de plus difficile à convertir qu'un hérétique. J'ai eu besoin, pour le comprendre, de l'expérimenter moi-même. Sachez donc que les hérétiques sont des gens si durs, si revêches, si entêtés, qu'il serait plus facile d'avoir raison d'un morceau de bois. » Il disait encore que ce vers :

Os Evangelium, cor dæmon, spiritus anguis,

exprimait à merveille le caractère de ces nouveaux croyants (1).

(1) SCHREIBERS, *Biograph. Mittheilung uber Heinrich Loriti*

Je ne parle pas des horribles dévastations commises à leur instigation par les princes, et dont leurs doctrines d'ailleurs étaient la cause ; des insurrections qu'ils excitaient en tous lieux ; des maximes avec lesquelles ils rendaient non-seulement permise, mais même méritoire la résistance à main armée contre les chefs de gouvernements qui auraient voulu s'opposer au nouvel Évangile. Qui ne connaît les déclamations de Luther contre les princes (1) ? C'est à lui qu'on attribue la cause de cette guerre si sanglante des paysans en Allemagne, dans laquelle périrent pour le moins cent mille d'entre eux, d'après les calculs les plus modérés, et où il se signala lui-même par des traits d'une vengeance implacable contre ces malheureux (2). Zwingle professa la maxime que l'Évangile *a soif de sang* (3), et il en donna la preuve de fait en combattant lui-même en personne en bataille rangée contre les cantons catholiques de la Suisse, après les avoir réduits par la famine à la plus affreuse détresse. Je n'ai point à parler de Calvin et de son parti, dont la doctrine était que les princes étaient déchus de leur pouvoir par le seul fait de leur opposition à la vraie doctrine, c'est-à-dire à la réforme qu'il prêchait, et qu'on ne devait pas leur obéir, mais plutôt les traiter avec le dernier mépris (4). Par-

Glareanus, c'est-à-dire Notice biographique sur Henri Loriti Glaréanus, Fribourg, 1837, p. 89.

(1) Voir AUDIN, l. c., p. 198, 2^e édition.

(2) *Ibid.*, p. 90-125.

(3) BULLINGER, dans sa préface *In Semlerum de Filio Dei*, écrit de Zwingle : « Dixit, fateor, Evangelium sitit sanguinem. »

(4) CALVIN in *Daniel.*, VI, v. 22-25 : « Abdicant se potestate

tout où son parti a prévalu, il s'est révolté contre les souverains : la France en a su quelque chose, aussi bien que l'Angleterre sous l'infortuné Charles I^{er}.

Que dirai-je de la guerre intestine qu'ils se faisaient entre eux par leurs écrits? Il suffira de rappeler que Cocceïus dans son *Trésor catholique*, et Hospinien dans son *Histoire sacramentaire* en ont formé, seulement pour leur temps, quatre volumineux recueils ou catalogues, distribués de cette manière : 1^{re} classe, comprenant les écrits des luthériens contre les luthériens ; 2^e classe, celle des livres publiés par les calvinistes contre les luthériens ; 3^e classe, celle des livres des luthériens contre les calvinistes ; 4^e classe, comprenant les écrits des uns contre les autres en général sur la seule question du *Sacrement*, de l'an 1574 à l'an 1598 (1). Quant aux persécutions ou aux violences qu'ils exercèrent les uns contre les autres, j'en rapporterai brièvement quelques exemples, mais sans m'y arrêter, pour ne pas trop m'écarter de mon objet principal. Et d'abord, les universités qui ont embrassé ou

“ terreni principes, dum insurgunt contra Deum, imò indigni
“ sunt, qui censeantur in numero hominum : potiùs ergò conspuere
“ oportet in eorum capita, quàm illis parere. ”

Or, ce sont ces mêmes luthériens et calvinistes qui ont tant déclamé contre les papes du moyen-âge pour avoir quelquefois délié du serment de fidélité les sujets d'empereurs hérétiques et infidèles, quoique ces derniers n'eussent été élevés à l'empire et couronnés par les papes que sous la condition expresse de défendre l'Eglise.

(1) On peut lire aussi ces catalogues dans BRERELEY à la fin de son ouvrage intitulé : *The protestants Apologe for the Roman Church*, 1608, in-4^o.

favorisé la Réforme ont toujours été en guerre entre elles, et leurs professeurs se sont toujours fait une guerre réciproque. C'est ce qu'on vit à Gottingue, à Zwinckau, à Wittemberg, à Leipsick, à Strasbourg, etc. Les ministres Aquila, Néogeorges, Arbitier, Bugenhagen, Cruciger, Forster, Eber, Georges Major, etc., ont vécu perpétuellement divisés. Agricola en vint jusqu'à rédiger cette formule de prière publique : « Priez encore contre ce vilain du Sud (Major), qui prétend que les bonnes œuvres sont nécessaires, etc. » Il en fut de même de Menius, d'Érasme Sarcer, de Weller, de Belzius, de Gendenhaver, de Drakonites, etc., etc. Flaccius Illyricus fut tantôt élevé jusqu'aux nues, tantôt honni, chassé d'un lieu à un autre avec sa femme et ses dix enfants, et il finit ses jours dans la misère, maudit par les siens avant et après sa mort, et enfin privé du viatique; tandis que d'autres, comme c'était la coutume, le proclamaient *saint* et *rempli du Saint-Esprit*. Christophe Lasius essuya plusieurs destitutions; Irénée fut destitué et banni; Musculus fut aussi destitué plus d'une fois; André Fabricius fut destitué et condamné à l'exil; Conrad Porta le fut de même; ainsi en fut-il de Thomas Gunther, de Barthélemi Gerhard, de Barthélemi Wolfhart, de Loner, de Reuscher, et de tant d'autres, dont les disgrâces n'eurent d'autre cause que des dissentiments de doctrine entre gens de même parti. Il semblait voir des animaux pleins de rage qui se mor-daient les uns les autres, et se traitaient réciproquement, par ardeur de dévotion, d'*infâmes hérétiques* (1).

(1) Pour les détails, je renvoie le lecteur à l'ouvrage savant et
T. III. 7

Voilà un tableau raccourci et bien au-dessous de la vérité de ces fameux chefs de la Réforme et de leurs principaux disciples et associés. Telle est l'origine de cette Réforme si vantée, mais que les protestants ne sauraient envisager sans en rougir de honte et de confusion : origine où l'on ne voit en jeu que les passions les plus honteuses comme les plus désordonnées, où on ne démêle que le chaos, où on ne saisit que de palpables contradictions, non-seulement des uns avec les

profond de DOELLINGER intitulé : *La Réforme, son développement intérieur et les résultats qu'elle a produits*, traduit de l'allemand dans notre langue, en trois gros volumes, de 1847 à 1850, ouvrage précieux par l'abondance des documents rares et inédits qu'il contient, par la critique qui le distingue et qui le rend inattaquable, parce qu'elle se fonde partout sur les faits qui nous présentent l'idée la plus vraie de la Réforme.

Qu'on lui compare, par exemple, MERLE D'AUBIGNÉ avec son *Roman de la Réforme*, convaincu de faussetés et de mensonges manifestes par SPALDING, par MAGNIN, et par le savant cardinal BALUFFI, l'ornement du sacré collège et de l'épiscopat italien, aujourd'hui évêque d'Imola, dans sa courte mais solide instruction pastorale publiée sous le titre : *De la Réforme et des tentatives qu'on fait pour l'introduire en Italie*, Imola, 1890 ; enfin par d'autres savants. Et pourtant cet ouvrage mensonger est actuellement traduit en italien pour pervertir l'esprit catholique de ces contrées ! Dernièrement le D^r Merle d'Aubigné a reçu du roi de Prusse la décoration de la *grande médaille d'or*, accompagnée d'une lettre signée FRÉDÉRIC-GUILLAUME, et datée du château de Sans-Souci, 4 juin 1853, dans laquelle Sa Majesté exprime à l'auteur le *vif intérêt qu'elle porte à un ouvrage si opportun*, ajoutant que son intention, en faisant l'envoi de cette médaille, est de reconnaître les *solides recherches historiques* dont le docteur a fait preuve : médaille et approbation que Sa Majesté aurait dû réserver aux savantes réfutations qui ont été faites de cet ouvrage même, mais que Merle d'Aubigné n'a certainement pas méritées en faussant, comme il l'a fait, l'histoire par son système qui n'est qu'un jeu d'esprit.

autres, mais encore de chacun avec lui-même; origine où se laisse voir une inconstance, une mobilité perpétuelle dans les nouveaux apôtres et dans leurs principaux adeptes, qui ne leur permettait d'avoir rien d'arrêté dans leurs articles de doctrine, et qui leur faisait prendre toutes les formes, selon les occurrences, comme de nouveaux Protées, sans cesser leurs variations autrement qu'avec leur vie; origine où se trahit l'esprit turbulent d'hommes factieux et dominés par un amour-propre inconcevable, au point non-seulement de se constituer juges en même temps qu'accusateurs de l'Église, de se préférer à elle, et de même à toute l'antiquité chrétienne, mais encore de témoigner un mépris sacrilège pour les auteurs sacrés tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, c'est-à-dire pour les auteurs divinement inspirés de cette même Bible, qu'ils ont donnée pour unique base de leur réforme; origine où apparaît un dogmatisme absurde, blasphématoire, immoral, inacceptable aux yeux du simple bon sens lui-même, si bien que les protestants modernes semblent l'avoir presque entièrement répudié, en ne se contentant pas d'y avoir renoncé simplement, mais en y substituant en outre des principes tout contraires; car si ce fut autrefois un dogme fondamental parmi eux que la foi seule justifie et qu'elle rend inutiles les bonnes œuvres, aujourd'hui le rationalisme qui domine dans le protestantisme y anéantit la foi, à laquelle il substitue les bonnes œuvres comme l'unique condition nécessaire et indispensable à la félicité comme à la dignité humaine; si ce fut autrefois un dogme fondamental que la destruction totale des forces de la raison

et du libre arbitre dans l'homme, le dogme fondamental aujourd'hui, c'est de croire que la raison est pleinement indépendante de la révélation, et que l'homme jouit de sa liberté absolue sans avoir besoin pour faire le bien d'aucun secours de la grâce; et de même de tout autre article; origine où la mutilation de la Bible, dont se trouvent retranchés des livres entiers, la corruption et l'altération des textes bibliques sont le crime commun des maîtres et des disciples, et le thème des accusations dont ils se chargent eux-mêmes les uns les autres; origine enfin où se montre la justice de Dieu infligeant à ces orgueilleux un châtement semblable à celui dont il frappa autrefois les sages du paganisme, en les abandonnant à leur sens réprouvé, et les obligeant en même temps à en faire dans des écrits publics la confession la plus humiliante et la plus honteuse à la face de l'univers.

Je demande maintenant de nouveau si cette origine dénote l'esprit de Dieu; si un esprit bien fait ou un cœur droit peut voir dans toute l'entreprise de la Réforme l'œuvre de Dieu? Qu'on mette en regard l'une de l'autre l'origine du protestantisme et celle de l'Église de Jésus-Christ: y apercevra-t-on seulement un point de contact ou de ressemblance? Quelle humilité et quelle douceur, quelle simplicité et quel esprit de paix, quelle patience, quelles vertus enfin ne brillent pas dans les propagateurs du véritable Évangile, et non pas seulement dans les temps où il s'est établi, mais encore dans tous les âges subséquents! Que chacun voie ici par soi-même, et puis prononce; je ne veux pas prévenir ce jugement que chacun pourra porter.

CHAPITRE III.

CARACTÈRE DE CEUX QUI ONT INTRODUIT ET FAVORISÉ L'ANGLICANISME.

Jusqu'ici je me suis tû sur l'anglicanisme ou la nouvelle Église dite anglicane, substituée à l'ancienne Église qui, dès les temps du pape saint Éleuthère, comme nous l'avons observé plus haut, avait été fondée dans la Grande-Bretagne, et que Tertullien célébrait déjà dans ses écrits (1); qui plus tard, après la conquête accomplie par les Anglo-Saxons, avait été établie de nouveau par saint Augustin et ses compagnons, envoyés dans ces contrées lointaines par saint Grégoire le Grand, appelé pour cette raison l'apôtre de l'Angleterre (2). L'importance du sujet exigeait que j'en fisse un chapitre à part. Et quoiqu'il n'y ait rien de plus connu dans l'histoire que cette funeste révolution par laquelle une Église si florissante sous tous les rapports, mère féconde de tant de héros, dont la sainteté avait fait donner à la terre qui les portait le titre si beau d'Ile des Saints, est passée tout-à-coup sous le joug d'aventuriers, qui en ont fait un théâtre de divisions et une pépinière de sectes

(1) Lib. *adv. Judæos*, c. 7, où, parlant de la diffusion de l'Évangile dans le monde entier, il ajoute ces paroles : « Et Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo verò subdita » (édit. de Rigault, p. 212). BÈDE, *Hist. Eccl. gen. Angl.*, l. I, c. 4, édit. de Bâle, 1563, t. III, opp.

(2) BÈDE, *ibid.*, l. II, c. 1. J'ai tenu à répéter ces détails, parce que la suite des idées l'exigeait.

et d'erreurs, nous ne pouvons cependant nous abstenir, pour ne pas laisser de vide dans cette partie historique-morale de notre ouvrage, de retracer dans une courte narration, relativement à l'objet que nous avons en vue, le caractère moral des personnages qui ont le plus puissamment influé sur ce grand événement. Nous parlerons donc dans un premier paragraphe de Henri VIII et de ceux dont il s'est principalement aidé pour cette grande apostasie ; puis, dans un second et dernier, de ceux qui ont consommé l'œuvre qu'il avait commencée, et des principales vicissitudes que cette œuvre a subies. L'esquisse que nous allons présenter de ce grand tableau mettra à même d'y reconnaître les mêmes causes qui ont servi de mobiles aux chefs de la Réforme et à leurs associés dans leur révolte contre l'Église, les mêmes moyens aussi et les mêmes résultats.

§ I. — HENRI VIII, CROMWELL, CRANMER.

Henri VIII ardent défenseur de la suprématie de droit divin du pontife romain. — Son dévouement au Saint-Siège. — Quelle a été la vraie cause du parti que prit Henri VIII de faire schisme avec l'Église romaine. — Perfide conseil de Cromwell. — Caractère odieux de Henri à partir de son schisme. — Il conserve dans son entier la doctrine catholique, à l'exception de l'article de la suprématie du pape. — Illusion qu'il se fit sur ce point. — Caractère moral de Thomas Cromwell, principal instigateur du schisme. — Ses maximes. — Ses rapines. — Son supplice. — Caractère moral de Cranmer, autre propagateur de l'anglicanisme. — Désordre de ses mœurs. — Sa profonde hypocrisie. — Sa conduite abjecte. — Homme sans religion, — traître à ses serments, — condamné comme coupable d'hérésie et de trahison. — Son supplice.

Henri VIII conçut-il le dessein de réformer l'Église d'Angleterre, ou pour mieux dire, d'élever cette nou-

velle Église sur les ruines de l'ancienne, en vue ou avec le désir de l'améliorer et de la réformer? Rien moins que cela. Il était si loin d'en avoir la pensée, que, dans son écrit composé contre Luther (1), non-seulement il avait hautement proclamé la suprématie du siège apostolique comme de droit divin, mais il l'avait encore défendue et garantie contre ce novateur par des preuves solides, en protestant que « rien n'égalait son dévoûment au Saint-Siège, et qu'il ne pouvait le lui témoigner en termes assez énergiques » (2). Offrons quelques extraits de ce livre à nos lecteurs. Comme Luther avait affirmé que c'était des hommes que le pontife romain tenait sa puissance, Henri l'apostrophaît en ces termes : « Ose donc nier que la communion chrétienne tout entière salue dans Rome sa mère spirituelle ! Jusqu'aux extrémités du globe tout ce qui porte le nom de chrétien, sur les mers et dans les solitudes, s'incline devant Rome ! Si ce pouvoir que Rome s'attribue ne vient ni de Dieu, ni des hommes, Rome l'a donc usurpé, Rome l'a donc volé ? Et quand ? Voudrais-tu bien nous le dire ? — Il y a deux siècles au plus ! — Voilà l'histoire ; ouvre-la. Mais si ce pouvoir est si vieux, que le principe en repose dans la nuit des temps, alors tu dois savoir qu'il est établi par les lois humaines, que toute possession dont la mémoire est impuissante à désigner la source est légitime ; et que, du consentement una-

(1) *Assertio septem sacramentorum*. On connaît la traduction que Mgr de Villecourt, évêque de La Rochelle, a publiée de cet ouvrage. (Note du traducteur.)

(2) Voir AUDIN, *Histoire de Henri VIII*, t. I, p. 229, Paris, 1850.

nime des peuples, il est défendu de toucher à ce que le temps a fait immuable ! »

Luther avait soutenu que ces paroles du Christ : *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel*, s'adressaient non pas aux apôtres représentés d'âge en âge par leurs successeurs, mais à la communauté des fidèles, créant ainsi un sacerdoce que tout enfant recevait avec le baptême. Henri, pour réfuter le téméraire novateur, n'avait eu besoin que d'emprunter à l'histoire romaine le mouvement oratoire d'Æmilius Scaurus : « Quirites, s'écriait le vieux Romain accusé par un misérable, Varus affirme et moi je nie : qui croirez-vous ? Et le peuple battit des mains. Je ne veux pas d'autre argument dans la question des clefs, ajoutait le roi. Luther dit que les paroles de l'institution s'appliquent aux laïques comme aux prêtres, et Beda dit non : qui croirez-vous ? Luther dit oui, Ambroise dit non : qui croirez-vous ? Luther dit oui, et l'Église tout entière se lève et dit non : qui croirez-vous ? »

Henri avait lu, selon sa coutume, quelques pages de son écrit à Thomas Morus, pour avoir son opinion. « Votre Grâce y prend-elle garde ? lui avait dit le chancelier, qui ne flattait pas toujours le prince ; mais le pape, souverain temporel, peut se brouiller avec l'Angleterre, et voilà un passage où vous exaltez outre mesure l'autorité du Saint-Siège, et que Rome vous opposerait en cas de rupture. -- Non, non, avait repris vivement Henri : l'expression n'est pas trop forte ; rien n'égale mon dévouement pour le Saint-Siège, et je ne

saurais le lui témoigner en termes assez énergiques. — Mais, sire, vous ne vous rappelez plus certaines dispositions du statut de *Præmunire*. — Et qu'importe, avait répliqué Henri, n'est-ce pas du Saint-Siège que je tiens ma couronne » (1)?

Mais rien de plus expressif que les paroles qui terminaient sa lettre adressée à Léon X, dans l'envoi qu'il faisait à ce pape (21 mai 1521) de deux magnifiques exemplaires, l'un manuscrit et l'autre imprimé, de son ouvrage dédié à Sa Sainteté : « Nous avons voulu faire entendre et faire voir clairement à tout le monde, y écrivait-il entre autres compliments, que nous saurons défendre et protéger en tout temps l'Église romaine, non-seulement par la force des armes, mais encore par les ressources de l'esprit et de la piété chrétienne. C'est pourquoi nous n'avons pas cru devoir dédier à un autre qu'à Votre Sainteté ce fruit de notre étude et de notre faible érudition, tant à cause du respect filial que nous lui portons, qu'à cause de la sollicitude qu'elle étend sur toute la république chrétienne » (2).

Qui osera dire, après cela, que Henri ait entrepris sérieusement la réforme de l'Église anglicane ou par

(1) *Ibid.*

(2) « Innuere volumus, omnibusque apertius demonstrare, nos sanctam romanam Ecclesiam non solum vi et armis, sed etiam ingenii opibus christianisque officiis in omne tempus defensuros ac tutaturos esse. Primam ideò ingenii nostræque mediocris eruditionis feturam nemini magis quàm Vestræ Sanctitati dicendam consecrandamque esse diximus : tum ob filialem nostram in eam observantiam, tum etiam ob sollicitam ipsius christianæ reipublicæ curam. » *Ibid.*, p. 234-235. Ce livre, imprimé pour

persuasion intime, ou par amour pour la vérité, ou par zèle pour la gloire de Dieu? Qui osera dire que ce soit le bien qu'il a eu en vue en opérant ce fatal bouleversement? Que les suppôts de l'anglicanisme s'appliquent tant qu'ils voudront à cacher la honte de son origine; jamais ils ne parviendront à montrer cette origine ailleurs que dans la luxure d'un prince débauché, dont la fureur fut portée à son comble par le refus qu'il essaya d'une concession de divorce avec sa légitime épouse, pour se marier avec une autre dont la beauté l'avait séduit. Il est bien vrai que, pour colorer sa demande, il alléguait les scrupules de sa conscience au sujet de son premier mariage, nul, disait-il, parce que la princesse qu'il avait épousée avait été mariée à son frère aîné Arthur, bien que ce prince fût mort avant qu'elle eût pu consommer son mariage avec lui. Mais quand est-ce que ces scrupules s'élevèrent dans l'esprit de Henri? Ce ne fut certes pas avant que sa vue eût rencontré les yeux d'Anne Boleyn, c'est-à-dire que ce ne fut qu'après dix-huit années de mariage, après avoir eu de sa vertueuse épouse plusieurs enfants, et depuis que Catherine, à raison de son âge avancé et de ses infirmités habituelles, avait cessé d'être l'objet de son amour et de sa tendresse. Malgré tout cela, il n'en serait pas venu encore à sa funeste résolution de faire divorce, si Anne s'était pliée,

la première fois à Londres en 1521, portait en tête ce distique écrit de la main de Henri VIII :

*Anglorum rex Henricus, Leo Decime, mittit
Hoc opus et fidei testem et amicitia.*

Il se conserve toujours au Vatican.

à l'exemple de plusieurs autres, et comme Henri l'en sollicitait, à lui servir simplement de concubine, comme l'avait fait déjà Marie sa sœur aînée. Mais cette adroite et ambitieuse courtisane, trop bien instruite à l'école de Marguerite de France à la cour de François I^{er}, en même temps qu'elle employait tous les artifices dont est capable une femme de ce caractère à gagner le cœur du monarque, à l'enchaîner et à se l'asservir, se montrait ferme à ne vouloir céder qu'à une légitime alliance pour monter sur le trône avec le diadème royal sur le front (1).

Ce fut alors, et alors seulement, que le roi théologien vit dans le Lévitique, xviii, 16, qu'il était défendu à un frère d'épouser la sœur de son frère mort ; il ne voyait pas en même temps dans le Deutéronome, xxv, 5, que Moïse avait ajouté que, si ce frère était mort sans enfants, l'autre devait épouser sa veuve pour lui faire une postérité et ne pas laisser s'éteindre son nom. Or, tel était précisément le cas de Henri, d'autant mieux qu'Arthur n'avait jamais consommé son mariage avec Catherine. Mais, quand la passion, quand l'amour se fait théologien, il n'a des yeux que pour l'objet de sa tendresse. Le roi se met en tête d'écrire un traité sur le passage du Lévitique en question ; le pape Jules II, qui

(1) Mistr. STRIKLAND, anglicane, dans ses *Vies des reines d'Angleterre*, t. iv, p. 150, dit avec esprit, en parlant d'Anne de Boleyn, qu'elle ressemblait sous ce rapport à cette Poppœa de Tacite (*nugæ antiquæ*) qui traitait les affaires de cœur comme les affaires de la diplomatie. Anne avait été élevée et instruite dans cet art à la cour de François I^{er}. Voir AUDIN, ouvr. cité, p. 328.

Nous reviendrons sur l'ouvrage de Mistr. Strikland quand nous en serons à parler de la reine Elisabeth.

avait fulminé la bulle de dispense, avait excédé ses pouvoirs au jugement du prince; du moins la bulle n'était pas assez claire ni assez explicite pour lever tout doute, toute équivoque. Il consulte ses prélats et ses théologiens, dont plusieurs, comme il arrive en pareil cas, inclinent en faveur de la théologie de Sa Majesté. Il consulte les universités les plus célèbres de l'Europe, remue ciel et terre pour persuader à Clément VII la nullité de son mariage. Il met en œuvre promesses et menaces, tous les moyens en un mot, pour arriver à ce divorce et pouvoir donner sa main à la Boleyn. Bien qu'il eût à Rome d'ardents et rusés ministres qui n'épargnaient rien pour séduire le sacré collège des cardinaux, et par eux le souverain pontife, Clément ne se laissa point fléchir, et la majorité des cardinaux fut de même inébranlable. Le feu de l'amour cependant faisait de plus en plus sentir sa force au cœur de Henri; le prince s'irrita de tous ces refus, devint impatient de plus longs délais. Il ne convient pas à mon dessein de m'engager dans le vaste labyrinthe de cette affaire si compliquée, qui au reste a été mise dans tout son jour par d'habiles écrivains de ces derniers temps, appuyés des documents les plus authentiques et de l'autorité des anciens auteurs anglicans eux-mêmes (1).

(1) Outre LINGARD, dans son *Histoire d'Angleterre*, COBBETT, dans son *Hist. de la Réform. anglic.*, et AUDIN, dans son *Hist. de Henri VIII*, WATERWORTH a publié un écrit in-8° fort remarquable intitulé : *The substance of six historical Lectures on the origin and progress in this country of the change of religion called the Reformation*, Newark, 1839, auquel on n'a opposé encore aucune réplique. L'*Histoire du schisme d'Angleterre* de BERNARD

Ce que nous pouvons dire, c'est que Henri n'épargna ni argent, ni sorte de présents, ni collations de prélatures pour se faire des adhérents et des complices du dessein qu'il avait formé de rompre avec Rome pour punir le Saint-Siège de ses résistances, suivant l'inspiration que lui fit naître enfin Thomas Cromwell, dans le désespoir où il était de triompher, même par ses menaces, de l'inflexibilité du souverain pontife. J'ai dit *l'inspiration que lui fit naître enfin Cromwell de rompre avec Rome* ; car le roi se sentait découragé et allait jusqu'à se plaindre d'avoir été trahi par ses conseillers, qui lui avaient donné à entendre qu'il était très facile d'obtenir du pape la dissolution de son premier mariage ; il était consterné et tout mélancolique de voir qu'il s'était compromis et perdu dans l'opinion. Ce fut dans cette conjoncture que Cromwell entreprit de lui persuader qu'il n'avait aucun besoin de l'approbation de Rome pour ce divorce, en faveur duquel il avait les réponses affirmatives de plusieurs universités et d'humbles théologiens ; et il lui suggéra deux idées qu'il n'avait pas encore conçues, l'une de s'arroger la suprématie spirituelle dans son royaume, l'autre de mettre tout le clergé dans sa dépendance par la collation des dignités et des bénéfices. Cette suggestion perfide fit sortir le roi comme d'une profonde léthargie et l'ébranla vivement. A partir de ce moment, il n'eut d'autre pensée que d'en venir à l'exécution, prit à son service l'aventurier Cromwell et lui conféra la charge de con-

DAVANZATI, dont une nouvelle édition a été publiée en 1837, et l'*Angleterre* de BARTOLI sont deux ouvrages italiens sur le même sujet qui méritent également d'être distingués sous tous rapports.

seiller privé, sûr d'avoir en lui un habile coopérateur et un instrument actif pour son grand dessein (1).

Telle est la véritable et unique origine du schisme anglican, effet de la flamme impure d'un roi voluptueux, orgueilleux, despote, qui l'entreprit avec une ardeur forcenée, l'exécuta avec une persistance opiniâtre, et trouva pour cet effet des complices dociles dans un clergé avili, et des instruments dans des hommes qui ne soupiraient qu'après la spoliation des églises et des monastères. Tous les historiens s'accordent à nous dépeindre Henri sous les traits odieux d'un monstre couronné, d'un roi qui, depuis ce premier éclat, ne mit plus de bornes à ses rapacités et à ses violences; qui fit périr sur l'échafaud, l'une après l'autre, plusieurs de ses femmes; qui remplit son royaume de sang, et sacrifia avec une noire ingratitude les deux plus grands hommes de son temps, Fisher et Thomas Morus, pour prix de leur courage héroïque à s'opposer à son attentat sacrilège (2).

(1) Voir WATERWORTH, ouvrage cité, *Second Lectures*, p. 1 et suivantes.

(2) Voici en peu de lignes le portrait que DAVANZATI nous a tracé de Henri VIII dans son *Histoire* déjà citée : « Il aimait les lettres, favorisait les savants, adorait le sacrement de l'autel, communia sous une seule espèce. Il aurait été catholique, s'il n'eût été libertin et dissipateur. Toute femme dont la beauté frappait ses regards devait être sa proie. Il avait l'esprit pénétrant, une grande force de jugement; mais, adonné aux plaisirs de la table et aux excès du vin, ce prince, qui dans sa jeunesse charmaient les regards par ses formes élégantes, devint si replet, si démesurément chargé d'embonpoint, qu'il ne pouvait plus entrer par les portes ni monter les escaliers. Il vécut cinquante-six ans. Marié à l'âge de dix-huit, il n'eut pendant l'espace de vingt-six années d'autres femmes

En séparant l'Angleterre du Saint-Siège, Henri, si l'on excepte l'article de la suprématie spirituelle du pape, ne prétendit faire aucune innovation en matière de foi; il fut même jaloux de conserver le titre de *défenseur de la foi* qu'il avait reçu de Léon X, se montra plein de zèle pour la conserver dans son intégrité à sa manière, et envoya plus d'une fois au gibet, attachés à la même chaîne et liés ensemble, catholiques romains, luthériens et sacramentaires. En deux mots, il prit à cœur de former une Église *catholique*, mais qui ne fût pas *romaine*. Il retint pour cette raison les articles du sacrifice de la messe, de la présence réelle, des sept sacrements, du culte et de l'invocation des saints, de l'usage et de la vénération des saintes images, enfin tout ce qui appartient au dogme et au culte catholiques (1). Il se trompa au reste lourdement en pensant

que Catherine; mais il en eut six nouvelles dans les douze dernières de sa vie. Il fit trancher la tête à deux; la troisième mourut en couches; il divorça d'avec deux autres; pour la sixième, il n'eut pas le temps de la faire mettre à mort. Avant son premier divorce il n'était point sanguinaire; dans toute cette première partie de son règne, il n'avait fait mourir que quelques gens du peuple et deux gentilshommes seulement... A partir de son divorce et de son schisme, on ne saurait compter le nombre de grands personnages qu'il immola. Les registres publics font mention de trois ou quatre reines, de deux princesses, de deux cardinaux, dont l'un du moins fut exécuté; de douze ducs ou marquis ou comtes avec leurs fils; de dix-huit barons ou chevaliers; de treize abbés et prieurs, de soixante-sept moines ou prêtres, et d'un nombre infini d'autres tant nobles que roturiers. »

(1) Voir WATERWORTH, ouvr. cité, p. 63, où cet auteur rapporte en abrégé les articles proposés à croire, parmi lesquels sont mentionnés expressément l'usage des images dans les églises, le nombre des sept sacrements, la présence réelle, en même temps que

pouvoir conserver longtemps la foi dans son intégrité avec une Église séparée du centre de l'unité catholique. On commença d'y faire brèche dès le règne d'Édouard VI, son successeur immédiat, et, après le règne si court de Marie, la symbolique de cette Église fut tellement retouchée, remaniée, réformée par Élisabeth et les rois qui vinrent après elle, avec le concours des parlements, qu'il ne resta plus rien sur pied de l'ouvrage de Henri, sauf le schisme. Il suffirait, pour le prouver, du procès intenté ces dernières années au célèbre Pusey et de la sentence de condamnation prononcée contre ce docteur d'Oxford par son évêque, pour avoir soutenu la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, bien qu'il l'eût fait d'une manière si faible et si imparfaite, qu'on ne saurait y démêler le véritable dogme catholique sur cet article de croyance.

Que dirons-nous maintenant du caractère moral des coopérateurs de Henri, et de ceux qui consommèrent son œuvre de réforme de l'Église anglicane? Les principaux comme les plus actifs auxiliaires de Henri, en mettant à part le célèbre cardinal Wolsey, qui ne seconda qu'indirectement les vues du despote, dont il

l'Église s'y trouve définie : *A body of men maintaining the unity of faith, ope and charity, and also possessing the right use and due administration of the sacraments*; c'est-à-dire: « Une société d'hommes qui maintiennent entre eux l'unité de foi, d'espérance et de charité, et possèdent aussi le droit, l'usage et la légitime administration des sacrements. » On voit bien qu'il n'y est dit mot de la suprématie du pontife romain. Et il est bon d'observer que le livre qui contient ces articles a été composé par le roi sous la direction de Cranmer pour être proposé à l'approbation d'une assemblée de laïques convoqués à cette fin sous la présidence de ce même Cranmer.

linit même par être victime, furent Thomas Cromwell, dont nous parlions tout à l'heure, et Thomas Cranmer : le premier reçut le châtimeut de sa félonie sous ce même Henri, le second subit le sien sous la reine Marie. Or on ne saurait dire lequel de ces deux hommes était le pire, tant ils étaient méchants tous les deux. Parlons d'abord de Cromwell. Non-seulement il fut l'instigateur et l'architecte du schisme anglican ; mais il en fut de plus en grande partie le promoteur et l'exécuteur. Homme formé à l'école de Machiavel, dont il vantait les ouvrages comme manuel du courtisan, il faisait profession de croire que le vice et la vertu n'étaient que des mots, et que le grand art du politique consistait à pénétrer le voile sous lequel les souverains jugent prudemment à propos de cacher leurs véritables intentions, et à deviner ce qui est le plus expédient pour pouvoir contenter ses propres désirs sans paraître rien faire de contraire soit à la morale, soit à la religion (1).

Son caractère était si détestable et en même temps si détesté, qu'on croyait généralement, à la suite de la disgrâce du cardinal Wolsey, que son avocat était jeté en prison, parce qu'effectivement il le méritait par ses vices (2). Le roi lui-même, lorsqu'il entendit pronon-

(1) Voir *The history of the life of Reginald Polus, the second edit.*, London, 1767, vol. I, sect. I, p. 81 et suiv., où sont rapportées au long les maximes de Cromwell, ainsi que le discours qu'il tint au roi, enfin la manière dont le cardinal Polus pénétra longtemps d'avance les sentiments de cet homme.

(2) Voici les paroles du cardinal Polus, telles qu'elles se lisent dans son *Apolog.* à l'empereur Charles-Quint : « Hoc enim affirmare possum, qui Londini tum adfui, et voces audivi, adeo etiam ut per civitatem rumor circumferretur eum in carcerem

cer le nom de Cromwell, dédaigna d'abord avec horreur de se servir d'un tel instrument, et sa répugnance ne put être vaincue que par la pressante recommandation du comte de Bedford. Le comte fit surtout valoir en faveur de son protégé que personne en Angleterre n'était plus propre à servir les vues hostiles du roi contre le pape, et ce fut ainsi que le prince se laissa persuader de lui accorder audience pour le conseil que celui-ci s'était mis en tête de lui suggérer (1). Tel était l'homme qui, plus que tout autre, a contribué à la grande réforme d'Angleterre par le conseil qu'il donna, par ses instigations et sa coopération active : un homme que la voix publique déclarait digne du dernier supplice, un homme qui avait une soif insatiable non-seulement des honneurs et des dignités, mais encore des richesses dont il ne songeait qu'à dépouiller les monastères et les églises, comme il s'était exercé à le faire dès le temps où il était au service de Wolsey, en provoquant la réforme et la suppression d'un certain nombre de couvents ; il commit à cette occasion de très grandes rapines et de violentes exactions, qui le rendirent l'objet de la haine publique et le firent juger digne de la prison et de la potence. Au fond, toute la suite de sa vie n'a été qu'une chaîne non interrompue de crimes et d'injustices. Le supplice auquel il avait échappé après la disgrâce de

« fuisse detrusum, et prope diem productum iri ad supplicium...
« Ut inter intimos ac primarios consiliarios cognosceretur ille
« quem populus paulò ante ad furcam poscebat, atque in carce-
« rem atque vincula conjectum fuisse nemo dubitabat. Hæc enim
« communis vox omnium erat. » § 27 et suiv.

(1) Voir WATERWORTH, ouv. cité, *Lect.* II, p. 1.

Wolsey l'atteignit plus tard par sentence de ce même roi dont il avait été l'injuste conseiller et le vil flatteur. Il mourut (comme lui-même avait obtenu du parlement que fussent traitées ses victimes) sans avoir été admis à faire entendre ses moyens de défense; mais sa mort fut son dernier acte d'avilissement et de bassesse, par le désespoir où le jetèrent les apprêts du supplice et les blasphèmes qu'ils lui firent proférer. Homme sans aucune foi (ou, s'il en avait une, c'était la foi luthérienne et calviniste, qu'il avait constamment favorisée tantôt en secret, tantôt d'une manière ouverte), seulement quand il se vit attaché au gibet, il fit profession de son anglicanisme, pour se montrer jusqu'au bout adulateur de son roi; ce qui valut à son fils un titre de noblesse (1).

Cromwell trouva son digne émule en fait d'abjection et de célérité dans cet autre instrument de la réforme d'Angleterre qui fut Cranmer, en même temps qu'il eut en lui, comme dans les autres qui le condamnèrent à mort, le juge de ses forfaits. Ici tous les historiens sont unanimes à nous représenter Cranmer comme un homme dissimulé, perfide, jouant deux rôles à la fois comme dans une comédie. Quoiqu'il eût été initié aux nouvelles doctrines d'Allemagne et de France dès le temps qu'il fréquentait l'université de Cambridge, où admis en qualité de *fellow* (agrégé), et obligé par les règlements à garder le célibat, il épousa, malgré cet engagement, la servante du logis, (2) dont il s'était

(1) Voir AUDIN, ouvr. cité, t. II, c. 19-20.

(2) *Ibid.*, p. 2. L'auberge s'appelait l'auberge du Dauphin, et la servante Jacqueline la Noire. Voir aussi WATERWORTH, l. c.,

amouraché, il feignit néanmoins d'être toujours orthodoxe. Quand, après la mort de son épouse, il put rentrer dans l'université d'où il avait été expulsé à cause de ce mariage même, il fut un des premiers à soutenir l'opinion favorable au divorce de Henri. C'est ce qui lui valut les bonnes grâces du monarque, à la demande expresse duquel il composa un traité que, par ordre du roi, il porta ensuite lui-même à Rome pour amener le pape à ses vues. De ce moment il ne fut plus qu'un instrument passif et pliable en tout sens, vendu à tous les caprices de Henri. En se prononçant pour le divorce, son arrière-pensée était déjà de détacher le roi et l'Angleterre de l'obéissance de Rome (1).

Avec une hypocrisie raffinée dont il serait difficile de trouver un autre exemple dans l'histoire, cet homme qui s'était fait luthérien, ou, pour mieux dire, qui avait adopté la symbolique d'Osiandre, dont il avait épousé la nièce dans son voyage d'Allemagne, feignit encore d'être un orthodoxe zélé. C'est à l'aide de cet artifice qu'il parvint jusqu'à obtenir l'archevêché de Cantorbéry. Devenu archevêque, il s'éleva contre le *scandale*

p. 14-15, où cet écrivain décrit de la manière suivante le caractère de Cranmer : « A man extolled by one party as a saint and martyr, and represented by another as throughout an ambitious, « time serving, and unscrupulous prelate, and finally, a profligate « perjured, and condemned traitor ; » c'est-à-dire : « Homme exalté par un parti comme un saint et un martyr, et représenté par l'autre comme un ambitieux, un politique, un prélat sans conscience, et enfin un parjure infâme, condamné justement comme traître. »

(1) Voir AUDIN, l. c., p. 7, qui le prouve par des documents et par les aveux des anglicans eux-mêmes.

de Henri, en adressant à ce prince de graves reproches de ce qu'il vivait avec Catherine dans un état public d'inceste, et l'exhortant à rompre enfin une union si criminelle (1). Puis il déclara nul son premier mariage, encouragea et même bénit le second avec Anne de Boleyn, pour prononcer, trois ans seulement plus tard, contre cet autre à son tour la même sentence de *nul-lité* et d'*inceste*, parce que tel était le bon plaisir du roi. Hérétique en secret, il se joignait au monarque pour persécuter les hérétiques et les faire condamner au dernier supplice, quoique tout leur crime fût au fond de n'avoir pas d'autre doctrine que la sienne.

Tant que Henri vécut, il fit profession de partager en tout la foi du prince, et, devenu suspect, accusé même de favoriser des opinions hétérodoxes, il s'en disculpa en déclarant avec serment qu'il suivait les principes de la plus parfaite orthodoxie; et cependant il préparait dès lors les matériaux et faisait le choix de ses agents pour introduire la Réforme après la mort du

(1) COBBETT, dans son ouvr. cité, lett. 2, § 68, dépeint avec son coloris de style ordinaire la profonde méchanceté et l'hypocrisie raffinée de Cranmer, qui, quoiqu'il sût bien que Henri VIII avait déjà contracté secrètement mariage depuis trois mois avec Anne, et qu'il y eût même servi de témoin, n'en écrivit pas moins au roi une lettre qui supposait le contraire, pour mettre à couvert sa polygamie. Dans cette lettre il pria le roi, pour le bien de la nation et pour *le salut de son âme*, de cesser l'*incestueux commerce* qu'il entretenait depuis trop longtemps avec Catherine, et de hâter en conséquence son divorce. Puis, Sa Majesté de se rendre humblement à cette décision de son archevêque, et de chasser Catherine pour contracter une légitime union avec Anne. Quelle hypocrisie! quelle mauvaise foi! Ceci arriva en 1533, au mois d'avril.

roi (1). Catholique sur l'article de l'Eucharistie, par la raison que Henri soutenait la présence réelle ; luthérien plus tard dans son catéchisme dédié à Édouard VI, il se déclara calviniste quelques mois après, sous la régence de Somerset. A peine se vit-il délivré de ses craintes par la mort de Henri, qu'il s'employa de tout son pouvoir, sous Édouard, à faire embrasser la Réforme. Comme Édouard n'avait encore que neuf ans et trois mois quand il monta sur le trône, Cranmer se servit du nom du roi enfant pour répandre à son aise et soutenir en tous lieux ses doctrines favorites. Homme sans caractère et rampant jusqu'à l'abjection, il se faisait un jeu de toutes les religions ; homme sans conscience et sans foi, lui qui, en qualité d'exécuteur des dernières volontés de son ancien maître Henri, qui avait désigné pour lui succéder, après Édouard, ses deux filles Marie et Élisabeth, aurait dû, par conséquent, soutenir ces princesses après la mort d'Édouard et défendre leurs droits, on le vit conspirer dans le dessein de les dépouiller toutes les deux, en faisant proclamer reine Jeanne Gray, qui n'en garda le titre que l'espace de neuf jours.

Relégué pour toute punition, malgré l'énormité de ses crimes, dans le palais de Lambeth, il paya la magnanimité de la reine Marie en conspirant avec les traîtres soudoyés par la France pour renverser son gouvernement. Jugé enfin et condamné comme hérétique et comme traître, il n'eut rien de plus pressé que de se

(1) Voir AUDIN, ouvr. cité, t. II, c. XXIII, p. 398 et suiv., édit. de 1850,

rétracter. On lui donna six semaines de répit, pendant lesquelles il signa six rétractations différentes, toutes plus absolues les unes que les autres. Il y déclarait que la religion protestante était fausse, que la religion catholique était la seule vraie ; qu'il croyait maintenant tous les dogmes qu'elle enseignait ; qu'il avait horriblement blasphémé contre le Saint-Sacrement ; qu'il était indigne de pardon ; qu'il suppliait le peuple, la reine et le pape d'avoir pitié de lui, et de prier pour sa pauvre âme ; qu'il avait fait et signé cette déclaration sans crainte et sans aucun espoir de grâce, uniquement pour soulager sa conscience et donner un bon exemple à son prochain (1). On mit en question au conseil si on lui ferait grâce comme on avait déjà fait à d'autres individus qui s'étaient rétractés. Mais on décida qu'il serait injuste de le soustraire au châtement que méritaient ses crimes monstrueux. Condamné à faire la lecture publique de sa rétractation, et, voyant que le bûcher était préparé et qu'il ne lui restait plus qu'à mourir, il retrouva encore assez de force dans sa scélératesse pour *rétracter sa rétractation*, pour étendre lui-même au milieu des flammes la main qui l'avait signée, et pour expirer de la sorte en protestant de nouveau contre cette religion à laquelle, quelques heures auparavant, il s'était encore déclaré fermement attaché, en prenant Dieu à témoin de la sincérité de ses serments (2). Qui

(1) LINGARD, *Hist. d'Angl.*, t. VII, c. 3. Ces rétractations de Cranmer sont rapportées au long par WATERWORTH, ouvr. cité, p. 307 et suiv.

(2) COBBETT, *Hist. de la Réf. d'Angl.*, lett. VIII, n. 251, p. 303 et 304, in-8°, édit. de Louvain, 1826 ; WATERWORTH, ouvr. cité, p. 313 et suiv.

dirait, après cela, qu'un homme d'un caractère si infâme et si odieux ait été proclamé *saint* et *martyr* par la Réforme? Eh bien, en récompense d'avoir favorisé et protégé le protestantisme, il occupe un des premiers rangs dans son martyrologe, et se trouve représenté avec l'auréole dans ses tableaux (1). Qu'on juge de cette religion par de tels saints!

§ II. — ELISABETH ET LES CONTINUEATEURS DE SON
ŒUVRE ET DE CELLE DE HENRI VIII.

Caractère des autres promoteurs de la Réforme d'Angleterre. — Règne trop court de Marie. — Sa clémence. — Caractère odieux d'Elisabeth. — Sa dissimulation. — Son parjure. — Alternative où elle se trouvait. — Résolution qu'elle prend d'exterminer de toute l'Angleterre la religion catholique. — Noire trahison commise par cette reine contre sa cousine la reine d'Ecosse. — Sa profonde hypocrisie. — Infamie de la *vierge* Elisabeth. — Caractère abject du parlement anglais sous cette reine. — Son code pénal et inquisition qu'elle établit. — Nouvelle symbolique d'Elisabeth. — Fluctuation de croyances et de cultes sous les règnes subséquents. — Résumé du caractère moral des auteurs, fauteurs et protecteurs de l'anglicanisme. — Vains efforts tentés pour faire disparaître la religion catholique du royaume de la Grande-Bretagne.

Après avoir retracé le tableau des deux principaux héros de la réforme anglicane, Cromwell et Cranmer, la logique demande que, pour rendre ce travail complet, nous disions aussi quelques mots de ceux qui

(1) Peu de temps avant Cranmer furent également exécutés deux de ses complices, Ridley et Latimer. Sur le caractère de ceux-ci consulter LINGARD, l. c. Ces trois *saints* ont à Oxford un monument public élevé à leur honneur, et appelé le monument *des martyrs!!!*

ont conduit à sa perfection l'œuvre commencée par Henri VIII. Ce prince, comme je l'ai dit plus haut, se flattait de pouvoir maintenir dans son intégrité le symbole catholique, même après avoir rejeté la suprématie du pape ; mais la suite démontra combien était vaine cette espérance. Quand on a ôté la digue qui retenait les eaux frémissantes d'un torrent impétueux, il est bien impossible d'empêcher le ravage que causera leur débordement sur les plaines envahies. Henri vivait encore, qu'en dépit des bûchers et des gibets mis en œuvre pour sauver la foi menacée, grand nombre d'hérétiques cachés se couvraient de la protection de Cranmer, et n'attendaient que la mort du monarque redouté pour lever le masque et faire irruption de tous côtés. Et, en effet, bien qu'Édouard VI eût été proclamé et couronné roi en qualité de catholique (anglican) et de défenseur de la foi, sous son règne, qui ne dura que six ans, l'Angleterre se vit inondée d'hérétiques de toute dénomination, sous la direction et la protection de Cranmer et de Somerset, son digne associé, connu par ses rapines, et qui subit le châtement de ses crimes en vertu d'une sentence du parlement, qu'approuva et signa Édouard lui-même. Sous ce roi, Cranmer publia son *Livre de Prières*, l'*Église légale* s'établit, et de cruelles exécutions eurent lieu par tout le royaume (1).

Il sembla, sous le règne de Marie, que le catholicisme allait reprendre son antique splendeur. Mais ce règne se réduisit à un moment d'intervalle lucide, sem-

(1) LINGARD, ouvr. et liv. cit., c. 1.

blable à cette vive lumière que jette une lampe près de s'éteindre. C'est cette vertueuse et infortunée princesse que le parti devenu dominant a réussi à diffamer en lui donnant le surnom calomnieux de *sanguinaire*, uniquement parce qu'elle fit mettre à mort, dans la personne de Cranmer, le plus affreux de tous les scélérats, et avec lui d'autres pareils monstres, coupables non-seulement d'hérésie, mais aussi de crimes énormes contre les lois de l'État; encore, de tels exemples se réduisent-ils à un très petit nombre, grâce à la clémence peut-être excessive dont la reine voulut bien user à l'égard de beaucoup d'autres coupables, mais surtout si l'on compare ce nombre à celui des victimes des deux règnes précédents (1). Si ensuite on les met en parallèle avec les horreurs de tout genre qui se commirent en fait d'exécutions sanglantes sous le règne de sa sœur Élisabeth, digne fille d'Anne de Boleyn, il n'y aura plus même matière à comparaison.

La dissimulation, l'hypocrisie, l'astuce de cette reine, surnommée à juste titre par madame de Staël le *Tibère féminin*, peuvent à peine se décrire. Chacune des quarante-cinq années de son règne a été signalée par des proscriptions et marquée de sang. Elle avait feint d'être catholique, et même simulé la dévotion sous le règne de Marie; mais cette affectation de piété n'empêcha

(1) Voir COBBETT, lett. IX, n. 258-259, où il met ce point dans le plus grand jour, et démontre avec une telle évidence l'injustice des accusations portées contre l'infortunée reine d'Ecosse, qu'il y a à faire rougir quiconque conserve quelque sentiment de pudeur. WATERWORTH a prouvé de même la calomnie par des pièces authentiques et des faits qu'on ne saurait contester, dans son ouvrage déjà cité, p. 317 et suiv.

pas Marie de concevoir sur elle de graves soupçons : invitée à s'expliquer franchement sur ses sentiments religieux, elle jura qu'elle ne reconnaissait pas d'autre religion que la religion catholique, et souvent encore elle se confessait et communiait dans sa chapelle privée. Quand elle monta sur le trône, elle fut couronnée en qualité de reine catholique ; mais dans l'acte même du couronnement, elle laissa enfin échapper quelques manifestations qui trahirent les dispositions intimes de son âme. La complication ensuite des affaires politiques fit qu'elle se trouva dans la terrible alternative, ou de perdre la couronne, ou de faire profession du protestantisme. Car, déclarée par le souverain pontife fille bâtarde de Henri, comme née d'une union adultère, elle n'aurait guère pu conserver un trône dont les bâtards étaient exclus par les lois ; au lieu qu'en se proclamant par l'apostasie indépendante du siège de Rome, elle affermissait par là même sur sa tête la couronne royale. La nation elle-même craignait de devenir une province de la France par suite du mariage contracté depuis peu entre le duc d'Anjou et la reine d'Écosse, héritière présomptive du trône d'Angleterre. Élisabeth n'hésita pas sur le choix, et sacrifia la religion à la politique (1). Irritée d'ailleurs contre le pape, qui, à la face de l'Europe, l'avait déclarée illégitime, et par là même inhabile à posséder la couronne, elle forma le dessein d'exterminer de ses États la religion catholique, et d'en effacer jusqu'aux dernières traces.

(1) WATERWORTH, *The substance of sixth Lectures*, p. 327 et suiv., où on peut lire tous les menus détails de cette affaire.

Le ministre Cecil, qui lui aussi avait feint d'être catholique sous le règne de Marie, fut le principal instrument dont l'adroite princesse se servit pour venir à bout de son projet.

Cette malheureuse reine fut donc déterminée à rétablir le schisme par des raisons politiques. Sa délicatesse de conscience nous est révélée en particulier par deux faits principaux : l'un, qui est la noire trahison dont elle s'est rendue coupable envers la reine d'Écosse sa cousine ; l'autre, son incontinence effrontée dans le moment même où elle se faisait gloire de garder la virginité. Qui pourrait rapporter sans horreur et de sens rassis la trahison la plus odieuse dont il soit fait mention dans l'histoire ? Après avoir offert l'hospitalité avec une affectation de loyauté admirable à l'infortunée reine d'Écosse, Élisabeth la consigne dans une prison, l'y tient renfermée pendant dix-neuf années entières, et après l'avoir calomniée par mille fausses imputations, cherche à la faire périr en secret par un assassinat ; puis la fait accuser en forme et juger par des hommes vendus et conjurés contre l'infortunée victime, et termine le drame en lui faisant trancher la tête sur un billot dans le cachot même de la prison. Puis, couronnant le reste par la plus perfide hypocrisie, à peine a-t-elle appris que son ordre cruel a été exécuté, qu'elle fait la désespérée, et commande un deuil public par toute l'Angleterre. Or, elle s'est couverte du sang de sa cousine, pour satisfaire une basse jalousie de femme, parce que Marie la surpassait par la grâce de ses manières (1) !

(1) COBBETT, *Hist. de la Réf.*, etc. Voudrait-on comparer Elisa-

Par rapport à l'autre point, ou à la prétention d'Élisabeth à la virginité, titre dont elle se montrait si jalouse, qu'elle avait plus d'une fois manifesté le désir qu'on mît un jour sur sa tombe cette simple inscription : *Reine vierge*, il résulte de documents authentiques et publics qu'elle n'eut pas simplement un mari, mais qu'elle en eut huit (1), qui, comme ceux de la Samaritaine, n'étaient pas ses maris, mais d'infâmes concubinaires ; de sorte que, dans la seizième année de son règne, elle fit porter une loi qui assurait la couronne à *ses enfants naturels*, quel qu'en fût le père. Un autre paragraphe de cette étrange loi déclarait coupable de haute trahison quiconque oserait révoquer en doute le droit des *bâtards* à hériter du trône. Rien que cet acte, qui subsiste toujours dans le livre des statuts (2), est un monument éternel du cynisme où peut atteindre une femme dissolue, et « il est bien étonnant, ajoute Cobbett, qu'un acte aussi infâme et aussi honteux pour la nation soit resté jusqu'à ce jour écrit au milieu des autres actes qui composent le corps de notre droit civil et politique » (3). Ces deux traits tout seuls suffisent pour donner une juste idée du caractère moral de cette nouvelle fondatrice de la Réforme en Angleterre (4).

beth à Jézabel ! Elle surpasse autant la femme d'Achab en impiété et en hypocrisie, qu'une montagne surpasse un grain de sable par sa masse.

(1) LINGARD, *Hist. d'Angl.*, t. VIII, c. 7.

(2) *Elisabeth*, XVI.

(3) Ouvr. cité, lett. X, p. 294.

(4) Une dame anglaise, protestante, a, de notre temps, fait justice d'Élisabeth dans les *Vies des Reines d'Angleterre*, qu'elle a

Il est inutile après cela que je m'étende sur le caractère de ceux qui composaient le parlement d'Angleterre sous un tel règne, et qui montrèrent tout empressement à seconder les vues de leur digne souveraine : hommes esclaves de tous les caprices de cette nouvelle papesse, et sacrifiant tout à la soif du sang, de l'argent et des honneurs. Pour les peindre au naturel, il suffit du trait que nous venons de rapporter, ou de l'acte légal par lequel ils ont autorisé le droit de succession au trône d'Angleterre pour tout enfant naturel né de la vierge leur maîtresse.

Depuis ce temps, le culte catholique fut constamment proscrit par les lois ; Élisabeth se déclara le chef spirituel de l'Église d'Angleterre ; on mit en œuvre tous les moyens qu'on crut les plus propres à lui asservir sans exception les consciences de ses sujets. Un code pénal et cruel menaçait de ses rigueurs tous ceux d'entre eux qui refuseraient de renoncer à la religion de leurs pères. D'énormes amendes étaient imposées à ceux qui étaient surpris à entendre la messe, à se confesser ou à pratiquer tout autre acte de la religion catholique ; les évêques et les prêtres étaient bannis ; on déclarait coupables de haute trahison tous ceux qui

publiées. Voir *The lives of the queens of England*, by miss AGNÉS STRIKLAND, dont il a paru déjà plusieurs éditions, preuve de l'impression profonde qu'a produite cet ouvrage. Les reines catholiques y jouent le plus beau rôle, et les reines protestantes en font la contre-partie. Je sais que cette même dame s'occupe maintenant d'écrire les *Vies des Reines d'Ecosse*, et je ne doute pas qu'elle ne prenne à tâche de venger la mémoire si outragée de l'infortunée Marie Stuart, martyre, il faut le dire, de son attachement à la religion catholique.

refusaient de reconnaître à la reine sa prétendue suprématie spirituelle ; on condamnait à mourir d'un supplice infâme tous ceux qui osaient contredire un article quelconque de sa nouvelle symbolique. Élisabeth ne se contenta pas de persécuter dans l'enceinte de son royaume ses sujets catholiques ; elle les poursuivit jusque dans les pays étrangers. Elle fit dissoudre le séminaire anglais fondé dans les Pays-Bas , et qui était destiné à former des missionnaires catholiques ; elle établit une inquisition incomparablement plus odieuse que celle que les protestants ont tant de fois reprochée avec un acharnement si aveugle à l'Italie ou à l'Espagne. Les supplices les plus affreux, les instruments de torture les plus cruels, furent inventés et mis en œuvre sur tous les points de son royaume pour tourmenter les catholiques. Le sang inonda la Grande-Bretagne. En une seule année, la bonne Bess immola trois fois plus de victimes, coupables seulement de fidélité à leur Dieu, que Marie n'en avait envoyé à la mort pour leurs méfaits dans ses six années de règne. Et cependant Marie a été représentée dans l'histoire, grâce aux calomnies des protestants, sous le titre odieux de *Marie la Sanguinaire*, tandis qu'on a affecté d'appeler Élisabeth la bonne reine ou la bonne Bess (1). Telle est l'injustice du monde ; tel est l'effet des partis.

[1] Je puis attester, pour en avoir été moi-même témoin en Angleterre, que le peuple ne distingue pas les deux reines autrement que par la qualification de *Bloody Mary* pour l'une, et de *Good Queen Bess* pour l'autre. Ce qui a surtout influé sur cet étrange usage, c'est que le goût de la bonne littérature, après avoir d'abord pénétré en Italie et en France, ne s'est introduit en Angleterre

On connaît assez quelle était la nouvelle symbolique d'Élisabeth. A l'exception du seul article de la suprématie royale, elle renversa et détruisit tout ce que son père avait tenu à conserver, et dont le maintien lui avait fait allumer tant de bûchers et élever tant de gibets. Maintenant ces supplices n'étaient plus destinés par la fille qu'à ceux qui osaient encore professer les articles conservés par le père. Le pur calvinisme formait la base, ou, pour mieux dire, l'âme de son culte, sauf la hiérarchie qu'elle maintenait toujours, en exerçant sur elle une domination tyrannique. Par ses ordres furent publiées neuf nouvelles versions de la Bible, accommodées les unes plus que les autres au nouveau symbole. On ne conserva des sacrements que le nom, si l'on fait abstraction du baptême et de la cène. La cène elle-même fut dépouillée non-seulement de sa qualité de sacrifice, mais encore du respect dont l'entourait jusque-là la foi à la présence réelle. On refit en entier le livre des prières, on substitua de nouveaux articles aux anciens. On abolit, en un mot, tout ce qui retraçait l'image de l'ancien culte, de ce culte qui pendant tant de siècles avait fait le plus bel ornement de la Grande-

que conjointement avec la Réforme. Ce fut sous Elisabeth que parurent Shakespeare, Spencer, Sidney, Raleigh, Bacon et Hooker, qui ont fait comme le siècle d'or de la littérature anglaise. Or, tous ces écrivains étaient dévoués à Elisabeth, qu'ils élevaient jusqu'au ciel, en même temps qu'ils dépréciaient le règne de Marie. Les écrivains qui sont venus à la suite ont hérité ainsi de cette fausse tradition, qu'ils ont transmise à leur tour à leurs successeurs. Voir NEWMAN, *Lectures on the present position of Catholics in England*, Londres, 1851, lect. 2, p. 66 et suiv. Ce sont ses dernières conférences prêchées à l'oratoire de Londres.

Bretagne, en y alimentant la source de tant d'actes de sainteté et de vertu, que dis-je ? la source de sa grandeur même temporelle, à laquelle avaient si puissamment contribué les rois catholiques, et particulièrement le grand Alfred. Et n'est-ce pas à Alfred que l'Angleterre doit encore aujourd'hui cette constitution et cette liberté dont elle est si fière (1) ?

Tels ont été les fondateurs, les fauteurs et les promoteurs principaux de l'anglicanisme substitué à l'antique religion ; car quant à ceux qui sont venus depuis continuer l'œuvre ou la reprendre en sous-œuvre de cent façons différentes, ce n'est pas la peine de nous en occuper. Une fluctuation perpétuelle d'une part, une main de fer de l'autre, n'ont discontinué de faire sentir plus ou moins leur action pendant toute la durée des deux siècles suivants, et ce n'est qu'à dater de la première moitié du siècle actuel, que l'anglicanisme, lassé enfin d'écarteler et de pendre, a fait faire halte à ses sanglantes proscriptions, en concédant enfin l'acte d'émancipation ; ce qui n'empêche pas l'aristocratie et les masses de conserver toujours à peu près toute leur haine avec leurs absurdes préjugés contre la religion catholique (2).

Si nous résumons maintenant tout ce qui concerne le caractère moral des auteurs, fauteurs et continuateurs de la Réforme, le peu que nous en avons décrit suffira pour faire voir qu'elle n'est l'ouvrage que d'individus

(1) COBBETT, *ouv.* cité, lett. v, n. 147,

(2) Voir NEWMAN, *ouv.* cité, *Lect. first: Protestant view of the Catholic Church.*

destitués de toute dignité morale. Elle est l'ouvrage premièrement de l'impudicité de Henri VIII, ensuite des atroces cruautés d'Édouard VI, puis de la politique d'Élisabeth et des menées d'avidés et ambitieux ministres, d'un Cromwell, d'un Cranmer, d'un Somerset, d'un Cecil, et d'autres personnages de cette trempe qui sont l'opprobre de l'humanité. Voilà en peu de mots tout ce qu'on peut en dire. Qu'ils exhument tant qu'ils voudront leur Burnet, leur Hume, leur Fox, pour embellir l'histoire de leur Réforme, pour enjoliver leurs martyrologes, jamais ils ne parviendront à effacer la tache indélébile imprimée dès le commencement à une Église de date récente, à une secte qui ne doit son origine qu'aux passions les plus abjectes, ou aux trois concupiscences dont nous parlent les livres saints, et qui toutes trois ont concouru, chacune pour sa part, à en former le dessein, à en diriger l'exécution, à en assurer la durée. Certes, il est bien impossible de voir en tout cela l'ouvrage de l'esprit de Dieu, ou d'attendre de bons fruits d'un aussi mauvais arbre.

Malgré la malice la plus raffinée, malgré les efforts les plus persévérants mis en œuvre sous toutes formes pendant trois siècles pour déplanter et déraciner l'Église romaine du sol britannique, comme du cœur des peuples, on n'a pu encore y parvenir. Les spoliations, les bannissements, les chevalets, les potences, la hache du bourreau, les vexations, les calomnies, les oppressions de toute sorte, rien jusqu'ici n'a pu l'abattre. Loin de là, la patience et la constance qu'elle a montrées, les sacrifices de toute espèce auxquels elle s'est résignée, lui ont assuré la victoire. Peu à peu se dissipent, quoique encore

trop lentement il est vrai, les absurdes préjugés dont on avait nourri contre elle l'esprit des peuples. Un mouvement ascendant et progressif a commencé pour elle à son tour, et tout fait présager comme prochain son jour de triomphe. Destituée de tout appui terrestre, mais forte d'elle-même et de son unité, elle se rit des sectes qui se font entre elles la guerre et se disputent leurs prosélytes. Le protestantisme et l'anglicanisme perdent tous les jours de plus en plus dans l'opinion, et ne trouvent plus que quelques malheureux prêtres ou religieux apostats et corrompus pour grossir leurs rangs clair-semés. La religion catholique s'étend et se fortifie sous tous les rapports, comme nous ne tarderons pas à le démontrer, et il n'est pas donné à l'homme d'en arrêter les progrès. Elle est comme la nature, qu'on a beau écraser sous d'énormes constructions qui encombrent momentanément le terrain et en arrêtent les produits spontanés; au temps marqué, on la voit surmonter tous les obstacles que lui a opposés la main de l'homme, et couvrir d'herbe, de gazon et de productions de tout genre, les murs, les toits et les décombres déserts. Le nombre des catholiques romains dans les trois royaumes surpasse déjà chaque communion prise à part, y compris la soi-disant Église légale (1). Plaise à Dieu que le

(1) Sur les espérances et les craintes à concevoir au sujet de la conversion de l'Angleterre, il a paru un bel article dans le *Rambler*, numéro d'octobre 1848, sous le titre : *Will England ever be a catholic country ?* c'est-à-dire : L'Angleterre redeviendra-t-elle un pays catholique ? Tel a été aussi le sujet du discours prononcé par NEWMAN au concile tenu à Oscott par la nouvelle hiérarchie anglaise. Ce discours est intitulé : *The second spring*, le deuxième printemps.

triomphe complet de la vraie foi soit proche, et qu'on voie bientôt reflleurir cette Église jadis l'objet de l'admiration du monde entier!

Parmi les *Clifton tracts* déjà mentionnés, il s'en trouve plusieurs où l'on met sous les yeux en style populaire et fort élégant ce que nous avons raconté dans ce chapitre des agents et des moyens mis en œuvre pour introduire la Réforme en Angleterre, et l'on établit un beau contraste entre les moyens d'introduction de l'anglicanisme et ceux du catholicisme. Voici les titres de ces traités : « Comment l'Angleterre est-elle devenue catholique? — Comment l'Angleterre est-elle devenue protestante? — La reine Marie et son gouvernement; comment a-t-elle rétabli le catholicisme? — La reine Elisabeth et son peuple; comment a-t-elle rétabli le protestantisme? — Nos églises paroissiales; ce qu'elles étaient et ce qu'elles sont. »

CHAPITRE IV.

CARACTÈRE DES PRINCES ET DES GRANDS QUI ONT IMPOSÉ A LEURS SUJETS LA NOUVELLE RÈGLE DE FOI.

La raison veut qu'après avoir traité, dans les chapitres précédents, du caractère moral de ceux qui ont entrepris l'œuvre de la nouvelle réforme, nous examinions aussi en particulier maintenant celui des princes, des seigneurs et des magistrats qui l'ont imposée aux peuples.

§ I. — QUELS ÉTAIENT CEUX QUI IMPOSÈRENT LA RÉFORME EN ALLEMAGNE, EN SUISSE, A GENÈVE ET EN FRANCE.

Inconséquence des chefs de la Réforme. — Les deux protecteurs de Luther, l'électeur de Saxe et Ulric de Hutten ; quelle était leur conduite. — Quelle était la vie dissolue des autres princes ou nobles qui se déclarèrent pour la nouvelle Réforme. — Quelle était celle des premiers ministres de la nouvelle religion en Allemagne. — Quels étaient les juges de la nouvelle croyance établis par Zwingle en Suisse. — Mariages sacrilèges de prêtres et de religieuses ; principal mobile qui a poussé les familles nobles de Berne à embrasser le nouvel Evangile. — Par quels moyens les magistrats ont aboli le culte catholique, d'abord à Berne, et ensuite dans les autres cantons suisses. — Caractère de ceux qui propagèrent le protestantisme dans la Suisse. — Par quels hommes le *pur Evangile* fut imposé à Genève. — Licence de leurs mœurs. — Quels furent les premiers patrons et soutiens du calvinisme en France. — Quel était le libertinage de leur vie.

Et d'abord, nous ne devons pas laisser passer sans observation une inconséquence impardonnable et une

contradiction évidente par laquelle chacune des principales sectes de la prétendue réforme du xvi^e siècle s'est condamnée elle-même. Cette inconséquence et cette contradiction consistent en ce que leurs coryphées ont bassement prostitué à de simples laïques, à des princes et à des magistrats politiques, la discussion et la déclaration définitive des articles doctrinaux en matière de foi, après en avoir refusé le droit au pape et aux évêques. Avec un appât de cette espèce, il ne fut pas malaisé aux chefs et aux artisans de la Réforme d'engager dans leur parti des hommes de ce caractère, à qui ils présentaient le nouvel Évangile sous un point de vue aussi séduisant.

Pour commencer par l'Allemagne, quel fut le premier protecteur de Luther? Quels ont été ses principaux partisans parmi les princes et les seigneurs? Deux hommes avant tous les autres se mirent en tête de favoriser le novateur : ce furent Frédéric, électeur de Saxe, et le baron Ulric de Hutten ; le premier, parce qu'il était outré de ce que le pape avait refusé d'accorder sur sa demande une dignité ecclésiastique à un de ses bâtards (1), et le second, parce qu'il trouvait dans le nouveau dogmatisme un puissant moyen de justifier la vie épicurienne et déréglée qu'il menait depuis bien des années, atteint d'une maladie honteuse, juste peine de ses désordres, dont il finit par mourir victime, littérateur ordurier, ennemi déclaré des moines et des couvents (2). Ce furent ensuite les seigneurs d'Allemagne,

(1) Voir ROHRBACHER, *Hist. univ. de l'Eglise catholique*, Paris, 1846, t. XXIII, p. 78.

(2) AUDIN, *Hist. de la vie de Luther*, passim.

princes et barons qui se valaient tous les uns les autres, c'est-à-dire descendus tous tant qu'ils étaient au dernier degré de corruption; ce furent ceux-là à qui Luther, voyant contre lui la meilleure partie du clergé, et surtout le pape, s'adressa dès l'an 1520 par un écrit, où il en appelait à eux pour la justice de sa cause (1). Dans cette pièce il avait recours à la plus fine astuce et à l'adulation la plus abjecte, enfin à tout ce qui pouvait chatouiller leur amour-propre et exciter leur cupidité, pour les toucher en sa faveur et les attirer à son parti. Aussi ces seigneurs dissolus et avides des biens ecclésiastiques ne tardèrent pas à se ranger sous la bannière de Luther. Entre eux tous se signala le landgrave Philippe de Hesse, qui conclut le 4 mai 1526 une ligue avec l'électeur de Saxe à l'effet de prendre ensemble sous leur défense les innovations du moine de Wittemberg; puis, dans la diète de Spire tenue le 25 juin de la même année, outre l'apostat Albert de Brandebourg, qui était d'avance entré dans la ligue, plusieurs autres princes et seigneurs d'Allemagne embrassèrent publiquement le luthéranisme et s'en firent les champions. Pour prime d'encouragement, les théologiens du parti accordèrent au landgrave de Hesse, comme je l'ai déjà dit ailleurs, la faculté de prendre une seconde femme, du vivant de la première; Albert de son côté, pour prix de sa double apostasie de l'état religieux et de la religion catholique, devint duc de Prusse; et c'est de ce moine défroqué que descend en droite ligne la dynastie actuelle des rois de Prusse, qui ont secondé et secondent encore aujourd'hui si bien la cause du protestantisme.

(1) ROHRBACHER, l. c., p. 76 et suiv.

Pour nous former ensuite une idée du caractère moral de ces princes luthériens devenus tout d'un coup juges de la foi, il suffira de rappeler ce qu'a écrit M. Audin de ceux qui, venus à Augsbourg pour la diète convoquée dans cette ville par Charles-Quint, se firent scrupule d'assister à la procession du Saint-Sacrement. « C'était d'abord l'électeur de Saxe, un des princes les plus gloutons de son siècle, dont le ventre, chargé dès le matin de vin et de viandes, avait besoin, pour ne pas tomber, d'être retenu par un cercle de fer; amoureux fou d'une symbolique qui avait aboli le jeûne, le Carême, et permettait de faire gras le vendredi et le samedi. Son buffet électoral passait pour le plus abondamment garni de l'Allemagne de vases de toutes sortes, dérobés au réfectoire des moines, ou à la sacristie des églises. C'était son fils Frédéric, qui usait son temps et sa santé à table ou à la chasse, et, comme son père, joyeux convive, ami du vin et de la bonne chère, savait à peine son catéchisme. C'était le landgrave de Hesse, dont la paillardise était devenue proverbiale, adultère effronté qui, pour résister aux assauts de la chair, demanda et obtint plus tard la permission de prendre deux femmes... C'étaient Ernest et François de Lunebourg, qui, ne voulant pas laisser à leurs valets le soin de piller les églises, volaient de leurs mains les vases sacrés » (1). Joignez à ces princes le duc d'Anhalt Georges, consacré par Luther évêque de Mersebourg, et qui se vit forcé, quelques années plus tard, de retracer avec de vives couleurs dans ses sermons l'immoralité mise à l'ordre

(1) AUDIN, t. II, p. 402; 4^e édit. abrégée, p. 403-404.

du jour parmi son peuple réformé (1). Tel était le caractère de ces princes, qui, non contents d'avoir embrassé la Réforme et de lui avoir asservi leurs peuples, se liguèrent à Smalcade en 1530 à l'instigation de Luther, et s'engagèrent ensemble à s'insurger contre l'empereur pour défendre et propager les nouvelles doctrines (2).

A ces épicuriens se joignirent comme auxiliaires pour comble d'opprobre, de tous les côtés de l'Allemagne, des essaims de moines et de religieux apostats, et de prêtres dont la vie était un scandale public. Tous ces esclaves de la chair se montraient les plus zélés contre l'Église catholique; ils ne se lassaient pas d'élever jusqu'au ciel, et de vive voix, et par leurs écrits, une religion qui les délivrait du joug trop pesant du célibat. Aussi furent-ils les plus solides appuis de la Réforme, quand une fois ils se virent ministres de l'Évangile luthérien (3). Cette esquisse, si légère qu'elle soit, doit suffire pour faire apprécier le caractère moral de ceux qui imposèrent aux peuples d'Allemagne les nouvelles doctrines. Il est inutile de nous étendre davantage sur ce point, puisque la suite des événements n'a fait que confirmer cette première annonce, et que jusqu'à nos jours les caractères ont été à peu près les mêmes.

Voyons s'il en a été autrement de ceux qui en Suisse ont imposé aux populations l'enseignement de Zwingle, après s'être constitués juges, eux aussi, entre la nou-

(1) **DOELLINGER**, *La Réforme*, t. II, p. 120 et suiv.

(2) **ROHRBACHER**, l. c., p. 339 et suiv.

(3) **AUDIN**, t. I, p. 201 et suiv.

velle et l'ancienne symbolique. C'étaient toujours des laïques, des magistrats civils, d'une crasse ignorance en ce qui concerne la religion, et dont plusieurs même ne savaient ni lire ni écrire (1). Voilà les hommes que Zwingle établit juges suprêmes des controverses religieuses. La municipalité de Zurich fut la première qui accueillit l'enseignement du novateur sur le sens figuré des paroles de la consécration, et en 1525, contrairement à la doctrine professée jusque-là par leurs ancêtres, ou plutôt par tout l'univers catholique, ces magistrats publièrent un décret en vertu duquel ce qui

(1) Nous avons pour garant de cette assertion le protestant HALLAM, anglican, qui, dans son ouvrage déjà cité [*Introduction to the literature of Europe in the fifteenth, sixteenth and seventeenth centuries*, Londres, 1837-1840, 4 vol. in-8o), t. 1, p. 497, nous raconte la manière dont se traitaient, à cette époque dont nous parlons, les questions théologiques; il nous apprend que ce qui caractérisait en particulier les réformateurs, c'était l'appel qu'ils faisaient aux *ignorants*. Les questions les plus abstraites de dogme, de discipline et de morale, les difficultés les plus compliquées du droit canonique et de l'histoire ecclésiastique, étaient livrées à la décision d'une multitude *ignorante en fait de lettres*. M. Hallam, nous donnant ensuite la description de la manière dont était composé ce tribunal, nous apprend que le président était le bourgmestre du village ou de la ville où le tribunal se tenait. Rien ne nous indique que ce fût pour le *président*, et moins encore pour les autres juges ordinaires, une condition indispensable que de savoir lire et écrire. Tout ce qui était exigé pour siéger comme président se réduisait à la qualité de *bourgmestre*. Or, les bourgmestres de ces temps-là étaient les personnages comiques les plus ridicules qu'on puisse représenter sur la scène. Les femmes n'étaient point exclues du nombre des votants, et malheur à qui se serait mis à dos ces *théologiennes*! Eh bien! c'est de ces ignorants, de ces théologiennes, que dépendait le sort de toute une cité, sa constance dans la religion catholique, ou son passage au protestantisme.

avait été cru depuis le commencement du christianisme comme vrai et comme article de foi devait cesser d'être tenu pour tel par le peuple de Zurich ; et le peuple de Zurich le crut ainsi, et a continué de le croire jusqu'à nos jours sur la parole de ses magistrats. Plus tard, s'attachèrent de même à Zwingle, après quelque hésitation, les conseils et les municipalités des autres cantons suisses qui se déclarèrent pour la Réforme. Quoique les douzes cantons, demeurés d'abord fidèles à l'antique foi, eussent formellement condamné les nouvelles doctrines, l'exemple et l'influence du canton de Berne ne tardèrent pas à entraîner une bonne partie des autres, et une suite de décrets abolit en quelques années la profession publique de la religion catholique dans plus de la moitié de la Suisse.

Mais comment le canton de Berne fut-il lui-même déterminé à l'apostasie ? Par des mariages sacrilèges célébrés entre les religieuses de Koenigsfeld et des prêtres renégats. Plusieurs familles nobles et puissantes dont les noms s'y trouvaient compromis se virent placées dans l'alternative, ou de considérer à leur propre honte ces unions sacrilèges comme des concubinages incestueux, ou de rompre avec l'Église pour venger leur honneur aux yeux du monde ; et c'est à ce parti désespéré qu'elles s'arrêtèrent. Toutefois ce n'était encore qu'une première étincelle ; mais bientôt l'incendie se déclara après s'être fait annoncer par divers signes funestes. Déjà les magistrats de Berne avaient porté la main à l'arche sainte ; déjà, se laissant aller aux suggestions de Zwingle et du chanoine de Waltemberg Bertold Haller, rappelé de l'exil auquel l'avaient fait con-

damner ses téméraires assertions, ils avaient lancé, comme de sinistres préludes, des édits injurieux à l'Église. Déjà ils avaient commis plusieurs actes d'hostilité contre leur évêque, lorsque tout-à-coup, au mépris de tous leurs serments de rester fidèles à la doctrine catholique, ils défendirent par un édit à tous les prédicateurs, et sous des peines graves, d'enseigner aucune doctrine qui ne pût se prouver *clairement* par la seule Écriture interprétée, bien entendu, selon leur propre sens particulier.

Ce fut là le signal de l'apostasie pour une partie de la municipalité de Berne. Uniquement pour sauver les apparences, on ordonna une conférence générale à Berne pour le 17 novembre 1527, entre les catholiques et les protestants, sur les points controversés : conférence à laquelle les catholiques refusèrent avec raison de se présenter, parce qu'elle était présidée par ceux-là mêmes qui avaient déjà fait abdication de la foi antique ; conférence qui par cela seul ne pouvait avoir aucun résultat heureux, comme les faits ne tardèrent pas à le démontrer, puisque, malgré les arguments péremptoires et vraiment victorieux qu'opposèrent aux avocats de la Réforme les quelques catholiques qui parurent à la conférence contre la défense de leurs évêques, le conseil municipal de Berne, s'érigeant en juge suprême de la Bible, n'en donna pas moins son approbation aux dix thèses proposées à discuter dans le conseil zwinglien, ordonnant à tout le monde d'y conformer sa croyance, et défendant également à tous de rien professer ou enseigner de contraire. Il abolit la messe, il démolit les autels, il brûla les images. Il dépouilla les

quatre évêques de toute juridiction spirituelle, et délia les doyens et les trésoriers des chapitres du serment d'obéissance prêté à leurs évêques respectifs. Ainsi fut consommé l'acte d'apostasie de ce canton par rapport à la foi catholique, et l'exemple de Berne et de Zurich fut bientôt suivi par les autres cantons, à l'exception des cantons fondateurs de la liberté suisse, qui demeurèrent fidèles à leur Dieu et à leur religion (1). Pourtant cette révolution ne dut pas s'effectuer sans de fortes résistances, comme la suite pourra nous en convaincre.

Pour résumer ce qui concerne le caractère de ceux qui imposèrent aux populations suisses la réforme de Zwingle, nous voyons que ce ne furent que des laïques, des magistrats et des conseillers politiques; des hommes tourmentés du désir de l'indépendance religieuse et d'une liberté effrénée, et qui, malgré leur extrême ignorance, s'attribuèrent la qualité de juges suprêmes en matière de foi; des hommes qui n'avaient d'autre pensée que de s'emparer des biens des églises et des couvents; des hommes qui mirent en jeu toutes les passions, et qui eurent pour instigateurs et pour complices de leurs innovations, ici comme ailleurs, des prêtres et des moines libertins, ainsi que des religieuses relâchées et infidèles à leurs vœux; des hommes enfin qui, au moment de conclure la paix avec les catholiques à la suite de la défaite complète qu'ils avaient essuyée, en dépit de la prédiction de leur nouveau prophète Zwingle, victime lui-même de son fanatisme, avaient reconnu que le catholicisme était *la vraie et antique foi chré-*

(1) ROHRBACHER, l. c., p. 272 et suiv.

tienne (1). Y a-t-il, dans tout ce tapage des passions soulevées, ombre seulement de l'esprit de Dieu?

C'est le même caractère moral à décrire dans ceux qui introduisirent la Réforme à Genève, et dans ceux aussi qui semèrent en France les doctrines nouvelles de Calvin. Les véritables auteurs de la révolution religieuse imposée au peuple de Genève furent les soi-disant *Eidgnots* (d'où est venu le nom de huguenots donné aux calvinistes de France), c'est-à-dire *confédérés*, qui n'étaient au fond qu'une association de jeunes gens débauchés et livrés à toute sorte de vices. Ils s'engagèrent en secret par serment à se soutenir les uns les autres contre tout déploiement de la force légale, pour commettre impunément toute espèce de crimes. Ils secouèrent non-seulement le joug des ducs de Savoie, qui avaient des prétentions sur Genève, mais encore celui de l'évêque, prince temporel de cet état particulier. Plus tard, le conseil ou le magistrat du lieu, après avoir cherché à diverses reprises à contenter successivement les deux partis mis en présence, en modifiant comme bon lui semblait les articles de foi, finit par succomber à l'influence de Berne en se déclarant pleinement pour la Réforme. L'apostasie une fois consommée, on suivit le procédé constamment pratiqué par les nouveaux apôtres, c'est-à-dire qu'on organisa le vandalisme en détruisant les statues, les images, en dépouillant de leurs richesses les églises et les couvents; on persécuta les catholiques restés fidèles au culte de leurs pères, et on les réduisit à la dure nécessité, ou

(1) *Ibid.*

d'apostasier, ou de prendre le chemin de l'exil. Il arriva en effet que Genève perdit à ce compte plus de la moitié de ses anciens habitants. Il est vrai que ces derniers s'y trouvèrent bientôt remplacés par la lie de tous les pays du monde, ou par une tourbe de gens expulsés de leurs propres pays pour crime d'hérésie ou d'immoralité, et surtout de prêtres et de moines apostats amenant avec eux leurs enfants naturels (1).

Comme le tableau que nous venons de présenter pourrait paraître trop chargé à quelques-uns, pour lever encore ici tout soupçon d'exagération, nous allons rapporter les paroles mêmes d'un des apôtres de l'apostasie genevoise, celles du protestant Froment, qui s'en est expliqué de la manière suivante : « Tu trouveras des gens de bien dans Genève, qui ont été prêtres ou moines, autant et plus qu'il n'y en avait au temps des messes, qui sont mariés, vivant honnêtement en travaillant de leurs mains; mais il y est venu et il y vient encore journellement un tas de moines cafards, séduisant de pauvres filles et servantes, en les prenant et les plantant là, elles et leurs pauvres enfants. D'autres, le premier et le principal Évangile qu'ils demandent, c'est une femme, et pendant que durent les calices et les reliquaires qu'ils ont dérobés, ils font grande chère avec la femme, se donnent pour des gens de bonne maison,

(1) Le savant MAGNIN, dans son ouvrage intitulé : *Histoire de l'établissement de la Réforme à Genève*, in-8°, Paris, 1844, a mis ce sujet dans tout son jour. Cette histoire est divisée en deux livres, dont le premier traite de l'origine de la Réforme jusqu'à son établissement définitif à Genève, et le second comprend tous les événements qui se suivirent depuis la première entrée de Calvin à Genève jusqu'à la mort de ce tyran réformateur.

des gentilshommes, dissimulant soigneusement leur qualité de moine et de prêtre, et, après s'être livrés à tous les désordres, s'en retournent, laissant femmes et enfants au grand détriment et charge de l'hôpital. D'autres amènent des concubines qu'ils donnent pour leurs femmes légitimes, et, après avoir tout consumé, les laissent là comme les premiers et s'enfuient secrètement. Il y en a aussi d'autres qui, sortis des mêmes ordres religieux, achètent leur silence entre eux par des ménagements mutuels, et ceux-là ont été cause, dans la Réforme, de grands scandales et de violentes divisions. Enfin d'autres encore plus rusés, après avoir ruiné par la banqueroute beaucoup d'honnêtes ménages et de bons marchands, se promettent de tout pouvoir faire sous la couleur de l'Évangile » (1).

On trouvera, comme je l'ai déjà fait entendre, la même physionomie morale aux propagateurs de la Réforme de Calvin pour la France. Calvin commença, comme nous l'avons dit, par s'insinuer dans la confiance de Marguerite, reine de Navarre et sœur de François I^{er}, à sa cour de Nérac, dont elle avait fait comme un rendez-vous de gens perdus des deux sexes et une véritable école de corruption. Cette reine débauchée, et avec elle la duchesse d'Étampes, concubine du roi, furent les deux qui contribuèrent le plus à propager l'hérésie. Antoine de Bourbon et le prince de Condé, qui hantaient la même cour, et le marquis de Poët,

(1) FROMENT; *Des actes et gestes merveilleux de la cité de Genève nouvellement convertie à l'Évangile*, ch. 6, cité par M. ROHRBACHER, *Hist. univ. de l'Eglise*, t. XXIII, p. 450, 2^e édit.

furent, avec plusieurs ecclésiastiques de marque impatients du célibat, ceux qui devinrent dans la suite les principaux fauteurs du nouvel Évangile. Il suffit de rappeler Montluc, évêque de Valence en Dauphiné, le même qui négocia l'alliance entre le roi de France et les Turcs contre les chrétiens. Ce prélat n'avait pas craint de violer les canons par un mariage, ou, pour mieux dire, par un concubinage secret. L'historien anglican Burnet, tout en comptant ce prélat parjure parmi les grands hommes, sans doute parce qu'il avait protégé les hérétiques, avoue cependant qu'il avait *ses défauts*; et quels défauts? ceux d'avoir cherché à violer la fille d'un seigneur irlandais qui l'avait reçu dans sa maison; d'avoir eu avec lui une courtisane anglaise qu'il entretenait; c'est que cette malheureuse ayant bu sans réflexion le précieux baume dont Soliman avait fait présent à ce prélat, « il en fut outré dans un tel excès, que ses cris réveillèrent tout le monde dans la maison, où l'on fut ainsi témoin de ses emportements et de son incontinence » (1). A ces premiers soutiens de la Réforme s'en adjoignirent avec le temps beaucoup d'autres de la même force, qui, avec un fanatisme de secte, répandirent tellement le venin de l'hérésie en France, qu'ils plongèrent ce royaume dans un déluge de maux qui le mirent à deux doigts de sa ruine.

C'est ainsi qu'en France, comme à Genève, comme en Suisse, comme en Allemagne, la même licence de mœurs, la même perversité caractérisa à peu près également tous les propagateurs de la Réforme. Et cepen-

(1) BOSSUET, *Hist. des var.*, l. VII, § 7.

dant nous n'avons donné de ce tableau qu'une légère esquisse, qu'une faible ébauche, notre objet n'étant pas de faire l'histoire de la propagation de cette Réforme avec ses mille métamorphoses ou nuances, mais uniquement de donner quelque idée du caractère moral de ceux qui l'ont imposée aux populations.

§ II. — CARACTÈRE MORAL DE CEUX QUI ONT IMPOSÉ LA RÉFORME DANS LA GRANDE-BRETAGNE ET DANS LES ROYAUMES DU NORD.

Par qui la nouvelle religion a été imposée en Angleterre. — Les propagateurs de la Réforme en Ecosse, le comte Murray et l'ex-moine Knox. — Par qui le nouvel Evangile a été propagé en Suède et en Danemarck.—Christiern II, monstre de cruauté et de parjure.— L'hérésie consolidée en Suède et en Danemarck par Frédéric, fils et successeur de Christiern, et par quels moyens. —Christiern III et Gustave Wasa, despotes avides des biens des églises. — Réflexions sur ce genre de propagateurs de sectes. Les propagateurs du nouvel Evangile comparés avec ceux de la religion catholique.

Nous n'avons rien à dire de mieux du caractère des rois et des parlements d'Angleterre qui, après avoir apostasié les premiers, engagèrent, ou pour mieux dire, entraînent et forcèrent les peuples malgré eux à partager leur apostasie. Nous ne reviendrons pas sur Henri VIII, sur Édouard VI, sur Élisabeth et sur les odieux instruments de leur despotisme, dont nous avons déjà parlé suffisamment.

Nous aurions à faire le même portrait du fameux comte Murray, bâtard de naissance et apostat de choix, conspirateur contre le trône et tout à la fois contre la vie de sa sœur Marie Stuart, et par cela seul digne

instrument de l'introduction en Écosse de la réforme de Genève. Nous aurions bien aussi la même chose à dire des perfides complices de ce monstre, sous le patronage duquel l'apostat Knox, venu de Genève, put librement protestantiser le pays. Cet homme se rendit infâme par son commerce incestueux avec sa belle-mère, et par ses impudicités avec une troupe de dévotes séduites qu'il traînait à sa suite. Eh bien ! ce fut là le digne *apôtre*, comme l'appelle Bèze, qui évangélisa l'Écosse, en la parcourant en tous sens accompagné d'une multitude de fanatiques qu'il excitait par ses violentes déclamations à expulser les prêtres et les évêques, à saccager les monastères, à profaner les églises, à commettre mille excès inouïs de cruauté sacrilège. Il ne lui fut pas difficile d'amener à son parti les nobles, avides de s'emparer des biens ecclésiastiques et de dépouiller les églises (1).

Dans le Nord, les peuples du Danemarck, de la Suède et de la Norwège reçurent de la même manière la nouvelle réforme des mains de semblables scélérats, qui la leur imposèrent par violence. Le sanguinaire Christiern II, surnommé justement le Néron du Nord, l'introduisit le premier en se déclarant contre cette même Église à laquelle il devait son élévation au trône. Ce monstre, qui, au mépris de l'amnistie promise, fit mettre à mort, en un seul jour, de soixante-dix à quatre-vingts tant sénateurs et seigneurs qu'évêques, sans jugement préalable, et après leur avoir refusé même la consolation de se confesser à un prêtre, et cela unique-

(1) Voir FELLER, *Dictionn.*, art. *Knox*.

ment pour s'assurer tous les moyens d'exercer un despotisme absolu; cet homme qui, à son retour de Suède en Danemarck, fit élever partout sur son passage des échafauds sanglants; qui, après avoir été reçu avec de très grands honneurs dans le monastère de Nidal, n'en fit pas moins arrêter, au moment où ils sortaient pour célébrer la messe, l'abbé et les moines, les fit jeter à la rivière les mains liées derrière le dos, et fit briser le crâne à l'abbé à coups de lance, parce que cet infortuné avait réussi à se dégager de ses liens; ce monstre, disons-nous, était bien fait pour goûter le nouvel Évangile de Luther, et pour propager sa réforme. En effet, sans se mettre en peine du serment solennel qu'il avait fait naguère de maintenir dans ses États la religion catholique dans sa pureté et son intégrité, il fit de lui-même, dès l'an 1520, la demande d'un prédicant luthérien, et lui assigna une église à Copenhague pour prêcher le nouvel Évangile. Après ce premier pas, il en fit un second l'année suivante, celui d'intimer à l'université de sa capitale la défense de condamner les écrits de Luther; puis il déclara par une loi tous les évêques, prêtres et moines incapables d'acquérir des biens à moins qu'ils ne se mariassent, et les détacha ainsi de Rome, afin de pouvoir plus aisément les amener à ses vues.

Mais, arrêté au milieu de ces projets tyranniques à demi exécutés, il en laissa l'accomplissement à ses successeurs. C'est ce que firent aussi Frédéric et Gustave Wasa. Frédéric, n'étant encore que duc de Holstein, oncle du tyran Christiern électeur de Danemarck et de Suède, avait juré, comme ses prédécesseurs, de main-

tenir et de défendre la foi catholique et les droits des évêques. Mais, au moment où il prêtait ce serment, il était déjà luthérien dans le cœur. Il lui fallait bien dissimuler ses sentiments intimes et feindre même du zèle pour le catholicisme, jusqu'à ce qu'il se vit affermi sur le trône, et qu'il eût peu à peu prédisposé les esprits aux innovations qu'il méditait. L'année donc qui suivit son élection au trône, c'est-à-dire en 1526, il commença par prendre sous sa protection un prédicant de la nouvelle hérésie, moine apostat dont il fit son chapelain. En 1527, il alla plus loin, et, dans la diète d'Odensée, tout en rappelant le serment qu'il avait fait de maintenir dans son royaume la foi catholique romaine, il déclara qu'il ne le garderait pas, attendu que le frère Martin Luther avait trouvé beaucoup d'abus dans l'ancienne religion du Danemarck et de la Suède, comme de tout le reste du monde chrétien ; et qu'en conséquence sa volonté royale était que les deux religions, la nouvelle de Luther et celle de saint Anschaire, l'ancien apôtre de ce royaume, fussent sur le pied d'égalité, en attendant la convocation d'un concile général. Malgré l'opposition des évêques et d'une partie de la noblesse, il prit les résolutions suivantes : 1° qu'à l'avenir les évêques demanderaient la confirmation de leur élection, non au pape, mais au roi ; 2° que le clergé, les églises et les monastères conserveraient les biens dont ils se trouvaient actuellement en possession, tant qu'ils n'en seraient pas dépossédés par les lois du pays ; 3° que les ecclésiastiques et les moines ne seraient plus empêchés de se marier (1). Ainsi, comme l'observe un illustre

(1) SCHRECK, *Hist. de la Réformat.*, t. II, p. 77-79.

historien, un roi effrontément parjure enleva au peuple la foi de ses pères, à l'Église ses biens, au pape sa primauté, aux évêques leur mission divine, pour ne faire de ces derniers et du reste du clergé que des fonctionnaires civils, des employés de la police, qui se consolaient de leur apostasie et de leur dégradation entre les bras d'une femme qui n'était pas la leur et ne pouvait l'être (1).

Je ne dis rien de Christiern III, fils de Frédéric, qui, en 1533, consumma l'œuvre de son père à l'aide de la violence, comme nous le dirons dans son temps. Et quant à l'autre apostat Gustave Wasa, il prit goût, comme il demeurait à Lubeck, à la révolution religieuse de Luther, et entretint une correspondance secrète avec le réformateur. Parvenu au trône de Suède par ses succès militaires qu'il devait à l'appui des catholiques, il paya ces derniers de leurs services en travaillant à leur ôter la foi. Il commença, comme d'habitude, par favoriser trois mauvais prêtres, venus en Suède pour prêcher les hérésies de Luther. Il fit l'un professeur à l'université d'Upsal, le second prédicateur dans la grande-église de Stockolm, le troisième chancelier du royaume. Il visait par là à s'approprier les biens des églises et des monastères, et à s'aplanir la voie à l'absolutisme spirituel et temporel pour lui-même et ses descendants; car jusque-là les rois de Suède, comme ceux de Danemarck, étaient électifs. Cependant l'un des trois nouveaux évangélistes, Olaüs Petri, ce prédicateur de la grande église de Stockolm, se maria publiquement, et

(1) ROHRBACHER, ouvr. cité, t. XXIII, p. 296, 2^e édit.

le roi assista à son mariage. Bientôt, cet exemple fut imité par un grand nombre de moines et de religieuses qui foulèrent aux pieds leurs vœux par des mariages solennels. C'est par de telles menées et par un stratagème digne d'un fourbe de profession, que Gustave parvint à introduire et à affermir dans ses États la nouvelle réforme et à se jouer des réclamations du peuple, qui en murmurait tout haut et le menaçait de le renverser du trône (1).

Pour résumer maintenant les documents que nous fournit l'histoire sur le caractère moral de ces individus qui ont et favorisé et introduit ou imposé aux peuples la prétendue réforme dans le courant du xvi^e siècle, il est manifeste que c'est pour tous le même, c'est-à-dire celui que l'apôtre saint Jacques nous dépeint avec ces simples traits : *terrestre, animal, diabolique*, ou ambition, lubricité, désir d'avoir. Non-seulement on n'aperçoit dans leur œuvre aucune trace d'intention droite, d'amour vif et sincère d'une vraie réforme, par un nouvel élan donné à la vertu, par l'extirpation des vices, par des travaux entrepris à la gloire du Christ et de son Église ; mais on les voit tous, sans exception, prendre la voie opposée, et ne suivre d'autres errements que ceux qui pouvaient favoriser les vues ou les penchants déréglés de leur propre cœur. Un esprit de vertige troublait leur intelligence, et produisait en eux la manie de se constituer juges en matière de religion ; tout ce qui sentait la nouveauté flattait le goût dominant de ce siècle ; c'était pour chacun comme un point d'hon-

(1) ROHRBACHER, l. c., p. 300, 2^e édit.

neur de se signaler par quelque doctrine nouvelle; s'en faire le promoteur, c'était être *progressif*; rester fidèle à l'ancienne religion, c'était être *rétrograde*, tomber dans l'*obscurantisme* et aimer les ténèbres (1). A tous ces mobiles se joignait dans les princes l'esprit d'absolutisme, qui les faisait aspirer à la domination dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel, et sur les corps comme sur les âmes de leurs sujets, en s'arrogeant à eux-mêmes les droits de la tiare. La rapacité n'était pas leur faible le moins marqué dans l'empressement qu'ils montraient à s'emparer des biens de l'Église; le libertinage enfin le plus effronté était comme la devise de leur conduite, et, pour ne pas en essuyer de honte, ils n'avaient rien tant à cœur, sous ce plastron de réforme, que de l'inoculer à tous les autres.

Tout mouvement d'innovation était particulièrement secondé par tout ce qu'il y avait d'évêques, de prêtres et de moines oublieux de leur sublime vocation, esclaves de leurs passions brutales, portés aux plus honteux désordres, empressés de couvrir du voile du mariage leurs commerces incestueux et sacrilèges. En retour de cette concession faite à leur convoitise grossière, ils faisaient volontiers aux princes et aux seigneurs le sa-

(1) Voir AUDIN, *Hist. de Luther*, t. II, p. 55. Tant il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Les anciens hérétiques aussi accusaient les catholiques de simplicité, d'ignorance, d'obscurantisme, et d'aimer les ténèbres, comme la même accusation était encore répétée ces dernières années par une faction démagogique, qui tendait à la destruction du christianisme, et par des gens dont on ne saurait dire ce qui dominait le plus en eux, de l'ignorance la plus crasse ou de la perversité la plus profonde. Et pourtant combien de gens s'y sont laissé prendre!

crifice des biens et des richesses de l'Église. S'ils se prêtaient à enseigner des doctrines absurdes autant qu'immorales, c'est que leurs désirs corrompus y trouvaient tout-à-fait leur compte. C'est ainsi qu'en se faisant les propagateurs de cet Évangile nouveau, ces hommes tarés faisaient servir les princes, les seigneurs, les magistrats et toute la plus vile populace à couvrir leur ignominie. Le protestantisme, en tant qu'il a été imposé aux peuples, pourrait se formuler ainsi : *Le manteau destiné à couvrir l'ignominie des ecclésiastiques débauchés, la rapacité des seigneurs et l'ambition des grands.* Voilà, dans toute la rigueur des termes, à quoi on a fait servir l'apostasie des peuples séduits et attirés au protestantisme, comme nous le verrons tout à l'heure, par toute sorte d'astuces, de duperies et de violences dans chacun des divers États que nous avons passés en revue.

Qu'on ne taxe pas de fausseté ni même de témérité ce que nous venons de dire : ce sont là des faits notoires et publics, des faits dont les documents subsistent toujours vivants, des faits que nous attestent même des auteurs et des historiens du parti. Or, les faits sont des preuves qui résistent, et qu'on ne peut pas détruire ou éluder comme on le ferait de raisonnements humains ou de théories purement spéculatives.

Ces prémisses une fois admises, et qui pourrait les contester? que tout hétérodoxe de bonne foi jette seulement, et comme à la dérobée, un coup d'œil rapide sur ceux que Dieu a choisis pour instruments de sa gloire et pour propagateurs de sa religion, sur l'esprit de piété et de sainteté dont ils étaient animés; puis,

qu'il mette en regard cette tourbe de gens perdus, d'hypocrites scélérats, de politiques ambitieux, d'impurs propagateurs de cette invention humaine appelée la Réforme, et qu'il dise s'il se peut concevoir une opposition plus formelle, un contraste plus tranché. Les véritables envoyés de Dieu portaient le cachet de leur mission dans la régularité de leurs mœurs, dans le calme de leurs démarches, dans leur conduite admirable et sans reproche, dans l'ingénuité et la simplicité de leurs manières, dans la pureté et la sainteté de leurs enseignements, dans la paix dont ils étaient comme les messagers et qu'ils introduisaient dans l'ordre tant spirituel que temporel. Les maximes de la morale la plus sévère et les plus contraires aux passions humaines, aux tendances vicieuses et dérégées de l'homme corrompu, comme le renoncement à soi-même, la mortification, la pénitence, l'amour de la croix, l'assujétissement de la chair à l'esprit, la pratique de toutes les vertus enseignées par eux à toutes les époques, faisaient bien voir que leur doctrine ne venait pas de l'homme et qu'elle ne pouvait venir que d'en haut. Au lieu que la doctrine enseignée par les réformateurs, accommodée dans tous ses points aux plus basses inclinations de l'homme déchu, et toute favorable aux penchants grossiers de la cupidité, de l'orgueil et de l'ambition; doctrine qui, ne se bornant même pas à décharger l'homme de la pratique des conseils évangéliques, le délie encore de l'obligation d'observer les lois divines, puisqu'elle déclare les bonnes œuvres inutiles pour le salut; cette doctrine qui proclame innocent et également cher à Dieu, exempt en un mot de toute peine à subir, celui-

là même qui se souillerait de toutes les turpitudes et se rendrait coupable de tous les crimes, pourvu qu'il conserve la foi; une doctrine si avidement accueillie, si activement propagée, si chaudement patronée par les membres les plus gangrenés de la société chrétienne, porte avec soi la preuve assez évidente de l'œuvre de l'homme mise en opposition avec l'œuvre de Dieu (1).

Or, ce qui a été purement humain et mauvais dans le principe pourra-t-il jamais avec le temps devenir divin ou salutaire? Le temps a-t-il fait autre chose au contraire que d'en développer les conséquences, en les faisant aboutir à la négation la plus explicite et la plus complète de la révélation et du Christ? Comment un cœur droit peut-il donc consentir encore à faire partie de la Réforme? Que chacun s'examine dans l'intérieur de sa conscience, et se décide ensuite sans se faire illusion à soi-même, sans s'arrêter aux considérations de

(1) Voir l'ouvrage cité de M. ROISSELET DE SAUCLIERES intitulé : *Coup d'œil sur l'histoire du calvinisme en France*, dans la note : « Le protestantisme est-il une œuvre de la divine Providence? » — Troisième question : « Quels sont les caractères auxquels on peut distinguer la véritable Eglise de Jésus-Christ de celles qui s'attribuent faussement ce titre? — La Réforme est-elle une œuvre de Dieu? » Pages 135-608.

L'abbé POLGE a aussi de fort bonnes choses sur ce sujet dans son ouvrage : *De la Réforme et du catholicisme aux hommes de bonne foi*, in-8° Paris, 1847.

Nous aurions à faire le même éloge de l'ouvrage de M. FRANZ DE CHAMPAGNY intitulé : *Un mot d'un catholique sur quelques travaux protestants*, in-8°, Paris, 1844, où l'auteur prend à tâche d'examiner différents ouvrages de M. AGÉNOR DE GASPARIN, de VINET et de STAFFER.

Voir aussi la *Divinité du catholicisme démontrée à un docteur d'Oxford avec la Bible et les Pères des premiers siècles*, par M. l'abbé ROBERT, Paris, 1842, lett. XX, p. 349 et suiv.

la chair et du sang, ou à tout autre obstacle que pourrait susciter le respect humain, ou l'intérêt fugitif d'une vie passagère. Pour faire profession de protestantisme quand on sait bien ce que c'est, il faut n'être rien de moins qu'un athée pratique.

CHAPITRE V.

CARACTÈRE DES MOYENS EMPLOYÉS POUR IMPOSER AUX PEUPLES LA NOUVELLE RÈGLE DE FOI.

Ce n'est pas sans raison que j'ai constamment parlé dans le chapitre précédent de ceux qui ont *imposé* aux peuples la nouvelle règle de foi, puisqu'il a bien fallu leur imposer au pied de la lettre une croyance pour laquelle ils sentaient de l'éloignement, qu'ils ne cherchaient pas, et dont ils ne voulaient pas s'occuper. Mais avant d'entrer de nouveau en matière, il est bon de lever une équivoque fort commune, et dont on a beaucoup abusé de nos jours.

Cette équivoque roule sur ce mot *peuple*. Le vrai sens de ce mot est de signifier toute la partie de la société qui en forme comme le corps, et qui se compose des honnêtes bourgeois, artisans, laboureurs, pères de famille, propriétaires, etc., tandis qu'au temps de la Réforme, comme encore de nos jours, les novateurs et les anarchistes ou démagogues ont pris fantaisie d'attribuer cette dénomination à ce qui n'en est que la lie, à cette canaille vagabonde livrée à tous les vices, portée d'elle-même à la licence, et toujours prête à se mettre, moyennant rançon, au service des ambitieux. Or, que de pareilles gens aient été, comme ils le sont aujourd'hui et le seront toujours, avides de funestes nouveautés, et par conséquent tout disposés à la réforme si commode d'un Luther, d'un Calvin, d'un Zwingle, ou

encore si on le veut à la religion de Mahomet, c'est ce que j'accorderai volontiers, et que j'ai appris à connaître par expérience; et ce n'est pas de cette tourbe mal civilisée que j'entends parler, lorsque je dis que la nouvelle réforme a été imposée aux peuples; car ce n'est pas cette classe-là qui forme le peuple proprement dit: elle n'en est que le rebut, ou que le fléau de l'humanité. Je ne nie pas non plus qu'avec le temps, et passé les premières générations, le véritable peuple lui-même n'ait professé volontairement la Réforme après y avoir été forcément engagé, et qu'une fois pris au piège il n'y soit resté de lui-même: ce qui le prouve, c'est la tenacité avec laquelle il s'y maintient encore aujourd'hui; tellement que si l'on veut l'en retirer pour le faire rentrer dans l'Église qu'ont abandonnée ses ancêtres, il oppose aux efforts faits dans ce but les préjugés qu'il a sucés avec le lait de ses nourrices, et les défaites que lui ont suggérées ses ministres et ses instituteurs (1). Je parle donc tout à la fois du peuple proprement dit, et de ce peuple tel qu'il se trouvait au moment du premier établissement de la Réforme. L'état de la question ainsi posé, et toute ambiguité mise à l'écart, il me sera facile, l'histoire des faits à la main, de prouver ma

(1) Tout cela a été traité fort au long par NEWMAN dans ses dernières conférences publiées sous le titre de *Lectures on the present position of catholics in England*, Londres, 1851, et dans les trois premières de ces conférences, mais spécialement aux pages 75-76, où l'on trouvera mêlées des anecdotes vraiment singulières, qui font voir jusqu'où va le fanatisme ou la crédulité non-seulement parmi le bas peuple de la nation anglaise, mais encore parmi les savants et les lettrés, qui, eux aussi, ne vivent là que de traditions sans appuis historiques.

proposition, savoir : que les moyens mis en œuvre pour faire embrasser au peuple le protestantisme ont été des plus immoraux, tels que la séduction, l'imposture, la force brutale. Examinons la chose en détail, en parcourant rapidement l'un après l'autre les pays où ces nouveaux Évangiles, ces *bonnes nouvelles*, comme on les appelle aujourd'hui dans le Piémont, ont pris pied et racine. Nous suivrons le même ordre que dans le chapitre précédent.

§ I. — MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR IMPOSER LA RÉFORME EN ALLEMAGNE, EN SUISSE, A GENÈVE ET EN FRANCE.

De quels artifices se servirent Luther et Mélanchthon pour séduire le peuple. — A ces artifices ont succédé, à l'instigation de Luther et de ses associés, les plus atroces violences des paysans contre les princes, et des princes ensuite contre les paysans. — Horribles atrocités de toute espèce commises contre les catholiques par les princes et les seigneurs d'Allemagne. — Les mêmes violences contre les catholiques fidèles continuées jusqu'à nos jours. — Les mêmes menées ont eu lieu en Suisse de la part de Zwingle. — Cruautés et mauvais traitements exercés contre les catholiques pour leur faire embrasser l'hérésie. — Continuation de ces mêmes manœuvres jusqu'à nos jours. — Les mêmes moyens employés à Genève. — Expédition des Bernois. — Inquisition protestante à Genève. — Rigueurs employées dans les environs de cette ville. — La même intolérance continuée à Genève jusqu'à nos jours. — Saccagements, dévastations, incendies, au moyen desquels les huguenots ont cherché à propager en France la *sainte Réforme*. — Cruautés qu'ils ont commises dans ce but.

Parlons d'abord de l'Allemagne. Je laisse de côté les caricatures obscènes que le moine apostat de Wittemberg fit du pontife romain pour lui attirer la haine et

l'aversion des peuples ; mais que dire de l'imposture et de la fiction la plus révoltante, imaginée par l'honnête Mélanchthon et approuvée par le chef de la Réforme, pour abuser de la simplicité de ce bon peuple d'Allemagne ? Cette pièce est enregistrée dans les œuvres de Luther avec l'explication et le commentaire de Mélanchthon, et encore aujourd'hui, après trois siècles écoulés, elle trouve croyance et crédit dans l'Allemagne protestante (1) : c'est une caricature intitulée *Le Pape-âne*, avec l'explication de Mélanchthon et l'*amen* de Luther. Il y est dit : « En divers temps, Dieu a pris soin d'avertir les peuples par des signes miraculeux de se garder de la séduction de l'antechrist et de sa domi-

(1) Observons ici une coïncidence qui n'a peut-être pas encore été remarquée entre ces caricatures mises en circulation contre les *catholiques* par les protestants du *xvii^e* siècle, et celles que, dès le *ii^e* siècle de l'Eglise, les païens avaient imaginées contre les *chrétiens*, et qui ont été l'occasion pour Tertullien d'écrire son célèbre *Apologétique*, et son autre apologie du christianisme adressée à *Scapula*. Il rapporte dans son *Apologétique*, c. 16, que les païens avaient représenté le Dieu des chrétiens sous forme humaine avec des *oreilles d'âne*, un pied pareillement semblable à celui de cet animal, et qui était vêtu d'une toge et tenait un livre à la main. Voici les paroles de Tertullien : « Nova jàm Dei nostri in istâ « proximè civitate editio publicata est... quidam picturam propo- « suit cum ejusmodi inscriptione, DEUS CHRISTIANORUM ONO- « CHOITES. Is eratauribus asininis, altero pede ungalatus, librum « gestans et togatus. » Qu'on rapproche cette caricature de celle qu'a imaginée Mélanchthon, et on verra combien elles se ressemblent. Voilà donc les païens et les hérétiques ligués ensemble pour combattre avec les mêmes armes le christianisme et le catholicisme. Voir sur ce passage de Tertullien le commentaire et les notes de LA CERDA. Ce commentateur veut qu'on lise *Ononychites*, qu'il fait venir de ὄνος, âne, et ὄνυξ, ongle (ou corne du pied de l'âne).

nation. Or, parmi ces signes providentiels, on doit particulièrement remarquer celui qu'il a récemment fait paraître, en permettant qu'on trouvât dans le Tibre, l'an 1496, l'horrible cadavre du pape-âne, qui représente si exactement la papauté, qu'aucune main humaine n'aurait pu en tracer une image plus ressemblante, et qu'il faut bien recourir, pour en trouver l'auteur, à une intervention de Dieu lui-même. C'est une figure emblématique ayant une tête d'âne avec un corps d'homme, la main droite semblable au pied d'un éléphant, la main gauche d'un homme, le pied droit à sabot de bœuf et le pied gauche d'un griffon, le ventre et la poitrine de femme, le cou, les bras et les pieds couverts d'écailles de poisson, au derrière une tête de vieillard et un dragon qui de sa bouche toute grande ouverte vomissait des flammes. » Mélanchthon, comme nous l'avons dit, donne une longue explication de cette figure ridicule, entre dans le détail de chaque partie, et cite à son appui plusieurs passages de l'Écriture sainte, qu'il profane ainsi sans scrupule; puis il conclut son commentaire par ces paroles : « Vous tous, tant que vous êtes, et qui me lirez, je vous prie de ne pas mépriser un si grand prodige de la majesté divine, et de vous arracher de la contagion de l'antechrist et de ses membres. *Le doigt de Dieu est ici* dans cette peinture si fidèle, si ornée, comme dans un tableau : c'est une preuve que Dieu a pitié de vous, et qu'il a voulu vous tirer de cette sentine de péchés. Réjouissons-nous, nous autres chrétiens, et saluons-le, ce signe, comme l'aurore qui nous annonce le jour de Notre-Seigneur et de notre libérateur Jésus-

Christ » (1). Or, que dire de cette imposture sacrilège? que dire de ses auteurs? Eh bien cependant, elle a trouvé si bien croyance parmi le bon peuple allemand, qu'en plein XIX^e siècle l'illustre historien de Luther, M. Audin, affirme avoir vu de ses yeux dans le Wittemberg cette même figure du pape-âne suspendue au chevet du lit de pauvres paysans, à la place de l'ancien bénitier catholique, de l'image de la Vierge ou du saint patron de la paroisse : « Nous l'avons retrouvée, continue-t-il, derrière la vitrine des libraires, comme au temps de Luther, et sur l'étalage des échoppes d'Eisenach et de Francfort » (2).

Que penser d'une religion qui emploie pour se propager de tels moyens et de tels maîtres? Or, tels sont les expédients auxquels n'a cessé d'avoir plus ou moins recours le protestantisme pour séduire les peuples depuis sa première apparition jusqu'à nous : le mensonge, l'imposture et la calomnie sous toutes formes. Si ces moyens étaient insuffisants, on mettrait en œuvre la violence, le recours aux armes meurtrières, la persécution et toutes ses horreurs. L'Allemagne va encore nous en offrir un exemple. Dès le moment où Luther se mit à lancer ses furieuses invectives contre le pape et tous ceux qui continuaient à lui obéir, c'est-à-dire les catholiques, il commença aussi à organiser la violence contre les peuples restés fidèles à la religion de leurs

(1) WALCH, *Opp.* t. XIX, p. 838 et suiv.; ROHRBACHER, t. XXIII, p. 94-97, 1^{re} édit.

(2) AUDIN, *Histoire de la vie de Luther*, t. II, c. 8, ou c. 19, p. 328, édit. de 1850.

pères et de leurs ancêtres. Les paysans les plus rustres, et par là même les plus faciles à fanatiser, furent les premiers instruments que sa fureur fit agir pour opérer la destruction des catholiques qui refusaient d'apostasier et de reconnaître son nouvel Évangile. Ils se ruèrent sur les châteaux des seigneurs catholiques, sur les évêchés, sur les monastères, où ils commirent d'horribles dévastations ; et Luther leur applaudissait en les représentant comme les exécuteurs de la justice divine : « Voici, écrivait-il dans son livre de *La Magistrature séculière*, que Dieu livre les princes catholiques à leur sort réprouvé ; il veut en finir avec eux et avec tous les grands de l'Église. Leur règne est clos : ils s'en vont descendre dans la tombe couverts de la haine du genre humain, princes, évêques, prêtres, moines, polissons sur polissons..... Que sont la plupart des grands ? Des fous, des vauriens, et les plus grands vauriens qui vivent sous le soleil... Princes, la main de Dieu est suspendue sur vos têtes... on vous tient pour polissons et bêtises... Le peuple lassé ne peut plus supporter votre tyrannie et votre iniquité. Dieu ne le veut pas » (1). Tel fut le langage de Luther tant que les paysans se bornèrent à se jeter sur les prêtres, sur les évêques, sur les

(1) AUDIN, ouvr. cité, c. 6, et nouv. édition, 1850, c. 17, p. 289-290. Après cela, faut-il s'étonner si, dans ces dernières années de troubles et de révoltes, les libéraux d'Allemagne répétant contre les princes ces mêmes invectives de Luther, le gouvernement prussien a mis à son *index* des livres prohibés les ouvrages de Luther, en défendant de les lire et de les faire circuler ? Mais c'est qu'autrefois les paroles de Luther étaient dirigées contre les princes catholiques, au lieu qu'aujourd'hui elles le seraient contre les princes protestants.

monastères, sur les princes et les seigneurs catholiques ; mais quand, s'unissant aux anabaptistes, ils commencèrent à envelopper dans leurs assassinats les princes ou seigneurs qui favorisaient sa réforme ou qui l'avaient embrassée, alors Luther changea de ton. Il excita ces princes à leur tour contre les paysans et les anabaptistes avec un tel emportement, qu'un nombre incalculable de ces malheureux périrent victimes de leur fanatisme, et dans la seule année 1525 il en fut égorgé plus de cent mille ; une infinité d'églises, de monastères, de châteaux, furent saccagés, démolis ou incendiés. Après tous ces désastres, Luther écrivait : « Tout ce sang répandu, c'est moi qui l'ai versé par l'ordre de Dieu ; et quiconque a succombé dans cette lutte est perdu de corps et d'âme, et appartient au démon » (1).

Ce n'était encore là que le prélude des violences. Le mal alla toujours croissant, et telles furent les atrocités que commirent les princes et les seigneurs dans les divers États de l'Allemagne, qu'on ne peut en lire le récit sans horreur, et qu'on croit assister à des scènes d'enfer. Dans les annales des provinces et des villes d'Allemagne jusque vers le milieu du xvii^e siècle, il n'est le plus souvent question que de femmes noyées, enterrées ou brûlées vives, ou mutilées de manière à outrager la pudeur ; que d'hommes tourmentés avec des tenailles ardentes, dépecés avec le couteau sous les yeux de leur famille, étendus sur la roue ou brûlés à petit feu. C'est avec sujet qu'un célèbre historien, après avoir rapporté sur l'autorité d'écrivains protestants les atrocités inouïes

(1) *Ibid.*, c. 9, al. c. 24, p. 440.

commises contre les catholiques par les princes luthériens allemands, conclut ainsi : « On voit que les hommes les plus sanguinaires de la Révolution française, à la fin du XVIII^e siècle, Marat et Robespierre, comparés aux magistrats ordinaires du protestantisme allemand à la fin du XVI^e, sont comme de modestes apprentis, par rapport à leurs maîtres, et que dans l'Allemagne protestante du XVI^e et du XVII^e siècle, ils auraient passé pour des modèles d'humanité, pour des anges de douceur » (1).

Depuis cette époque, bien que cette fureur se soit ralentie, néanmoins les princes protestants d'Allemagne n'ont cessé, jusqu'à nos jours, de poursuivre l'œuvre commencée par la violence contre les catholiques, soit indirectement, soit directement, d'une manière tantôt sourde et tantôt ouverte, selon que l'ont conseillé les circonstances. La législation relative aux mariages mixtes, les persécutions ourdies contre le clergé, la déportation de l'archevêque de Cologne, les incarcérations et tant d'autres vexations continuées jusqu'à ces derniers temps en sont une preuve permanente. Et de nos jours encore la nouvelle Société protestante, qui s'est unie à la Société déjà existante de Gustave-Adolphe, qu'est-elle autre chose qu'une conspiration vivante contre les catholiques (2)? Or, celui qui a donné la pre-

(1) ROHRBACHER, t. XXIV, p. 686, et 2^e édit., p. 694.

(2) La Société de Gustave-Adolphe a été ressuscitée ces dernières années pour arrêter les progrès du catholicisme en Allemagne. Elle est animée des mêmes principes d'intolérance que l'était ce prince d'odieuse mémoire, qui, en haine du catholicisme, mit à feu et à sang une si vaste étendue de pays.

mière impulsion à ces persécutions violentes et qui les a inaugurées, c'est Luther, le patriarche du protestantisme (1).

Dans la Suisse, ce furent aussi les mêmes moyens employés pour faire accepter aux populations la nouvelle croyance proclamée par Zwingle. On débuta par l'astuce, le mensonge, la calomnie, et on continua par la violence la plus déclarée.

Zwingle, comme nous l'avons naguère observé, voyant à son début que les esprits n'étaient pas encore bien disposés à accueillir ses innovations, y procéda lentement, ne communiquant ses idées qu'à ceux de la perversité desquels il était sûr, et qu'il trouvait pour cela seuls propres et mûrs pour une réforme qui offrait un appât à toutes les passions. Il grossit son parti de prêtres et de moines dissolus et apostats par un écrit, qu'à l'exemple de Luther il intitula : *De la liberté chrétienne*. Il y développait un système d'anarchie universelle tant religieuse que politique, avec abolition de toute autorité ecclésiastique et de tous vœux religieux. Après avoir ainsi multiplié ses partisans et recruté en outre tout ce qu'il y avait dans la magistrature, dans la noblesse et dans le peuple, d'hommes avides de pillage, il intimida le gouvernement de Zurich pour le déterminer à abolir l'ancien culte, qui était toujours celui de la grande majorité. En 1524, Zwingle, Engelhard et Léon de Juda, escortés de douze sénateurs,

(1) On lira avec profit deux bons articles dans l'ouvr. déjà cité : *Foi et lumières*, 2^e édition, Paris et Nancy, 1845, « Sur les ri-
« gueurs des protestants du Nord contre les catholiques, » et « Sur
« la prétendue liberté de conscience prêchée au siècle de Luther. »

parcoururent la ville, pénétrèrent dans les églises à main armée, et appelant à leur aide menuisiers, maçons, taillandiers, ils firent enlever les images, renverser les statues et détruire tout ce qu'il y avait d'objets sacrés. Par un décret spécial, il fut défendu de toucher les orgues et de sonner les cloches aux funérailles, et d'administrer l'extrême-onction (1).

Encouragé par ce premier succès, et voyant bien qu'il ne pourrait étendre et établir ses doctrines que par la force armée, le novateur proclama pour lors son grand principe, que *l'Évangile a soif de sang* (2); et dans son livre *De l'instruction chrétienne*, qu'il dédia à François I^{er}, il choisit pour épigraphe cette sentence de l'Évangile : *Je suis venu pour apporter non la paix, mais la guerre*, entendue à sa manière, c'est-à-dire dans un sens tout contraire à celui du Sauveur. A partir de ce moment, on ne vit plus dans la Suisse, de la part des disciples de Zwingle, que carnages, que vexations de toute espèce exercées contre les catholiques qui refusaient de se soumettre au nouvel enseignement. Non-seulement les magistrats des divers cantons pervertis publièrent des écrits sanglants contre quiconque prêcherait la foi catholique, contre quiconque dirait la messe ou administrerait un sacrement; des édits de proscription et de bannissement contre tout prêtre qui ne se marierait pas, des condamnations à de fortes amendes ou à la prison contre ceux qui refuseraient d'as-

(1) AUDIN, *Hist. de la vie de Calvin*, t. 1, c. 10.

(2) Nous avons rapporté plus haut ses paroles sur la foi de Bullinger, son disciple.

sister aux déclamations furibondes des nouveaux prédicants; d'autres édits contre ceux sur qui l'on trouverait des images ou des chapelets; mais ils portèrent de plus des édits et des déclarations de guerre contre les cantons fidèles qui faisaient difficulté d'accepter l'hérésie (1).

Non contents de ces mesures, ils convinrent entre eux par un acte solennel d'interdire aux catholiques l'achat du blé et du sel, afin de les réduire à la plus extrême détresse. Quelque temps après, ceux des cantons de Berne et de Zurich, ayant été battus avec leurs alliés dans plusieurs batailles par les armées des cantons catholiques, furent contraints de faire trêve à toutes ces vexations et de permettre à chacun, conformément aux traités, de suivre la religion qui lui plairait le mieux. Mais il était aisé de prévoir que ceux qui manquaient à la fidélité due à Dieu, et ne se faisaient pas scrupule de transgresser les serments les plus solennels, n'observeraient pas plus fidèlement les conventions faites entre ennemis. Ils continuèrent toujours leurs persécutions sourdes, qui se sont prolongées jusqu'au temps actuel. Eh! n'avons-nous pas été témoins de la

(1) Tout cela s'est fait sans doute pour prouver que le protestantisme est le fruit *du libre examen de la Bible par l'esprit privé de chacun*. Qui croira désormais à ces charlatans lorsqu'ils viendront vous débiter ces phrases toujours en vogue et toujours mensongères, que le protestantisme *est la religion du libre examen* et de la *conviction individuelle*? La liberté d'examen chez les protestants s'est toujours réduite à celle que les fondateurs de leurs sectes prêchaient en ces termes: « Vous avez la liberté d'examen; « mais si vous ne croyez pas ce que nous vous enseignons, vous « serez exilés, pillés, proscrits et mis à mort.

guerre la plus injuste ourdie contre les cantons catholiques par les autres cantons soi-disant réformés, qui, protégés par un gouvernement hétérodoxe, sont restés vainqueurs dans une lutte trop inégale? Et quelles ont été les suites de leur victoire? C'est ce que peuvent nous dire les prêtres exilés, les curés suspendus de leurs fonctions, l'évêque de Fribourg d'abord emprisonné et puis exilé; c'est ce que peuvent nous apprendre les couvents supprimés, les religieux et les religieuses expulsés du pays; c'est ce que peuvent enfin nous démontrer les persécutions les plus odieuses, les amendes les plus exorbitantes imposées aux plus honnêtes familles (1). L'esprit intolérant des hérésies est toujours le même; car le sectaire ne saurait changer de nature. Si les conjonctures présentes ne permettent pas à la persécution d'éclater au grand jour, les sectaires en conservent toujours au moins le désir dans leur cœur, et ils couvent ainsi la haine qui les dévore, jusqu'à ce que le moment se présente pour eux de la manifester par des explosions de rage (2).

Comme je ne me suis pas proposé de composer l'histoire des persécutions dont l'Église catholique a été

(1) On peut consulter sur cette œuvre de ténèbres l'ouvrage de CRÉTINEAU-JOLY intitulé : *Hist. du Sonderbund*, 2 vol. in-8°, Paris, 1850.

(2) Ce n'est pas sans sujet qu'on a défini le protestantisme *la haine du papisme* (c'est-à-dire de l'Église catholique), et *l'exclusion des papistes* (c'est-à-dire des catholiques) *de tout emploi ecclésiastique et civil*. Or, celui qui a donné cette définition est un évêque anglican, l'évêque de Saint-David, qui l'a insérée dans le catéchisme à l'usage de son diocèse. Voir *The Protestant's Catechism by the Bishop of Saint-David*, p. 2.

l'objet de la part des sectaires, mais seulement de mettre en relief les moyens dont ils ont fait usage pour propager leurs doctrines, je n'entrerais pas dans de plus grands détails sur ce sujet. Au reste, il s'agit ici de faits qui ne sont révoqués en doute par personne, à quelque communion qu'on appartienne d'ailleurs, et il sera facile, si on le veut, d'en trouver le récit détaillé dans les historiens dont la réputation est le mieux établie et le plus méritée (1).

L'établissement de la Réforme à Genève et sa propagation dans le royaume de France ne se sont pas exécutés d'une manière différente. Le gouvernement de Berne trompa d'abord le peuple de la campagne en demandant aux paysans s'ils consentaient à la réforme de quelques abus introduits dans le culte; bientôt, ayant recours à la force ouverte, il réussit à effacer dans presque tout le canton les dernières traces du catholicisme. Plus tard, il employa les mêmes artifices pour introduire et faire triompher l'apostasie à Genève. Le prétexte mis en avant (année 1530) fut de prêter son appui à Genève contre les prétentions des ducs de Savoie. Les troupes envoyées pour cette expédition annoncèrent leur approche par les dévastations et les profanations les plus horribles qu'elles commirent dans tous les pays par où elles passèrent. Morges, Rolle, Yvonand, furent saccagés; leurs églises et leurs couvents, ainsi que les maisons des particuliers, livrés aux flammes;

(1) Consulter entre autres HALLER, *Hist. de la révol. relig. ou de la Réf. protest. dans la Suisse occidentale*; AUDIN, *Hist. de la vie de Calvin*, t. I; ROHRBACHER, *Hist. univ.*, t. XXIII, p. 251 et suiv., ou 244 et suiv., 2^e édit.

les prêtres et les religieux qui tombèrent entre les mains de la soldatesque dépouillés de leurs vêtements. Voici en quels termes cette pieuse expédition évangélique des citoyens de Berne nous a été décrite par la bonne sœur de Jussie dans son style simple et naïf : « Ces Suisses allemands... firent des maux innumérables, et, comme faux chiens hérétiques, partout où ils passèrent, ils pillèrent et bruslèrent toutes les églises, monastères et religions ; ils rompirent tous les ciboires, où reposoit le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ils prenoient les hosties sacrées et les conculquoient sous leurs pieds ; autres les jetoient dans le feu ou dedans quelque fange. Aussi prenoient les saintes onctions du sacrement de baptême et du saint huyle dont tous bons chrétiens sont oingts à l'extrémité de maladie, et l'épandoient sur la terre par grand horreur et mépris ; en telle sorte que les Turcs mahométistes et Juifs infidèles n'eussent sceu faire pis. Et épanchoient les saints fonts, crachoient et se mouchoient sans honte ni vergongne, et se torchoient des saints corporaux. Il fut dit qu'au pays de Vaux, en une église, ils prindrent la sacrée hostie de Jésus-Christ et la firent manger à une chèvre bête brute, puis dirent par grande dérision : Va-t-en mourir quand tu voudras, car tu as tes sacrements » (1).

Et cependant ce n'était encore là que le prélude des

(1) *Le levain du calvinisme ou commencement de l'hérésie de Genève*, par révérende sœur JEANNE DE JUSSIE, pour les religieuses du couvent de Sainte-Claire de Genève, Chambéry, 1611, p. 22 et 23. Cette religieuse était une de celles qui furent contraintes d'évacuer leur couvent de Genève et de se réfugier en Savoie, lorsque la Réforme eut prévalu.

horreurs qu'ils commirent à Genève. Par eux, les fameux prédicants Farel et Viret, puis Froment et un conventuel apostat furent encouragés à prêcher publiquement la Réforme. Ceux-ci contraignirent les Genevois à leur céder quelques églises catholiques pour y pratiquer le nouveau culte, et ils intimidèrent le conseil et les magistrats, qui eurent la faiblesse d'autoriser le pillage des églises, et de bannir les prêtres et les religieux sur le refus qu'ils faisaient de se marier et d'apostasier. Enfin, on vit ces lâches magistrats, après beaucoup de mauvais traitements qu'ils autorisèrent par leur connivence contre les catholiques fidèles, déclarer la religion catholique abolie dans cette malheureuse cité (1).

L'apostasie de Genève étant ainsi consommée, cette ville fut proclamée dès lors la *Rome protestante*; elle fut le siège de la domination de Calvin, qui, dans les quelques années de la dictature impitoyable qu'il y

(1) Outre la relation de la sœur Jeanne de Jussie, témoin oculaire, dont nous venons de parler, on peut consulter l'ouvrage cité intitulé : *Hist. de l'établ. de la Réf. à Genève*, par M. MAGNIN, Paris, 1834; MARTINET, *Solution de grands problèmes*, t. II, Paris, 1846, ch. 64-67.

Ensuite, l'ouvrage intitulé : *Relation abrégée des travaux de l'apôtre du Chablais*, c'est-à-dire de saint François de Sales, donne le détail des violences exercées par ces mêmes Bernois unis aux Genevois pour introduire dans le Chablais la prétendue réforme. Or, celles-ci, pour ne pas faire d'inutiles répétitions, furent les mêmes que celles que nous avons dites plus haut, c'est-à-dire qu'elles consistèrent aussi à incendier, à piller, à dévaster, à expulser les prêtres et les moines, de sorte qu'au bout de cinquante ans environ, c'est-à-dire de 1536 à 1598, que le pays fut reconquis par le duc de Savoie, il restait à peine cent catholiques dans toute la province.

exerça, lui fit perdre ce qui lui restait encore de foi et de liberté. Cette ville, à son tour devenue centre de propagande, secoua le joug trop pesant de la protection de Berne; et rendue à son indépendance, en même temps que profondément pénétrée de l'esprit de Calvin, elle continua l'œuvre de cet hérésiarque par le bannissement, la proscription et la mort du petit nombre de catholiques qui restaient encore cachés dans son enceinte. On établit l'inquisition la plus odieuse, et dont on ne trouverait pas même l'ombre dans l'inquisition d'Espagne, quand on sut qu'il restait toujours une trentaine de prêtres et de religieux cachés dans Genève, qui *allaient de maison en maison chez le peu qui restait de catholiques pour les confirmer dans leurs sentiments, les confesser, baptiser leurs enfants, bénir leurs mariages, célébrer la messe* (1). Ces derniers devinrent l'objet des perquisitions les plus sévères.

De la ville, on voulut étendre le bienfait de la Réforme aux campagnes circonvoisines, que, grâce à la protection de Berne, les Genevois tenaient sous leur domination. Dès le 24 mars 1536, on porta le décret de l'abolition de la messe, avec la défense générale de faire dans la campagne ce qu'il était défendu de faire dans la ville. Ceux qui se montrèrent récalcitrants furent contraints par la force. On introduisait de vive force, comme l'atteste un écrivain protestant, la Réforme dans les villages, malgré les réclamations des paysans, qui demandaient qu'on eût égard à leur conviction (2). L'irritation était grande, et les ministres ne

(1) RUCHAT, *Hist. de la Réf.*, t. III, p. 384.

(2) ROSET, *Hist. de Genève*, liv. 3.

parcouraient les campagnes que sous bonne escorte, en prenant de plus la précaution de rentrer chaque soir dans la ville (1). Cette glorieuse expédition fut couronnée comme les autres par le pillage, par la dévastation, par la proscription, par la mort. Ce méchant esprit ne s'est point affaibli avec les années. Napoléon ayant obligé les Genevois à céder une église aux catholiques, qui ne tardèrent pas à se multiplier étonnamment, les calvinistes, jaloux de leurs progrès et pleins d'alarmes pour leur avenir, résolurent d'un commun accord de former une ligue ou association dans laquelle ils prenaient l'engagement de ne rien acheter des catholiques, de ne les employer à aucun travail, de les réduire à la plus complète indigence et à la dernière détresse; et tout cela s'est fait de nos jours, dans ce XIX^e siècle dont la tolérance est si vantée (2), et par des hommes qui ne

(1) *Ibid.* Observons ici combien la conduite des missionnaires catholiques est différente de celle des fanatiques ministres protestants. Saint François de Sales se trouvant exposé à de graves dangers de la part des hérétiques qui avaient résolu sa mort, le duc de Savoie voulait le faire escorter par des soldats pour mettre sa vie en sûreté; mais le saint s'y refusa en disant : « Les apôtres ne se sont pas servis de soldats; ils n'ont employé, pour soumettre l'univers, que le seul glaive de la parole de Dieu. Luther et Calvin ont établi leurs hérésies par la force et les armes; c'est ainsi qu'on les a introduites dans le Chablais. Je veux, au contraire, les en arracher par la seule parole du Seigneur. Dn reste, si Dieu daigne me faire la grâce de cimenter de mon sang la doctrine que je prêche, rien ne peut être plus glorieux pour moi. » Ouvr. cité, *Relation abrégée*, t. I, p. 289.

(2) On peut voir les détails de cette confédération, semblable à celle d'autres pays protestants dont nous parlons, dans l'*Univers* et dans l'*Ami de la religion*, mais particulièrement dans les *Annales catholiques de Genève*, article : *Genève est-elle une cité protestante?* 3^e livraison.

croient plus à la divinité de Jésus-Christ, et chez qui on est libre d'être incrédule, panthéiste et nihiliste en fait de religion, mais non d'être catholique !

C'est encore de la même manière que le calvinisme s'est propagé en France. L'histoire de ce royaume, pendant près de deux siècles, ne retentit que d'actes de scélératesse des plus caractérisés, de pillages, de séditions, de révoltes, commis par les huguenots, partout où a pénétré, et surtout prévalu, la doctrine de Calvin. Toute cette période de propagation du calvinisme dans la France n'est qu'un tissu de désordres, de perfidies, de cruautés. Et il n'y a point à s'en étonner, puisque telle était la doctrine hautement proclamée par le novateur, qu'on ne devait plus considérer ni respecter comme rois ou princes ceux qui s'opposaient à son nouvel Évangile (1). Cela explique la conduite de ces Français renégats et huguenots qui, ayant à leur tête la branche cadette de la famille des Bourbons, petits-fils dégénérés de saint Louis, parcoururent leur patrie le fer et le feu à la main, pour lui faire abandonner, bon gré mal gré, la religion catholique et y substituer la dure et impitoyable doctrine de Calvin. Le prince de Condé fut le premier qui leva l'étendard de la guerre civile, et il fut suivi deux jours après par l'amiral de Coligny, qui céda aux instances et aux larmes de son épouse devenue zélée huguenote. Et comme le roi de France, encore enfant, était catholique, ces dignes disciples de Calvin arrêtaient le projet de l'enlever dans son palais

(1) Nous avons rapporté au chapitre précédent, [p. 95, les propres paroles de Calvin extraites de son *Comment. sur Daniel*.

de Fontainebleau ; puis, ayant manqué leur coup, ils s'emparèrent de la ville d'Orléans, et y commirent les profanations et les cruautés qu'on pouvait attendre de leur part contre les catholiques. Ils firent de même dans plusieurs autres villes des bords de la Loire, comme Meung, Beaugency, Jargeau, Tours, Blois, Chinon, et ruinèrent Cléry. Ils firent éprouver le même sort à plusieurs villes ou places de Normandie, qui eurent le malheur de tomber entre les mains de ces rebelles. Les mêmes désastres atteignirent les villes voisines de Paris, et il en fut de même de celles du midi de la France, et en particulier du Languedoc, où les huguenots se trouvaient les plus forts en nombre. Ainsi se conduisirent-ils à Montauban, à Castres, à Béziers, à Nîmes et à Montpellier, où ils interdirent tout exercice du culte catholique (1).

A Valence, les nobles renégats du Dauphiné assiégèrent, dans sa maison, le commandant du roi, le tuèrent et le pendirent aux fenêtres ; puis ils mirent à leur tête le baron des Adrets. Celui-ci, ayant pris Montbrison, en tua, selon sa coutume, toute la garnison, à la réserve seulement d'un certain nombre de prisonniers, pour se donner l'innocent plaisir, après son dîner, par manière de récréation, de les faire sauter les uns après

(1) Voir l'ouvr. déjà cité : *Coup d'œil sur l'hist. du calvinisme en France*, où l'on prouve jusqu'à l'évidence, par toute sorte de documents historiques que fournissent les auteurs tant catholiques que protestants, et par les aveux des adversaires eux-mêmes, l'esprit de persécution et de cruauté dont étaient animés les disciples de Calvin, et les horreurs qu'ils exercèrent contre les catholiques partout où ils eurent le dessus ou même purent pénétrer.

les autres du haut d'une tour. Or tel est à peu près le traitement que les huguenots firent subir à toutes les villes qui tombèrent en leur pouvoir : églises profanées, enlèvement des vases sacrés, prêtres et religieux expulsés ou tués, atrocités les plus barbares jointes à toutes les sortes de sacrilèges. Tandis que le duc de Guise assiégeait Rouen, peu s'en fallut qu'il ne fût poignardé par un gentilhomme huguenot. L'assassin, ayant été arrêté, déclara qu'il n'avait consulté dans cette entreprise que l'intérêt de sa religion. « Or çà, dit le prince de Lorraine, je vous veux montrer combien la religion que je soutiens est plus douce que celle de quoi vous faites profession. La vôtre vous a conseillé de me tuer, sans m'ouïr, n'ayant reçu de moi aucune offense, et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous êtes de m'avoir voulu tuer sans raison. » Dans la même année 1562, François de Lorraine emporta d'assaut la ville de Rouen ; puis ayant gagné une bataille qui, sans lui, allait être perdue pour l'armée royale, il fit prisonnier le prince de Condé. Or ce prince avait répandu contre lui des libelles qui représentaient sa vie publique et privée sous les plus noires couleurs. Pour toute vengeance, Guise le fit entrer dans sa tente, le fit souper avec lui comme un ami malheureux, lui offrit de partager avec lui le seul lit qu'il eût à sa disposition, et dormit à ses côtés d'un profond sommeil, tandis que Condé ne pouvait fermer l'œil (1).

(1) ROHRBACHER, *ouv.* cité, t. XXIV, p. 670 et suiv., ou 2^e édition, p. 624-625.

Après avoir cité ces traits, il serait inutile de nous arrêter à la longue série de violences, de trahisons, d'impostures, de ruines et de dégâts dont les huguenots se rendirent coupables en vue de propager et d'affermir en France leur Réforme, puisque ce sont là des faits fort connus, et que personne ne conteste, pas même les protestants, qui se plaisent même quelquefois à en rappeler le souvenir.

§ II. — MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR IMPOSER LA RÉFORME DANS LA GRANDE-BRETAGNE ET DANS LES PAYS DU NORD.

Moyens employés pour imposer la Réforme en Angleterre. — Cruautés d'Elisabeth. — Son code barbare. — Rigueurs continuées en Irlande jusqu'à nos jours. — Manière dont la *bonne nouvelle* ou l'Évangile de Calvin se propagea en Écosse. — Dévastations, incendies et pillages commis par Knox et ses confédérés. — Atrocités ayant le même but commises en Hollande. — Barbaries inouïes de Sonoi et du prince d'Orange. — Moyens employés pour luthéraniser la Suède. — Gustave Wasa; — ses brigandages; cruelles exécutions qu'il ordonne; — inquisition qu'il exerce. — Continuation de rigueurs exercées jusqu'à nos temps. — Par quels moyens la *bonne nouvelle* fut imposée aux populations de Danemarck, — à celles de Norwége, — au peuple d'Islande, — c'est-à-dire par les proscriptions, — par les confiscations, — par les exécutions sanglantes. — Réflexions importantes. — Conclusion.

Que dirons-nous des moyens à l'aide desquels la Réforme fut imposée aussi aux catholiques d'Angleterre? Comme dans les chapitres précédents nous en avons déjà dit quelque chose, et qu'il ne conviendrait pas de nous répéter, nous irons au plus court en citant un passage du protestant Cobbett, qui raconte de la manière

suivante ce que les Anglais fidèles à la foi de leurs ancêtres eurent à souffrir sous le règne de la bonne Élisabeth : « Il serait difficile de vouloir rapporter les souffrances que les catholiques eurent à endurer pendant ce règne de meurtres. Il n'est pas de langue, il n'est aucune plume qui pût remplir cette tâche. Entendre la messe, donner l'hospitalité à un prêtre, admettre la suprématie du pape, refuser la suprématie spirituelle à cette horrible *virago*, et beaucoup d'autres choses qu'un catholique zélé ne pouvait éviter, le conduisaient sur l'échafaud, ou sous le couteau de celui qu'elle avait chargé d'arracher les entrailles. Mais le plus cruel de ses actes, parce qu'il s'étendit beaucoup plus loin, et qu'en résultat il produisit une bien plus grande masse de souffrances, ce furent ces lois pénales qui établissaient des *amendes* pour le *refus*, c'est-à-dire contre ceux qui n'allaient pas à son église protestante de nouvelle invention. Les hommes étaient punis, non-seulement lorsqu'ils ne confessaient pas que la nouvelle religion fût la seule vraie, non-seulement lorsqu'ils continuaient à pratiquer la religion dans laquelle eux, leurs pères et leurs enfants étaient nés et avaient été nourris; mais ils l'étaient encore, parce qu'ils n'allaient pas aux nouvelles assemblées pour y faire ce qu'ils devaient croire, s'ils étaient sincères, un acte public d'apostasie et un blasphème ! Jamais dans le monde on n'avait encore vu une tyrannie semblable à celle-ci.

« Les amendes étaient si considérables, elles étaient exigées avec tant de rigueur, et les sommes imposées pour l'offense de *refus* seule étaient si énormes, que tous les catholiques consciencieux étaient menacés

d'une ruine complète. Ceux des prêtres qui n'étaient jamais sortis de l'Angleterre, et qui avaient été consacrés avant le règne de cette horrible femme, n'étaient plus, dans la vingtième année de ce règne, qu'en *très petit nombre*; car les lois défendaient, sous peine de mort, d'en faire de nouveaux; et, en effet, aucun ne pouvait être ordonné par l'autorité ecclésiastique, puisque les évêques catholiques qui vivaient encore en avaient reçu la défense sous peine de mort. Elle harassa donc tellement les vieux prêtres, que, vers la vingtième année de son règne, ils étaient presque tous exterminés; et comme il y avait *peine de mort* pour tout prêtre qui venait du dehors, *peine de mort* pour celui qui lui donnait l'hospitalité, *peine de mort* lorsqu'il remplissait ses fonctions en Angleterre, *peine de mort* pour ceux qui se confessaient à lui, il paraissait impossible de l'empêcher de détruire complètement en Angleterre cette religion à l'abri de laquelle la nation anglaise avait joui de tant de bonheur et de tant de gloire pendant un si grand nombre d'âges; cette religion d'hospitalité et de charité, cette religion sous le règne de laquelle on n'avait pas connu le nom de paupérisme; cette religion qui avait élevé les églises et les cathédrales, qui avait planté et fertilisé ces universités dont les professeurs avaient fait la *grande charte* et rédigé le *droit coutumier*; cette religion enfin à laquelle avaient appartenu tous ces actes glorieux dans la législation comme dans les armes qui avaient rendu l'Angleterre l'envie des nations voisines et l'admiration du monde; il paraissait impossible, surtout si ce tyran *virago* vivait encore pendant vingt autres années (cc

qui arriva), de l'empêcher d'opérer complètement cette destruction. Elle fut cependant arrêtée dans l'exécution de son projet par le zèle et les talents de *William Allen*, gentilhomme anglais, qui était alors prêtre et avait auparavant appartenu à l'université d'Oxford. Voulant arrêter le projet de cette reine impie de détruire la religion catholique, il forma à Douai, en Flandre, un séminaire pour l'éducation des prêtres anglais. Il fut aidé par plusieurs autres hommes instruits, et c'est de ce dépôt que les prêtres venaient en Angleterre, quoique en exposant manifestement leurs jours. Ce fut là ce qui mit un frein à la méchanceté de cette apostate inexorable; la mer se trouvait entre elle et *Allen*. Mais s'il pouvait défier en sûreté ses tortures et ses tourments, elle ne pouvait, de son côté, défier ainsi ses moyens; car il lui était impossible d'élever une muraille autour de l'île pour empêcher les prêtres d'y pénétrer; et, malgré ses cent espions et ses mille *poursuivants* (c'est ainsi qu'on nommait les myrmidons qui exécutaient ses ordres sanguinaires), le clergé anglais ne cessa point d'exister, et avec lui la religion de ses pères. Brûlant du désir de détruire le séminaire d'*Allen*, qui fut fait ensuite cardinal, et dont on ne peut prononcer le nom sans éprouver un sentiment d'admiration, elle eut recours à toutes sortes de projets, et elle finit par fermer perfidement ses ports à la flotte des insurgés hollandais et flamands auxquels elle avait promis sa protection, pour obtenir du gouverneur espagnol la dissolution du collège d'*Allen*. Mais il trouva un refuge en France auprès de la maison de Guise, qui, malgré les remontrances les plus vives de la part de la bonne

Bess au roi de France, l'établit à Reims avec son séminaire.

« Ainsi trompée dans tous ses projets pour détruire le tronc qui fournissait les missionnaires, elle tomba avec plus de furie que jamais sur les branches et sur le fruit. *Dire la messe ou l'entendre, faire une confession ou l'écouter, enseigner la religion catholique ou l'étudier, ne pas assister aux offices de son Église*, c'était autant de grands crimes que l'on punissait tous avec plus ou moins de sévérité; de sorte que les potences, les gibets et les tortures n'avaient pas de relâche, et les prisons ainsi que les donjons regorgeaient de victimes. La peine de ceux qui ne fréquentaient pas son église était de 20 livres par *mois lunaire*, ce qui en monnaie d'aujourd'hui équivalait à 250 liv. sterl. Des milliers de catholiques refusèrent successivement d'aller à son église, ce qui fit autant de biens qu'elle put piller à volonté; car observez qu'ils étaient tenus à payer par an une amende équivalente à 5,250 livres en monnaie actuelle. C'est ici, juste et sensible lecteur, qu'il faut remarquer la barbarie de cette Réforme protestante. Voyez un homme bien né, âgé peut-être de soixante ans ou même plus : il est né et a été élevé dans la religion catholique, et on le force à se faire mendiant avec ses enfants, à devenir mendiant, ou à commettre ce qu'il regarde comme un acte d'apostasie et de blasphème. Figurez-vous, si vous le pouvez, une barbarie égale à celle-là; et encore on ne la voit dans son jour le plus horrible que quand on se rappelle que le tyran qui la commit avait, pendant plusieurs années, professé ouvertement la religion catholique, et avait juré

à son sacre qu'elle croyait fermement en cette religion.

« Pour donner plus de force à ces horribles édits, on eut constamment recours à toutes les insultes que des esprits oisifs pouvaient inventer. Celui qui était catholique ou regardé comme tel n'avait pas un moment de sûreté ni de repos : à toutes les heures, mais surtout pendant la nuit, les brigands entraient dans sa maison après en avoir brisé les portes ; ils s'élançaient, en se séparant par bandes, dans les appartements, forçaient les cabinets, les coffres et les tiroirs ; ils examinaient les lits et les poches ; enfin il n'était pas de lieu où ils ne cherchassent des prêtres, des livres, des ornements, des croix, ou autres objets qui appartenissent au culte catholique. On en força plusieurs à vendre leurs propriétés, morceau par morceau, afin de payer les amendes ; lorsqu'ils étaient en arrière, le tyran était autorisé par *la loi* à se saisir de leur personne et à s'emparer des deux tiers de leurs propriétés tous les six mois. Quelquefois on leur permettait, et c'était une grande grâce, de payer tous les ans une somme dont on convenait pour pouvoir s'abstenir de ce qu'ils regardaient comme une apostasie et un blasphème. Mais toutes les fois qu'elle soupçonnait que sa vie était en danger, pour quelque cause que ce fût, et elle en avait toujours assez de justes causes, les amendes ou les arrangements ne lui donnaient aucune considération pour eux. Elle les renfermait, soit dans les prisons, soit dans les maisons des protestants, et les tenait éloignés de chez eux pendant des années. Le catholique ne jouissait d'aucune sécurité, même dans sa propre maison ; il avait à redouter l'indiscrétion des enfants ou des amis, la malice

des ennemis, la vengeance des fermiers ou des serviteurs, les conclusions hasardées du faux soupçon, l'infamie de ces hommes qui, pour de l'argent, sont toujours prêts à commettre un parjure, l'avidité et la corruption des constables, des shériffs, des magistrats, et la prévention virulente du fanatisme. Le catholique anglais consciencieux et riche vivait continuellement exposé à toutes les passions ennemies de la justice, du bonheur et de la paix, à tous les maux contre lesquels les lois, d'après leur objet, doivent protéger l'homme. Et tout cela se passait sur cette terre qui avait acquis dans le monde entier une si grande renommée par les actions de valeur et les lois sages de nos ancêtres catholiques.

« Quant aux pauvres catholiques qui *refusaient*, c'est-à-dire qui ne fréquentaient point l'église du tyran, ceux qui n'avaient pas de quoi payer les amendes étaient jetés dans les prisons jusqu'à ce que celles-ci (ce qui arrivait souvent) n'en pussent plus contenir, et jusqu'à ce que les comtés demandassent à être soulagés du soin de les entretenir. Alors on les relâchait, *mais après les avoir fouettés publiquement ou leur avoir percé les oreilles avec un fer chaud*. Cette mesure même ne suffisant pas, on fit passer un acte qui forçait tous ceux qui refusaient et n'avaient pas un revenu de vingt marcs par an à quitter le pays trois mois après leur jugement, et ordonnait de les punir de mort dans le cas où ils reviendraient. *La bonne vieille Bess* se trompa elle-même dans cette circonstance ; car on vit qu'il était impossible de faire exécuter cette loi, malgré les menaces dont on cherchait à effrayer les juges et les shé-

riffs, que l'on ne put porter à imiter sa sévérité ; et dès lors, pour punir les pauvres catholiques, ils levèrent sur eux des sommes à leur bon plaisir, comme *composition* pour le crime qu'ils commettaient en s'abstenant de l'apostasie et de la profanation.

« Les catholiques eurent pendant quelque temps l'espoir que, par une déclaration de leur loyauté, ils obtiendraient de la reine quelque allègement de leurs peines. Ils rédigèrent donc une pétition très respectueuse dans laquelle ils exposèrent leurs principes, leurs souffrances et leurs prières. Mais à qui s'adressaient-ils ? A celle à qui la vérité, la justice et la pitié avaient toujours été également inconnues. Lorsque la pétition fut rédigée, tous tremblèrent à la pensée du danger de la lui présenter. Enfin *Richard Shelley*, de Grove, comté de Sussex, se chargea de cette commission périlleuse. Elle eut la bassesse incomparable (comme elle l'eût fait pour tout autre qui la lui aurait offerte) de ne lui faire répondre que par les sombres échos d'une prison empestée, où il expira victime de son courage et de la cruauté de cette femme implacable » (1).

Ainsi parle Cobbett, qui raconte ensuite avec quelle fidélité les catholiques, en retour de si barbares traitements, défendirent le royaume contre l'expédition navale de Philippe II, et comment, en récompense de leur fidélité, ce tigre féminin rendit leur condition beaucoup plus dure et plus cruelle. Après ce court aperçu, je pense que personne n'exigera de moi que je m'é-

(1) COBBETT, *Hist. of the protest. Reform.*, litt. XI, n. 340-345.

tende au long sur les moyens employés dans ce même but de faire embrasser la Réforme dans l'Irlande, tant par Élisabeth que par ses successeurs. Ce seraient encore les mêmes choses à dire, puisque ç'a toujours été le même système de calomnies et de cruautés continuées jusqu'à nos jours.

Au commencement de l'année dernière 1853, le *Rambler* (1) a mis en lumière l'histoire du premier parlement irlandais du règne d'Élisabeth, tenu en 1559, et a fait voir comment le protestantisme fut imposé, ou plutôt comment le culte catholique public fut supprimé par la violence et la tyrannie; car on n'édifia rien, mais on entassa beaucoup de ruines, ces bons Irlandais, a-t-on dit, étant comme de vieux vaisseaux qui n'étaient pas aptes à recevoir le vin nouveau de la Réforme. Brady, premier évêque protestant de Meath, trouva opportun de remplacer la violence par les moyens de la corruption, tenant bonne table et y invitant force convives : car, écrivait-il lui-même, ce peuple me mangera vivant, si je ne lui donne à manger du mien. Ce trait comique servira du moins à nous délasser au milieu de toutes ces tragédies dont l'Irlande fut le théâtre, tragédies de cruauté dont la sublime horreur fut atteinte sous Olivier Cromwell et sous Guillaume d'Orange. Qu'il suffise de dire qu'il y avait ce qu'on appelait *priest's hunters*, ou chasseurs de prêtres, qui faisaient partout leurs perquisitions pour en trouver, et la tête d'un prêtre leur était

(1) *Rambler*, janvier et février 1853, *A chapter on the history of the Reformation in Ireland*.

rétribuée un peu plus cher que celle d'un animal.

Les mêmes moyens furent mis en œuvre pour la propagation du pur Évangile de Calvin dans l'Écosse. Nous pouvons les résumer en peu de mots : ce n'en fut pas d'autres que le vandalisme exercé sur les plus beaux monuments religieux qui faisaient la gloire de ce royaume ; le pillage des églises et des monastères, et les vases sacrés distribués comme prime d'encouragement aux pillards ; la ruine des villes et des campagnes, les assassinats accompagnés de trahison de ceux qui défendaient l'antique croyance ; le meurtre des prêtres, des religieux et des moines ; les révoltes contre le gouvernement, la substitution du despotisme le plus absolu aux anciennes institutions favorables à la liberté, les dévastations et les incendies, le sang répandu par torrents. L'apostat Knox était d'un caractère si emporté, qu'auprès de lui Martin Luther, quelque entreprenant qu'il fût lui-même, pourrait être comparé à un enfant timide. Par ses prédications violentes et sanguinaires, il enflammait le fanatisme populaire de la plus vile canaille ; puis, se mettant à la tête de ces bandits, il procédait aux pillages, aux incendies, aux assassinats. Au cri forcené de *Glaive du Seigneur et de Gédéon !* on allait sur la trace d'Aman et des prêtres de Baal, c'est-à-dire des prêtres catholiques, et on les massacrait, s'ils tombaient sous la main. Voilà en abrégé comment on s'y prit pour soumettre les catholiques au nouveau culte. Or tout cela est tiré des récits des écrivains protestants et écossais mêmes (1). De ce

(1) Tels que Fox, dans ses *Acta et monumenta Ecclesiæ* ;

nombre Robertson, quoique renommé pour ses préventions anti-catholiques, ne peut s'empêcher de condamner de tels excès : « L'armée protestante, écrit-il, répandait et fomentait partout sur son passage l'ardeur de la Réforme, et se portait aux derniers excès. Les églises et les monastères furent le théâtre des plus indignes violences. On dépouillait les églises de leurs vases sacrés et de tous les ornements; les couvents furent détruits de fond en comble. A la distance où nous sommes de ces temps de tempêtes, il est impossible de ne pas condamner le zèle furibond des réformateurs, et de ne pas déplorer la perte de tant de superbes édifices, les plus nobles ornements de l'Écosse, les plus riches monuments de la munificence de nos ancêtres » (1).

KNOX, dans son *Hist. de la réformation de l'Eglise d'Europe*; ROBERTSON, dans son *Hist. d'Ecosse*.

(1) ROBERTSON, *Hist. de l'Ecosse*, t. I, p. 200. Il répète la même observation au t. III, liv. 6, à l'année 1572. Le traducteur de l'*Hist. ecclésiast.* de MOSHEIM, t. IV, note 73, affirme que Knox étudia, admira et recommanda à ses compatriotes le gouvernement républicain de Calvin. CLARENDON, dans l'*Histoire de la révolution et des guerres civiles d'Angl.*, t. I, p. 112, dit, en parlant de Knox, qu'il eut la meilleure part à la suppression du papisme, et qu'il fut le plus turbulent et le plus séditieux des ministres de toute l'Ecosse. HUME, dans son *Hist. d'Angl.*, écrit entre autres choses des puritains ou des calvinistes, t. VII, p. 16 : « Ils mirent tant de fureur et de rage à faire la guerre aux superstitions romaines, qu'en prêchant la doctrine de la paix ils portaient le tumulte de la guerre dans toutes les parties de l'Eglise chrétienne ».

Mais qui voudra se former une juste idée du caractère de Knox, qui avait reçu ses inspirations à Genève de la bouche même de Calvin, et des horreurs commises par ce misérable dans toute l'Ecosse pour y implanter le presbytéranisme, n'aura qu'à lire

Que dirons-nous de la manière dont les Hollandais étendirent et affermirent la Réforme dans les Pays-Bas? On ne peut lire sans frissonner d'horreur la série des atrocités qu'ils commirent dans ce but. On a pris à tâche d'exagérer la cruauté du duc d'Albe; mais qu'était-ce que la dureté de caractère de ce général, qui n'a jamais fait exécuter de sentences de mort contre les rebelles qu'après un procès dans les formes, auprès des dévastations de toute espèce commises par les généraux de La Mark, comte de Lumay, et Théodoric Sonoï, lieutenant du prince d'Orange? Le premier, comme l'atteste Feller, fit périr dans une seule année par des supplices inouïs plus de paisibles habitants et de prêtres catholiques, que le duc d'Albe n'avait fait périr de rebelles dans tout le cours de son gouvernement (1). Ce digne disciple de Calvin poussa le fanatisme religieux jusqu'à la fureur: pour faire apostasier les prêtres et les religieux, il eut recours aux tortures et à des supplices qui font frémir d'épouvante. Le martyr des dix-neuf victimes de Gorcam, en 1572, inscrites dans le martyrologe romain, et celui du savant et vertueux Musius, immolé à Leyde, en fournissent des preuves qui n'admettent pas de réplique.

Et pourtant, qui le croirait? ce monstre de cruauté fut surpassé par Sonoï dans l'art de tourmenter les corps pour perdre les âmes. Voici la description qu'une plume protestante et hollandaise nous a laissée des

l'histoire assez exacte d'un auteur protestant et écossais intitulée : *History of Scotland*, by PATRICK FRASER, TYTLER, Esq., Edimbourg, 1841, t. v, 1497-1546, et t. vi, 1842, 1546-1565.

(1) *Dictionn.*, art. *Tolède*.

moyens employés par ce tigre pour martyriser les catholiques fidèles à leur religion : « Les procédés ordinaires de la torture la plus cruelle, écrit Kerroux, ne furent que les moindres tourments qu'on fit endurer à ces innocents. Leurs membres disloqués, leurs corps mis en lambeaux par les coups de verges, étaient ensuite enveloppés dans des linges trempés d'eau-de-vie auxquels on mettait le feu ; et on les laissait dans cet état, jusqu'à ce que leur chair noircie et ridée laissât voir à nu leurs nerfs sur toutes les parties du corps. Souvent on employait jusqu'à une demi-livre de chandelles de soufre pour leur brûler les aisselles et les plantes des pieds. Ainsi martyrisés, on les laissait plusieurs nuits de suite étendus sur la terre sans couverture, et à force de coups on chassait loin d'eux le sommeil. Pour toute nourriture on leur donnait des harengs et d'autres aliments de cette espèce propres à allumer dans leurs entrailles une soif dévorante, sans leur accorder seulement un verre d'eau, quelque supplice qu'on leur fit endurer. On appliquait des frelons sur leur nombril, d'où on tirait ensuite l'aiguillon que ces insectes y avaient enfoncé de la longueur de la phalange d'un doigt. Il n'était pas rare que Sonoï envoyât au service de cet épouvantable tribunal un certain nombre de rats qu'on plaçait sur la poitrine et sur le ventre de ces infortunés sous un instrument de pierre ou de bois façonné pour cet usage et recouvert de combustibles. On mettait ensuite le feu à ces combustibles, et on forçait ainsi ces animaux à ronger les chairs de la victime et à se faire un passage jusqu'au cœur et aux entrailles. Puis on cautérisait ces plaies avec des charbons allu-

més, ou bien on faisait couler du lard fondu sur ces membres ensanglantés... D'autres horreurs plus dégoûtantes encore furent inventées et mises à exécution avec un sang-froid dont on pourrait à peine trouver des exemples parmi les cannibales, mais la décence nous interdit de continuer » (1).

Le prince d'Orange, chef des hérétiques calvinistes, n'établit la Réforme que sur des montagnes de cadavres, suivant l'expression d'un historien : « Le berceau de la république de Hollande, à sa naissance, fut baigné dans le sang des catholiques, qui tous furent égorgés » (2). Ces simples récits suffisent pour faire comprendre qu'il devient superflu pour nous de nous arrêter davantage à rapporter en détail les moyens iniques dont s'est servi le calvinisme pour obliger les populations de la Hollande à quitter la religion de leurs ancêtres, en mettant à la place l'Évangile barbare du novateur de Noyon (3).

Pour achever l'esquisse du tableau que nous avons à retracer, il nous reste à raconter les moyens par lesquels le protestantisme fut imposé aux peuples du Nord, c'est-à-dire de Suède, de Danemarck et de Norwège. Tout se passa à cet égard dans ces régions de la même manière que partout ailleurs. Le protestantisme se propagea dans tous ces trois royaumes comme eût pu le

(1) *Abrégé de l'histoire de la Hollande*, par M. KERROUX, Leyde, 1778. t. II, p. 310.

(2) BÉRAULT-BERCASTEL, *Hist. de l'Eglise*, liv. 68. Voir MARTINET, ouvr. cité, c. 69.

(3) On peut voir ces détails dans SCHILLER, et de même dans HENNINGHAUS, qui les rapporte en partie, ouvr. cité : *La Réforme contre la Réforme*, t. I, p. 475 et suiv.

faire le mahométisme, c'est-à-dire par le fer, par le feu, par les ruines, par des lois de proscription, de sang et de mort. Citons d'abord la Suède. Après avoir conquis ce royaume, principalement à l'aide, comme nous l'avons déjà dit, de ses soldats catholiques, Gustave Wasa, brûlant de la soif de s'enrichir des biens du clergé, des couvents et des églises, chercha à satisfaire sa férocité autant que son avarice, en faisant tous ses efforts pour propager le nouvel Évangile, comme le moyen le plus propre à remplir ses vues. Après s'être attaché à déconsidérer les évêques, les religieux et tout le clergé catholique, il se mit à les opprimer par toutes sortes d'injustices et de vexations. Il favorisait en même temps de tout son pouvoir les prédicants luthériens, qu'il attirait de Wittemberg dans ses États. Mais bientôt, intimidé par l'attitude menaçante que prenaient les paysans, il dissimula ses perfides projets, et feignit, par une lettre adressée de sa main au souverain pontife, d'être plein de zèle pour la défense de la foi catholique, dans le moment même où il encourageait les nouveaux évangélistes. Il expulsa les religieux qu'il ne put pervertir, et soumit aux outrages les plus révoltants les religieuses fidèles à leur sainte vocation (1). Le sang des évêques ne fut pas épargné. Sunnanwaeder, évêque de Westeras, ami de son roi, mais plus encore ami de son Dieu, ayant prémuni les fidèles de son diocèse contre les menées du gouvernement, dont le but était

(1) Les détails abominables de tout ce que nous racontons ici se trouvent dans l'ouvrage de THEINER : *La Suède et le Saint-Siège*, trad. de l'allemand par COHEN, Paris, 1842, p. 249-278, avec les pièces justificatives.

d'introduire la Réforme ou l'hérésie de Luther, fut accusé comme coupable de haute trahison, et en conséquence déposé de sa dignité avec confiscation de ses biens. Canut, ancien précepteur de Gustave et nommé par lui à l'archevêché d'Upsal, s'interposa en faveur de son évêque; ce fut assez pour le rendre lui-même l'objet des persécutions du tyran. Tous les deux cherchèrent un refuge en Norwége. Gustave demanda alors leur extradition. Canut se présente de lui-même; le roi se constitue en personne son accusateur, et l'accusé est condamné à mort. Sunnanwaeder, étant à son tour rentré en Suède muni d'un sauf-conduit de Gustave, et sous promesse formelle d'avoir la vie sauve même pour le cas où il serait convaincu, n'en fut pas moins condamné lui-même à mort. Mais pour avilir davantage la dignité épiscopale, on les fit monter tous deux à rebours sur un âne, ayant chacun sur la tête une mitre grotesque, et on leur fit traverser en cet état les rues de Stockholm, en butte aux risées de la populace luthérienne, en les obligeant entre autres avanies à *boire avec le bourreau*. Le 15 février 1527, jour de la foire d'Upsal, Gustave se rendit dans cette ville avec un nombre considérable de troupes, et y fit exécuter la sentence en mettant sur la roue l'évêque de Westeras. Trois jours après, Canut subit le même supplice dans la ville de Stockholm (1).

Non content de ces horreurs, Gustave, ayant obtenu de la diète de Westeras, au moyen de mille artifices, la donation des biens de cette église, alla lui-même en

(1) *Ibid.*

prendre possession; ce qui lui apporta en apanage treize mille propriétés selon les uns, vingt et même jusqu'à trente mille selon les autres, sans compter une prodigieuse quantité d'or et d'argent. Les nobles en eurent aussi leur part, comme complices et coopérateurs du roi. Ensuite les réformateurs, avec l'approbation du monarque, organisèrent une affreuse inquisition, et quiconque osait ouvrir la bouche contre les nouvelles doctrines se voyait menacé de l'exil et de la mort (1).

Les deux célèbres évêques et illustres savants Brask et Jean Magnus, considérés comme les plus fermes colonnes du catholicisme, furent contraints l'un et l'autre d'abandonner le pays. Brask n'eut rien de mieux à faire que de pourvoir à son salut par la fuite; Magnus, sous prétexte d'une ambassade honorable, fut éloigné par le roi lui-même, avec défense de remettre le pied en Suède. Les autres évêques furent de même forcés d'émigrer pour échapper à une mort imminente. Le clergé subalterne, placé dans l'alternative d'être banni ou d'apostasier, se décida pour ce dernier parti en contractant des mariages et en renonçant au jeûne et à l'abstinence. Et comme les paysans des vallées avaient pris les armes pour défendre leur foi, ils furent engagés artificieusement à se présenter à une conférence sans armes et avec des saufs-conduits; puis ils se virent cernés et investis par une armée de quatorze mille hommes. Six cents d'entre eux furent égorgés sur-le-champ; les autres obtinrent à grande peine grâce de la vie à force de supplications et de prières (2).

(1) Voir MARTINET, *Solution de grands problèmes*, t. IV, c. 58.

(2) ROHRBACHER, *Hist. univ. de l'Eglise catholique*, t. II Ob-

J'omets le reste, parce qu'il serait superflu de s'ap-
pesantir sur ce détail; qu'il me suffise de dire qu'on
porta dans la suite un décret de bannissement du
royaume contre quiconque professerait une religion dif-
férente de la luthérienne, décret qui a été trop fidèle-
ment exécuté jusqu'à nos jours. Les feuilles publiques
ont rendu célèbre la sentence d'exil prononcée en 1845
contre le peintre Nilson, et exécutée contre lui avec
une extrême rigueur, pour le punir de ce qu'il avait
suivi ses convictions en se faisant catholique (1). On
n'a pas oublié non plus la sentence prononcée par le
consistoire luthérien contre le vicaire apostolique, dé-

servons ici en passant la mauvaise foi des protestants et des incrè-
dules, qui ont fait tant de bruit pour l'infraction du prétendu *sauf-
conduit* accordé à Jean Huss par le concile de Constance, tandis
que ce n'était pas autre chose qu'un *passoport*, comme on l'appelle
aujourd'hui, ou un *certificat* dont il avait besoin pour faire route,
et qu'il ne subit que le traitement auquel il s'était assujéti lui-
même par sa déclaration conçue en ces termes : « Significo toti
« Bohemiae, me velle sisti coram concilio. Porrò si de errore ali-
« quo me convicerit, non recusabo quascumque hæretici pœnas
« ferre, » comme on lit dans l'*Histoire des doctrines et des actes
de Jean Huss*, etc., p. 97. Or, il fut effectivement convaincu d'hé-
résie, et il persista dans sa révolte; ce qui lui valut le châtimeut
auquel il fut condamné par l'empereur. Et c'est à peine si l'on
parle jamais de l'infraction ouverte de plusieurs *saufs-conduits* ac-
cordés par Gustave Wasa et violés par ce prince d'une manière
atroce à l'égard de tant de catholiques innocents! Que dire, que
penser de tels hommes et de tels écrivains! V. *Foi et lum.*, p. 186.

(1) *Ami de la religion*, 7 octobre 1845. Ajoutons que toute la
famille de Nilson fut condamnée à partager le même sort. Per-
sonne dans cette circonstance n'éleva la voix pour le catholique
Nilson au nom de la tolérance, comme *tout le protestantisme eu-
ropeen* a bien su le faire pour les époux Madiaï. Mais Nilson était
catholique, au lieu que ces derniers étaient protestants : c'est ce
qui rend la chose toute différente.

claré coupable d'avoir, contrairement aux lois de la Suède, donné des aliments et des habits aux enfants pauvres qui fréquentaient l'école catholique, ce qui constituait le cas de prosélytisme (1).

Les choses ne se passèrent pas différemment en Danemarck. Nous avons déjà exposé en partie dans le chapitre précédent ce que firent Christiern II, surnommé le Néron du Nord, et son fils Frédéric I^{er}, pour y introduire et y consolider le luthéranisme. Pour parler maintenant des moyens mis en œuvre par ce dernier, quand il eut avant le reste donné aux prêtres et aux moines la faculté de se marier, puis défendu aux évêques, sous de graves peines, d'avoir recours à Rome, puis fait à la noblesse de larges concessions au préjudice du clergé et du peuple pour l'attirer dans son parti, il ne connut plus aucune mesure. Il nomma aux évêchés ses nouvelles créatures, accorda aux luthériens le libre exercice de leur culte, c'est-à-dire qu'il leur donna le champ libre pour dépouiller les monastères et les églises, chasser et mettre à mort les religieux. Et ils mirent si bien à profit cette faculté, que, suivant le témoignage d'un écrivain protestant, dans aucun autre de tant de pays différents où la Réforme s'établit, les moines n'eurent autant de vexations à souffrir que dans le Danemarck (2).

Frédéric étant mort en 1533, Christiern III, qui lui succéda, acheva l'œuvre de son père en abolissant tota-

(1) *Ibid.*, 27 septembre 1845. Voir MARTINET, *Solution de grands problèmes*, t. II, c. 28.

(2) Voir HÖENINGHAUS, *outr. cité*, t. I, p. 445 et suiv.

lement le culte catholique et en incarcérant les évêques. Les prévôts et les curés furent forcés ici comme en Suède à choisir entre le bannissement et l'apostasie. Les auteurs protestants de l'*Histoire universelle* font observer que les violences de Christiern furent telles, que Luther lui-même, qui certes n'était pas d'un caractère modéré, en fut attendri, et écrivit au roi lui-même pour qu'il y mît fin ou du moins pour qu'il s'adoucit (1). Et cependant ces actes de violence étaient dirigés par un moine apostat ami intime de Luther, Bugenhagen, que le roi avait lui-même fait venir de Wittemberg dans ce dessein (2). Cet homme couronna le roi, étendit la domination de la nouvelle Église, consacra les *surintendants* substitués aux évêques, et ne s'oublia pas lui-même dans le pillage des monastères; puis, quand il fut chargé d'or, il quitta le Danemarck pour rentrer à Wittemberg. Le savant Messenius nous a conservé l'adieu que cet homme fit au Danemarck en le quittant, et qui était ainsi conçu : « Adieu, excellent pays; garde mon Évangile comme je garderai tes écus » (3). Un tel vœu n'a point été frustré ni mis en oubli: encore de nos jours, le Danemarck, endurci dans son luthéranisme, n'a point abrogé la loi de mort portée contre tout prêtre ou religieux qui tenterait de fixer sa demeure dans la limite de ses frontières (4).

(1) *Ibid.*

(2) Voir ce qu'a écrit sur cet apostat DCELLINGER, ouvr. cité : *La Réforme*, t. II, p. 139-144.

(3) « Tu meum, Dania, habeas evangelium, ego nummos tuos; « vale. » *Scandinavia illustrata*, t. V. Rapporté par THEINER, ouvr. cité, p. 161.

(4) Voir MARTINET, *Solution de grands problèmes*, l. c.

Le peuple de Norvège, après une forte lutte soutenue contre les prédicants, fut forcé à la fin de céder par l'envoi sur ses côtes d'une flotte considérable, dépêchée du Danemarck en 1536 pour le soutien du nouvel Évangile. Les évêques prirent la fuite, pour ne pas subir le sort de leurs collègues du Danemarck, et c'est ainsi que le peuple fut contraint de se soumettre aux nouveaux apôtres, qui se présentèrent à eux l'épée hors du fourreau et mèches allumées (1).

La lutte fut de même en Islande longue et sanglante, le peuple s'y étant soulevé contre le décret royal qui prescrivait le changement de religion. Mais douze bâtiments de guerre, envoyés de Danemark en 1551, obligèrent à la fin ces pauvres catholiques à ouvrir les yeux à la nouvelle lumière (2).

D'après cette esquisse ou cette ébauche du tableau que nous venons de tracer, quoique bien modérément, des moyens par lesquels la nouvelle réforme a été imposée aux diverses populations catholiques, tout homme docile à la voix de la conscience, ou simplement doué de bon sens, pourra voir si l'on peut y retrouver le caractère de l'Évangile ou de l'esprit de Jésus-Christ. A moins d'affirmer par le plus horrible des blasphèmes que l'esprit de mensonge, de fraude, d'astuce, de calomnie ; que l'esprit de rapine, de convoitise, du libertinage le plus effronté ; que l'esprit enfin de violence brutale, de parjure, d'assassinat, de toute espèce de barbarie, soit l'esprit de Jésus-Christ, il est impossible

(1) Voir THEINER, ouvr. cité.

(2) HÖENINGHAUS, l. c , p. 464.

de reconnaître cet esprit dans la nouvelle règle de foi ou la Réforme, qui n'a pas été imposée par d'autres moyens aux peuples catholiques qui la repoussaient. Disons hautement au contraire que des moyens de cette espèce font voir plus clair que le jour dans la prétendue réforme le caractère terrestre, mondain, charnel, l'œuvre des ténèbres, le caractère diamétralement opposé à l'esprit de charité, de mansuétude, de patience, de tolérance, du véritable Évangile du Sauveur du monde : caractère qui s'est constamment montré en traits lumineux dans la propagation du christianisme depuis les apôtres jusqu'à nous (1). L'établissement de la Réforme au contraire pourrait se définir : un *brigandage* astucieux et systématique exercé sous le voile de la religion par quelques princes et seigneurs sur les biens des catholiques, sur leurs personnes et sur leurs consciences.

Lors donc que les écrivains protestants ou catholiques, imbus des mêmes préjugés, nous objectent les horreurs de l'inquisition catholique, les violences et autres semblables calomnies inventées contre ces tribunaux, en supposant même la vérité de telles hyperboles, de quelques épithètes qu'on se plaise à les grossir : tout cela mis ensemble, et en réunissant tous les traits semblables que fournit l'histoire depuis que le catholicisme existe, c'est-à-dire depuis les apôtres jusqu'à nous, n'est rien auprès de ce qui a été pratiqué en

(1) On fera très bien de lire les réflexions sensées et profondes que fait MARTINET sur ce sujet dans l'ouvrage cité : *Solution*, etc., t. iv, du chapitre 48 au chapitre 56.

ce genre, même dans un seul des pays subjugués par l'hérésie. Et cependant, comme s'il n'était rien de cela, comme si les faits n'étaient pas publics et notoires, avoués même par les historiens protestants, les écrivains dont il s'agit gardent là-dessus un profond silence, en même temps que d'un front sans pudeur ils reprochent à la communion catholique ce que celle-ci déteste et condamne la première (1). Ainsi a-t-on eu raison de dire que l'histoire des trois derniers siècles n'est qu'une conjuration solennelle et une conspiration permanente contre la vérité, et que par conséquent nous devons toujours nous tenir sur nos gardes, lorsqu'il nous tombe entre les mains de ces sortes d'écrits, dont les auteurs semblent n'avoir en vue que de surprendre notre bonne foi et de nous engager dans leurs filets tissés de faussetés et de mensonges.

(1) Sous le rapport des accusations intentées à l'Eglise catholique par le protestantisme à propos des rigueurs exercées quelquefois contre les hérétiques, tandis que lui-même s'est gorgé du sang des catholiques par d'horribles cruautés, il me semble voir son image dans la femme adultère dont parle le livre des Proverbes, xxx, 20, qui, toute couverte qu'elle est de vices et de souillures, n'en fait pas moins la prude, et, après avoir bien mangé et bien bu, se lave la bouche et dit : Je n'ai rien fait de mal : « Talis « est via mulieris adulteræ, quæ comedit, et tergens os suum « dicit : Non sum operata malum. »

CHAPITRE VI.

CARACTÈRES OPPOSÉS DE CEUX QUI PASSENT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU PROTESTANTISME, ET DE CEUX QUI REVIENNENT DU PROTESTANTISME A L'ANCIENNE RÈGLE DE FOI.

L'importance et la gravité du sujet que nous avons à traiter dans ce chapitre demandent que nous y mettions de l'ordre et de la distinction. Nous parlerons donc d'abord de ceux qui abandonnent l'Église catholique pour passer au protestantisme, et ensuite de ceux qui des diverses sectes protestantes reviennent au contraire à l'Église catholique. Le contraste du caractère moral des uns avec celui des autres nous fournira de nouveaux motifs d'apprécier la religion et la règle de foi des différentes communions.

§ I. — DES APOSTATS DU CATHOLICISME.

Pourquoi, à l'apparition du protestantisme, beaucoup se laissèrent aller à s'en faire partisans. — Si ces causes n'auraient pas cessé aujourd'hui. — De quels apostats il est question dans ce paragraphe. — Aveux qu'ont faits là-dessus ceux qui sont revenus à l'Église catholique. — Rétractation de M. Maurette. — Autres apostasies pires encore. — Aveux d'autres apostats repentants de leur apostasie. — Conversion de Blum. — Rétractation de Barnabé Rodriguez. — Rétractation du chanoine Cosentini par rapport à une lettre qu'il avait écrite sous la dictée de l'apostat Achilli. — Réflexions sur ces documents. — La vie d'Achilli éloquemment décrite par Newman. — Ce sont toujours

les mêmes motifs qui ont poussé les hommes de cette espèce à désertier l'Eglise catholique. — On en rapporte plusieurs exemples. — Pourquoi il y en a tant encore qui ne reviennent pas à l'Eglise après l'avoir abandonnée.

Qu'à certaines époques d'innovations, de troubles et de vertiges, beaucoup d'esprits faibles et irréfléchis se laissent emporter et entraîner par le courant, ou, pour mieux dire, par le torrent dévastateur des fausses idées qui ont usurpé l'empire de la multitude, c'est ce que l'on concevra sans peine. Or c'est à ce point de vue qu'il faut considérer le protestantisme pour le temps où il fit sa première apparition en Allemagne. L'aspiration générale des esprits vers les nouveautés, dans ce siècle de rénovation où tant de gens, entichés de la littérature païenne, étaient idolâtres autant que fiers de leur vain savoir; le dérèglement des mœurs d'une si grande partie du clergé, tant séculier que régulier, occasionné par tant de causes diverses qu'il serait superflu d'énumérer en ce moment; la séduisante perspective qu'offraient les dépouilles des églises et des monastères; la manie des combats de plumes; l'impatience du frein; l'amour de l'indépendance; l'émancipation des pratiques sévères de pénitence ou de discipline; la lente préparation ou prédisposition de bien des esprits à la grande catastrophe causée par les événements du siècle précédent : tout, sans exception, concourait à la séduction, et beaucoup, hélas! s'y laissèrent prendre. Mais depuis que le charme a été dissipé, et que le protestantisme, avec les années, s'est montré dans toute sa nudité et sa turpitude native; depuis qu'il a produit ses fruits de mort et donné à tout l'univers les preuves nom-

breuses et palpables de son impuissance absolue à former un système de dogme et de morale fixe et solide; depuis qu'il a dégoûté tous les esprits droits par le vide qu'il leur a laissé voir, et que tout ce travail de prétendue réforme n'a abouti qu'à la destruction complète du christianisme : si, après tout cela, il s'en trouve encore qui abandonnent le catholicisme pour adopter la nouvelle règle avec ses conséquences fatales et désolantes, c'est là, j'ose le dire, ce qui est vraiment incompréhensible.

Et pourtant, qui le croirait? il n'a pas manqué, pas plus qu'il ne manque aujourd'hui de gens qui, fermant les yeux à la lumière, renouvellent les exemples d'apostasie donnés au xvi^e siècle, en renonçant à l'unique religion véritable pour faire profession de la prétendue réforme. Devrons-nous dire qu'ils le fassent par *conviction*, en pleine connaissance de cause, ou par pur amour de la vérité, ou enfin pour amender leur conduite? Non, non, certainement; ils en viennent à cette fatale apostasie uniquement par libertinage, uniquement par ignorance (1). Quelqu'un trouvera peut-être le jugement que nous en portons trop rigoureux, la critique que nous en faisons exagérée ou trop acerbe;

(1) Les apostats de nos jours justifient, comme ceux du temps d'ERASME, le refrain que cet homme célèbre mettait dans la bouche de ces derniers :

Jam cuculla vale et cappa ;
Vale prior, custos, papa,
Cum obedientiâ!
Ite vota, preces, horæ,
Vale timor cum pudore,
Vale conscientia!

d'autant plus qu'à les entendre parler, le pur amour de la vérité et le désir le plus sincère de vivre honnêtement sembleraient être les motifs qui les auraient déterminés à cette démarche. Mais je ne crains pas d'affirmer que de telles protestations sont mensongères, et qu'au fond ils agissent contre leur conscience. J'en ai la ferme conviction, et je suis en même temps persuadé que ceux qui voudront étudier avec moi le caractère de ces misérables apostats, tel qu'il résulte des faits publics, en resteront convaincus tout comme moi (1).

Mais, avant d'aller plus loin, il est bon de prévenir mes lecteurs que je ne parle pas de ces mauvais catholiques qui sont toujours prêts à vendre leur âme pour quelques pièces de monnaie, hommes sans caractère, qui se laissent allécher par l'éclat de l'or ; âmes viles, chrétiens de nom, qui ne voient pas l'abîme immense qui sépare le culte vrai du culte faux, et dont une simple parole mordante ou cajoleuse, ou bien encore le simple appât du gain, suffit pour obtenir l'apostasie ; hommes dont les basses dispositions sont exploitées tous les jours avec succès par les protestants, par les réformés de Genève en particulier, et surtout par les anglicans, qui poursuivent sans pudeur leur propagande dans les pays catholiques. Non, ce n'est pas de ceux-là que je parle, mais seulement de ceux qui publient dans leurs écrits qu'ils ont apostasié à la suite d'un consciencieux exa-

(1) Bossuet a bien eu raison de dire des apostats de ce caractère : « Qu'ont-ils vu, ces rares génies, qu'ont-ils vu de plus que les autres ?... Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés, à cause qu'ils y succombent, et que les autres, qui les ont vues, les ont méprisées ? »

men et en pleine connaissance de cause, et que ce n'est qu'en vertu de leurs recherches qu'ils ont pris le parti d'abandonner l'Église leur mère, dont ils ont l'impudeur maintenant d'attaquer les pratiques, la croyance et la morale.

Cela supposé, nous prouvons notre proposition d'abord par l'aveu qu'en ont fait naïvement les protestants eux-mêmes. A l'occasion d'un de ces prétendus convertis de la Réforme en Suisse, un journal protestant s'exprime de cette manière : « Tandis que l'Église catholique s'agrége continuellement les protestants les plus instruits, les plus éclairés et les plus distingués par leur moralité, notre Église (réformée) s'est réduite à ne recruter que des moines lascifs et concubinaires » (1). Ce qui a fait dire avec esprit à un autre protestant : « Le pape a nettoyé son jardin, et a jeté la mauvaise herbe par-dessus nos murs » (2).

Quels sont en effet ceux qui abandonnent de nos jours l'Église catholique pour se faire protestants? Pas d'autres que des prêtres ou des moines qui ont commencé par se jeter dans le borbier de tous les vices, et qui voudraient trouver dans le mariage un voile à leur ignominie. Leur prétendue *conversion* est tout-à-fait dérisoire, même pour le peuple : un mariage, ou, pour mieux dire, un concubinage légal, est toute la raison de leur apostasie et de leur *conviction*, si *conscienteuse* en effet. Ce sont pour l'ordinaire des hommes

(1) Cité par l'*Univers*, 27 octobre 1849.

(2) Le protestant DEAN SWIFT, cité par l'auteur de l'*Imposture dévoilée*, Londres, 1846. Ce mot est passé en proverbe en Angleterre.

tellement livrés à toute espèce de libertinage, qu'après avoir été le scandale de leur contrée, la croix de leurs supérieurs ou de leurs évêques, ne pouvant plus supporter les remontrances, les réprimandes et les menaces que continuellement ils s'attirent, ni la honte qui partout les poursuit, ils prennent à la fin le parti désespéré d'apostasier (1). Il leur en coûte d'autant moins de se porter à cette démarche, qu'ils trouvent dans les offres de tel émissaire protestant la commodité et les moyens de le faire, et que des ressources suffisantes leur sont assurées pour l'avenir. Ils ont affaire, dans ces apôtres du protestantisme auxquels ils s'adressent, à des espèces de lévriers dressés à la chasse du gibier, et qui, à les flairer seulement, les jugent aussitôt de bonne prise pour la Réforme; voilà pourquoi ces derniers se jettent sur eux comme des chiens affamés sur des viandes en putréfaction, et en font la glorieuse conquête. On voit encore aujourd'hui, c'est-à-dire après plus de seize cents ans, la vérité de ce que Tertullien affirmait des hérétiques de son temps, que « leur affaire

(1) De cette manière, suivant la belle pensée de saint Augustin, ces misérables délivrent l'Eglise d'un poids insupportable qu'ils faisaient peser sur elle, et d'un ulcère fétide qui faisait sa douleur. Voici les expressions mêmes dont se sert le saint docteur au sujet de ces apostats : « Sunt in corpore Christi quodam modo humores « mali. Quando evomuntur, tunc relevatur corpus, sic et mali « quando exeunt, tunc Ecclesia relevatur, et dicit, quando eos « vomit, atque projicit corpus: Ex me exierunt homines isti, sed « non erant ex me. Quid est, quod non erant ex me? Non de carne « meâ præcisi sunt, sed pectus mihi premebant, cum inessent. Ex « nobis exierunt, sed nolite tristes esse; non erant ex nobis. » *Tract. III in Epist. I Joan.* Sous ce rapport, on peut définir le protestantisme : l'égout du catholicisme.

à eux n'était pas de convertir les païens, mais de pervertir les catholiques, et que la gloire qu'ils ambitionnent le plus est de faire tomber ceux qui sont debout, et non d'aider à se relever ceux qui sont tombés, attendu que toute leur vertu à eux-mêmes consiste non à construire un édifice de matériaux qui soient à eux, mais à détruire l'édifice de la vérité. Ils voudraient, avec les ruines du nôtre, bâtir le leur » (1). Or ces rebuts impurs du catholicisme deviennent en un instant, et sans changer de nature, pierres précieuses pour la Réforme, qui en fait ses brillants les plus attitrés, comme les anciens hérétiques encore « faisaient leurs ministres privilégiés des prosélytes qu'ils réussissaient à enlever à l'Église catholique, afin de s'attacher par l'appât de la gloire ceux à qui ils ne pouvaient offrir l'attrait de la vérité, » comme le disait ce même Tertullien, « car nulle part il n'est plus aisé d'avancer en grade que dans les troupes rebelles, où rien que de se mettre dans les rangs est réputé service ou exploit » (2).

Prouvons actuellement par les faits notre affirmation générale. Laissant de côté ceux que pourraient nous offrir les temps déjà loin de nous, nous nous en tiendrons aux plus récents, et que nous fourniront aussi

(1) *De Præscript.*, c. 42 : « Cùm hoc sit negotium illis, non « ethnicos convertendi, sed nostros evertendi. Hanc magis gloriam « captant, si stantibus ruinam, non si jacentibus elevationem operentur : quoniam et ipsum opus eorum non de suo proprio edificio evenit, sed de veritatis destructione. Nostra effodiunt, ut « sua ædificent. »

(2) *Ibid.*, c. 51 : « Collocant... apostatas nostros, ut gloriâ eos « obligent, quia veritate non possunt. Nusquam facilius proficitur, « quàm in castris rebellium, ubi ipsum esse illic, promereri est. »

bien ceux qui, enfin touchés de la grâce, ont reconnu leur erreur et ont eu le bonheur de la quitter par une humble rétractation, que ceux qui persistent toujours dans leur funeste apostasie. Je choisirai, dans une espèce comme dans l'autre, les plus éclatants de ces exemples; et comme il s'agit ici de faits publics et notoires, je ne ferai pas difficulté de désigner les personnages par leurs noms propres.

Le premier que je mettrai en scène, ce sera M. Maurette. Prêtre catholique et curé de Serres, dans le diocèse de Pamiers, canton de Foix, puis apostat, il avait été choisi par les protestants pour pervertir ses anciens paroissiens, en les engageant à l'imiter dans son apostasie : c'est aussi ce qu'il tenta de faire en y employant tous ses moyens, mais sans beaucoup de succès. Il écrivit en outre une lettre au pape, sans doute pour le convertir; ensuite, ayant été condamné, il fut mis en prison pour le libelle où il rendait compte de son apostasie. Or voici ce qu'il a écrit dans une de ses lettres datée du 15 avril 1847 : « Lorsque, en 1844, j'ai cessé les fonctions de prêtre de l'Église romaine, à la suite de la lecture de quelques brochures émanées de plumes protestantes, je croyais que les protestants étaient des enfants de Dieu, ses élus, la nation sainte, les amis et les frères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne formant tous ensemble, à l'instar des premiers chrétiens, qu'un cœur et qu'une âme. Mais ayant vu et entendu depuis, j'ai eu mille fois occasion de m'assurer combien j'avais été illusionné. En Suisse, comme en France, je n'ai trouvé que division entre eux, et je suis certain qu'il en est de même en Allemagne et en Angle-

terre. Ainsi chacun prend, selon son bon plaisir, la dénomination qui lui convient, telle que celles-ci : dar-
bistes, — piétistes, — baptistes, — mennonites, —
wesleyens, — méthodistes, — puséistes, — rationa-
listes, — séparatistes, — milléniens, — quakers, etc.
Vu cet état de choses, je me rendrais coupable devant
Dieu et devant les hommes, si je persistais plus long-
temps à pousser en avant, dans ces contrées, la propa-
gande protestante, ne doutant pas un seul instant que
si je ne prenais pas cette détermination, il s'y forme-
rait, comme partout ailleurs, dans un temps plus ou
moins éloigné, autant de sectes qu'il y a de douzaines
de protestants. Ami de l'union, de la paix et du bien,
je descends franchement de la brèche, en invitant les
protestants pacifiques, qui gémissent à la vue de toutes
ces discordes, à déposer aux pieds de Jésus-Christ cru-
cifié tous les préjugés qui les empêchent de rentrer
dans le sein de l'Église catholique romaine, hors de la-
quelle je ne vois ni union, ni amour, ni charité. Je des-
cends de la brèche ; mais je n'en descendrais qu'à demi
si je ne prenais mes écrits publiés en 1844, 45 et 46,
pour, du commencement à la fin, en condamner et ré-
tracter, comme j'en condamne et rétracte toutes les
propositions contraires aux décisions de l'Église catho-
lique, apostolique et romaine, auxquelles je me sou mets
très volontiers... MAURETTE » (1). Voilà bien un apostat

(1) Il est bon d'observer qu'à Turin quelques hommes pervers
ont traduit en notre langue les ouvrages de Maurette, mais en se
gardant bien de rien faire connaître de sa rétractation. Ainsi ce
sont toujours les mêmes moyens ignobles ou les mêmes artifices
mis en œuvre pour gagner des prosélytes au protestantisme ! Tout

devenu tel au moins par ignorance, c'est-à-dire sans bien connaître ni la religion qu'il abandonnait, ni la nouvelle qu'il embrassait. Mais c'était encore là un des moins coupables; aussi s'est-il converti, grâce à Dieu.

Plus coupables sans contredit furent Hugi, Schneider et Kuobel, religieux qui, en 1838, se laissèrent convaincre et persuader de la vérité de la Réforme par la femme que chacun d'eux épousa (1); de même qu'un prêtre grec se persuada et se convainquit vers le même temps de la vérité de l'Alcoran, en se faisant turc pour prendre une seconde femme (2), tout prêtre, tout archidiacre même qu'il était. Un autre prêtre apostat, nommé Hischberger, ci-devant aumônier militaire, avait eu la folie de céder aux sollicitations de Ronge en s'agrégeant à sa secte; désespéré ensuite d'être témoin de sa déconvenue en Autriche, il résolut de mettre fin à ses jours. Il se jeta donc dans le bras du Danube qui sépare la cité de Vienne de la Léopoldstadt. Un batelier qui se trouvait près de là le tira de l'eau, mais ce ne fut pas sans avoir à soutenir un combat furieux contre ce malheureux (3). Pour nous faire maintenant une idée du rongisme qu'avait embrassé ce malheureux prêtre, qu'il nous suffise de savoir que, d'après le relevé fait par la police de tous les membres de cette secte qu'il pouvait y avoir à Munich il y a six ans, il ne se trouvait dans cette nouvelle Église, fondée

y est terrestre et conforme à l'esprit corrompu du monde comme dans les sectes elles-mêmes.

(1) Extrait de l'*Univers*, 28 avril 1847.

(2) Voir le journal *Il Catholico di Lugano*, 28 février 1838.

(3) *Ibid.*, 15 mars 1838, n. 5.

dans la capitale de la Bavière, qu'une vingtaine d'ex-catholiques, et que tout le reste se composait de mécréants de toutes sortes de sectes, parmi lesquels l'on comptait un assez grand nombre de juifs. Cela est tout simple, puisque pour être membre de l'Église germano-catholique il n'est pas même besoin de croire à l'existence de Dieu (1). Pour revenir à nos apostats, qui croira de ces misérables qu'ils aient apostasié par la conviction qu'ils se seraient formée de la vérité d'une secte aussi digne de mépris?

Mais qu'est-il besoin de recourir aux conjectures, lorsque nous avons pour preuve de la vérité de ce que nous disons l'aveu exprès de tous ceux qui se sont rétractés, en revenant, par un effet de la grâce divine, à cette ancienne Église qu'ils avaient méconnue? Nous allons en rapporter quelques exemples. A Munich, un religieux, prêtre et docteur en théologie, Jean-Georges-Boniface Huber, avait eu le malheur, au mois d'avril 1848, d'apostasier et de passer à la communion prétendue évangélique. Pénétré de repentir, il publia, le 15 décembre de la même année, que rentré au sein de l'Église, il s'efforcerait, pendant tout le reste de sa vie, de réparer le scandale qu'il y avait si malheureusement causé. Il s'y reconnaissait d'autant plus étroitement obligé, disait-il, « que le Saint-Père, à sa très humble demande, l'avait non-seulement reçu en grâce et rétabli dans sa dignité sacerdotale, mais qu'il l'avait même dispensé de ses vœux monastiques » (2).

(1) *L'Ami de la religion*, 19 décembre 1848.

(2) *Ibid.*, 4 janvier 1849.

Mais un exemple bien plus illustre que ce dernier nous est fourni par la rétractation de Robert Blum, le trop fameux président du conciliabule rongiste de Leipsick, et l'un des chefs de l'insurrection de Vienne. Tombé entre les mains de la justice après que cette insurrection eut été réprimée, il fut condamné au dernier supplice. Touché de la grâce de Dieu dans ce dernier moment, il reconnut sa faute, la rétracta humblement et se réconcilia à l'Église catholique. Voici de quelle manière le célèbre Hurter rapporte ce fait, dont il venait d'être témoin oculaire, dans une lettre adressée à un curé de ses amis : « Ce fut le 9 novembre (1848), au milieu de la nuit, qu'un ecclésiastique fut invité à se rendre à cinq heures du matin dans la prison. Il ignorait près de qui il était appelé, et ne l'apprit qu'en entrant dans sa chambre. « Qui vous a appelé? lui dit Blum. Je suis germano-catholique. » (Dans son interrogatoire il n'avait pas pris cette qualité, et l'on voit dans les actes de son procès qu'il s'était simplement appelé catholique.) — « Je le sais, lui répondit l'ecclésiastique; mais je pense qu'en un si terrible moment vous ne repousserez pas les conseils de l'amitié. » Blum parla de sa famille, gémissant de se trouver séparé d'elle sans pouvoir même en prendre congé : « Ah ! dit-il, si je pouvais avoir la consolation de les voir dans ma prison, et leur adresser quelques paroles d'adieu ! » L'ecclésiastique lui fit remarquer qu'une pareille scène ne ferait que répandre plus d'amertume sur ses derniers instants, et lui rappela qu'en pareille circonstance Socrate avait renvoyé sa famille pour n'être pas interrompu par ses plaintes dans l'en-

retien qu'il avait avec ses amis sur l'immortalité. Un prodigieux changement sembla s'être opéré dans l'âme de Blum pendant cet entretien ; tout-à-coup il joignit les mains, tomba aux pieds du P. Raymond, et le supplia de lui donner la sainte Eucharistie : « Vous devez bien savoir, lui répondit le père, que cela ne peut avoir lieu qu'après que, par une confession sincère, vous vous serez réconcilié avec Dieu. » Blum répondit que c'était tout son désir. Alors le prévôt quitta la chambre. Le condamné fit sa confession, et reçut le corps du Seigneur avec une grande dévotion. Gloire à Celui qui l'a rendu accessible à sa grâce ! Quant à nous, il est de notre devoir de déclarer publiquement, en dépit de toutes les objections, comme une incontestable vérité, qu'avant de mourir Robert Blum a abjuré l'erreur germano-catholique, et s'est réconcilié avec l'Église. Tandis qu'on le conduisait au lieu du supplice, il entendit le tintement d'une petite cloche qui appelait à la messe dans une église voisine, et ces sons l'ému-
rent profondément, en lui rappelant les jeunes années qu'il avait passées à Cologne, et le temps où si souvent il servait la messe chez les bénédictins. Il se rappelait aussi le souvenir de sa vieille mère qui, en l'envoyant à l'église, lui recommandait de ne jamais perdre de vue la crainte de Dieu et sa loi divine. »

Tel est le récit de Hurter (1). Et comme des malveillants révoquaient toujours en doute la conversion et la rétractation de Blum, l'archevêque de Vienne en fit constater la vérité par un procès-verbal qu'il publia.

(1) *Ibid.*, 18 janvier 1849.

Une rétractation d'une autre espèce est celle que fit le prêtre et religieux espagnol Barnabé Rodriguez en rentrant en grâce avec l'Église catholique, qu'il avait calomniée, comme ces sortes d'apostats ont coutume de faire. Nous allons donner tout au long la traduction de sa lettre écrite de Londres en date du 7 avril 1840, et traduite en italien sur l'original anglais, parce qu'il y peint au vif l'état et le vrai motif de l'apostasie : « Que les motifs et les sentiments, écrit-il, qui me portent aujourd'hui à vous récrire, sont différents de ceux que j'ai affecté de rendre publics au premier janvier dernier ! C'est *uniquement* un sentiment de justice, mais des plus vifs, pour cette sainte religion que j'ai foulée aux pieds à cette époque, avec le désir empressé de réparer le scandale de mon apostasie, qui m'engage aujourd'hui à vous écrire ces quelques mots. — Aveuglé par de coupables passions, et entraîné par elles sans autre raison que celle-là de changer mes convictions religieuses, mon cœur s'est égaré, et mon âme, abandonnée de Dieu à ses pensées perverses, en est venue au point de vouloir renverser cette sainte religion dont j'ai été un si indigne ministre. — O vous, mes frères, qui fûtes témoins du scandale de mon apostasie, et qui avez lu avec une juste horreur les fausses invectives et les plaisanteries pleines de mensonges que j'ai osé faire sur notre sainte religion, comment pourrai-je vous exprimer l'angoisse, le remords, la terreur dont mon âme a été saisie, lorsque Dieu, dans sa bonté miséricordieuse pour un aussi indigne pécheur, a permis que le nuage de ma passion criminelle se soit dissipé, et m'a fait connaître moi-même à moi-même dans mon

état déchu? Oh ! que c'est bien justement que l'estime de tous les gens de bien est retirée à un prêtre, à un ministre de la religion, à un homme consacré au service de ses autels, qui non-seulement ose nourrir dans son cœur une passion coupable pour une femme vertueuse, mais encore, lorsqu'il voit déjoués tous ses projets de faire succomber sa vertu, a l'audace de renoncer ouvertement à la foi catholique pour obtenir l'objet de ses criminels désirs ! Tel a été mon malheureux état. Ah ! si ce Dieu bon et miséricordieux, qui a permis que l'aiguillon du remords le plus déchirant et l'angoisse du désespoir vinssent agiter mon âme pour la ramener au sentiment de ses devoirs, voulait bien accorder pour toute grâce à son ministre tombé celle de ne mettre aucunes bornes à son repentir ! O mes amis, qui fûtes témoins de mes prévarications, recevez maintenant l'aveu le plus sincère et le plus humble de mon crime ; c'est par cette déclaration publique de mes vifs sentiments de repentir que je crois pouvoir encore espérer la réparation du scandale énorme dont j'ai été cause. Je déclare aujourd'hui ouvertement, devant vous et devant le monde, qu'élevé dans le sein de l'*unique* véritable Église catholique, et bien instruit de ses doctrines, et comme ministre de son culte, je n'ai jamais un seul instant entretenu dans mon esprit ou dans ma raison un doute par rapport à la foi, ou eu d'autre conviction que celle de sa vérité, tant que les passions ne m'ont pas aveuglé. Ce n'est qu'à partir de là que je suis devenu impatient du frein, et que j'ai de plus commis l'horrible péché de rompre mes engagements solennels en renonçant à ma foi par le seul motif de pouvoir con-

tracter mariage avec l'objet de mes affections. Je remercie Dieu de toute mon âme de ce que cet acte n'a point eu lieu, et que, bien que coupable dans mon intention, je n'ai pas consommé mon crime. — Je déclare devant vous et en présence d'un Dieu offensé, de mes frères affligés et de toute ma famille, mon sincère repentir et ma profonde douleur de ce scandale causé à la religion, et je voudrais de tout mon cœur en faire la réparation publique et publier par tous les moyens mes remords et mes regrets. Plaise à Dieu, dans sa bonté, que je passe le reste de ma vie dans la pénitence, et dans le sein de la vraie Église, dans laquelle par sa grâce je veux vivre et mourir ! — O vous tous, catholiques, mes frères, puissent ma chute et mon malheur servir d'un terrible avertissement pour vous-mêmes et pour vos enfants ; puissiez-vous en profiter pour veiller attentivement au salut de vos âmes, et que cela vous engage à trembler pour vos enfants, quand une fois la contagion des penchants funestes infecte leurs esprits et corrompt leurs cœurs ! — Et vous, pieux et dignes ecclésiastiques, dont j'ai déshonoré le ministère par l'oubli des sublimes devoirs de ma vocation sainte, et que j'ai affligés par mes scandales, accablés de tristesse en vous montrant un prêtre qui osait recevoir son Dieu et célébrer la messe avec le crime dans le cœur et la prévarication sur les lèvres, comment puis-je seulement paraître devant vous ? Je vous demande pardon de cet outrage à la religion, et j'implore en même temps vos plus ferventes prières, pour que Dieu n'abandonne pas au désespoir votre frère repentant ; mais qu'il me laisse espérer, ainsi qu'à l'enfant prodigue, et pour prix de

ma contrition et de mon repentir, d'être admis un jour, comme le dernier de ses fils, au bonheur de le voir dans le ciel ! — Je suis avec respect et affection, etc., Barnabé RODRIGUEZ. Londres, 7 avril 1840 » (1).

Dans cet apostat converti on peut bien dire que nous avons personnifié tous les autres, et non-seulement ceux d'entre eux qui sont revenus à l'Église leur mère, mais ceux encore qui ont persisté dans leur apostasie. Lui aussi, il a écrit contre l'Église catholique en tournant en ridicule ses pratiques et ses dogmes; lui aussi il a feint de ne s'être décidé à cette démarche que pour obéir à sa *conviction* personnelle; et qui ne l'aurait cru sur parole, en l'entendant parler avec tant d'assurance? Eh bien ! sa lettre de rétractation nous apprend qu'une telle *conviction* n'était qu'apparente; que ce n'était qu'un masque dont il se servait pour dissimuler les remords qui déchiraient et dévoraient son âme; que ce n'était en un mot que la passion brutale qui se couvrait du manteau de la conviction personnelle.

Mais voici un autre fait qui confirme au plus haut point notre théorie, et qui de plus dévoile on ne peut mieux l'hypocrisie d'un de ces soi-disant convertis au protestantisme. Ce sont trois lettres déjà publiées par un prêtre italien revenu de même de ses égarements, et rentré dans le sein de l'Église dont il s'était séparé. C'est le chanoine Cosentini, qui, à l'occasion de son apostasie, publia une lettre adressée à un protestant anglais sous la dictée du fameux Achilli, l'un des héros du

(1) *Letter adressed to the catholics and inhabitant of Gosport by Rev. Barnabas Rodriguez (Spanish Priest) on his apostasy from the catholic religion and subsequent repentance.*

journal protestant de Malte l'*Indicateur*. Cette lettre, vrai chef-d'œuvre de mensonge effronté et d'hypocrisie raffinée, mérite à ce double titre d'être rapportée en entier. La voici : « Mon cher monsieur, le plaisir que j'ai eu de faire votre connaissance, et l'intérêt que vous prenez au bien spirituel de l'Italie, m'engagent à m'adresser à vous dans cette lettre pour vous faire part du secret de ma conversion, qui est le motif de mon arrivée en Angleterre. Il y a bien des années que le Seigneur a commencé d'ouvrir mon cœur et d'éclairer mon esprit du flambeau de sa vérité. L'étude que j'ai faite dès ma jeunesse de la parole de Dieu mise en regard des doctrines que j'allais apprendre à l'école des soi-disant théologiens, m'a mis en état d'abord de révoquer en doute quelques-unes de ces doctrines, puis de me persuader que, plus je devenais théologien dans l'Église romaine, moins j'étais chrétien de cœur et d'âme. Les doutes qui m'agitaient continuellement finirent par me persuader que j'étais loin de la vérité telle qu'elle se trouve contenue dans la Bible ; que les doctrines de Rome me conduisaient à bien des erreurs, et en conséquence, que je ne pouvais plus en conscience vivre attaché à ce système. Tel est l'état de guerre avec moi-même où j'ai vécu quelques années. Enfin la grâce du Seigneur a triomphé de mon âme. Toute la difficulté qui restait pour moi d'abandonner le papisme était que j'allais me compromettre dans ma personne et dans ma fortune, si je me prononçais en Italie contre les doctrines de Rome. Mais cette difficulté même devenait insensible du moment où la force de l'esprit prévalait en moi sur la faiblesse de la chair. Je me compromis de

fait, et dans mes **prédications**, et dans les autres fonctions qui faisaient **partie de mon ministère**. L'inquisition romaine, qui existe toujours dans ce malheureux pays, veillait sur moi, **jusqu'à ce qu'en février de cette année-ci même, un des membres de cette même inquisition m'ayant averti avec beaucoup de charité que, si de là à quelques heures je ne fuyais de Rome, j'étais sûr d'être arrêté, et que, comme beaucoup d'autres, je serais victime de ce terrible tribunal, je visse bien que le gouvernement ecclésiastique avait connaissance, entre autres choses, du projet que je méditais d'aller à Malte me joindre au R. D' Achilli et à d'autres confrères qui étaient là pour se préparer à une mission religieuse à faire en Italie. Ce fut donc alors que je me trouvai forcé de quitter Rome, où j'étais domicilié depuis quelque temps, et de sortir même d'Italie, où je ne me croyais pas en sûreté, pour m'acheminer vers l'Angleterre, où j'étais sûr de vivre en sûreté pour ma personne et en liberté pour ma conscience, en même temps que d'être accueilli avec amitié et avec une charité chrétienne par ces bons fidèles. Jusqu'à ce moment j'avais été arrêté, chemin faisant, par certains embarras, et en particulier par le manque de moyens pour continuer le voyage. Me voici, grâce à Dieu, à Londres depuis dix jours, en pays étranger, parmi un peuple dont la langue m'est inconnue, et dont je n'avais jamais jusqu'ici abordé les rivages. Mais je sais que je suis parmi des chrétiens, où il suffit pour recommandation de faire profession du nom et de la vérité de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Je me tiens donc là en attendant, dans l'intention où je suis de rentrer le plus tôt possible dans mon infortunée pa-**

trie, pour y prêcher Jésus-Christ et la parole de Dieu. Je suis pauvre de moyens humains pour pourvoir à la vie du corps, mais je suis riche de ceux que donne la grâce de Dieu pour le salut de l'âme; cela me suffit. Est-ce que je ne trouverai personne ici pour me donner un morceau de pain tant que je resterai en Angleterre? C'est bien là la dernière de mes pensées. Ce qui fait ma joie, c'est d'avoir retrouvé ici ce cher frère le D^r Achilli, que je me flattais d'aller rejoindre à Malte. Je suis donc dans sa compagnie, pour rester ici, ou pour aller où Dieu le voudra. Je désire connaître par votre moyen ces bons chrétiens qui s'occupent et s'intéressent aux missions de l'Église d'Italie, à laquelle je déclare appartenir, ma foi s'accordant avec celle qu'ils ont professée les premiers, selon la vérité contenue clairement dans la sainte Écriture, et rien de plus. Veuillez, mon cher monsieur, accueillir avec bonté cette ouverture que je vous fais, et en faire part, si vous le jugez à propos, à quelques autres amis, unis avec nous de foi et de charité. J'ai l'honneur d'être, etc., votre serviteur et frère en Jésus-Christ, François COSENTINI. Londres, 10 septembre 1848. »

Maintenant, qui dirait que cette dictée de l'ex-moine Achilli ne soit qu'un tissu de mensonges, de méchancetés, d'hypocrisies, dignes seulement d'un apostatervers, qui n'a ni probité ni pudeur? Pourtant il en est ainsi. Apprenons-le de la bouche de ce même chanoine Cosentini, qui, se repentant de sa chute et fidèle à la voix de la grâce qui a parlé à son cœur, nous l'atteste en ces termes dans sa lettre de rétractation publiée peu de mois après sa malheureuse apostasie : « Je soussigné,

écrit-il, déclare avec une véritable et sincère conviction rétracter tout ce que j'ai écrit dans la lettre adressée par moi à un protestant de Londres, et qui, bien qu'elle ait été écrite de ma main, ne l'a point été de cœur ou avec une intime persuasion, mais *m'a été dictée* par un autre qui avait abandonné avant moi l'Église catholique romaine. Je me rétracte donc en déclarant que *tout* ce qu'elle contient est *faux*. *Il est faux* (1) que j'aie eu depuis longtemps la pensée d'apostasier, puisqu'il n'y a qu'une année aujourd'hui accomplie, qu'un ministre anglais m'a fait naître à Rome cette pensée. *Il est faux* (2) que l'étude que j'aurais faite des saintes Écritures m'ait amené peu à peu à cet acte d'apostasie, puisque au contraire j'ai toujours été persuadé des vérités catholiques, et que, jusqu'au commencement de cette dernière année, je les ai prêchées de même aux autres avec une pleine conviction; et par conséquent il est faux (3) que je fusse ou que je me crusse éloigné de la vérité de Dieu, et que ma conscience me fit des reproches pour les doctrines que je professais dans l'Église romaine. Cette autre assertion, que *j'avais vécu plusieurs années dans cet état de guerre avec moi-même*, est également fausse (4). Je regarde d'ailleurs comme une *impiété* d'attribuer à la grâce de Dieu ma défection de l'Église romaine (5). *Il n'est pas vrai* que je me sois compromis dans mes pré-

(1) Premier mensonge dicté par Achilli.

(2) Deuxième mensonge.

(3) Troisième mensonge.

(4) Quatrième mensonge.

(5) Cinquième mensonge joint à une hypocrisie profonde.

dications (1). *Il n'est pas vrai* que l'inquisition romaine m'ait persécuté (2). *Il est faux* aussi que j'aie médité le projet d'aller à Malte pour me joindre à mes confrères apostats (3). Il est de même *faux* que ce fût mon intention de rentrer en Italie pour travailler aux missions protestantes (4). Toutes ces rétractations mises en avant, je fais ma profession de foi en déclarant hautement croire tout ce qui est contenu dans l'Écriture sainte, et que croit notre mère l'Église apostolique romaine, toutes les doctrines qui sont professées et enseignées dans ladite Église catholique, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. Et quoique j'aie été durant quelques mois hors de la communion de l'Église catholique apostolique romaine, je l'ai été par faiblesse et bassesse d'âme, et non par persuasion de cœur. Je me crois donc obligé, pour l'entière décharge de ma conscience, de déclarer en présence de Mgr le vicaire apostolique de Londres, représentant le souverain pontife Pie IX, chef infaillible de l'Église apostolique romaine, que je rétracte la susdite lettre, et tous les discours que j'ai pu tenir de contraires au saint concile de Trente, ainsi qu'aux saints canons, et aux doctrines de ladite Église catholique apostolique romaine, dont je suis et déclare être un fils sincèrement repentant. Et puisque, par son infinie miséricorde, la grâce divine ne m'a pas abandonné, j'ai voulu à l'instant obéir et m'humilier, en me rappelant, avec l'espérance du par-

(1) Sixième mensonge.

(2) Septième mensonge.

(3) Huitième mensonge.

(4) Neuvième mensonge.

don de Dieu, les exemples de saint Pierre, de saint Paul, de saint Augustin, à qui Dieu a pardonné en récompense de la promptitude de leur retour et de leur docilité à la grâce; en me rappelant aussi Judas, Tertullien, Luther et Calvin, qui sont morts dans l'impénitence pour prix de leur orgueil et de leur résistance à la grâce divine; en m'encourageant d'ailleurs par ces paroles du prophète royal : *Hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* (si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs). Et comme la sainte Église catholique romaine est une mère pleine de bonté, elle saura me pardonner mes égarements et m'accueillir dans son sein. Cependant je prierai toujours le Seigneur de me donner l'esprit de vraie pénitence pour pleurer mes iniquités. Ainsi puissé-je voir également convertis et repentants ceux qui avant moi se sont éloignés et restent hors de la sainte Église apostolique romaine, dont ils étaient les fils, trop endurcis, hélas! qu'ils sont aujourd'hui dans leurs erreurs! Je conclus cette rétractation en priant la sainte Vierge Marie, ma tendre mère, à l'intercession de laquelle je reconnais devoir ma conversion, de continuer toujours d'être ma mère : *Monstra te esse matrem*. François COSENTINI, chanoine. Signé de ma propre main. Londres, le 3 décembre 1848 » (1).

(1) Ces deux lettres, réunies à une troisième écrite par le même chanoine François Cosentini *aux ecclésiastiques d'Italie vivant en Angleterre qui ont abandonné la foi catholique romaine*, ont été publiées à Londres en anglais et en italien chez Henri Lucas, imprimeur, 3, Burleigh-Street, Strand. La première, qui est la plus importante, a pour titre : *Lettre écrite à un protestant par le chanoine François Cosentini sous la dictée de M. Achilli*.

Cette révélation nous fait voir quel est le caractère ou la probité de ces hommes que la glorieuse Réforme va recruter dans les rangs de l'Église catholique : menteurs effrontés, qui non-seulement osent mentir eux-mêmes à la face du monde, mais engagent de plus les autres à faire comme eux, et leur dictent contre toute bonne foi les mensonges qu'ils ont à dire, et ne se contentent pas même de les leur dicter, mais y mêlent encore leurs impiétés, leurs blasphèmes, jusqu'au point d'attribuer à l'œuvre de la grâce ce qui n'a été que l'œuvre de l'ignorance, de la résistance coupable à la grâce, de l'égarement et de la perversité des mœurs (1).

J'ai dit *de l'ignorance*, car il faut qu'elle soit bien forte dans un prêtre catholique, pour qu'il se laisse persuader par un aventurier, ministre protestant si l'on veut, d'abandonner la religion catholique, qui a pour elle des preuves de vérité si claires, si évidentes, pour adopter ce chaos d'absurdités qui percent de tous côtés dans le protestantisme ou la prétendue réforme. J'ai dit *de la résistance coupable à la grâce*, parce qu'il est impossible qu'un prêtre catholique n'ait pas à lutter fortement contre sa conscience et par là même contre la grâce intérieure qui l'en détourne, avant d'en venir à cette fatale détermination d'apostasier. J'ai dit enfin *de*

(1) C'est avec la même mauvaise foi et la même hypocrisie qu'a été composée la vie édifiante d'Achilli publiée sous le titre de *Brief sketch of the life of D. Giacinto Achilli including a narrative of his proceedings during the republic. His description of the inquisition, etc.*, Dublin. Cet écrit n'est qu'un tissu de mensonges. A la page 70 se trouve rapporté au long l'acte de son mariage célébré à Rome le 24 juin 1849, dans le lieu où s'assemblaient les protestants, avec miss Joséphine Haly ; on y rapporte jusqu'aux signatures des témoins.

l'égarément et de la perversité des mœurs, car il n'arrive jamais qu'on perde la foi, à moins qu'on n'ait commencé par une vie immorale, indigne d'un prêtre et d'un religieux. Lorsqu'un prêtre est pieux, qu'il observe exactement les devoirs propres de son état et de sa haute profession, qu'il est homme d'oraison ou de spiritualité, on ne le voit jamais chanceler dans sa foi. Et, en effet, tous ces héros de comédie qui ont apostasié, déterminés à cela, ont-ils dit, par leur *conviction* et par *l'étude approfondie de la Bible*, oui, *de toute la Bible et de la Bible seule*, les Camilleri, les Achilli, les Ciocci, les Lana, les De Sanctis et autres semblables qui se sont déclarés protestants, pensez-vous qu'ils l'aient fait pour professer une vie plus parfaite, plus régulière, plus sainte? Chacun d'eux s'est donné dévotement une épouse, et c'est là toute la *conviction* qu'ils ont acquise de la supériorité de la religion protestante; car ils n'ont pas pu en avoir d'autre, et cela au mépris des vœux par lesquels ils s'étaient, comme ils le sont encore, engagés solennellement.

Citons pour exemple et pour preuve le trop fameux Achilli, qui a servi à plusieurs de guide et de conseiller dans les voies de l'apostasie. Je ne saurais peindre le portrait de cet homme avec de plus vives couleurs que ne l'a fait Newman dans ses dernières conférences, qui lui ont attiré tant de chagrins de la justice *impartiale* des tribunaux anglais. A propos de l'intolérance protestante, dont le siècle actuel a fourni tant de nouvelles preuves à continuer jusqu'à nos jours, l'éloquent orateur aborde en ces termes les faits relatifs à Achilli :

« Au milieu de ces actes atroces d'intolérance, le protestantisme se nettoyant la bouche, se croisant les bras ou joignant les mains, et levant effrontément les yeux vers le ciel, s'apprête à entendre les harangues du docteur Achilli sur l'intolérance de l'inquisition.

« Ah ! le docteur Achilli ! La masse des protestants se porte en foule pour l'entendre, parce qu'il a quelque chose à dire contre l'Église catholique. Il n'a que trop bien quelque chose à dire, c'est vrai ; il a un scandale à révéler, il a un *argument* à mettre en lumière. Cet argument est simple, il est fort en un sens, il est *un*. Cet argument c'est lui-même, c'est Achilli ! Sa présence est le triomphe des protestants, la confusion des catholiques ; oui, c'est une grande honte pour nous, que notre mère la sainte Église ait eu un tel prêtre. Il sent la force de l'argument, et il se montre à la multitude, qui le regarde fixement. « Mères de famille, semble-t-il leur dire, gentilles demoiselles, innocentes petites filles, regardez-moi ; car je mérite bien que vous me regardiez, vous ne voyez pas d'ordinaire un pareil spectacle. Une Église peut-elle survivre à la honte d'avoir produit un être tel que moi : moi prêtre et incrédule, moi prêtre et hypocrite, moi un infâme sous le capuchon ? Je suis ce P. Achilli qui dès l'an 1826 a été privé de sa chaire pour une faute, que ses supérieurs se sont appliqués à tenir cachée ; qui dès l'an 1827 s'était déjà fait la réputation de moine scandaleux. Je suis cet Achilli qui, dans le diocèse de Viterbe, en février 1831, a ravi l'honneur à une jeune personne de dix-huit ans ; qui, en septembre 1833, a été convaincu d'un semblable crime avec

une autre de vingt-huit; qui, en juillet 1834, en a déshonoré une troisième de vingt-quatre ans. Je suis celui qui depuis a été convaincu de faits pareils et même pires dans d'autres villes voisines. Je suis ce même homme qui est retombé dans les mêmes infamies à Capoue en 1834, et puis à Naples en 1840 avec une autre qui n'avait que quinze ans; pour l'une j'ai fait choix de la sacristie, pour l'autre du vendredi-saint. Regardez-moi bien, dames anglaises, admirez en moi un témoin à charge de la première volée contre le papisme; car peut-être jamais n'aurez-vous l'occasion d'en trouver un qui m'égale. Je suis un prêtre qui, après cela, a prêché contre la foi catholique et contre la morale, et en a perverti d'autres encore avec lui par ses discours. Je suis ce chevalier Achilli qui de là est allé à Corfou, où il a rendu la femme d'un tailleur infidèle à son mari, a vécu publiquement et a voyagé avec la femme d'un vil chanteur. Je suis ce professeur du collège protestant de Malte, qui s'est fait congédier avec deux autres pour des fautes que les autorités n'essaieront pas de décrire. Maintenant croyez-moi sur parole, et vous verrez, vous verrez des horreurs, des atrocités, des barbaries dans l'inquisition de Rome. »

« Vous dites vrai, ô Achilli, et nous n'avons pas mot à vous répondre. Vous êtes un prêtre, vous avez été un moine; vous êtes, on ne peut le nier, par votre prodigieuse perversité, le scandale du catholicisme et l'argument le plus fort des protestants. Il est vrai, vous êtes un infâme, un incrédule, un hypocrite. Comme vous étiez religieux il n'y a que peu d'années, vous vous trouviez rarement au chœur, plus souvent dans les maisons, et non toujours sans scandale. Vous, destitué de votre

chaire; vous, éloigné du confessionnal et de la chaire à prêcher; vous, réduit à fermer la bouche à prix d'argent au père d'une de vos victimes, comme nous le prouve le rapport officiel de la police de Viterbe; vous, signalé dans une pièce officielle de la police de Naples comme livré à une incontinence habituelle; vous, traduit pour cause d'adultère au tribunal civil de Corfou: tout cela est vrai; et vous avez couronné vos infamies en vous obstinant, tant qu'il vous a été possible, à les nier impudemment. Vous protestiez être avide de la vérité, tandis que, comme un corbeau immonde, vous n'aviez faim que d'impuretés. Oui, vous êtes une preuve sans réplique que les prêtres peuvent tomber, et que les moines peuvent rompre leurs vœux. En vous montrant *vous-même*, vous avez fait tout ce que vous pouviez faire de pis et de mieux tout à la fois; vous êtes, *vous*, le *seul* et le *pire* argument que vous puissiez employer contre les catholiques. Vos dépositions contre l'Église catholique et contre l'inquisition ne sont rien auprès du témoignage que vous portez contre vous-même. Vous laissez votre aiguillon dans la plaie, vous êtes mort. Et, en vérité, comment pouvons-nous ajouter foi en matière quelconque, de personnes, de faits, de discours, de telles choses que l'on voudra, à un homme de la trempe de Marie Monk, de Jeffrey, de Théodore et d'autres semblables, qui ont eu chacun leur temps, et puis sont morts, l'objet du rebut et de l'indignation du genre humain. Le docteur Achilli n'est pas fou, mais fou est celui qui lui prête l'oreille » (1).

(1) *Lectures on the present state of catholics in England*,

De la même trempe qu'Achilli sont les autres apostats, comme De Sanctis, perdu de réputation à Rome pour sa conduite immorale (1), et Gavazzi, qui s'est dégradé jusqu'à faire le vil métier de pantomime dans les principales villes d'Angleterre et d'Écosse, en provoquant le rire de ces fanatiques par les gestes grotesques que ce misérable ne rougissait pas de faire en habit religieux dans les assemblées publiques en haine du pape et de la religion catholique (2). De là il est allé

lect. v. Les faits rapportés ici sont tirés d'un long article de la *Revue de Dublin*, qui a puisé à des sources authentiques ce qu'elle a publié de la vie et des miracles du Dr Achilli.

Nous avons tenu à rapporter en entier le fameux passage pour lequel Newman a été accusé par Achilli. Malgré plus de quatre-vingts preuves par écrit légalisées en toutes formes, malgré les dépositions judiciaires des victimes séduites par Achilli, le jury présidé par le puritain lord Campbell s'est prononcé en faveur d'Achilli : sentence tellement injuste que le *Times* et le *Morning Chronicle* eux-mêmes l'ont hautement improuvée, comme sentant l'esprit de parti contre le catholicisme. Les dépenses qu'a nécessitées la défense de Newman se sont élevées, nombre rond, à 8,000 liv. sterl.; celles d'Achilli mises également à la charge de Newman ont été évaluées 1,000 : ce qui fait un total de 9,000 liv. sterl.; et, par conséquent, on peut dire que le passage que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur a coûté 250,000 fr. Ces dépenses ont été couvertes par des contributions volontaires : près de 6,000 livres sterling, nombre rond, ont été recueillies en Angleterre; plus de 2,000 en Irlande, près de 3,000 en France; 1,000 autres dans les autres Etats: ensemble, 12,000 livres sterling; ce qui a donné un surplus de 3,000 livres sterling ou 75,000 francs.

(1) Je sais qu'il était question à Rome, dans l'intention du moins de ses supérieurs, de lui ôter la charge qu'il occupait, à cause de la mauvaise réputation qu'il s'était acquise; mais les événements de 1847 et de 1848 ne permirent pas de le faire.

(2) Gavazzi, s'étant aperçu un jour, au moment de quitter une ville d'Écosse, que sa bourse lui manquait, en fit la réclamation

aux États-Unis faire la répétition des mêmes pantomimes, mais non toutefois avec un égal succès (1).

Ce serait trop nous étendre, si nous voulions rapporter d'autres exemples de malheureux apostats, la plupart prêtres et moines scandaleux, qui dans ces derniers temps ont montré si tristement dans leur personne quel est le caractère moral de ceux qui abandonnent l'antique règle de foi pour s'attacher à la nouvelle. Il nous semble que le peu que nous en avons rapporté suffit, et au-delà. Car on peut, sans crainte de se tromper, se former d'après cet échantillon une idée juste de tous les autres. On n'a pas trouvé encore un seul prêtre ou religieux fidèle à ses devoirs, rempli de l'esprit de Dieu et attaché à la pratique des vertus de son état, qui ait, je ne dirai pas apostasié, ce qui n'est pas possible, mais seulement douté de la vérité de sa religion. Et si nous portons nos regards sur toute l'histoire de la Réforme depuis son début et ses premiers progrès jusqu'au temps actuel, en Allemagne, en France, en Suisse, en Angleterre et partout ailleurs, nous ne trouverons que des hommes immoraux, impudiques, ambitieux, qui aient de leur propre choix embrassé le protestantisme.

auprès de ses amis, et ceux-ci la lui retrouvèrent dans un mauvais lieu, où il l'avait oubliée.

(1) Voir l'*Univers*, 24 février 1851, où se trouve rapporté un passage du *Constitutionnel*. Je sais par quelqu'une de mes correspondances particulières que Gavazzi, repris par quelqu'un pour sa conduite immorale, lui donna pour réponse qu'il était possédé du démon, et qu'il ne pouvait s'empêcher de faire ce qu'il faisait, qu'il aurait même fait et dit davantage, s'il l'avait pu, contre la religion. Quel aveu humiliant! quelle honte pour le protestantisme!

Les moins coupables d'entre eux, sensibles au remords qui déchirait leur conscience, ont reconnu leur erreur, et ont fait le naïf aveu de leur état d'agitation, comme de l'incertitude où les laissait toujours la secte qu'ils avaient embrassée, et ils ont de même exposé avec candeur les véritables motifs qui les avaient poussés à l'apostasie. D'autres, hélas ! en plus grand nombre, après avoir plus ou moins longtemps résisté aux sollicitations de la grâce, en sont venus au point d'étouffer leurs remords, et s'obstinant dans le mal, ont ainsi abouti à l'impénitence finale (1). Quelques-uns peut-être de cette dernière classe auraient voulu rompre avec la secte; mais les liens du mariage, ou pour parler plus juste, du concubinage légal; la progéniture qui en a été la suite; la perte qu'il leur faudrait subir de leurs

(1) On a beaucoup parlé ces dernières années du prêtre espagnol Blanco (White), qui, dès sa jeunesse, avait mené une vie déréglée. Elevé néanmoins au sacerdoce, il se rendit familière la lecture des philosophes incroyables français du XVIII^e siècle, et perdit la foi avant d'avoir quitté l'Espagne. Arrivé en Angleterre, il se fit anglican, et devenu professeur à Oxford, il professa ce demi-christianisme. Après avoir calomnié dans différents écrits le clergé catholique d'Espagne, il en publia un dernier d'un genre tout-à-fait populaire sous le titre : *The poor man's preservative against Popery*, c'est-à-dire Préservatif contre le papisme en faveur des pauvres ! Cet apostat était considéré comme une des plus précieuses conquêtes de l'Eglise anglicane. Mais qu'arriva-t-il ! Le caractère moral de l'auteur, qui en vint bientôt à faire de nouvelle profession ouverte d'incrédulité, en passant de l'anglicanisme au socinianisme, puis du socinianisme à l'athéisme, fit que son livre fut retiré du commerce. Il est mort en 1841 en Angleterre, sans foi en Dieu pas plus qu'à l'immortalité de l'âme. Tels sont les héros qui apostasient la foi catholique ! Newman parle au long de ce misérable dans ses dernières conférences déjà citées, et particulièrement dans la IV^e, p. 135-155.

honoraires comme de leur poste, unique moyen pour eux de soutenir leur vie ; le respect humain, l'amour-propre enfin, sont autant d'obstacles qui les ont arrêtés et les arrêtent toujours. Ils préfèrent le bien-être temporel au salut éternel, le corps à l'âme. Au reste, comme il est notoire, le véritable motif de leur apostasie a toujours été le désordre des mœurs. Nous abandonnons sans peine ces rebuts du catholicisme, dont ils faisaient la honte, à la Réforme qui, ne pouvant rien obtenir de mieux, s'en prévaut comme d'une conquête sans prix ; ce qui ne nous empêche pas d'en gémir par motif de charité, et de verser des larmes amères sur la perte irréparable et éternelle de ces malheureuses victimes d'une ignoble passion.

§ II. — CONVERTIS DU PROTESTANTISME.

Profonde observation du comte de Maistre vérifiée par le fait. — Conversions illustres qui ont eu lieu dans ce siècle en Allemagne. — Le duc de Saxe-Gotha. — Henri-Edouard, prince de Schœnbourg. — Le comte d'Ingenheim. — Le duc A.-Frédéric de Mecklembourg. — Le prince F.-A.-Charles de Hesse-Darmstadt. — Le duc Ferdinand et la duchesse Julie d'Anhalt-Cœthen. — La comtesse F.-G.-L. Solms-Bareuth. — La princesse Charlotte-Frédérique, sœur du prince Frédéric de Mecklembourg. — Qualités de tous ces divers personnages. — Conversion de savants illustres. — F.-L. comte de Stolberg ; — ses sentiments. — Werner. — Le baron de Starck. — Frédéric Schlegel. — Clément Brentano. — Le baron d'Eckstein. — Goerres. — Adam Muller. — En Suisse, C.-L. Haller ; — ses dispositions. — Esslinger. — Pierre de Joux. — F. Hurter. — Motifs qui l'ont déterminé à embrasser le catholicisme. — En France, le ministre Laval. — Petitpierre. — Bernay ; — ses motifs.

C'est une observation du comte de Maistre aussi vraie que profonde que, parmi les catholiques, la foi

est toujours en proportion directe de la moralité; en sorte que plus la conduite est régulière, plus la foi est ferme, et que moins elle est régulière, plus la foi est faible et vacillante; au lieu que, dans les communions séparées, telles que les sectes protestantes, ce sont précisément les cœurs les plus droits qui éprouvent le doute et l'inquiétude, comme ce sont les plus corrompus qui montrent le plus d'attachement à leur secte (1). En s'avançant les uns et les autres dans cette voie réciproquement inverse, ils finissent, les uns par perdre entièrement la foi, les autres par la posséder tout entière; ceux-là en se faisant protestants ou incroyants, ceux-ci en devenant de fervents catholiques. Je sais que toute règle générale a ses exceptions; mais par là même que ce sont des exceptions, elles servent à confirmer la justesse de la règle. Le paragraphe qui précède nous a fait voir quel est le caractère de ceux qui passent du catholicisme au protestantisme; le caractère de ceux au contraire qui passent ou qui reviennent du protestantisme à la religion catholique va faire le sujet de celui-ci. Il serait long de vouloir rendre, même simplement, compte des principales conversions de protestants de toute communion qui ont eu lieu à la fin du siècle dernier et au commencement de ce siècle-ci jusqu'à nos jours dans les diverses contrées de l'Allemagne, de la Suisse, de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique. Plusieurs écrivains se sont d'ailleurs chargés de traiter ce sujet (2).

(1) *Lettre à une princesse russe (Mémoires cathol., juillet 1824)*, déjà citée.

(2) Citons ici en particulier BRUNATO, qui a donné en Italie, il

L'Allemagne, que nous avons nommée la première, comme celle qui a imprimé le mouvement et donné naissance au protestantisme, est celle aussi qui nous fournit les exemples les plus édifiants de conversions à la religion catholique. Les familles souveraines, principales et nobles, se sont, dans le siècle actuel surtout, signalées dans cette partie. Dès l'an 1817, le duc de Saxe-Gotha, proche parent du roi d'Angleterre, s'est converti à la religion catholique, et est devenu par sa tendre piété l'édification des catholiques comme des protestants. En 1822 a eu lieu la conversion du prince Henri-Édouard de Schœnbourg, veuf de la princesse Pauline de Schwarzenberg; en 1826, celle du comte d'Ingenheim, frère du feu dernier roi de Prusse.

Le duc Adolphe-Frédéric de Mecklembourg-Schwérin, né le 18 décembre 1785, et quatrième fils de Frédéric-François, grand-duc de Mecklembourg, et de Louise de Saxe-Gotha, sentit dès ses premières années beaucoup de penchant pour la religion catholique; mais il ne put obtenir de son père la permission d'embrasser cette religion qu'après de dures épreuves. Car il lui fallut voyager sous la conduite d'un gouverneur chargé

y a quelques années, un long catalogue de conversions de personnages illustres, pris en grande partie dans l'*Ami de la religion*. Mais un ouvrage en ce genre bien plus considérable est celui que ROHRBACHER a publié en deux volumes sous ce titre : *Tableau général des principales conversions qui ont eu lieu parmi les protestants et autres religionnaires depuis le commencement du XIX^e siècle*, 2^e édition, 28 vol. in-12, Paris, 1841. A ce même but se rapporte un autre ouvrage du même écrivain, intitulé : *Motifs qui ont ramené à l'Eglise catholique un grand nombre de protestants*, 2 vol. in-18, Paris, 1832. Voir aussi ALZOG, *Hist. univ. de l'Eglise*, trad. de GOSCHLER et d'AUDLEY, Paris, 1837, 3 vol. in-8^o, t. III, § 406 et suiv.

de veiller à ce qu'il n'eût d'entretien avec aucun prêtre catholique, et encore plus à ce qu'il ne lût aucun livre catholique. Sa persévérance triompha cependant de tous ces obstacles, et l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique* de Bossuet lui étant tombée entre les mains, il se détermina à se convertir sur la lecture qu'il en fit (1). Il surmonta toutes les résistances de son père et fit son abjuration à Genève. Il alla ensuite à Fribourg, en Suisse, où il mena la vie la plus édifiante. Sa piété, son assiduité aux pratiques de la religion, ses entretiens qui annonçaient assez la vivacité de sa foi, tout chez lui était d'un grand exemple. Plus tard, il se rendit à Rome, où il ne se fit pas moins estimer ; mais bientôt la mort de son père et celle aussi de son frère l'ayant rappelé dans sa patrie, il y est mort de maladie à l'âge de trente-sept ans. L'exemple de ce prince fut imité par le prince Frédéric-Auguste-Charles, troisième fils du grand-duc de Hesse-Darmstadt, né le 4 mai 1788. Pour le féliciter de son retour à l'Église catholique, le pape Pie VII lui adressa, le 6 janvier 1818, un bref plein d'une tendresse paternelle. Ces conversions furent suivies de celles du duc et de la duchesse d'Anhalt-

(1) Lorsque le célèbre ouvrage de Bossuet de l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique* parut pour la première fois, les protestants, qui ne connaissent pas la véritable doctrine catholique et s'en forment une idée arbitraire, en furent tous stupéfaits. Le ministre Négurier entre autres, après en avoir pris lecture, alléguait pour défaite que le prélat leur avait donné le change. Mais le fait est, au contraire, qu'il s'était borné à exposer la pure doctrine du concile de Trente, et que cet immortel opuscule fut applaudi par les cardinaux Bona et Lauria, et par tous les savants de l'époque, en même temps qu'honoré de deux brefs du pape Innocent XI. Voir l'avertissement qui précède l'ouvrage lui-même.

Cœthen, qui abjurèrent à Paris le 24 octobre 1825. De retour dans leurs États, ils firent profession publique de la religion qu'ils avaient embrassée. La mort du duc étant survenue peu de temps après, la duchesse, qui était sœur du feu roi de Prusse, se retira à Vienne où elle fixa sa demeure, et elle s'y signala par des œuvres de bienfaisance et de piété, comme elle fit aussi à Rome dans un voyage qu'elle entreprit, et qui a donné à l'auteur de cet ouvrage l'occasion d'admirer de près ses vertus. Elle est morte, il y a peu d'années, dans la capitale de l'Autriche, emportant avec elle les regrets de tous les gens de bien.

La comtesse Frédérique-Guillielmine-Louise Solms-Bareuth, veuve du comte Burgheven de Silésie, n'a pas laissé à Tivoli, où elle se fixa en 1812, des exemples moins illustres de vertu et de piété. Venue à Rome en 1789, et plus tard, comme nous venons de le dire, fixée à Tivoli, elle fit de sérieuses réflexions sur la religion, compara à loisir l'Église catholique avec les sectes protestantes. Elle eut à cette occasion de rudes combats à soutenir ; mais les motifs humains ne purent l'arrêter, et, docile à la grâce, elle fit abjuration le jour du Sacré-Cœur, en 1821, et embrassa la religion catholique. Depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort arrivée le 27 décembre 1832, elle ne cessa de faire du bien dans cette ville, où elle soulageait les indigents par toute sorte d'aumônes, et était comme leur refuge universel ; aussi sa mort fut-elle universellement regrettée.

Terminons la série des conversions de familles illustres de l'Allemagne par celle de la princesse Charlotte-Frédérique, sœur du prince Adolphe-Frédéric de

Mecklembourg, dont nous avons rapporté tout à l'heure la conversion et la sainte mort. Cette princesse aussi s'affectionna à la religion catholique dès son enfance ; mais elle fut éprouvée par des peines cruelles. Mariée au prince royal de Danemarck, et déjà mère d'un fils, elle fut séparée de son époux au bout de quelques années, reléguée d'abord à Altona, puis dans le Jutland, où sa seule consolation fut d'implorer le secours de Dieu. La divine Providence voulut qu'elle passât en Italie. Arrivée à Vicence où elle fixa son séjour, elle implora l'assistance de la sainte mère de Dieu, et confia enfin à Mgr Peruzzi, évêque de cette ville, la résolution qu'elle avait formée de quitter le luthéranisme. Encouragée par ce sage prélat, qui lui conseilla de s'instruire dans la religion catholique et de faire beaucoup de bonnes œuvres, elle reçut cet avis comme lui venant du ciel. Mais ses affections de fille, d'épouse et de mère, les suites qu'aurait sa démarche, les réflexions qu'on lui suggéra, les menaces mêmes qu'on lui fit, tout cela était pour elle autant de pénibles assauts. Constante néanmoins dans son dessein, elle s'appliqua à la prière et se donna tout entière aux bonnes œuvres, particulièrement dans l'hiver de 1829 à 1830, où elle assista de ses biens une foule immense d'indigents. Enfin, elle reçut de Dieu la récompense de ses bonnes œuvres comme de ses prières, et elle fit son abjuration, le 27 février 1830, dans la chapelle épiscopale. Cette cérémonie fut des plus touchantes, et des larmes de consolation et de joie coulèrent des yeux de tous les assistants. Le reste de sa vie, jusqu'en 1840 qu'elle mourut, ne fut qu'un tissu d'actions charitables, et les peines

de toute sorte qu'elle eut encore à éprouver du côté de sa famille, achevèrent de purifier une vertu si éminente (1).

A la même époque, un grand nombre de littérateurs du premier ordre en Allemagne se sont réconciliés à l'Église. Une des plus remarquables de ces conversions est celle du comte Frédéric-Léopold de Stolberg, homme très versé dans la littérature et dans la connaissance des langues et intimement lié avec les savants de cette nation, tels que Klopstock, Cramer, Gleim, Voss, Goethe, Lavater et autres. Il s'appliqua à l'étude de l'Écriture, des Pères et des controversistes, et comme il cherchait la vérité avec un cœur droit, il ne lui fut pas difficile de la trouver. Il reconnut bientôt que la religion catholique en présentait seule les titres et les caractères. Malgré les obstacles presque sans nombre qui traversaient son dessein, il sut les surmonter tous, et après avoir renoncé aux postes honorables qu'il occupait auprès du duc d'Oldenbourg, il rendit un hommage public à la vérité par l'abjuration qu'il fit de l'hérésie

(1) Tout ce que nous avons rapporté ici a été pris dans l'ouvrage de ROHRBACHER intitulé : *Tableau général des conversions, etc.* Pour ce qui regarde les conversions antérieures des familles princières, on n'a qu'à lire le bel ouvrage du P. Seedorf, de la Compagnie de Jésus, intitulé : *Lettres sur divers points de controverse contenant les principaux motifs qui ont engagé S. A. S. le prince Frédéric comte palatin du Rhin, etc., à se réunir à l'Église catholique, apostolique, romaine*, t. I, p. 157 et suiv. de la traduction italienne imprimée à Rome en 1828, où se trouve une longue liste de princesses qui ont abandonné les erreurs de Luther et de Calvin pour se réconcilier à l'Église. A ces conversions de personnes princières ajoutons celle du frère du roi actuel de Wurtemberg, accomplie à Paris en 1851.

à Munster en mai 1800. Deux fragments de lettres qu'il écrivit dans cette circonstance montrent bien quelles étaient les dispositions intimes de cette grande âme. Dans la première, en date du 16 mai 1800, il s'exprimait de la manière suivante : « Mon cœur et ma chair ont tressailli de joie dans le Dieu vivant. Le passereau trouve sa demeure, et la tourterelle se fait un nid pour y déposer ses petits : vos autels, Dieu des vertus, vos autels, ô mon roi et mon Dieu, sont l'asile où maintenant je repose en paix et dans l'allégresse. Voilà, madame, voilà les sentiments dont mon âme devrait être pénétrée. Inondé d'un torrent de sainte joie, mon cœur devrait être un temple où la louange du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, la louange du Dieu et du Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ se fît entendre sans cesse ; car il a fait miséricorde à moi et à Sophie, et il la fera à mes enfants. Il a regardé avec une complaisance indulgente le désir de connaître la vérité, désir que lui-même avait fait naître. Il a exaucé les prières ferventes que plusieurs saintes personnes lui adressaient pour moi. Il est tombé de mes yeux comme des écailles dans le moment où mon cœur opposait une disposition d'amertume et de dégoût à la douceur d'une manne céleste que Dieu me faisait offrir. » Dans la seconde, en date du 16 août 1803, il disait : « Je ne saurais vous exprimer combien je suis pénétré de la grande idée que Dieu a bien voulu nous faire, à Sophie et à moi, la grâce de nous faire entrer dans son Église ; c'est un bonheur toujours nouveau pour nous. Que notre louange de son nom ne tarisse pas, jusqu'à ce que nous entonnions le nouveau cantique ! Il est bien juste que ce

bonheur soit mêlé de quelque amertume : la situation dans laquelle nous nous trouvons en ce moment n'en manque pas. On nous fuit, on nous abandonne... Je voudrais déjà être à Munster; car notre situation ici est au delà de ce que je pourrais vous dire. Je sens cependant qu'il ne tient qu'à moi de cueillir des roses immortelles de ces épines. Que celui qui a bien voulu se faire couronner d'épines m'en donne la grâce ! Qu'il veuille dompter ma nature rebelle et lui faire subir volontiers le saint joug de la croix ! Quelle grâce Dieu nous a faite ! que son nom en soit béni éternellement ! »

La conversion du fameux littérateur Werner n'a pas été moins éclatante. Né à Kœnigsberg, en 1768, il fit sa philosophie sous le célèbre Kant, devint chanoine honoraire de Kaminiek, et fut élevé à Berlin aux plus hautes charges. Après plusieurs voyages dans diverses contrées de l'Europe, ce fut à Rome qu'il eut le bonheur de reconnaître la vérité de la religion, et qu'il eut en même temps le courage de l'embrasser à la suite de plusieurs conférences qu'il eut avec l'abbé devenu plus tard le cardinal Ostini. De retour en Allemagne, il se fit ecclésiastique, puis liguoriste. Une fois converti, il ne s'occupa plus jusqu'à sa mort que de l'étude de la religion et des exercices de son ministère. Il publia plusieurs ouvrages. On raconte de lui que, se trouvant à dîner dans la compagnie de quelques hauts personnages protestants, l'un d'eux, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir abandonné la prétendue réforme, lui dit devant tout le monde, qu'il n'avait jamais pu estimer un homme qui avait changé de religion. « C'est pour cela précisément, lui répliqua sur le champ Werner,

que je n'ai jamais pu estimer Luther. » Il fut aussi, comme tant d'autres, purifié par les calomnies et par les persécutions de ses anciens coreligionnaires.

On croit communément que le baron de Starck, auteur de l'ouvrage intitulé *Entretiens ou le Banquet de Théodule*, et qui s'est fait un si beau nom par cet ouvrage, est mort dans la communion protestante. Mais ce qu'on ignore, c'est que, dès l'âge de vingt-cinq ans, il s'était déterminé à quitter sa secte, sur la lecture de l'*Histoire des variations* de Bossuet, et par suite du dégoût qu'il avait éprouvé à lire les ouvrages de Luther. A cette époque, on le vit renoncer à la chaire de langues orientales qu'il occupait à Pétersbourg, et venir à Paris, où il fit en secret son abjuration dans l'église de Saint-Sulpice, le 8 février 1766. On conserve à Paris l'acte de son abjuration, signé de lui, de l'abbé de Bausset, de l'abbé Joubert, savant orientaliste, et d'un vicaire de Saint-Sulpice. La conduite qu'il tint depuis en acceptant des postes incompatibles avec l'abjuration qu'il avait faite prouve la faiblesse et l'inconséquence de l'homme, et rien de plus. Il mourut en 1816, après avoir ordonné qu'on l'enterrât sans aucune cérémonie dans un lieu où il existait autrefois un couvent de religieuses (1).

Une conversion, opérée en Allemagne dans ces derniers temps, qui mérite une attention particulière, c'est celle de Frédéric Schlegel, né à Hanovre, en 1772, d'un pasteur luthérien. Doué du génie le plus rare, et instruit dans toutes les branches de la littérature, il se fit bientôt connaître dans toute l'Allemagne par ses pro-

(1) Voir la *Biographie univers.*, art. STARCK.

ductions, et s'acquit l'admiration et la sympathie de ce peuple savant. Nous ne le suivrons pas dans sa longue carrière littéraire, qui n'est pas de notre objet. Nous dirons seulement que son goût artistique pour les monuments du moyen-âge ne contribua pas peu à le désabuser des préjugés anti-catholiques dont il avait été nourri dans son enfance. Et il ne s'en tint pas là ; mais allant plus avant, il entrevit que Luther et Calvin, avec leur littérature superficielle et pédantesque, avaient méconnu la grandeur et la beauté du christianisme, en ne le considérant que partiellement au lieu de le voir dans son ensemble. Il sentit bien vite et profondément, comme le dit un illustre écrivain, que si l'œuvre de la création et de la rédemption ne devait aboutir qu'à l'infâme réforme du moine défroqué de Wittenberg, la Providence divine et l'histoire humaine ne seraient au fond qu'une ignoble caricature, qu'une moquerie sacrilège de Dieu et des hommes (1). Alors il se fit dans l'esprit de Frédéric un combat violent entre la vérité qui commençait à l'éclairer et les vieux préjugés de son enfance. Son épouse Dorothee Mendelssohn, fille du célèbre juif et profond philosophe de ce nom, douée elle-même de beaucoup d'esprit et auteur de plusieurs ouvrages, se trouvait dans un état de lutte semblable au sien. Elle vit sans peine que, depuis dix-huit siècles, le judaïsme n'est plus qu'un corps sans âme, une lettre morte ; elle eut donc la pensée d'embrasser le christianisme protestant. Mais son mari lui fit observer que ce n'était pas pour elle la peine de changer, si elle s'arrêtait à la moitié de la route à suivre. Ce fut dans

(1) *Ibid.*, p. 212.

de telles dispositions qu'ils se rendirent tous les deux à Paris en 1802. Ils n'y séjournèrent pas plus d'une année, revinrent en Allemagne, et ce fut là que, dans la magnifique cathédrale de Cologne, ils firent tous les deux, en 1803, abjuration du protestantisme.

L'exemple de Frédéric Schlegel fut bientôt suivi par d'autres savants de la même nation, comme Clément Brentano, le baron d'Eckstein, le célèbre Goerres et le conseiller aulique Adam Muller. On peut dire de Frédéric Schlegel qu'il devint comme le point central ou la cheville ouvrière du mouvement catholique en Allemagne, tant était grande son activité pour propager partout la vérité qu'il avait reconnue et embrassée. Tous les ouvrages dont il est l'auteur sont empreints du sentiment religieux. Etant venu s'établir à Vienne, il travailla à l'œuvre d'une véritable restauration sociale en subordonnant la politique à l'autorité directive du pontife romain. Les principaux ouvrages qu'il a publiés, et qui nous révèlent le mieux la largeur de ses vues, sont *la Philosophie de la vie* et *la Philosophie de l'histoire*, dont M. l'abbé Guénot et M. l'abbé Lechat nous ont donné les traductions françaises. Il ne cessa de travailler au bien de la religion qu'en cessant de vivre, et il mourut à Dresde le 12 janvier 1828, frappé d'apoplexie, entre les bras de sa nièce la baronne Butlar. La nouvelle de cette mort produisit une telle impression sur Adam Muller, qu'il mourut lui-même subitement de serrement de cœur. Quel éloge funèbre pouvait être plus éloquent? Nous pourrions ajouter, si nous en avons le loisir, beaucoup d'autres conversions, opérées ces dernières années en Allemagne, d'hommes

également distingués par leurs connaissances philosophiques, artistiques ou littéraires.

La Suisse, elle aussi, a présenté dans le siècle actuel d'illustres exemples de conversions au catholicisme. Charles-Louis de Haller est le premier qui ait donné comme le signal de ces conversions. Il était patrice de Berne et membre du conseil souverain; il reçut les premières semences du catholicisme de son père Théophile Emmanuel, auteur de la *Bibliothèque de l'histoire suisse*, qui, dans ses entretiens domestiques, revenait souvent à faire l'éloge des catholiques, qu'il connaissait à fond par ses relations littéraires. Ce germe délicat se développa insensiblement dans l'âme bien disposée du jeune Haller, et produisit ses fruits quand le temps en fut venu. Car, comme il travaillait à son grand ouvrage de la *Restauration de la science politique*, la théorie qui fait descendre toute autorité légitime d'un principe antérieur légitime lui-même, tant dans la société religieuse que dans la société civile et domestique, le conduisit à la connaissance de l'Église catholique ou de la vraie Église. Mais écoutons-le lui-même raconter avec une admirable candeur, dans cette lettre touchante qu'il écrivit à sa famille, la manière dont la divine providence avait amené sa conversion : « La beauté des temples catholiques éleva toujours mon âme vers des objets religieux; la nudité des nôtres, dont on a fait disparaître jusqu'au dernier emblème du christianisme, la sécheresse de notre culte me déplurent; il me semblait souvent qu'il nous manquait quelque chose; que nous étions étrangers au milieu des chrétiens. » Charles de Haller manifesta ces dispositions

dès l'an 1801 à Wémar, dans un éloge qu'il y fit de Lavater, qu'on avait accusé d'une semblable tendance : « Pendant mon émigration, dit-il dans sa lettre, j'appris à connaître beaucoup de prélats et de prêtres catholiques, et quoiqu'ils ne me parlassent jamais de religion, ou du moins qu'ils ne cherchassent pas à ébranler ma croyance, je ne pus qu'admirer leur esprit de charité, leur résignation au milieu de tous les outrages, et j'ose le dire, même leurs lumières et leurs profondes connaissances. Je ne sais quelle secrète sympathie m'attira vers eux, et comment ils m'inspirèrent toujours tant de confiance. L'étude des livres sur les sociétés secrètes et révolutionnaires de l'Allemagne me montra l'exemple d'une association spirituelle répandue par tout le globe pour enseigner, maintenir et propager des principes impies et détestables, mais néanmoins devenue puissante par son organisation, l'union de ses membres et les divers moyens qu'ils ont employés pour arriver à leur but ; et, bien que ces sociétés m'inspirassent de l'horreur, elles me firent cependant sentir la nécessité d'une société religieuse contraire, d'une autorité enseignante et gardienne de la vérité, afin de mettre un frein aux écarts de la raison individuelle, de réunir les bons et d'empêcher que les hommes ne fussent livrés à tout vent de doctrine. Mais je ne me doutais pas encore, et je ne m'aperçus que beaucoup plus tard que cette société existe dans l'Église chrétienne, universelle ou catholique, et que c'est là la raison de la haine que tous les impies ont contre cette Église, tandis que toutes les âmes honnêtes et religieuses, même dans les confessions séparées, se rapprochent d'elle,

du moins par sentiment. Mais, dit-il, ce furent surtout mes réflexions et mes études politiques qui me conduisirent peu à peu à reconnaître des vérités que j'étais loin de prévoir. Dégouté des fausses doctrines dominantes, et y voyant la cause de tous les maux, la pureté de mon cœur me fit toujours rechercher d'autres principes sur l'origine légitime et la nature des rapports sociaux. Une seule idée, simple et féconde, véritablement inspirée par la grâce de Dieu, celle de partir d'en haut, de placer, dans l'ordre du temps et dans la science comme dans la nature, le père avant les enfants, le maître avant les serviteurs, le prince avant les sujets, le docteur avant les disciples, amena de conséquence en conséquence, le plan de ce livre ou de ce corps de doctrine (*Restauration de la science politique*) qui fait aujourd'hui tant de bruit en Europe, et qui, j'ose le dire, est destiné peut-être à rétablir les vrais principes de la justice sociale, et à réparer beaucoup de maux sur la terre. Je me représentai donc aussi une puissance ou une autorité spirituelle préexistante, le fondateur d'une doctrine religieuse, s'agrégeant des disciples, les réunissant en société pour maintenir et propager cette doctrine, leur donnant des lois et des institutions, acquérant peu à peu des propriétés territoriales pour satisfaire aux divers besoins de cette société religieuse, pouvant même parvenir à une indépendance extérieure ou temporelle, etc. Consultant ensuite l'histoire et l'expérience, je vis que tout cela s'était ainsi réalisé dans l'Église catholique; et cette seule observation m'en fit reconnaître la nécessité, la vérité, la légitimité. »

Haller parvint ainsi de degré en degré à se convain-

cre pleinement de la vérité de la religion catholique. La publication du quatrième volume de la *Restauration de la science politique* rejouit autant l'Église qu'elle jeta l'alarme parmi les protestants. Enfin, le 17 octobre 1820, il fit son abjuration dans une maison de campagne, entre les mains du feu évêque de Fribourg, Mgr Yenni, puis il fit sa confession générale, et le jour suivant il reçut le sacrement de confirmation et celui de l'Eucharistie qui lui donnèrent une force, un calme et une satisfaction inexprimables, et dont aucun protestant, dit-il, ne peut se faire une idée. Il chercha cependant à tenir la chose secrète, et il esquivait les questions indiscrettes qu'on voulait lui faire à ce sujet ; mais enfin, pendant un voyage qu'il fit à Paris, deux journaux suisses annoncèrent son changement, en désignant le lieu et l'époque avec assez d'exactitude. Alors il déclara la vérité tout entière dans une lettre adressée à sa famille, où il exposait les motifs de sa conversion et les voies secrètes de la Providence à son égard, et qu'il terminait de cette manière : « Qui sait même si j'ai fait autre chose que de vous montrer le chemin » (1)? Et, en effet, toute sa famille, sa fille et ses deux fils ne tardèrent pas à imiter son exemple. Albert de Haller, son plus jeune fils, embrassa dans la suite l'état ecclésiastique, et il entra au Collège germanique de Rome, où l'auteur même de cet ouvrage lui donna des leçons de théologie. De retour dans sa patrie, il fut nommé curé dans une paroisse de la Suisse. Son père a eu l'honneur

(1) Cette lettre, vrai chef-d'œuvre de candeur et de piété, a été publiée dans un opuscule à part, et a donné, on peut le dire, le branle à bien des conversions.

d'être persécuté, privé de tout titre et de tout emploi en même temps qu'exilé par les protestants, dont la *tolérance* est toujours semblablement remarquable, pour être rentré dans l'Église et avoir embrassé la religion catholique, la même qui pendant tant de siècles avait été professée à Berne, comme l'unique vraie, par leurs ancêtres.

Et puisque les apostats de notre sainte religion ont coutume d'alléguer, dans leurs comptes-rendus, pour principal motif de leur conversion, la lecture qu'ils ont faite de la Bible et qui les a dû éclairer sur les erreurs de l'Église, il ne sera pas hors de propos, avant de quitter ce chapitre, de faire observer que ce fut précisément par la lecture de la Bible que M. de Haller sut s'affermir dans sa résolution. Il nous atteste lui-même que ses dispositions catholiques acquièrent une nouvelle force par la lecture de ce que nous disent les livres saints du royaume de Dieu sur la terre, c'est-à-dire de l'Église, que saint Paul appelle le *Corps de Jésus-Christ*, ayant son chef, ses membres, etc. ; passages de l'Écriture que les protestants ne citent jamais, mais dont Haller fit un recueil qu'il publia en 1811 sous le titre de *Religion politique* ou de *Politique religieuse*. Ce n'est donc pas la lecture de la Bible qui conduit au protestantisme, mais la disposition d'esprit avec laquelle on fait cette lecture. Celui qui l'entreprend dans un esprit de doute par rapport aux vérités catholiques est déjà protestant dans son cœur, et avec une semblable disposition il sera sûr d'y trouver tout ce qui fait l'objet de ses désirs corrompus (1).

(1) Le savant abbé MARTINET résume spirituellement dans les quelques lignes suivantes les motifs qu'allèguent les apostats de

Cette conversion a été suivie en Suisse de plusieurs autres remarquables, parmi lesquelles il faut distinguer celle d'Esslinger, qui eut lieu en 1831. Fils d'un protestant de Zurich, il passa par diverses charges ; mais toujours inquiet par rapport à la vérité de la secte qu'il suivait, il se mit à étudier sérieusement la religion catholique, et en la comparant avec celle qu'on lui avait apprise dès l'enfance, il ne tarda guère à se convaincre de la fausseté de cette dernière. Après divers embarras et les obstacles accoutumés qu'il eut à surmonter de la part de ses parents, il écrivit de Paris, vers la fin de février 1831, une lettre adressé par lui, aumônier d'un régiment suisse protestant, au conseil ecclésiastique de Zurich pour lui faire part de sa prochaine réunion à l'Église catholique. Il y disait entre autres choses : « Toutes les sociétés humaines, monarchies et républiques, sont ébranlées dans leurs fondements au moment où je trace ces lignes : c'est une raison de plus pour

l'Église catholique pour embrasser le protestantisme : « On y voit toujours un homme qui, ayant fort heureusement rencontré une Bible sous sa main, se met à la lire en secret (car on sait que c'est là chez les catholiques marchandise prohibée). Il n'y trouve ni la transubstantiation, ni la confession auriculaire, ni le purgatoire, ni le culte des saints et des images, ni l'adoration du pape, ni le célibat des prêtres, ni les vœux de religion, ni le jeûne, ni l'abstinence, ni cinquante autres superstitions de cette espèce. Peut-être alors consulte-t-il un prêtre catholique : mais celui-ci exige avant tout qu'il livre la Bible et prêche une absolue soumission aux traditions romaines sous peine du feu éternel. Indigné alors de voir la parole de Dieu postposée à la parole des hommes, le néophyte se hâte de secouer la poussière de ses pieds et de sortir de la Babylone romaine. » (*Sol. de grands probl.*, t. II, c. 28, p. 164.)

Une chose en particulier que ces apostats ne lisent pas dans la Bible, c'est l'avertissement donné par l'Apôtre à un ecclésiastique tel qu'était Timothée : « Te ipsum castum custodi » (I *Tim.* v, 22).

s'attacher à cette société immortelle que Jésus-Christ a fondée en disant : « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église : et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

M. Esslinger fit ensuite sa profession de foi entre les mains de Mgr Yenni, évêque de Lausanne et de Genève, entra au séminaire de Fribourg, fut ordonné prêtre le 6 mai 1832, nommé premier aumônier d'un régiment suisse au service du Saint-Siège. Esslinger a composé plusieurs opuscules fort utiles, et a donné d'excellents articles dans divers journaux religieux ; il a converti une trentaine de militaires protestants, et, après avoir travaillé avec zèle à l'œuvre de Dieu à Forlì où stationnait son régiment, il y est mort d'une manière très édifiante en 1837,

Pierre de Joux, ancien pasteur de Genève, puis président de conseil à Nantes, est une autre conquête de la religion catholique en Suisse. Dégoûté de voir la confusion qui régnait dans cette ville en fait de doctrine religieuse, avec la négation de tous les dogmes fondamentaux du christianisme, il entrevit l'abîme où aboutissait le protestantisme. Quoique déjà catholique de cœur, il fut empêché l'espace de plusieurs années par des raisons de famille d'en faire la déclaration publique. Ce ne fut qu'en 1825 et le 11 octobre, c'est-à-dire peu de jours avant sa mort, qu'il abjura entre les mains de feu Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et, le 29 du même mois, il mourut, à la suite d'une courte maladie, dans les plus vifs sentiments de piété. Longtemps même avant de se faire catholique, il avait été à Genève l'un des plus puissants défenseurs de la divinité de Jésus-

Christ ; il avait publié, l'an 1803, un ouvrage en quatre volumes (*Prédication du christianisme*), où il soutenait avec force cette vérité fondamentale.

Les pasteurs de Genève, redoutant son influence, lui avaient offert trente louis d'or par année, pourvu qu'il se démit de sa place et cessât de prêcher dans leur canton. En 1813, dans une circonstance où il s'agissait de conversions, il avait dit ces paroles : « Pour moi, je blâmerais un catholique qui se ferait protestant, parce qu'il n'est pas permis à celui qui a le plus de chercher le moins ; mais je ne saurais blâmer un protestant qui se ferait catholique, parce qu'il est bien permis à celui qui a le moins de chercher le plus. » Peu de temps avant qu'il abjurât, il avait publié, en deux volumes, ses *Lettres sur l'Italie*, dans lesquelles il réfutait les imputations fausses ou téméraires de tant de voyageurs incrédules ou protestants qui, par un esprit de parti ou de haine de la vraie foi, ont calomnié ce pays dans leurs relations, uniquement parce que c'est un pays exclusivement catholique.

Mais la conversion qui a excité le plus d'admiration ces dernières années, non-seulement en Suisse, mais dans toute l'Europe, est celle du président du consistoire de Schaffouse, de l'illustre auteur de l'*Histoire d'Innocent III*, M. Frédéric Hurter. Dès ses premières années, cet homme remarquable s'appliqua à l'étude de la littérature et de l'histoire ; et comme il fréquentait l'université de Gœttingue, il fit l'acquisition de la collection des Lettres d'Innocent III de Baluze, plus par curiosité cependant que dans aucun but sérieux. Il n'aurait jamais pu soupçonner que ce livre serait le fonde-

ment de sa gloire, et aurait pour effet de changer son existence morale et sociale. Il n'avait encore que vingt ans, lorsqu'il publia, en deux volumes, l'*Histoire de Théodoric, roi des Ostrogoths*. Peu de temps après, il fut élu pasteur dans une des communes les plus éloignées de Schaffouse. Transféré de là, au bout de trois ans, dans une autre commune, il reprit ses études historiques qu'il avait interrompues. Il fut quelques temps incertain sur le sujet qu'il aurait à traiter. Enfin il se décida pour l'histoire d'Innocent III, qu'il publia en deux volumes dans les années 1833 et 1834; et un peu plus tard, c'est-à-dire en 1838, il mit au jour, comme continuation et complément de la même histoire, son *Tableau des institutions et des coutumes de l'Église au moyen-âge*. Ces deux ouvrages ont obtenu un immense succès dans toute l'Europe. Il en parut bientôt en Allemagne une seconde édition, et deux traductions différentes en furent données presque en même temps en France. L'auteur du présent ouvrage sur le protestantisme a lu lui-même, à l'Académie de la religion catholique à Rome, en 1840, une analyse de l'*Histoire d'Innocent III*, qui n'a pas tardé à être insérée dans les *Annales des sciences religieuses* (1). Dans cette analyse, l'auteur exprimait le pressentiment de la prochaine conversion de l'illustre écrivain, dont toutes les paroles respiraient déjà le catholicisme. Et lorsque celui-ci vint à Rome, l'auteur des *Prælectiones theologicae*, qu'il honora de sa visite, lui fit part à lui-même de la présomption qu'il

(1) *Analisi e riflessioni sulla storia del papa Innocenzo III, e del suo tempo scritta da Federico Hurter*. Roma, tipografia delle belle arti, 1840.

avait conçue, communication qu'il reçut avec plaisir. C'est en 1844 que Hurter a fait enfin sa profession de foi entre les mains du cardinal Ostini; et le jour où se célébrait au Collège romain la fête de saint Louis de Gonzague, il reçut la confirmation et la sainte communion dans l'oratoire de ce saint, et eut pour parrain le célèbre peintre Overbeck, converti lui-même depuis plusieurs années, et devenu à Rome un véritable modèle des plus solides vertus. Il fut, comme on devait bien s'y attendre, honoré des persécutions des protestants, ses anciens collègues; ce qui lui a fait abandonner pour toujours la Suisse, et fixer désormais sa résidence à Vienne. Toute sa famille a suivi son exemple en se faisant catholique. Deux de ses fils, s'étant décidés pour l'état ecclésiastique, ont suivi les cours du Collège germanique, et les leçons théologiques de l'auteur de cet ouvrage lui-même, qui leur rend ici le témoignage mérité, qu'ils édifient par leurs vertus autant qu'ils brillent par leurs talents. L'aîné, qui a achevé ses cours, est allé à Vienne rejoindre son père; le plus jeune est resté à Rome pour les terminer. Les motifs que Hurter a exposés de sa conversion étant de nature à suggérer de sérieuses réflexions à ceux qui voudraient innover (en France comme) en Italie, il ne pourra être qu'utile d'en donner ici un extrait. Voici donc ce qu'il a écrit à ce sujet :

« Les études que j'ai été obligé de faire pour la composition de mon *Histoire du pape Innocent III* avaient fixé mon attention sur la structure merveilleuse qui distingue l'édifice de l'Église catholique. Je fus ravi en observant la direction vigoureuse imprimée par cette

longue suite de souverains pontifes, tous dignes d'une si haute position ; j'admire la vigilance avec laquelle ils surent maintenir l'unité et la pureté de la doctrine. En regard de ces faits se présenta la mobilité des sectes protestantes, leur pitoyable dépendance des autorités gouvernementales, leurs divisions intérieures, et cet esprit d'individualisme qui soumet la doctrine aux analyses sans mesure des critiques, au rationalisme des théologiens, à la libre interprétation des prédicateurs...

« Dans mes travaux, j'avais eu à consulter de nombreux ouvrages sur l'origine de la soi-disant réforme, sur ses causes, sur les moyens tentés pour fixer ses dogmes, sur son influence politique, particulièrement en Angleterre. Les preuves ne me manquaient pas, même autour de moi, lesquelles démontraient la fureur qui anime le rationalisme contre l'Église catholique, tandis qu'il abandonne à sa libre action le protestantisme, et se rallie même à lui, parce qu'il poursuit un but semblable, la destruction du catholicisme. Cet autre fait se présentait à moi au milieu de mes études : les peuples, lancés en avant dans la voie des révolutions politiques, ont le pouvoir de s'arrêter et de se reconstituer, tandis que les peuples protestants ne peuvent plus se fixer au milieu de leurs mouvements précipités ; les nations catholiques, agitées par le délire révolutionnaire, se guérissent beaucoup plus vite de cette maladie sociale que les nations protestantes, et celles-ci seulement en proportion de l'affaiblissement de leurs sentiments hostiles contre les catholiques.

« Le spectacle des luttes que l'Église catholique subit dans notre siècle et dans le monde entier exerça sur-

tout une influence décisive sur mon esprit. J'examinai la valeur morale des partis divers et les moyens de lutte employés par les uns et par les autres. Ici, je voyais à la tête des ennemis de l'Église cet autocrate qui réunit dans sa personne la cruauté d'un Domitien et l'astuce d'un Julien; là, ces pharisiens politiques qui émancipent les noirs pour accabler les blancs, parce que ceux-ci sont catholiques, sous un joug plus dur et sous le poids d'une horrible misère (l'Irlande); qui traversent toutes les mers pour propager, d'une main, la stérilité d'un enseignement évangélique, et fournir, de l'autre, des poignards à toutes les révoltes (les missionnaires anglais). Voici un pays protestant, la Prusse, où l'on a employé toutes les ruses d'une diplomatie perfide, afin d'opérer entre les luthériens et les calvinistes des essais de fusion pour mieux écraser l'Église catholique; dans d'autres pays allemands, le despotisme ministériel, inspiré par les doctrines audacieuses et imprudentes de Hegel, se sert d'espions, de juges d'instruction, de l'amende et de la prison contre les prêtres fidèles à leur croyance. En France, des députés usent de tous les artifices d'une faconde intarissable pour entraver les droits de l'Église; le gouvernement s'acharne à maintenir une législation née des plus mauvaises passions révolutionnaires; nous voyons régner une civilisation superficielle, fille du journalisme, l'idolâtrie des intérêts matériels, une philosophie dirigée contre Dieu même, une jeunesse élevée dans des principes destructifs de tout ordre social... ensemble monstrueux d'hommes et de choses qui se heurtent dans la confusion pour ruiner l'édifice éternel de la Providence. Malgré tant de contra-

riétés et d'attaques, le souffle d'un meilleur esprit se fait sentir. On ne peut dire de quel point de l'horizon il descend; mais il est impossible de nier que l'Église gagne du terrain, là même où ont lieu les plus violents efforts pour la faire reculer. Les coups dirigés contre elle ne servent qu'à la fortifier, et les tentatives organisées par les hommes les plus puissants avortent contre toute attente. Il est vrai qu'il se rencontre même des prêtres dont l'esprit est assez borné pour ne pouvoir apprécier toute la valeur des institutions canoniques, des prêtres qui prétendent réduire le colossal édifice de l'Église à la propre mesure de leur intelligence infime; mais, par bonheur, nous en voyons d'autres qui agissent avec plus d'esprit et de vigueur, qui ne se laissent pas intimider par ce mot d'*ultramontanisme*, à l'usage de tous ceux qui veulent entraver la libre et inviolable action de l'Église. Voilà tous les faits qui me firent réfléchir sérieusement sur l'existence d'une institution qui sort renouvelée et fortifiée de la lutte contre tant d'ennemis franchement déclarés ou hypocritement déguisés... (1) » Voilà ce que Hurter écrivait en 1844; qui aurait dit alors que ces réflexions trouveraient également leur application dix ans après?

La France n'a pas manqué non plus de nous fournir son contingent en fait de conversions édifiantes de ministres protestants réformés. Une des plus remarquables a été celle de M. Laval, ministre à Condé-sur-Noireau, qui trouva dans l'exemple de M. de Haller un puissant

(1) *La vie, ses travaux et la conversion de Frédérie Hurter*, par M. DE SAINT-CHÉRON, Paris, 1844.

encouragement, comme il le dit lui-même dans cette lettre admirable où il expose les motifs de sa conversion (1), ou plutôt comme l'atteste aussi à son propre sujet son ancien professeur et depuis son collègue, M. Paul Latour, membre-président de l'église consistoriale du Mas-d'Asil, rentré comme lui, et à peu près à la même époque, dans le sein de l'Église. La conversion de M. Petitpierre, ministre à Solzoir, au diocèse de Cambrai, qui a eu lieu en 1844, et a été suivie ou accompagnée de celle de cent soixante-dix membres de la communauté ou paroisse protestante qu'il dirigeait, mérite également une mention spéciale (2).

Deux ans après, c'est-à-dire en novembre 1846, eut lieu à Lyon la conversion des plus inattendues de M. R.-A. Bermay. Il avait professé pendant quatre ans les doctrines des sectaires protestants connus sous le nom de *momiers*, et s'occupait très activement de les propager dans le diocèse de Lyon. Il a abjuré ses erreurs, et a fait connaître, dans un écrit publié à Lyon, les motifs de son retour à l'Église catholique. Nous nous contenterons d'en citer quelques-uns.

« J'ai dû renoncer, dit M. Bermay, au principe fondamental du protestantisme, la libre interprétation de l'Écriture et l'autorité individuelle en matière de foi, parce qu'avec ce principe il n'est pas d'erreur que l'on ne puisse admettre, il n'est pas de vérité que l'on ne puisse rejeter. — J'ai dû abjurer toutes les doctrines en opposition à celles de l'Église, parce que tout motif de

(1) *Lettre de M. Laval, ci-devant ministre à Condé-sur-Noireau, à ses anciens coreligionnaires*, 2^e édition, Paris, 1825.

(2) Voir l'*Univers*, 27 avril 1844, ainsi que l'*Ami de la religion*.

crédibilité leur manque dès qu'elles ne sont sanctionnées par aucune autorité valable. — J'ai dû croire à l'existence d'une Église visible, parce qu'on y a cru depuis l'établissement du christianisme, et qu'une foule de passages de l'Écriture ont toujours été interprétés dans ce sens. — J'ai dû croire à l'autorité unique de cette Église pour les mêmes raisons. — J'ai dû me soumettre à cette autorité, parce qu'elle est de Dieu, et que la rejeter serait rejeter l'autorité de Dieu. — Or, il est impossible de méconnaître que ces caractères conviennent uniquement à l'Église catholique. — Il est donc certain que j'obéis à Dieu et que je suis dans l'unique voie de vérité et de salut, en me soumettant à l'autorité de l'Église pour toute doctrine et toute pratique chrétienne » (1).

§ III. — CONVERTIS D'ANGLETERRE.

Le mouvement religieux d'Oxford dit puseïsme. — Principes et progrès de ce mouvement. — Etude de l'antiquité chrétienne. — Conversions illustres. — Newman et ses compagnons. — Spencer. — Les ministres de Leeds. — Capes. — Manning. — Conversions en Amérique. — Forbes, ministre à New-York. — Le Dr Ives, évêque anglican de la Caroline du Nord. — Baker, ministre à Baltimore. — Le caractère des apostats du catholicisme mis en contraste avec celui des convertis du protestantisme. — Aveu d'un ministre protestant.

C'est particulièrement en Angleterre que les conversions au catholicisme se multiplient d'une façon vraiment prodigieuse (2). Elles ont reçu une puissante impulsion

(1) *L'Univers*, 19 novembre 1846.

(2) JULES GONDON, *Conversion de cent cinquante ministres anglicans*, Paris, 1849. Idem, *Motifs de conversion de dix minis-*

de la direction donnée aux deux universités d'Oxford et de Cambridge, où se sont réveillées l'estime et l'étude de la tradition. Pusey fut un des premiers à donner le branle, et beaucoup de membres de l'université d'Oxford l'ont suivi pleins d'ardeur. Ce n'est pas que cette étude fût entreprise par l'effet d'une tendance pour l'Église catholique ; elle l'avait été plutôt par éloignement pour elle, dans le but avoué de purifier l'Église anglicane des scories du protestantisme qui s'y étaient mêlées à toutes les branches d'enseignement, mais surtout d'en extirper l'*érastianisme* en l'émancipant du joug du pouvoir civil (1), et de la rappeler ainsi à sa première vigueur. Mais la Providence a voulu qu'au lieu de seconder cet esprit, l'étude de l'antiquité sacrée servît au contraire à en désabuser un grand nombre, à la vue du désordre que les nouvelles doctrines avaient amené dans l'Église légale, et de la conduite des évêques anglicans défenseurs obstinés de la nouvelle doctrine. Et certes il y a de quoi s'émerveiller, de voir ces évêques qui ne s'inquiètent en rien des erreurs que chacun peut répandre, ou suivre, ou professer ; qui se

tres anglicans exposés par eux-mêmes, Paris, 1847. M. Gondon a publié un autre ouvrage en 1852 sous ce titre : *Les récentes conversions de l'Angleterre*, où il fait le recensement de deux cent vingt-cinq autres conversions remarquables, outre celles indiquées dans ses ouvrages précédents. Et toutes ces conversions ont eu lieu dans ces trois dernières années seulement ; encore quels suppléments ne pourrait-on pas y ajouter !

(1) Voir *Lectures on certain difficulties felt by anglicans in submitting to the catholic Church*, by J. H. NEWMAN, Londres, 1850, lect. IV : *The providential direction of the movement of 1832 not towards the national Church*, p. 81 et suiv. C'est la IX^e dans la traduction française qu'en a donnée M. Gondon.

donnent à eux-mêmes le droit de fouler aux pieds l'orthodoxie et la foi aux principaux articles de la religion chrétienne, en professant ouvertement l'unitarisme, le socinianisme, le nestorianisme et d'autres semblables erreurs; se montrer pleins de zèle et d'activité, jusqu'à intenter des procès, et à prononcer des sentences d'excommunication et de suspense contre quiconque paraît se rapprocher des doctrines de l'Église catholique, c'est-à-dire de ces doctrines mêmes qui, malgré le schisme de Henri VIII, étaient encore professées dans l'Église anglicane ou légale. En effet, outre la sentence de suspense, dont nous avons déjà parlé, prononcée par l'évêque d'Oxford contre le docteur Pusey, M. Ward s'est vu condamné pour l'ouvrage qu'il a publié sous ce titre : *Idéal de l'Église chrétienne*. Les deux passages sur lesquels a été motivée cette sentence sont les suivants : « S'il en était ainsi, nous ne manquerions pas d'apprécier et de distinguer les marques de la sagesse divine et de l'autorité dans l'Église romaine; nous nous repentirions, dans l'amertume et la douleur de notre cœur, du grand crime d'avoir abandonné sa communion, et nous nous prosternerions humblement à ses pieds pour solliciter notre pardon et notre retour à elle. » Et ailleurs : « Trois années se sont écoulées depuis que j'ai formellement déclaré qu'en souscrivant et en adoptant les xxxix articles, je n'ai repoussé aucune des doctrines de l'Église romaine » (1).

A la suite de la condamnation et de la déposition de M. Ward, M. Oakeley, le plus ancien des *fellows*,

(1) *L'Univers*, 19 février 1845.

comme on dit, ou agrégés du collège Balliol, a adressé une lettre de protestation au vice-chancelier de l'université d'Oxford, promoteur de la condamnation, où il disait : « Je revendique le droit de croire *toute la doctrine romaine*, et cela nonobstant mon acceptation des xxxix articles » (1).

Après une conduite si déloyale de ce vil épiscopat anglican, nous ne devons pas être surpris si les puséistes en ont pris du dégoût, et si, par suite de leurs consciencieuses recherches et de leurs études opiniâtres sur l'antiquité ecclésiastique, ils se sont, bon gré mal gré, rapprochés de plus en plus de l'Église romaine. Déjà en 1844, un anglican d'Oxford avouait dans une lettre que, comme l'avait démontré Newman (toujours anglican) dans le numéro 90 des *Traitées pour les temps présents*, « l'Église de Rome n'était tombée en aucune erreur formelle au concile de Trente ; que les invocations des saints (par exemple l'*Ora pro nobis*), le purgatoire et la primauté du Saint-Siège de Rome ne sont nullement contraires aux traditions catholiques, ni même, ajoutait-il, à nos formulaires autorisés ; enfin, que le dogme de la transubstantiation ne doit pas être un obstacle à la réunion des Églises, parce que, sur cet article, il n'y a qu'une différence verbale. En même temps, il n'est que peu satisfait de nos xxxix articles, quoiqu'il soutienne partout que la providence de Dieu a empêché les réformateurs d'y insérer ouvertement les dogmes protestants auxquels ils n'étaient que trop attachés. Et bien que, selon lui, ces articles soient susceptibles d'une interpréta-

(1) *Ibid.*, 26 février 1845.

tion catholique, cependant il les regarde comme un fardeau que Dieu dans sa colère, pour les péchés de nos ancêtres, nous a imposé, comme une chaîne qu'il faut bien porter, jusqu'à ce que nous soyons dignes d'en être délivrés » (1).

Cependant la tendance des puséistes vers la religion catholique perçait de plus en plus. Deux ans plus tard, la *Revue d'Édimbourg* écrivait déjà : « M. Isaac Taylor a démontré, dans son vigoureux et savant ouvrage, que les puséistes d'Oxford devaient ou retourner aux principes du protestantisme, ou pousser leur système beaucoup plus loin. Or, à en juger par certaines manifestations de très fraîche date, ils seraient pleinement disposés à prendre ce second parti. Et d'ailleurs, pour être conséquents, force est à eux de conclure que le romanisme, bien loin d'être une effroyable corruption, n'est, comme l'Église du v^e siècle, qu'un développement harmonique. *C'est vers cette conclusion qu'on s'achemine* » (2).

Tel a été effectivement le résultat de ces savantes recherches. Peu à peu les conversions à l'Église catholique ont commencé, et elles se sont multipliées à un tel point, que M. Jules Gondon, observateur attentif de ce mouvement, a pu dès 1844 en publier des ouvrages entiers (3). Parmi ces convertis figurent les noms des Ward, des Oakeley, des Faber, des Morris, des Brown, et de beaucoup d'autres, tous illustrés par de

(1) *Ibid.*, 13 avril 1841.

(2) *Edimburg Review*, avril 1843, p. 548.

(3) Outre les ouvrages déjà mentionnés, M. Gondon a publié celui qui a pour titre : *Mouvement religieux en Angleterre*.

savants ouvrages qu'ils ont publiés, aussi bien que par leurs vertus, qui faisaient l'ornement de l'Église anglicane.

Nous devons cependant faire une mention spéciale du révérend docteur Newman, l'homme le plus remarquable et le plus estimé du clergé anglican, et par ses lumières, et par l'intégrité de sa vie. Il fit abjuration le 9 octobre 1845. Antérieurement curé de Sainte-Marie d'Oxford, il avait d'avance donné sa démission, et vivait dans une maison de campagne comme dans un monastère, avec plusieurs de ses doctes amis, qui le précédèrent, ou l'accompagnèrent, ou le suivirent dans sa glorieuse démarche. Il avait fait prier le provincial des passionistes de venir le voir avant de partir pour la Belgique. A son arrivée, Newman se prosterna à ses pieds, lui demanda sa bénédiction, le pria de le confesser, et de le recevoir dans l'Église de Jésus-Christ. A ce spectacle, les larmes s'échappent en abondance des yeux du saint religieux. Il reçoit son catéchumène au nombre des enfants de l'Église, passe la nuit à entendre sa confession générale, le baptise sous condition avec deux de ses amis, et le lendemain 10 octobre, lui donne à la messe la sainte communion. Conduit de là à une maison du voisinage, il voit la famille entière Woodmason tomber à ses pieds pour lui demander de même à se confesser et à être reçue dans l'Église, demande qui ne pouvait être refusée. Plusieurs des amis et des compagnons de Newman imitèrent son exemple, et rentrèrent comme lui dans le sein de l'unité catholique.

Comme bon nombre de ces néophytes étaient toujours célibataires, beaucoup en conséquence ont pu

embrasser l'état ecclésiastique, et plusieurs même l'état religieux. Cependant Newman, au bout de quelque temps, se rendit à Rome avec quelques-uns de ses compagnons, et le pape Pie IX leur donna pour résidence une partie du monastère de Sainte-Croix-de-Jérusalem, où ils firent leur noviciat, sous la direction d'un fervent prêtre de l'Oratoire de saint Philippe de Néri, et édifièrent la ville de Rome par la régularité de leur vie et leur éminente piété. Au bout de quelques mois de noviciat, ces excellents néophytes repartirent ensemble pour l'Angleterre, et, entrés la plupart dans les ordres sacrés, ils importèrent dans leur patrie l'institut de l'Oratoire de saint Philippe, y établirent deux maisons, l'une à Birmingham et l'autre à Londres, et maintenant ils se livrent tout entiers aux fonctions d'un ministère aussi zélé que fructueux.

Un autre triomphe de la grâce, non moins beau, nous est offert dans la conversion de l'illustre Spencer, seigneur anglais de la plus haute noblesse, qui, devenu catholique, s'est fait de plus passioniste, et est connu sous le nom de P. Ignace. Il était un de ceux qui aspiraient à trouver la vérité à force d'études, de dévotion et de prières; et, quoique encore anglican, il engageait les protestants de toutes classes à prier pour la conversion de l'Angleterre, au moins conditionnellement, c'est-à-dire pour que, si la religion catholique était la vraie, le Seigneur daignât faire rentrer l'Angleterre dans le sein de cette Église. Devenu catholique et religieux, il a continué d'être toujours le zélé promoteur de la *croisade* de prières, comme il l'appelle, pour la conversion de l'Angleterre, conversion pour laquelle, pen-

dant plus de cinquante années, le saint fondateur des passionistes, le bienheureux Paul de La Croix, a tant gémi et tant prié (1).

Je ne dois pas passer ici sous silence la conversion si fameuse et de toutes la plus récente des ministres de l'église de Saint-Saviour-in-Leeds. Plusieurs bons ministres anglicans de cette église prirent d'abord à tâche

(1) Voir NEWMAN, vers la fin de son beau român *Loss and Gain* (Perte et Gain), où il parle du P. Dominique, passioniste, et de la vie du bienheureux Paul de La Croix écrite par le P. Pic du nom de Marie, Rome, 1853, lib. I, c. 1.

C'est avec raison qu'on invoque la mère de Dieu dans la *croisade* de prières pour l'Angleterre, d'autant mieux qu'elle a déjà une grande part dans les conversions actuellement accomplies. L'étude du mystère de l'Incarnation et la foi à ce dogme ont appris aux puséistes à honorer cette vierge incomparable, à la louer dans leurs écrits, et même quelquefois à en parler au peuple avec amour du haut de la chaire : chose nouvelle dans ce royaume, autrefois si dévoué à Marie, et où maintenant c'est croire lui faire trop d'honneur que de ne pas l'insulter ; ce qu'il faut attribuer après tout à ce qu'on ne sait plus croire au mystère de l'Incarnation, comme l'a très bien démontré le *Rambler*, avril 1849, dans l'article : *Protestant views of the doctrine of the Incarnation*. Le professeur MORRIS, d'Oxford, a conçu la première idée de sa conversion en traduisant en anglais ce que saint Ephrem de Syrie a écrit à l'honneur de la sainte Vierge ; devenu ensuite catholique, il a publié un savant et profond ouvrage théologique sous ce titre : *Jesus the son of Mary* (Jésus fils de Marie).

A. CHRISTIE, autre membre de l'université d'Oxford, étant encore anglican, dédia à la Vierge sa traduction du livre de saint Ambroise *sur la Virginité*. Quelques autres anglicans encore, comme lord et lady Fielding, récitaient le *Memorare* et disaient même le chapelet. Beaucoup de convertis, après avoir tenté inutilement tout autre moyen pour la conversion de leurs amis ou de leurs proches, y ont enfin réussi en faisant des neuvâmes et d'autres pratiques de prières en l'honneur de celle qui, comme le chante l'Eglise, a exterminé toutes les hérésies dans le monde entier : " *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* "

d'imiter le zèle des prêtres catholiques, en s'appliquant particulièrement à instruire les pauvres, à relever le culte et à mener une vie fort édifiante. Tous aujourd'hui, et les uns après les autres, sont devenus catholiques; et dernièrement encore ils ont été imités par le D^r Pollen, recteur d'un des collèges d'Oxford, qui, ayant demeuré quelque temps à Leeds, et toujours protestant, a donné l'histoire de tout ce qui se pratiquait dans l'église de Saint-Saviour. D'un côté, on ne peut, sans éprouver un mouvement de rire et de pitié, lire ce que faisaient ces bons protestants pour agir en catholiques sans être catholiques, et pour élever catholiquement leur troupeau protestant; de l'autre, on ne peut lire cette histoire sans en être édifié, et sans pressentir la conversion de personnes si bien disposées, comme en effet cela est arrivé.

M. Capes aussi, ministre à Bridgewater, s'ingéniait par tous moyens pour faire pénétrer un peu de vie catholique dans le cadavre de l'anglicanisme, et y entretenir le feu sacré de la piété et de la dévotion, et il faisait construire en grande partie à ses propres frais une nouvelle église à Bridgewater pour relever le culte. Lui aussi, comme tant d'autres, cherchait à se persuader que l'anglicanisme était une branche de l'Église catholique, qui n'avait besoin que d'être cultivée soigneusement pour fleurir et donner des fruits de vie. Un certain soir un de ses amis, M. Tickel, déjà converti, lui dit après le dîner : « Sur quelle théorie vous appuyez-vous à présent dans la question qui concerne l'Église? J'aimerais bien vous voir me la donner par écrit. » M. Capes se trouva embarrassé de cette de-

mande, et vit bien que les théories des anglicans orthodoxes, ou de la *Haute Église* (*High Churchmen*), et des puséistes, n'étaient pas de nature à pouvoir subir cette épreuve; que ce n'étaient que de belles rêveries, de belles utopies sans corps ni réalité; et il conclut de là qu'il serait imprudent pour lui de faire dépendre son salut éternel d'une théorie qui n'osait pas même se formuler sur le papier. Dès lors sa conversion fut décidée. Quelques dames très pieuses, et qui savaient le latin, même le grec, qui étaient de plus versées dans la lecture des Pères, imitèrent leur ministre dans sa conversion : deux d'entre elles, renonçant à toutes les espérances du monde, se firent religieuses dans le couvent des sœurs de la Pénitence à Bristol, où une d'elles est morte depuis dans les sentiments de la plus tendre dévotion. A partir de cette époque, Capes a rendu de grands services à la cause catholique par son beau journal le *Rambler*; seulement, les infirmités qui lui sont survenues l'ont obligé à céder la rédaction à son ami M. Northcote, converti comme lui et son digne successeur dans la publication de ce journal catholique.

Beaucoup d'autres encore de ces bonnes dames anglaises, qui se sont mises à imiter les *sœurs de la Charité*, se sont faites catholiques; il n'y a que trois ans que M. Oakeley a reçu dans l'Église catholique une communauté entière de ces demi-religieuses puséistes. Je n'en finirais pas, si je voulais rapporter les conversions édifiantes de personnes de toute classe, recommandables, les unes par leur science, les autres par leur noblesse, toutes par leur piété. Mais achevons ce tableau par le récit de la conversion de l'archidiacre Manning.

Toute l'Angleterre révérait sa vertu, et plusieurs ne craignaient pas de dire que l'autorité seule de son nom les retenait dans l'anglicanisme. Devenu catholique, il a été en peu de temps promu aux ordres sacrés, et a eu le bonheur de recevoir à son tour dans l'Eglise catholique beaucoup de ses anciens adhérents et amis (1).

(1) Notons ici en passant que ces conversions si illustres et si nombreuses ont jeté la consternation et le découragement dans l'Eglise anglicane. Voici en quels termes ces pertes sont déplorées par le *Guardian* de Londres, l'un des journaux les plus accrédités parmi le clergé anglican : « Il n'est que trop vrai qu'il y a parmi nous des signes de décadence et de dissolution...; mais nous ne saurions les accepter pour mesure de nos espérances. C'est un spectacle bien triste que de voir notre Eglise perdre d'une manière irréparable les services et les affections de ces hommes dont quelques-uns, dernièrement encore et jusqu'au moment de leur départ du milieu de nous, avaient été ses serviteurs et ses fils les plus zélés... La perte que l'Eglise a faite, le trouble jeté dans la conscience d'un grand nombre, ce n'est pas encore là tout : le mal est plus sérieux. Nos amis ne nous ont pas seulement été enlevés, comme ils auraient pu l'être par leur éloignement instantané ou par la mort ; nous n'éprouvons pas simplement une douleur et une perte, mais un *embarras* et un *découragement*. Il y a à désespérer d'inspirer à nos frères une haute idée des titres, des doctrines et des privilèges de notre Eglise, lorsqu'ils voient ceux-là mêmes qui en parlaient comme nous abandonner l'un après l'autre ce que nous leur disons être exclusivement le terrain de la vérité ; et ce qui est encore plus triste, c'est que notre constance est ébranlée de voir que ceux pour qui nous avons montré tant d'estime, et qui nous ont été si longtemps unis, ne trouvent plus assez solide le terrain sur lequel nous avons combattu ensemble » (*Guardian*, 16 avril 1851).

Remarquons aussi la différence qu'il y a entre s'appuyer sur les promesses divines et mettre sa confiance dans les moyens terrestres. Quand l'Eglise catholique perdait jusqu'à des provinces, jusqu'à des royaumes, jusqu'à des populations entières, elle n'en tremblait pas davantage pour sa propre existence, tandis que les anglicans perdent courage à la simple défection qu'ils essuient d'un de leurs membres.

Nous n'avons pas moins de bien à dire du caractère moral de ceux qui en Amérique se sont rendus avec une humble docilité aux inspirations de la grâce, en quittant le protestantisme pour se faire catholiques. Et, pour ne rien dire ici des conversions plus anciennes, telles que celles de Brownson et d'autres personnages semblablement recommandables, je rapporterai d'abord celle de M. Forbes. Ce dernier était ministre épiscopalien de l'église de Saint-Luc à New-York, et était réputé l'une des plus grandes gloires de l'Église épiscopale par sa science, et plus encore par sa piété et son zèle. Or, il y a cinq ans que ce même M. Forbes s'est fait catholique, et aujourd'hui c'est un prêtre fervent de l'Église romaine.

Une autre conversion toute-récente, et qui a fait grand bruit, est celle du docteur Ives, évêque protestant de la Caroline du Nord, homme vénéré de tous ceux de sa secte pour l'intégrité de ses mœurs. Il y a une dizaine d'années qu'il était attaché à l'école puséiste, et, à ce titre, il était déjà partisan des rites catholiques; quoique marié avec la fille d'un autre évêque, il favorisait le célibat et les autres conseils évangéliques, et il avait même établi une espèce de monastère, auquel il avait donné le nom de *Vallée de la Croix*. Accusé de tendances catholiques devant une assemblée d'épiscopaliens, il en avait été renvoyé absous. Il reprit ensuite ses études théologiques avec des intentions droites, en joignant à ses recherches scientifiques de ferventes prières pour connaître et embrasser la vérité. Les premières fois que la pensée lui vint, qu'au lieu d'être évêque anglican, il eût peut-être mieux valu pour lui d'être

simple laïque parmi les catholiques, la nature en lui se révolta; mais il se raffermît par cette grande pensée, qu'on doit à tout prix sauver son âme et obéir à Dieu. Il chercha s'il pourrait justifier l'Église épiscopaliennne et la considérer comme une branche de la vraie Église catholique; mais plus il poussait loin ses études, plus il voyait que cette Église épiscopaliennne d'Amérique n'était qu'une fille de l'Église anglicane, et celle-ci, même sous les formes les plus catholiques, une fille de l'État, une institution de Henri VIII et d'Élisabeth, et non de Jésus-Christ. En conséquence de ces recherches, fortifié toujours par la prière et par les grandes maximes de l'importance du salut éternel et de l'obéissance due à Dieu, il choisit d'être plutôt des derniers dans la maison de son Dieu, que d'habiter dans les tentes des pécheurs (1).

Sorti victorieux de cette grande lutte, il résolut d'aller à Rome se jeter aux pieds du souverain pontife. Arrivé dans cette métropole du monde catholique, le docteur Ives contenta son désir, le 26 décembre 1852, dans la chapelle particulière de Sa Sainteté, en faisant profession de la foi catholique et recevant la confirmation des mains du souverain pontife. Après cela, il remit au Saint-Père l'anneau et les sceaux, insignes du poste élevé qu'il occupait précédemment parmi les anglicans, enfin la croix qu'il portait aux occasions solennelles, en s'écriant avec larmes : « *Holy Father, here are the signs of my REBELLION* » (Saint-Père, voici les signes de ma rébel-

(1) « *Elegi abjectus esse in domo Dei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum.* » Ps. LXXXIII.

lion). » A cette offre inattendue, le cœur du souverain pontife fut attendri plus que jamais : « Et ces signes de votre *soumission*, répliqua Sa Sainteté, nous voulons qu'ils restent appendus au tombeau de saint Pierre : *E questi segni della vostra SOMMISSIONE, vogliamo, sieno appesi alla tomba di San Pietro.* »

J'ai connu moi-même (c'est l'auteur qui parle) ce digne personnage, et je suis resté édifié de sa piété sincère et de la profonde humilité dont il est pénétré, en me disant à moi-même : Il n'était pas possible qu'un tel homme restât dans le parti des protestants. On ne saurait dire l'impression qu'a produite un tel événement sur l'esprit de ces derniers. D'abord, ils ont fait courir des bruits vagues pour en démentir la nouvelle; ensuite, comme c'est ordinaire, ils ont eu recours à leurs moyens accoutumés, c'est-à-dire aux mensonges, aux calomnies et aux faussetés les plus évidentes. Ils se sont mis à répandre le bruit que le docteur Ives était devenu fou. La vérité est que les seuls fous ce sont eux-mêmes, et que M. Ives saura montrer la haute sagesse dont il est doué dans l'exposé qu'il va publier en Angleterre des motifs de sa conversion (1). Plusieurs autres personnages ont suivi, un plus grand nombre d'autres encore, je l'espère, suivront l'exemple qu'il a donné, le premier qu'on puisse citer d'un évêque anglican, en possession actuelle de son siège, qui ait abjuré le protestantisme.

Au mois d'avril de cette même année 1853, M. Baker, ministre épiscopalien à Baltimore, estimé pour sa

(1) On lit dans les *Annales catholiques* (juillet 1853) que cet écrit aura pour titre : *Les épreuves d'une âme en voie de retour au catholicisme, Lettre à un ancien ami*, par L. SILLEMAN IVES.

vertu comme pour sa science, et une des plus grandes lumières de l'anglicanisme, s'est fait de même catholique. Il est célibataire, et il y a plusieurs années qu'il avait protesté en chaire vouloir demeurer dans cet état, au moins un certain temps, en déclarant que la vie célibataire était la plus propre au ministère sacré. Comme il avait, suivant l'expression d'un Américain, la réputation d'un saint homme, *autant que peut l'être un protestant*, sa conversion a fait grand bruit, non-seulement à Baltimore, mais en général dans tous les États-Unis. Ces trois conversions de personnages aussi illustres dans l'Église épiscopale d'Amérique que l'étaient le docteur Ives, Forbes et Baker, doivent suffire pour prouver notre proposition, et nous faire apprécier quel est, en général, le caractère moral de ceux qui abandonnent le protestantisme pour faire profession de la vérité catholique.

Nous n'avons cependant donné qu'un simple échantillon de ces conversions, et nous avons passé sous silence beaucoup de noms très recommandables, tels que Philips, Schlosser, Hase, Digby, et une infinité d'autres dans presque toutes les communions séparées de l'Église romaine. A côté seulement de ceux que nous avons nommés, des Schoenbourg, des Mecklembourg-Schwérin, des Saxe-Gotha, des Stolberg, des Schlegel, des Haller, des Werner, des Goerres, des Hurter, des Newman, des Manning, etc., etc., que paraissent ces livides insectes microscopiques, tels que les Ciocci (appelé en Angleterre Ciuccio), les Achilli, les De Sanctis et autres pareils moines défroqués, ces vils rebus de l'Italie? Ah! que les protestants les gardent, nous les

leur cédon de grand cœur. On sait la conversation qu'un ministre protestant d'Allemagne a eue ces dernières années avec un prêtre des missions de France, qui voyageait dans la même diligence que lui. Le ministre, blâmant avec feu l'esprit de prosélytisme des catholiques, reprochait vivement au missionnaire, quoique en termes polis, nos conquêtes toutes récentes dans les rangs des protestants. « Mais, lui dit en souriant le missionnaire, vous êtes libres d'en faire autant de votre côté, et vous le faites aussi ; vous vous êtes bien compensés. — Quelle différence ! répliqua naïvement le pasteur ; vous nous cédez vos rebuts, et vous nous prenez la crème » (1) ! Excellente naïveté !

Observons en outre que, dans l'exposé de leurs motifs de conversion, aucun de tous ces illustres protestants, aujourd'hui rentrés dans le sein de notre mère commune la sainte Église catholique, n'a insulté à ses ci-devant coreligionnaires ; loin de là, on ne voit dans chacun d'eux que la franche expression d'un cœur bien

(1) *Foi et lumières*, 2^e édit., Paris, 1845, p. 193. Dans ce même ouvrage, p. 68-71, on trouve une longue énumération des conversions récentes de personnages *de toute communion* recommandables par leur science, par leur littérature, par leur dignité. Et qu'il serait considérable, l'appendice qu'on pourrait encore y ajouter !

Tout cela fait voir combien un certain anonyme avait raison d'écrire de nos jours : « Si j'avais le malheur de n'être pas catholique, deux choses m'inquièteraient, je l'avoue : la première, c'est le nombre et la supériorité d'esprit de ceux qui ont cru à l'Église romaine, *après examen*, depuis Luther et Calvin ; la seconde, c'est le nombre et la supériorité d'esprit de ceux qui ont quitté Luther et Calvin pour revenir à Rome. J'en conclurais qu'il y a au moins lieu à examiner, et *j'examinerais*. » Rapporté par M. FOISSER dans son opuscule : *Catholicisme et protestantisme*, 2^e édit., Dijon, 1846, p. 2.

plutôt rempli de reconnaissance et d'amour pour Dieu, qui leur a fait la grâce de reconnaître et d'embrasser la vraie religion, que pris d'aversion pour la secte qu'ils ont quittée. Une modestie sincère perce à travers leurs écrits, et vous force à les admirer. Au lieu que ces malheureux apostats du catholicisme n'ont que le fiel et le venin sur les lèvres, et leurs écrits ne respirent que l'insulte, que la rage et la fureur dont ils sont comme bouleversés, et qui en font autant d'énergumènes. Preuve évidente du mauvais esprit qui les domine, bien différent de cet esprit de douceur, de calme et de paix qui est la marque distinctive de l'esprit de Dieu.

CHAPITRE VII.

CARACTÈRE DES OBSTACLES QU'OPPOSENT LES NON-CATHOLIQUES A CEUX QUI SUIVENT LA VÉRITABLE RÈGLE DE LA FOI CATHOLIQUE, OU QUI VEULENT S'Y ATTACHER.

Les protestants font quelquefois semblant de croire que la ruine ou la mort du catholicisme est prochaine et même imminente, et déjà ils chantent victoire comme s'ils en étaient assurés, et parlent de cette *Ilion vaincue qui s'appelle l'Église* (1), et dont ils s'apprêtent à célébrer les funérailles. Malgré cela ils ne peuvent se dissimuler à eux-mêmes que ce ne soit précisément le contraire qui se passe tous les jours sous leurs yeux. Ils voient s'éclaircir leurs rangs de plus en plus, et l'Église catholique réparer peu à peu les pertes qu'elle a essuyées dans la grande catastrophe du xvi^e siècle et de la première moitié du suivant, où s'est arrêté définitivement le progrès de l'hérésie, et a commencé à se développer insensiblement un principe de réaction et de retour à l'ordre, qui ne s'est plus arrêté, mais qui grandit sans cesse et sans interrompre son mouvement ascensionnel.

Je ne produirai pas pour le moment d'autres preuves de ce fait incontestable que les obstacles que lui opposent avec une ardeur si inquiète les non-catholiques, dans tous les pays où dominant le schisme et l'hérésie.

(1) Voir l'*Univers*, 9 juin 1842.

Si le catholicisme approchait réellement de sa fin, pourquoi tant d'empressement dans les protestants pour en empêcher le progrès? Or, il est bien vrai que, pour empêcher ce progrès et éloigner le danger qui les menace eux-mêmes, ils mettent en œuvre toutes sortes de moyens directs ou indirects, ostensibles ou occultes. Je parlerai premièrement des obstacles créés par les gouvernements non catholiques, puis des autres, tant *spéculatifs* que *pratiques*, que mettent aussi en œuvre les particuliers.

§ I. — OBSTACLES OPPOSÉS PAR LES GOUVERNEMENTS
NON CATHOLIQUES.

Observation de Léopold Ranke sur les moyens que les gouvernements ont entre les mains pour favoriser un parti. — Application de cette observation au gouvernement de Prusse. — Système d'oppression organisé contre les catholiques. — Le même système mis en pratique dans le duché de Nassau, — dans l'Angleterre, — dans le nouveau royaume de Grèce, — dans la Russie. — Le même système, par suite des menées des schismatiques, des anglicans et des autres protestants, introduit dans l'empire ottoman, — dans la Perse, — dans la Syrie, — dans l'Océanie, — dans les Indes. — Empêchements que forment les gouvernements schismatiques et protestants à ce que les enfants nés de parents catholiques soient élevés dans cette même religion. — Activité de leur part à favoriser à cet effet les mariages mixtes. — Les écoles protestantes. — Le service militaire.

Mettons d'abord en avant l'observation du protestant Ranke, bien instruit sur cette matière en particulier. « Un gouvernement, dit cet historien, possède mille moyens de favoriser une opinion qui l'accorde » (1).

(1) *Histoire de la papauté dans les XVII^e et XVIII^e siècles*, trad. de l'allemand, Paris, 1838, t. IV, c. 1.

Or, c'est là précisément ce qui s'est pratiqué dans ceux de ces gouvernements qui repoussent la religion catholique, et ce qui se pratique encore aujourd'hui dans plusieurs d'entre eux. Commençons par l'Allemagne. Celle-ci, il est vrai, est bien changée maintenant par rapport à ce qu'elle a été, comme je le ferai voir plus loin ; mais il n'y a guère d'années que, par une sorte d'instinct traditionnel, elle était encore le centre d'action du protestantisme. Ce centre était particulièrement fixé en Prusse, où sous le feu roi Guillaume III se trouvait organisée une administration politique qui, sans en venir à une persécution déclarée, qui toutefois n'a pas manqué non plus (comme le démontrent entre autres faits la mise en prison de l'archevêque de Cologne et celle de l'évêque de Posen), avait recours à tous les détours possibles pour favoriser le protestantisme, et empêcher les conversions de protestants à la religion catholique. De là les emplois publics confiés presque sans exception aux protestants, quoique les catholiques fissent plus du tiers de la population totale du royaume et en remplissent les plus belles provinces (1). De là cet encouragement donné au ruggisme par tous les moyens dans la Prusse, en même temps qu'on s'opposait aux progrès du ruppisme, ou de la secte nouvellement introduite par Rupp sous le nom d'*Église libre évangélique*.

Le président supérieur de la province de Prusse publia un arrêté par lequel il refusait de reconnaître cette

(1) A l'époque de 1840, il y avait en Prusse 9,084,431 tant luthériens que calvinistes, et 5,612,556 catholiques.

secte au nom de l'État, attendu que sa profession de foi était *insuffisante* par rapport aux mystères de la Trinité et de la Rédemption. Mais ce n'était là qu'un prétexte, puisqu'il est notoire que le rationalisme et l'hégélianisme sont fort répandus dans l'Allemagne et particulièrement dans la Prusse. La véritable raison qui empêchait le gouvernement prussien d'accorder aux ruppistes la même liberté qu'aux rongistes, c'est qu'il pensait que le rongisme créerait des embarras à l'Église catholique, et qu'il voulait préserver d'embarras semblables l'Église évangélique qu'il avait lui-même créée, et à laquelle il réservait toute sa prédilection. Mais il s'aperçut bientôt de son illusion, quand il vit que le rongisme était un ennemi beaucoup plus à craindre pour le protestantisme lui-même que pour le catholicisme, et qu'il lui fallut malgré lui pourvoir à la tranquillité publique en comprimant la secte rongiste, quoiqu'il fût déjà trop tard (1). De plus, comme si toutes ces menées du gouvernement prussien et des petits États qui l'entourent et en suivent l'impulsion, comme des satellites autour de leur planète, n'étaient pas encore assez d'obstacles opposés au progrès du catholicisme, on institua il y a peu d'années la Société de Gustave-Adolphe sous prétexte de soutenir le protestantisme ébranlé en Allemagne, mais dans la réalité pour opposer une digue aux progrès toujours croissants du catholicisme.

Une des pièces les plus admirables et les plus authentiques, qui nous met sous les yeux les efforts de

(1) *Univers*, 15 mars 1846.

toute espèce faits par le gouvernement prussien et les États environnants pour opprimer l'Église catholique sous prétexte de la protéger, c'est l'adresse suivante au *Comité de la liberté religieuse* de Paris, votée le 6 octobre 1848 par l'*Association catholique allemande* : « Les afflictions auxquelles a été soumise jusqu'ici l'Église catholique en Allemagne sont, sans doute, connues de la plupart d'entre vous. Mais vous ignorez toute la multiplicité des entraves qui pèsent sur elle depuis près de cinquante ans. Dans plusieurs contrées de notre patrie un système a été mis en œuvre, système vaste et habile, calculé avec art et pratiqué avec persévérance, qui, par des empêchements tantôt violents et tantôt gradués, par une hostilité ouverte ou déguisée, par un servage plus ou moins oppressif, a infligé à l'Église des blessures que la liberté seule peut guérir. L'influence usurpée des gouvernements, presque partout protestants, sur l'instruction et l'éducation du clergé ; l'exclusion persévérante dans beaucoup d'États de la surveillance et de la direction des évêques sur les établissements d'enseignement théologique, séminaires, etc., ont eu pour effet de répandre çà et là un esprit contraire à l'esprit ecclésiastique, au sein même du clergé catholique. En même temps les libres relations des évêques avec le centre de l'unité catholique, comme avec leur clergé inférieur et les populations confiées à leur juridiction spirituelle, ont été partout entravées et neutralisées, et la réunion des synodes rendue presque impossible par l'obligation de les tenir en présence et sous la surveillance des fonctionnaires des gouvernements. En revanche, on voyait toutes les

aberrations du fanatisme hétérodoxe ou impie, non-seulement tolérées, mais souvent encouragées par les autorités supérieures, tandis que, sous les prétextes les plus pitoyables, on refusait opiniâtrément aux catholiques l'autorisation de publier des journaux destinés à repousser les nombreuses attaques et les noires calomnies dont leur Église était accablée » (1).

Dans le duché de Nassau, l'état des affaires n'était pas différent pour ce qui concernait la religion catholique. Voici ce qu'on écrivait de ce pays à la même époque : « Depuis que le nouvel état des choses en Allemagne a brisé le joug que les cabinets même catholiques faisaient peser sur elle, la presse orthodoxe a démasqué et mis au jour les sourdes menées du protestantisme pour ruiner et étouffer dans les cœurs la foi catholique. Le moyen le plus sûr pour arriver à ses fins, c'était de corrompre l'enseignement dans les deux degrés. Aussi ne manqua-t-il pas de confier la direction des écoles et des collèges à des instituteurs ou à des professeurs protestants. Si dans le nombre il se rencontra quelques catholiques de nom, c'est qu'on connaissait leur zèle et leur ardeur à défendre les principes du rationalisme. Les évêques avaient été privés du droit de veiller à l'enseignement religieux ; les curés ne pouvaient exercer leur influence morale que dans l'église ; hors de là, leur autorité était méconnue. Un instituteur enseignait publiquement à ses élèves, que l'*Oraison dominicale* était une prière *inutile et surannée, incompatible avec les progrès et les lumières du siècle, bonne seulement*

(1) *Ami de la religion*, 21 avril 1849.

pour les petits et les simples, et le prêtre n'avait aucun moyen d'action contre lui. De pareils enseignements, malheureusement trop communs, ne révèlent que trop clairement la mise en pratique des principes qu'ils avaient puisés à l'école normale, toujours dirigée par un protestant ou par un disciple de Hegel. Les progrès du mal sont tellement rapides, que les catholiques ne voient d'autre remède à y apporter que dans la création d'une école normale spéciale catholique. Ils ont déjà adressé de nombreuses pétitions au ministère, en demandant que l'instruction publique reçût une nouvelle organisation » (1). Il en a été de même dans les autres petits États d'Allemagne : partout le même système d'oppression sourde et cachée, pour empêcher dans ces contrées le développement et le progrès du catholicisme.

Tels sont aussi en Angleterre les procédés du gouvernement. Quoiqu'il dût sembler qu'à la suite de leur émancipation, obtenue en 1829, les catholiques jouiraient enfin des mêmes droits que les autres, sauf un petit nombre de places dont ils restent exclus par cet acte même, les événements ont prouvé qu'il en va tout autrement.

Il y a plusieurs années qu'on a renvoyé aux chambres le *bill* ayant pour objet l'abrogation *légale* des lois pénales dont reste souillé encore aujourd'hui le code d'Angleterre; mais ce bill a toujours été écarté et rejeté; et non-seulement il en a été ainsi, mais de plus on a grossi le code d'un surcroît de lois pénales,

(1) *Ibid.*

dirigées contre les évêques catholiques qui prendraient le titre territorial de leurs propres diocèses.

Lorsque le ministère proposa pour un évêché anglican le D^r Hampden, homme diffamé pour ses opinions sociniennes, il s'éleva de concert comme un cri d'alarme de tous les points de l'Angleterre, et spécialement de la part de l'épiscopat anglican. Mais cette réclamation fut inutile. Le gouvernement s'en tint à cette nomination, et voici la raison qu'en donna lord John Russell : « Je suis prêt à subir les conséquences de ma conduite, parce que je crois que la nomination du D^r Hampden tend à fortifier le caractère protestant de notre Église, si sérieusement menacée naguère par les nombreuses défections qui ont grossi les rangs de l'Église de Rome » (1). Et il fallut l'accepter, bien que ce fût, à dire vrai, pour le malheur de l'anglicanisme plus que pour celui de l'Église romaine.

Dans le nouveau royaume de Grèce, l'influence de l'empereur de Russie a fait adopter au congrès d'Athènes le principe de législation en vertu duquel la religion orthodoxe d'Orient en union avec le siège byzantin et toutes les autres Églises orientales est déclarée dominante, et le *prosélytisme* défendu sous de fortes peines aux catholiques; et cela dans l'acte même où le congrès proclame la tolérance. On a statué en même temps que le fils à naître d'Othon serait élevé dans la religion schismatique grecque, bien que le père fût catholique et la mère protestante (2).

(1) *Univers*, 19 octobre 1847.

(2) *Ibid.*, 5 mars 1844. Cette solennelle moquerie de Dieu et des hommes n'a pas eu d'effet, puisque les augustes époux n'ont pas

Il est inutile de dire avec quelle rigueur le gouvernement russe punit ce qu'il appelle le prosélytisme, c'est-à-dire la conversion des schismatiques à la foi catholique, et prend tellement à tâche d'empêcher le progrès du catholicisme, qu'il souffre plutôt que les sujets de l'empire professent l'Alcoran et pratiquent l'idolâtrie, que de permettre leur conversion à la foi chrétienne en union avec l'Église de Rome (1). On connaît les lois pénales toujours en vigueur en Danemarck, en Suède, à Berne, contre quiconque aurait le courage de se déclarer catholique.

Cet esprit brutal d'hostilité contre la religion catholique, qu'on veut par tous moyens empêcher de s'étendre, n'agit pas seulement en Europe ; mais il agit aussi et s'est souvent manifesté sur tous les autres points du globe où les gouvernements non catholiques peuvent exercer leur influence. Les Russes ont obtenu de la Porte Ottomane un firman qui interdit aux chrétiens de passer d'une communion à une autre ; la même conces-

eu d'enfants. Ce seul fait de la diplomatie moderne fait bien voir en quel compte la religion est pour la politique.

(1) Voir *Persécutions et souffrances de l'Église catholique en Russie*, ouvrage appuyé de documents inédits, par un ancien conseiller d'Etat en Russie, in-8°, Paris, 1842.

Pour connaître l'esprit, toujours le même, qui anime les sectaires de toute dénomination, on peut consulter les journaux de ces derniers temps, qui attestent que, dans le grand-duché de Mecklembourg, depuis que les ministres de Prusse ont rétabli le système de persécution, qui avait été quelque temps suspendu, contre les catholiques, il s'en est trouvé qui ont protesté qu'on devait souffrir plutôt mille athées qu'un seul catholique dans le grand-duché. Voir *La Civiltà cattolica*, premier samedi d'octobre 1852.

sion leur a été faite par le schah de Perse, et ils en ont obtenu de plus l'expulsion des missionnaires catholiques qui travaillaient à la conversion des nestoriens (1). Les anglicans ne sont pas restés non plus sous ce rapport en arrière des schismatiques russes. Ils se sont unis aux Turcs et aux Druses, peuples idolâtres, pour compromettre l'état des catholiques en Syrie, et puis promettre à ces derniers leur protection, s'ils voulaient se faire anglicans. Le soi-disant évêque anglican de Jérusalem (Alexandre, maintenant décédé) se rendit dans ce but à Beyrout, sur l'invitation de M. Ros, consul d'Angleterre, ennemi déclaré des catholiques. A la suite d'un divan auquel les anglicans prirent part, un corps de six mille Albanais fut dirigé sur le mont Liban, c'est-à-dire contre les Maronites catholiques (2). Les anglicans ont donné l'essor, dans le Canada, à ce même esprit d'intolérance contre les catholiques, malgré les traités solennels stipulés avec la France (3). Les *Annales de la propagation de la foi* constatent en cent endroits les avanies, les persécutions de toute espèce, et souvent des plus atroces, que les anglicans, et surtout les méthodistes anglais, ont mises en œuvre dans l'Océanie et dans les îles Sandwich pour empêcher la propagation de notre sainte religion dans ces contrées : l'expulsion violente et le bannissement des missionnaires catholiques, les actes de cruauté les plus barbares commis pour faire passer ces malheureux néophytes au

(1) *Univers*, 28 février 1844.

(2) *Ibid.*, 16 mars 1844.

(3) *Voce della verità*, 20 giugno 1840.

culte anglican et protestant, ne peuvent se lire sans exciter dans l'âme un sentiment d'horreur (1).

Et tout cela s'est pratiqué pour empêcher en tout lieu aussi bien les protestants et les schismatiques que les infidèles et les idolâtres d'embrasser la foi catholique. Et comme si ces moyens étaient encore insuffisants,

(1) Voir la VII^e des *Conférences* du cardinal WISEMAN sur les *doctrines et les pratiques de l'Eglise catholique*. L'éminent cardinal nous y donne en même temps le tableau des persécutions et des cruautés exercées pendant cent cinquante ans par les Hollandais contre les catholiques de l'île de Ceylan. Pour détruire le catholicisme dans cette île, ils y firent venir dix prêtres bouddhistes, qui travaillèrent à y rétablir l'idolâtrie qui en était presque entièrement disparue. Ils proscrivirent l'évêque et les prêtres catholiques; ils firent subir aux fidèles les tourments les plus barbares pour les rendre protestants. Et pourtant ils ne purent y parvenir.

La même conférence mentionne la violente persécution exercée contre les catholiques des îles de la mer du Sud par les missionnaires américains protestants. Pour les faire apostasier, non-seulement ils leur enlevèrent leurs guides spirituels, mais de plus ils firent subir de cruelles tortures à ces infortunés, les condamnerent aux travaux forcés en séparant les femmes de leurs maris, et en mirent même cruellement à mort quelques-uns; mais ce moyen ne réussit pas mieux que les autres. Voilà, je le répète, l'esprit de l'hérésie, toujours semblable à elle-même.

Mais ce qui fait voir plus que le reste l'esprit de persécution dont les protestants sont animés, c'est ce qu'on lit dans l'ouvrage de Rupp intitulé : *An original history of the religious denominations in the United States*, art. *Catholic Roman* : « que les catholiques, ayant les premiers occupé le Maryland et les autres pays circonvoisins, promulguèrent la loi de *liberté de conscience pour tout le monde*; qu'en conséquence, pour jouir de cette liberté, beaucoup de protestants persécutés pour leurs opinions religieuses par les protestants eux-mêmes, mais de sectes différentes, se réfugièrent chez les catholiques du Maryland; mais qu'à la fin s'étant aperçus que, par leurs sectes réunies, ils surpassaient en nombre les catholiques, ils se mirent à les persécuter en leur ôtant en retour la liberté de conscience, et cherchant à les exterminer s'il leur eût été possible. » Que dire de l'esprit du protestantisme?

on a cherché de plus à mettre obstacle à ce que les enfants même nés de parents catholiques fussent élevés dans la religion de leurs pères. C'est là ce qu'on a fait, et ce qu'on fait encore dans une grande partie de l'Allemagne et dans l'empire russe, au moyen d'une dure et cruelle législation d'une part, et d'une incroyable activité de l'autre. On a premièrement statué par une loi que tous les enfants mâles issus d'un mariage mixte seraient élevés dans la religion du père si celui-ci était protestant, ou que, si la mère était catholique, il n'y aurait que les filles à être élevées dans la religion de leur mère. Mais cette loi même paraissant trop modérée, d'autres lois sont survenues pour prescrire d'élever dans la religion du père tous les enfants indistinctement; puis, comme il pouvait arriver que le père fût catholique, on a fini par ordonner que tous les enfants sans distinction seraient élevés dans la religion dominante, ce qui voulait dire dans la religion schismatique ou protestante (1). Et ce n'est pas

(1) On peut voir les documents authentiques de ces lois émanées de Russie, de Prusse et des divers Etats de l'Allemagne, comme des duchés de Nassau, de Mecklembourg, de Darmstadt, etc., dans les *Prælectiones theologicae* de l'auteur de cet ouvrage, à l'article des mariages mixtes, et plus en détail encore dans ROSKOVANY, *De matrim. mixtis*, en 2 gros vol.; *Quinque Ecclesiis*, 1842.—Que n'aurions-nous pas à dire de plus aujourd'hui de la persécution allumée en ce moment même dans le grand-duché de Bade et les Etats voisins contre Mgr HERMANN DE VICARY, archevêque de Fribourg, ses suffragants et tout leur clergé! Mais aussi comment nous taire sur le magnifique spectacle que présentent d'un côté l'héroïque constance de ces nobles confesseurs de la foi, de l'autre les applaudissements qu'ils reçoivent de toutes les parties de l'univers catholique?
(Addition du traducteur.)

seulement en Allemagne et en Russie qu'on a commis cette intolérance ; mais le gouvernement de Danemarck a de même décrété par une loi formelle que tous les enfants, d'un sexe comme de l'autre, seraient élevés dans la religion luthérienne, et les pasteurs de cette secte n'y négligent rien pour que la loi soit pleinement et ponctuellement observée (1). Telle est la législation qui a occasionné les querelles élevées entre le Saint-Siège, la Prusse et la Russie, et dont la suite a été de voir les prélats catholiques de ces contrées en butte à des persécutions si dures et si atroces, qu'elles ont excité l'indignation universelle, et rendu nécessaires les réclamations solennelles du siège de Rome (2). Mais en même temps que ces gouvernements portaient de telles lois, ils favorisaient de tout leur pouvoir et par tous les moyens les mariages mixtes de protestants avec les catholiques, c'est-à-dire, comme ils font semblant de le croire, avec des *idolâtres*, pour diminuer ainsi de plus en plus le nombre de catholiques et finir par les

(1) Voir l'*Univers*, 21 juillet 1844.

(2) Voir l'*Esposizione di fatto documentata su quanto ha preceduto e seguito la deportazione di monsignor Droste, arcivescovo di Colonia, emanata dalla segreteria di stato, il 4 marzo 1838*, ou Exposition appuyée de documents de tout ce qui a précédé et suivi la déportation de Mgr Droste Wischering, archevêque de Cologne, publiée par la secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, le 4 mars 1838.

Presque à la même époque, la secrétairerie d'Etat a publié sur les affaires de Russie concernant la religion l'allocution de Sa Sainteté Grégoire XVI prononcée au consistoire secret du 22 juillet 1842, suivie d'une exposition appuyée de pièces justificatives des continuel efforts faits par le Saint-Siège pour réparer les maux si graves dont est affligée la religion catholique dans les Etats de Russie et de Pologne, Rome, 1842.

faire disparaître. Qu'il nous suffise de dire en preuve de notre assertion que, dans le seul royaume de Prusse, même depuis que les différends ont été apaisés, il a été célébré en 1840 deux mille cinq cent cinquante-neuf mariages de luthériens avec des femmes catholiques, et deux mille neuf cent quatre-vingt-six de catholiques avec des luthériennes, c'est-à-dire en totalité cinq mille cinq cent quarante-cinq (1); et il en a été de même à proportion en Russie, dans les États d'Allemagne et dans les villes anséatiques. Que cela ensuite se fasse uniquement pour nuire au catholicisme, la preuve en est dans ce qui se pratique à Hambourg, où il se fait souvent des mariages mixtes entre individus luthériens et juifs. Dans ce cas tous les enfants sont élevés dans la religion juive; mais on ne veut ni on ne peut obtenir que la même condition ait lieu dans les mariages entre individus catholiques et luthériens (2). Et, comme si tout cela n'était pas encore assez, on a statué par une loi dans plusieurs principautés d'Allemagne, et entre autres dans le duché de Nassau, que si le père était non catholique et la mère catholique, tous les enfants seraient baptisés par le ministre protestant, et élevés en conséquence dans la même communion, et que les enfants n'auraient pas la liberté d'opter pour la religion de leur mère avant l'âge de quatorze ans, c'est-à-

(1) Voir l'*Union catholique*, 1^{er} janvier 1842, extrait de la *Gazette d'Etat* de Berlin. Ne perdons pas de vue que ces mêmes protestants affectent de tenir les catholiques pour des idolâtres. Et malgré cela, ils font tout ce qui est en eux pour procurer ces sortes de mariages, des mariages d'*évangéliques purs avec des idolâtres*. Ainsi toujours *l'iniquité se ment à elle-même*.

(2) *Univers*, 30 octobre 1845.

dire qu'ils ne pourraient le faire qu'après avoir été imbus bel et bien par le maître d'école des principes de la doctrine luthérienne, en même temps que de préjugés contre la religion catholique. Aussi, sur tant de jeunes gens, à peine en voit-on un seul professer la religion de sa mère. Outre cela, dans les pays où le protestantisme est le plus fort, les parents catholiques sont forcés d'envoyer leurs enfants au maître d'école protestant, parce qu'on n'en souffre pas d'autres pour l'instruction publique, et toujours par le même motif. De plus, aux militaires protestants on donne des ministres de leur secte; mais non-seulement on ne donne pas aux militaires catholiques le même moyen d'assister aux offices et aux prédications catholiques, on les force encore à se trouver au service religieux et au prêche des protestants. Et c'est ainsi qu'on a mis en usage toutes les mesures et tous les moyens les plus iniques, hélas ! et les plus efficaces, je ne dirai pas seulement pour empêcher que personne se fasse catholique, ce qui serait trop peu, mais en outre pour pousser de toutes manières les populations à devenir, en peu d'années, de catholiques qu'elles auraient été, schismatiques ou protestantes. Sous ce nouveau rapport, nous pourrions définir le protestantisme : la *persécution* permanente et légale du catholicisme de la part des soi-disant partisans du libre examen.

C'est assez parlé, ce nous semble, des obstacles mis par les gouvernements non catholiques aux progrès du catholicisme, et des moyens mis en œuvre pour l'éteindre dans les pays respectivement soumis à ces gouvernements.

§ II. — OBSTACLES VENANT DES PARTICULIERS.

Obstacles créés par les sociétés, les ligues, les conspirations contre les catholiques. — Société de l'*Alliance chrétienne* de New-York pour pervertir l'Italie. — La Société secrète du *Phylacteron* en Hollande. — La Société *Unitas*. — La Société *des secours*. — Sociétés semblables organisées en Angleterre, — à Genève, — en Allemagne. — Société de *Gustave-Adolphe*. — *Union* protestante. — Obstacles particuliers formés dans les familles.

Ce ne sont pas seulement les gouvernements non catholiques qui se sont coalisés pour opposer des obstacles de toutes sortes aux progrès, et même, s'il leur était possible, à la conservation de la religion catholique; les particuliers aussi, animés de ce même esprit de haine contre l'Église, ont mis tout en œuvre pour parvenir à la même fin. Et, dans ce but, ils ont organisé des associations, des ligues, des conspirations très puissantes, dont nous allons parler d'abord.

En mettant de côté les sociétés bibliques, dont nous nous sommes occupés ailleurs, et qui travaillent au même dessein, comme nous l'avons déjà démontré, nous trouvons en première ligne l'association formée depuis peu d'années dans l'Amérique du Nord, particulièrement à New-York. D'abord, et comme par manière d'essai, on avait créé dans cette ville une société dite *philo-italienne*; puis, quelques mois après, c'est-à-dire le 12 juin 1843, on la métamorphosa en une *alliance chrétienne*, qui a pour objet de réformer non-seulement l'Italie, mais par l'Italie tout l'ancien monde. On publia dans un écrit, que nous pouvons considérer

comme le programme de cette société, que depuis vingt-cinq siècles les destinées du monde dépendaient de celles de l'Italie ; que l'empire de Rome avait été, il est vrai, démembré par les barbares, mais que son esprit était immortel ; que les papes l'avaient recueilli en eux-mêmes, et avaient tellement enchaîné le monde au joug despotique de l'Église, qu'ils étaient devenus les vrais successeurs des Césars et les rois des rois de la terre ; que la Réforme était venue ensuite briser le sceptre des papes, mais que l'empire des consciences, fondé par eux, pour s'être *divisé, n'était pas éteint ; que les protestants eux-mêmes avaient méconnu le droit inaliénable de la liberté de croyance et de culte, et que les princes s'étaient approprié, chacun dans leurs États, la même autorité que Rome avait exercée sur tous ;* que le grand dessein d'exclure entièrement les gouvernements de toute juridiction sur la foi religieuse ne pouvait être mis à effet que dans un monde nouveau, sur lequel la domination romaine n'avait jamais encore projeté son ombre gigantesque ; mais que, pour qu'une si grande révolution pût devenir universelle et rendre au christianisme sa libre et noble simplicité primitive, on avait besoin du concours des Italiens. Après beaucoup d'autres forfanteries dites sur le même ton, on donnait le texte des statuts de l'*Alliance chrétienne*, compris en treize articles, dont les plus remarquables sont celui-ci, qui est le second : « que le but de la Société serait d'étendre la liberté religieuse (le protestantisme), et de répandre d'utiles connaissances en fait de religion parmi les Italiens et dans les États pontificaux ; » et le neuvième, où il était dit

« qu'il ne pourrait jamais se trouver, pour siéger ensemble dans le conseil, deux membres appartenant à la même dénomination religieuse. » Ce qui fait voir que toutes les sectes devaient concourir dans la société de manière à ce qu'aucune ne pût y prévaloir sur les autres. On réglait en même temps qu'elle aurait ses agents à Londres, à Paris, à Lyon, à Marseille, dans la Suisse, à Malte, en Corse, à Corfou, à Constantinople, à Smyrne, à Barcelone, à Alexandrie, à Alger, à Rio-Janeiro, à Buenos-Ayres, à Montevideo, au Mexique, partout où il y avait des réfugiés ou des marchands italiens pour y tenir des magasins de Bibles, et y former des correspondances et autres moyens de propagande de toute espèce. On traduirait ensuite en italien, à l'aide des réfugiés répandus dans les États-Unis, l'*Histoire de la Réforme* de Merle d'Aubigné, et celle de la *Réforme en Italie* de Cric. On disait pour conclusion qu'on ferait circuler toute une série de *traités*, où seraient racontées en détails toutes les vicissitudes du *christianisme de tradition*; qu'il serait établi un bureau ou un conseil composé de vingt-quatre membres; que chaque membre de l'association paierait pour sa quote-part un écu par an, ou trente écus, une fois donnés, pour toute sa vie. Telle est l'œuvre, et tout à la fois le vaste dessein de la société dite *l'Alliance chrétienne de New-York*. Afin de prémunir l'Italie contre le danger qui la menaçait, Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, adressa une encyclique à tous les évêques d'Italie pour exciter leur vigilance (1). Il suffit de

(1) Encyclique du 8 mai 1844.

cet aperçu pour comprendre maintenant d'où viennent les efforts employés aujourd'hui pour protestantiser l'Italie, pour y répandre des Bibles falsifiées, pour y introduire des ministres protestants, et quelle est aussi la tendance des révolutions politiques de la Péninsule.

Mais voici des associations protestantes d'un autre genre établies en Europe, dont l'objet est d'empêcher les protestants d'avoir même la pensée de passer au catholicisme. Ce sont des associations toutes récentes, et toutes aussi, sauf certaines différences accidentelles ou locales, formées sur un même type, avec les mêmes règlements, tendant par les mêmes moyens au même but, animées du même esprit de haine qui les caractérise. Elles se sont organisées dans la Hollande, dans l'Angleterre, à Genève et dans toute l'Allemagne, avec une activité étonnante.

Citons d'abord ici la Hollande. Après presque trois siècles de persécutions continuelles et d'un joug pesant et intolérable, les catholiques commencèrent à respirer du moment où cette république ou cet État tomba sous la domination de Napoléon. Depuis ce temps, les diverses communions religieuses, y compris les catholiques, furent mises au même niveau de liberté politique, et avec un égal droit à la liberté de conscience, aux fonctions publiques, aux honoraires de l'État. Mais à peine la Hollande eut-elle été replacée sous le sceptre de la maison d'Orange, qu'en dépit de la constitution du royaume, qui maintenait la liberté politique et religieuse égale pour tous, les catholiques, par l'effet de mille artifices, de mille menées occultes, se virent peu à peu exclus du ministère et en grande partie de la

chambre et des emplois ; et on ne garda en aucune manière la proportion qui devait se conserver entre les catholiques et les protestants. Leur sort fut un peu adouci à partir de l'abdication du feu roi de Hollande, prince connu pour son fanatisme religieux qui lui fit perdre la Belgique, si toutefois on ne doit pas attribuer tout ce qu'a fait ce roi aux mauvais conseils de ses ministres forcenés et impolitiques (1). Le nouveau roi s'est montré plus équitable ; mais les manéges n'en ont pas moins continué pour exclure les catholiques des

(1) Dans une correspondance adressée de la Hollande au *Journal de Bruxelles*, en date du 5 avril 1853, on rapporte l'anecdote suivante qui offre beaucoup d'intérêt. Lorsque le baron de Vincent, commissaire général des puissances alliées en Belgique, eut remis, le 30 juillet 1814, au prince souverain, puis roi Guillaume I^{er} l'acte officiel de sa nomination au trône de la Hollande et de la Belgique réunies en un même royaume, il s'aperçut qu'au lieu de s'en réjouir, ce prince s'en était attristé. Interrogé sur le motif de sa tristesse, le prince s'en expliqua en ces termes : « Oui, je suis profondément triste ; je ne me réjouis nullement de la réunion de la Belgique et de la Hollande. Vous appartenez à un parti vraiment libéral ; vous ne connaissez pas comme moi l'intolérance de nos protestants : ils sont incorrigibles, et je crains bien qu'ils ne me permettent jamais d'être juste envers les catholiques. De là je prévois dans l'avenir, non-seulement la décomposition de ce royaume, mais peut-être même la perte de ma dynastie. » L'événement a prouvé la vérité de la prévision ou du pressentiment, comme chacun sait.

L'année dernière, 1853, à l'occasion du rétablissement de la hiérarchie dans la Hollande aux termes mêmes de la constitution du royaume, le tapage fut tel qu'il semblait que tout le royaume allait être bouleversé ; et de furieux calvinistes en vinrent jusqu'à menacer de mettre le roi à mort, s'il n'eût, selon leur langage, donné pour cela un soufflet au pape. Voir l'*Univers*, 11 avril 1853. Ainsi retrouvons-nous toujours les hérétiques semblables à eux-mêmes : la tolérance sur la langue, la haine dans le cœur, et le poignard à la main.

emplois et des fonctions publiques. Non contents encore de cela, et voyant d'un œil d'envie les catholiques renforcer leur nombre, les protestants ont pris le parti désespéré de former une société secrète dite *Phylacteron*, organisée par eux en 1848. J'ai entre les mains le document authentique de cette association, qui m'a été communiqué, et qui nous en révèle le plan et les statuts. Je vais en donner ici une idée sommaire.

Après un préambule sur l'esprit envahissant de Rome, et sur la nécessité prouvée à l'aide de fausses allégations de garantir contre ses entreprises le protestantisme néerlandais, on énonce les articles suivants que chaque associé doit s'engager à observer : 1° de ne jamais prendre pour domestiques, hors le cas de nécessité, que des protestants ; 2° de procurer de préférence aux ouvriers protestants du travail, des avantages pécuniaires et de l'influence, autant que le permet l'honneur ou le devoir ; 3° de ne jamais contracter mariage avec une personne catholique romaine ; 4° de favoriser les protestants en toutes circonstances, hormis les cas d'obligations particulières, pour qu'ils obtiennent exclusivement les charges et les emplois ; 5° d'entretenir et de propager les sentiments de fraternité entre les protestants ; 6° de donner pour le soutien de la Société un florin le jour de son entrée, et pour contribution un centime par semaine, ou vingt-cinq florins une fois pour toutes ; 7° de ne révéler les noms des associés à personne qui n'en fasse partie.

L'administration, à l'instar de l'Église réformée, est divisée en communautés, cercles, classes, provinces et administration supérieure. Les fonds de la Société ne

peuvent avoir pour objet de dépense que sa propagation. Chaque année on présentera le compte-rendu de l'emploi des fonds à la direction supérieure. Les comptes seront livrés à la libre inspection des associés l'espace de deux mois, chez le trésorier de la Société.

Le but de la Société *Unitas* et de la Société *des Secours*, dont la propre fonction est de procurer des ressources pécuniaires, rentre dans l'objet de la Société *Phylacterion*, de propager l'esprit du protestantisme et les sentiments d'*amour chrétien et fraternel*, puisque, quand l'un des moyens réussit, l'autre ne peut manquer d'avoir son effet.

Je passe sous silence les protestations qu'on y joint de ne pas se proposer en cela l'oppression des catholiques, mais seulement la sûreté du protestantisme ; protestations mensongères, puisque je sais certainement que l'exécution va bien plus loin que ne le portent les articles. Le véritable but de cette association est d'affamer et de réduire au désespoir les catholiques des classes pauvres dans toute l'étendue de la Hollande.

Or, cette association nous présente le modèle des autres mentionnées ci-dessus dans les divers pays où les protestants l'emportent par le nombre et par les ressources de la fortune, comme on a vu ces dernières années que cela s'est pratiqué en Angleterre, où de riches protestants et anglicans se sont pareillement associés pour entraver le mouvement catholique. Beaucoup de seigneurs ont congédié et chassé de leurs fermes les paysans, parce qu'ils étaient catholiques, et de même leurs domestiques coupables uniquement de

professer cette religion ; et il n'a pas manqué de ministres charitables pour exhorter les maîtres à mettre sur le pavé, sans moyens de subsistance, les pauvres filles qu'ils tenaient à leur service, malgré le danger où allait être exposée leur vertu (1). Et pour donner en preuve quelque fait précis, je vais rapporter en substance une lettre écrite de Douvres sur la situation des catholiques de cette cité, et qui suffira pour faire conjecturer ce qui se passe en Angleterre partout où existe cette association. « La réunion des catholiques à Douvres, y est-il dit, est comme une chrétienté naissante au milieu des infidèles, qui la connaissent à peine. Il ne s'y trouve qu'une centaine de fidèles à demeure fixe, en ne comprenant pas dans ce chiffre les Irlandais et les Écossais, qui sont toujours nombreux dans l'armée anglaise, et qui tous les dimanches se rassemblent dans la chapelle catholique. La position des catholiques ici doit avoir quelque rapport avec celle des premiers chrétiens parmi les païens : ils ont bien souvent des persécutions à endurer, surtout s'ils appartiennent à des familles protestantes, dont ils aient abandonné la croyance pour entrer dans la véritable Église. Une femme a eu à renoncer aux plus solides avantages pour pouvoir conserver avec ses enfants la loi sous laquelle elle a le bonheur de vivre, et il lui a même fallu passer le détroit et aller avec eux en France vivre les uns et les autres du travail de leurs mains. — Il y a en France d'autres personnes converties, réduites à peu près à la même condition. L'une d'elles, appartenant à une fa-

(1) Voir la *Revue catholique*, 11 juin 1847.

mille riche et respectable, en a été chassée en punition de ce qu'elle s'était faite catholique, et il lui a fallu accepter les fonctions d'institutrice pour pourvoir à sa propre existence. — Il n'est pas rare qu'à la persécution matérielle vienne s'ajouter celle de l'insulte » (1).

Et il ne s'agit ici que d'une petite ville ; que dirons-nous de l'île entière ? Bornons-nous à dire qu'on ne saurait presque compter le nombre des travailleurs laissés sans travail par la malice des méthodistes et des autres dissidents de toute couleur ligués avec les anglicans, et cela parce que beaucoup d'entre eux ont passé au catholicisme ces dernières années ; le nombre des paysans jetés sur la route pour le même motif par leurs propriétaires, et réduits au dénûment le plus absolu et à la misère la plus extrême.

La même conspiration contre le catholicisme s'est ourdie récemment à Genève au moyen d'une association secrète. Là, les protestants des diverses communions sont convenus entre eux de ne rien acheter des catholiques, de leur refuser les moyens de travailler, et de ne pas les admettre à leur service (2). De même en

(1) *Univers*, 18 mai 1850.

(2) Cette association a pris le nom d'*Union protestante*. Voici entre autres les mesures extra-légales qu'on y a prises pour atteindre le but d'opprimer les catholiques à Genève : « Ecarter les domestiques catholiques ; ne pas acheter chez les marchands catholiques ; s'introduire dans les mariages mixtes et amener les enfants au protestantisme ; agir auprès des magistrats et des conseils municipaux par des sollicitations, auprès des citoyens par des remontrances, et au besoin par des offres de service ; attirer des protestants étrangers pour faire concurrence aux catholiques dans certains métiers ; entraver par tous les moyens possibles l'établissement des catholiques et leur admission au droit

Allemagne, ces dernières années, à peine s'aperçut-on du mouvement catholique produit par les missions dont nous parlerons en leur lieu, que les protestants rigides s'élevèrent comme un seul homme pour l'entraver. De là est sortie une nouvelle association protestante, qui s'est unie à celle qui existait déjà sous le titre d'Association de Gustave-Adolphe, dont nous avons parlé, afin de rallumer et d'enflammer les anciennes haines contre les catholiques. On a réimprimé et jeté au milieu du peuple les vieux livres depuis longtemps oubliés, et on en a empoisonné les villes, les bourgs et les villages ; on a réchauffé les vieilles calomnies, et on n'a rien négligé pour atteindre le but proposé d'empêcher les conversions. Enfin, on a organisé dans de plus larges proportions une ligue sous le nom d'*Union protestante* pour faire une guerre à mort aux catholiques, et on l'a étendue à tous les pays protestants (1).

De là il est aisé d'inférer à quelle condition seraient réduits les catholiques, dans les pays protestants, sous la double persécution des gouvernements et des particuliers, soutenus dans leurs moyens vexatoires par les

de cité : en un mot, rompre en visière à l'esprit de charité évangélique, refuser du travail aux laborieux, du pain aux misérables, des occupations et de la confiance à la probité. » Quelle exquise charité ! Or ce tableau nous a été retracé par un écrivain protestant lui-même. Voir les *Annales catholiques* de Genève, 2^e livraison 1853.

(1) Voir l'*Univers*, 7 et 9 juin 1844, où l'on peut lire une longue exposition des articles qui entrent dans le plan de cette association, mais que nous nous abstenons de reproduire, parce qu'ils reviennent à ceux que nous avons mentionnés. Cette *union protestante générale* ne doit pas se confondre avec l'*union* partielle de Genève.

gouvernements eux-mêmes. Je ne dis rien des obstacles que je pourrais appeler domestiques ou de famille. Malgré la *liberté* d'examen proclamée par les protestants, malheur à celui que ce travail d'examen conduit au catholicisme ! Combien n'a-t-il pas à souffrir de ses amis, de ses parents, jusqu'auprès du foyer paternel ! Combien d'exemples n'aurions-nous pas à citer d'enfants déshérités et chassés de la maison où ils ont reçu la vie, pour l'unique crime de s'être faits catholiques ! On peut dire en général de la plupart des convertis qu'ils ont dû souffrir une espèce de martyre par les dégoûts, les affronts, les opprobres qu'il leur a fallu dévorer. Et cependant, comme si ce formidable appareil d'obstacles matériels ne suffisait pas pour retenir les protestants sur le penchant de leur retour au catholicisme, on leur crée aussi des obstacles intellectuels dans de fausses maximes et des imputations calomnieuses par lesquelles on cherche à égarer leurs esprits, et dont il faut bien tenir compte pour parfaire le tableau que nous avons commencé (1).

(1) Avant de terminer ce sujet, je ne dois pas négliger de faire observer que l'esprit que manifestent les protestants à l'égard des catholiques est le même qui dès les premiers temps de l'Eglise animait les anciens hérétiques. Nous en trouvons la preuve dans les ariens et dans les macédoniens sitôt qu'ils parvinrent au pouvoir. Qu'on lise le tome III de Mœhler sur la vie de saint Athanase, et on restera convaincu que c'était la même haine qui animait les ariens contre les catholiques, les mêmes menées, les mêmes violences qu'ils employaient pour ébranler les catholiques dans leur foi, ou pour empêcher la conversion de ceux de leur propre parti qui voulaient quitter l'hérésie. C'est aussi ce qui nous est prouvé des donatistes par la lettre de saint Augustin à Boniface (c'est la 185^e de l'édition des bénédictins), où nous lisons, n. 13, ces paroles au sujet de ceux du parti donatiste qui voulaient re-

§ III. — OBSTACLES INTELLECTUELS DANS LES FAUSSES
MAXIMES ET LES IMPUTATIONS CALOMNIEUSES DÉ-
BITÉES AU SUJET DU CATHOLICISME.

Faiblesse du protestantisme. — Maximes dont il se sert pour empêcher le retour à la religion catholique. — Première maxime, qu'un honnête homme ne doit pas changer de religion. — Deuxième maxime, que chacun doit vivre dans la religion où il est né. — Troisième maxime, que chacun peut se sauver dans sa religion; qu'il suffit d'être chrétien, etc. — Autres dictons populaires, tendant au même but, qui ont cours parmi les protestants. — Faussetés et calomnies qu'on répand dans le peuple. — L'inquisition romaine. — L'inquisition espagnole. — Les papes. — Reproches faits à l'Eglise des écarts de quelques catholiques. — Autres artifices mis en œuvre pour imposer silence aux catholiques. — Progrès du catholicisme malgré tant d'obstacles.

Rien ne sert mieux à faire connaître la faiblesse du protestantisme, que l'appel sous toutes formes qu'il fait aux passions pour tenir engagés dans ses filets les peuples qu'il a séduits, et les réduire à l'impuissance de se débarrasser de ses engins. Il sait bien que, s'il avait la

venir à l'unité catholique : « Quid de illis dicemus, qui nobis « quotidiè confitentur quòd jàm olim volebant esse catholici; sed « inter eos habitabant, inter quos id quod volebant esse non pote-
« rant, per infirmitatem timoris, ubi si unum verbum pro catho-
« licâ dicerent, et ipsi et domus eorum funditùs everterentur! » Et
au n. 16 : « Plures (donatistæ) quamvis id vellent, eos tamen homi-
« nes, quibus tanta fuerat licentia sæviendi, inimicos facere non
« audebant. Nonnulli quippe illos, cùm ad nos transirent, crude-
« lissimos passi sunt. » Par ces paroles dites au sujet des donatistes, saint Augustin n'a-t-il pas dépeint les protestants de nos jours? Je ne parle pas des iconoclastes et de toutes les cruautés qu'ils ont exercées si longtemps contre les catholiques sous les empereurs de Byzance. En résumé, c'est toujours la même tolérance dans les hérétiques. *Nil sub sole novum!*

loyauté de laisser réellement à chacun la liberté de son choix, il ne tarderait pas à voir sa secte abandonnée et ses rangs dégarnis (1). De là, outre les moyens violents, les maximes qu'il répand parmi le peuple pour l'aveugler, de manière à ce qu'il ne puisse sortir du cercle qu'il lui a tracé. C'est là ce que j'ai appelé des obstacles *intellectuels*; à quoi il faut joindre les imputations calomnieuses au moyen desquelles on travestit les principes et les enseignements catholiques, de manière à en faire un objet d'aversion pour la multitude. Parcourons-les brièvement, et soumettons-les à l'examen.

A la tête de ces maximes, il faut mettre celle-ci, qu'un *honnête homme ne doit pas changer de religion*. Peut-il y avoir un principe plus absurde? Quoi! si quelqu'un vient à connaître la vérité, il ne pourra pas, sans cesser d'être honnête homme, la suivre et l'embrasser? N'est-ce pas, au contraire, le propre de l'honnête homme de s'attacher à la vérité connue,

(1) Je ne puis m'empêcher de revenir ici sur la tactique si familière aux protestants d'exalter la *tolérance*. Ils l'ont sans cesse à la bouche; elle se retrouve dans tous leurs écrits, et cependant il n'y a rien dont ils soient plus éloignés par les dispositions de leur cœur. Comment ces deux affections d'amour et de haine se concilient-elles en eux? De la manière la plus facile. Ils aiment la tolérance pleine, illimitée, du protestantisme dans les pays catholiques; ils ne redoutent et ne détestent rien plus que la tolérance du catholicisme dans les pays protestants. De là vient qu'ils embouchent la trompette pour faire sonner le mot *tolérance* chez les uns, et qu'ils tiennent en main le glaive pour l'exterminer chez les autres. La raison de leur conduite, c'est que n'ayant d'autres appuis que des moyens charnels et terrestres, ils savent bien que, pour dix mauvais catholiques qu'ils séduiraient, ils perdraient cent des leurs, et qu'en peu de temps le protestantisme serait réduit à rien. Voilà tout le secret.

même au prix, s'il le faut, de ses propres intérêts, de ses biens, de ses droits sociaux, de sa vie même, quand il s'agit de la vérité religieuse de laquelle dépend le salut éternel? N'est-il pas plutôt infiniment glorieux d'agir de cette manière? Il faudrait donc condamner comme des âmes viles ceux qui se sont conduits de même après des recherches consciencieuses, après un mûr examen, et pour obéir à une conviction profonde? Je ne pense pas que personne le dise ni ose le dire. Mais ce qui fait voir mieux que le reste la fausseté de cette maxime, c'est la mauvaise foi avec laquelle on la fait valoir, et le procédé même tenu par les protestants, qui avec un fanatisme de secte travaillent tous les jours à pervertir les catholiques. Que ne font-ils pas, que ne disent-ils pas, que n'entreprennent-ils pas pour les attirer à leur parti? Et s'ils réussissent à en séduire quelqu'un, comme ils embouchent aussitôt la trompette au moyen des journaux! comme ils publient leur victoire et s'en font un sujet de triomphe! Mais s'il n'est pas d'un honnête homme de changer de religion, ils devraient donc, eux qui professent cette maxime, s'abstenir de tout prosélytisme; ils devraient en avoir honte, en rougir: et, au lieu de cela, ils s'en applaudissent comme d'un brillant avantage. C'est ainsi qu'ils démentent par le fait le principe même dont ils se servent pour retenir dans leurs entraves ceux qui voudraient se dégager de l'hérésie et du schisme pour rentrer dans la vraie Église.

Une autre maxime que les protestants font circuler pour arrêter les conversions, c'est que *chacun doit vivre dans la religion où il est né*. La sottise de ce dicton

saute aux yeux. Qui ne voit qu'on en viendrait par là à justifier les plus monstrueuses superstitions qui soient au monde, le judaïsme, le mahométisme, l'idolâtrie, le fétichisme et tant d'autres absurdités ? Il suffit de n'être pas tout-à-fait aveugle pour voir que, si une telle maxime avait toujours prévalu, le monde serait toujours resté païen ; que Jésus-Christ serait en pure perte descendu du ciel pour dissiper nos ténèbres ; que ce serait en vain qu'il aurait envoyé ses apôtres annoncer au monde la bonne nouvelle. Il y a même plus : c'est que, si cette maxime avait prévalu dans les commencements du protestantisme, celui-ci n'aurait jamais pu s'étendre. D'où il est aisé de conclure que les protestants qui débitent de pareils principes se mettent en contradiction ouverte et flagrante avec eux-mêmes. Eh ! s'ils en étaient réellement persuadés, ils ne répandraient pas tant de Bibles altérées et tant de petits traités, pour surprendre les catholiques qui ne se tiennent pas sur leurs gardes, et qui ont des raisons tout autrement puissantes pour rester fermement attachés à la religion dans laquelle ils sont nés et ont été élevés, à cette doctrine, à cette foi, à cette Église, qui compte tant de siècles en sa faveur et qui remonte, sans interruption, jusqu'aux apôtres.

Une troisième maxime en vogue chez les protestants, à l'effet de ne pas perdre leurs adeptes, c'est que *chacun peut se sauver dans sa religion* ; qu'après tout *il suffit d'être chrétien*, quelque forme de christianisme qu'on adopte ; que Dieu n'a pas attaché le salut éternel de l'âme à une forme déterminée, et autres semblables sornettes. Mais, pour peu qu'on ait de bon sens, on ne peut s'empêcher de voir tout de suite ici la frivolité de pareils ar-

guments ; car, outre qu'ils tendraient à justifier la maxime du philosophisme ou de l'incrédulité, qui consiste dans le tolérantisme universel ou dans le latitudinarisme entendu de toutes les religions, ils ne s'aperçoivent pas qu'en les restreignant même aux seules religions qui se disent chrétiennes, ils consacrerait, comme possédant la vérité, toutes les sectes les plus opposées que le christianisme ait vues naître dans son sein ou qui pourraient y naître encore, et qui toutes s'en attribuent le nom et la profession. Si Dieu n'a attaché le salut éternel à aucune forme déterminée de christianisme, mais qu'il suffise d'en retenir vaguement le nom, quelle que soit la foi qu'on professe, il s'ensuivra que Dieu serait donc indifférent par rapport aux vérités qu'il nous a révélées, que chacun les admette comme il pourra lui convenir, en plus grand ou en moindre nombre, qu'on les nie en totalité ou en partie, qu'on les mette en pièces comme on le voudra, qu'on y mêle autant d'extravagances et de folies qu'il peut en venir à l'esprit du premier aventurier. On pourrait donc impunément adopter toutes les rêveries des gnostiques, toutes les impiétés des ariens, toutes les vaines prétentions des pélagiens. Et ainsi faudrait-il raisonner, non-seulement des sectes tenues pour hétérodoxes par le parti soi-disant orthodoxe du protestantisme, mais encore du socinianisme, du rationalisme, du mythisme, et d'autres semblables monstruosité qui ne laissent pas de se donner elles-mêmes pour des formes du christianisme. Les protestants rigides condamnent ces maximes, quand elles sortent de la bouche de leurs dissidents ; pourquoi donc cherchent-ils à s'en prévaloir en les érigeant en autant

de principes, quand il s'agit du catholicisme, c'est-à-dire quand il s'agit pour quelques-uns des leurs d'embrasser la religion catholique? Mais, ce qu'il y a de plus fort, si de telles maximes étaient fondées en vérité et que les protestants en fussent réellement convaincus, pourquoi se mettent-ils tant en peine de détacher les catholiques de leur croyance, de cette foi dans laquelle ils reconnaissent eux-mêmes que leurs ancêtres ont pu se sauver?

On doit porter le même jugement d'autres dictons de cette espèce qu'on fait courir parmi le peuple et que les protestants ont si souvent à la bouche, comme, par exemple, *qu'il suffit de bien vivre pour se sauver*, quelle que soit la foi qu'on professe; *qu'on doit garder la foi dans laquelle on est né*; *qu'on doit être fidèle à la foi de ses pères*; *qu'on doit demeurer ferme dans la foi de l'Église où l'on a été baptisé et élevé*, et bien d'autres semblables défaites, comme si l'on ne pouvait pas en dire autant de toutes les sectes condamnées et réprouvées par les protestants eux-mêmes, ainsi que je l'ai tout à l'heure observé. En un mot, il n'y a pas une seule de ces maximes, avec lesquelles les protestants s'efforcent d'arrêter les conversions à la religion catholique, qu'on ne puisse rétorquer avec la même force, ou plutôt avec beaucoup plus de force contre eux, et qu'ils ne condamnent eux-mêmes en toute autre circonstance.

Bien pires que les maximes sont les faussetés et les calomnies que plus d'un fanatique ne cesse de mettre en avant pour décréditer l'Église catholique, et empêcher ainsi la conversion des simples, qui ne peuvent

s'empêcher d'admirer la solidité, la beauté et tant d'autres qualités de cette Église, qui leur inspirent du penchant pour elle (1). J'ai dit *plus d'un fanatique*; car il faut avouer, pour l'amour de la vérité, que les protestants graves et instruits dédaignent aujourd'hui de recourir à ces mensonges, et il faut avouer aussi que beaucoup de ces vieux préjugés se dissipent peu à peu parmi le peuple même. Mais il est vrai en même temps qu'il y a toujours des hommes de mauvaise volonté, et ce sont les plus actifs et les plus entreprenants, et dont l'influence s'étend le plus sur les masses, qui n'ont pas honte de répandre dans le peuple ces sortes d'accusations. Il serait trop long de les rapporter toutes ici; cela serait même impossible, tant elles sont multipliées. Je me bornerai donc à en produire quelques exemples qui serviront à juger des autres.

Ces hommes font entendre aux ignorants que la religion catholique est la pire de toutes les religions,

(1) Citons à ce propos l'aveu remarquable d'un protestant sincère, consigné dans l'*Indicateur littéraire* de Tholuck, 1843, n° 5, sur les différences des procédés des catholiques et des protestants : « Le caractère pratique des livres de dévotion et d'instructions catholiques est quelque chose de vraiment beau et respectable, que nous devrions imiter. Ainsi, par exemple, en laissant de côté les ouvrages polémiques d'une certaine partie de la presse actuelle, nous n'avons pas rencontré un seul catéchisme catholique, quoi que puissent dire les ignorants, où il soit fait mention des autres communions ou de questions controversées. Au contraire, il est impossible de tomber sur deux pages de nos meilleurs catéchismes sans y trouver quelque sortie contre l'indignité de l'Église romaine, contre ses doctrines tout humaines, sur les ténèbres épaisses du papisme, etc. »

puisqu'on y adore le pape comme Dieu, qu'on y adore de même comme Dieu la vierge Marie, qu'on y adore les statues et les images, comme les païens le faisaient autrefois de leurs idoles (1). Les catholiques substituent les saints à l'unique médiateur Jésus-Christ ; ils vendent les indulgences et le pardon des péchés ; ils tiennent qu'il est permis de se parjurer et de ne pas garder la foi jurée aux hérétiques ; que c'est une action méritoire de les empoisonner ou de les tuer quand on peut le faire impunément ; que tous les hérétiques, sans distinction, sont damnés. Ils cachent pour raison la Bible aux fidèles, de crainte que ceux-ci ne viennent à découvrir les superstitions, les corruptions, les erreurs du papisme. Les prêtres ont inventé la messe et la confession pour gagner de l'argent (2) ; ils mettent la messe à la place du sacrifice que Jésus-Christ a fait de lui-même sur la croix ; ils ne placent pas leur confiance dans les mérites du Sauveur, mais uniquement dans leurs bonnes œuvres. Le pape est l'antéchrist, et Rome la Babylone de l'Apocalypse. Ces sottises et cent autres semblables sont mises en circulation dans beaucoup de pays protestants parmi le peuple simple et ignorant, qui s'en repaît, comme ferait un enfant, avec une avidité sans pareille et sans

(1) Nous avons rapporté un peu plus haut les expressions virulentes de quelques protestants anglicans, qui déclarent *le catholicisme pire que le paganisme*, qui soutiennent que l'idolâtrie règne dans l'Eglise catholique avec plus d'empire que jamais elle n'a régné sous les Césars, etc.

(2) De là cet impertinent et outrageux surnom de *Bottega* (boutique) donné par quelques mauvais sujets à l'Eglise catholique dans une partie de l'Italie, expression citée dans BOTTA.

suspecter de fausseté même un instant d'aussi ridicules imputations (1).

Qui dira maintenant que ces fanatiques propagateurs de telles impiétés, mises à la charge de près de deux cents millions d'individus disséminés sur toute la terre, de tant d'hommes renommés pour la science et la piété, et dont ils voudraient faire apparemment tout autant d'imbéciles, aient tant soit peu, je ne dirai plus d'honnêteté naturelle, mais seulement de pudeur et de bon sens? Ils ont tellement pris à tâche de tenir le bandeau sur les yeux à une multitude esclave, qu'ils débitent tout cela avec une complète assurance comme autant d'articles de foi. Pendant qu'un si grand nombre d'entre eux nient les principaux mystères de la religion chrétienne, qu'ils méconnaissent la divinité de Jésus-Christ et végètent dans la plus profonde ignorance du christianisme, ils affectent de tenir pour des dogmes incontestables ces fables insipides. La note mise au bas de la page qui suit en fournira la preuve dans une de ces feuilles légères publiées par des ministres

(1) Voir la première des lettres de M. BROWN au Dr Milner dans l'ouvrage de l'illustre prélat intitulé : *End of religious controversy*. Voir aussi l'opuscule intitulé : *A protestant converted to Catholicity by her Bible and prayer book alone*, c'est-à-dire : *Une protestante convertie au catholicisme uniquement par sa Bible et par son livre de prières*, Londres, 1847, p. 2 et suiv., où madame Fanny-Maria PITTEK, Écossaise récemment convertie, expose l'horreur qu'elle avait conçue du catholicisme par suite de semblables imputations, lorsqu'elle était encore protestante. Voir enfin NEWMAN, ouvr. cité : *Lectures on the present position of catholics in England*, Londres, 1851, lect. IV, p. 22, où il fait observer fort à propos que le plus solide terrain du protestantisme, c'est le mensonge et la calomnie.

protestants, qui est tombée entre les mains de l'auteur pendant son séjour en Angleterre(1). Le lecteur y verra

(1) Voici textuellement cette pièce traduite en notre langue :

DATES DES ADDITIONS DE NOUVELLES DOCTRINES DE L'ÉGLISE
DE ROME.

Vers l'an de Jésus-Christ.

Invocation des saints.	700
Adoration des images.	787
Infailibilité de l'Eglise.	1075
Transsubstantiation.	1215
Suprématie du pape.	1215
Interdiction du calice aux laïques.	1415
Purgatoire.	1438
Sept sacrements.	1547
Livres apocryphes (deutero-canoniques).	1547
Péchés véniels.	1563
Vente des indulgences.	1563
<i>Credo</i> du pape Pie IV.	1564

Dans lequel douze articles furent ajoutés au *Credo* de Nicée de l'an de Jésus-Christ 325 (Balington et Boulton, imprim. Horn-castle).

Je laisse de côté les autres sottises que renferme la même feuille. J'observe seulement qu'un nouvel apostat polonais, qui s'est présenté à Londres comme un nouveau Goliath ces dernières années (25 juillet 1849), pour jeter un défi à l'Eglise catholique, a pris à tâche de prouver que la messe avait été inventée par saint Grégoire le Grand au VI^e siècle, tandis que, suivant le tableau ci-dessus, elle n'aurait été trouvée que plusieurs siècles plus tard. Lequel d'entre eux est le plus ignorant ?

— Mais voici un nouveau tableau qui va compliquer la difficulté d'accorder nos adversaires, et fournir une nouvelle preuve de la vérité de cette sentence *biblique* : MENTITA EST INIQUITAS SIBI. Nous le prenons dans un écrit de 425 pages, y compris les notes, plus un *errata* qui aurait pu être augmenté, imprimé à Angers en 1846 sous le double titre suivant : *L'anatomie du papisme, Lettres angevines*, par N.-A.-F. PUAUX. Le titre du tableau même est

de ses yeux la confiance prodigieuse avec laquelle les propagateurs de cet écrit assignent avec la dernière

celui-ci : *Extrait de naissance*. Puis viennent les naissances, dont les différences de dates d'avec celles du tableau ci-dessus feraient croire, non pas à une palingénésie religieuse, ni même à une palingénésie sociale, mais à une palingénésie d'impostures.

EXTRAIT DE NAISSANCE.

Date de leur naissance canonique.	NOMS DES DOGMES ET CÉRÉMONIES ROMAINES.	Leur âge en 1845.	Années qui leur manquent en 1845 pour être aposto- liques.
375	Culte des saints.	1470	375
400	Prière pour les morts.	1445	400
600	Culte en langue inconnue.	1245	600
600	Primauté du pape.	1245	600
788	Culte de la croix.	1157	688
788	Culte des images.	1157	688
788	Culte des reliques.	1157	688
1000	Canonisation des saints.	845	1000
1000	Célibat des prêtres.	845	1000
1076	Infailibilité de l'Eglise.	769	1076
1090	Chapelets.	755	1090
1100	Canon de la messe.	745	1100
1160	Des sept sacrements (nombre).	685	1160
1215	Transsubstantiation.	630	1215
1215	Confession.	630	1215
1220	Elévation de l'hostie.	625	1220
1227	Clochette de la messe.	618	1227
1264	Fête-Dieu.	581	1264
1336	Procession du Saint-Sacrement.	509	1336
1415	Retranchement de la coupe.	430	1415
1439	Purgatoire.	406	1439
1564	Tradition.	281	1664
1564	Livres apocryphes.	281	1664

(Addition du traducteur.) ---

précision l'époque de chaque prétendue innovation faite en matière de dogmes par l'Église romaine. Et je pourrais ajouter que même les personnes qui passent pour douées d'un profond savoir dévorent ces mensonges ridicules qu'elles ont appris de leurs maîtres d'école, sans que jamais elles aient pris la peine de les soumettre à l'examen (1). Il est bien difficile, comme j'en ai fait moi-même l'expérience, de trouver quelque écrivain protestant qui connaisse comme il faut la doctrine catholique.

Ceux ensuite qui font parade de plus de modération ont trouvé un autre expédient pour étouffer le désir qui se réveille, dans un si grand nombre, de se réconcilier à l'Église catholique. Ils regardent l'Église catholique comme un vieil édifice en ruines, dont les débris offrent des beautés archéologiques pour leur antiquité, mais qui n'en est pas moins un amas de décombres ; comme un monument d'esthétique remarquable par sa poésie, par son culte, mais sans vie ou d'une vie épuisée, qui ne se rapporte plus aux besoins nouveaux ou aux intérêts de l'époque actuelle, qui réclame impérieusement l'émancipation de la raison et la pleine liberté de la pensée religieuse ; comme une religion, disons le mot, qui n'est bonne à laisser qu'aux Italiens et aux Espagnols. Par ces belles paroles, les esprits sont habitués à se contenter d'une admiration stérile et détournés de

(1) NEWMAN, ouvr. cité, conf. III, en donne pour exemple celui de Mosheim, sur qui Maclaine, Gibbon, Jostin, Robertson, White et Hallam ont copié une fausseté aujourd'hui démontrée, sans qu'aucun de ces écrivains ait eu seulement la pensée de la vérifier.

penser sérieusement à ce que leur dicte la conscience pour assurer leur salut par le retour à l'unité. Or, ceux qui tiennent ce langage ne s'aperçoivent pas qu'ils ont derrière eux et à leurs trousses une réaction redoutable : je veux dire celle des rationalistes, des amis de la lumière et des panthéistes, qui, s'élevant sur les ruines du protestantisme, tournent contre la religion chrétienne en général les armes mêmes qu'ils dirigent, eux, contre l'Église catholique ; et que, si par impossible l'Église venait à tomber, de manière à n'être plus qu'un monument historique ou archéologique, elle entraînerait immédiatement tout christianisme quelconque dans sa ruine. C'est ce qu'a fort bien vu Lavater lui-même, ministre protestant de Zurich, qui écrivait dans les termes suivants au comte de Stolberg, son ami : « Je vénère l'Église catholique comme un antique et majestueux édifice, qui *conserve les traditions primitives et des titres précieux*. La ruine de cet édifice serait la ruine de tout le christianisme » (1). Si nous fixons nos regards sur ces sages ou prudents du siècle, qui n'envisagent la religion qu'au point de vue de la politique et des intérêts matériels, nous voyons de même derrière eux les communistes et les socialistes, qui décrivent la société qui reste attachée au principe de propriété, comme un monde vieilli, crevassé et chancelant sur ses bases, qui n'est plus en harmonie avec les idées, les besoins et les vues du monde moderne,

(1) Voir l'*Univers*, 9 juin 1842. LESSING, écrivain protestant, a dit sensément de ces traditions : « C'est la tradition, et non l'Écriture, qui est le rocher sur lequel est fondée l'Église de Jésus-Christ. » *Mémoires historiques et littéraires*, t. IV, p. 182.

qui met au rebut toutes ces vieilles institutions faites pour donner le *spleen*.

Qu'ensuite chez des peuples sauvages, loin des pays civilisés où l'on pourrait sans aucune peine déjouer leurs calomnies, certains protestants se voient les maîtres d'en imposer impunément à ces peuplades, ils ne connaîtront plus de frein. Nous citons ici en note un exemple de leurs calomnies, que nous prenons dans un journal intitulé *la Fourmi*, publié par les ministres calvinistes américains des îles Sandwich, pour empêcher ces insulaires, malgré le désir qu'ils en témoignaient, de se faire catholiques (1). Si l'on voulait recueillir les articles de la même portée semés dans les journaux protestants, ainsi que dans les petits traités publiés journellement sur le catholicisme par les mêmes écrivains, il y aurait matière à toute une série de vo-

(1) L'article est de 1842, sous ce titre : *De ceux que les papistes ont fait mourir parce qu'ils ne pensaient pas comme eux*. Or, voici la liste que présente ce journal de ces prétendues victimes du catholicisme :

1° On compte 200,000 individus mis à mort sous le pape Julien (qui n'a jamais existé) dans l'espace de sept années.

2° 101,000 ont été immolés en France à la fureur des papistes pour cause de religion.

3° 1,000,000 Vaudois ont été égorgés par ces mêmes papistes.

4° 900,000 ont été mis à mort en Europe par les jésuites.

5° 40,000, dit-on, ont été tués par le roi Alewa (qui n'a jamais existé).

6° 150,000 en Irlande ont été immolés en un seul jour.

Des personnes instruites pensent que dans l'espace de 1,400 ans les papistes ont fait mourir 5,000,000 de leurs semblables... Peuples de Hawah (telle est la conclusion de l'article), que pensez-vous de la religion du pape? est-ce une bonne religion? Voir *l'Union catholique*, 17 novembre 1842.

lumes. Et tout cela est dirigé constamment vers le même but, qui est d'empêcher le retour de nos frères égarés. La lumière n'en pénètre pas moins de plus en plus à travers les épaisses ténèbres où les ministres protestants cherchent à entretenir le peuple qui les suit, et désormais les personnes qui se respectent n'y donnent plus croyance. Ce n'est plus le temps des caricatures du *Pape-âne* et du *Moine-bœuf* que savait inventer le chef de la Réforme. Cependant, elles ont toujours quelque effet dans l'esprit des simples; et c'est là le motif qui détermine certains fanatiques à en faire usage, et à les débiter comme marchandises recherchées de l'étranger (1).

Que dirai-je du fantôme de l'inquisition, dont on fait encore de nos jours un épouvantail si terrible, quoiqu'elle ait disparu de la face de la terre? On la représente toujours comme un affreux tribunal, élevé dans tous les pays catholiques, qui torture ses victimes avec barbarie dans de sombres cachots, en fait d'horribles exécutions, et tient encore aujourd'hui ses bûchers allumés. Nous avons vu dans la lettre dictée par l'apostat Achilli au chanoine Cosentini l'effrayant tableau des menaces et des sourdes menées de l'inquisition romaine (2). Les démagogues de Rome, qui, à leur

(1) Voir AUDIN, *Histoire de la vie de Luther*, l. c., où nous avons pris la description de cette caricature inventée par Mélancthon et sanctionnée par Luther. Le *Punch*, feuille très répandue en Angleterre, ne tarissait pas ces dernières années en fait de caricatures ignobles contre le catholicisme.

(2) Voir l'ouvrage anglais publié en 1852, 3^e édition, intitulé : *The Inquisition*, by HARDY. Les feuilles anglaises recommandent à qui mieux mieux la lecture de cet ouvrage, où se trouve dévoilé

grande surprise, n'ont trouvé dans les prisons de l'inquisition qu'une religieuse et un évêque (savoir le célèbre imposteur qui était parvenu à tromper Léon XII par une suite d'impostures et de pièces fabriquées, au point de se faire consacrer évêque et patriarche d'Alexandrie en Égypte), n'en ont pas moins exhumé du cimetière du Saint-Esprit, situé près de là, ou du cimetière des étrangers, renfermé dans l'enceinte actuelle de l'inquisition, une quantité d'ossements pour donner à entendre au peuple combien cet horrible tribunal avait en tout temps immolé de victimes. Mais comme l'imposture était trop visible, elle manqua le but que les démagogues s'étaient proposé d'atteindre. De même, quoiqu'on ait démontré cent et cent fois que le tribunal de l'inquisition d'Espagne était un tribunal civil, établi pour punir, selon les lois qui faisaient partie du code pénal, les crimes commis contre la religion du pays (1),

le *diabolisme* de la papauté. Nous nous contenterons de traduire ici l'extrait suivant : « Nous prions les romanistes et les protestants de lire ce sommaire de faits historiques concernant le tribunal de l'inquisition, et puis de nous dire franchement si une Eglise si souillée de sang, qui a toujours, autant qu'elle a pu, foulé aux pieds les libertés du genre humain, et a mis ses délices à faire mourir dans les tortures quiconque s'aventurait à révoquer en doute son autorité, n'est pas véritablement la prostituée décrite par saint Jean dans sa vision prophétique, *ivre du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus.* » ACHILL HERALD.

(1) Voir le célèbre ouvrage du comte DE MAISTRE, intitulé : *Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, Paris, 1822, où ce sujet est parfaitement éclairci. Le même sujet a été aussi fort bien discuté par BARMES dans l'ouvrage : *le Protestantisme comparé au catholicisme*, ch. 36, *De l'inquisition d'Espagne*. Dans ce chapitre, l'auteur, discutant la conduite des papes, fait voir que pas même une seule exécution à mort n'a eu lieu à Rome; que les papes ont toujours cherché, tantôt d'une manière,

on n'en met pas moins à la charge de l'Église de Rome l'exécution donnée à ces lois ; et les listes hyperboliques dressées par l'apostat espagnol Llorente, on les donne pour des preuves irréfragables de la cruauté de la religion catholique, qu'on rend par de tels moyens odieuse au peuple crédule (1).

Mais ce qui réussit encore mieux auprès de la jeunesse, c'est le moyen mis en œuvre par les protestants les plus modernes, de recueillir dans de petits livres tout ce que l'histoire a enregistré de répréhensible dans le caractère personnel de sept ou huit pontifes romains sur une suite de plus de deux cent soixante autres, ou qui ont été martyrs, ou qui du moins sont canonisés, ou, en tout cas, qui ont mené une vie fort édifiante, pour donner à entendre que ce petit nombre de

tantôt d'une autre, à modérer la rigueur de l'inquisition d'Espagne. Ranke et Guizot ont avoué que l'inquisition a été une institution toute politique et nullement ecclésiastique. Voir là-dessus un bel article dans la *Revue de Dublin*, juin 1850. Tout cela n'a pas empêché les apostats Blanc (White) et Achilli de calomnier l'Église catholique.

(1) Il suffit, pour démasquer l'apostat Llorente, de consulter les auteurs déjà cités. Voir aussi NEWMAN, ouvr. cité, 5^e conférence, p. 205, où il fait remarquer la rigueur de l'inquisition anglicane en opposition à la douceur de celle de Rome. Il rapporte que, sous le règne d'Elisabeth, cinq personnes furent condamnées à la peine du feu comme coupables d'hérésie, pour avoir nié la Trinité ; que trois de ces victimes furent brûlées par l'ordre de l'évêque de Norwich ; l'évêque protestant de Londres en brûla une, et l'évêque protestant de Lightfield brûla l'autre. Encore ne dis-je rien des horribles exécutions commises contre plusieurs catholiques, coupables seulement d'avoir soit porté sur eux des *agnus Dei*, soit recélé quelque prêtre, etc. Et cependant ni les protestants ni les incroyants ne disent jamais mot de cette inquisition, qui était incomparablement plus horrible, et qui a duré près de trois siècles.

mauvais papes représente toute la papauté. C'est par le même artifice qu'on réunit dans un seul tout, comme dans un même foyer, ce qui en divers pays et à certaines époques d'égarément et de fanatisme a été commis de plus dégoûtant ou de plus horrible chez des peuples catholiques, pour laisser à conclure ce que doit être le catholicisme, qui a produit des êtres si pervers. Et cependant il est certain que ces hommes mêmes, si mauvais qu'on les suppose, que ces peuples ont vus naître dans leur sein, ne sont que comme des ombres dans un magnifique tableau, que comme les balayures d'un superbe édifice, et qu'ils n'ont été tels que parce qu'ils se sont écartés des enseignements et des préceptes de l'Église catholique, tandis que les fruits précieux de ce grand arbre, les fruits naturels qu'il produit, ne sont autres que la sainteté à laquelle ils ont désespéré d'atteindre, et qu'on attendrait vainement même des plus vertueux de quelque secte que ce soit hors de l'Église catholique. On dissimule artificieusement tout ce que le catholicisme a produit avec profusion, en tout temps, en tout lieu, de bon, de beau, de grand, d'utile sous tous les rapports, pour le bien et le soulagement de l'humanité et pour la confusion de ses adversaires mêmes (1). Ils voient bien que, s'ils étaient sincères; si, comme des abeilles, ils s'appliquaient à recueillir le suc des fleurs, au lieu de s'attacher comme d'immondes scarabées à tout ce qu'il y a de plus impur et de plus rebutant, ils n'atteindraient

(1) Relire sur ce sujet les chapitres admirables XXX, XXXI, XXXII, XXXIII et XXXIV de l'ouvrage de BARMES.

pas leur but d'empêcher à toute force le retour de leurs adeptes mieux avisés à la vérité qu'ils ont abandonnée. Voilà pourquoi ils appliquent tous leurs soins à les entretenir dans l'erreur, au mépris de la pudeur et de la probité, comme de la sincérité (1).

Outre ce que nous avons déjà dit, une autre maxime tendante au même but a prévalu dans le protestantisme : c'est le principe consacré de la société actuelle, de ne jamais parler de la religion catholique, soit dans les conversations familières, soit dans les entretiens particuliers, sous peine d'être tenu pour grossier et incivil. Il arrive de là que, tandis qu'eux-mêmes ils ne se font ni peine ni scrupule de prendre l'initiative toutes les fois qu'ils le veulent sur les choses de la religion, cela n'est jamais permis aux catholiques. Bien plus, tandis qu'ils s'emploient eux-mêmes avec ardeur au prosélytisme le plus inconsidéré, et que tous les

(1) Qu'il avait bien raison, cet aimable saint appelé saint François de Sales, à la vue de tant de calomnies dont les protestants, dès le temps où il vivait, s'étudiaient à charger l'Eglise catholique, de comparer cette Eglise à la chaste Suzanne faussement accusée par ceux qui se donnaient pour les juges incorruptibles du peuple d'Israël ! Cette sainte femme, au moment où on allait la traîner au supplice, se recommandait au Seigneur et lui disait avec une vive foi : « Dieu éternel, qui pénétrez ce qu'il y a de plus caché, et qui connaissez toutes choses avant même qu'elles soient faites, vous savez qu'ils ont porté contre moi un faux témoignage, et.... (que) je n'ai rien fait de tout ce qu'ils ont inventé si malicieusement contre moi. » Dieu suscita alors l'esprit du jeune Daniel, qui cria du milieu du peuple : « Etes-vous si insensés que d'avoir ainsi, sans juger, et sans connaître la vérité, condamné une fille d'Israël ! » Et le peuple revint sur cette affaire, et Daniel convainquit les accusateurs du faux témoignage qu'ils avaient porté.

moyens honnêtes ou déplacés leur sont bons pour cela, ils ne négligent rien pour tenir la bouche fermée aux catholiques : car ceux-ci leur inspirent beaucoup de crainte, quoiqu'ils fassent semblant de les mépriser. Mais les faits parlent bien plus haut que leurs paroles et que leurs démonstrations affectées.

En voilà assez sans doute pour ce que nous avons à dire des obstacles de toute sorte opposés par les gouvernements et par les particuliers : obstacles tantôt directs et violents, tantôt indirects et dissimulés; tantôt matériels et physiques, et tantôt intellectuels et moraux, pour ôter aux victimes du protestantisme, quelle qu'en soit la secte, tout moyen de se dégager de ses pièges et de ses liens. Je pourrais ajouter encore ici, à l'appui de mes raisonnements, la facilité qu'ont les protestants de passer sans inconvénient d'une de leurs sectes à une secte différente; je pourrais ajouter aussi quelque chose des qualités personnelles et morales de ceux qui s'emploient avec le plus de zèle à créer ainsi des obstacles au catholicisme, et qui sont la plupart tout ce qu'il y a de plus corrompu, de plus fanatique et de plus ignorant; mais je n'ajoute plus rien, pour ne pas dépasser les bornes que je me suis prescrites (1).

(1) Qu'il nous suffise, pour donner une idée des qualités morales de ces calomniateurs, de citer pour tous les autres ROBERT GILBERT, qui, en février 1851, publia, dans le *Sunday Times*, qu'une pauvre religieuse de Nottingham avait essayé par trois fois de s'échapper de son couvent, mais qu'elle n'y avait pas réussi, et que maintenant la pauvre fille était emprisonnée dans un couvent en France. L'histoire était trop belle et trop agréable, et tout-à-fait du goût des protestants. Elle fut donc répétée dans une

A ce tableau abrégé des moyens de toute espèce employés par le protestantisme non-seulement pour empêcher le retour des sectaires à l'Église catholique, ainsi que la conversion des infidèles à cette même religion, mais encore pour pervertir les catholiques eux-mêmes et les engager à embrasser la prétendue réforme, qui ne tremblerait pour l'Église? qui ne dirait que le nombre des catholiques devrait être considérablement diminué, surtout si l'on fait attention aux ressources puissantes dont toutes les sectes sont munies, à la conspiration unanime de tant de princes et de nations qui ne s'accordent qu'en ce point, tellement qu'on a vu, il n'y a que quelques années, les Turcs, les Grecs schismatiques, les protestants, les anglicans, les Russes

multitude de journaux, reproduite à part sur des feuilletons, et distribuée *gratis* par de bonnes dévotes protestantes. Mais deux mois plus tard, l'éditeur même du *Sunday Times*, s'étant rendu à Nottingham sur les lieux, se convaincquit par lui-même que cette historiette n'était autre chose qu'une calomnie inventée d'un bout à l'autre, et il composa là-dessus un article. Ainsi cette affaire fut terminée; on n'en parlait plus, et on ne savait plus rien de Robert Gilbert le calomniateur, quand tout-à-coup, dans l'automne de l'année suivante, Robert Gilbert reparut sous les yeux du public et devant le tribunal de Cambridge, où il fut convaincu d'avoir fabriqué une fausse lettre de change de 100 livres sterling (délit estimé beaucoup plus grave par les protestants que de calomnier de pauvres religieuses). Gilbert avait passé déjà six mois en prison pour un pareil crime, et cette fois il fut condamné à dix ans de galère aux colonies pénitenciaires. Voilà à quelle race appartiennent les calomniateurs des catholiques. La chose est ancienne, et pourtant elle paraît toujours nouvelle; les protestants n'apprennent rien, et ils accueillent toujours les nouvelles calomnies avec la même avidité. Ces pauvres protestants se repaissent de vent; qu'y faire? ils ne trouvent pas d'autre pâture. Voir le *Tablet*, 23 avril 1853, article *Protestant witness against the Church of Christ*.

et les juifs se réunir à la fois contre les catholiques de Syrie (1) ; si l'on fait attention de plus à la conspiration des ennemis domestiques, je veux dire des communistes, des socialistes, des incroyants de toute opinion, et des mauvais catholiques qui font cause commune avec tous ces ennemis extérieurs? Ah! si l'Église n'était soutenue par le bras du Très-Haut, à peine pourrait-on trouver d'elle aujourd'hui quelques débris, quelques légers vestiges à recueillir comme on le fait quelquefois des débris d'antiques monuments. Et cependant, en dépit de tant d'obstacles, de tant de manœuvres,

(1) Deuxième supplément du 7 avril 1841 du journal *l'Univers*.

Observons ici que ce n'est pas que de ces dernières années que date le penchant des sectes à se soutenir mutuellement et à s'unir ensemble contre les catholiques, comme le font aujourd'hui les diverses communions protestantes. Les manichéens s'unirent aux ariens contre les catholiques, comme le fait voir Mœhler dans la *Vie de saint Athanase*, t. III, p. 75 de la traduction française. De même les pélagiens firent cause commune avec les nestoriens, et c'est pour cette raison qu'ils furent condamnés avec eux au concile d'Ephèse. On pourrait citer de même à proportion tous les autres hérétiques.

C'est cette conspiration des sectes contre l'Église qui a fourni à S. HILAIRE de Poitiers le sujet de cette belle réflexion que nous lisons dans son livre VII de *Trinitate*, c. 4-6, et que voici : « Par conséquent, dit-il, tous (les hérétiques) étant réunis contre cette société (l'Église), qui est une, elle est une réfutation toujours vivante de l'erreur, par cela seul qu'elle est seule de son côté, et qu'elle est une. Tous les hérétiques s'élèvent donc ensemble contre l'Église ; mais ils se combattent aussi les uns les autres ; et quand ils remportent la victoire, cette victoire ne leur est pas profitable ; car les triomphes de chacun d'eux sont les triomphes de l'Église ici-bas, puisque chaque hérésie condamne dans une autre hérésie précisément la doctrine que la croyance de l'Église elle-même réproouve dans cette dernière. En se combattant les uns les autres, elles confirment la vérité de notre propre croyance. »

de tant d'efforts, de tant d'astuce, de tant de violence, de tant d'outrages, de tant d'argent distribué, de tant de confédérations, de tant de persistance à la combattre, l'Église non-seulement n'est pas détruite, non-seulement n'est pas amoindrie ; mais elle a pris encore de tous côtés de prodigieux accroissements, comme nous ne tarderons pas à le prouver : démonstration évidente de la vérité des promesses que lui a faites le Sauveur, et de la puissance infinie de Dieu, qui la protège.

CHAPITRE VIII.

CARACTÈRE DE L'ÉTAT ACTUEL DES COMMUNIONS CHRÉTIENNES QUI ONT ABANDONNÉ L'ANCIENNE RÈGLE DE FOI.

Changer l'ancienne règle de foi pour la nouvelle n'a été autre chose que de substituer à un principe de conservation un principe de destruction. Le protestantisme altère, détériore et détruit le christianisme. Ce n'est pas mon intention de traiter ici ce sujet sous forme de théorie, puisque je l'ai déjà fait dans les deux parties qui précèdent; tout ce qu'il me reste à faire, c'est d'appuyer mes preuves par des documents historiques. Voici la méthode que je vais suivre dans la production de ces documents. Comme ils consistent dans des *aveux*, ainsi que dans des *faits*, je rapporterai premièrement les aveux et les faits qui concernent l'état général du protestantisme, puis les aveux et les faits qui manifestent la situation religieuse des communautés particulières dans les divers royaumes où dominant l'hérésie et le schisme.

§ I. — ÉTAT DU PROTESTANTISME EN GÉNÉRAL.

Dissolution du protestantisme, — d'abord peu sensible, — bientôt devenue visible et publique. — Contraste du protestantisme primitif avec le protestantisme actuel. — Réfutation de certaines assertions d'un journal protestant par des faits et par les propres aveux des protestants sur la situation religieuse du protestantisme. — Autre série de *faits* et d'*aveux* tendant à prouver qu'il n'y a plus d'unité dans le protestantisme. — Aveu que la Réforme a besoin de réforme.

Celui qui verrait une longue chaîne suspendue à un point fort élevé se rompre, en tombant par quelque coup violent, aurait raison de penser que les anneaux de cette chaîne, n'étant plus joints ensemble, prendraient bientôt des directions diverses. Toutefois, comme chacun de ces anneaux resterait dans son entier, il ne serait pas difficile de les rejoindre et de refaire la chaîne; mais si ces anneaux étaient mis en morceaux eux-mêmes, la chose deviendrait impossible. Nous voyons aussi qu'on peut, au moyen du fluide galvanique, imprimer quelque mouvement à un cadavre de fraîche date, de manière à lui rendre un semblant de vie; mais qu'il en devient incapable s'il est déjà dissous par la putréfaction. Or tel est l'état actuel du protestantisme, non-seulement épuisé de vigueur et de force, mais tombé même en putréfaction et en dissolution. Une preuve évidente et de fait de la putréfaction d'un corps, c'est sa décomposition et la multitude des vers qui s'y engendrent. Eh bien, c'est encore là l'état du protestantisme, qui, né putride, a bientôt commencé à se décomposer en diverses sectes, qui n'ont pas tardé elles-mêmes à se multiplier à l'indéfini, et sont comme

autant de vers qui le rongent et le consomment de plus en plus.

La putréfaction que le protestantisme renfermait dans ses entrailles n'a pas paru immédiatement dans sa forme hideuse; toutefois, il n'a pas été longtemps sans laisser voir pulluler cette engeance de vers rongeurs qu'il porte dans son sein. Dans leurs commencements, les diverses communions protestantes retinrent quelque temps une certaine forme extérieure et comme une apparence de foi commune. On respectait, ou du moins on feignait de respecter la Bible et sa divine inspiration; on se montrait fermement attaché aux principaux articles de la révélation; on exagérait même la foi, en la proclamant exclusivement l'unique moyen de justification; on témoignait une certaine vénération pour l'Église, au moins des trois ou quatre premiers siècles. Les controversistes du parti ne dédaignaient pas d'en appeler à la Bible et à la doctrine des temps primitifs de l'Église. De là les ouvrages volumineux de tant d'érudits protestants qui figurent encore aujourd'hui dans les bibliothèques: ouvrages qui sont un témoignage toujours subsistant de l'esprit de la polémique religieuse et des sentiments dont la Réforme était animée, tant dans son ensemble général que dans ses branches diverses. L'exégèse biblique était cultivée de préférence par les savants de chacune de ses sectes. Cette physionomie en quelque sorte catholique se remarque surtout dans la soi-disant Église anglicane. On s'y est attaché au symbolisme des xxxix articles, qui maintiennent plusieurs points de la croyance catholique, quoique en des termes passablement élastiques ou sus-

ceptibles de sens opposés, et on y a interdit aux particuliers l'intelligence arbitraire de l'Écriture, en voulant qu'elle soit entendue conformément à l'interprétation des Pères et à la tradition des sept ou huit premiers siècles de l'Église; on y a conservé le symbole de saint Athanase avec les décisions des quatre premiers conciles; on y a retenu tous les degrés divers de la hiérarchie. Et c'est aussi à cette disposition qu'il faut attribuer tant d'ouvrages polémiques d'une multitude de savants anglicans, qui nous font foi de leurs principes et de leur croyance.

Mais comme cet état de choses n'était pas naturel ni en harmonie avec le principe constitutif du protestantisme, qui est le libre examen, il ne pouvait durer longtemps. Ce principe, corrosif comme un cancer, ne tarda pas à ronger le corps, ou pour mieux dire, le simulacre de la Réforme; à en pénétrer les membres et à s'infiltrer jusque parmi le peuple; à y dévorer enfin tout ce qui s'y était conservé de l'ancienne Église, dont elle n'était au fond qu'un membre séparé.

Maintenant, pour ce qui concerne les documents à citer à l'appui de notre assertion, nous avons une réponse donnée ces dernières années à un article du *Semeur*, journal des méthodistes de la France, qui avait osé affirmer ce qui suit : « Les protestants ont proclamé le présent et l'avenir; le protestantisme a proclamé en outre, ou plutôt a salué le moment, plus prochain peut-être qu'on ne pense, où les catholiques, honteux d'appartenir à une religion avilie, en sortiront avec dédain, et donneront la main à ceux qui l'ont abandonnée, il y a trois siècles. Alors s'établira une nouvelle Église, qui

soutiendra toutes les maximes de l'esprit moderne *en restant fidèle aux vérités immuables de la révélation* » (1). Cette téméraire assertion méritait d'être relevée ; aussi en a-t-on fait justice par l'exposé des faits que voici :

1° Une correspondance de Bâle, 26 juillet 1843, publiée par la *Presse*, donne la nouvelle suivante : « Un journal allemand de Lausanne annonçait qu'il consacrerait dorénavant ses colonnes à la propagation du *communisme* et de l'*athéisme*, en attaquant indistinctement toutes les croyances religieuses, comme au-

(1) *Semeur*, 23 juillet 1845, n° 30. Observons ici en passant la présomption avec laquelle ces hommes débitent de telles assertions, la hardiesse et la téméraire confiance avec lesquelles ils les soutiennent, comme le fait encore en ce moment la *Buona Novella* qui se publie à Turin. Bien simple est celui qui les croit. La longue expérience que j'en ai faite en parcourant leurs livres m'a prouvé qu'il n'y a personne capable de nier et d'affirmer avec autant de hardiesse selon son caprice, sans sujet de le faire, que les protestants qui écrivent pour le peuple et les mécréants. Dans ce nombre je me permettrai de compter le comte AGÉNOR DE GASPARRIN, d'après le dernier ouvrage qu'il a publié sous le titre : *Les écoles du doute et l'école de la foi, Essai sur l'autorité en matière de religion*, Genève, 1853. Cet auteur, après avoir flagellé toutes les sectes protestantes qui ne s'accordent pas avec lui et avec son école, après avoir défiguré le catholicisme pour le combattre, en vient jusqu'à se proclamer lui-même seul infaillible avec son école par l'opération intérieure de l'Esprit-Saint, et à appeler l'Eglise catholique l'école du doute. Dans un autre ouvrage, il a osé distinguer dans les lettres de saint Paul entre la *parole de l'homme* et la *parole de Dieu*. Que dire d'un tel écrivain, de ce réformateur du XIX^e siècle ! Qu'il n'est qu'un misérable fanatique piétiste ; qu'il ne cherche qu'à se faire illusion à lui-même ainsi qu'à ses adhérents ; qu'il est un calomniateur de l'Eglise catholique à compter de plus à la suite de ceux qui l'ont devancé dans cette triste carrière.

tant de principes de servitude sociale. Chez nos voisins de Bâle-Campagne et de Soleure, on remet de nouveau sur le tapis l'ancien projet de fonder une Église suisse soi-disant catholique, dans le genre de celle qu'avait voulu fonder en France votre abbé Châtel. »

2° Dans le catéchisme de Genève, Calvin disait : « Je m'inquiète si fort au sujet de la postérité, que c'est à peine si j'ose y arrêter ma pensée. Car, à moins que Dieu ne nous vienne en aide par quelque miracle, il me semble que le monde est menacé de la plus extrême barbarie ; et Dieu veuille que nos descendants n'éprouvent pas bientôt que c'est là une véritable prophétie, plutôt qu'une conjecture » (1) !

3° Dans le journal *Die Berliner monaschrift*, n. 4, on lit : « Ennemis de l'hypocrisie, nous déclarons franchement la guerre à tout ce qui existe, une guerre de destruction à toutes les religions établies. Notre critique n'en admettra, n'en respectera aucune ; toutes y passeront... Quant à l'athéisme, si nous ne le proclamons pas encore, nous pouvons en attendant nous essayer à démolir peu à peu le sentiment religieux.

« Le critique soumet à son examen les récits de l'Écriture ; il considère le christianisme dans son essence ; il établit que ces récits sont fabuleux, que cette essence est chimérique. Il veut élever les hommes jusqu'à l'athéisme, parce qu'alors seulement ils seront libres. Le

(1) « De posteritate ego sic sum anxius, ut tamen vix cogitare audeam. Nisi enim mirabiliter Deus è cælo succurrerit, videre mihi videor extremam barbariem impendere orbi ; atque utinam non paulò post sentiant filii nostri, fuisse hoc verum potius vaticinium, quàm conjecturam. »

radicalisme a miné le christianisme et la religion ; l'État a dû se défaire de toute tradition, abjurer l'aristocratie et les temples : maintenant il faut affranchir l'homme du joug de la conscience ! A l'Allemagne, ce pays le plus essentiellement protestant qui soit au monde, il appartient de remplir cette noble mission. Les Anglais et les Français en font, il est vrai, quelque apprentissage, mais canaille, sottie race ! Voyez ce méchant poète jésuite, Eugène Sue !

« Dans le principe de la Réforme l'Allemagne n'a rien fait pour sa liberté politique, mais tout pour sa liberté religieuse ; elle a fait resplendir la lumière, qui lui a révélé la base de toute philosophie, qui est de ne pas connaître d'autre droit que celui de l'idée. »

4° D'un autre côté, voici ce que Gibbon écrit des catholiques : « Les dogmes du catholicisme étaient admis spéculativement et pratiquement dans la période des quatre premiers siècles depuis Jésus-Christ. » Au lieu que la Réforme a largement acquitté la promesse qu'elle faisait dès sa première apparition, quand Luther lui-même écrivait à Zwingli, liv. 4^{or} : « Il sera bientôt nécessaire, vu la diversité des interprétations de la Bible, dans l'intérêt de l'unité religieuse, que nous recourions de nouveau aux décisions des conciles ; » et quand Calvin, à son tour, écrivait à Mélanchthon : « N'est-ce pas honteux qu'en guerre avec le monde, nous soyons désunis dès le commencement de la Réforme ? » à quoi Mélanchthon répondait : « L'Elbe, avec tous ses flots, ne me fournirait pas assez d'eaux pour pleurer les malheurs de la Réforme divisée. On y doute des choses les plus importantes. Le mal est in-

curable » (*Epist.* 400, lib. 4). La *Gazette ecclésiastique* de Berlin écrit en effet : « Il est aisé de prouver, et on a prouvé effectivement plus d'une fois que, de tous nos pasteurs, il n'y en a pas un qui croie ce que croit l'autre. » « On se moque d'eux tous comme d'autant de faux prophètes » (Lüdke). « Le peuple, voyant leurs contradictions, traite ses guides d'imbéciles et d'imposteurs » (Fischer). « On peut affirmer sans balancer qu'il n'y a pas un théologien parmi nous qui n'ait renoncé à quelque point important de nos croyances, et jugé tel par les premiers réformateurs » (Planck). « Cet état de choses est déplorable, et accuse de plus en plus l'Église et ses institutions. L'anti-christianisme ne s'en cache pas... La Bible est indignement interprétée... Nos universités augmentent le mal » (Jean Muller, cité dans la *Minerva* de juillet 1809). « Satan lui-même a plus de foi que beaucoup de nos exégètes, et Mahomet valait beaucoup mieux qu'eux » (Ewald). Trembley, dans son *État présent du christianisme*, s'expliquait en français comme Ewald en allemand. « La décadence de la religion dans presque tous les pays protestants n'est que trop évidente » (Kirchaff). « Non-seulement les hautes classes, mais le peuple même s'enfoncé tous les jours davantage dans l'indifférence pour les idées religieuses » (Bickel). « Et nous sommes arrivés à un tel point que, si les classes moyennes ne sont pas encore dépouillées de toute habitude morale, l'esprit religieux les a complètement abandonnées » (*Journal théologique*, 1830, n° 34). Tels sont les aveux formels des principaux écrivains

protestants ; tels sont les faits du protestantisme qui en manifestent bien l'état actuel.

Quant à l'Écriture proclamée l'unique règle de foi, voici ce qu'en écrit le Tacite de la Germanie, Jean Muller : « Eh ! qu'en a fait l'exégèse protestante ? Qu'est-ce que l'Écriture sainte, seule règle de foi, quand il plaît à l'un d'en retrancher une épître de saint Paul, à l'autre d'y supprimer l'Évangile de saint Jean, à un troisième d'en faire disparaître les trois premiers Évangiles » (1) ?

Mais voici une autre série de précieux témoignages sur l'état actuel du protestantisme. On sait avec quelle ardeur les premiers protestants, après s'être séparés de l'Église romaine, ont défendu le principe de l'unité. Tous les livres symboliques contiennent l'article : *Je crois une Église ; je crois que l'Église est une*, et condamnent la diversité de croyances et de cultes. Calvin, furieux de ne pouvoir dominer seul, déclarait que « s'éloigner de l'Église, c'est renier Jésus-Christ ; qu'il faut bien se garder d'une coupable séparation ; qu'on ne saurait imaginer un attentat plus atroce que celui de violer, par une perfidie sacrilège, l'alliance que le Fils de Dieu a daigné contracter avec nous » (2). Les Anglais, désolés de voir les sectes déchirer le sein de leur Église établie, ont insisté peut-être encore plus fortement sur la nécessité de l'unité. Laissons-les parler eux-mêmes : « Quant au péché de diviser l'Église, dit l'un d'eux, nous conviendrons sans peine que c'est un

(1) Voir la *Minerva* de 1809.

(2) *Institut.*, lib. iv,

crime des plus graves et des plus énormes comme des plus odieux » (1). « Je défie, disait Samuel Parker, de me montrer un article plus impérieusement prescrit, aussi fréquemment recommandé, que le maintien de l'unité parmi tous les chrétiens » (2).

Voilà donc l'unité de l'Église confessée, défendue et hautement proclamée par les protestants, comme nécessaire, comme constituant un point essentiel et caractéristique de la religion chrétienne. En cela les docteurs protestants n'ont fait que copier les livres de l'Église catholique, ainsi que ses symboles.

Or, l'Église protestante remplit-elle cette condition? est-elle *une*? Laissons encore parler les protestants eux-mêmes : « Le protestantisme, dit de Wette, dont l'union a été affaiblie et *rompue* par la multiplicité des confessions et des sectes qui se sont formées durant et depuis la Réforme, ne présente plus, comme l'Église catholique, une unité extérieure, mais une diversité de couleurs différentes » (3).

« Avouons-le franchement, dit un journal protestant, notre Église est déchirée à l'intérieur autant qu'à l'extérieur; elle est divisée de principes et d'opinions au dedans comme au dehors d'elle-même; elle est partagée en sectes sans nombre, en fractions de fractions à l'infini » (4).

(1) *Serious Enquiry into the causes of the neglect of the protestant religion.*

(2) *Religion and loyalty*, 1684.

(3) *Le Protestant*, 1828.

(4) *L'Idée*, revue trimestrielle, 1835.

« On voit, dit Lehman, et on conçoit le protestantisme; mais on ne voit nulle part une *Église protestante* » (1).

« Ce n'est pas *une* Église, dit Planck, ce sont des Églises que nous avons » (2).

« L'Église luthérienne, dit Frøeseisen, sous le rapport de ses fractions diverses, ressemble à un ver coupé en mille morceaux, dont chacun s'agite tant qu'il lui reste un peu de vie, mais qui finit par mourir » (3).

« Si Luther sortait de son tombeau, dit Reinhard, il lui serait impossible de reconnaître pour membres de son Église les docteurs qui se disent ses successeurs » (4).

« La différence, dit Augusti, entre les anciens et les nouveaux protestants, est si grande, que si Luther revenait, il protesterait solennellement contre le nouveau protestantisme, de même que, plus d'une fois, les nouveaux théologiens protestants ont exprimé la résolution de délivrer le protestantisme de la tyrannie de Luther » (5).

« Il ne faut pas, dit Vinet, que trois siècles de vie extérieure fassent illusion au protestantisme. Il vit encore de la première et vigoureuse impulsion qu'il a reçue au xvi^e siècle; il vit de ses antécédents politiques; il vit de l'élément de la nationalité. Mais cette impulsion s'é-

(1) *Aspect et danger du protestantisme*, 1810.

(2) *Situation du parti catholique et protestant*, 1816.

(3) Discours de réception au doctorat, Strasbourg, 1713.

(4) Homélie pour l'anniversaire de la Réforme, 1810.

(5) *Souvenirs de l'histoire de la Réforme allemande*, 1814, c. 2, p. 727.

puise. Les poutres de la charpente se déjoignent. L'édifice craque de toute part. Les forces accessoires et auxiliaires se retirent. Le protestantisme reste seul et désorganisé... Il y a des protestants, il n'y a plus de protestantisme... Ce n'est donc pas seulement en principe, c'est en fait, c'est d'une manière flagrante que ce royaume est divisé contre lui-même » (1). Ainsi parle Vinet, qui, peut-être par oubli, a omis de rapporter le reste du texte : *Tout royaume divisé contre lui-même périra*. Ou bien, s'il n'a pas ajouté cette citation, c'est peut-être qu'il espère le relever au moyen d'une nouvelle organisation, puisqu'il ajoute : « Le christianisme protestant est désorganisé, ou, si l'on veut, inorganique » (2). Et c'est le même auteur qui avoue que « le protestantisme n'est que le lieu d'une religion. Le protestantisme ne fut pas d'abord un principe, mais un fait ; ce ne fut pas protestantisme, mais protestation... La séparation n'était qu'un remède, que plusieurs ont pris pour un aliment. Étrange régime ! il faut l'avouer » (3).

Ajoutons enfin, sur l'état actuel du protestantisme en général, l'aveu du journal protestant *le Semeur*, déjà cité, ce journal si dévoué à la Réforme. « Le protestantisme aussi se renouvelle. Tous les hommes éclairés reconnaissent et proclament que *la Réformation doit se réformer*. Si M. Chevalier avait fixé son attention sur ces graves matières, il aurait vu qu'à beaucoup d'égards

(1) VINET, pasteur à Genève, *Essai sur la manifestation des convictions religieuses*, p. 495.

(2) *Ibid.*, p. 496.

(3) *Ibid.*, p. 180.

l'œuvre du xvi^e siècle est également usée. Les divisions y sont nombreuses, les scissions profondes. Ce n'est pas sous l'étendard de Luther, de Calvin, de Cranmer, de Knox, que les peuples protestants accomplissent les choses qui excitent l'enthousiasme du rédacteur des *Débats*. Ils ont gardé la méthode du protestantisme, le droit d'examen, et en possèdent la conséquence, qui est la liberté des croyances religieuses ; mais ils sont loin d'avoir conservé toutes les opinions de la Réforme avec servilité. Quelle sera donc la pensée, ni catholique, ni protestante, à laquelle appartiendra l'avenir ? Nul ne le sait pleinement ; car, s'il le savait, il aurait le secret de Dieu » (1).

(1) Voir l'*Univers*, 30 juillet 1847.

§ II. — ÉTAT DU PROTESTANTISME EN ALLEMAGNE.

Etat du protestantisme en Prusse, — dans les universités de Berlin et de Breslau, — et parmi le peuple. — Etat du protestantisme dans les grands-duchés de Brunswick, de Hesse, et ailleurs. — Concile œcuménique germano-évangélique. — Lettre de convocation qui révèle l'état de dissolution du protestantisme en Allemagne. — Trente membres du synode représentant les Eglises protestantes. — Président laïque et officiers. — Préliminaires. — Conclusions. — Issue. — Discours prononcé au concile. — Tout confirme la même vérité. — Protestations d'autres protestants contre le synode. — Le protestantisme en Bavière. — Synode général à Spire. — Synode de Nuremberg. — Comment on peut définir le protestantisme allemand.

Pour passer de ces considérations générales aux États particuliers où domine le protestantisme, jetons un regard sur l'Allemagne, celui de tous les pays protestants qui est regardé comme le type le plus exact du protestantisme. Or, voici ce qu'on écrivait des bords du Rhin, sous la date du 18 juillet 1841, au rédacteur de l'*Univers*, sur l'état intérieur du protestantisme à Berlin :

« Berlin est le centre de la religion protestante, qui, comme vous le savez, croit être arrivée au point de se trouver, non-seulement indépendante de toutes croyances religieuses, mais encore bien au-dessus de toute vérité révélée. La philosophie du célèbre Hegel a fait, sous ce rapport, un mal immense et que l'on n'a pas encore bien apprécié, que l'on sent cependant et que le roi lui-même n'ignore aucunement. Le philosophe de Berlin prétendait que la raison humaine était parvenue à un degré de développement et de maturité qui la mettait en état

de parvenir, par ses propres forces, à la connaissance de toutes les vérités que l'homme avait autrefois acceptées comme venant d'une source supérieure, et lui étant communiquées par la révélation. Il soutenait que la raison humaine pénétrait bien plus dans l'intelligence la plus intime de ces vérités que ne l'auraient jamais pu faire les hommes qui, étant éclairés eux-mêmes d'une lumière surnaturelle, avaient tâché de les expliquer. « La religion et la philosophie, disait-il, ont le même objet; mais la seconde est bien supérieure à la première, parce qu'elle arrive par elle-même à la conception claire et évidente des principes de toutes choses, principes que la religion ne fait qu'indiquer d'une manière obscure et voilée. » Ces idées ont été adoptées par la plupart des hommes distingués et savants de Berlin. Voilà ce qui explique pourquoi ils n'expriment ni haine ni aversion pour ceux qui tiennent encore à des doctrines religieuses positives : ils prennent ces hommes en pitié, tout en honorant en eux leurs bonnes intentions. « Vous avez encore besoin d'une religion révélée, d'un culte extérieur, de cérémonies, vous disent-ils : c'est très-bien, nous comprenons parfaitement l'état dans lequel vous vous trouvez ; car nous y étions aussi. Mais vous en sortirez peut-être, si vous pénétrez plus avant dans les études philosophiques, si la lumière de la science éclaire enfin votre raison. » Ce n'est pas en haine de la religion que ces savants travaillent contre toutes les croyances existantes ; mais c'est, ils le prétendent du moins, pour élever l'humanité à un degré plus parfait de développement intellectuel. — Le mouvement des esprits en Europe, ou pour mieux dire

dans le monde tout entier, vers la religion catholique, vers l'Église, mouvement que l'on n'ignore pas à Berlin, est considéré dans cette ville comme quelque chose de bien inférieur à ce développement intellectuel auquel tout est subordonné en Prusse, comme un état transitoire par lequel l'humanité passera pour arriver au faite, atteint déjà par les philosophes prussiens. Jamais orgueil scientifique et intellectuel n'a été poussé plus loin. Il a aveuglé les hommes les plus intelligents et exercé une fâcheuse influence sur la direction des affaires intérieures en Prusse » (1).

Qu'on ne dise pas que ce soient là des aberrations purement individuelles, et qui ne prouvent rien par rapport à l'état du protestantisme. Pour dissiper tout doute à cet égard, il suffit d'entendre le docteur Charles Rosenkvants, philosophe de l'école de Hegel et protestant lui-même, auteur d'un article sur le protestantisme évangélique ou prussien. Cet écrivain, qui avait imaginé de remplacer par l'Oraison dominicale tous les symboles de la foi protestante, a publié un ouvrage intitulé *Esquisses de Kœnigsberg*, où il trace une espèce de tableau analytique de la vie religieuse dans sa ville natale et dans les autres villes de Prusse. Selon lui, le protestantisme prussien se partage en quatre catégories fort distinctes, savoir : les *vieux croyants*, les *illuminés*, les *croyants modernes* et les *disciples de Strauss*. La première classe se compose de bonnes gens portant perruque, la seconde de rationalistes, la

(1) Nous avons déjà rapporté en grande partie ce passage dans notre première partie, p. 400-401, note 1.

troisième de sentimentalistes, et la quatrième d'incrédules de profession (1).

Une autre preuve de fait, propre à lever les doutes sur la chose en question, nous est fournie par le compte-rendu de l'inspection faite par M. Eickhorn, ministre de l'instruction publique, à l'université de Breslau et à la faculté de théologie de cette université. Après avoir garanti la liberté d'enseignement, le ministre ajoute : « Toutefois le roi doit désirer, comme il désire en effet, que les *docteurs de la science théologique chrétienne* enseignent le CHRISTIANISME, et que dans leurs leçons ils conservent *ce qu'il y a de positif* : qu'ils s'abstiennent d'aller se perdre dans des théories hasardées, peu conformes au christianisme biblique. » Ce qui semblait au ministre d'autant plus important, « qu'il est *incontestable* qu'à raison des opinions et des conflits des partis qui se débattent dans son sein, l'Église évangélique se trouve dans un *état de crise fort grave* et dont profitent ses adversaires » (2). Mais que répondit à cela le doyen de la faculté ? Après avoir remercié le ministre de la garantie qu'il leur donne de la liberté d'enseignement, il lui assure que tous les membres de la faculté croient que le *Christ a vraiment existé*, qu'ils adhèrent au christianisme tel qu'il est contenu dans l'Écriture, et que chacun cherche à propager la *science chrétienne conforme à ses propres convictions !!!*

A ces faits déjà si graves et si propres à nous faire

(1) Voir l'*Union catholique*, 23 novembre 1842, où ce passage se lit en entier.

(2) *Ibid.*, 8 janvier 1843.

connaître l'état du protestantisme en Allemagne, joignons-en quelques autres qui, en même temps qu'ils confirmeront les premiers, nous feront voir que ce n'est pas seulement aux classes supérieures, mais que c'est aussi aux autres qu'un mal si déplorable s'est communiqué.

En 1846, la municipalité de Breslau envoya au roi de Prusse une longue supplique dans laquelle elle s'élevait contre la *tendance dogmatique* de l'Évangile protestant. En même temps, elle décochait quelques traits contre le synode de Berlin, qui, avant de se dissoudre, avait eu une conférence avec le ministre Eickhorn, attaché au parti piétiste. Le roi répondit à la municipalité de Breslau en lui recommandant de s'appliquer plutôt à renouer les liens religieux qu'à les rompre : « Dans mon royaume, dit Sa Majesté, ceux-là mêmes qui ne croient pas aux symboles et aux dogmes du christianisme jouiront de la liberté de conscience ; mais je ne permettrai pas qu'ils en appellent à l'Évangile pour propager leurs systèmes irreligieux. » En conséquence, le roi intima l'ordre au consistoire de Breslau d'exiger des ordinands le serment de fidélité à la confession d'Augsbourg ; mais ce consistoire s'y refusa et protesta même contre cet ordre du roi (1).

Il n'y a pas longtemps qu'un jeune théologien protestant fut invité à prononcer son premier discours à Wolfenbittel, dans le duché de Brunswick. Or, il fut vivement réprimandé par les membres du consistoire délégués pour l'entendre, parce qu'il s'était permis d'ap-

(1) *Ibid.*, 25 février et 19 mars 1846.

peler Jésus-Christ *la splendeur du Père*. Promu malgré cet échec à une cure de campagne, l'incorrigible candidat, ayant osé pour la seconde fois, et devant un auditoire qu'il supposait moins éclairé, prêcher la divinité du Sauveur, se vit, au sortir du temple, entouré de ses paroissiens qui, dans leurs vociférations confuses, lui demandaient compte des *bêtises* et des *sottises* qu'il venait de leur débiter. Qu'avons-nous besoin, disaient-ils, de savoir ce qu'était le Christ? Prêchez-nous sa morale; sa personne nous est fort indifférente. Le même pasteur luthérien, la première fois qu'il eut à conférer le baptême à un enfant, s'échappa à dire quelques mots du péché originel. L'indignation des bourgeois ne connut plus alors de bornes, et le pasteur, pour peine de cette rechute, se vit expulsé du milieu de son troupeau (1).

Le 29 mai 1844, la *Société des amis protestants* se réunit à Coëthen et se prononça hautement contre les dogmes du péché originel, de la rédemption, de la divinité de Jésus-Christ, contre le miracle de sa conception et ceux qui ont accompagné sa naissance; et, par une conséquence des plus légitimes, on y fit la proposition de supprimer entièrement le symbole des apôtres. Le pasteur Wislicenus s'éleva de même avec une vigoureuse énergie contre toutes les vérités fondamentales de la foi chrétienne (2).

Le grand-duché de Hesse n'a pas voulu rester en arrière dans ce grand mouvement religieux qui agite

(1) *The voice of Israel*, ou la *Voix d'Israël*, publiée à Londres par une société d'Israélites.

(2) *Univers*, 24 décembre 1846.

l'Allemagne protestante. Beaucoup de protestants de la ville d'Offenbach se déclarèrent, dans cette même année 1846, pour la constitution d'une *Église de progrès*. Quelques députés des communes se formèrent en *concile national* pour régler la *doctrine de foi* et l'administration intérieure de la *vie religieuse*. Ils menaçaient, pour le cas où l'État refuserait de se conformer à leurs vues, d'user du droit de se constituer en sectes, ou, s'ils ne pouvaient y réussir, de se réunir aux catholiques allemands, c'est-à-dire aux rongistes (1). Tout cela fait bien voir combien sont imminents, en Allemagne, le naufrage général du protestantisme, et sa dissolution finale en une incrédulité absolue.

Je pourrais rapporter bien d'autres faits semblables, qui, comme on le voit, ne sont pas purement individuels, mais intéressent des communautés et même des provinces entières; mais, comme ils sont trop nombreux, je laisse de côté les autres, pour me borner à faire valoir les actes publics, solennels et officiels, qui s'adressent au corps entier du protestantisme en Allemagne.

Qui n'a entendu parler du synode, ou, commé ils l'appellent, du *concile œcuménique* de toute l'Allemagne protestante tenu à Berlin au mois de mai 1846? Or, voici la lettre de convocation telle qu'elle a été rapportée dans les feuilles et les journaux politiques de Munich, et qui formera toujours un des plus beaux documents du protestantisme au XIX^e siècle, dont il révèle plus que tout autre l'état intérieur. Après un préambule

(1) *Ibid.*, 20 février 1846.

de peu d'importance, la lettre de convocation s'adresse en ces termes aux membres du congrès :

« Vous êtes convoqués pour prendre en considération les moyens propres à nous rendre l'unité dans trois sphères distinctes : vous délibérerez sur *la triple unité des doctrines, du culte et de la constitution ecclésiastique*. Pour nous expliquer en toute sincérité, messieurs, nous ne croyons aucun de vous assez profondément enseveli dans les siècles passés pour ne pas voir au premier coup d'œil que le second de ces trois points, qui, à l'époque de l'union, était considéré comme la chose principale, n'est plus que d'une importance très secondaire. *En fait d'unité de culte et de liturgie, le catholicisme a produit tout ce qu'il y a de plus grandiose et de plus parfait. Sur ce domaine, il manque à notre Église ce qui donne au culte son principal prestige : l'antiquité immémoriale et le caractère traditionnel, qui n'appartiennent qu'au catholicisme* (1). Vous pourrez donc bien accepter avec reconnaissance des propositions ou des projets éventuels; mais vous vous garderez de donner un temps trop précieux à l'examen des moyens de fournir à des imaginations poétiques le plaisir de parler d'un culte protestant homogène, et de pouvoir, lorsqu'ils assistent à la liturgie, se figurer que dans des milliers de temples protestants l'on chante et l'on prie de la même manière.

« Quant à la confession dogmatique, sans lui accorder en tous lieux une entière liberté (car une seule

(1) Précieux aveu que présente un document officiel du protestantisme en faveur du catholicisme, si déprécié, si insulté dans son culte ?

confession de foi ne pourrait produire que la tyrannie et le servage, ou des schismes et des sectes), la commune *confessera ce qui lui convient*; le pasteur *prêchera ce qui lui plaît*, et il ne *s'imposera d'autres devoirs* que de déclarer, en prenant possession de son emploi, qu'il est chrétien et qu'il veut être serviteur de l'Église : c'est tout ce que l'Église *peut et doit exiger* de lui. Il doit donc, en toute occasion, prononcer sa foi personnelle; mais, afin d'éviter le scandale, il aura soin *de la formuler en termes bibliques*. Les fidèles alors, comme cela est toujours et partout inévitable, pourront *compléter à leur guise*, et suivant leur foi personnelle, ce qu'il dit; mais, pour eux, sa parole doit toujours être réputée la parole de Dieu; car si vous formuliez la foi suivant les convictions des plus croyants, vous auriez encore à prévoir la naissance de sectes nouvelles.

« Mais, nous objectera-t-on, par là vous détruisez l'Église et vous briserez le lien de son unité. A cela, les hommes de la liberté vous répondent : *L'ancienne Église a cessé d'exister depuis longtemps; elle n'a plus de valeur*. Depuis plus de deux générations, ou plutôt depuis trois siècles, l'arbitraire, comme vous le savez, a fait irruption en elle et la gouverne. *L'Église, suivant son idée primitive, appartient au catholicisme, et tout ce qui, dans le système protestant, tend à se rapprocher d'elle, fait non-seulement abnégation de son principe, mais ne parviendra jamais qu'à offrir le pâle reflet de l'unité catholique qui fait sa gloire visible* (1). Nous ne voulons qu'une Église

(1) Autre aveu, non moins admirable que le premier, de l'état

chrétienne. Nous ne voulons point d'unité de foi circonscrite dans une mesure quelconque. Ce qu'il y a d'essentiel dans le christianisme, c'est de n'être que simplement chrétien. En voulez-vous davantage? Voulez-vous une confession ne renfermant que le minimum des dogmes? Il nous faudra pour le maintien de l'unité un pontificat papal, qu'il soit exercé par un homme ou seulement écrit sur papier; il faudrait de plus exiger des tribunaux de foi, si ce plan pouvait nous réussir. »

Rien assurément n'est plus remarquable que cette missive, à laquelle s'est rattaché le programme de la conférence de Berlin. Elle l'est également par sa sincérité et par les conséquences logiques de son système, qui n'offre plus qu'une seule alternative, celle du retour à l'ancienne Église universelle avec son chef, sans lequel elle n'aurait pu exister jusqu'à ce jour, ou de la perte absolue de tout dogme, de toute base positive de la foi, et la dissolution de tout bien spirituel entre les hommes. C'est à ce point qu'est parvenue, en trois siècles, l'agrégation protestante. S'il en est qui déplorent cette situation désespérée, l'auteur de la missive a pour eux quelques paroles de consolation. « Ne savez-vous pas que *le Christ et Luther, que vous confessez*, ont enseigné le sacerdoce universel des chrétiens? Eh bien! il faudra mettre en pratique cette doctrine dans notre Église et partout où le besoin s'en fera sentir! *C'est la commune qui est l'Église; tous ses membres*

de mobilité perpétuelle de la prétendue réforme, ou du protestantisme, et de l'immuable fermeté de l'Église catholique, c'est-à-dire de l'état de *putréfaction* de l'un, et de la *vitalité* de l'autre. Qu'est-ce qu'en dira la *Buona Novella* de Turin, que rédigent deux prêtres apostats!

sont prêtres, et l'Église leur appartient. Qu'ils s'assemblent donc, qu'ils se prêchent mutuellement, qu'ils célèbrent librement et suivant l'antique usage le repas de l'amour ! Et nous vous disons que dans de pareilles assemblées les cœurs battront avec plus d'énergie, l'esprit répandra ses torrents avec plus d'abondance, la charité s'embrasera davantage que s'ils étaient là, en face d'un vieux rationaliste, d'un fanatique orthodoxe ou d'un panthéiste moderne. Dans cette liberté se manifesterait plus de charité, plus de vie spirituelle et plus d'union humaine. Vous dites que l'autorité publique et ses organes ne sauraient le souffrir ? Nous vous répondons : « *C'est pour cela même que nous voulons mettre fin à la tyrannie de cet institut politique que l'on appelle l'Église* » (1).

Telle a été la lettre de convocation de ce grand synode œcuménique de Berlin. Voyons maintenant quelle était la composition de cette solennelle assemblée, quels en furent les travaux, et quels en ont été les résultats. Elle était composée de trente membres, qui représentaient les vingt-deux gouvernements ou Églises protestantes. Le président était un laïque, le docteur Bethmann. Le secrétaire fut choisi par le gouvernement de Prusse, et on lui adjoignit le docteur Grosse mann, catéchiste de Leipsick et un des coryphées du rationalisme saxon. Avant d'ouvrir la délibération, ou trouva convenable de formuler cette décision : « Les propositions de la conférence n'imposeront aux gouvernements qu'elle représente aucune obligation, pas même

(1) Voir l'*Univers*, 22 avril 1846.

un devoir moral de les reconnaître et de s'y conformer. » Dans une des séances qui suivirent, il fut décidé que les députés des Églises germano-évangéliques se réuniraient tous les cinq ans en un concile œcuménique; qu'ils délibéreraient sur les intérêts généraux de l'Église évangélique d'Allemagne, « sans toutefois que les Églises particulières *puissent être en rien obligées par leurs résolutions* » (1).

Ce n'étaient encore là que les préliminaires; il conviendrait maintenant d'en rapporter les actes. Le délégué de Mecklembourg-Shwérin exhorta l'assemblée à réunir tous ses efforts pour produire dans l'intérêt de l'uniformité du culte *quelque chose de positif*. Quant à la question plus importante encore d'une confession de foi, la commission chargée d'en préparer la solution avait jugé nécessaire d'éviter de toucher à ce qu'elle appelait *le matériel de la doctrine*, en s'occupant de la *valeur des livres symboliques*, considérés comme règle de foi, et de leurs rapports avec la *parole de Dieu* et avec la *liberté protestante*. Elle était cependant tombée d'accord sur les principes suivants : 1° Les livres symboliques conserveront leur valeur primitive et actuelle pour les différentes Églises nationales, et ils la conserveraient encore, quand même un symbole universel de foi pourrait sortir de la conférence actuelle, par la raison expresse que les divergences admises par ces Églises ne relâcheront point le lien de communauté qui les unit entre elles. 2° Quant au serment exigé des pasteurs de *s'en tenir à la pure doctrine évangélique*, on

(1) *Ibid.*, 3 mai 1846.

aura soin de désigner la sainte Écriture comme unique dépôt de la parole de Dieu, et source unique de la doctrine chrétienne, comme le font les livres symboliques, à la condition toutefois qu'il ne *soit pas porté la moindre atteinte à la liberté de foi et de conscience* des individus, liberté à laquelle tout protestant a un droit imprescriptible, bien qu'il ne doive pas être libre d'en abuser, *en en faisant le prétexte d'un enseignement personnel* » (1).

Telle a donc été l'issue de ce prétendu concile *œcuménique* de toutes les Églises protestantes de l'Allemagne : de déclarer en termes vagues et équivoques l'autorité de la parole de Dieu, en laissant à chacun le droit de l'entendre et de l'interpréter à sa manière ; de considérer les livres symboliques comme l'expression *temporaire d'une foi qui n'est plus, et qui ne peut obliger personne* ; d'ouvrir la porte à des dissensions sans fin, qui naissent comme d'elles-mêmes de cette confusion d'idées, dite progrès et développement du système protestant ; de croire enfin que tous cela est compatible avec un accord doctrinal entre les diverses communions. Et voilà le résumé complet des travaux d'une assemblée convoquée avec tant de bruit et décorée de l'épithète de *concile œcuménique* ! Quelle preuve plus solennelle nos adversaires pouvaient-ils donner de leur impuissance absolue ? Quels symptômes de mort pour tout observateur réfléchi !

Mais rien ne met plus à nu l'état de décadence, de putréfaction et de mort du protestantisme en Allema-

(1) *Ibid.*, 16 mai 1846.

gne, que le discours même d'ouverture de ce fameux synode, prononcé par le ministre des cultes, le docteur Eickhorn. Dans cette pièce aussi prolixue qu'amphibologique, le ministre disait que, « depuis quelque temps, beaucoup de fidèles adhérents de l'Église évangélique ne jetaient les yeux qu'avec angoisse sur sa situation. De plus en plus ils voyaient disparaître en elle tout signe de vie, et là où elle manifestait quelque mouvement vital, c'était une tendance à la séparation, à l'isolement des esprits, ou des efforts pour se former en une communauté sans base, sans appui, et par conséquent sans effet possible. Le remède à cette situation était la réunion de personnages ecclésiastiques et laïques, dont les uns ont pénétré dans les profondeurs de la science, et les autres ont acquis les précieuses expériences de la vie » (1). Le reste du discours ministériel ne faisait que recommander la charité. Quant à des règles de foi, il n'en était pas question : le ministre se contentait de jeter un voile pour calmer les esprits qu'avait mis en agitation cette ombre de concile.

Après la tenue du concile et vers la mi-juillet, il parut dans le journal de Francfort une espèce de circulaire ou d'encyclique adressée aux protestants de toutes dénominations. Le but de cette encyclique est indiqué dans les lignes suivantes : « Dans ces derniers temps, il s'est manifesté dans le sein du protestantisme des tendances qui inspirent à tous ceux qui y sont attachés les plus sérieuses inquiétudes. Elles ont pour objet évident non-seulement de traverser et d'empêcher le déve-

[1] *Ibid.*, 20 juin 1846.

loppement général qui est dans sa nature, mais encore de lui enlever les moindres concessions, qu'on n'avait pu retirer entièrement à la direction naturelle qu'avait prise son esprit, en le réduisant à une situation qu'il n'avait jamais eue, antipathique avec sa nature, et qui le menacerait d'une destruction totale. » Après cette déclaration, qui se rapporte évidemment au synode de Berlin, la circulaire ajoutait : « Pour prévenir tout mal-entendu et toute interprétation maligne, nous déclarons être résolus à ne pas abandonner le terrain du droit protestant, que nos ancêtres ont acquis par de rudes et sanglants combats, et qui nous a été assuré par des traités solennels. Nous voulons demeurer protestants, nous voulons maintenir le principe vital du protestantisme, qui n'est autre que la liberté d'examen, de conviction en matière religieuse, et le *développement progressif et illimité de sa forme et de sa doctrine* (1).

En conséquence de la convocation qui terminait la circulaire, une réunion de soixante-dix personnes, parmi lesquelles se trouvaient quelques rongistes, se forma à Oppenheim. Le pasteur Tittel, invité à donner son avis, proposa de prendre une résolution sur la *doctrine de la Trinité*. Après des débats aussi longs que confus, le conseiller de justice Barthner, de Darmstadt, proclama l'impossibilité absolue de parvenir à une définition régulière et unanime sur un point de foi quelconque; et l'assemblée renvoya l'affaire à un autre temps, après s'être toutefois réunie de nouveau dans un

(1) *Univers*, 15 août 1846

banquet fraternel, dans lequel le vin et les toasts ne furent pas épargnés, et où sous ce rapport il régna une parfaite entente. A dire vrai, cette assemblée n'ayant pu avoir aucun résultat positif en fait de croyance, elle n'a eu d'important que son caractère de protestation absolue et illimitée contre toute espèce d'autorité, ou par cela même de doctrine positive. C'a été comme une contre-partie du synode de Berlin à laquelle ont pris part les représentants de tous les États protestants ou mixtes des bords du Rhin. Du reste, sa physionomie a été celle de toutes les autres réunions décorées du nom d'illuminées ; tolérance absolue de toutes les opinions, dites *convictions* individuelles, et la prétention avec cela de se constituer en société religieuse.

Je pourrais ajouter à tous ces détails que le professeur Schelling lui-même, cet homme qui s'est rendu si fameux en Allemagne par sa *Philosophie de la révélation*, prenant part à la question de la liberté de l'Église protestante, déclara que le protestantisme aurait droit à la liberté, lorsqu'au lieu d'être *une Église*, il serait devenu *l'Église*. Mais que dire, s'il n'est pas même *une Église*? Je pourrais ajouter que Bunsen lui-même déclara à son tour que le protestantisme n'était pas encore *une Église*, mais que cette Église était encore à former ; et notez que le protestantisme a déjà trois siècles d'existence. Je pourrais ajouter que la Bavière rhénane s'est agitée, elle aussi, pour obtenir un synode général protestant, et que le consistoire de Spire ne savait plus comment faire face à toutes les adresses qu'il recevait à cet effet ; que chaque jour se montre de plus en plus à découvert la division profonde qui déchire la

soi-disant Église protestante ; que le pasteur rationaliste Franz, ayant reçu l'intimation du consistoire de rétracter ses doctrines blasphématoires, répondit qu'il n'obéirait jamais à un ordre de cette espèce, à quelque prix que ce fût ; que ses adhérents se multipliaient de jour en jour, et que leur nombre les enhardissait à tenir tête au consistoire, qui s'effrayait lui-même à la vue de son impuissance (1).

Au fait, le gouvernement de Bavière, cédant à tant d'instances, convoqua, vers la fin de 1848, un synode général protestant dans la ville de Spire. Cette convocation fut immédiatement l'occasion d'une nouvelle dissidence ; car, comme l'assemblée se composait moitié de pasteurs, moitié de laïques, les partisans du rationalisme, qui en formaient les deux tiers, l'emportèrent sur les orthodoxes et proclamèrent la séparation de l'Église protestante du Palatinat d'avec l'évangélisme de Bavière, en cessant par là même de reconnaître l'autorité du consistoire sur le Palatinat (2). Un autre synode général tenu à Nuremberg n'a pas eu une issue différente, et il en a été de même de toutes les autres parodies de ce genre essayées par les protestants pour relever et ressusciter en quelque sorte cette pauvre secte, qui se meurt ou qui penche de tous côtés à sa ruine.

Ce que nous venons de dire doit suffire, quoique ce ne soit encore là qu'une faible ébauche, pour faire apprécier au juste l'état présent du protestantisme dans

(1) *Ibid.*, 9 avril 1846.

(2) *Ami de la religion*, 16 novembre 1848.

cette Allemagne où il a pris naissance. Une religion positive sans foi, sans règle, sans unité, sans centre, sans direction ; une tendance à la dissolution, à la négation absolue de toute croyance, à la mort enfin ; un arbitraire illimité et sans remède, l'anarchie et l'esclavage tout à la fois, une anomalie, une monstruosité, un chaos : telle est l'idée qu'il présente à l'esprit de l'observateur attentif.

§ III. — ÉTAT DU PROTESTANTISME EN ANGLETERRE ET AILLEURS.

L'anglicanisme du peuple ne se distingue pas du protestantisme. — L'Église légale d'Angleterre dépeinte par les protestants. — Aveux d'anglicans très attachés à leur Église. — Ligue des anglicans avec les dissidents. — Elasticité des XXXIX articles. — Aveux et faits qui fournissent la preuve de l'état misérable du protestantisme en France, — en Suisse, — en Hollande, — dans l'Amérique du Nord. — Le protestantisme est une vraie Babel.

De l'Allemagne passons en Angleterre, où, s'il est vrai que l'anglicanisme doive être distingué du protestantisme proprement dit, ils se confondent néanmoins souvent ensemble, comme il résulte des actes officiels mêmes que nous avons produits ailleurs ; et les doctrines de l'un ont pénétré si profondément dans les entrailles de l'autre, qu'elles en sont comme l'âme et l'*informant* pour ainsi dire. La distinction à faire entre les deux n'existe plus qu'en abstraction ; car, dans la réalité, elle a tout-à-fait disparu, et ce serait vainement qu'on chercherait aujourd'hui l'anglicanisme tel qu'il a été constitué par Henri VIII. Comme, cependant, l'Église légale se distingue, quant à la communion extérieure, des di-

verses sectes de protestants, qu'elle appelle *dissidentes* dans son langage, voyons si cela constitue pour elle un avantage dont elle ait à se prévaloir (1).

La *Revue d'Édimbourg* s'en explique comme il suit : « Nous ne savons si l'Église anglicane ne compte pas en ce moment autant de sectes dans son propre sein qu'il peut y en avoir au dehors. A partir de la Réforme, l'Église anglicane a couvert de l'ombre de ses articles de paix une variété d'opinions beaucoup plus grande qu'il n'en serait besoin pour constituer beaucoup plus d'écoles diverses que n'en a jamais connu la philosophie païenne » (2).

Mais, dira-t-on, la *Revue d'Édimbourg* est un organe suspect, comme étant celui de quelques presbyté-

(1) La *Revue catholique de Dublin*, dans son n° LXVII, sur la foi de la feuille parlementaire publiée sous les auspices de M. Bright, et sous le titre de *Dissenter's Places of worship*, c'est-à-dire : Places pour le culte des dissidents, donne la liste qui suit des sectes d'Angleterre qui ont des noms particuliers : La Société d'Instruction d'Aikkin, les Baesteriens, la Société d'Union de Béthel, les Chrétiens de la Bible, les Brianites, les Religieux charlistes, les Fils de Sion, la Société de la Ligue italienne, les Pèlerins chrétiens, les Restaurateurs chrétiens, les Croyances de la comtesse d'Huntingdon, les Disciples du Christ, les Evangéliques unis, les Sectateurs de la paix, les Chrétiens libres penseurs, la Société amicale, l'Église sainte et apostolique, les Huntingtoniens, les Chrétiens de la Bible indépendants, les Millénaires indépendants, les Mormonites, les Néo-Jérosolymites, les Calvinistes spéciaux, les Philadelphes, les Frères de Plymouth, les Chrétiens dissidents primitifs, la Société d'Union de la Providence, les Extravagants (ou enragés), les Religieux rationnels, la communauté des Ressuscités, les Saints démoniens, les Schiloïtes, les Autres Fils de Sion, les Sudcottiens et les Universalistes. Il y en a encore plusieurs autres dont cette liste ne parle pas. Eh bien ! chacune de ces sectes prétend avoir pour guide la Bible et l'Esprit-Saint.

(2) *Edinburgh Review*, septembre 1843.

riens d'Écosse. Je pourrais répondre que, lorsqu'il s'agit de faits, chacun peut servir de témoin, pourvu qu'il en ait connaissance. Je dirai, de plus, qu'on ne se hasarderait pas à mentir en face à un public qui vous convaincrait tout aussitôt de mensonge ; au lieu que non-seulement on n'a rien répondu à cette *Revue*, mais on ne pourrait rien lui répondre, puisque son assertion est évidemment confirmée par tout ce qui se passe en Angleterre.

Le *Weekly Dispatch*, ou *Dépêche de la Semaine*, journal des dissidents, qui se publie à Londres et est peut-être le plus répandu de tous, dit de même, en parlant de la mort héroïque de l'archevêque de Paris, qui s'est dévoué comme victime de paix et de charité, et en faisant à cette occasion le parallèle de l'Église catholique avec l'Église anglicane : « En Amérique, il n'y a que les chapelles catholiques où l'on voie le maître et l'esclave s'agenouiller à côté l'un de l'autre devant le même autel. En Irlande, pendant que le choléra faisait le plus de ravages, comme à l'époque où la fièvre engendrée par la famine consumait le plus de victimes, les prêtres catholiques étaient là, succombant par centaines sous le fléau, mais fidèles et pleins d'ardeur dans l'accomplissement de leurs devoirs envers le peuple. Nous ne nous arrêterons pas à demander quelles prières ils récitaient ; nous n'examinerons pas curieusement la forme de leur croyance, ni la coupe de leurs phylactères. C'est par leurs fruits que nous voulons les connaître. Qu'on les appelle hérétiques, idolâtres et superstitieux, brebis galeuses, homicides d'âmes ; pour nous, qui les voyons respecter l'esclave, consoler le men-

diant, relever le courage du paysan qui se meurt de faim, et aller sous la bouche du canon, en se mettant, entre de féroces combattants, à la merci des passions déchaînées, gagner la bénédiction promise à ceux qui procurent la paix, ce n'est pas nous qui donnerons à cette classe de prêtres une épithète flétrissante (*Priestcraft*, intrigue sacerdotale). Non, l'esprit d'intrigue n'affronte pas ainsi de gaieté de cœur le choléra; le charlatanisme se tient à une distance plus respectueuse de la fièvre, et l'hypocrisie rengorgée se tient plutôt au bout d'une table de festin qu'en tête d'une batterie comme celle du faubourg Saint-Antoine.

« Eh! que faisaient nos évêques (anglicans) pendant tout ce temps-là? Le doyen d'Herford luttait contre le docteur Hampden dans l'arène des titres ecclésiastiques en se battant avec lui *sur le cadavre de leur religion*. Sam d'Oxford se vengeait d'avoir manqué le siège de Cantorbery, en faisant des discours politiques contre la concession des droits réclamés en faveur des juifs. L'évêque de Londres trafiquait de ses fermes à Piccadilly, et plusieurs de ses très révérends frères dans le Seigneur mouraient en odeur de sainteté sur leurs lits d'ouate, en laissant après eux des biens de la valeur moyenne de 70,000 livres sterling (1,764,000 fr.). L'archevêque de Paris ne recevait que 1,200 livres sterling (à peu près 30,000 fr.), et les dépensait en entier pour sa religion et pour ses frères. L'évêque de Londres reçoit annuellement 25,000 livres sterling (625,000 fr.), et les dépense en entier pour lui et sa famille. Dans ses tournées de confirmation, il fait payer aux paroissiens l'avoine pour ses chevaux; il laisse

représenter dans sa cathédrale et dans son abbaye des spectacles à 2 pence (20 centimes), et répand des larmes de crocodile sur le triste état de son diocèse, uniquement pour vider les bourses des fidèles, et usurper le patronage de nouvelles succursales (1).

(1) C'est ici l'occasion de mettre sous les yeux du lecteur le compte-rendu présenté à la Chambre des communes d'Angleterre sur la *pauvreté apostolique* des évêques anglicans de l'Irlande, au moment même où les habitants de ce pays languissaient et mouraient de faim. Le voici :

	Livres sterling.
Stopford, évêque de Cork, a laissé à sa famille . . .	25,000
Percy, évêque de Dromore, a laissé	40,000
Cleaver, évêque de Ferns, a laissé	50,000
Bernard, évêque de Limerick, a laissé	60,000
Knox, de Killaloe, a laissé	100,000
Beresford, archevêque de Tuam, a laissé	260,000
Fowler, archevêque de Dublin, a laissé	150,000
Porter, de Clogher, a laissé	250,000
Howkins, évêque de Raphoe, a laissé	260,000
L'évêque Warburton a laissé	600,000
Agar, archevêque de Cashel, a laissé	400,000
Pour total, cette somme monstre de	<u>2,075,000</u>

ou à peu près 52 millions de francs.

Ainsi onze évêques protestants seulement ont laissé après eux, c'est-à-dire après s'être choyés, eux et leur famille, avec un luxe et une somptuosité qui ne conviennent guère qu'à des rois, la modeste somme de deux millions soixante-quinze mille livres sterl. ou cinquante-deux millions deux cent quatre-vingt-dix mille francs ; et cela, tandis que mouraient de faim les pauvres Irlandais catholiques, qui fournissaient à ces revenus comme à ces dépenses ! Qu'on vienne dire encore, en présence de ces faits, que l'Eglise catholique est une boutique. Observons, en outre, que, d'après ce même compte-rendu, le nombre des protestants en Irlande ne s'élève qu'à 800,000, et que le revenu des ministres pour ces 800,000 personnes est d'environ 700,000 liv. sterl., ou 17,640,000 francs. En Belgique, il y a quatre millions de catholiques romains avec un archevêque et cinq suffragants : or à combien s'élèvent les ap-

« Qui s'est mis à la tête de la croisade contre l'ivrognerie? Un prêtre catholique, le P. Matthew. Qui a donné l'idée et pris la direction du Comité de santé? Soutworth Smith, le prédicant unitarien. Qui a fondé des écoles pour les enfants pauvres? Les dissidents. Quand il s'agit d'affronter le fièvre au chevet du pauvre, de dissiper l'ignorance de la religion dans les affreux repaires du vice, qui ose braver le fléau et s'exposer au péril? quel évêque, quel recteur, quel doyen, quel curé de l'Église de l'État est trouvé dans de telles occupations? Contraints par la charité active des dissidents de produire quelque œuvre chrétienne, ils font souscrire le stupide public de l'Église anglicane à de misérables salaires votés pour ce qui s'appelle *missionnaire*

pointements de ces évêques et de tout leur clergé? Seulement à 17,000 liv. sterl., c'est-à-dire à 428,400 fr. Beresford, l'archevêque anglican de Tuam, a 23,000 liv. sterl. de revenu annuel, c'est-à-dire *seulement* 6,000 liv. sterl. ou 151,200 fr. de plus que l'archevêque belge avec ses suffragants et tout son clergé.

Qu'il me soit permis à ce propos de citer le *rapport* fait par lord Melbourne en 1835, quand le bill sur l'Église anglicane d'Irlande se débattait à la Chambre haute. Il y avait à cette époque pour cette Église un revenu de 12,000 liv. sterl. ou de 325,000 fr. prélevé sur 155 paroisses où on ne comptait pas un seul protestant. Dans 173 autres, le revenu annuel était de 19,000 livres sterling ou de 475,000 francs, et dans chacune d'elles le nombre des protestants, terme moyen, était au-dessous de 10. Dans 406 autres, le revenu annuel était de 54,000 livres sterling ou de 1,350,000 francs, et dans chacune d'elles la population protestante s'élevait rarement au-dessus de 15 individus et ne dépassait jamais le chiffre de 50. Dans 975 paroisses, le revenu annuel était de 170,000 livres sterling ou de 4,250,000 fr., et dans chacune d'elles il y avait moins de 50 protestants.

En conséquence de ce rapport, le parlement raya toutes les paroisses protestantes qui comptaient moins de vingt personnes de leur communion.

de la Cité, tandis qu'ils font leurs visites chez leurs paroissiens de choix, exerçant le christianisme par procureur, remplissant en personne l'office du prêtre et du lévite, et abandonnant les fonctions du Samaritain, qui leur sont enjointes, à quelque Nathanaël affamé. Celui-ci, avec un revenu annuel de 2 doubles, devra évangéliser les *Seven-Dials*, se faire le sauveur de *Fields-Lane* (1), braver le typhus, affronter tous les jours la fièvre scarlatine, et le tout pour 40 livres sterling par an (4,000 fr.), et un habit noir à Noël, si l'on est content de son service. Nous n'avons jamais entendu parler de taxe pour l'Église, pas plus que de taxe pour les pauvres, avant le protestantisme. Quand l'Église du pape régnait en Angleterre, elle nourrissait ses pauvres et entretenait ses temples somptueux avec ses propres revenus. Étudiez l'histoire des missions établies pour évangéliser les païens et porter aux sauvages les bienfaits de la civilisation. Quels faits y voyez-vous se produire sans cesse? Des prêtres catholiques, et en général des jésuites, furent les premiers missionnaires. Après eux sont venus des prédicants non conformistes, et l'Église anglicane, venue tardivement, ne forme que l'arrière-garde. A la Chambre haute, ce sont les votes prépondérants de notre banc des évêques qui ont maintenu la traite des nègres, jusqu'à ce que le torrent de l'opinion publique l'eût enfin engloutie dans ses flots.

« Pour peu qu'on ait d'impartialité, quelle autre cause pourra-t-on assigner de la mauvaise administra-

(1) *Seven-Dials* et *Fields-Lane* sont deux quartiers de la ville de Londres généralement habités par une population des plus misérables et des plus livides.

tion de l'Irlande, que l'orgueilleuse et intolérable domination que nous autres protestants avons usurpée ? Et cette domination protestante elle-même, qu'est-elle autre chose que la propriété exclusive de la graisse et de la crème de tous les revenus que s'adjuge à lui-même l'établissement protestant ?

« Chargé d'administrer les donations et fondations de bienfaisance pour l'éducation de la jeunesse, ils en ont détourné les fonds et se sont approprié les revenus destinés par les fondateurs à soulager le peuple dans son indigence physique et intellectuelle ; ils ont tranquillement laissé leur troupeau languir dans l'ignorance et la misère, tandis qu'ils entassaient dans leurs coffres les sommes destinées à guérir cette double plaie. L'Église de l'État a été mise dans la balance, et l'opinion publique l'a depuis longtemps jugée trop légère. Combien de temps souffrira-t-on qu'elle occupe encore le sol ? Elle reçoit plus que toutes les corporations hiérarchiques de toutes les autres religions de l'Europe. Qu'a-t-elle fait de ses trésors ? Sommes-nous plus religieux que nos voisins ? N'est-il pas notoire que la majorité de la nation est sans religion, ce qui est dû en grande partie à la vie que mène le clergé de l'État ? Sommes-nous plus vertueux ? C'est tout le contraire. Les délits commis en Angleterre surpassent, proportion gardée, au moins de la moitié ceux que présentent les divers pays de l'Europe. Sommes-nous plus intelligents ? Il n'est que trop certain que, sauf quelques rares exceptions, notre population est celle de toutes les populations civilisées qui offre le moins d'individus qui sachent lire et écrire. Demandons-le au 10 avril, aux dépôts de

mendicité si encombrés de pauvres, aux assemblées de *confédération* et de *conciliation Hall*.

« A quoi donc a servi l'Église de l'État? Quels profits a-t-elle apportés? Quel bien a-t-elle fait? Quel mal a-t-elle empêché? C'est donc simplement un patrimoine qu'il faut définir non par ses devoirs, par ses travaux, par ses charges publiques, mais par ses revenus, par ses bénéfices, par ses dîmes, par ses oblations, par ses donations, par ses honoraires, par ses gratifications. Combien de temps encore cette monstrueuse jonglerie mangera-t-elle le pain de la paresse et recevra-t-elle le salaire de l'iniquité? Quand finira cette fraude solennelle, cette inutilité religieuse, cette fatalité sociale, cette Église orgueilleuse, pleine d'amour-propre et d'outrecuidance, tout occupée d'élections, sévère devant les tribunaux pour conserver le droit de chasse, mais peu empressée de sauver les âmes; qui court sur les pas des riches, mais qui laisse de ce côté le soin des pauvres? Jamais on n'a vu dans l'histoire des gouvernements un renversement aussi complet de tout ce qu'une institution doit être; jamais il n'y a eu une si évidente nécessité de soustraire à tous les regards le plus tôt possible, dans l'intérêt du bon sens et pour l'honneur de la nation, une semblable personnification d'hypocrisie pharisaïque.

« Ennemi de tout progrès et de toute amélioration, obstacle perpétuel au développement de l'éducation et de la réforme, arc-boutant de tous les abus privilégiés, suppôt de la tyrannie, adversaire décidé de toute extension de la liberté, de tout perfectionnement social sous quelque forme qu'il se produise, et de toute espèce de

droits humains : que peut-on faire d'un tel fléau de mieux que de l'exterminer ? Et que mérite autre chose une telle institution que d'être arrachée, comme une herbe vénéneuse, du champ de l'histoire du genre humain ? Considérée en elle-même, la charge pastorale, le ministère ecclésiastique, est un des plus puissants moyens sociaux et politiques que le christianisme puisse mettre en action. Réunir sous une même autorité une société d'hommes doués d'instruction, vertueux, capables, désintéressés, pour enseigner au peuple, sans relâche, ses devoirs, les préceptes de morale, l'application pratique et journalière des principes de vertu, en lui en donnant l'exemple autant que les leçons, c'est là certes jeter le fondement le plus solide d'un bon gouvernement et de la prospérité des peuples. Mais sur les vingt-six mille sermons prêchés chaque semaine du haut des chaires protestantes sur les sujets les plus intéressants pour le cœur, les plus attrayants pour l'esprit, les plus importants pour le règlement intime de la vie, combien y en a-t-il qui servent à quelque chose, si ce n'est peut-être à faire du dimanche trop à la lettre *un jour de repos*, en procurant un sommeil confortable à des paroissiens assoupis ?

« Si la religion est une bonne chose, sommes-nous religieux ? Si le christianisme vaut la peine d'être conservé, sommes-nous chrétiens ? Où est le ministre décédé dont les larmes du pauvre accompagnent le corps à son tombeau ? Quel est l'évêque qui meure entouré du regret et de la vénération de ses concitoyens (1) ? Leurs

(1) Cette lourde institution qui s'appelle Eglise anglicane est

confrères, habiles à présager leur mort, aspirent avidement à leurs dépouilles, et, avant qu'ils aient rendu le dernier soupir, assiègent *Downing-Street* pour solliciter son poste à peine vacant. Oxford, Herford, Exeter, que dirons-nous de ces prélats, si nous les rapprochons du sermon sur la montagne ?

« Le pays demande à l'Église : *Caïn, où est ton frère ?* Et cette Église, visiblement instituée dans le dessein d'élever, d'instruire, de spiritualiser le peuple ; cette Église qui touche d'énormes revenus pour faire du peuple un *peuple saint, plein de zèle pour les bonnes œuvres* (*Tit. II, 14*) ; cette Église qui, quand elle ne fait pas cela, ne fait rien, n'est rien, est moins que rien, et n'est rien de plus qu'un boyau gorgé de vin et de viande, ou bien encore, une outre remplie de vent ; cette Église, enfin, ne peut donner que cette réponse : *En vérité, je n'en sais rien. Est-ce que je suis le gardien de mon frère* » (1) ?

pourtant ce à quoi aspirent, comme à l'idéal du beau, quelques mauvais politiques de notre Italie, tandis que ceux qui la possèdent voudraient s'en défaire. Quelqu'un disait que les protestants proposaient aux Italiens l'Église anglicane comme celle qui gardait le plus de ressemblance avec l'Église catholique par sa hiérarchie qu'elle a toujours conservée : « Bon, lui fut-il répondu, pourvu qu'on admette entre l'Église anglicane et l'Église catholique la même différence qu'entre une femme décapitée et une autre qui a sa tête sur les épaules et est pleine de vie et de vigueur. » Je vais plus loin, et je dis qu'il y a la même ressemblance entre l'Église anglicane et l'Église catholique qu'entre un squelette sans tête et tout dépouillé de ses chairs, et une femme à la taille svelte, aux traits majestueux et dans toute la force de l'âge.

(1) *Weekly Despatch*, ou Dépêche hebdomadaire, octobre 1848. L'esprit de cette feuille *popularissime* en Angleterre est un esprit

Tel est l'état de l'Église anglicane, dépeinte comme dans un tableau à sombres couleurs. Si l'on voulait savoir ensuite comment cette même Église est décrite par quelques-uns de ses fils les plus dévoués, il suffirait de lire ce qu'en a écrit ou recueilli M. Ward, encore anglican, dans son fameux ouvrage où il déplore si amèrement les corruptions de son Église bien-aimée. Dans un chapitre étendu et partagé en plusieurs sections, sur les corruptions pratiques, il démontre par des aveux et des faits sans nombre que dans cette pauvre Église anglicane, il y a absence totale de moyen moral de discipline pour les pauvres, absence totale de moyen moral de discipline pour les riches, négligence complète de l'Église à remplir ses devoirs de gardienne et de maîtresse de morale, de gardienne et de maîtresse d'orthodoxie ; enfin, il fait voir la faiblesse et l'impuissance de sa triste Église par l'abandon qu'elle fait également de ses autres devoirs, et, par suite, le rationalisme qui l'envahit (1).

M. Chambers aussi, très attaché à l'Église anglicane, dans la critique qu'il a publiée à l'occasion de l'ouvrage d'un certain Henri Soames sur l'*Église latine du temps des Anglo-Saxons*, s'exprime de la manière suivante : « Qui ne sait que Mammon est le Dieu de nos grandes cités ? Qu'il est petit, le nombre de ceux qui sont vraiment désintéressés et charitables ! Qu'il est grand, celui

d'irreligion, et fait voir par là même que, si le protestantisme légal est en mauvais état, celui des dissidents est dans un état pire encore.

(1) *The ideal of a christian Church*, by the Rev. W. Ward, Londres, 1844, ch. vi.

de ceux qui ne songent qu'à leurs propres intérêts ! Na-
guère à Londres, dans une riche paroisse, dont le re-
venu annuel dépassait 130,000 liv. st. ou 5,250,000 fr.,
le total des dépenses en œuvres de charité faisait tout
au plus le vingtième de cette somme. Les lois en faveur
des pauvres sont devenues indispensables pour leur
procurer ce soulagement que, chez la plupart des autres
nations, ils obtiennent des aumônes de l'Église et de la
bienfaisance publique. Si la charité pour les pauvres
fait partie de la vraie religion, oh ! que l'Angleterre a
bien peu le droit de revendiquer ce titre !

« Si nous portons notre examen sur les croyances et
la manière de vivre des ouvriers et des manufacturiers
de nos grandes cités, nous resterons frappés de tant
d'incrédulité et d'immoralité. Manchester et Berlin sont
les deux villes les plus dissolues de toute l'Europe. A
Berlin, les enfants illégitimes sont par rapport aux en-
fants légitimes dans la proportion d'un à deux et demi,
et à Manchester, comme à Glasgow, la proportion est
à peu près la même. C'est chez les protestants que se
sont élevées les deux sectes, chrétiennes seulement de
nom, qui ont fait consister la religion dans le liberti-
nage : je veux dire les anabaptistes de Munster et les
adamites de Hollande, pour ne rien dire des plus ré-
centes qu'on a découvertes en Prusse. Où se trouve sur
le continent une corruption ou une incrédulité compa-
rable à celle qui régnait en Angleterre dans la seconde
moitié du xvii^e siècle et dans tout le xviii^e, époque où,
comme l'observe Gladstone, l'Église anglicane courait
risque de se réduire bientôt à un grand fantôme ou à
une ombre d'elle-même ? En Irlande, au contraire, et

dans ses provinces (catholiques) de l'ouest et du sud, on ne connaît pas d'adultères ni de bâtards, et, par la famine la plus extrême, c'était à peine si l'on entend parler de vols ou de rapines. Tout le monde sait d'ailleurs combien, sous le rapport des mœurs, l'Irlande vaut mieux que l'Angleterre.

« De plus, quel est l'état de moralité des classes industrielles, soit du Tyrol, soit de l'Autriche proprement dite, de la Belgique, du Piémont ou de la Lombardie, tous pays exclusivement catholiques, comparé avec l'état de nos classes d'ouvriers? Nous pensons qu'il ne saurait y avoir à hésiter sur la réponse. On ne pourrait nous opposer comme exemple du contraire la France et l'Espagne, puisque dans ces deux États l'Église a été réduite presque à rien par le pouvoir temporel et y est privée de tout moyen d'action. Qu'au lieu donc de se glorifier de sa prééminence religieuse et sociale, l'Angleterre s'incline jusqu'à la poussière de honte et de crainte, de se trouver, avec tous ses avantages, avoir fait si peu pour la cause de Dieu, pour la vraie religion et pour le progrès social. Que du moins, à défaut du reste, elle se mette en garde contre les sophismes de ces sortes d'écrivains qui voudraient flatter ses vices, juger de son état social et religieux d'après sa prospérité temporelle, et mesurer son voisinage du ciel sur sa distance de Rome » (1).

Il est difficile de se former une juste idée des perpétuels embarras, de l'état de fluctuation où se trouve à chaque instant l'Église légale d'Angleterre en matière de

(1) Voir *Rambler March*, 1849, p. 529.

croyance, puisque en même temps que d'une part elle prétend se nommer l'Église *catholique*, elle forme de l'autre une intime alliance légale avec le protestantisme, et que, bien loin de repousser le titre d'Église *protestante*, elle tend par ses actes les plus solennels à opérer sa fusion avec les dissidents les plus déclarés contre les doctrines et la hiérarchie de l'anglicanisme. A l'appui de cette assertion, je vais présenter des faits qui démontrent jusqu'à l'évidence l'état de convulsion et de désordre où se trouve cette Église.

Voici ce qu'on lisait dans un journal protestant : « En même temps que les représentants de l'évangélisme prussien délibèrent à Berlin, les partisans de l'*alliance évangélique* formée entre les dissidents de la Grande-Bretagne redoublent d'activité dans leur propagande. Une conférence a été tenue à Liverpool en octobre (1845) par les révérends ministres de plusieurs classes diverses de dissidents religieux. Ces messieurs y ont formé une confédération de toutes les sectes, pour arriver non à l'*unité de doctrine*, mais simplement à l'*union* des protestants et sauver ainsi l'anglicanisme. Cette ligue paraît avoir fait des progrès, puisque nous la voyons lever hardiment la tête dans le diocèse de Londres, où elle a tenu un *meeting* solennel... Il s'y est trouvé de vingt à vingt-cinq ministres de l'Église anglicane, qui y ont pris part non-seulement comme spectateurs, mais comme acteurs. Ils y sont entrés en communion de prières avec des chrétiens déclarés schismatiques et hérétiques par leur Église. Ils ont concouru à l'adoption de doctrines émises par des orateurs wesleyens, anabaptistes et autres. De ces ministres,

douze appartiennent au diocèse de Londres, et c'est pourquoi l'*English Churchman* signale avec convenance et douleur cette violation des lois de son Église, et en appelle à l'évêque de Londres pour la répression de ce désordre. Mais on doute avec fondement que le docteur Blomfield réponde à cet appel, quelque juste et respectueux qu'il soit. Le prélat qui s'est montré si empressé à venger les prétendues doctrines de son Église, alors qu'il s'agissait de persécuter le rév. Oakeley, se bouchera à présent les oreilles pour ne pas se voir forcé de donner une leçon au rév. Jean-B. Noël et à ses amis. La raison d'une telle conduite est facile à deviner : le parti évangélique compte de nombreux et puissants adhérents dans le sein de l'Église nationale ; l'adoption des mesures rigoureuses contre les ministres anglicans évangéliques amènerait infailliblement un schisme qui ferait perdre à l'Église anglicane la moitié de ses membres (1). »

On trouve, dans le discours prononcé à la conférence de Londres par le révérend Bikersteth, une nouvelle preuve de l'élasticité du sens des xxxix fameux articles, puisque ce ministre s'est appuyé sur ces articles mêmes pour justifier sa présence au *meeting*. Il a déclaré qu'il agissait en conformité avec les principes de son Église en encourageant l'*alliance évangélique*, et il a démontré son assertion en insistant sur le texte de ces mêmes

[1] Voir l'*Univers*, 21 juin 1846. La division de l'Église légale en haute et basse Église est connue de nos lecteurs. La première, c'est-à-dire la haute Église, a moins d'éloignement pour le catholicisme ; la seconde est plus *évangélique*, ou plus protestante, et c'est la plus nombreuse.

xxxix articles, dont Oakeley s'autorisait pour croire tout ce que croit l'Église catholique. La conduite des ministres anglicans entrés dans la confédération des dissidents et le laisser-aller de l'évêque de Londres prouvent que l'Église anglicane tend tous les jours davantage à se partager en deux grandes fractions ou en deux partis : l'un qui, soutenu par le parti puséiste, se rapproche de plus en plus de Rome ; l'autre qui doit s'engloutir peu à peu dans l'océan du presbytérianisme (1).

J'omets d'autres faits relatifs à l'évêque de Chester, à l'élection du socinien Gobat, membre de l'Église évangélique et choisi pour succéder à Alexandre dans l'épiscopat anglo-prussien de Jérusalem, et d'autres encore, qui font voir également l'état de confusion où se trouve cette Babel appelée l'Église légale d'Angleterre. Concluons par cette autre observation, qu'en 1842, tandis que, d'une part, le clergé protestant d'Allemagne protestait contre l'orthodoxie de l'archevêque de Cantorbéry, de l'autre, le clergé de l'Église anglicane révoquait en doute l'orthodoxie du pape de Berlin. En effet, le roi de Prusse, *dissident (dissenter)*, ayant été choisi pour parrain du prince de Galles, qu'il tint en conséquence sur les fonts de baptême, l'évêque de Winchester fut invité par les ecclésiastiques les plus éminents à présenter un mémoire à l'archevêque de Cantorbéry, dont la conclusion eût été que le prince de Galles était déchu de tous ses droits au trône des royaumes protestants d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande (2).

La condition du protestantisme n'est pas différente en

(1) *Ibid.*

(2) *Univers*; 13 mars 1842.

France : ce sont pour ce pays les mêmes divisions, les mêmes tendances que dans le protestantisme d'Allemagne comme de l'Angleterre. Le journal protestant *l'Espérance*, qui se publiait en France en 1845, faisait le tableau suivant de l'*entente cordiale* qui régnait parmi ses coreligionnaires : « Les uns, sincères, zélés, mais indépendants à l'excès, ne peuvent supporter ni aucun joug ni aucun retard, soit que, convertis du catholicisme, *ou plutôt de l'incrédulité*, ils n'aient que peu ou point de sympathie pour ce qui est purement protestant, et tiennent à honneur de décliner tout autre nom que celui de chrétien ; soit que, protestants de naissance, mais plus logiciens que théologiens, ils veuillent faire triompher les principes en faisant abstraction des faits. Ils sont attachés à l'Évangile, ils en veulent le triomphe dans le monde ; mais ne leur parlez pas d'autre chose : vous les étonneriez ou vous les affligeriez ; *ils ne font que fort peu de cas de l'Église*. Qu'importent, disent-ils, *les questions de forme* ? La foi, la vie, voilà l'essentiel ; nous nous inquiétons peu du reste. Certes, ils le prouvent bien : quand ils trouvent l'Église sur leur route, *ils la heurtent du pied*, et passent, selon les circonstances, *ou dédaigneusement à côté, ou hardiment dessus*. Les autres, au contraire, se préoccupent trop d'organisation : si un rouage manque à la machine, ils la croient irréparable ; et si une tache se trouve à un corps, ils l'estiment souillé pour toujours et s'en éloignent comme d'un cadavre. Les uns ne tiennent pas assez aux formes, les autres y tiennent trop ; les premiers sont trop larges, les seconds trop étroits. *Les uns et les autres quittent l'Église pour des motifs divers, souvent*

même opposés; mais enfin ils la quittent et s'en vont former, ceux-là, des troupeaux où la doctrine est tout et la discipline rien; ceux-ci, des Églises où la doctrine est si étroite et la discipline si rigoureuse, que ceux qui sont dehors n'entrent pas et que ceux qui sont dedans étouffent. »

Sur la question de savoir *si l'Église protestante peut se séparer de l'État*, l'Espérance répondait : « Nous le déclarons avec une conviction profonde : pour qui connaît les hommes et les choses, les besoins et les situations, la séparation aujourd'hui est impossible, parfaitement impossible. Réalisée en détail, elle *créerait mille sectes*; réalisée en masse, elle amènerait un inextricable désordre. » Et plus loin : « Nous croyons que les partisans de la séparation, envisagée comme devoir absolu, ne sont pas suffisamment préoccupés du besoin de l'union et du scandale *d'un morcellement sans fin, d'un atomisme illimité, d'un individualisme qui nous menace d'une Église par personne* » (1).

Ajoutez que le plus dévoué et le plus sincère défenseur du protestantisme français, M. de Gasparin (2), affirme de celui-ci que la majorité appartient au rationalisme; qu'il y a vingt ans, le protestantisme français était presque unanime dans cette doctrine (3). Et il en est

(1) *Ibid.*, 20 juin 1845.

(2) Un des héros présents par procureur à la célèbre députation envoyée au grand-duc de Toscane en faveur des époux Madiài.

(3) *Intérêts généraux du protestantisme*, avertissement, p. VII. Aujourd'hui, dans une publication que nous avons citée, il combat tout le protestantisme qui ne s'accorde pas avec sa manière de voir. Il est difficile de trouver les protestants longtemps d'accord

réduit à se féliciter, comme d'un triomphe inespéré, de ce que, sur sept cents ministres, il s'en est trouvé deux cents qui aient eu le courage de confesser « *Christ Dieu manifesté en la chair!* » Il y a quinze ans à peine écoulés, les trois facultés protestantes de Genève, de Montauban et de Strasbourg, étaient unanimes contre cette *orthodoxie*. Aujourd'hui, il est vrai, « *l'orthodoxie* a enfin pénétré à travers les exclusions systématiques; » mais pourtant, « les doctrines funestes du rationalisme tiennent toujours une certaine place à Strasbourg » (1). Par une sorte de vue et d'alarme prophétique, M. de Gasparin avoue implicitement que, si les synodes protestants étaient rétablis en France, le rationalisme aurait encore la majorité dans ces synodes (2).

Certes, on peut l'en croire; car lui du moins est un des ennemis les plus décidés du rationalisme, et, s'il parle de cette plaie *des Eglises protestantes*, il a la tristesse dans le cœur et les larmes dans les yeux. Et en vérité sa douleur est légitime.

Comment ne pas rougir, quand on entend proclamer, dans les chaires les plus illustres de la prétendue réforme, « que le Sauveur n'a été qu'un Socrate juif, auteur de la meilleure philosophie pratique qui eût encore été prêchée? »

Les plus célèbres ministres font de lui « un simple rabbin, que plusieurs prirent pour le Messie, si bien que lui-même finit par en être convaincu, bien qu'il

avec eux-mêmes. Sans boussole pour se diriger, ils vont au hasard du côté où le vent les pousse.

(1) *Ibid.*, p. 282-325.

(2) *Ibid.*, p. 382 et suiv.

n'enseignât autre chose que le *mosaïsme épuré*; qui fut condamné à mort et attaché à une croix; qui fut enlevé ayant tout l'air d'un mort, et revint à la vie le troisième jour; et qui enfin, après avoir revu ses disciples plusieurs fois, les quitta sans qu'ils le revissent jamais » (1). Or, c'est dans un traité de *dogmatique chrétienne*, publié à six éditions (2), et devenu le manuel des étudiants, que se lisent ces blasphèmes; et ils nous sont révélés par un écrivain protestant, Stapfer, qui les cite avec dégoût. Mais lui-même, lui, l'adversaire des *néologues* (c'est le nom que se donnaient les premiers rationalistes protestants), quels pitoyables ménagements ne garde-t-il pas pour ces blasphémateurs quand il leur déclare, tout en les pressant de signer une confession de foi, « qu'après tout, on n'exige pas d'eux de ne pas croire à leur opinion personnelle, *mais seulement de n'en pas parler*; qu'une confession de foi n'est point éternelle, et *qu'on peut la changer comme on change les lois humaines* » (3) !

Que penser de ces inexcusables faiblesses et de ces honteuses concessions, surtout quand on sait avec quel superbe dédain les libres penseurs traitent ces orthodoxes à l'esprit étroit et aux scrupules superstitieux ?

Rien n'est comparable, en effet, à la vivacité, à l'aigreur même de la lutte qui se livre dans le camp de la Réforme. Si les rationalistes ont pour eux le nombre et la domination hautaine, l'*orthodoxie* (et sous ce titre qu'ils

(1) WEIGSCHEIDER, *Theol. christ. dogm.*, § 121.

(2) On compte aujourd'hui jusqu'à sept éditions de cet ouvrage.

(3) *Mélanges*, p. 375-379.

affectent nous comprenons *les évangéliques, les méthodistes, les piétistes*, tous ceux enfin qui sentent le besoin de revenir à quelque croyance positive, et auxquels, reconnaissons-le hautement, ce retour inspire de généreux sentiments, des idées libérales et indépendantes, des œuvres même de philanthropie et de vertu), l'*orthodoxie*, active, remuante, batailleuse, se venge par d'amères et justes récriminations, sauf ensuite à être traitée par le gros des indifférents d'*exclusisme*, et détestée par tous comme une coterie bigote et fanatique (1).

Divisions à l'infini dans la croyance ou plutôt dans le doute; divisions plus profondes encore dans la polémique; dissolution inévitable et profonde: voilà le premier trait du protestantisme français de nos jours.

Tout ce que nous venons de dire de l'état du protestantisme en Allemagne, en Angleterre et en France, peut s'appliquer à celui des autres pays, puisque partout il se trouve dans un état de dissolution et de mort. Ce qu'on lisait dans un journal séparatiste, au sujet de l'Église de Genève, nous servira à juger des autres.

« Il est temps désormais d'en finir une fois avec cette aristocratie socinienne, avec ce corps exclusif, intolérant jusqu'au cynisme, avec cette anomalie religieuse que constitue la compagnie des pasteurs dans une Église protestante et dans un État républicain. Il est temps de rompre cette tradition d'hérésie sans indépendance, d'incrédulité honteuse d'elle-même, qui ne s'est conservée jusqu'ici que par un privilège exercé avec scan-

(1) Voir l'*Ami de la religion*, 23 décembre 1848.

dale » (1). « Ce n'est plus, dit ailleurs le même journal, avec les vieilles armes de l'intolérance, du rationalisme et d'un clergé dominateur, que vous ferez reculer Rome, dans ses lignes. Oui, les nationalités religieuses s'en vont, et le cœur a le droit de gémir sur tant de souvenirs qui s'effacent. Mais à quoi sert de gémir sur le passé, quand il s'agit de conquérir l'avenir? L'ancienne Genève portait en elle-même sa condamnation, parce qu'elle portait en elle-même ce mensonge que la compagnie des pasteurs soutient avec tant de zèle et avec si peu d'intelligence (2). Dans le canton de Vaud, parce que plusieurs pasteurs n'ont pas voulu renoncer à leur prétendue orthodoxie, et que pour cela ils se sont démis de leur charge, le gouvernement les a dépouillés de tous leurs privilèges et de toutes leurs exemptions, et les a enrôlés dans l'armée, en même temps qu'on leur a substitué à leur place des hommes sans foi et sans caractère » (3).

L'état du protestantisme n'est pas meilleur en Hollande : les protestants eux-mêmes nous en font le tableau le plus triste, et nous le représentent dans un état de décadence déplorable (4). De là tant d'efforts faits pour le soutenir, mais le tout en pure perte : il se décompose, il se meurt de langueur, il tombe en lambeaux de toutes manières.

Il n'y a point à parler de l'Amérique septentrionale,

(1) *La Réformation*, 10 décembre 1846.

(2) *Ibid.*, janvier 1847.

(3) *Univers*, 3 juin 1846.

(4) Voir l'*Ami de la religion*, 14 juillet 1843.

où on ne saurait dire quelle est la secte dominante. Les partis y sont nombreux ; les sectes y pullulent d'une telle manière, qu'on pourrait dire qu'il en naît chaque jour une nouvelle pour morceler les plus anciennes. C'est toute une légion de sectes qui se combattent corps à corps sur le même terrain, et, par une conséquence nécessaire, l'unité catholique se développe de plus en plus et acquiert tous les jours de nouvelles forces dans ces contrées immenses (1).

(1) Rappelons ici au lecteur l'ouvrage remarquable de Rupp que nous avons déjà cité, publié à Philadelphie en 1844, sur les confessions de foi des diverses sectes qui se trouvaient à cette époque sur le sol américain, savoir :

Eglise presbytérienne, Eglise presbytérienne réformée, Eglise épiscopale protestante, Eglise luthérienne évangélique, Eglise de Dieu, nouvelle Eglise chrétienne et nouvelle Jérusalem ;

Eglise méthodiste, Eglise épiscopale méthodiste, Eglise protestante méthodiste, Eglise méthodiste réformée, véritable Eglise méthodiste wesleyenne ;

Baptistes, Baptistes sabbataires ou observateurs du sabbat, Baptistes défenseurs de la liberté humaine, Baptistes des frères ;

Connexion chrétienne, Disciples du Christ, Association évangélique, Frères unis en Christ ;

Congrégationalistes, Quakers, Saints des derniers jours, Mormons, Mormons réformés, Moraves, ou plus proprement *Unité de Frères* ou Eglise des *Frères-Unis*, Millénaristes, Universalistes, etc., etc.

Eh bien ! ce tohu-bohu de sectes prises collectivement a été décoré par l'auteur du titre de *Πασα Ἐκκλησία*, ou de *Toute l'Eglise*. Depuis l'année où cet ouvrage a été publié jusqu'au moment actuel, le nombre de ces sectes s'est encore étrangement multiplié, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Qu'on joigne toutes ces sectes dégoûtantes à celles d'Angleterre que nous avons mentionnées, et qu'on nous dise ce qu'il faut penser du protestantisme avec sa Bible, rien que la Bible et toute la Bible. Observons encore que beaucoup de ces chrétiens de la Bible ne sont pas baptisés. Le saint baptême est assez négligé en Angleterre, et encore plus en Amérique.

Voilà donc ce que le protestantisme est devenu par le fait, après avoir dans l'espace de trois siècles parcouru le cercle de tant d'évolutions et subi tant de phases différentes, par tout ce qu'il a fait naître d'opinions, de doctrines, de symboliques, de réformes, de contre-réformes, de divisions, de formes intérieures et extérieures, d'Églises sans Eglise, d'Églises formées et d'autres qui restent à l'être, et tant d'autres fantasmagories, ou scènes comiques, ou enfantillages, comme il plaira de les appeler. Il en est venu au point de ne pouvoir formuler avec précision ce qu'il est. Tout chez lui est problématique, tout chez lui est incertain, la foi, l'enseignement, la discipline, l'organisation, le culte, le présent, l'avenir : c'est une Babel ou une reproduction du chaos.

CHAPITRE IX.

CARACTÈRE DE L'ANARCHIE SOCIALE, DERNIÈRE PHASE DE L'ANARCHIE RELIGIEUSE INTRODUITE PAR LA NOU- VELLE RÈGLE DE FOI.

Quelque déplorable que puisse paraître l'état extérieur du protestantisme tel que nous l'avons exposé jusqu'ici, on peut dire que ce n'est rien auprès de celui vers lequel il s'achemine à grands pas. La révolution *religieuse* de la Réforme recueille maintenant et répand à larges mains tout à la fois les fruits de l'anarchie *intellectuelle* et *politique*, qu'elle renfermait comme en germe dès son apparition et qu'elle devait produire par sa nature même. Nous donnerons premièrement une idée du communisme et du socialisme, qui suffira pour faire voir que ces mauvaises herbes ne sont que des rejets du protestantisme ; puis, nous le prouverons plus explicitement par de nouveaux moyens de preuves.

§ I. — IDÉE DU COMMUNISME ET DU SOCIALISME.

Notion générale du communisme et du socialisme à leur point de vue politique et religieux. — Témoignages exprès des chefs du communisme en Allemagne. — Nouvelle secte en Allemagne. — Sentiments de l'association radicale et communiste. — Les socialistes en France et dans d'autres pays catholiques. — Leur alliance avec les protestants, et leur but. — Témoignages qui en sont la preuve. — Manifeste socialiste. — Autre manifeste. — Autres documents. — Doctrines abominables des saint-simoniens, des fouriéristes, des icariens, etc. — Doctrines de Proudhon.

Le communisme, dans le sens le plus large du mot, est la théorie qui fait une obligation de mettre tous les

biens en commun, à quelque titre qu'ils puissent être possédés : souveraineté, femmes, terres, maisons, commerce, industrie, talents, droits de tout genre. Ainsi entendu, le communisme est la décomposition universelle de la famille et de la société, le renversement de la morale et des mœurs, la destruction radicale de tout ce qui en tout temps s'est appelé *droit* parmi les hommes, la négation absolue de toute religion positive. C'est l'état sauvage au plus haut degré de barbarie dont il ait jamais été question dans les annales de l'humanité ; c'est l'égalité et la fraternité des brutes. C'est même, quelque chose de pire encore ; car la brute se règle et se conduit par des instincts irrésistibles, au lieu que, dans le communisme absolu, toutes les passions de l'homme, déchaînées par une liberté qui n'aurait d'autres règles que l'intérêt et l'amour de soi, conduirait bientôt à une guerre permanente, à une anarchie générale et sanglante, et en peu d'années à l'extinction totale de l'humanité (1). Le socialisme de son côté, quoique au fond il s'accorde avec le communisme, en diffère cependant par la manière de le concevoir, qui est la reconstruction entière et fondamentale de la société actuelle, et la formation d'une nouvelle société à substituer à la première d'après un type idéal, fantastique et universel ; ce qui serait abroger tous les droits individuels, qui se trouveraient comme engloutis dans le gouffre du panthéisme humanitaire, et avec eux tous les

(1) Voir l'ouvrage intitulé : *Un éclair avant la foudre ou le communisme et ses causes*, Avignon, 1848, t. 1, p. 15-16, et l'ouvrage de l'abbé MARTINET intitulé : *Statolâtrie ou le communisme légal*, Paris, 1848, p. 22.

éléments de la société même qu'on voudrait reconstruire (1). Puis donc que le communisme et le socialisme s'accordent au fond, nous n'en parlerons que comme d'un même objet, quoique chacun des deux systèmes ait ses défenseurs particuliers.

L'esprit d'hétérodoxie introduit par Luther avec l'indépendance pour base, parvenu à ses termes extrêmes, a fait éruption, s'est dilaté, s'est infiltré dans toutes les classes et dans tous les rangs du peuple. Appliqué à la théologie, il a engendré le rationalisme; appliqué à la société, il y a engendré le communisme et le socialisme. Il ne s'est pas même tenu dans les limites du protestantisme; mais il a pénétré aussi dans le domaine du catholicisme, où il va semant partout les désastres et menaçant de sa ruine la société entière. Le mal fait tous les jours de nouveaux progrès; l'ivraie des fausses doctrines, semée parmi le bon grain et levant au-dessus de

(1) Voir l'excellent ouvrage d'EMILIE AVOGRADO COMTE DE LA MOTTA intitulé : *Saggio intorno al socialismo e alle dottrine e tendenze socialistiche*, Turin, 1851, p. 16 et suiv. C'est un ouvrage savant et profond, et d'une érudition non commune. On ne saurait trop de nos jours en recommander la lecture.

Parlons aussi d'un autre bel ouvrage qui développe parfaitement le sujet que nous traitons ici, savoir que le socialisme et le communisme sont nés de l'hérésie du XVI^e siècle, dont ils ne sont que le développement naturel et logique. L'auteur y prouve contre Guizot qu'il n'y a de remède aux maux qui menacent la société que dans le retour au catholicisme, puisque, comme l'a fort bien dit Mgr DONEY dans son *Examen et discussion amicale*, si les âmes ne peuvent espérer le salut éternel hors de l'Eglise, les sociétés ne peuvent trouver loin d'elle, même ici-bas, ni la paix, ni la liberté, ni le repos. L'ouvrage dont nous parlons est celui de M. AUGUSTE NICOLAS intitulé : *Du Protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme*, Paris, 1852, et 2^e édition 1854, 1 vol. in-8.

ce dernier une tête orgueilleuse, l'étouffe ou du moins l'amaigrit en lui enlevant son suc nourricier ; la vaste charpente de l'unité sociale se désunit et se dissout, et il n'y aura plus aucun moyen de la réparer que par un retour prompt et complet au principe catholique accepté dans toute son étendue. Le catholicisme sera le refuge des princes et des seigneurs, s'ils ne veulent pas se voir dépouillés de tout leur avoir, comme de toute leur considération et de toute leur autorité.

Et, de peur qu'on ne soupçonne l'exposé que nous venons de faire de n'être qu'une théorie vaine et imaginaire, et non un fait réel, nous allons rapporter en preuve et à l'appui de toutes nos assertions au moins quelques témoignages parmi tant d'autres que nous pourrions produire, sans parler de ceux que nous avons déjà présentés dans le chapitre précédent.

Voici d'abord, sur l'état politique et religieux de l'Allemagne, un document irrécusable, qui met à nu les affreux ravages que le sensualisme, l'athéisme et le communisme ont faits dans ce malheureux pays, berceau du protestantisme, avant la dernière révolution de France, et ceux qu'ils peuvent y faire encore aujourd'hui.

On lit dans l'*Univers* : « Sera-ce assez pour Guillaume Marc de déclarer que *les dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme ne sont que contes de vieilles femmes, depuis longtemps jetés au rebut?* Non, certes, il lui faut l'application pratique de ses doctrines ; il poussera l'incroyable effronterie de ses conséquences jusqu'à s'écrier : « Je veux de grands crimes, des crimes sanglants, colossaux. Quand ne verrai-je plus cette triviale morale, ces vertus qui m'ennuient? »

Et, pour appuyer d'un exemple son effroyable vœu, cet énergumène ajoute : « M. Tchech a voulu porter quelque remède à cette monotonie ; *malheureusement*, il a échoué ! L'action de M. Tchech était un acte de vengeance ; mais la vengeance est un acte de justice naturelle. *Gare à toi, Majesté !* »

« Il faut à l'Allemagne, dit-il ailleurs, une refonte radicale, religieuse et sociale ; et si, dans cette refonte, l'Église et l'État s'en vont en fumée, ce sera tant mieux : l'homme social en sortira plus pur. »

« Le malheur de l'homme, dit un autre écrivain de l'école hégélienne, a commencé le jour où l'homme a conçu un être supérieur à lui. Ce jour-là, il a renoncé à son indépendance native ; il s'est laissé imposer le joug d'une loi dont *lui-même n'est pas l'auteur* ; il s'est laissé ravir un bien qu'il vient de reconquérir à jamais. Ce bien suprême, ce droit imprescriptible, c'est le *penser*, qui, n'ayant plus d'autre règle que lui-même, est devenu notre absolue, notre unique autorité. »

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaires ; elles renferment la substance d'une doctrine qui affranchit l'homme, non-seulement de la loi divine, mais de l'autorité même de la société, à laquelle il ne doit vouloir appartenir que pour user des avantages qu'elle peut lui offrir. Le précurseur de ces abjectes doctrines, Weisshaupt, fondateur de la société des Illuminés, avait trouvé une autre cause des prétendus malheurs du genre humain.

« Le premier ennemi de l'espèce humaine, disait-il dans ses instructions écrites à ses adeptes, est celui qui osa s'approprier une portion de terre et s'en constituer

une propriété individuelle, contrairement au vœu de la nature, qui veut que tout appartienne à tous. »

Un autre apôtre de ce communisme, Weitling, établit en principe « que, tant qu'il y aura sur la terre un seul individu qui ne possède pas tout ce qu'il voit possédé par un autre, la loi de nature étant violée, il n'existera point de bonheur réel sur la terre ; et que le seul devoir que l'homme ait à remplir sur la terre étant de se procurer le bonheur, il est de son droit et de son devoir même de travailler au renversement de tout ce qui s'oppose à ce bonheur » (1).

Cette épouvantable théorie ne s'est pas encore arrêtée là : le rationalisme éclos de la philosophie de Hegel, de Feuerbach, de Strauss et d'autres hommes de cette trempe, a revêtu en Allemagne une forme extérieure en se mettant en action ; et maintenant il constitue une troisième secte publiquement organisée et se pose en face de l'Église évangélique. Au nombre des chefs figurent le ministre Wislicen, Hulisch et le pasteur Rupp. Ces derniers ont levé le masque. Wislicen et Hulisch ont répandu dans le public beaucoup d'écrits ; le plus fameux, et celui qui a donné le branle, est l'opuscule de Wislicen ayant pour titre : *l'Écriture et l'esprit*. Dans ce petit livre, l'auteur cherche à démontrer que *l'esprit*, c'est-à-dire la raison individuelle, ne saurait prendre pour son *criterium* dogmatique l'*Écriture sainte*, qui contient, selon lui, grand nombre de propositions absurdes et contraires au bon sens. Le pasteur Rupp, de Kœnigsberg, développe ses opinions dans une

(1) *Univers*, 12 février 1846.

suite de sermons, à l'un desquels il donne pour texte ces paroles : *Ne vous mettez point en peine de l'éternité, parce qu'elle n'est rien.* Ces sermons furent fort goûtés, et bientôt une communauté très nombreuse se forma autour du prédicateur. Peut-être qu'il n'y aurait pas eu de schisme, si le gouvernement de Prusse n'avait cru devoir intervenir pour le soutien de l'autorité de la Bible, de la confession d'Augsbourg, ou au moins d'un symbole quelconque. L'annonce de cette prétention fut comme l'huile jetée sur le feu, et l'incendie éclata dès lors presque partout, mais surtout à Magdebourg, à Kœnigsberg et à Breslau en Silésie (1).

Voici un autre témoignage qui n'est pas moins significatif que ceux que nous venons de citer. Un journal publié à Berne par le fameux Heintzen, l'un des chefs des associations radicales d'Allemagne, s'exprime ainsi : « Il est possible que le meurtre soit une nécessité, non-

(1) *Ibid.*, 27 mars 1846. Que tout cela d'ailleurs ne soit que le développement du protestantisme primitif tel qu'il a été conçu par Luther, c'est ce que démontre ALZOG dans son *Histoire* par des preuves irréfragables. Voir l'ouvrage cité : *Saggio intorno al socialismo*, p. 602 et suiv., où le savant auteur cite en note plusieurs documents, et entre autres le passage suivant de l'ouvrage du luthérien EDMAN intitulé : *Divinité de la raison, 1735* : « Il fallait rejeter le *Coran chrétien* (c'est l'Évangile qu'un protestant désigne ainsi), non moins contradictoire ni plus authentique que celui des Turcs, pour s'en tenir comme Hénoch et Noé au seul témoignage de la conscience que la nature, cette mère commune, a donnée à tous les hommes, et qui leur enseigne à vivre honnêtement, à n'offenser personne, à rendre à chacun ce qui lui appartient. C'est là la vraie Bible; la mépriser, c'est se mépriser soi-même. La conscience est le ciel et l'enfer; il n'y a ni Dieu ni démon; la Bible ne fait point de différence entre le mariage et la fornication; il faut purger la terre des prêtres, des rois et de toutes les puissances établies. »

seulement historique, mais même physique. Il est possible que l'atmosphère d'un côté, et la terre de l'autre, exigent une certaine quantité de sang humain pour pouvoir accomplir leurs procédés chimiques et autres. Mais, s'il existe un pareil besoin de la nature, l'on ne pourra pas du moins nous persuader que, pour la saturation de l'atmosphère et pour l'engrais de la terre, le sang des aristocrates soit moins propre que celui des démocrates.

« S'il fallait faire sauter la moitié du monde et verser une mer de sang pour ruiner le *parti de la barbarie*, il ne faudrait s'en faire aucun scrupule. Celui-là ne porte pas un cœur républicain qui ne paierait pas volontiers de sa vie la satisfaction de mettre sous terre un million de barbares!

« Avoir une conscience à l'égard de l'assassine réaction, c'est manquer de conscience; l'exterminer par tous les moyens et en tous lieux, c'est là ce que nous prescrit la conscience, comme devoir de justice et même d'humanité » (1).

Tel est l'aspect désolant que présente le protestantisme dans cette nouvelle phase de sa durée, à laquelle il est parvenu par le développement complet de son principe fondamental de la liberté d'examen ou de l'émancipation de la raison individuelle. Il a rejeté l'Écriture et le dogme de son inspiration divine; il a mis la raison individuelle au-dessus de toute révélation, et il a fini par s'abandonner à toutes les extravagances, à tous les délires et à tous les excès des passions les plus ardentes

(1) *Ami de la religion*, 1^{er} mars 1849.

et les plus furibondes, sans reconnaître aucune espèce de frein, jusqu'à prôner la communauté des femmes, comme l'ont fait Robert Owen et tous ses adeptes.

C'est à cette école que se sont formés ceux qui, en pays catholiques, se sont portés pour chefs du parti socialiste, qui menace aujourd'hui la société de sa dernière ruine. Ces hommes pervers font cause commune avec les protestants de la dernière période, dont ils se sont inspirés, et en même temps qu'ils sont rejetés avec horreur et condamnés par l'Église, ils sont accueillis par ceux-là comme de fidèles alliés, qui accourent de toutes parts grossir les rangs des conspirateurs et des démagogues. Ils rivalisent entre eux d'impiété, et vous ne sauriez à qui d'entre tous adjuger la palme, attendu qu'ils sont tous également d'une profonde scélératesse. Et pour qu'on ne dise pas que nous nous retranchons dans une théorie que les faits sont loin de justifier, nous allons donner des extraits de leurs livres, de leurs manifestes et de leurs discours, qui suffiront pour dévoiler le secret de leur alliance et de leur but. Nous en faisons l'aveu sincère, ce n'est qu'à contre-cœur et avec un sensible regret que nous nous décidons à citer dans un livre comme le nôtre ces propos abominables ; mais, puisqu'ils sont devenus publics, il serait inutile de les dissimuler.

Voici donc comment s'exprime le *Constitutionnel* lui-même au sujet d'un manifeste adressé par un instituteur primaire à ses confrères : « Nous avons sous les yeux une sorte d'Évangile publié par un de ces instituteurs sur la mission sociale de ses collègues. Il y a vraiment, sans que l'auteur probablement s'en doute, tout

un programme de guerre civile dans ce très petit écrit. L'auteur considère d'abord les instituteurs ses frères comme les sentinelles avancées de la démocratie, comme les préparateurs de la société nouvelle, comme les apôtres de la liberté, et même, il faut bien le dire, comme les propagateurs nécessaires d'une nouvelle religion. Il indique à ses confrères futurs la puissance irrésistible dont ils seront investis. La révolution de 89 et celle de 93, qui étaient faites pour réaliser la complète émancipation du peuple, n'ont manqué leur but que parce que le peuple n'avait pas d'instituteurs et de guides. La révolution de Février aura des instituteurs. Elle fera son œuvre, qui est de tuer la bourgeoisie, comme les révolutions qui l'ont précédée ont tué la noblesse et le clergé. Tué le clergé ! Il nous semble que cette immolation n'est pas, heureusement, accomplie. Mais l'auteur, aidé de ses collègues, se propose de l'accomplir ; il invoque les grands noms de Proudhon et de Thore, qui *sont athées*, à ce qu'il dit. Quant à lui, cependant, nous devons le dire, il admet l'existence de Dieu. Il déclare vouloir substituer sa profession de foi au catéchisme, et sa profession est bien plus encore la haine des riches que l'amour de Dieu. Et au nombre de ces riches, il comprend, le croirait-on ? les pauvres desservants qui ont à peine de quoi soutenir la dignité modeste qui convient à leur ministère. Il reproche aux prêtres d'avoir adoré tous les despotismes, et il leur fait même un crime de s'être mis à chanter la République. Laissons parler l'auteur lui-même :

« Oui, le catholicisme a fait son temps : c'est une vieille enveloppe qu'on doit jeter là. — Les prêtres ont

abdiqué leur divine mission !... C'est à vous, instituteurs, enfants de lumière et d'abnégation, bons et généreux citoyens, c'est à vous à les remplacer en ce monde, à marcher à la tête de la société. Vous êtes maintenant, mes amis, les vrais défenseurs, les défenseurs-nés du peuple ; vous êtes les sentinelles avancées de la démocratie, les porte-flambeaux de l'humanité. Que votre tâche est grande et laborieuse ! que votre *mission sociale* est sublime et divine !

« Instituteurs, mes amis, la Révolution est votre mère, ne l'oubliez jamais ! n'oubliez jamais que vous êtes sortis des flancs de la *Montagne* ; n'oubliez jamais que vous êtes des soldats actifs et puissants de la Révolution. Oui, oui, vous êtes des hommes révolutionnaires, essentiellement révolutionnaires. L'instruction est terrible aux riches et aux puissants ; la lumière est terrible à ceux qui s'engraissent de l'ignorance et du mensonge ; la lumière est terrible à ceux qui exploitent et pressurent le peuple : et le nombre de ceux-là est grand sur la terre. Instituteurs, mes amis, faites-vous conspirateurs par la propagande de la vérité ; faites-vous conspirateurs en prêchant sans cesse, partout et toujours ; je ne saurais trop le répéter, faites-vous conspirateurs en enseignant la liberté, l'égalité, la fraternité. Oui, organisez dans toute la France *la grande conspiration de la fraternité* ; faites-vous conspirateurs pour le bien public, pour le bonheur de l'humanité, pour le bonheur du peuple ; faites-lui bien comprendre, à ce pauvre et malheureux peuple, qu'il ne pourra jamais s'affranchir des riches et des puissants que par l'insurrection et la fraternité. Dites aux hommes : Soyez unis, soyez frères, et

rien ne vous résistera. Vous vaincrez quand vous le voudrez ; vous serez heureux quand vous aurez abattu vos tyrans.

« Aujourd'hui, ce dont le peuple a besoin avant tout, c'est d'être encore évangélisé, moralisé. Laissons là le *catéchisme*, mélange d'erreurs et de vérités, livre froid et stérile, qui ne dit rien au cœur et qui aveugle l'intelligence ; laissons là tout l'échafaudage du christianisme, vieux et sombre édifice qui ne peut plus aujourd'hui abriter les peuples, et rentrons dans l'Évangile, temple indestructible qui bravera toutes les tempêtes sociales. Ne nous préoccupons nullement du culte, du dogme, de la secte, de l'espèce de religion, toutes choses qui, comme on l'a fort bien dit, divisent les hommes et les peuples, et les rendent opprimés et oppresseurs les uns des autres. »

« Terminons par le cri de guerre adressé aux instituteurs par ce Tyrtée de l'école communale du socialisme : « Courage, mes amis ! marchez droit et ferme dans la bonne voie, dans la voie démocratique ; marchez en avant et poussez *vigoureusement devant vous la char de la Révolution*, et ne vous inquiétez nullement des grains de sable que les ennemis du mouvement jettent sous ses roues. Les insensés ! ils seront broyés comme des insectes, et il ne restera vestige de leur passage sur la terre ! Courage, mes amis ! l'avenir nous appartient, l'avenir nous tend les bras, l'avenir nous sourit : voici, voici le combat, et après le combat, les palmes ! — Oh ! non, tout n'est pas fini, rien n'est fini. Il y aura bien encore de grandes souffrances, de grands combats. La *grande bataille*..... entre les fils de Sa-

tan et les enfants de Dieu, entre les rois et les peuples, entre les riches et les pauvres, entre les grands et les petits, entre les tyrans et les esclaves, ne peut tarder à commencer » (1).

Le même journal, parlant d'un manifeste de socialistes qui décrétait l'abolition dans le monde de ces trois choses : *la royauté, le sacerdoce et le capital*, faisait là-dessus les réflexions suivantes : « Le manifeste ne dissimule rien. Ses auteurs n'y vont pas de main morte. C'est le cataclysme universel dont on nous menace, en nous faisant espérer de cette mort du monde actuel une merveilleuse palingénésie. Ces rivaux du Créateur disent à notre pauvre société : Vous êtes bien vieille, vous n'avez plus que bien peu de temps à vivre : permettez que nous vous coupions par petits morceaux, et que nous vous fassions bouillir dans notre cuve magique, d'où vous ressortirez avec un nouveau corps plein de jeunesse, et doué d'une force puisée dans l'admirable proportion de tous ses membres. — Quelle flatteuse perspective ! C'est pourtant la séduisante expérience à laquelle on propose à la société de se soumettre. Elle répond à ces charlatans de résurrection : Mais votre *vérité sociale* est une fable trop absurde et trop connue : c'est la fable du vieil *Æson*.

« Voyons, par une rapide analyse du manifeste, ce que c'est que la révolution de 1848 interprétée par le comité central. C'est l'abolition de toutes les dominations : royauté, sacerdoce, capital. *Royauté*, soit ; c'est un fait acquis, puisque nous sommes en république.

(1) *Constitutionnel*, décembre 1848.

Sacerdoce! c'est peut-être le seul mot qui, dans le manifeste, manque de franchise. Le sacerdoce est la représentation visible de Dieu sur la terre. Soyez sincères jusqu'au bout : ce n'est pas seulement à la domination du prêtre que vous en voulez, c'est à celle de Dieu ; car vous ne supprimez pas le sacerdoce dans ce que vous appelez vos mesures pratiques, vous n'en supprimez que le traitement. M. Proudhon n'a pas, lui, vos ménagements superstitieux de langage ; il ne se borne pas à destituer le prêtre, il destitue Dieu lui-même ! « Retire-toi, Dieu ! » lui dit-il, et il l'appelle *bourreau de sa raison*. Est-ce que le comité central est moins avancé que M. Proudhon ? Est-ce que Dieu aurait la majorité dans le comité central ?

« Quant au *capital*, les socialistes n'ont pas besoin de lui dire de se retirer quand ils paraissent. Il se retirerait bien autrement sans qu'ils le lui disent, si par impossible les socialistes étaient un moment maîtres du pavé. Et Dieu sait comment ces régénérateurs du monde s'en tireraient » (1).

Les organes du socialisme ont exprimé eux-mêmes avec encore plus d'impudeur et d'effronterie les intentions et les sentiments tant d'eux-mêmes que de leur parti : « Nous n'aurons pas, disaient-ils dans *le Peuple*, journal de Proudhon, plus de sensibilité et de considération pour la papauté avilie que nous n'en avons eu pour la royauté, que nous n'en avons pour le capital.

« La papauté, c'est toujours pour nous le privilège exclusif et égoïste ; c'est toujours le droit d'aubaine,

(1) *Ibid.*, cité par *l'Ami de la religion*, 14 décembre 1848.

l'exploitation de l'homme par l'homme, la pire des exploitations, celle des consciences.

« Nous aurions été avec Luther au xvi^e siècle ; conséquents avec nous-mêmes, nous serons contre Pie IX au xix^e.

« Le catholicisme est notre ennemi, à quelque point de vue que nous l'envisagions. Entre le catholicisme et le socialisme, il n'y a rien de commun. Entre la papauté et le privilège de propriété, il y a alliance intime.

« Comme pape aussi bien que comme monarque, Pie IX est notre adversaire. Si donc il arrive à Paris, il ne trouvera pas en nous des courtisans de son *malheur*.

« Que Pie IX le sache bien, la papauté n'a rien à gagner en France, dans le pays des libres penseurs.

« Malheur à la papauté ! La dernière heure de l'autorité a sonné en 1848. Il n'y a plus de place aujourd'hui dans le gouvernement des hommes que pour la science : la science dans la religion, comme la science dans l'économie sociale ; la science, transformation de la religion, et par cela même tombeau du symbolisme religieux » (1).

Tel était aussi le langage de *la Révolution démocratique et sociale* : « Les Romains paraissent décidés à se passer du pape. Nous ne savons encore s'ils persévéreront dans leur résolution ; mais tôt ou tard le pape doit perdre son pouvoir temporel, et l'Église elle-même doit se démocratiser et rentrer dans le giron de la so-

(1) *Ibid.*

ciété. *Ce sera l'œuvre des doctrines nouvelles*, et le clergé secondaire deviendra probablement le promoteur de cette révolution sacerdotale. L'Église a un pape, et la monarchie un roi ; la chrétienté républicaine ne doit avoir ni pape ni roi. — Nous faisons appel au clergé secondaire, qui nous comprendra. Le prolétariat de l'Église ne demandera pas mieux que de sacrifier le droit canon, dont les bénéfices ne sont pas pour lui. Il préférera les bénéfices du droit de citoyen aux avantages illusoires de certaines prérogatives cléricales. Il préférera les droits de l'homme de la nature à ces droits surannés, ridicules, barbares, qui ne sont plus en harmonie avec la société moderne. Il aimera mieux *se marier*, monter sa garde et payer sa dette à la patrie, que de vivre en parasite, avec les tristes joies de l'orgueil, isolé, froid, furtif, toujours placé entre le crime et la tentation. Attendez encore un peu, attendez *l'avènement de la république démocratique et sociale*, et si le clergé secondaire n'ose pas faire sa révolution, nous la ferons pour lui.

« Donner à un pape le pouvoir temporel, c'est permettre à un prêtre tyrannique et intolérant de mettre en prison tous ceux de ses sujets qui ne vont pas à confesse. C'était bon au temps de Clément VIII, qui ne voulait donner l'absolution à Henri IV qu'à la condition qu'il recevrait le fouet de la main du légat. Mais qui fouettera-t-il sous la république ? Le président ? Ce sera bien fait ; mais le temps viendra où la république n'aura plus de président.

« Le socialisme achèvera donc l'œuvre de la philosophie et démocratisera le clergé. Il demandera au prêtre

en vertu de quel droit il se soustrait aux charges et aux bénéfices de la vie sociale.

« Tout homme qui échappe à une loi quelconque n'est pas à nos yeux un citoyen. Nous lui déniions le droit de posséder, le droit de voter, le droit d'ester. Le prêtre est mon ennemi, puisque, au lieu de partager fraternellement les charges sociales, il se soustrait à la plus terrible de toutes, celle de l'impôt du sang » (1).

Non contents encore de tout cela, les saint-simoniens, les fouriéristes, les icariens, les socialistes et d'autres pareils réformateurs de l'humanité, se sont réunis pour exhumer des bas-fonds de l'antiquité tout ce que le despotisme du vieux monde, le cynisme païen, le gnosticisme grec, le fanatisme albigeois, avaient imaginé de plus corrompue et de plus anti-social ; et ils l'ont réduit en système. « Les saint-simoniens, disait Louis Blanc, ébranlaient dans *le Globe* toutes les vieilles bases de l'ordre social (2)... Que le mariage, légalisation de l'adultère, fût place à la souveraineté des penchants et à l'émancipation du plaisir ; que l'empire de la société fût substitué à celui de la famille ; association universelle fondée sur l'amour, et, par conséquent, plus de concurrence ; à chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres, et, par conséquent, plus d'héritage : de semblables doctrines ne tendaient à rien de moins qu'à ébranler l'ordre social existant » (3).

(1) Voir l'*Ami de la religion*, 14 décembre 1848.

(2) *Histoire de dix ans*, édit. de 1843, t. II, p. 269.

(3) *Ibid.*, et t. III, p. 107.

Les fouriéristes ne diffèrent des saint-simoniens que dans l'application des principes, qui du reste leur sont communs. Toutes les anciennes sociétés chrétiennes ne sont, pour eux aussi, qu'une « conflagration générale, un combat furieux de toutes les forces de la nature humaine » (1). Ils rejettent toutes les lois pénales et la morale sanctionnée par les récompenses d'une vie ultérieure (2); la famille, pour eux, n'est qu'une « *simple réunion de reproduction* » (3), et le premier élément social est le *phalanstère* ou la *commune*; douze cents personnes au moins réunies dans une même maison et y vivant en commun, sans autre concurrence, sans autre loi que la concurrence et la loi des capacités, des harmonies et des forces attractives (4). « Dans ce régime... les hommes sont à chaque instant sollicités par une foule de plaisirs et de travaux attrayants : ils n'ont que l'embarras du choix. Comme ils aiment beaucoup la variété, ils passent fréquemment d'un objet à un autre, et goûtent successivement toutes les jouissances physiques, morales et intellectuelles que la Providence a réservées à la nature humaine... La vraie félicité, selon Fourier, ne consiste qu'à satisfaire ses propres passions » (5).

Les icariens s'accordent pleinement avec les saint-

(1) *Exposition du système phalanstérien de Fourier*, par VICTOR CONSIDÉRANT, p. 73.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 97.

(4) *Ibid.*, p. 72, 80, 102.

(5) *Ibid.*, p. 43, et *Théorie des quatre mouvements*, 1840, p. 18, 146, etc. Je mets de côté les obscénités que renferment ces livres.

simoniens et les fouriéristes, et ils n'en diffèrent que sur des points accidentels. C'est toujours et partout la communauté des biens sous la direction de fonctionnaires publics. La seule chose qui n'y soit pas commune, c'est la religion. Ils ne veulent pas qu'on parle de religion aux enfants avant qu'ils aient atteint leur dix-septième année. A cette époque, chacun fait le choix de celle qui lui convient le mieux, ou qu'il trouve convenable à ses goûts.

« La propriété, dit Proudhon, l'un des principaux socialistes, c'est le vol. On ne dit pas en mille ans deux paroles comme celle-là. Je n'ai pas d'autre bien sur la terre que cette définition de la propriété ; mais j'en fais plus de cas que des millions de Rothschild, et j'ose dire qu'elle sera l'événement le plus considérable du gouvernement de Louis-Philippe... Du reste, ne vous inquiétez point de votre salut... Ne voyez-vous pas qu'il en est de la religion comme des gouvernements, dont le plus parfait serait la négation de tous ? Qu'aucune fantaisie politique ou religieuse ne retienne donc votre âme esclave ; c'est l'unique moyen aujourd'hui de n'être pas ou dupe ou renégat » (1).

Ensuite, tous ces nouveaux réformateurs ont pris pour base le panthéisme sous les diverses faces où il est présenté, soit par Schelling, soit par Fichte, ou par Hegel, ou par d'autres de cette trempe, ou, ce qui est la même chose, le protestantisme couvert du manteau du panthéisme philosophique. Tous, de concert, font profes-

(1) *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère*, Paris, 1848. Voir *Un éclair avant la foudre*, t. I, p. 13 et suiv.

sion de haïr et d'abhorrer le seul vrai Dieu, tel que l'admet le christianisme, le Dieu créateur du ciel et de la terre; ce que je pourrais prouver, s'il était nécessaire, par de nombreux témoignages empruntés à leurs écrits.

Mais je n'en finirais pas, si je voulais rapporter toutes les extravagances, toutes les impiétés, tous les outrages au sens commun et à la morale publique dont se rendent coupables ces communistes et ces socialistes. On ne peut lire sans horreur et sans effroi les maximes que cherchent à propager, je ne dirai plus ces réformateurs, mais ces fléaux de la société et ces ennemis du genre humain. Or cependant ce sont là les fruits qu'a produits, en dernier résultat, l'arbre funeste de la Réforme; ce sont là les conséquences dernières qui découlent du principe fécond du protestantisme; ce sont là les corollaires que renfermait d'avance ce grand théorème, et qu'il n'a fallu que développer pour les montrer dans toute leur laideur.

§ II. — RAPPORT DU COMMUNISME ET DU SOCIALISME
AVEC LE PROTESTANTISME.

L'indépendance à l'égard de l'autorité proclamée par Luther. — A l'autorité légitime a succédé de fait une autorité tyrannique en matières religieuses. — Les souverains chefs spirituels des *Eglises d'Etat*. — Réaction des anabaptistes contre l'autorité spirituelle et temporelle des princes. — Par conséquent, le communisme et le socialisme sont nés du protestantisme dès le XVI^e siècle. — L'idée a survécu à l'anabaptisme étouffé. — Elle s'est conservée et développée dans le protestantisme, et de là sont sortis le communisme et le socialisme actuels. — Application naturelle du principe protestant. — Même chez les catholiques, le socialisme prend sa source dans le protestantisme. — Ce qui le prouve, c'est la haine que les socialistes ont pour le catholicisme, — et leur sympathie marquée pour le protestantisme. — On en fournit aussi des preuves intrinsèques et des preuves de fait. — Pourquoi les démagogues cherchent à protestantiser l'Italie? — C'est pour aboutir au socialisme. — Cette vérité confirmée par les paroles et par les actes de Mazzini.

Les documents que nous venons de présenter suffisent pour faire voir que le socialisme porte sur le front la preuve de sa vicieuse origine, qu'il n'est pas animé d'un autre esprit que de celui d'hétérodoxie et d'irréligion, que c'est en niant l'autorité de l'Église qu'il en est venu à nier toute religion positive, comme toute autorité divine et humaine, et qu'il s'est précipité d'abîme en abîme dans l'anarchie religieuse, intellectuelle et politique.

Mais remontons aux premiers temps de la Réforme pour tracer historiquement le lien qui unit le communisme et le socialisme avec le protestantisme. Luther affranchit le chrétien de toute autorité, en faisant un prêtre, un évêque et même un pape de chaque fidèle,

et en abandonnant au libre examen de chaque individu l'intelligence de l'Écriture. Mais, dans ces commencements, le peuple n'était pas encore mûr pour une si haute prérogative, à laquelle il n'aspirait pas même en songe. C'est pourquoi les princes réunirent dans leurs seules personnes les deux pouvoirs, le temporel et le spirituel, et se trouvèrent, comme par enchantement, rois et papes tout à la fois. Et, non contents d'un titre vain et sans réalité, ils prirent de fait possession de leur dignité nouvelle, et l'exercèrent avec bien plus de rigueur que ne l'avaient jamais fait les pontifes romains. Chacun de ces princes se déclara chef de l'Église ou des Églises qui vinrent à se former dans leurs États respectifs. Ils s'en établirent les arbitres souverains, et en firent autant d'Églises territoriales ou locales, qui n'avaient rien de commun avec celles des autres États sujets à d'autres princes, à part toutefois leur côté négatif ou l'esprit d'insurrection et de révolte commun à elles toutes, à part aussi l'alliance extérieure qu'elles pouvaient contracter, semblable à celle que peuvent former entre eux des gouvernements politiques, et qu'on a coutume d'appeler du nom de ligue ou de confédération offensive et défensive. Et comme chaque prince est indépendant dans ses propres États, ainsi chaque Église territoriale resta indépendante et prit le nom d'Église de l'État, de même qu'un laquais prend la livrée de son maître, en même temps que la religion devint une branche d'administration civile (1). De là ces dénominations d'Église de

{1) VINET a dit dans son ouvrage déjà cité : « En Angleterre et en Danemarck, Henri VIII et Christiern, deux tyrans, deux bourreaux ; en Suisse, la république de Berne, pesamment despotique,

Genève, d'Église réformée de France, d'Église anglicane, et ainsi des autres. Ces princes eux-mêmes, en vertu de leur papauté, déterminèrent quelle devait être la foi que professeraient leurs sujets respectifs, quel était le culte ou la forme de culte qu'ils devaient pratiquer, comme nous en avons vu un exemple dans le feu roi de Prusse Guillaume III et dans l'*agenda* ou le rituel qu'il prescrivit à ses évangéliques, comme en avaient aussi donné des exemples célèbres, et le nouveau pape Henri VIII, et la nouvelle papesse Élisabeth, qui ré-

se font plus qu'évêques en introduisant d'autorité le nouveau culte (p. 525). A Genève, Calvin fonde une Sparte théocratique, c'est-à-dire la tyrannie sous la forme de la liberté » (p. 526). Et GASPARI, dans son ouvrage cité aussi : *Des intérêts généraux du protestantisme en France*, p. 301, ajoute : « L'influence grossière de la politique... se fait partout sentir. On souffre en voyant la révolution préparée par Wicleff... s'accomplir en se desséchant sous la main sanguinaire de Henri VIII; on souffre en voyant Farel s'appuyer sur une autre puissance que celle de l'Évangile, en voyant l'ambition d'un sénat de Berne hâter et discréditer en même temps la conversion de la Suisse romande. On souffre en voyant en France ces braves soldats, ces nobles gentilshommes protestants, mêler aussi *quelques passions, quelques haines, quelques projets mondains*, aux saintes pensées de la foi. *Ils nous ont gâté notre réforme.* »

Au reste, cela n'est pas nouveau, puisque nous trouvons les mêmes manœuvres pratiquées par les ariens. Les eusébiens ne faisaient aucune difficulté de reconnaître l'empereur Constance en qualité de *chef de l'Église*, tandis que les catholiques défendaient l'indépendance de celle-ci. De là a tiré son origine la transformation du christianisme en *Eglises d'Etat*, introduite par la nature et l'esprit des sectes. Voir MÖHLER, *Athanase le Grand*, t. III, p. 4-6. Luther s'aperçut lui-même que la Réforme avait besoin d'un bras de fer pour s'introduire et se soutenir. Voici en quels termes il se recommandait au landgrave de Hesse : « Paupercula « et misera Ecclesia est, exigua et derelicta, indigens *probris dominis regentibus.* » Consult. Luther., § 3.

glaient à leur caprice la discipline ecclésiastique d'Angleterre et faisaient marcher à leur pas les ministres du nouveau culte.

Toutefois, dès le principe de la nouvelle réforme, on vit paraître des hommes plus logiques que Luther, qui, après avoir adopté le principe constitutif et fondamental du protestantisme, ou la pleine indépendance de la raison individuelle dans l'interprétation de l'Écriture sainte, surent en déduire les conséquences qui y étaient renfermées. Luther avait inféré de son principe que chaque fidèle, en vertu de son baptême, était devenu prêtre, évêque et pape, et que tous, par conséquent, devaient se liguier d'un commun accord pour chasser ces usurpateurs qui avaient accaparé pour eux seuls ces dignités communes à tous. A cet effet, il exhorta vivement les peuples, les seigneurs et les princes, à se donner la main pour chasser de leurs terres ces prétendus prêtres et évêques, et précipiter du trône, qui leur appartenait à eux-mêmes, le pape qui s'attribuait injustement, et contre ce qu'enseigne l'Écriture, l'autorité suprême sur l'Église. De ce même principe, Storch et Munzer inférèrent, six ans après, que tous les fidèles, en vertu de leur baptême, étaient entre eux parfaitement égaux, et que par conséquent chacun était roi, prince, noble, seigneur; et ils mirent la même chaleur à exhorter leurs adeptes à se ruer tous ensemble comme un seul homme contre ces usurpateurs du pouvoir, des richesses, des principautés, patrimoine commun de tous; que la terre avait été donnée également à tous en héritage, et que c'était pour l'avantage commun de tous que le soleil se levait sur l'horizon. Telle est l'origine du communisme

et du socialisme au xvi^e siècle, tels qu'ils furent enseignés et pratiqués par les anabaptistes, enfants premiers-nés de la réforme luthérienne. Ces sectaires n'eurent pas besoin de se donner beaucoup de peine pour communiquer le mouvement. Les paysans de la Thuringe, de la Saxe, de la Franconie, de la Souabe, de la Bavière, du Tyrol, de la Carinthie, de la Stirie, de l'Alsace, de la Lorraine, d'une partie de la Suisse, comprirent fort bien leur leçon, et en moins de deux années tous ces nouveaux *papes* de la création de Luther se transformèrent en autant de *rois*. Ils se donnèrent la main pour agir de concert, et les dévastations, les incendies, les pillages envahirent, comme un fleuve débordé, et submergèrent toutes ces provinces. Les seigneurs dépouillés furent réduits à prendre la fuite pour sauver leur vie, et les princes tremblèrent sur leurs trônes (1).

Heureusement le nouvel Évangile n'avait pas encore jeté d'assez profondes racines pour rendre le mal irremédiable. Une ligue puissante de catholiques et de protestants vint arrêter à temps les progrès de ces fanatiques. Le fléau cessa, au prix toutefois de la destruction de Munster et de l'immolation de cent mille victimes.

(1) Voir l'ouvrage qui a pour titre : *Histoire du communisme ou réfutation historique des utopies du socialisme*, par M. ALFRED SUDRE, Bruxelles, 1850, c. VII, VIII, IX, X, où l'auteur parle au long des hérésies qui ont donné naissance au communisme moderne, et s'étend particulièrement sur les anabaptistes, qu'il partage entre trois époques distinctes ; et de là passe au communisme et au socialisme contemporains. Il y a dans cet ouvrage une richesse de connaissances fort précieuses sur tout cet intéressant sujet.

Mais, si l'anabaptisme fut réprimé, il ne fut pas vaincu de manière à ne pouvoir se lever de nouveau : il se releva, en effet, dans les mennonites, bien que l'expérience du passé rendit ces derniers plus prudents et plus cauteleux. D'ailleurs leur esprit, ou, comme on dit aujourd'hui, l'idée anabaptiste, survivait toujours, et tous les jours elle gagnait du terrain, particulièrement dans le champ de la Réforme ; et, insensiblement, les protestants en vinrent à se persuader que le temps était venu de faire disparaître cette anomalie d'un protestantisme dirigé et gouverné par l'autorité, d'en finir avec ces princes-pontifes, avec ces magistrats civils, avec ces ministres de police, qui tenaient l'Église dans l'esclavage ou dans la dépendance de l'État, et se réservaient à eux-mêmes ou à leurs bayonnettes le droit exclusif d'imposer à des fidèles, à qui leur protestantisme assurait leur liberté, une foi, un culte, une discipline de commande.

De là ce cri général qui, dans ces derniers temps, s'est fait entendre dans les rangs du protestantisme, que l'Église devait être émancipée de l'État, et chaque individu rendu à l'indépendance pleine et absolue qu'avait consacrée la Réforme. Mais les individus une fois affranchis de l'autorité civile, qui seule donnait une espèce d'unité extérieure à ces Églises locales, il devait nécessairement arriver que, chacun rentrant en pleine possession de ses droits, de ces droits dont ils avaient été injustement et contre toute raison dépouillés, chacun aussi pourrait entendre l'Écriture à sa manière. Or, la plupart de ces interprètes individuels et indépendants n'y trouvèrent plus aucun dogme surnaturel : ni péché

originel, ni Trinité, ni divinité de Jésus-Christ, ni rédemption, ni surnaturalisme ; on n'y trouva plus que naturalisme et rationalisme pur. En revanche, on y trouva le communisme et le socialisme, avec l'égalité la plus absolue des personnes et des choses.

Qu'on ne vienne pas nous objecter que le communisme et le socialisme ont aussi trouvé accès chez les catholiques, qu'ils y ont formé, étendu leurs rangs, et, par une suite naturelle, y ont amoncelé les ruines. A ceux qui nous feraient cette objection nous répondrions qu'autre chose est de se laisser infecter d'une erreur étrangère à la croyance qu'on professe, et même combattue, condamnée par cette croyance, autre chose est de donner naissance à cette erreur par la doctrine même ou par les principes qu'on professe, et dont elle est l'effet naturel et comme le fruit spontané. Les flammes qui s'échappent avec furie des cratères du volcan qui les vomit sont l'effet naturel de ce volcan même. Que ces flammes prennent ensuite à une forêt voisine et y portent la désolation et l'épouvante, ce seront bien là les effets du volcan, et la forêt en aura bien été victime ; mais ce n'est pas elle-même qui aura apporté le feu destructeur. Il n'est que trop vrai que la doctrine fatale du communisme et du socialisme a trouvé son aliment dans le champ catholique, et qu'elle y produit ses funestes effets ; mais c'est qu'elle a son foyer originaire dans le protestantisme. C'est de là qu'elle s'est répandue, qu'elle a porté partout ses affreux ravages. La preuve irréfutable en est fournie par les socialistes eux-mêmes, qui déclarent formellement que le catholicisme est leur ennemi, que le chef du catholicisme est l'adversaire-né de

leurs doctrines comme de tous leurs projets ; et c'est pour cela qu'ils font une guerre à outrance à tout ce qu'il y a de *jésuites*, c'est-à-dire, dans leur langage, à tout ce qu'il y a de catholiques. Pouvons-nous désirer des aveux plus explicites que ceux-là ? Et, en effet, partout où les communistes et les socialistes peuvent avoir le dessus, leur première pensée, leur premier soin, c'est de faire la guerre au clergé, de le persécuter et de l'exterminer même avec une fureur qui ne connaît plus de frein.

Au surplus, l'anarchie religieuse est toujours inséparable de l'anarchie des idées et de l'anarchie politique. Une longue expérience a démontré qu'une de ces sortes d'anarchie donne la main à l'autre, et que la révolte contre l'Église ne manque jamais de conduire à la révolte contre l'État. Or, qui osera nier que le protestantisme renferme en soi l'anarchie religieuse par le principe même qui le constitue et qui en fait l'essence ? Et cette indépendance absolue de toute autorité qu'il proclame en matière de religion, qu'est-elle autre chose que l'autonomie de la raison individuelle ou l'anarchie religieuse ? N'est-ce pas là ce que nous avons si souvent entendu répéter par les plus célèbres protestants, surtout de nos jours, et n'en avons-nous pas produit, il n'y a qu'un instant, des témoignages aussi nombreux que solennels ? Telle est la principale, ou plutôt l'unique raison qu'ils apportent pour repousser toute symbolique, toute profession de foi commune, soit à une, soit à plusieurs communions protestantes, et qui en même temps soit obligatoire, pour rejeter comme une anomalie toute décision de synodes en matière de croyances. C'est cette

même raison qui, comme nous l'avons vu, a porté le concile soi-disant *œcuménique* de Berlin à déclarer lui-même que sa décision n'aurait pas force obligatoire pour la conscience, mais que tout se réduisait à une formule de profession extérieure pour l'union extérieure des Églises protestantes, en laissant à chaque ministre et à chaque individu la liberté de suivre sa conviction personnelle. De là aussi ce reproche adressé par les protestants de nos jours à leurs devanciers, d'avoir, pendant près de trois siècles, mal compris et à peine connu la nature du protestantisme, et de s'être mis continuellement en contradiction flagrante avec le principe même qui les constituait protestants, en soutenant avec tant de chaleur des formules ou confessions de foi depuis longtemps surannées. Et, sous ce rapport, tout homme sensé et qui raisonne devra leur donner raison (1).

Or, si les premiers protestants ont trouvé ou cru trouver dans la Bible l'indépendance de la raison à l'égard de toute autorité en matière de foi, devra-t-on condamner les protestants modernes qui trouvent ou croient

(1) Quoique nous ayons déjà dans le cours de cet ouvrage produit des témoignages décisifs et irrécusables de cette vérité, nous trouvons à propos d'y ajouter encore l'aveu du célèbre protestant SISMONDI. Voici ses paroles : « Les protestants n'ont pas toujours bien compris leur propre système ; ils n'ont pas toujours senti que l'indépendance des opinions individuelles était l'essence de leurs Eglises ; ils n'ont pas toujours renoncé à l'uniformité de croyance, et ils ont paru quelquefois embarrassés de ce qu'on leur reprochait leurs variations et les nombreuses dissidences qu'on trouvait entre eux. Encore aujourd'hui une moitié des protestants persiste dans la même erreur pour l'unité des doctrines, quoique avec peu de chance de l'obtenir, parce que chacun cherche cette unité dans un système différent. » *Revue encyclopédique*, Paris, 1826, art. *Opinions religieuses*.

trouver dans cette même Bible l'égalité pleine et absolue de tous les hommes entre eux, qui y trouvent ou y croient trouver la communauté des biens, l'émancipation de tout pouvoir et de toute autorité? Si tous les individus baptisés sont rois et prêtres, quel droit un de leurs égaux pourra-t-il avoir de se les assujétir? La bonne logique, une logique inflexible comme la géométrie ne le souffre pas, ne le permet pas, ne l'admet pas. Et cela avec d'autant plus de raison, que les anabaptistes, plus rapprochés du berceau de la Réforme, l'avaient connu, proclamé et mis en pratique (1). La violence physique et brutale peut seule alors faire avorter leurs efforts, comme encore aujourd'hui il n'y a que la force matérielle des gouvernements qui empêche les socialistes et les communistes de mettre en pratique leurs théories.

Par là on comprend sans peine pourquoi, malgré l'indifférentisme religieux qui domine cette espèce de gens, ils se montrent néanmoins si ardents à propager par tous leurs moyens le protestantisme, dont ils se rient dans leur cœur. Ce n'est pas la propagation du protestantisme qu'ils ont à cœur dans la réalité, mais tout

(1) Les mormons de nos jours permettent à chaque individu de prendre au moins sept femmes à la fois, appuyés, eux aussi, sur la Bible et sur l'oracle de leur prophète. Ils ont douze apôtres et un prophète ou pontife suprême. Les apôtres sont disséminés sur toute la terre; Jean Taylor, l'un d'eux, après avoir fait quelque séjour à Boulogne-sur-Mer et y avoir fondé un journal, paraît avoir renoncé à son prosélytisme, puisqu'il a quitté la France. Mais un autre de ces apôtres, Laurent Snow, est venu à Turin, où il s'est établi librement, et d'où il fait vibrer les rayons de lumière de sa *Buona Novella*, de son *pur Evangile* protestant. Voir un bel article sur ces mormons dans l'*Univers*, 17 février 1853.

simplement la destruction du catholicisme, qu'ils voient et savent bien être l'unique barrière insurmontable à leurs projets (1). Il leur importe bien peu que l'Italie soit protestante, ou s'habille de ces vieux haillons dont se débarrassent peu à peu les nations du Nord elles-mêmes mieux avisées ; mais ce qui leur importe au plus haut degré, c'est que l'Italie ne soit plus catholique, pour qu'ils puissent y faire pénétrer et prévaloir le socialisme, objet de tous leurs vœux : mais ce qu'ils n'obtiendront jamais, tant que le catholicisme y tiendra les rênes. Si Mazzini, Garibaldi, Avezzana et les autres démagogues et aventuriers de cette trempe avaient pu maintenir à Rome la domination qu'ils y avaient usurpée, au bout de quelques cinq ou six années la religion catholique aurait cessé d'être dominante sur les sept collines, et on aurait vu le protestantisme fonctionner sur la tombe des saints apôtres. La preuve en est dans la déclaration si nette qu'en fit publiquement Mazzini lui-même (2), et dans les autres documents authentiques qu'on a recueillis et publiés (3) ; la preuve en est

(1) DONOSO CORTES, marquis de Valdegamas, a traité ce sujet et l'a développé avec des vues profondes dans son ouvrage intitulé : *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*, Paris, 1851.

(2) Voir sa lettre du 6 août 1849, publiée dans le journal anglais le *Globe* le 30 du même mois, et rapportée dans l'ouvrage : *La Rivoluzione romana al giudizio degli imparziali*, Florence, 1850, p. 14-15. Mazzini y déclarait que le but principal de la révolution romaine était de déposséder le pape non-seulement de son *domaine temporel*, mais encore de son *autorité spirituelle* ; que cette dernière devait être *bannie* non-seulement de *Rome*, mais du *monde entier* ; et qu'il fallait y substituer le *principe vital de la réforme religieuse, savoir la liberté de conscience*.

(3) On les trouvera dans les *Annales des sciences religieuses*,

dans la haine qu'ils avaient su inspirer contre le pape et les cardinaux, et contre le clergé tant séculier que régulier ; la preuve en est dans les victimes tombées sous le poignard assassin, et dans la nécessité où se sont vus les autres, tant prêtres séculiers que religieux, de se cacher, de prendre la fuite, de se déguiser sous des vêtements d'emprunt pour se soustraire à la plus atroce persécution ; la preuve en est dans les prédicants appelés en Italie pour y répandre l'erreur ; la preuve en est dans le projet qu'on avait conçu de donner aux protestants, au premier jour, l'église du Panthéon, au cœur même de Rome, pour y exercer leur culte ; la preuve en est, enfin, dans l'édition à tant de milliers d'exemplaires qu'on publia dans ces jours de ténèbres de la Bible altérée et mutilée de Diodati (1).

Mais si dans l'Italie ou même dans toute l'Europe le socialisme pouvait enfin prévaloir, que deviendrait la société ? Tous les avantages civils et sociaux disparaîtraient dans un commun naufrage. L'Europe ne serait plus qu'un monceau de ruines ; l'homme réduit à une condition presque semblable à celle des brutes, et même inférieure sous quelques rapports, tomberait dans l'état sauvage. Tels sont les fruits que le protestantisme est venu apporter au monde, et qu'il menace d'y faire mûrir.

1850, n^{os} 1 et 2, et dans l'ouvrage intitulé : *Sforzi per introdurre il protestantismo in Roma*, avec 59 pièces justificatives, Rome, 1850. Voir encore l'ouvrage plus récent intitulé : *Fatti atroci dello spirito demagogico negli Stati Romani*, Florence, 1853, où l'on prouve de plus par des documents irrécusables la lubricité, le brigandage et l'impiété des démagogues.

(1) Voir le *Tablet*, 9 juillet 1849.

CHAPITRE X.

CARACTÈRE DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN VERTU DE SA RÈGLE DE FOI.

Il est juste qu'après nous être longtemps entretenus du sujet ingrat que nous a présenté l'état dégradant où est progressivement descendu le protestantisme pour avoir abandonné l'ancienne règle de foi, nous puissions nous récréer maintenant en fixant quelques instants nos regards sur l'état prospère où se trouve l'Église en vertu de la règle qu'elle ne cesse de proclamer. Mon intention n'est pas de parler ici de son unité compacte en matière de foi, ce qui serait inutile après ce que nous en avons déjà dit, et bien moins encore de la majesté esthétique de son culte, ce qui serait également superflu. Tout ce que je me propose dans ce chapitre, c'est de mettre sous les yeux du lecteur l'action du catholicisme, son attitude, sa force toujours pleine de vigueur au milieu de la société en combustion et, pour ainsi dire, à deux doigts de sa ruine. Il nous suffira, pour cet effet, de jeter un coup d'œil sur les manifestations publiques et récentes de l'esprit catholique, et de là sur le progrès sensible et matériel du catholicisme même dans les contrées où il n'est pas dominant. D'après cela, nous pourrions juger de l'état actuel de l'Église catholique, et nous nous contenterons, si l'on veut, de nous en rapporter là-dessus au jugement des protestants sensés eux-mêmes, que

l'évidence des faits a forcés de rendre dans leurs écrits ce glorieux hommage à la vérité.

§ I. — RÉCENTES MANIFESTATIONS DE L'ESPRIT CATHOLIQUE.

Providence que Dieu a déployée de nos jours en faveur de son Eglise. — Folles jactances des protestants et des socialistes à l'époque de la fuite de Pie IX. — Manifestations du sentiment catholique. — Tributs volontaires envoyés de toutes les parties du monde à l'illustre exilé de Gaëte. — Attitude générale des évêques et des fidèles à l'égard du souverain pontife. — Autre preuve du concert unanime de l'épiscopat catholique. — Union des laïques en divers royaumes pour la défense du catholicisme et de la papauté. — Conciles catholiques. — Le concile national d'Allemagne tenu à Wurtzbourg. — *Memorandum* de ce concile. — Le concile de Salzbourg. — Le concile de Vienne. — Le VII^e concile de Baltimore. — Autres conciles tenus en France, en Italie, etc. — Ces conciles sont autant de manifestations de la vie et de la force du catholicisme, — et de son indépendance par rapport au pouvoir civil. — Antithèse entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique. — Différence des conciles catholiques d'avec les synodes protestants. — Récentes manifestations de l'esprit de force que possède exclusivement l'Eglise catholique; — de l'esprit de charité qu'elle possède également. — *Souffrir et faire du bien*, caractères de l'Eglise. — L'esprit d'unité, de force et de charité du catholicisme mis en contraste avec le protestantisme.

Si le soin paternel et vigilant de la divine providence sur l'Église de Jésus-Christ a fixé de tout temps l'attention des esprits sérieux, on peut dire qu'elle s'est manifestée ces dernières années d'une manière si admirable et si surprenante, qu'il n'y a que les aveugles volontaires qui pourraient ne pas l'apercevoir. Le pontife romain, forcé de chercher hors de Rome un asile contre une faction ingrate et déloyale, s'échappe de cette ville à la

chute du jour, sans être aperçu, sans être escorté, privé de moyens de subsistance, incertain de la direction qu'il doit prendre dans sa fuite : il tourne ses pas vers Gaète, et là, grâce à des circonstances imprévues, il s'arrête et y fixe sa retraite, accueilli avec une joie indicible par le pieux, le magnanime, le religieux monarque des Deux-Siciles. La première nouvelle qu'on eut dans le monde de ce grand et subit événement y excita des sentiments divers et même contraires, selon la disposition des esprits. Les socialistes insultèrent à l'illustre exilé dans l'ivresse de leur joie ; quelques protestants enthousiastes et fanatiques de l'Angleterre proclamèrent d'un air de triomphe la chute de la papauté (1). Mais les uns comme les autres n'ont eu qu'à rougir en face des événements publics et notoires qui ont suivi dans toute l'Europe.

Tous les vrais catholiques jetèrent un cri d'horreur. L'Autriche et la France, l'Espagne et Naples s'unirent d'une voix unanime pour répondre à l'appel du père commun des fidèles, et prirent de concert la résolution d'abattre la faction usurpatrice, et de rétablir sur son siège, dans ses États, le souverain pontife rendu à sa liberté et à son indépendance. Cette détermination des puissances catholiques fut accueillie avec applaudissement par le monde entier et éveilla la sympathie des gouvernements hétérodoxes eux-mêmes. Et, par conséquent, on doit voir dans cet acte solennel une manifestation publique des sentiments de tout le monde civilisé pour la papauté romaine. Jamais assurément manifes-

(1) Voir dans le *Rambler*, juillet 1849, l'art. *Protestant prophecies of the fall of the Papacy*.

tation semblable n'eût eu lieu, s'il se fût agi d'une secte ou d'une communion protestante.

Tout cela cependant est encore peu de chose auprès de la manifestation spontanée de toutes les populations catholiques en faveur de leur père commun. On voit que je veux parler de l'empressement que les fidèles montrèrent de toutes parts pour subvenir de leurs pieuses largesses aux besoins actuels de l'exilé de Gaëte. De toute la France, de toute la Belgique, de toute l'Allemagne, de toute l'Espagne, du Portugal, des deux Amériques, de l'Angleterre et de l'Irlande, affluèrent en quelques mois à cet unique point central les contributions volontaires de tous. Preuve non équivoque, preuve de fait et irrécusable que, bien loin que le sentiment catholique fût éteint ou du moins affaibli, comme s'en flattaient de fanatiques sectaires, jamais peut-être il ne s'est montré si intense, si fort, si unanime. Les enfants eux-mêmes, et jusqu'aux mendiants, voulurent donner une obole pour une cause si méritoire.

Ce n'a pas été un moins beau spectacle que celui qu'a donné de lui-même au monde ces dernières années l'épiscopat catholique, étroitement uni avec tout le troupeau fidèle comme avec le clergé inférieur. Outre que les évêques, dans les circonstances critiques qui semblaient menacer l'Église, se serrèrent plus étroitement autour du souverain pontife, et ordonnèrent dans leurs diocèses respectifs des prières publiques et solennelles pour Pie IX, ils réveillèrent la piété des fidèles par des lettres pastorales dirigées vers ce même objet, afin que dans leurs prières même particulières, ils recommandassent à la protection toute puissante de Dieu leur commun

père et leur suprême pasteur, comme cela s'était déjà pratiqué une fois à l'occasion de la captivité d'un autre pape homonyme de celui-ci. Et les évêques ne s'en tinrent pas encore là ; mais de tous les points de l'univers catholique, des contrées même les plus reculées, ils adressèrent au chef souverain de la hiérarchie catholique des lettres de congratulation autant que de condoléance (1).

Ainsi les événements qui semblaient les plus contraires et les plus hostiles au catholicisme ne servirent qu'à lui donner plus de vie et qu'à le rendre plus fort, plus compacte que jamais. En parcourant les annales de l'Église entière, il serait difficile de trouver une époque où tout l'épiscopat se soit montré plus unanime à resserrer les liens qui l'unissent à son chef suprême, qu'on ne l'a vu dans ces dernières années. Une autre preuve de cet accord et de cette harmonie se puise dans le zèle empressé avec lequel tous les évêques du monde catholique ont répondu, comme par enchantement, à l'invitation, ou pour mieux dire, à l'appel que leur a adressé

(1) Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ouvrage intitulé : *L'Orbe cattolico a Pio IX Pontifice Massimo esulante da Roma*, 2 gros vol. in-8°, Naples, 1850. On y trouve plus de 300 lettres avec plus de 10,000 souscriptions adressées au souverain pontife par les communautés religieuses et laïques, par les ordres religieux, par les assemblées, les associations, les académies, par les patriarches, les primats, les archevêques, les évêques, par les personnages les plus distingués et les plus renommés de toute l'Europe. Toutes ces adresses ont été envoyées dans je ne sais combien de langues, des points les plus éloignés entre eux des diverses parties du monde, et toutes ne font entendre qu'une voix, n'expriment qu'un même sentiment d'amour et d'attachement filial pour le père commun des fidèles. Ah ! s'il est un triomphe glorieux pour la papauté, c'est là certes un des plus beaux.

le souverain pontife par son encyclique du 2 février 1849, relativement à la question, si délicate à décider comme article de foi ou comme faisant partie du dogme, de l'immaculée conception de la sainte mère de Dieu. Partout on les a vus se concerter à cette occasion sur la délibération qu'ils avaient à prendre; partout on les a vus recommander l'affaire aux prières des fidèles, prendre avec empressement l'avis de leur clergé, et ne rien omettre, ne rien négliger de ce qui leur avait été prescrit par le père commun. Preuve vraiment péremptoire de l'harmonie et de l'étroite union qui existent entre le pasteur suprême et toute la hiérarchie catholique.

Et quant aux simples fidèles eux-mêmes, ce n'est pas un spectacle moins touchant que celui qu'ils donnèrent à leur tour, en se prenant d'une louable émulation et en joignant leurs efforts pour le maintien de l'unité et le triomphe de l'Église catholique. Les laïques de France, d'Allemagne, de Suisse, d'Angleterre et d'Irlande, se formèrent en comités, en cercles, en associations sous des titres divers, pour défendre de tout leur pouvoir la cause de la religion. Eux-mêmes ils entrèrent en lutte, sans sortir de la légalité, pour repousser les mesures vexatoires ou oppressives prises en certaines localités contre la liberté de l'Église. Ils n'ont rien épargné pour atteindre ce but, ni veilles, ni travaux, ni voyages, ni dépenses, ni discussions, ni pétitions, ni moyens oratoires, ni tous autres de quelque espèce qu'ils soient; et leur dévouement est encore aujourd'hui le même. Ils ont concerté ensemble les lois à proposer, leurs rôles à jouer dans les assemblées politiques; ils ont fixé les

points à discuter, les moyens à employer pour obtenir un résultat avantageux. Bien plus, étendant leurs vues plus loin, ils se sont mis en communication avec les comités d'autres nations pour agir avec encore plus de vigueur. Plusieurs de ces associations ont envoyé des adresses solennelles au souverain pontife pour lui témoigner de leur soumission et de leur dévouement. En un mot, il s'est réveillé dans cette classe de fidèles un esprit de vie, de jeunesse et de vigueur, tel que jamais peut-être il ne s'en était encore montré; de sorte qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître la main de la divine providence qui, au milieu de l'effervescence des esprits et des agitations politiques dont l'Europe est affligée et qui la menacent d'un complet bouleversement, a inspiré à des hommes de bonne volonté et de haute distinction la pensée et le courage de prendre en main la défense de la religion contre les factions impures qui cherchent à la détruire. Et tout cela, notons-le bien, dans le temps même où les divers partis protestants se divisent, se partagent, se séparent de plus en plus et s'avancent à grands pas vers un complet isolement, ou tendent, pour mieux dire, à un individualisme absolu, en cherchant à s'affranchir de l'influence des gouvernements et de toute profession de foi qui soit obligatoire.

Une autre preuve éclatante que nous offrent ces derniers temps du contraste qui existe entre l'Église catholique et les diverses sectes protestantes ou anti-catholiques, c'est le bon résultat des conciles qui se sont tenus dans beaucoup de provinces ecclésiastiques. Nous avons vu que les protestants ont singé l'Église catholique en se formant en assemblées plus ou moins nom-

breuses, auxquelles il leur a plu d'attacher le nom de *conciles*, et même de *conciles œcuméniques*. Mais ces assemblées n'ont fait qu'obéir à l'influence et aux inspirations des gouvernements politiques qui les dominaient. Jamais elles n'ont pu aboutir à un résultat satisfaisant, jamais elles n'ont pu s'accorder dans une confession de foi ; elles ont même protesté que ce n'était pas leur intention d'imposer rien d'obligatoire, et elles n'ont pu s'accorder ni par rapport au culte, ni par rapport à une loi quelconque de discipline. Elles ont commencé et fini par des banquets solennels, et elles n'ont eu d'autre avantage que de figurer une transaction ; et cette transaction même apparente, quelque insignifiante qu'elle fût, a été l'objet des reproches d'un parti furieux qui l'a désavouée, en se plaignant hautement et avec tapage d'y voir un envahissement ou un effet de l'influence du pouvoir séculier, contraire à l'esprit et à l'essence du protestantisme. En conséquence, ce parti démagogique s'est déclaré indépendant, et de là de nouvelles divisions et de nouvelles ruptures. En un mot, ces assemblées n'ont servi qu'à rendre beaucoup plus évidentes aux yeux de tout le monde les discordes intestines du protestantisme, ses incertitudes, son impuissance, et à retracer en petit le tableau de l'antique confusion des langues.

Mais en voici un autre bien différent. Vers la fin de 1848, on a vu, sur la simple invitation de l'évêque de Wurtzbourg ou de l'*Union catholique*, se réunir dans cette ville en concile national et comme un seul homme quatre archevêques et seize évêques, représentant quinze millions de catholiques, tous disposés d'a-

vance à prendre en main la défense de cette auguste assemblée. Depuis le concile œcuménique de Trente, l'Europe n'avait rien vu qui fût comparable à la grandeur du spectacle que lui offrait en ce moment le concile national de Germanie. Il est impossible de décrire l'immense effet qu'a produit dans toute l'Allemagne ce concile de Wurtzbourg. Les habitants de cette cité avaient d'abord eu l'intention de saluer la vénérable assemblée par une de ces processions aux flambeaux si fréquentes en Allemagne ; mais on jugea qu'une manifestation de cette nature, étant trop banale, répondrait mal aux intentions de la ville. On se décida donc à faire célébrer dans la capitale un office divin solennel, auquel l'assemblée des évêques promit de participer pour rendre grâces à Dieu de si grands événements. La fête se termina par un banquet de cent couverts offert aux pauvres. Il parut parfaitement juste, tandis que les banquets politiques que l'Angleterre et la France ont mis en vogue commençaient à pénétrer en Allemagne, que la charité catholique offrit des agapes plus belles et plus touchantes au Sauveur dans la personne des pauvres (1).

Tout se passa dans ce concile avec tant d'ordre et d'ensemble, avec tant de calme et de dignité, avec une telle unanimité d'avis et de sentiments, qu'il ne restait rien à désirer. Le 5 novembre, le concile fit une procession solennelle à laquelle assistèrent tous les prélats. Cette pieuse cérémonie fut suivie d'une grand'messe au Dôme, célébrée par Son Éminence le cardinal-archevê-

(1) *Ami de la religion*, 9 novembre 1848.

que de Salzbourg. Dans deux séances préparatoires, le concile avait déterminé toutes les questions dont il avait l'intention de s'occuper; elles avaient été préalablement confiées à l'examen des consultants pour qu'ils en fissent le rapport à l'assemblée. Le concile tint chaque jour, les dimanches exceptés, deux séances qui l'occupaient ordinairement pendant sept heures (1). Car les sujets des délibérations se multipliaient à mesure que l'on entrait dans les détails des objets qui se rattachaient à l'indépendance de l'Église; et ce fut avec beaucoup de raison que cette vénérable assemblée n'en voulut pas laisser un seul sans l'avoir éclairé sur toutes ses faces (2).

Une lettre pastorale du concile fut adressée au clergé et au peuple catholiques de l'Allemagne par l'épiscopat réuni; et un *Memorandum* sur les droits imprescriptibles de l'Église, ainsi qu'un rapport détaillé sur toutes les mesures prises, fut envoyé pour être soumis à l'approbation du Saint-Siège. Tel a été le résultat final et écrit de ce concile. Aucune assemblée n'avait depuis longtemps déployé un plus grand esprit de charitable liberté dans ses délibérations, et si quelquefois des diversités d'opinions s'y sont manifestées, elles n'ont servi qu'à faire éclater davantage l'unité du principe catholique, qu'aucune dissidence n'a jamais troublée (3).

Quoiqu'il n'entre pas dans notre dessein de reproduire au long ces documents tant soit peu prolixes, on

(1) *Ami de la religion*, 14 novembre.

(2) *Ibid.*, 16 novembre.

(3) *Ibid.*, 28 novembre.

nous permettra cependant, pour donner quelque idée de l'esprit qui a toujours animé l'Église catholique, de rapporter ici un faible extrait de ce *Memorandum* émané du concile même. « Les évêques, y est-il dit, crurent devoir prendre assez de confiance dans les lumières des gouvernements allemands pour espérer que, là où ils annonçaient la résolution d'élever de concert, et avec la coopération de leurs peuples, un nouvel édifice constitutionnel qui assurerait aux habitants des pays allemands la jouissance et le développement naturel de tous les droits qui leur compétaient, ils ne voudraient pas, dans leur sagesse, refuser à l'Église le salutaire développement pour la parfaite exécution de sa haute mission et la liberté qu'elle exige... Les évêques catholiques d'Allemagne crurent pouvoir se livrer à la confiance que leur inspiraient ces déclarations avec d'autant plus de raison, que leur Église a pour elle le témoignage de dix-huit siècles d'une activité non interrompue. Dix-huit siècles, en effet, rendent témoignage qu'aux époques les plus orageuses, lorsque le flot des passions désordonnées s'élevait en vagues tumultueuses, lorsque les nations se levaient les unes contre les autres dans des combats à mort, et que les fondements de tout ordre civil et politique chancelaient de toutes parts, l'Église seule, immobile et tranquille sur le roc que la puissance d'aucune tempête ne saurait vaincre, et élevant son regard confiant vers celui qui a voulu être son chef et sa pierre angulaire, son guide et sa lumière jusqu'à la fin des temps, instruisit et moralisa les peuples, cultiva et ennoblit les sciences et les arts, ouvrit en tous lieux aux nécessités publiques et

privées les inépuisables sources de la charité chrétienne, suffisant à toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. Alors elle s'efforça de réunir dans la justice les peuples et leurs princes, et elle sut établir l'ordre et la liberté dans toutes les relations de la vie publique et privée sur leur seul véritable fondement, qui est la foi. Partant de la conviction que cette vocation de l'Église a été la même dans tous les temps, les soussignés évêques d'Allemagne se sont rassemblés afin de désigner et de proclamer ensemble la position qu'il appartient à l'Église de maintenir dans la vie publique et sous le nouvel ordre de choses, d'après son antique et traditionnelle constitution. Leur but est de fixer les lignes capitales de la situation de l'Église envers l'État, comme envers d'autres agrégations religieuses, et de tracer la démarcation des droits de l'Église quant à l'ordre de ses affaires intérieures, c'est-à-dire quant au gouvernement de l'Église » (1).

Les principaux points dont le concile s'était occupé de préférence étaient : 1° la liberté d'enseignement dans l'Église; liberté de communication des évêques avec Rome, des évêques entre eux, et avec le clergé inférieur et le peuple; liberté de l'éducation ecclésiastique; abolition du placet; 2° liberté d'influence pour l'Église, c'est-à-dire sur les établissements d'éducation, liberté dans la cure des âmes et la collation des charges, etc.; 3° liberté pour l'administration des biens ecclésiastiques, sans aucune surveillance de l'État.

Ces articles avaient déjà été proposés à la conférence

(1) *Ami de la religion*, 7 décembre 1848.

de Salzbourg, où les évêques réunis avaient projeté une adresse à la diète de Vienne pour réclamer les droits et la liberté de l'Église dans ses rapports avec l'État, ou sa délivrance des chaînes qui pesaient sur elle depuis le règne de Joseph II. Cette conférence avait décidé, en outre, qu'une lettre pastorale devait être adressée au peuple catholique de la province ecclésiastique de Salzbourg, c'est-à-dire du Tyrol, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole et du diocèse de Linz. Cette lettre pastorale avait été signée de tous les évêques présents à la conférence (1).

Outre ces deux conciles, un autre animé du même esprit devait se tenir en Hongrie, où les évêques, jaloux de suivre l'exemple donné par l'épiscopat allemand, avaient pris également la résolution de s'assembler. Comme le siège primatial d'Erlau se trouvait encore vacant en ce moment, les évêques hongrois adressèrent au pape la prière d'approuver la convocation de ce concile et d'en nommer le président. Il fut répondu à ces prières par un bref pontifical qui, approuvant complètement cette réunion et louant le corps épiscopal de Hongrie de son respectueux dévouement au Saint-Siège, préposait au prochain concile, en qualité de délégué apostolique, l'archevêque-primat d'Erlau, déjà nommé, mais qui n'était pas encore préconisé (2). Mais les événements politiques qui survinrent en Hongrie empêchèrent ce projet d'avoir lieu, et le concile fut remis à d'autres temps plus favorables.

(1) *Ami de la religion*, 16 novembre 1848.

(2) *Ibid.*, 9 novembre 1848.

Quand la tempête eut été apaisée et que le calme fut rentré dans les provinces d'Autriche, il se tint un concile solennel à Vienne, où se trouvèrent réunis, le 30 avril 1849, jusqu'à trente-cinq archevêques ou évêques, pour délibérer d'un commun accord sur les intérêts de l'Église dans cet empire. L'invitation en était venue de l'empereur lui-même. Là aussi tout se passa avec une parfaite harmonie. Après la messe solennelle et la cérémonie d'usage de la profession de foi, les conférences commencèrent. Voici en abrégé le résumé des travaux du concile présenté par les prélats eux-mêmes dans la lettre pastorale que chacun d'eux, au nom de toute l'assemblée, adressa à ses diocésains : « Sachant bien, y disaient-ils, que nous, avec les diocèses confiés à nos soins, ne formons que quelques points de l'ensemble de l'Église de Dieu, laquelle embrasse le monde entier, nous nous sommes empressés de nous adresser au centre établi de Dieu, le siège apostolique, et de protester de notre profond respect et de notre fidèle soumission au Saint-Père, représentant spirituel de Jésus-Christ, et d'appeler humblement sa bénédiction sur nos travaux. — Nous devons également à l'empereur, comme souverain chef de l'État, le tribut de notre hommage ; et nous le lui avons offert en même temps que nos actions de grâces pour notre convocation, afin de rendre témoignage avec gratitude à l'intention sincère de Sa Majesté d'être *juste envers l'Église*. Ces préliminaires accomplis, nous nous sommes occupés avec zèle et fidélité à pourvoir aux besoins de l'Église dans nos délibérations assidues et journalières. Ne perdant pas de vue que nous n'avions pas, selon la folle présomption de

nos jours, à ériger une nouvelle Église, mais que nous sommes établis pour gouverner celle instituée par notre Rédempteur Jésus-Christ, acquise au prix de son sang, guidée par son Esprit-Saint, qui habite au milieu d'elle jusqu'à la fin des siècles, nous nous sommes proposé pour but principal de chercher à écarter les obstacles qui jusqu'à présent s'opposaient à son libre et bienfaisant développement » (1).

Vers ce même temps se célébrait dans les États-Unis d'Amérique le septième concile national de Baltimore, où s'étaient réunis plus de trente archevêques ou évêques de ces provinces. Ce concile aussi, comme ceux d'Europe, manifesta le même esprit de piété et d'union des évêques entre eux, le même accord, le même attachement et la même vénération pour le siège apostolique de Rome. Ces évêques ont exprimé eux-mêmes leurs sentiments dans la belle lettre synodale qu'ils adressèrent à tous les fidèles d'Amérique confiés à leurs soins; voici entre autres choses ce que nous y lisons : « Conformément aux canons sacrés, nous nous sommes encore une fois assemblés pour délibérer sur les intérêts généraux de la religion dans les États-Unis, sous l'invocation de l'Esprit divin, dont l'assistance est spécialement promise aux pasteurs de l'Église. Le vœu manifesté par notre Saint-Père le pape Pie IX a d'abord dirigé notre attention sur l'organisation plus complète de notre hiérarchie, qui sera portée à votre connaissance quand elle aura reçu de lui la sanction nécessaire. L'absence temporaire qui éloigne le pontife de son siège n'occasion-

(1) *Univers*, 17 juillet 1849.

nera probablement aucun délai extraordinaire à la confirmation de nos actes, attendu que son énergie personnelle et toute la vigueur inhérente aux fonctions apostoliques se sont manifestées d'une manière frappante dans le lieu même de son exil. Et ici, frères bien-aimés, nous ne pouvons retenir l'expression de nos sentiments par rapport aux événements qui ont marqué la courte période qui s'est écoulée depuis son élévation au souverain pontificat. Bien que le royaume du Christ ne soit pas de ce monde, et que le successeur de Pierre n'ait de droit divin aucun domaine temporel, cependant, par la munificence des princes chrétiens et par les actes spontanés d'un peuple racheté de la servitude, grâce à l'influence paternelle de l'évêque de Rome, une petite principauté a été attachée au Saint-Siège pendant plus de mille ans sous le nom de patrimoine de saint Pierre. Se trouvant ainsi chargée des devoirs de souverain temporel, par suite de son élection à l'office d'évêque universel de l'Église catholique, Sa Sainteté ouvrit son administration civile par des actes de clémence...

« Nous devons en même temps proclamer notre conviction que la principauté temporelle des États romains a servi, dans l'ordre de la Providence, à l'exercice libre et non suspect des fonctions spirituelles du pontificat et au développement des intérêts religieux, en contribuant à l'entretien d'institutions de science et de charité. Si l'évêque de Rome était le sujet d'un souverain politique ou le citoyen d'une république, il y aurait à craindre qu'il ne jouît pas toujours de cette liberté d'action qui est nécessaire pour que ses décrets et ses mesures

soient respectés par les fidèles dans tout l'univers » (1).

On inférera sans peine de ces documents, en premier lieu, quelle est la vitalité, et en même temps la force de l'Église catholique. Depuis longtemps il n'avait été célébré autant de conciles provinciaux et nationaux qu'il en a été tenu à cette époque, du reste si orageuse et si agitée; car, outre ceux dont il a été question jusqu'ici, on en a vu s'assembler beaucoup d'autres sur tous les points de la France, à Paris, à Soissons, à Lyon, à Aix, à Rennes, à Alby, à Toulouse, etc., et de plus en Irlande et en Angleterre; et quant à l'Italie, dans l'Emilie, dans la Toscane, dans la Marche, dans l'Ombrie; puis en Savoie, en Sardaigne, et jusqu'à Sidney dans l'Océanie, jusqu'au Canada, etc., sur lesquels il serait trop long de nous arrêter en détail. On doit inférer ensuite de ces mêmes faits ce que c'est que l'Église catholique du moment où elle peut déployer son activité à l'ombre d'une vraie liberté: liberté qu'elle n'a jamais cessé de réclamer en toute circonstance comme son propre bien, parce qu'elle est indépendante de sa nature en vertu de l'institution divine, et que la servitude qu'on lui a trop souvent imposée n'a jamais été que l'effet de la violence sous le beau nom de protection. Et si elle a dû quelquefois se contenter de gémir sous le poids qui l'opprimait, jamais cependant elle n'a laissé prescrire contre ses droits légitimes. Cet esprit est le même en France, en Espagne et partout ailleurs; et ce n'est pas sans un sanglant outrage pour l'Église catholique qu'une feuille anglaise a osé naguère assimiler l'état de cette Église, dans plusieurs

(1) *Univers*, 8 juillet 1849.

royaumes ou provinces, à celui de l'Église anglicane, asservie, ou pour mieux dire, esclave par condition et par choix.

Ce même journal anglican, parlant du projet du cabinet et du parlement de doter le clergé catholique irlandais en vue d'en faire son esclave, comme il y a réussi en dotant richement le clergé anglican, fait les réflexions suivantes, que je vais rapporter au long, pour que chacun puisse juger de la différence de l'esprit qui dirige la vraie Église de Jésus-Christ ou l'Église catholique d'avec celui dont est animée cette Église dite légale ou l'Église schismatique d'Angleterre. « Quels qu'aient été les procédés du gouvernement au xvi^e et au xvii^e siècle et dans presque tout le xviii^e, il est certain qu'au moins depuis soixante ans nos premiers hommes d'État auraient voulu doter l'Église catholique romaine d'Irlande, et la mettre en conséquence sur le même pied que l'Église légale en Angleterre. La seule difficulté à ce projet, c'est que les évêques catholiques romains de l'Irlande préfèrent leur état présent à celui de l'Église *anglicane*, ainsi qu'à celui de l'Église catholique romaine en *Allemagne*, en *Italie* et *ailleurs*. Ils veulent être absolument indépendants, et il paraît que la cour de Rome approuve leur détermination.

« En Angleterre, l'État a la nomination de tous les évêchés et de la majeure partie des dignités. L'État est *législateur* dans l'Église même et *administre* ses lois, *préside* à ses tribunaux, et si on peut le dire sans offense, *a la haute main* sur ses décisions. Éole ne pourrait tenir ses vents plus en respect que l'Angleterre politique n'a l'habileté d'y tenir les ambitions cléricales.

Ses ministres (ecclésiastiques) pourraient être pieux comme Hammond, érudits comme Barrow, sages comme Hooker, élégants comme Taylor, spirituels comme South, subtils comme Thomas d'Aquin ; si par malheur ils ont laissé échapper un souffle contre la primatie royale et le parlement, là où l'arbre sera tombé il y restera. Ils ne verront pas d'autre promotion que celle qu'ils pourront voir dans les nues. Tel est sans exagération, et nous sommes plutôt ici au-dessous de la vérité, tel est l'état de l'Église en Angleterre. Tel est aussi à peu près son état en Écosse..., en France également ; ou plutôt, à en juger par les plaintes que l'Église fait entendre, elle y est encore plus humiliée et plus dépendante : et de même en d'autres pays.

« Les évêques catholiques romains d'Irlande voient tout cela, et par l'effet de leur propre *choix*, je ne dirai pas de leur *sagesse*, ils déclinent pour eux-mêmes une semblable condition. Ils savent ce que veut dire *Église établie* légale, et c'est pour cela qu'ils ne veulent pas tenir leur nomination de sir Robert Peel ou de lord John Russell, ni que ces ministres nomment leurs archidiacres, leurs abbés et la meilleure moitié de leur clergé, ainsi que les juges de leurs tribunaux spirituels. Ils ne veulent pas de lord Brougham pour arbitre de leurs différends. Ils ne veulent rien de cette dépendance invétérée qui, à cette heure, est passée en *seconde nature* dans l'Église anglicane. Ils préfèrent être populaires, démocratiques et libres. C'est là le parti pris (nous ne voulons pas décider s'il est ou non bon et sage) ; mais c'est le parti pris, non du gouvernement anglais, mais de l'Église catholique romaine d'Irlande. La chose donc ne dépend pas

du parlement, mais du choix des catholiques romains d'Irlande eux-mêmes. La Chambre des communes pourrait avec autant de raison passer une nuit entière à discuter si l'automne prochain sera pluvieux, qu'à vouloir décider si la hiérarchie catholique romaine voudra être une Église établie. Une seule chose est claire en cela : c'est que dans ce cas le gouvernement anglais commettrait un véritable suicide, s'il lâchait un seul point des conditions que les gouvernements exigent invariablement des Églises établies dans leurs États. Il suffit de ne pas être tout-à-fait aveugle pour voir ce que deviendrait l'État, s'il accordait à l'Église anglicane cette liberté et cette indépendance que voudraient avoir quelques ministres (ecclésiastiques). Peu à peu, l'Église deviendrait tout, et le pouvoir de l'État s'évanouirait. La même chose arriverait sans aucun doute en Irlande, si la hiérarchie catholique romaine était dotée avec tous les avantages de l'Église anglicane sans aucune restriction mise à son indépendance. Charles-Jean Fox, ayant appris un jour que des ministres anglicans voulaient garder leurs revenus et leurs bénéfices sans tant d'embarras d'articles et de formulaires, opposa à leur prétention, avec plus d'empire que nous ne savons le répéter, que puisqu'ils *avaient leur plat de viande, ils devaient aussi en avoir la sauce*, c'est-à-dire les avantages d'un côté et les inconvénients de l'autre. Il est indubitable que, si l'Église anglicane est vêtue de pourpre et de fin lin, si elle est tous les jours en festin, elle doit accepter de l'État le tailleur et le cuisinier, et porter *la livrée et le plat d'une honorable servitude*. Aucun homme d'État tant soit peu habile n'oserait accroître à ce point la

liberté de l'Église. Or, c'est sur ce même pied qu'il faudrait traiter avec l'Église catholique romaine d'Irlande ; mais c'est à quoi celle-ci se refuse. Il est donc inutile que le gouvernement prenne l'initiative dans cette affaire, surtout dans les circonstances comme celle-ci où toute offre de sa part serait repoussée avec dédain, et dans cet état de transition où se trouve présentement l'Irlande » (1).

Cet article ne démontre pas seulement la force intime et la véritable vitalité de l'Église catholique en Irlande, tout-à-fait indépendante du gouvernement et tout-à-fait libre ; il nous révèle, de plus, la condition honteuse et abjecte de l'Église anglicane. En reconnaissant en droit et en fait la suprématie royale du chef de l'État et du parlement, l'Église anglicane porte et traîne les chaînes ignominieuses de son esclavage. En retour de cette servilité, l'État lui jette des lingots d'or et l'engraisse de gros revenus, à peu près comme on engraisse les animaux pour qu'ils servent bien leurs maîtres. Elle ressemble au mauvais riche de l'Évangile qui s'habillait de pourpre et de lin, et qui se traitait tous les jours magnifiquement, sans penser que, par ce genre de vie et par sa dureté pour les pauvres, il se préparait le triste sort des Sardanapales : *Mortuus est dives...* Si c'était les catholiques qui eussent ainsi jugé l'Église anglicane, ces paroles leur seraient reprochées comme un outrage intolérable ; mais non : ce sont les anglicans eux-mêmes qui écrivent cela de leur Église. Du reste, il est absolument faux que l'Église catholique,

(1) *Evening Mail*, 12 juillet 1849.

soit en France, soit en Allemagne, ou en Italie, ou ailleurs, soit assujétie à la même servitude, comme le suppose l'auteur de l'article qu'on vient de lire. Nulle part l'Église ne reconnaît *en droit* cette suprématie spirituelle dans les gouvernements ou dans le chef de l'État, qu'il soit roi ou que ce soit une reine : ce n'est là un article que du *Credo* anglican. *En fait*, cette assertion du journal est fausse, ne serait-ce que parce que, dans aucun des États dont il est ici question, le gouvernement ne règle ou ne domine, en matière spirituelle, les décisions de l'Église, et qu'aucun magistrat ne s'y ingère d'en juger les différends, d'en régler la discipline, ou autres choses semblables. Toute l'oppression dont se plaignaient, il n'y a pas encore bien longtemps, et avec raison, quelques-unes de ces Églises, consistait donc dans certaines entraves que leurs gouvernements prétendaient mettre à leur action extérieure, dans certaines vexations masquées du beau nom de protection, comme nous l'avons déjà dit, mais rien de plus. Or, l'Église catholique a toujours et partout protesté contre ces envahissements du pouvoir civil, comme contre autant de violences et d'attentats à sa liberté, et elle a su, à l'occasion, par ses paroles et par les faits, leur opposer une résistance énergique. Et ils ne sont pas rares les exemples soit anciens, soit modernes, de personnages haut placés dans l'Église, qui, pour conserver intacte sa liberté, n'ont pas craint de s'exposer à tout genre de vexations, à l'exil, à la confiscation de leurs biens, à la mort même. Elle cite avec orgueil dans ses annales les noms glorieux de ces illustres et nombreux martyrs de son indépendance.

Quels noms plus célèbres que ceux d'un Anselme, d'un Thomas de Cantorbery ? Et, parmi les papes mêmes, combien n'y en a-t-il pas qui ont souffert pour une si belle cause ? Qu'il nous suffise de rappeler ici cet Hildebrand, cet immortel Grégoire VII, dont le nom vivra toujours pour la lutte qu'il soutint contre les despotes d'Allemagne jusqu'à endurer l'exil et même la mort, s'il l'eût fallu, plutôt que de souffrir l'oppression qu'ils voulaient à cette époque faire peser sur l'Église : pour ne rien dire d'Alexandre III, d'Innocent III et de tant d'autres papes célèbres qui les ont précédés ou suivis, et dont le pontificat n'a été qu'une lutte perpétuelle et un perpétuel triomphe. Rien de semblable ne s'est jamais vu dans l'Église anglicane, chez qui la servitude que lui a imposée l'État est passée en *seconde nature* ; et je n'en veux pas d'autre preuve que la molle conduite de l'évêque d'Exeter, dans une question où il s'agissait d'un article de foi ; car à peine ce faible prélat s'est-il vu menacé par le gouvernement, qu'il a renoncé à faire plus longtemps opposition, qu'il s'est plié à tout ce qu'on a demandé de lui, qu'il a installé dans une paroisse de son propre diocèse l'hérétique Gorham, mettant ainsi le troupeau sous la garde du loup, et provoquant par là les risées de l'Europe entière. Observons, enfin, qu'à peine les circonstances des affaires politiques sont devenues tant soit peu favorables, que l'Église, en Allemagne, en Autriche et en France, s'est mise en devoir de revendiquer ses imprescriptibles droits. Que dis-je ? le pieux empereur d'Autriche est allé lui-même au devant de l'Épiscopat comme du Saint-Siège en abolissant le code de Joseph II, en tout ce

que cette législation avait de contraire à la liberté de l'Église. Nous savons que d'autres souverains et d'autres princes catholiques sont sur le point de suivre ce généreux exemple, et nous avons vu le gouvernement prussien lui-même rendre une liberté presque complète à l'Église catholique de ses États. Tel est le triomphe qu'assure à l'Église son infatigable et invincible patience.

Quant aux diverses communions protestantes, la condition de chacune d'elles en particulier n'est pas différente de celle de l'Église anglicane, puisque, identifiées avec l'État ou avec leurs gouvernements respectifs, elles lui sont tellement asservies, que leurs soi-disant pasteurs ne sont autre chose au fond que de purs agents du gouvernement dans les affaires de religion ou de culte. Il est vrai que les protestants ont tenté, dans ces derniers temps, de s'affranchir de ce joug ; mais ç'a été toujours en vain, attendu que pour vivre et subsister *comme Églises*, ils ont besoin de l'appui de l'autorité civile, et qu'autrement ils se fractionneraient jusqu'à tomber dans un complet individualisme, ce qui anéantirait la secte même. L'Église catholique est la seule aussi qui vive exclusivement de sa propre vie, et par conséquent la seule aussi qui soit essentiellement libre et indépendante.

Mais pour revenir à notre objet après cette utile digression, inférons en troisième lieu des conciles que nous avons cités quelle immense différence se trouve entre la majesté, la dignité, l'accord parfait de ces augustes assemblées, et les assemblées ou conventicules des protestants, décorés par eux du nom de *conciles*

œcuméniques. Quelle conviction profonde les évêques catholiques réunis en concile ne montrent-ils pas de la foi qu'ils professent ! quel attachement dévoué et affectueux de leur part pour le souverain pontife, qu'ils vénèrent comme le centre de l'unité catholique ! Comme l'esprit de paix et de charité universelle respire dans tous leurs actes, dans toutes leurs paroles ! Au lieu que, dans les protestants et leurs ridicules contrefaçons, nous ne voyons qu'incertitude, confusion et chaos ; nous ne saurions y démêler l'accent de la vérité, de la dévotion ou de la piété, et leurs réunions n'ont de sérieux que leurs festins ou leurs banquets, avec les pots de bière et les libations de vin qui les couronnent. Quel contraste ! Encore est-ce là le plus heureux résultat que puissent avoir leurs conférences, puisque le plus souvent on les voit finir par des altercations, par des scissions réciproques, par des haines mutuelles entre dissidents, par de vives protestations de ceux qui en ont le dessous contre ceux qui ont le dessus.

On doit voir, au contraire, par tout ce que nous avons dit, que l'esprit d'union et de charité qui est dans le catholicisme s'est manifesté de nos jours plus que jamais, et a par là même fourni la preuve éclatante de la vie et de la force de l'Église catholique. Mais une autre preuve non moins belle de cette même vérité nous est offerte dans les exemples d'héroïsme chrétien qu'ont produits ces dernières années. Il semble que la divine sagesse n'ait permis qu'il s'élevât çà et là de violentes persécutions contre l'Église, que pour donner au monde le spectacle de la fermeté et de la force d'âme que montrent en toute occasion les vrais catholiques, non-seule-

lement dans le clergé, mais encore dans les rangs des simples fidèles. Le souvenir des souffrances endurées par l'archevêque de Cologne et l'évêque de Posen, pour n'avoir pas voulu condescendre aux injustes exigences du feu roi de Prusse, Guillaume III, dans la question des mariages mixtes, est encore tout vivant dans les esprits. Ces princes de l'Église ont été incarcérés, exilés, vexés de toute manière, et avec eux nombre de curés et de prêtres vertueux, entre lesquels on nous permettra de citer, à titre d'honneur comme d'amitié, le pieux et savant Binterim; mais jamais leur constance n'en a été ébranlée, jamais de tels moyens ne leur ont fait trahir leur devoir. Et dans la Suisse, que de vexations les radicaux de ce pays n'ont-ils pas exercées, n'exercent-ils pas encore contre l'héroïque évêque de Lausanne et de Fribourg? L'incarcération et l'exil ont été impuissants pour arracher à Mgr de Marilley une seule parole de condescendance à leurs criminels desseins. Disons la même chose à la louange de tant de curés, de prébendiers et de religieux des deux sexes de cet infortuné pays, qui, pour prix de leur fidélité à leurs engagements, sont tombés victimes de la faction révolutionnaire. Non moins violente a été la persécution excitée dans le Piémont, où les archevêques de Turin et de Cagliari ont encouru la peine d'exil, qu'ils subissent encore aujourd'hui, pour la constance de leur zèle à défendre les droits de l'Église. Et dans les États pontificaux, quand la démagogie s'y est vue quelque temps maîtresse, quelle fureur n'a-t-elle pas montrée contre le corps ecclésiastique? C'est à Rome surtout que s'est plu à se décharger la rage des persécuteurs. Poussés

qu'ils étaient par l'esprit d'impiété depuis longtemps comprimé dans leur cœur, à peine l'occasion leur fut-elle offerte de lui donner l'essor, qu'ils répandirent à grands flots l'outrage, la calomnie, versèrent l'amertume dans le cœur des ministres du sanctuaire, et dirigèrent la persécution la plus atroce contre tout ce qui tenait à la religion. Alors tombèrent sous le poignard des assassins, ou sous leurs coups de pistolet, une foule de prêtres et de religieux, qui n'étaient pas coupables d'autre crime que d'être la plus noble portion de cette Église contre laquelle ils nourrissaient une haine mortelle. Encore n'était-ce là que les prémices d'autres victimes sans nombre que les démagogues avaient déjà désignées pour être immolées, si Dieu, dans sa miséricorde, n'était venu à temps faire avorter leurs projets sanguinaires. A quoi donc s'est réduit ce qu'ils ont fait? A deux choses : tout simplement à démasquer, d'une part, l'hypocrisie dont ils couvraient d'abord leurs desseins perfides, et la haine profonde qu'ils nourrissaient contre l'Église catholique; et à démontrer, de l'autre, la force invincible de cette Église, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais, grâce aux divines promesses.

Les communions non catholiques auront-elles des preuves semblables à nous opposer en leur faveur? En ont-elles seulement l'ombre dans leurs fastes, qui puisse être mise en parallèle? Passé quelques moments de fanatisme, qui rappellent les fureurs désespérées des anciens circoncellions, on voit chacune de ces sectes courber bientôt une tête servile sous le joug capricieux du pouvoir. Les douceurs du repos, d'un côté, et la per-

sévéralice de l'agression, de l'autre, leur font bientôt oublier leurs fanfaronnades d'indépendance. Aussi suffit-il souvent d'un coup de vigueur pour dissiper ces sectes comme la poussière qu'on jette au vent. Elles portent avec elles tous les caractères, tous les traits de leur origine et de leur institution purement humaines. Bien loin d'être en butte aux persécutions des impies, elles sont l'objet de leurs caresses ; ils en font leurs alliés les plus fidèles, et s'appliquent même à les propager, bien qu'ils les méprisent dans leur cœur, assurés qu'ils sont que, lorsqu'une fois ils auront atteint leur but, il leur sera aisé de s'en débarrasser. L'Église catholique est la seule qui soit toujours et partout en lutte, la seule vers laquelle toutes les batteries de l'impiété soient constamment dressées ; mais la seule aussi qui en tout temps, en tout lieu, combatte avec une intrépide constance, et remporte constamment la victoire.

Il est un autre caractère qui ne prouve pas moins invinciblement la force comme la vitalité de l'Église catholique : c'est l'esprit de charité dont on la voit toujours animée. Je ne me propose pas ici pour objet de rappeler tant d'établissements de charité, tous exclusivement propres à l'Église catholique ; j'en ai dit déjà quelque chose ailleurs. Je ne veux parler ici que de cette action persévérante qui se montre à nos yeux, ou dont le souvenir tout récent est encore présent à notre mémoire. Le fléau du choléra, qui nous visite depuis plusieurs années, et qui multiplie ses victimes par milliers en Asie, en Amérique, et dans toute notre Europe, va nous fournir notre chef de preuve. Une horreur naturelle nous fait prendre toutes les précautions que nous

pouvons juger les plus propres à nous faire échapper au danger qui nous menace de près, tant nous sommes éloignés d'avoir la pensée d'aller nous-mêmes au devant; il faudrait, en effet, que nous fussions bien prodigues de notre vie, pour tenir une conduite différente.

Eh bien, voici la charité catholique que rien n'épouvante : non-seulement elle ne fuit pas le danger, mais elle l'affronte même avec un courage intrépide. Depuis une vingtaine d'années ou un peu plus que le fatal fléau a envahi nos provinces, on a vu en tout pays les prêtres catholiques s'empressez de porter eux-mêmes, avec les secours spirituels, le soulagement corporel aux cholériques les plus abandonnés du monde, les plus destitués de toute ressource. On a vu plusieurs d'entre eux se renfermer, jour et nuit, dans les hôpitaux, et y demeurer jusqu'à ce qu'ils tombassent eux-mêmes victimes de leur charité, ou jusqu'à ce que disparût enfin de ces lieux la fatale épidémie. On en a vu porter les malades dans leurs bras au lieu destiné à les recevoir, et quelquefois les cadavres mêmes, sur les civières, pour le lieu destiné à leur sépulture. Il semblait qu'ils eussent des ailes pour voler partout où pouvait les appeler le besoin des victimes. C'était un spectacle bien édifiant pour le peuple alarmé et glacé d'épouvante, que de voir tant de sollicitude et tout à la fois d'abnégation dans un si grand nombre de prêtres qui se dévouaient ainsi au soulagement de l'humanité souffrante. Mais le spectacle devenait encore bien plus attendrissant, quand c'étaient des personnes d'un sexe faible et timide qu'on voyait se consacrer de même à ce pieux devoir : religieuses de toutes congrégations, dames même séculières; la vue

de leurs compagnes qui expiraient sous leurs yeux, atteintes de la même maladie contractée au service des malades, n'était pas capable de refroidir leur zèle. Et ce même spectacle se répétait en tous lieux, partout, d'un bout du monde jusqu'à l'autre, où le fléau faisait ses ravages, au point de forcer l'admiration des protestants eux-mêmes. Voilà ce dont l'Italie a été témoin en 1835 et 1836, la France en 1832, etc. (1).

Puis, en 1849, ce même fléau ayant recommencé ses ravages des extrémités du Missouri jusqu'aux bords de la Tamise et de la Seine, et le long des rives du Danube où il moissonna de nouvelles victimes, le même esprit se fit remarquer dans les ministres catholiques. On vit alors de nouveau se mettre en mouvement non-seulement les prêtres et les religieux, mais les évêques eux-mêmes, qui passaient en personne les jours et les nuits dans les galetas les plus repoussants par leur extrême pauvreté, au service spirituel et corporel des malades. Que dirai-je des sœurs de la Charité? Pour donner une idée de leurs dispositions, de l'emploi de leurs veilles, et de la paix de l'âme qu'elles savaient conserver au milieu des ravages et des horreurs de la mort, il me suffira de rapporter ici au long un passage d'une lettre

(1) Cet empressement de pieuses dames à venir au secours des cholériques a donné occasion dans la ville de Brescia à l'établissement de l'association religieuse des dames dites *Ancelle della carità*. La comtesse de Rosa a consacré à cet objet son riche patrimoine avec sa personne elle-même, et a donné à cette institution qu'elle a fondée des règles très sages, qu'elle a eu la consolation de voir, il y a deux ans, obtenir l'approbation canonique du Saint-Siège pour son institut exclusivement destiné au service des hôpitaux et aux autres œuvres de charité.

qu'écrivit à cette époque une sœur de Charité de Paris à une de ses amies de Limoges, sous la date du 15 juin 1849. Voici avec quelle candeur elle s'y exprimait : « Depuis le mois de mars jusqu'à ce jour, *quarante et une* de nos sœurs ont succombé dans nos différentes maisons. Nous venons d'assister à l'inhumation de la *quarante-deuxième*. Mais il y a bien des consolations : nos pauvres malades nous manifestent tant de soumission, ils accueillent avec tant d'amour les paroles de la religion et les sacrements de l'Église ! Loin de repousser le ministère des prêtres, ils le demandent au contraire avec empressement, malgré tout ce qu'on a dit et fait pour le leur rendre odieux » (1).

Telles sont les inspirations de la religion catholique, tels en sont les effets.

Que si, comme l'enseigne le Sauveur, l'arbre se connaît par ses fruits, sans rappeler ici ce que nous avons dit ailleurs du caractère d'unité, ces deux seuls caractères de force et de charité qui, depuis plus de dix-huit siècles, ont constamment et sans interruption distingué le catholicisme, suffiraient par eux-mêmes pour le faire reconnaître et apprécier comme l'ouvrage de Dieu. *Souffrir et faire du bien*, voilà ce qui de tout temps a caractérisé l'Église catholique. Les sectaires ne souffrent sans résistance que lorsqu'ils se voient dans l'impuissance de repousser la force par la force, et à peine se trouvent-ils en état de combattre et de résister en face, que le moment de souffrir est passé pour eux. Ils aiment

(1) Voir l'*Ami de la religion*, 23 juillet 1849, p. 788, et le *Tablet*, 30 juin 1849.

mieux faire souffrir que souffrir eux-mêmes : l'histoire nous l'atteste d'un bout à l'autre, et les cas que l'on pourrait nous opposer comme une exception à leur procédé habituel sont extrêmement rares (1). Les moments du premier enthousiasme une fois passés, leur semblant de force les abandonne et ne donne plus signe de vie. Je ne parle pas de s'employer à des œuvres de charité là où il peut y avoir du péril, chose inouïe chez les protestants qui, à l'exemple de Luther et de Calvin (2), ne savent jamais que fuir et se cacher quand la peste se déclare parmi eux (3), tandis que partout et toujours

(1) Ce sujet se trouve parfaitement traité dans l'ouvrage de M. FRANZ DE CHAMPAGNY intitulé : *Un mot d'un catholique sur quelques travaux protestants*, Paris, 1844, p. 36 et suiv.

(2) Luther a offert dans sa personne même la différence des attitudes que gardent en face du péril le prêtre catholique et le ministre protestant. Comme il était encore catholique dans un temps où la peste ravageait la ville de Wittemberg, il se dévouait tout entier au service des pestiférés. Devenu hérétique et hérésiarque, non-seulement il tremble à la vue du péril, mais il va jusqu'à refuser la communion aux pestiférés par crainte d'être infecté de leur maladie. Voir MICHELET, *Mémoires de Luther*, t. II, p. 342, et AUDIN, *Vie de Luther*, t. I, c. 3, p. 45 et suiv. Calvin n'a pas fait autrement. Comme la peste sévissait à Genève, il dit aux magistrats : « Nobles seigneurs, dispensez-nous de nous occuper des pestiférés, car la peste nous fait peur. » Et ces ministres à qui la peste faisait peur étaient Calvin, Enoch et Cop. Ce fait se trouve consigné dans les registres de la Réforme. Voir AUDIN, *Hist. de Calvin*, t. II et I. c.

(3) En Irlande, au temps du choléra, l'archevêque protestant de Dublin défendait à ses ministres d'approcher des malades, en même temps que l'archevêque catholique enjoignait à tous ses prêtres de porter leurs secours aux personnes atteintes de l'épidémie. Ce sont là deux faits notoires dont les monuments subsistent et subsisteront autant que le peuple d'Irlande. En 1847, tant à Liverpool que dans d'autres villes d'Angleterre, vingt-quatre

le catholicisme donne des exemples tout contraires. Il semble pour cela que ce soit une des lois générales établies par la divine providence, que l'Église ne manque jamais d'occasions d'agir d'un côté et de souffrir de l'autre, en sorte qu'elle ne jouisse jamais à l'extérieur d'une paix absolue sur cette terre d'épreuve et de pèlerinage. C'est cet état de continuel combats à soutenir tantôt dans un pays et tantôt dans un autre, combats qui n'ont d'intermittence dans un lieu que pour reprendre ailleurs avec plus d'acharnement, qui a fait prendre à l'Église le nom de *militante*. Par tous ces moyens, Dieu éprouve ses élus, les purifie et les prépare au repos éternel. Aucune secte n'a jamais offert un pareil spectacle, comme si les grandeurs et les biens de la terre, les prospérités temporelles, en un mot, leur étaient réservés et formaient leur héritage. Mais si Dieu a voulu, dans son infinie sagesse, que son Église soit ainsi en butte aux dérisions, aux calomnies, aux persécutions des impies, soit de ses propres rangs, soit pris dans les rangs des hérétiques et des infidèles, jamais il ne permet à ses ennemis de l'emporter définitivement sur elle. Elle en a pour gage aussi bien les promesses de son Dieu que l'expérience, qui ne s'est jamais démentie depuis le commencement jusqu'au siècle actuel. La force de l'Église catholique est invincible. Sa charité ne l'est pas moins : elle embrasse tout le monde, elle s'étend à tout, aux plus éloignés comme aux plus proches, à ses ennemis comme à ses amis, à ses persé-

prêtres et un évêque sont morts victimes de leur charité exercée envers les personnes infectées de l'affreux typhus.

cuteurs comme à ses protecteurs; et cette charité se perfectionne continuellement dans les sacrifices de toute sorte qu'elle s'impose, sacrifices de son repos, sacrifices de ses aises, sacrifices de ses biens, comme de son sang et de sa vie.

Maintenant je le demande, d'où dérive cette force? d'où dérive cette charité? quelle en est la source? La foi, la fermeté, l'unité de la foi, mais de la foi vive qui opère par la charité. C'est elle qui lui donne sa sécurité, son calme, sa force; c'est elle qui nourrit et entretient son espérance; c'est elle qui lui fait envisager le monde comme un champ de bataille, et lui fait prendre sa direction vers cette cité dont les fondements n'ont pas été jetés de main d'homme, mais ont été posés par la main de Dieu. Cette sécurité fait absolument défaut à toutes les sectes, parce qu'elles manquent d'un guide infaillible, que ne saurait remplacer la persuasion subjective qu'on se forme individuellement par une interprétation de la Bible toujours incertaine et trompeuse, surtout si cette interprétation vient à être contredite par celle qu'en donne l'Église, comme le démontrent les fluctuations et les variations sans fin du protestantisme. Voilà pourquoi les sectes visent de préférence au bien-être de la vie présente ou au monde sensible, comme si elles présentaient que le monde des esprits, la patrie du ciel, ne sera jamais leur patrie. Je parle, comme chacun le voit, du protestantisme à prendre ce mot dans le sens formel, quoi qu'il en puisse être des individus qui en font partie, et dont j'abandonne le jugement à Dieu, qui saura rendre à chacun selon ses œuvres.

PROGRÈS GÉNÉRAL DU CATHOLICISME.

Progrès du catholicisme hors d'Europe et en Europe; — en Amérique, en particulier dans les Etats-Unis, — dans l'Orégon, — dans le Canada, — dans les Antilles; — dans l'Océanie orientale, occidentale et australe; — dans l'Asie, en particulier dans la Chaldée, dans la Perse, etc., — dans le Thibet et dans l'Indostan, — dans le Tonquin, dans la Cochinchine, dans la Chine et dans la Corée, — dans les trois patriarchats du Levant, — parmi les Arméniens, les Melkites de Syrie, les Maronites, etc.; — en Afrique, dans l'Algérie, dans l'Abyssinie et ailleurs. — Progrès du catholicisme dans les Etats non catholiques et mixtes de l'Europe: — en Grèce et en Russie; — dans l'Allemagne; — dans la Suisse, particulièrement à Genève; — dans l'Angleterre, dans l'Ecosse, dans la Hollande, dans la Norwége. — Nombre des catholiques. — La hiérarchie catholique.

Ce que nous sortons de dire des manifestations publiques et récentes de l'esprit catholique aidera à faire comprendre que le catholicisme, malgré les défections dont il a à gémir, est, à tout prendre, dans un état florissant et, comme on dit aujourd'hui, en voie de progrès. Mais cette vérité deviendra encore plus sensible, si nous rassemblons comme dans un tableau synoptique l'état progressif et ascensionnel du catholicisme dans les diverses parties du globe. Il est bien vrai que l'Eglise n'a que des larmes à répandre si elle fixe ses regards sur certaines contrées; mais elle trouve d'abondantes consolations si elle les étend sur tout l'univers catholique.

On voit bien que nous ne pourrons qu'effleurer tout ce qui a rapport à cet intéressant sujet, et qu'ainsi c'est une nécessité pour nous de nous resserrer dans des limites fort étroites. Le peu néanmoins que nous en di-

rons suffira pour faire concevoir une juste idée du progrès du catholicisme ; et pour garder un certain ordre, nous commencerons par les pays autres que ceux d'Europe, et nous finirons par l'Europe elle-même, et plus particulièrement, par les lieux où la Réforme domine le plus.

Les États-Unis d'Amérique sont les premiers qui se présentent à nous. On sait combien ont été faibles les commencements de cette Église inaugurée dans le principe par l'émigration de lord Baltimore, que la cruelle persécution d'Élisabeth força d'aller chercher avec sa suite quelque contrée lointaine de l'Amérique septentrionale, pour y professer sa religion avec plus de liberté que dans sa patrie. Il se fixa dans le Maryland et y fonda la ville à laquelle il a attaché son nom. Toutefois, comme l'Union américaine était assujétie à la Grande-Bretagne, les catholiques, s'ils y étaient moins persécutés, n'y jouissaient pas toutefois d'une liberté véritable, jusqu'à ce qu'une lutte pénible et courageuse les eût émancipés de la mère-patrie. Jusque-là, la religion catholique ne fit guère dans ces pays de progrès sensibles ; mais à partir de cette époque elle a grandi dans des proportions immenses.

A la demande des catholiques, Pie VI leur donna, en 1789, un premier évêque dont il fixa le siège à Baltimore, et cet évêque fondateur fut le R. Jean Carroll de la compagnie de Jésus, supérieur de la mission d'Amérique (1), qui dans la suite en devint aussi le premier

(1) La biographie de cet illustre prélat a été écrite par J. CAROLL BRENT sous le titre de *Biographical sketch of the most Rev. John*

archevêque, lorsqu'en 1808, Pie VII érigea Baltimore en siège métropolitain, en lui donnant pour suffragants quatre nouveaux diocèses de la même création, dont les sièges furent fixés à Boston, à New-York, à Philadelphie et à Bardstown dans le Kentucky. En 1830, le Saint-Siège en ajouta deux autres, ceux de Richmond et de Charlestown. Ce qui contribua en particulier à accroître et à propager le nombre des catholiques aux États-Unis, ce fut l'émigration des ecclésiastiques de France, persécutés dans leur patrie au nom de la *liberté*. Ces pays ont été également le refuge de beaucoup d'Irlandais, forcés de s'expatrier par la persécution et par la faim. Peu à peu les diocèses s'y sont multipliés ; de sorte qu'aujourd'hui on y en compte jusqu'à trente-trois. D'autres métropoles aussi y ont été créées outre celle de Baltimore. En 1846, l'église d'Orégon est devenue le siège d'un archevêque ; en 1847, celle de Saint-Louis dans le Missouri a obtenu le même honneur, et en 1850, trois nouveaux archevêchés ont été établis à New-York, à la Nouvelle-Orléans et à Cincinnati.

Et pour faire apprécier encore mieux ce mouvement de progrès, observons qu'à mesure que la religion catholique s'est étendue dans les États-Unis, on y a multiplié prodigieusement les moyens les plus propres à y propager avec succès la croyance catholique. En 1822, le diocèse de New-York comprenait 16,000 milles carrés d'étendue, quoiqu'on n'y comptât que 8 églises et 12 prêtres pour les desservir. Celui de Baltimore n'avait

Caroll first archbishop of Baltimore with select portions of his writings, Baltimore, 1843.

en tout que 36 églises ; celui de Boston 6 ; celui de Philadelphie 15. Or, en 1850, le diocèse de New-York, quoique diminué d'étendue par la création des nouveaux diocèses d'Albany et de Buffalo, comptait 67 églises, 5 chapelles et plus de 400 prêtres ; celui de Baltimore, 67 églises, outre 4 autres en construction, 9 chapelles et plus de 400 prêtres ; celui de Boston, 63 églises, 3 chapelles et 63 prêtres, en même temps que dans ces deux derniers diocèses on construisait dans le moment plusieurs nouvelles églises ; et ainsi à proportion dans tous les autres diocèses, comme le rapporte, dans une relation assez récente, le D^r Fulgence Villanis, curé de l'église de Notre-Dame-de-Lorette à Coldspring, dans le diocèse de New-York, qui a accompagné à Rome l'archevêque Mgr Hugues (1).

Ce même auteur, parlant des missions de l'Orégon, dit qu'elles ont été particulièrement l'objet du zèle des pères de la compagnie de Jésus, qui y ont planté la foi dans ces dernières années, et ont converti plusieurs milliers de ces peuples. Leurs sueurs, leurs souffrances, leurs tribulations de toute sorte, avec les usages et les coutumes des Indiens, ont été décrites par le P. de Smet (2), qui, au dire de l'auteur, peut à bon droit

(1) Cet opuscule est intitulé : *Cenni storici del progresso del cattolicismo di America*, etc., Rome, 1851.

(2) Cet infatigable missionnaire a publié ses relations d'abord en un volume écrit en anglais sous le titre : *Letters and Sketches with a narrative of a year's residence among the Indians Tribes of the Rocky Mountains*, Philadelphie, 1843. Depuis elles ont été publiées en français sous ce titre : *Voyages aux montagnes Rocheuses ou une année de séjour chez les tribus indiennes du vaste territoire de l'Orégon*, Malines, 1844. Cet ouvrage a été tra-

être appelé l'apôtre de l'Orégon. Ce nouveau diocèse compte déjà plusieurs églises, un collège pour les jeunes gens et une *académie* pour les petites filles que dirigent les sœurs dites de *Notre-Dame*.

Il y avait dans les États-Unis, en 1842, 21 évêques (comme il y en a aujourd'hui 53), 551 prêtres, 1,300,000 fidèles, 541 églises, 50 autres en construction, 470 stations, 180 clercs, 21 écoles catholiques avec plus de 1,700 étudiants, 48 pensionnats pour les demoiselles qu'on y comptait au nombre de 3,000. Le nombre des établissements de charité était de 77 ; les orphelins des deux sexes élevés par les sœurs de Charité étaient au nombre de 1,200. En moins de dix années, ces mêmes chiffres ont été doublés et même triplés, puisque en 1850 on y comptait 34 diocèses et 2 vicariats apostoliques, 585 églises, 1,146 prêtres en exercice, 157 établissements ecclésiastiques, 328 élèves ecclésiastiques, 35 établissements religieux, 36 d'éducation pour les garçons, 65 maisons religieuses, 87 *académies* ou écoles pour les demoiselles, 108 établissements de charité (1). Quant au nombre des catholiques, dès 1839 que Mgr Kenrick, archevêque de Philadelphie, publia sa *Théologie*, ce prélat en faisait monter le nombre à près d'un million (2). Or, voici ce que nous

duit en italien par LOUIS PREVETE, Palerme, 1847. Enfin on en a publié un volume plus considérable en anglais sous le titre : *Oregon Missions and Travels over the Rocky Mountains*, 1845-1846.

(1) *The Metropolitan catholic Alman, for the year of our Lord*, 1851. Et ce nombre s'est encore accru depuis.

(2) *Theol. Dogm. Tractatus tres*, Philadelphie, 1839, t. I, de *Eccl.*, Tr. II, Tab., p. 117. Il faut de plus observer qu'au concile

a appris depuis lors une correspondance particulière : « Grâce aux nouveaux émigrés qui nous arrivent tous les jours, et grâce aussi aux nombreuses conversions de ceux qui reviennent à la foi de leurs pères, le nombre des catholiques se multiplie de plus en plus. Quoi qu'en disent les journaux américains, quelqu'un qui s'y connaît un peu mieux par rapport à ce qui se passe aux États-Unis (m'a dit une personne bien informée) est persuadé que le nombre des catholiques s'y élève aujourd'hui à près de quatre millions » (1). Tout le monde reconnaît que le nombre des catholiques aux États-Unis surpasse toute autre communion prise séparément.

Le même mouvement en faveur de la religion catholique se fait remarquer dans le Canada, où les diocèses sont actuellement au nombre de sept sans compter les vicariats apostoliques ; et le concile provincial tenu à Québec en 1851 a prié le Saint-Siège d'y ordonner l'érection de deux autres nouveaux diocèses, attendu les progrès continuels du catholicisme dans ces pays. L'évêque-coadjuteur de Québec, venu à Rome en 1852 pour y soumettre les actes du concile, m'a assuré (dit l'auteur) que le haut Canada où, il y a peu d'années, on ne trouvait pour ainsi dire que des anglicans, est aujourd'hui aussi peuplé de catholiques que de ces premiers, et que le nombre des catholiques y devient de plus en plus considérable.

national tenu en 1852 on convint de demander au Saint-Siège l'érection de douze autres évêchés, dont plusieurs sont déjà érigés, et il en sera de même bientôt des autres.

(1) Extrait d'une correspondance des États-Unis, New-York, 1^{er} juillet 1851. Voir la *Civiltà cattolica*, n^o XXXIV, p. 488.

Je passe sous silence les missions faites parmi les sauvages des montagnes Rocheuses, le nombre toujours croissant des catholiques du Texas et des autres pays de l'Amérique septentrionale, aussi bien que de l'Amérique méridionale, dont la population est presque tout entière catholique (1).

Le même mouvement catholique peut s'observer dans les Antilles anglaises, qui, en 1821, n'avaient qu'un vicariat apostolique, et qui aujourd'hui forment un archevêché et un évêché, auxquels ont été adjoints bientôt d'autres nouveaux évêchés, l'un dans la Guyane anglaise, l'autre à la Jamaïque. En douze années, la population catholique de l'ancien vicariat apostolique des Antilles s'est accru de 30,000 âmes, et partout les catholiques s'y distinguent par la ferveur de leur piété. Dans l'île de la Trinité, sur 70,000 habitants, 60,000 sont catholiques; 18 églises paroissiales et 12 chapelles suffisent à peine pour les contenir. A la place d'un édifice en ruines, on a élevé une magnifique cathédrale à Port-d'Espagne, de 240 pieds de long, qui a été consacrée en 1851 et a coûté à peu près 25,000 livres sterling. A la Barbade, on a bâti de même une nouvelle église avec un presbytère. Et tous ces progrès se sont accomplis au milieu des imprécations lancées de tous les prêches protestants contre les catholiques; ce

(1) Dans l'ouvr. cité de DAN. RUPP, *An original history, etc.*, publié en 1844 à Philadelphie, art. cité, *Catholic. Roman.*, le nombre total des catholiques du continent américain est de 25 millions et demi. Huit ans plus tard, ALZOG, ouvr. cité, p. 669 (trad. ital.), en comptait 30 millions avec 80 évêchés, outre les vicariats apostoliques, et tous ces chiffres se sont élevés encore depuis.

qui n'a pas empêché beaucoup d'ouvriers protestants d'offrir leurs bras pour aider à construire cette église, en ne demandant que moitié prix de leur salaire journalier. On dirait qu'aux Antilles, comme en Angleterre, une force occulte pousse les protestants vers l'Église catholique (1).

Jetons à présent un regard sur l'Océanie. Cette cinquième partie du monde, découverte depuis peu d'années, se divise, suivant les plus modernes et les plus habiles géographes, en trois grandes parties, savoir l'Océanie occidentale ou Malésie, le continent austral ou Australie, l'Océanie orientale ou Polynésie, et contient une population totale de 20 millions d'âmes. Une grande partie de l'Océanie occidentale est au pouvoir des Hollandais; Batavia est la capitale de l'île de Java et de toutes les possessions néerlandaises. Au commencement de ce siècle, c'était à peine s'il s'y trouvait un catholique, et, dès 1843, un vicariat apostolique y était érigé pour plus de dix mille catholiques, sans que, depuis cette époque, ce mouvement d'ascension se soit arrêté. La même chose peut s'observer dans l'Océanie centrale ou l'Australie, occupée en grande partie par les Anglais. C'est en 1788 que l'Angleterre y a envoyé ses premiers colons, qui se sont établis dans la Nouvelle-Galles: c'étaient des individus condamnés au bannissement, et parmi eux il y avait des catholiques. Beaucoup de ces derniers, particulièrement parmi les Irlandais, n'étaient coupables d'autres crimes que de professer la religion de leurs pères. Jusqu'en 1805, il ne

(1) *Annales catholiques* de Genève, décembre 1852.

fut permis à aucun prêtre catholique de leur porter les consolations de la religion. Mais à cette dernière époque, on laissa à deux prêtres, quoique sous certaines restrictions, la faculté d'y exercer leur ministère. Peu de temps après cependant, on les obligea sous divers prétextes à évacuer le pays, et les catholiques restèrent sans pasteur, comme la même scène se renouvela en 1817, qu'on contraignit un prêtre irlandais qui avait abordé sur ces rivages à chercher ailleurs un asile. Enfin, en 1820, le gouvernement y envoya deux prêtres, qui obtinrent par leur zèle apostolique une amélioration prodigieuse dans les mœurs de leur troupeau; ce qui engagea le gouvernement à continuer d'y permettre le libre exercice de la religion catholique. On augmenta bientôt le nombre des missionnaires, et la religion y fit de tels progrès, que le pape Grégoire XVI y établit en 1834 un vicariat apostolique, puis en fit une province ecclésiastique, en érigeant en métropole la ville de Sidney avec deux évêques suffragants, et en y adjoignant divers districts ecclésiastiques; de sorte qu'en 1843, on comptait 1 archevêque, 2 évêques, 56 prêtres, 1 séminaire et une population de 50,000 catholiques, dont le nombre s'est beaucoup augmenté depuis, et qui forment une chrétienté florissante.

Le même esprit de vie s'est manifesté dans l'Océanie centrale, où fut érigé en 1842 un premier évêché dans l'île de Van-Diemen, puis un autre, la même année, dans l'île Adélaïde. Les mêmes succès ont été obtenus dans l'Océanie orientale, où on vit s'établir, dès 1843, 3 vicariats apostoliques avec 36 prêtres, 29 églises,

50,000 fidèles ou catéchumènes (1). Pour le détail des progrès toujours croissants de toutes les nouvelles Églises, on n'a qu'à consulter les *Annales de la propagation de la foi*.

Si de l'Océanie nous passons en Asie, nous trouvons sur tous les points la même marche progressive.

Pour ne pas nous absorber dans l'étude stérile de quelques noms géographiques de villes ou de lieux, donnons plutôt un aperçu du nombre des catholiques. Dans la Chaldée, où les chrétiens se trouvent infectés de nestorianisme et d'eutychéisme, on a vu naguère se réveiller d'une manière admirable le sentiment catholique. Bientôt les catholiques y ont formé un nombre de 150,000 âmes, avec un patriarche, quatre archevêques et cinq évêques. Mgr Jean de Hormes, archevêque nestorien de Mossul, s'étant converti en 1780 à la religion catholique, et ayant été ensuite confirmé dans ses titres par le Saint-Siège, reçut de plus en 1834 l'honneur du pallium en considération de ses mérites. Il a ramené à la foi catholique les diocèses de Mossul, de la Médie et de Kookoux, presque tout entiers nestoriens; il a fait rentrer dans le sein de l'unité la plupart des prêtres de ces diocèses et a expulsé les plus obstinés. On ne saurait croire combien de persécutions ce prélat a dû endurer; mais non-seulement il a su les surmonter, il les a fait servir de plus à la propagation de la foi ca-

(1) Voir l'ouvrage de Mgr ROSATI intitulé : *Notizia statistica delle missioni cattoliche in tutto il mondo*, Rome, 1843, imprimé aux frais de la S. C. de la Propagande. On peut voir, d'après cette notice, que, dès l'an 1843, on comptait dans toute l'Océanie, y compris les îles Philippines, jusqu'à 3,050,000 catholiques.

tholique, qui depuis cette époque n'a cessé de faire de nouveaux progrès dans ces contrées. Mgr de Hormes est mort, il y a peu d'années, à l'âge de plus de cent ans, modèle accompli d'austérité et de toutes les vertus. De là, la foi catholique s'est répandue dans le pays de Selmas ou l'ancienne Médie, et dans toutes les régions circonvoisines, et elle ne cesse d'y faire des progrès, grâce aux efforts infatigables des pères dominicains, que le Saint-Siège a chargés de ces missions. On peut en voir les détails vraiment édifiants dans l'ouvrage de M. Eugène Boré (1), qui donne des aperçus également précieux sur les progrès du catholicisme dans le Pont, à Césarée, à Tokat, à Sébaste en Perse, appelée aujourd'hui Siwas. En un mot, la religion catholique montre dans tous ces pays un esprit de vie qu'on y croyait à peu près éteint depuis plusieurs siècles.

Au Thibet et dans l'Indostan, il y a deux évêques catholiques, un évêque et un coadjuteur qui résident tantôt dans la ville d'Agra, tantôt dans celle de Delhy. Une princesse indienne convertie au catholicisme y a bâti un séminaire, en même temps que le royaume de Lahore a offert aux conquêtes évangéliques une nouvelle carrière. Dans le Bengale, il y a un évêque avec un coadjuteur à Calcutta, un autre à Madras avec un coadjuteur; un dans l'île de Ceylan, avec 200,000 catholiques; deux évêques au Maduré, avec plus de 500,000 fidèles (2).

(1) *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, par EUGÈNE BORÉ.

(2) Voir *La Mission du Maduré d'après des documents inédits*,

Dans le Malabar on compte 210,000 catholiques, dont 150,000 du rite syro-chaldéen et les autres du rite latin, et tels sont dans ce pays les progrès du catholicisme que, dans ces dernières années et de 1848 à 1850, il y a eu jusqu'à 5,118 conversions tant d'infidèles que de nestoriens et de protestants, et que le nombre en augmente tous les jours (1) : encore ne parlons-nous ici que du seul vicariat de Verapolis, dont la mission est confiée aux carmes déchaussés. Si l'on y joint les vicariats de Colombo, de Quilon, de Mangalore, de Taffna, de Coimbetour, de Maïssor, de Hyder-abad, de Seringapatam, etc., nous aurons pour les missions indiennes dans les États de l'Inde orientale dépendants de la compagnie anglaise 17 vicariats apostoliques, 3 pro-vicariats apostoliques, 2 vicaires apostoliques archevêques *in partibus*, 18 autres vicaires apostoliques évêques *in partibus*, avec une population catholique de 1,088,556 fidèles ; et toutes ces chrétientés sont actuellement en voie de faire des progrès nouveaux (2).

Depuis les persécutions opiniâtres qui ont ensanglanté le Tonquin et la Cochinchine, où tant de palmes cueillies par de nouveaux martyrs ont acquis à l'Église un surcroît de gloire (3), la religion catholique a repris

par le P. J. BERTRAND, de la Compagnie de Jésus, missionnaire du Maduré, 2 vol. in-8°, Paris, 1847.

(1) Voir les *Annales de la propagation de la foi*, mars 1852.

(2) L'auteur tient ces détails de la relation d'un missionnaire venu à Rome de ces contrées en 1852.

(3) Les *Annales de la propagation de la foi* célèbrent presque à toutes les pages la gloire des nouveaux martyrs du Tonquin et de la Cochinchine sous le règne de Minh-Menh, particulièrement du n° 68 au n° 80. Grégoire XVI, dans le consistoire du 27 avril 1840

sa vigueur, et rien n'arrête plus sa marche progressive, soit dans la Cochinchine, où elle se fortifie dans la paix, soit dans le Tonquin, dont le roi, s'apercevant à la fin que les persécutions sont impuissantes pour arrêter ses progrès, paraît décidé à lui laisser la liberté de conscience. Dès 1843, on comptait dans ces deux royaumes 6 vicaires apostoliques, 2 coadjuteurs, à peu près un demi-million de catholiques (1), et aujourd'hui ils approchent d'un million. Je ne parle pas de la Chine où, à la suite des derniers événements, la religion catholique a repris une nouvelle vie et élève chaque année de nouvelles chrétientés avec un nombre proportionnel d'enfants nouveaux. Il y avait là, dès 1843, 3 évêchés, 10 vicariats apostoliques avec 4 coadjuteurs, et aujourd'hui le nombre s'en est accru tant est abondante la moisson qui s'y trouve à recueillir, et des relations récentes m'ont appris qu'en ce moment les mandarins les plus opiniâtres commencent non-seulement à respecter la foi catholique, mais encore à incliner fortement vers elle.

Enfin, dans la Corée, en dépit des persécutions les plus atroces auxquelles les chrétiens, c'est-à-dire les catholiques, n'ont pas cessé jusqu'ici d'être en butte, l'Église y est de plus en plus florissante autant par les vertus que par le nombre de ses enfants. Elle y a son

a fait mention de plusieurs nouveaux martyrs du Tonquin et de la Cochinchine, et spécialement des quatre missionnaires français Marchand, Jaccard, Cornay, Dumolin-Borie, évêque élu, et des trois missionnaires espagnols Ignace Delgado, Dominique Henarez et Joseph Fernandez, tous les trois de l'ordre des frères prêcheurs, et les deux premiers évêques. Le premier de ces sept a été martyrisé en 1837, et les autres en 1838.

(1) Voir la *Notizia* de Mgr ROSATI, p. 189.

évêque, son clergé, et il suffira d'un peu de paix et de calme pour que beaucoup parmi ce peuple, qui n'osent encore se déclarer chrétiens, fassent une profession ouverte de leur foi. Malgré les plus douloureux sacrifices auxquels les chrétiens y sont exposés, leur nombre en peu d'années, c'est-à-dire de 1836 à 1845, s'y est élevé de 4,000 à peine qu'ils étaient jusqu'à plus de 30,000(1).

Laissons de côté les autres missions de l'Asie, pour ne parler ici que de cette partie que nous appelons le Levant.

D'après un document authentique publié en 1840, le nombre des Grecs catholiques du Levant est de beaucoup supérieur à celui des schismatiques de la même contrée. Voici ce document : « Les trois patriarches grecs schismatiques d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, avec leurs coreligionnaires répandus dans toute la Syrie et dans toute l'Égypte, *peuvent à peine former le tiers de la nation grecque catholique*, ce qui ne les empêche pas de persécuter ces derniers à toute outrance » (2). Il en est de même des Arméniens qui, en 1829, ont montré à Constantinople une constance héroïque à l'occasion d'une violente persécution que leur suscita le patriarche schismatique ; on les vit alors au nombre de 30,000 partir pour l'exil avec leurs femmes et leurs enfants, abandonnant leurs biens, leurs maisons et leur commerce, plutôt que de communiquer avec le patriarche schismatique, qui avait provoqué

(1) Voir les *Annales de la propagation de la foi*.

(2) *Mémoire sur l'état de l'Eglise grecque-catholique dans le Levant*, Paris, 1840.

contre eux dans ce dessein cette mesure violente du sultan. Dieu a récompensé leur fidélité. Depuis cette époque, ils ont à Constantinople même un archevêque catholique pour leur nation ; ils ont de plus un archevêque catholique à Léopol et un patriarche catholique au mont Liban. Unis par leur intermédiaire à la source visible de la vie, qui est la chaire de Pierre, ils semblent destinés à servir d'instrument à la Providence pour la régénération de l'Orient, en commençant par leur nation chez laquelle les conversions se multiplient de plus en plus (1).

Qu'il nous suffise ici de rapporter en particulier la conversion récente de Mgr Artin, archevêque hérétique de Van en Arménie. L'éminence de ses talents, jointe à l'autorité d'une vie exemplaire, le faisait considérer comme une des plus fermes colonnes de sa secte, et ce fut ce qui détermina son patriarche à le faire venir auprès de lui à Constantinople, pour que par ses instructions il raffermît ses coreligionnaires, qui se laissaient ébranler par le prosélytisme protestant. Mais, arrivé à Constantinople et frappé de la différence qu'il remarquait entre les Arméniens schismatiques et les Arméniens catholiques, mais surtout docile aux mouvements intérieurs de la grâce divine, il commença à laisser voir la sympathie qu'il éprouvait pour les catholiques. C'en fut assez pour déchaîner contre lui la haine du patriarche schismatique et de tout son clergé, et on le renvoya

(1) L'auteur tient d'un évêque arménien mékhitariste, qui le lui a rapporté en 1852, que des villages entiers de ces pays passent tous les jours du schisme arménien à l'Eglise catholique.

brusquement dans son diocèse, avec défense de remettre jamais les pieds à Constantinople. Dieu se servit de cette disgrâce pour achever de lui ouvrir les yeux à la lumière de la vérité. Il alla se jeter dans les bras de M. Leleu, préfet apostolique à Constantinople, et, le 6 août 1840, il fut réconcilié à l'Église catholique sous les yeux d'hérétiques sans nombre, que la cérémonie avait attirés, et qu'il exhorta à rentrer comme lui dans la voie du salut. A la nouvelle de cette conversion, sept cents habitants de la ville de Van résolurent de suivre l'exemple de leur premier pasteur. A Constantinople même, les maisons des missionnaires étaient assiégées d'une foule de ces personnes qui demandaient à conférer sur la religion, et en peu de temps le nombre de ces conversions mémorables s'est élevé jusqu'à 1,200, sans que rien paraisse en arrêter les progrès (1).

Le même mouvement progressif se laisse observer parmi les Syriens catholiques, dont les uns suivent le rite grec et sont appelés *Melkites*, et les autres retiennent le simple nom de *Syriens*, parce qu'ils sont restés attachés au rite particulier de cette nation. Or les premiers ont un patriarche avec cinq évêques. Dernièrement, l'archevêque schismatique de Damas, Mgr Hiliari, est rentré dans le sein de l'unité et y a ramené avec lui plusieurs évêques et presque tous ses diocésains.

Les Maronites forment de même au mont Liban une population catholique fort nombreuse. Elle est soumise à un patriarche qui prend le titre de patriarche d'An-

(1) ROHRBACHER, *Hist. univ. de l'Église*, t. XXVIII, p. 447 et suiv., et 2^e édit., p. 504 et suiv.

tioche et qui a neuf diocèses sous sa juridiction. Le clergé se compose de 500 prêtres et de 1,600 moines, dont 600 sont prêtres et partagés en trois ordres distincts sous la règle diversement modifiée de saint Antoine. On compte avec cela 500,000 catholiques, tous fidèles aux observances de la religion et qui remplissent en particulier le devoir pascal ; 320 églises, 109 monastères, dont plusieurs ont des imprimeries pour procurer la multiplication des bons livres ; 5 séminaires patriarchaux où la jeunesse de toutes les nations est invitée à recevoir une instruction gratuite ; 1 maison de noviciat pour les missions ; 1 collège pour chaque diocèse, et dans chaque village une école où, avec les principes de la lecture et de l'écriture, on apprend surtout ceux de la doctrine chrétienne. Les Maronites sont la nation modèle de l'Orient. Ils ont contribué à la conversion des Druses, leur voisins, plongés depuis plusieurs siècles dans une profonde idolâtrie ; ceux-ci, depuis 1838, ont commencé d'ouvrir les yeux à la lumière de la vérité, en même temps que leurs cœurs à l'amour de la religion catholique, que beaucoup d'entre eux ont embrassée présentement (1).

Le même esprit de vie ou de progrès du catholicisme s'est également manifesté en Palestine, surtout depuis que les efforts combinés de la Prusse et de l'Angleterre y ont introduit un soi-disant évêque de Jérusalem. Le pape Pie IX, à son tour, y a érigé un patriarcat qui a sous lui plusieurs tant vicariats apostoliques qu'évêchés

(1) Voir le *Tableau général des principales conversions, etc.*, Paris, 1841.

et archevêchés. Pour donner une idée des conversions effectuées ces dernières années, malgré les vexations des Grecs schismatiques et des protestants anglo-prussiens, contentons-nous de citer un passage d'une lettre d'un père franciscain de Jérusalem à un de ses confrères d'Italie, écrite sous la date du 11 octobre 1850, et dans laquelle, après avoir donné quelques détails de la conversion de plusieurs anglicans, luthériens, Coptes, Grecs schismatiques, il conclut en ces termes : « Le nombre des convertis dans la nouvelle mission depuis une année seulement dépasse 630 » (1). Je laisse de côté les établissements de tout genre qui se sont élevés dans le vicariat d'Alep, dans les évêchés de Babylone, etc.

Dans l'Afrique même, le mouvement catholique s'est prononcé d'une manière très remarquable. Sans parler du diocèse d'Alger, où on comptait en 1840 plus de 170,000 catholiques, nombre qui s'est beaucoup accru depuis par l'abjuration de plusieurs centaines de protestants et par la conversion de musulmans et de juifs, et de même à Constantine, comme me l'a assuré de vive voix l'évêque même d'Alger, Mgr Pavy, dans un voyage qu'il a fait à Rome, la religion catholique prend pied et s'affermi de plus en plus dans plusieurs autres parties de l'Afrique. Un évêché à Ceuta et un autre à Tanger, dans les États du Maroc, outre le vicariat apostolique de Tunis, celui de Christophe-de-Lagune, dans l'île Ténériffe, une préfecture apostolique est établie à Tripoli, un évêché dans l'île de Saint-Thomas à Santiago pour l'archipel du Cap-Vert, un évêché à

(1) *Osservat. Roman.*

Angola sur les côtes du Congo. Au Sénégal il y a des prêtres, des églises et des écoles tenues par les frères de la Doctrine chrétienne, tant pour la population indigène que pour la colonie française qui s'y trouve. Et dans tous ces diocèses la foi catholique fait des progrès. En 1845, une mission a été établie dans la Guinée, et déjà elle a son évêque et son clergé; plusieurs conversions s'y sont opérées, et ce vaste pays donne les meilleures espérances.

Depuis que le cap de Bonne-Espérance a été cédé aux Anglais par les Hollandais, il s'y est établi de même un évêque catholique avec quatre prêtres, une église, trois chapelles et une école. La même chose a eu lieu dans l'île de Saint-Maurice, où se trouve un évêque depuis 1840, avec une population catholique de 85,000 âmes. De même dans l'île Bourbon.

En Abyssinie, il y a eu, dès le xvi^e siècle, des missions florissantes, mais qui ont été comme anéanties par les persécutions suscitées par l'hérésie entychienne. On a fait, dans les temps qui ont suivi, de continuel efforts pour les rétablir. Dernièrement, M. Justin de Jacobis, prêtre de la congrégation de la Mission, a tenté, non sans quelque succès, cette difficile entreprise. De retour à Rome avec une députation d'Abyssiniens, il a laissé quelques-uns de ces derniers au collège de la Propagande; Valda Kiros, moine abyssinien, a abjuré le schisme, a reçu la prêtrise, et est retourné avec M. de Jacobis cultiver la foi catholique dans sa patrie (1). Déjà MM. de la Mission, ou les laza-

(1) Voir l'ouvrage cité de Mgr ROSATI, p. 201 et suiv.

ristes, ont en peu d'années réconcilié à l'Église jusqu'à 10,000 schismatiques, et tous les jours ils en reçoivent de nouveaux. Un de ces néophytes, nommé Teclafa, supérieur de plus de mille moines, et en grande réputation de sainteté, non-seulement a ramené tous ses moines à l'unité de l'Église, mais, comme un nouveau Paul, il s'est consacré à la conversion de ses frères, et déjà trois chrétientés y sont, grâce à ses soins, réunies à l'Église de Jésus-Christ (1). Ainsi en est-il sur les autres points de l'Afrique, comme à Madagascar, dans les Açores, etc.; de sorte que tous les catholiques réunis y forment actuellement un nombre de plus de deux millions, tandis qu'ils y étaient si peu sur la fin du dernier siècle.

Ce n'est pas seulement dans ces parties du monde où nous n'avons fait encore qu'effleurer la matière, mais dans l'Europe aussi, et pour ne pas parler des États catholiques, dans les pays mixtes, et jusque dans ceux où domine l'hérésie ou le schisme, que le catholicisme fait des progrès visibles à la simple vue. Dans le nouveau royaume de Grèce, malgré les persécutions qu'ont dû y essuyer les catholiques, tant par l'influence des Russes que de la part des Grecs schismatiques, on voit des évêques catholiques établis avec leur clergé pour gouverner les Églises de Sira, d'Athènes, de Nauplia, de Patras et d'Héraclée. Il y a, de plus, l'évêque de Tina et de Micone, qui gouverne aussi l'Église d'Andros, et les catholiques s'y multiplient de tous côtés.

(1) Voir les *Annales de la propagation de la foi*, novembre 1851.

La Russie elle-même, malgré les persécutions formidables qui y ont été suscitées contre les catholiques, présente aujourd'hui la perspective d'un meilleur avenir. Par suite du concordat du 3 août 1847 passé entre le pape Pie IX et l'empereur Nicolas, sept vastes diocèses ont été établis dans cet empire, avec un archevêché et six évêchés. Chaque évêque a la direction de l'enseignement de tous ses séminaires, et plusieurs autres garanties ont été assurées à la religion catholique, tant dans l'empire même que dans le royaume de Pologne (1).

Dans toutes les parties de l'Allemagne, le catholicisme a donné, ces dernières années, les preuves d'une vie dont un long passé laissait à peine l'espérance. Ce beau mouvement y est l'effet des missions que les rédemptoristes et les jésuites y ont faites concurremment sur tous les points, depuis 1849 jusqu'à ce jour, avec les succès les plus consolants. Ces missions ont eu lieu dans les diverses principautés de l'Allemagne, particulièrement dans le grand-duché de Bade, et en diverses provinces de Prusse. Par elles, non-seulement les catholiques égarés par le libertinage ont été remis dans le droit chemin de la vertu, mais des milliers de protestants ont été réconciliés à l'Église, en abjurant les

(1) On dit cependant que ces conditions du concordat sont éludées par ce gouvernement. Ces bruits sont confirmés par un article remarquable de l'*Univers*, du 29 mai 1853, où l'on rapporte une suite d'atrocités et de persécutions des plus violentes exercées sans relâche contre les catholiques, et pendant qu'on traitait du concordat, et depuis la conclusion du concordat. On ne saurait lire ces détails sans horreur.

erreurs respectives de leurs sectes (1). Un prêtre de ce pays a assuré qu'à Breslau, un seul prêtre a reçu pour sa part, dans un court espace de temps, l'abjuration publique de plus de 600 de ces derniers, sans compter les abjurations secrètes. Un évêque de ces régions, venu à Rome, nous a dit de même, que dans son diocèse il se faisait chaque année de 5 à 600 abjurations. A Berlin, une paroisse compte aujourd'hui plus de 25,000 catholiques, et comme une seule église ne suffit pas pour un si grand nombre, qui va tous les jours croissant, on bâtit actuellement, dans cette métropole, une seconde église. Le même mouvement de progrès se remarque dans le grand-duché de Bade, dans le Wurtemberg, dans les divers duchés, dans le royaume de Hanovre, dans les villes anséatiques.

{1} Dans le synode protestant de Brême, quelques ministres s'étant aventurés à déclamer contre l'Eglise catholique, et en particulier contre les jésuites à cause de leurs missions, quelques nobles cœurs de cette assemblée n'ont pas dédaigné d'en prendre la défense. Voici entre autres en quels termes STAHL s'en est expliqué : « Quant aux missions des jésuites, j'accorde qu'elles se distinguent essentiellement des missions catholiques en général. Je trouve l'essence du jésuitisme dans cette circonstance, que le jésuitisme appuie surtout sur les doctrines catholiques, que le protestantisme appelle erronées. Il est la réaction du catholicisme. »

HENGSTENBERG s'est exprimé encore plus clairement dans le même sens : « Cependant, a-t-il dit, tout cela ne doit pas nous entraîner jusqu'à mépriser les missions catholiques ; les effets nous montrent au moins que derrière la faiblesse il y a une force cachée : point d'effet sans cause... En portant nos regards sur les immenses travaux des missions, il nous faut avouer qu'ils brûlent de zèle pour Dieu, lors même qu'on croirait en certaines occasions ce zèle peu éclairé. Ces sermons et ces confessions de plusieurs jours font honte à notre pays, etc. » Voir *Ann. cathol.*, l. c.

La Suisse n'est pas restée non plus en arrière, malgré les cruelles vexations que les catholiques y ont endurées de la part des radicaux. Il y a à Berne plus de 500 catholiques, et il en est de même à proportion dans les autres cantons exclusivement protestants. A Genève, après que le culte catholique y eut été aboli par le décret du syndicat du 25 août 1535, il ne resta plus qu'un très petit nombre de familles catholiques cachées, et continuellement en butte à la persécution (1). Mais le culte y ayant été rétabli, en exécution du concordat de Pie VII avec le gouvernement français, l'église de Saint-Germain a été rendue enfin aux catholiques, au commencement de ce siècle, et le jour de la Toussaint 1803. C'est cette église qui avait été la première dédiée au culte protestant dans le xvi^e siècle. Aux premiers coups de marteau qui furent frappés pour restaurer cette église, on découvrit le bénitier de marbre, qui fut remis à sa place. On ne comptait à Genève, à cette époque, que 400 catholiques ; mais, depuis lors, le nombre s'en est élevé à plusieurs milliers, par l'effet non-seulement de l'établissement dans cette ville de nouveaux habitants, mais surtout des conversions de protestants à la religion catholique (2) ; tellement,

(1) Voir *Fragments biographiques et historiques extraits des registres du conseil d'Etat de la république de Genève*, de 1535 à 1799. Dans cet ouvrage sont rapportés des documents qui prouvent que, même depuis le concordat, les catholiques n'ont jamais été en sûreté dans cette ville : tant il est vrai que les hérétiques et les schismatiques sont toujours les mêmes.

(2) Dans cette ville, y compris son territoire, le nombre des protestants, de l'aveu de M. BAUMGARTNER, ne s'est accru que de deux pour cent de 1822 à 1837, tandis que celui des catholiques

qu'en 1851 et 1852, on comptait près de 12,000 catholiques, sur une population d'un peu plus de 29,000 âmes (1). Et ne négligeons pas de faire remarquer ici un trait particulier de la divine Providence. Dans les premiers temps de la prétendue réforme, on avait entouré la ville de Genève de murs et de bastions, avec le concours de tous les protestants d'Europe, comme des Hollandais, des Anglais, des Prussiens, etc., pour fermer aux catholiques l'accès de cette ville, et en faire pour les protestants comme une nouvelle Rome. Eh bien, dans les années qui viennent de s'écouler, les Ge-

s'est accru de soixante-douze pour cent. Voir l'*Univers*, 8 mars 1842.

(1) Voici comme cette population était distribuée en 1851 :

	Genevois.	Etrangers.	Totaux.
Protestants .	13,398	6,837	20,235
Catholiques .	3,475	5,342	8,817
Israélites . .	5	151	156
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux . .	16,878	12,330	29,208

Aux 8,817 catholiques de la ville de Genève, il faut ajouter ceux d'autres communes, savoir :

Plainpalais	992
Eaux-Vives	469
Petit-Saconex	945
	<hr/>
Total des trois paroisses .	2,406

Total des catholiques tant de la ville que du reste du territoire de Genève, 11,223.

On trouvera dans les premiers numéros de l'*Observateur genevois* de l'an 1850 des détails plus étendus sur cet article, avec le tableau des chiffres décroissants d'année en année de la population protestante.

nevois eux-mêmes ont abattu ces fortifications, et un des terrains laissés à découvert par la démolition des bastions, de celui-là même que le duc de Brandebourg avait fait construire, est précisément celui qui a été cédé aux catholiques pour y élever une nouvelle église avec le presbytère ou la maison du curé : c'est ce que m'a assuré ici, à Rome, l'abbé Dunoyer, curé de Genève et vicaire général. Aujourd'hui, en effet, on voit cette église s'élever avec orgueil, bâtie dans un site admirable, avec le produit des aumônes des catholiques.

En Angleterre, pour engager le gouvernement à octroyer aux enfants des familles catholiques la faculté de se faire admettre dans les universités, plusieurs organes de l'opinion publique ont fait les rapprochements suivants, bien propres, en effet, à éclairer les esprits sur les progrès du catholicisme : « Au commencement du règne de Georges III, on ne comptait dans l'Angleterre et l'Écosse réunies que 60,000 catholiques ; en 1821, un recensement officiel portait déjà ce chiffre à 700,000, et en 1842 il s'élevait à 2,300,000. Sur la fin de 1845, il s'était accru jusqu'à 3,380,000 » (1). Or, combien les catholiques ne se sont-ils pas multipliés davantage, depuis même cette dernière époque ! J'ai su, par une lettre particulière, que dans un seul vicariat apostolique d'Écosse, qui est un des plus stériles en conversions, il y a eu 400 conversions, ou à peu près, portées sur les registres en 1851, et par conséquent sans doute un bien plus grand nombre dans les trois autres vicariats. Comme on compte, en Irlande, environ 7 millions de

(1) Voir l'*Univers*, 5 mars 1847.

catholiques (1), il suit de là que plus du tiers de la population des trois royaumes-unis, dont la totalité est de 27 millions, est catholique ; et cette proportion augmente toujours en dépit des vexations que les catholiques y ont à endurer. C'est également un fait admis, que la communion catholique y surpasse en nombre toute autre communion prise à part.

Dans la Hollande, les catholiques en 1849, d'après une relation récemment apportée de ce pays, étaient au nombre de 1,164,142, sur une population totale de 3,056,667, y compris les juifs qui y sont fort nombreux, puisqu'on y en compte 55,333. D'où il résulte que les catholiques y constituent les deux cinquièmes de la population. Ils y ont des évêques, des vicaires apostoliques avec 896 paroisses et 1,549 ministres du culte, des séminaires, des collèges, des établissements pieux qui s'y multiplient tous les jours (2). De plus, comme je viens de l'insinuer, l'état précaire où s'y trouvait la religion catholique a cessé en partie par le rétablissement de la hiérarchie catholique dans ce royaume. Quoique ce changement ne se soit fait que conformément à la constitution, qui assure les mêmes droits aux

(1) On a trouvé dans le dernier recensement de 1851 que la population d'Irlande avait diminué d'un million par le double effet de la famine, qui avait fait mourir de *faim* plusieurs centaines de milliers de pauvres, et forcé plusieurs autres centaines de milliers à émigrer en Amérique, ou en Australie ou ailleurs. Ainsi se dispersent en tous lieux les pauvres Irlandais, emportant avec eux la pureté de leur foi.

(2) On peut en voir les détails dans la relation citée tout à l'heure, qui a été reproduite dans la *Civiltà cattolica*, 48^e numéro, 3^e année, 3^e samedi de mars.

catholiques qu'aux protestants, on ne saurait croire le soulèvement que les diverses sectes anti-catholiques ont excité à cette occasion. Ce n'en est pas moins, comme on dit aujourd'hui, un fait accompli, et il n'est plus au pouvoir des hommes de le détruire. Il y a donc maintenant dans ces contrées un archevêque avec quatre évêques suffragants, auxquels il est probable qu'on en adjoindra bientôt un cinquième. Comme les protestants sont divisés et subdivisés en une multitude de communions différentes, il résulte encore de là que les catholiques y sont fort supérieurs en nombre à toute autre communion prise à part, quelque résistance que leur opposent les protestants ligués tous ensemble contre eux seuls.

Il est démontré par les registres officiels de 1847 que, dans les provinces de l'empire d'Autriche où les cultes sont mélangés, le nombre des abjurations devient de jour en jour plus considérable, et que les catholiques faibles qui passent au protestantisme ne sont, par rapport à ceux qui reviennent du protestantisme au catholicisme, que dans la proportion d'un à cent. Mais la différence est encore bien plus sensible en Hongrie, où chaque année, depuis un temps considérable, sur 30 ou 40 mauvais catholiques qui abandonnent la foi de leurs ancêtres, 500 ou 600 fervents fidèles passent des diverses sectes à l'unité catholique. Les protestants, quoique provoqués plus d'une fois publiquement à démentir ce fait, ont gardé là-dessus un profond silence (1).

(1) Voir *Universalis amicus religionis et Ecclesiarum*, et le *Correspondant ecclésiastique*, publié par M. BENCKERT de Wurtzbourg, 27 février 1834, p. 11 et suiv.

J'ai dit *quelques mauvais catholiques*, car la plupart de ces apostats sont déterminés à prendre ce parti ou par quelque motif de vengeance personnelle, ou par quelque affaire de mariage; ou bien ce sont des prêtres et des religieux libertins qui veulent faire leurs victimes de quelques personnes du sexe. Pour revenir aux conversions qui deviennent si nombreuses en Hongrie, en 1852 les habitants de Gross-Tikvon et de Kakowa, communes du comitat de Krassova, et formant une population de plus de 6,000 âmes, ont en même temps et de commun accord abandonné le schisme grec pour rentrer dans la communion de Rome. La *Gazette ecclésiastique* de Vienne, reproduite par l'*Univers*, affirme que le mouvement religieux dans ce comitat dont nous venons de parler est extraordinaire, et que des communes entières y ont abandonné la religion schismatique grecque pour se réconcilier à l'Église unie (1).

La situation n'est pas différente en Moldavie et en Valachie, où le schisme photien devient de plus en plus odieux (2). Et il en est de même partout ailleurs, sans excepter les royaumes mêmes où pèse toujours une dure intolérance, comme dans les pays glacés de la Suède, du Danemarck et de la Norwége. Dans la Suède, la persécution barbare excitée contre le peintre Nilson, dont nous avons parlé plus haut, a inspiré particulièrement aux classes supérieures une vraie sympathie pour le catholicisme. Dans la Norwége, quoique ce royaume soit annexé à la Suède, comme il a cependant sa con-

(1) Voir la *Civiltà cattolica*, n° XLIX, et l'*Univers*, 28 juin 1853.

(2) Voir l'*Ami de la religion*, 18 janvier 1849.

stitution à part, on y a proclamé, en 1846, la liberté de conscience. Or, voici les fruits abondants qu'on n'a pas tardé à recueillir de cette liberté. Au lieu qu'avant que cette loi eût été adoptée, il y avait à Christiania tout au plus 12 familles catholiques que dirigeait un aumônier avec mille difficultés à vaincre, deux années s'étaient à peine écoulées, que l'Église catholique y comptait déjà 700 paroissiens, et ce nombre a depuis augmenté tous les jours (1).

Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet. Nous n'avons fait, comme chacun le voit, qu'effleurer çà et là ce qui concerne les progrès du catholicisme ; car d'en traiter à fond, ce serait la matière de plusieurs volumes. Mais pour donner, avant de conclure, une preuve collective de ce développement matériel, il nous suffira de rappeler que M. Ozanam, s'appuyant sur les calculs de Malte-Brun, auteur protestant, a fait voir dès 1830 que l'accroissement du nombre des catholiques, comparativement à l'époque de Luther, *malgré les pertes que l'Église a essuyées*, était de 35 millions (2). Macaulay affirme que le nombre actuel des catholiques n'est pas moindre que de 450 millions. Mgr Rosati atteste et prouve à l'aide des chiffres que ce nombre est parvenu à 460 millions ; d'autres le font monter à 200 millions. Balbi, dans les premières éditions de sa *Géographie*, n'évaluait le nombre des catholiques qu'à 130 millions ; mais le fameux *Weimar Almanac* (almanach de Weimar) de 1836, bien

(1) Voir l'*Ami de la religion*, 18 novembre 1848.

(2) *Univers*, 10 mars 1842.

que compilé par des protestants, élevait ce nombre à 121,743,000 seulement pour l'Europe, tout en s'accordant avec Balbi quant au chiffre total de la population de cette partie du monde. Contentons-nous au reste d'un nombre approximatif, d'autant mieux qu'on est loin d'être d'accord sur la population totale du globe, qui, selon Balbi, est de 737 millions; selon Malte-Brun, de 623 millions; selon d'autres de 900 millions et même plus : quantité moyenne, la population du globe peut être fixée à 800 millions.

Mais pour voir comme d'un coup d'œil la grandeur et la majesté de l'Église catholique, contemplons en particulier sa hiérarchie éparsée sur tous les points de l'univers connu, et formant néanmoins un tout compacte dans la plus étroite unité, ou un même corps régi et gouverné par un seul chef visible qui est le souverain pontife. Voici le résumé de la statistique publiée à Rome au commencement de l'année 1851 : 67 cardinaux; 23 patriarches; 147 archevêques; 899 évêques titulaires; 461 archevêques et évêques *in partibus*; 100 vicaires apostoliques, et autant de préfets apostoliques et de délégués revêtus de la juridiction des ordinaires (1). Or, loin de décroître, ces nombres se sont augmentés depuis ces trois années. Jamais dans les temps passés l'Église ne s'était élevée à cette grandeur, ni à un état si florissant. Et quelle autre communion peut offrir un tableau aussi imposant, ou qui approche

(1) Outre la notice déjà citée de Mgr ROSATI, on fera bien de consulter l'ouvrage du chevalier JÉRÔME PETRI publié à Rome en 1851 sous le titre : *La gerarchia della Santa Chiesa Cattolica Apostolica Romana al 1° Gennaio 1851*.

seulement de celui que nous venons de mettre sous les yeux? Admirable société, devant laquelle toutes les autres se voient réduites à des proportions microscopiques; ouvrage vraiment divin, dont tout conspire pour favoriser les accroissements, et la paix et la guerre, et les persécutions et les révolutions politiques : elle vogue sur tout cela, comme l'arche sur les eaux du déluge.

§ III. — AVEUX DES PROTESTANTS SUR LA VITALITÉ ET L'ÉTAT DE PROGRÈS DU CATHOLICISME.

Aveux d'un journal protestant à l'occasion des conciles catholiques et des conciles protestants en Allemagne. — Revue faite par un autre journal protestant des progrès du catholicisme dans le monde entier. — Aveux remarquables de Macaulay sur le catholicisme comparé aux institutions humaines; — sur la vraie réforme opérée dans le sein du catholicisme; — sur la papauté romaine; — sur les victoires du catholicisme et les pertes du protestantisme. — Témoignage de Ranke. — Conclusion.

Les protestants, dans la conscience qu'ils ont des incohérences et des contradictions de leurs symboliques, et de la guerre intestine qui les dévore sans relâche et sans qu'ils puissent y apporter remède, regardent d'un œil d'envie l'unité et la force de l'Église catholique, que rien ne trouble, pas même les tempêtes qui grondent et la menacent. Voici ce qu'a écrit à ce sujet un auteur protestant : « Presque dans le même temps s'assemblaient à Wittemberg des hommes appartenant à plusieurs fractions de l'Église évangélique, et à Leipzig les zélateurs du luthéranisme rigide, tandis que les princes de l'Église catholique étaient réunis à Wurtzbourg. C'étaient les signes menaçants du temps qui

avaient provoqué ces différentes réunions. Ceux qui délibérèrent dans la ville de Luther avaient conçu le projet d'une *confédération* de toutes les communautés évangéliques, *sans unité dogmatique*, mais uniquement dans un *intérêt commun*. Ceux de Leipsick s'occupaient avant toute autre chose du maintien de la doctrine rigide luthérienne; mais ce n'est que dans les murs de l'antique cité que baigne le Mayne qu'on entendait prononcer et lier en un faisceau les convictions réunies de l'Église catholique. Les évêques réunis ont déposé dans un *acte public* les principes qui, dans ces temps de troubles et de discordes, serviraient à diriger leurs mesures. *O position digne d'envie de l'Église catholique!* Attaquée de tous côtés, menacée d'apostasies en masse, pressurée par l'incrédulité et par la frivolité de notre époque, qui la rongent au cœur, et dans le moment où son chef est assiégé et tenu captif par des bandes associées à tous ceux qui élèvent leurs mains contre l'édifice de l'Église, ses représentants tiennent le même langage que celui que nous retrouvons à toutes les pages de son histoire; la barque de Pierre, quelle que soit la tempête qui l'agite, a la promesse d'arriver au port; toujours elle porte César et sa fortune. » Après avoir prodigué encore d'autres éloges à l'attitude prise en Allemagne, en France, en Angleterre par l'Église catholique, l'article conclut qu'en face de cette Église romaine si étroitement unie, si puissamment coordonnée, l'assemblée de Wittemberg a dû comprendre la nécessité de se constituer en une confédération défensive. « C'est avec une haute sagesse, dit l'article en terminant, qu'elle a distingué avec soin entre *union* et

confédération, en écartant l'idée de la première, et laissant à chaque Église particulière le droit et la charge de déterminer sa propre confession, et de pourvoir à ses développements. » Et c'est bien là assurément ce que ces honnêtes gens pouvaient faire de mieux; car de vouloir arrêter une profession de foi commune à toutes les Églises protestantes, ce serait la même chose que de verser de l'eau dans le tonneau percé des Danaïdes (1).

Le journal du *Peuple de Hall* a donné aussi son aperçu sur les progrès du catholicisme. « L'opinion publique en Allemagne, est-il dit dans ce journal, n'a su se rendre compte du nouveau développement du catholicisme que depuis l'arrestation de l'archevêque de Cologne. Des protestants sensés, le roi de Prusse actuel en tête, ont bien vite prévu l'issue de cet acte; car toute Église reposant sur la vérité chrétienne possède des armes contre lesquelles s'émoussent et s'émousseront toujours celles de la gendarmerie. Quelques années après de faux prophètes se sont écriés : « Il faut que Rome tombe. » Dès lors, Rome a pris un puissant et nouvel essor. Et quand est venue l'année 1848, avec

(1) Voir la *Gazette universelle d'Augsbourg*, janvier 1849. L'année dernière encore, 1853, au mois de mai, les protestants ont tenu un synode à Berlin sous le nom de *conférences pastorales*. Ce synode n'a été qu'une suite de contestations entre les membres qui en faisaient partie. Ils ne purent s'accorder sur rien, et l'issue nous en est indiquée dans les feuilles protestantes par ces mots de condoléance : « Les conférences de Berlin n'ont pas présenté un aspect bien consolant! » Voir l'*Univers*, 20 et 22 juin 1853. C'est toujours le même phénomène : la mort ne peut produire la vie.

toute les puissances des ténèbres, quand Rome a paru s'écrouler, nous avons vu que Rome pouvait exister même en dehors de Rome. Sur le Vatican flottait le drapeau rouge, le *pape* prenait la fuite; mais l'Église romaine n'en déployait pas moins une activité surprenante. Etant un pouvoir *un en soi*, qui sait ce qu'il veut, — la monarchie devrait bien lui demander ce secret, — l'Église romaine fait les plus grandes conquêtes précisément dans les temps de désolation universelle; elle sait tirer parti de toutes les vicissitudes. Sur le vertige de l'unité allemande, elle bâtit le dôme de Cologne. Dans les assemblées constituantes et éphémères, elle seule, d'une main sûre, saisit le bien réel, la liberté de l'enseignement. Ses missions parcourent tous les pays. De toutes les folles associations du délire révolutionnaire, il ne reste que le ralliement de l'épiscopat allemand appuyé sur les *réunions catholiques*. Un nouveau royaume surgit pour l'Église catholique dans la vieille Angleterre, au milieu de mille avortements. Sur les ruines de la France, elle plante sa bannière protectrice. Les aberrations constitutionnelles, dans le Mecklembourg, vieux pays luthérien, font renaître le catholicisme. Avec la réaction en Autriche, il prend un nouvel accroissement, et, comme en France, lui seul sait sauver sa liberté au milieu des menottes universelles. Dans son centre, siégeant sur un volcan et ne se soutenant que sur l'appui de l'étranger, il offre son secours à de puissants royaumes. En Angleterre, où l'Église catholique est seulement tolérée, elle paraît soudain en maîtresse. Plus on l'opprime, plus on la maltraite, plus elle remporte de victoires. Elle ne de-

mande qu'égalité de liberté pour emporter tout-à-fait la palme. On la prive dans tous les pays catholiques de ses biens et de sa puissance temporels ; elle gagne le double par sa pauvreté même, et rien ne paraît la servir mieux que cette *sécularisation*, passée à l'état de fait accompli partout, excepté en Italie. On la réduit au plus complet dénûment, et elle ne manque ni d'argent pour donner la vie à de nouvelles expéditions, ni de cœurs et de mains qui travaillent dans les privations. Tantôt elle aspire à retourner vers les jours du moyen-âge, tantôt elle suit les progrès du temps. Pendant que dans ses ordres de moines usés elle rétablit les vieux règlements d'énergie et de tenue sévère, — et, à en croire des nouvelles venant de Flandre et de Westphalie, la ferveur intérieure du vieux temps n'a pas tardé à se rallumer, — elle rentre résolûment dans l'idée moderne des associations. Vers les Yankees, vers le frère Jonathan, s'avance hardiment le moine trappe avec son unique *Memento mori*, tandis que, dans les villages et les villes de Silésie, imitant les démocrates, l'Église placarde des affiches et soulève dans les réunions publiques, accessibles à tout le monde, toutes les questions brûlantes de l'époque, qu'elle résout sans hésitation. Elle est partout. Son archevêque de Paris tombe sur les barricades, en opposant aux balles sa parole de pasteur, et à peine les émeutiers sont-ils liés et garrottés, qu'elle s'offre pour les consoler et les suivre dans l'exil et dans le malheur. Pendant que chez nous s'élaborent mille projets de constitution d'Église, et que chacun d'eux, à peine né, expire sous les protestations de gauche et des centres, l'Église romaine, d'une main

sûre et sans un mot, fait sortir du vieux trésor de ses traditions les conciles provinciaux et les synodes diocésains. Tandis que chez nous on discute des années et sans aucun résultat, sur les rapports de la liberté de réunion et du devoir d'obéissance cléricale, l'Église romaine, sans controverse ni discussion, couvre de réunions libres tous les pays de l'Europe : sociétés de Saint-Vincent pour les hommes, et de Sainte-Hedwige pour les femmes ; sociétés de Saint-François-Régis pour légitimer des *mariages sauvages* (marier des concubinaires), de Marie-Herz pour la conversion des impénitents ; de Saint-François-Xavier pour des missions chez les païens, de Saint-Boniface pour l'Église allemande, en opposition aux sociétés de Gustave-Adolphe ; enfin, sociétés de Pie IX, dont les réunions se tiennent partout en Allemagne. La France abonde de frères et de sœurs enseignants. Les écoles de l'État se vident, les écoles catholiques s'emplissent, absolument comme la faculté catholique *improvisée* à Mayence a laissé les professeurs de l'université de Gnesen prêchant devant des banquettes et des encriers. En Belgique, la liberté de l'enseignement a tellement augmenté l'influence des catholiques, que les libéraux, se croyant perdus, ont décrété, grâce à la majorité, l'enseignement forcé par l'État. En Hanovre, un second évêché est accordé aux catholiques. Il y en aura bientôt un à Hambourg. Un évêché surgit dans l'Amérique du Nord, au milieu de l'éparpillement des sectes sans nombre. En Angleterre, l'Église romaine établit sa hiérarchie à la barbe de l'État. Ni les démonstrations bruyantes du peuple, ni les décrets du parlement ne la font reculer d'un pas.

Une église s'élève après une autre, un couvent après un autre ; tous se peuplent des savants élèves de l'université d'Oxford. Dans le cœur de Londres se bâtit une cathédrale archiépiscopale, et à Berlin l'hôpital catholique rivalise avec succès en faveur de toutes les confessions avec la *Béthanie royale*. Aux séries brillantes de ses convertis de l'Allemagne du Nord, le comte Frédéric-Léopold de Stolberg en tête, elle en ajoute un grand nombre dans le Mecklembourg. Un jeune gentilhomme, des plus distingués de ce pays, vient d'entrer dans l'ordre des jésuites, en lui léguant toute sa fortune. Dans tous les pays elle gagne, on ne sait comment, les talents les plus vigoureux et les mieux doués » (1).

Nous n'aurions pas osé en dire nous-même autant sur le progrès, sur l'activité et sur l'état vital du catholicisme actuel dans le monde entier, que n'en ont écrit, comme on vient de le voir, ces journalistes protestants. Donnons maintenant le tableau du catholicisme tel qu'il nous est décrit par Macaulay, un des plus habiles écrivains du jour dont se glorifie l'Angleterre.

Le protestant écossais Macaulay, tout ennemi qu'il est du catholicisme, comme en fait foi l'*Histoire d'Angleterre* qu'il a publiée (2), s'exprime à son sujet de manière à en donner l'idée la plus grandiose. Rappor-

(1) Extrait de la *Feuille du peuple de Halle* sur le progrès du catholicisme, article rapporté en entier par la nouvelle *Gazette de Prusse*, et de là dans l'*Univers* du 4 mai 1852, comme aussi dans d'autres journaux de France.

(2) *History of England from the accession of James II*, by THOMAS BABINGTON MACAULAY, Londres, 1848 et ann. suiv.

tons-en ici la traduction faite de main de maître sur la *Revue d'Édimbourg* : « Il n'existe point, avoue cet écrivain, il n'a jamais existé sur cette terre une œuvre de la *politique humaine* aussi digne d'examen et d'étude que l'Église catholique romaine. L'histoire de cette Église relie ensemble les deux grandes époques de la civilisation. Aucune autre institution encore debout ne reporte la pensée à ces temps où la fumée des sacrifices s'échappait du Panthéon pendant que les léopards et les tigres bondissaient dans l'amphithéâtre flavien. Les plus fières maisons royales ne datent que d'hier, comparées à cette succession des souverains pontifes, qui, par une série non interrompue, remonte du pape qui sacra Napoléon dans le XIX^e siècle au pape qui sacra Pépin dans le VIII^e. Mais, bien au-delà de Pépin, l'auguste dynastie apostolique va se perdre dans la nuit des ères fabuleuses. La république de Venise, qui venait après la papauté en fait d'origine antique, était moderne comparativement. La république de Venise n'est plus, et la papauté subsiste. La papauté subsiste, non en état de décadence, non comme une ruine, *mais pleine de vie et d'une jeunesse vigoureuse*. L'Église catholique envoie jusqu'aux extrémités du monde des missionnaires aussi zélés que ceux qui débarquèrent dans le comté de Kent avec Augustin, des missionnaires osant encore parler aux rois ennemis, avec la même assurance qui inspira le pape Léon en présence d'Attila. Le nombre de ses enfants est plus considérable que dans aucun des siècles antérieurs. Les acquisitions dans le Nouveau-Monde ont plus que compensé ce qu'elle a perdu dans l'Ancien. Sa suprématie spirituelle s'étend sur les vastes

contrées situées entre les plaines du Missouri et le cap Horn, contrées qui, avant un siècle, contiendront probablement une population égale à celle de l'Europe. Les membres de sa communion peuvent certainement s'évaluer à 450 millions, et il est facile de montrer que toutes les autres sectes réunies ne s'élèvent pas à 130 millions. *Aucun signe n'indique que le terme de cette longue souveraineté soit proche.* Elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques qui existent aujourd'hui, et nous n'oserions pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. Elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante encore à Antioche, quand les idoles étaient adorées encore dans le temple de la Mecque. Elle peut donc être grande et respectée encore alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche brisée du pont de Londres pour dessiner les ruines de Saint-Paul » (1).

Ce passage de Macaulay, outre le témoignage qu'il renferme en faveur de l'antiquité, de l'immortalité, de l'étendue et de la grandeur de l'Église romaine, témoigne, ce qui va surtout à notre sujet, qu'elle est plus grande présentement que dans aucun des siècles antérieurs, plus étendue et plus nombreuse elle seule que toutes les sectes réunies ensemble.

(1) *Edinburg Review*, oct. 1840. Cet article a fait grand bruit, et a été reproduit dans plusieurs journaux et traduit en diverses langues.

Mais ce n'est pas tout; le même écrivain poursuit ainsi dans le même article : « Nous entendons souvent répéter que le monde va s'éclairant sans cesse et que le progrès des lumières doit être favorable au protestantisme, défavorable au catholicisme. Nous voudrions pouvoir le croire ; mais nous doutons beaucoup au contraire que ce soit là une attente bien fondée. Nous voyons que, depuis deux cent cinquante ans, l'esprit humain a été d'une activité extrême, qu'il a fait faire de grands pas à toutes les sciences naturelles, qu'il a produit d'innombrables inventions tendant à améliorer le bien-être de la vie ; que la médecine, la chirurgie, la chimie, la mécanique, ont considérablement gagné ; que l'art du gouvernement, la politique et la législation se sont perfectionnés, quoique à un moindre degré. Cependant nous voyons aussi que, pendant ces deux cent cinquante ans, le protestantisme n'a fait aucune conquête qui vaille la peine qu'on en parle. Bien plus, nous pensons que s'il y a quelque changement, ce changement a été en faveur de l'Église de Rome. Comment pourrions-nous donc espérer que l'extension des connaissances humaines sera nécessairement fatale à un système qui, pour ne rien dire de trop, a maintenu son terrain en dépit des immenses progrès que les sciences ont faits depuis le règne d'Élisabeth? » Ici, après avoir relevé la différence des sciences naturelles d'avec la théologie ou la religion révélée, qui n'est pas susceptible en elle-même, comme le sont ces sortes de sciences, d'être l'objet de progrès proprement dits, Macaulay en vient à exposer les progrès que fait le protestantisme au nord de l'Europe en conséquence du mouvement imprimé par Luther et ses

coopérateurs. Puis, passant à la réaction opérée par le catholicisme, il continue de cette manière :

« La grande irruption du protestantisme dans une partie de la chrétienté a eu pour effet de produire une explosion également violente du zèle catholique dans une autre partie. Deux réformes éclatèrent à la fois avec une énergie égale : réforme de doctrine dans le Nord, réforme de mœurs et de discipline au Midi. *En une seule génération, tout l'esprit de l'Église de Rome se renouvela. Depuis le palais du Vatican jusqu'à l'ermitage le plus reculé des Apennins, cette grande rénovation religieuse se fit voir et sentir.* Toutefois, les institutions fondées pour la propagation et la défense de la foi furent refondues et munies d'armes plus sûres. Partout, les anciennes communautés religieuses reçurent de nouvelles règles, et de nouvelles communautés furent créées. » Ici, notre écrivain dit en passant quelques mots des camaldules, des capucins, des barnabites, des somasques, des théatins, et s'étend davantage avec Ranke, dont l'histoire a servi de thème à son article entier, sur « le fameux Ignace de Loyola, qui prit, dans la grande réaction catholique, la même part que Luther avait prise dans le mouvement protestant.

« Mécontent du système des théatins, l'enthousiaste Espagnol (saint Ignace) tourna les yeux vers Rome. Pauvre, obscur, sans patrons, sans recommandations, il entra dans la ville où maintenant deux temples magnifiques, enrichis de peintures et de marbres aux mille couleurs, rappellent les grands services qu'il rendit à l'Église ; où son image sculptée en argent massif, ses os enchâssés dans les pierreries, sont placés au-dessous

de l'autel de Dieu. Son activité et son zèle surmontèrent tous les obstacles. Sous sa règle, l'ordre des jésuites commença à exister et s'éleva rapidement à la plénitude de son gigantesque pouvoir. Avec quelle véhémence, quelle adroite politique, quelle exacte discipline, quel courage intrépide, quelle abnégation d'eux-mêmes, quel oubli des liens les plus chers; avec quel dévouement opiniâtre; avec quelle unité de but, *quelle versatilité et quelle souplesse, sans scrupule dans le choix des moyens*, les jésuites combattirent pour l'Église! On les retrouve dans chacune des pages des annales de l'Europe pendant plusieurs générations. La quintessence de l'esprit catholique s'était concentrée dans la compagnie de Jésus, et *l'histoire de l'ordre des jésuites est l'histoire même de la grande réaction catholique*. Cet ordre possédait à la fois tous les moyens d'agir sur l'esprit public : la chaire, le confessionnal, la presse, les académies. Partout où les jésuites prêchaient, l'église se trouvait trop petite pour contenir les assistants. Le nom de jésuite, inscrit sur le titre d'un livre, en assurait la circulation. C'était dans l'oreille du jésuite que les puissants, les nobles, les beautés de la terre, confiaient la secrète histoire de leur vie. C'était aux pieds des jésuites que la jeunesse des hautes et des moyennes classes s'instruisait et s'élevait des premiers rudiments de l'enseignement jusqu'aux classes de rhétorique et de philosophie. La littérature, la science, auparavant associées à l'hérésie ou à l'incrédulité, devinrent alors les alliées de l'orthodoxie. Dominante au midi de l'Europe, la compagnie de Jésus en sortit pour chercher des conquêtes. En dépit de l'Océan et des déserts, de la peste et de la famine, des espions et des lois pénales, des ca-

chots et des tortures, des gibets et des échafauds, on trouve des jésuites sous tous les déguisements, dans toutes les contrées, professeurs, médecins, marchands ou hommes de peine. On les retrouve à la cour ennemie de Suède, dans les vieux manoirs du Cheshire, dans les chaumières du Connaught, argumentant, instruisant, consolant, ravivant les cœurs de la jeunesse, animant le courage des timides, offrant le crucifix aux yeux des mourants... »

M. Macaulay se console de ces aveux forcés par quelques déclamations banales, imitées de Banke, le maître qu'il suit, contre la compagnie de Jésus ; puis il ajoute : « L'ancien monde ne suffisait pas à cette étrange activité : les jésuites envahirent tous les pays que les grandes découvertes maritimes du siècle précédent avaient ouverts aux entreprises des Européens. On les trouve dans les profondeurs des mines du Pérou, aux marchés où les caravanes trafiquaient des esclaves africains, sur les côtes des îles indiennes et dans les observatoires de la Chine. Ils firent des prosélytes dans les régions où ni l'avarice ni la curiosité n'avaient attiré aucun de leurs compatriotes ; ils prêchèrent et disputèrent dans des langues dont aucun autre habitant de l'Occident n'entendait un mot. L'esprit qui prédominait dans cet ordre animait alors tout le monde catholique. La cour de Rome elle-même était purifiée. Des hommes d'une tout autre espèce s'élevèrent alors à la direction des affaires ecclésiastiques, des hommes dont l'esprit ressemblait à celui de Dunstan et de Becket. Les pontifes romains offrirent dans leur personne toute l'austérité des premiers anachorètes de Syrie. Paul IV

porta sur le trône pontifical la même ferveur de zèle qui l'avait conduit dans le couvent des théatins. Pie V, sous ses vêtements splendides, cachait le cilice d'un simple moine, marchait nu-pieds à la tête des processions, trouvait, même au milieu des plus pressantes occupations, du temps pour la prière; regrettait souvent que les devoirs publics de sa situation missent obstacle à son avancement dans la sainteté; et il édifia son troupeau par des exemples innombrables d'humilité, de charité, de pardon des injures. Dans le même temps, il soutenait l'autorité de son siège et les doctrines orthodoxes de l'Église avec toute l'obstination et la véhémence d'Hildebrand. Grégoire XIII s'efforça, non-seulement d'imiter, mais de surpasser Pie V dans les sévères vertus de sa sainte profession. Telle était la tête, tels étaient les membres. On peut suivre le changement de l'esprit du monde catholique dans toutes les branches de la littérature et des arts; il frappera toute personne qui comparera le poème du Tasse à celui de l'Arioste, ou les monuments de Sixte-Quint à ceux de Léon X. »

Mettons fin à ces longs extraits en citant rapidement quelques autres aveux du même écrivain, sur la victoire complète remportée par le catholicisme dans la grande lutte qu'il a eu à soutenir l'espace d'un siècle à peu près contre le protestantisme. Voici ce qu'il dit, après avoir fait le tableau de la disposition où étaient les esprits dans les divers États du continent européen :

« L'histoire des deux générations qui suivirent est celle de la grande lutte entre le protestantisme, possesseur du nord de l'Europe, et le catholicisme, possesseur du midi, qui se disputaient le terrain mixte ou douteux.

« Les chances parurent d'abord toutes favorables au protestantisme, mais la victoire demeura à l'Église romaine. *Elle eut l'avantage sur tous les points.* Si nous franchissons un autre demi-siècle, nous la trouvons triomphante en France, en Belgique, en Bavière, en Bohême, en Autriche, en Pologne et en Hongrie, et le protestantisme n'a pas été capable, dans le cours de deux cents ans, de reconquérir ce qu'il perdit alors. Il ne faut pas d'ailleurs se dissimuler que cet étonnant triomphe de la papauté doit principalement être attribué non à la force des armes, mais à une grande réaction de l'opinion publique » (1). Ensuite Macaulay, s'attachant aux pas de Ranke, reconnaît en détail les pertes du protestantisme et les conquêtes de l'Église catholique, en rapportant les unes et les autres, comme c'est le propre de ces écrivains, à des causes purement humaines (2), au lieu d'en chercher la cause dans la divine sagesse appliquée à tenir les promesses faites à l'Église.

près des aveux si précis de Macaulay, il devient superflu de citer en outre ceux que nous pourrions prendre dans l'*Histoire* même de Léopold Ranke, et qui s'accordent parfaitement avec ceux-ci. Entre les

(1) Cet article de Macaulay se trouve rapporté en entier par M. l'abbé CHASSAY dans l'appendice qu'il a donné sous le titre de *L'Église éternelle* à son célèbre ouvrage de la *Défense du christianisme historique*, que nous avons cité plusieurs fois dans le cours de celui-ci. Cet illustre défenseur du catholicisme, déjà connu par divers autres écrits, a publié l'année dernière deux gros volumes destinés, l'un à servir d'introduction aux *Démonstrations évangéliques* recueillies par M. MIGNE, l'autre à clore cette collection.

(2) Tout cela est rapporté au long dans les *Annales des sciences religieuses* de Rome, t. XIII de la 1^{re} série, n^o 57, p. 98 et suiv.

autres choses que dit ce dernier écrivain qui se rapportent à notre sujet, il appelle la compagnie de Jésus « une république qui égale en pouvoir et en habileté celle de Romulus. *Si Luther a enlevé au pape deux millions d'âmes, Ignace de Loyala lui en a rendu dix millions* » (A).

Il ne servirait à rien d'ajouter d'autres témoignages éclatants rendus à l'Église catholique par beaucoup de protestants d'un mérite distingué.

Telle est donc, de l'aveu de ses ennemis mêmes, l'Église romaine, l'Église catholique, cette admirable institution, ouvrage de Dieu même. Telle est cette Église que dix-neuf siècles ont essayé de détruire en l'attaquant sans relâche, tantôt par la violence, tantôt par l'astuce, en lui donnant à combattre là des ennemis extérieurs, ici des ennemis domestiques, avec une obstination, une persévérance que rien n'a découragée jusqu'ici. Telle est cette Église contre laquelle ont conjuré, liguées ensemble, toutes les portes de l'enfer, avec une fureur calculée, sur tous les points du monde habité. Telle est cette Église pour l'anéantissement de laquelle on a mis en œuvre les bûchers, la hache du bourreau et tous les supplices; Église contre laquelle non-seulement tous les ressorts que peut mettre en jeu une politique homicide, mais encore toute la malice des incrédules, toute la subtilité des soi-disant philosophes et rationalistes, toute la sagesse mondaine, en un mot, avec toute l'habileté des mille et mille écrivains dont elle dispose, ont conspiré de concert pour

(1) Voir AUDIN, *Vie de Luther*, t. II, p. 503.

la décréditer de toute manière en servant comme de troupes auxiliaires à l'hérésie. Tandis que tout passe devant elle et disparaît à l'instant, que les choses du temps et le temps lui-même s'envolent avec une rapidité effrayante, seule elle ne passe pas, seule elle demeure inébranlable au milieu des orages et des tempêtes que soulève contre elle le tourbillon des événements humains. La mort, suivant l'énergique expression d'un profond penseur (1), n'a pas reçu la permission de mettre la main sur cette Église, à qui Dieu a donné le privilège de s'assimiler ses propres ennemis, et de s'engraisser de leur dépouille dans le moment même où ils s'apprêtent à la dévorer. Telle est cette Église qu'insultent encore de nos jours quelques mécréants ou agents du protestantisme dans nos pays, vrais insectes microscopiques, impurs vermisseaux qui rampent sur la poussière, sans se douter que ce à quoi ils s'attaquent n'est rien de moins que l'ouvrage immortel du Dieu vivant (2).

(1) DONOSO CORTES, dans sa réponse à l'*Heraldo* du 13 avril 1852.

(2) Ainsi se vérifie pleinement dans ce siècle même ce qu'écrivait au iv^e, au sujet de l'Église catholique, saint Hilaire de Poitiers, alors qu'elle gémissait sous la dure persécution de l'empereur Constance : « L'Église catholique a cela de propre qu'elle prospère dans la persécution, qu'elle grandit dans l'oppression, qu'elle fonde sa gloire dans le mépris, qu'elle triomphe dans ses disgrâces, qu'elle puise la force de ses raisonnements dans l'habileté sophistique de ses adversaires, et qu'elle n'a jamais plus de force et de vitalité que lorsqu'elle paraît anéantie. » *Lib. VII, de Trinit.*

CHAPITRE XI.

CARACTÈRE DE LA PAIX OU DE L'INQUIÉTUDE QUE L'ANCIENNE OU LA NOUVELLE RÈGLE DE FOI INTRODUIT DANS LA VIE DU CHRÉTIEN.

L'ancienne règle de foi s'appuie sur les bases de l'autorité divine : de là la certitude, la sécurité et la paix qu'elle procure. La nouvelle règle est de sa nature vacillante et mal assurée : de là le doute, l'incertitude, l'agitation qui forment son cortège. Donc la nature même de la chose nous porte à conclure que, tandis que celui qui règle sa conduite sur l'ancienne règle de foi jouit de la paix et de la sécurité, celui au contraire qui s'appuie sur la nouvelle est troublé par l'inquiétude et tourmenté par le doute. Que dis-je? en conséquence de la règle de foi, ancienne ou nouvelle, que l'on peut suivre, tout dans le système catholique contribue à la paix et à la tranquillité de l'âme, et au contraire dans le système protestant tout accroît le doute et l'inquiétude. Il suffira de jeter un coup d'œil sur le système catholique d'une part, et sur le système protestant de l'autre, pour en rester convaincu.

§ I. — MOTIFS DE SÉCURITÉ DANS LE SYSTÈME CATHOLIQUE.

Confiance illimitée que le catholique a dans son Eglise. — Ministère de l'Eglise à l'égard du fidèle du berceau à la tombe. — Charité de l'Eglise dans la réconciliation des pécheurs injustement blâmée. — Consolations qu'apporte la bénédiction nuptiale. — sublimes enseignements de l'Eglise pour quiconque aspire à la perfection. — Dogme consolant du purgatoire. — Culte des saints et vénération de leurs reliques. — Leur invocation. — Inspirations généreuses d'une foi vive. — Les souffrances de l'Eglise catholique n'altèrent jamais sa paix. — Dispositions du vrai catholique à l'égard des souffrances qu'il peut endurer. — Calme intérieur qu'éprouvent les protestants qui reviennent à l'Eglise catholique. — Changement qui s'opère en eux à la suite de leur conversion. — L'opinion qu'avaient des chrétiens les anciens païens est celle-là même que les protestants ont aujourd'hui des catholiques. — Exhortation adressée aux protestants pour qu'ils examinent par eux-mêmes les preuves du catholicisme. — Conclusion.

L'homme peut se dire heureux quand il jouit du calme, de la sécurité et de la paix de l'âme. Or, telles sont les dispositions intimes du catholique vrai et sincère. Il trouve dans la profession de sa foi et dans la pratique de la vertu et de ses devoirs un guide infail- lible qui lui donne la sécurité, et l'empêche de se laisser égarer ou par la présomption qu'il aurait dans son savoir, ou par une imagination ardente et capricieuse. S'abandonnant, ou pour parler plus juste, se con- fiant sans réserve à son guide, il est sûr qu'il ne se trompe ni par excès ni par défaut ; il est comme l'enfant entre les bras de sa tendre mère ; il repose, en consé- quence, tranquillement et sans aucune crainte, si ce n'est celle qu'il pourrait concevoir de manquer lui-

même de la docilité que montre un enfant pour une mère tout occupée de ses intérêts.

Eh ! comment le catholique pourrait-il concevoir des doutes par rapport à sa foi, à son culte ou à sa morale, quand il s'en rapporte à l'Église que Jésus-Christ lui a donnée pour mère, pour guide, pour maîtresse infailible dans la voie du salut ? Ce serait faire injure à ce Dieu sauveur, qui a voulu qu'il la considérât comme telle. De là naît la confiance illimitée qu'il met dans les ministres de sa religion, qui ne l'abandonnent jamais depuis le berceau jusqu'à la tombe, et qui même après que ses restes corruptibles auront été réduits en poussière, continueront de lui témoigner leur tendre sollicitude, en présentant pour lui leurs prières, et en offrant des sacrifices pour lui obtenir la paix et le repos éternel dans le monde des esprits, auprès du Dieu de toute miséricorde et de toute justice.

Chaque pas qu'il fait dans sa carrière mortelle, ou pour mieux dire, dans son court et rapide pèlerinage, il peut le sanctifier par des moyens de grâce et de salut. A peine l'Église a-t-elle reçu un enfant dans son propre sein par le sacrement de la régénération, qu'elle ne le perd plus de vue. Après l'avoir instruit des mystères de la foi, elle le dispose à recevoir dignement l'aliment spirituel qui continuera d'être celui de toute la suite de sa vie, jusqu'à ce qu'elle le lui présente comme viatique et comme soutien au terme de sa carrière pour le voyage de la bienheureuse éternité. Que si, cédant à l'ardeur de ses passions, il quitte les voies de l'innocence en souillant son âme de quelque péché mortel, elle ne l'abandonne pas pour cela ; mais elle

le rappelle à son devoir avec une inquiète sollicitude, puis, sur le repentir qu'il lui témoigne de ses fautes, elle lui rend dans le sacrement de la réconciliation la grâce qu'il a perdue, et avec elle le calme et la paix du cœur. Quand même ses crimes seraient allés jusqu'à l'impiété, jusqu'à l'incrédulité la plus obstinée, elle n'en conserverait pas moins toujours l'espoir de le rappeler au bercail. Elle a toujours un moyen de le sauver de l'affreux abîme qui s'ouvre devant lui, et de changer sa tristesse et ses remords en un baume salutaire par le repentir et l'espérance.

Je n'ignore pas que cette indulgence même de l'Église lui est reprochée par ses ennemis, comme ouvrant une large voie à la licence et au libertinage par la perspective qu'elle offre du pardon à ceux mêmes qui se précipitent dans la débauche la plus effrénée. Mais ceux qui font cette objection montrent bien combien leurs idées sont fausses là-dessus, combien ils connaissent peu sur ce point comme sur le reste les principes et la conduite de l'Église romaine. Rappelons-leur que, d'après l'enseignement catholique, les moyens extérieurs sont toujours nuls ou de nulle valeur sans les dispositions intérieures de l'âme, quand il s'agit d'adultes, comme dans le cas qu'on nous objecte ici. Lors donc que l'Église offre au nom de Jésus-Christ quelque moyen de salut ou de grâce, ce n'est qu'à condition que le pécheur soit changé en lui-même, non-seulement par rapport au passé, mais aussi par rapport à la résolution ferme et sincère qu'il doit prendre pour l'avenir. Si son changement n'est pas véritable, il ne trompera que soi-même, et le moyen qui dans l'intention de l'Église aurait dû être un baume pour

les plaies de son âme, ne fera que les envenimer, en le rendant coupable de sacrilège. D'ailleurs, parce que quelques-uns ou même beaucoup (car peu importe ici le nombre) sont disposés, soit par ignorance, soit par malice, à abuser des dons de Dieu, est-ce que ce sera une raison pour refuser d'en faire part à ceux qui en feraient un bon usage? Et pourquoi le ministre du pardon et de la réconciliation jetterait-il dans le désespoir un homme qui se repent de ses fautes, quelque tardive que soit sa pénitence? Y a-t-il au contraire rien de plus immoral que de désespérer du pardon de ses crimes? Je ne dis pas assez : y a-t-il une image plus vive de l'enfer sur la terre que l'état de celui qui porte le désespoir dans son cœur? Eh bien, il y a toujours un grand nombre d'hommes qui, passé l'âge bouillant des passions, arrivent à celui du désenchantement, reconnaissent leur folie, voient la fausseté des maximes à l'aide desquelles ils ont essayé d'étouffer en eux ou d'endormir le remords, ne peuvent plus se dissimuler qu'ils approchent du terme de leur carrière, et pressentent à coup sûr que, s'il y a un enfer, il sera pour eux, à moins qu'ils ne se retirent de la voie perverse où ils se sont engagés, qu'ils ne se jettent avec un humble repentir aux pieds de l'Église, cette tendre mère dont ils ont peut-être déchiré le sein, et qu'ils ne cherchent auprès d'elle un remède à leur état. Que fera donc celle-ci dans ce moment décisif et solennel? Devra-t-elle rebuter ces pécheurs? Ah! ce n'est pas elle qui a de ces entrailles cruelles que l'Écriture reproche aux impies (1); ces en-

(1) *Viscera impiorum crudelia*, Prov. XII, 10.

trailles sont bien plutôt celles du sectaire ou du pharisien : au retour de cet enfant prodigue, elle se sent émue de compassion, elle oublie les affronts qu'elle en a reçus, elle l'accueille dans ses bras, le ranime, le rassure, et verse dans son âme une telle paix, un tel contentement, que de sa vie, excepté peut-être les premières années de l'innocence, il n'en avait éprouvé de semblable. Jamais l'Église ne dédaigne les pécheurs pénitents, ne serait-ce qu'à leur lit de mort qu'ils l'appelleraient à leur aide ; elle ne touche au contraire qu'avec respect les plaies de leur âme, qu'elle se représente couvertes du sang du Sauveur ; elle essuie la sueur froide qui découle de leurs membres à leur combat suprême, et les remet, l'esprit calme, le cœur dégagé, entre les mains de Celui qui fait l'objet de la commune espérance du genre humain. Quiconque a exercé quelque temps le saint ministère peut rendre témoignage des transports de joie pure dans lesquels il aura vu quelques-uns de ces pécheurs, auparavant désespérés, quitter la terre (1).

(1) MANZONI a dit d'excellentes choses sur ce sujet dans sa *Morale cattolica*, c. 8 et 9, où il répond au reproche que faisait Sismondi à l'Église catholique, de ne pas refuser au moment de la mort ses secours aux coupables repentants. Il faut lire aussi les passages éloquentes des articles de Mgr GERBET (aujourd'hui évêque de Perpignan), donnés dans l'*Université catholique*, qui ont trait à la confession et au sacrement de pénitence, t. I de ce recueil, p. 237-347, et particulièrement p. 505 et suiv., dans ce beau dialogue qu'il introduit entre Fénelon et Platon. Ce morceau est vraiment magnifique et devrait faire rougir l'indigne apostat *De Sanctis*. Voir aussi l'ouvr. de M. ALP. DE MILLY intitulé : *Causeries du soir ou exposition de la doctrine chrétienne*, Paris, 1850, 2^e partie, 6^e soirée, *La pénitence*, p. 211 et suiv., où se trouve rapporté en partie ce sublime et pathétique dialogue. De leur côté, les *Annales catholiques* de Genève l'ont reproduit en entier

Mais, pour reprendre la suite du sujet auquel nous venons de faire digression, l'Église sanctifie le nœud conjugal, dont elle proclame l'unité, la perpétuité, l'indissolubilité. La grâce que communique ce sacrement fait que le mariage n'est plus considéré comme un accouplement brutal et profane, en même temps qu'elle inspire aux époux un amour et un respect réciproques, et donne pour but à la fécondité de leur union, non pas seulement de peupler la terre de nouveaux habitants, mais de multiplier les citoyens du ciel. Elle leur donne de plus la force de supporter avec patience leurs défauts réciproques, inséparables plus ou moins de la condition humaine, et les porte à se soutenir mutuellement dans les pénibles épreuves de leur état, ou qui sont ici-bas comme l'apanage de notre existence (1).

Par ses enseignements, l'Église forme le cœur du chrétien à l'héroïsme de la vertu. Tout en lui recommandant le travail comme partie essentielle de la pénitence qui embrasse toute la durée de la vie chrétienne, elle l'avertit qu'il n'a pas pour fin la vie présente avec tout l'attirail des plaisirs, des richesses et des honneurs qu'offre le monde, mais qu'il doit aspirer sans cesse vers

sous le titre de : *De la confession comme institution civilisatrice*, 3^e livraison de 1852, p. 170. M. DE LAMARTINE et M. DE SAINTE-BEUVE ont dit de ce dialogue que c'était une des plus belles pages de la langue française.

(1) Voir sur ce sujet le beau travail d'EMILIEN AVOGADRO COMTE DELLA MOTTA, dans son ouvrage intitulé : *Teorica dell' istituzione del matrimonio*, Turin, 1853, ouvrage où il combat l'indigne professeur Nuyts, ainsi que le projet de loi sur le mariage civil proposé aux chambres de Turin. C'est un ouvrage profond, et auquel ses adversaires n'ont rien à répondre.

le ciel, où seulement il trouvera dans la jouissance du souverain bien, qui est Dieu, la véritable et parfaite félicité. Par là elle le détache de toute affection désordonnée, et l'empêche de se laisser absorber par la pensée des choses de la terre, comme il en serait de ceux qui n'auraient pas d'autre espérance. Elle inculque à chacun, suivant sa condition, ses devoirs de père ou de fils, de maître ou de serviteur, de prince ou de sujet, de pauvre ou de riche, d'artisan ou de cultivateur, etc., sans qu'il y ait personne qui n'ait ainsi tracée devant soi la ligne qu'il doit suivre, pour sanctifier, s'il le veut, toutes ses démarches (1).

Pour ceux de ses enfants qui, non contents de suivre la voie commune, aspirent à une plus haute perfection, soit en se consacrant au service des autels, soit en embrassant avec générosité les conseils évangéliques, l'Église catholique déploie à leur égard une tendresse et une sollicitude encore plus marquées, en les considérant comme ses membres d'élite, comme sa gloire et sa couronne, et qu'elle est surtout jalouse de conserver (2). Libres de tout lien comme de tout embarras terrestre, ils se dévouent tout entiers au service de l'hu-

(1) Il y a là-dessus un passage sublime de saint Augustin dans son livre *De moribus Ecclesiarum*, c. 30, n. 63.

(2) WARD, dans son *Ideal of a Christian Church*, fait voir que l'ascétisme n'est connu et pratiqué que dans l'Église catholique. Quant à la pauvre Église anglicane, elle rampe terre à terre, et ignore la manière de voler vers la perfection, ou vers le souverain bien qui est Dieu. A ce sujet se rapporte aussi un bel article du *Rambler* intitulé *Protestant Hagiology*, Jan. 1849. Non-seulement les protestants n'ont pas de *saints*, mais ils en ont perdu jusqu'à l'idée.

manité, en allégeant les peines, en calmant les souffrances, et servent à tous de modèles pour la pratique des vertus les plus pures, et de guides pour arriver un jour au ciel.

Enfin, quand un fidèle est parvenu au terme de sa carrière et sur le point de laisser à la terre, d'où il est sorti, sa dépouille mortelle pour prendre ses vêtements d'immortalité, l'Église, après l'avoir purifié par le sacrement de pénitence, et muni du pain des forts, efface jusqu'aux restes de ses péchés par le sacrement de l'extrême-onction : sacrement, dernier soutien de l'humanité souffrante, qui sanctifie tous les sens, qui adoucit toutes les douleurs, et répand sur les derniers moments de la vie une telle joie intérieure, qu'elle va quelquefois jusqu'à éclater au dehors, et devient un gage du repos éternel où l'on est près d'arriver (1). Le ministre de l'Église achève alors son pieux office en recommandant par les plus ferventes prières cette âme à son Dieu, en reçoit les derniers soupirs, en recueille les dernières larmes versées sur cette terre d'exil, au moment de passer à la patrie de l'éternelle félicité (2).

Mais comme la voie tracée par l'Évangile est d'un côté trop élevée, trop sublime, qu'il ne met point de bornes à la perfection qu'il propose, et que de l'autre ceux-là

(1) Il y a sur ce sujet un passage éloquent de Mgr GERBET dans ses *Dialogues de Platon* déjà cités, lorsqu'il dépeint avec de si belles couleurs la mort du vrai chrétien, que viennent fortifier les secours de la religion. Ce morceau ne le cède pas en beauté au tableau qu'en avait présenté déjà CHATEAUBRIAND dans son *Génie du christianisme*.

(2) On trouve de fort belles réflexions là-dessus dans les *Soirées de Saint-Petersbourg* du comte DE MAISTRE, t. II, 8^e entretien.

sont bien rares qui parcourent cette voie sans s'égarer, ou du moins sans s'arrêter chemin faisant ; comme on ne peut attendre du commun des fidèles qu'une vertu médiocre et ternie bien souvent par des fautes au moins légères ; comme de plus la carrière de la pénitence, telle qu'il faudrait la pratiquer quand on a mené une vie tout entière de désordre dont on ne consent à revenir que sur le déclin de l'âge et quelquefois même dans la dernière maladie, pourrait inspirer à plusieurs des sentiments d'effroi et même de découragement, la religion catholique trouve dans ses dogmes de quoi relever le courage des esprits pusillanimes. Tel est, par exemple, le dogme du purgatoire, ce dogme même que combat le protestantisme avec un emportement si aveugle, mais qui néanmoins, tel qu'il est enseigné par l'Église, devient une source de consolation, d'espérance, de confiance et je dirai même de joie. Car si, d'une part, il est écrit que *rien de souillé n'entrera* dans la sainte cité de Dieu (1), et que, de l'autre, il soit bien difficile que le chrétien, même au sortir de ce monde, ne contracte quelque souillure de la poussière qu'il y remue ; s'il est encore plus difficile qu'on puisse accomplir une pénitence suffisante pour effacer toutes les taches laissées à l'âme même après la rémission qu'on a obtenue de ses fautes, surtout si on ne l'entreprend qu'à la veille de quitter la vie, il est naturel qu'on éprouve alors quelque sentiment de défiance. Et nous devons dire la même chose de ceux qui ont passé leur vie dans l'agitation, au milieu des commodités et des délices de l'opulence, et

(1) *Apoc.*, XXI, 27.

qui n'ont jamais pensé, ou que très rarement du moins, à expier leurs fautes par des pénitences proportionnées. Et pourtant c'est un principe reçu de tous les fidèles que, pour être sauvé, il faut être ou dans l'état d'innocence, ou en état de pénitence ; la première, il y a longtemps qu'on l'a perdue, et la seconde, on ne l'a pas encore faite, et ainsi dans quelles perplexités se trouve-t-on alors ! Dans ces moments donc décisifs et suprêmes où tombent toutes les illusions, et où les âmes les plus saintes sont saisies d'effroi à l'aspect de l'éternité, qui leur ouvre ses abîmes pour les engloutir, il est impossible, pour peu qu'on ait la foi, de se défendre d'un certain frisson et d'une certaine anxiété, avec la conscience qu'on a des fautes qu'on a commises, et du peu qu'on a fait pour les expier. Un tel sentiment, dans ces moments critiques, suffit pour serrer le cœur, et le jeter dans la dernière perplexité. Mais lorsque l'Église vient donner l'assurance qu'il y a après la mort un état intermédiaire où chacun peut expier ses fautes, effacer ses taches, suppléer la nullité ou le défaut de la pénitence omise ou négligée pendant la vie, oh ! que ce rayon de lumière pénétrant au travers des ténèbres de l'âme est fait pour la ranimer ! L'esprit alors calme ses inquiétudes, le cœur se dilate et se rouvre à l'espérance. Et non-seulement on reprend confiance, mais on éprouve même, comme je l'ai déjà dit, un sentiment de joie et d'allégresse à cette pensée, qu'on peut se purifier encore et se voir en état de paraître dignement en présence du Dieu trois fois saint (1). Pour tout homme ca-

(1) Sainte Catherine de Gênes, dans son admirable *Traité du*

pable de pensées sérieuses et profondes, le dogme du purgatoire, tel que l'enseigne l'Église catholique, devient ainsi un des dogmes les plus consolants de la religion, et fournit un des traits les plus saillants de la miséricorde infinie de Dieu pour l'homme.

Voilà comment tout s'harmonise dans le catholicisme, comment tout son système est lié, comment tout y tend à la perfection, à la sainteté du fidèle, comment tout y contribue à porter dans l'âme le calme et la paix.

Le culte des saints lui-même, si calomnié par le protestantisme, qu'est-il autre chose que la sanctification d'un sentiment de l'humanité et de la société même civile? C'est un sentiment naturel à l'homme, et en quelque sorte inné, de vénérer la vertu personnifiée dans ces âmes d'élite qui s'élèvent au-dessus du commun des mortels. Tous les jours, la société élève des statues, érige des monuments à la mémoire de ses héros (1),

purgatoire, composé par elle vingt ans avant que Luther vînt en nier le dogme, dit que l'âme, du moment où elle est séparée du corps, se jette d'elle-même dans le purgatoire avec impétuosité, et éprouve à le faire une consolation indicible, et que ce serait pour elle un insupportable tourment de ne pouvoir se laver de ses fautes et en effacer la tache, et d'être obligée de paraître dans cet état devant Dieu, à un tel point qu'elle préférerait, à défaut d'autre moyen pour les expier, de se jeter dans l'enfer même plutôt que de se voir ainsi exposée aux regards de celui qui est la sainteté même. LEIBNITZ rapporte que le vénérable Louis de Grenade, assistant Philippe II dans ses derniers moments, et le voyant saisi de frayeur à la pensée du purgatoire, se servit de cette pensée même pour le rassurer. Voir son *Système théologique*, dernière page, édition de Mgr LACROIX. Voir aussi les *Soirées de Saint-Petersbourg*, l. c.

(1) Combien de statues l'Angleterre n'a-t-elle pas élevées en l'honneur de Nelson et de Wellington! On n'a pas oublié les ma-

grave leurs traits sur des toiles impérissables, et en décore les salles et les édifices publics pour réveiller dans les citoyens le sentiment de l'admiration ou de la reconnaissance, avec celui d'une noble émulation. Elle met à haut prix et conserve avec un respect que j'appellerais superstitieux tout ce qui a pu appartenir à ces grands hommes (1); et, naguère, n'a-t-on pas vu transporter

gnifiques funérailles qui ont été faites naguère pour honorer la mémoire de ce grand capitaine.

(1) AUDIN rapporte dans son *Histoire de Luther*, t. II, p. 546 et suiv., et 4^e édition abrégée, p. 504, que « longtemps après sa mort on montrait à Eisleben le lit où couchait Luther et sa table de travail. On venait de loin pour toucher ces reliques : chaque dévot à Luther en emportait quelque parcelle pour la guérison des maux de dents et de tête (*De reliquiis Lutheri diversis in locis asservatis* à GEORG. HENR. GOETHIO. FABRICIUS, in *Centifolio Lutherano*, I. JOH. KRAUS, in *Den curieusesen nachrichten*, ou Souvenirs curieux). Arnold, qui fit le pèlerinage d'Eisleben, remarqua que les parois de la chambre qu'occupait le réformateur étaient grattées dans mille endroits par des disciples superstitieux, qui en détachaient quelques grains de poussière auxquels ils attribuaient des vertus extraordinaires... Christ Juncker, dans un ouvrage consacré à la gloire de Luther, parle le plus sérieusement du monde d'un portrait du réformateur, à Ober-Rossla, dont le front se couvrit de sueur au moment où le ministre s'apitoyait sur le triste sort des études en Allemagne (*Erengedachnist Lutheri*, ou *Souvenirs glorieux de Luther*, 1707)... Dans la bibliothèque d'Erfurt, on montre encore une pantoufle de Luther placée sous verre. »

Mais ce qu'il y a surtout de curieux, c'est le catalogue que nous lisons dans l'*Univers*, 5 septembre 1845. « Le prince Albert vient de payer 150 liv. sterl. (3,800 fr.) l'habit que portait l'amiral Nelson à la bataille de Trafalgar lorsqu'il reçut le coup mortel. Cette relique d'un des plus illustres marins dont s'enorgueillisse la Grande-Bretagne sera déposée à Greenwich, l'hôtel des invalides des hommes de mer. Le chiffre de 150 liv. sterl. ne paraîtra nullement exagéré lorsqu'on saura quelles sommes excessives atteignent parfois, en Angleterre, des objets qu'un seul amateur

à Paris à grands frais et avec une pompe extraordinaire, et placer dans un superbe mausolée, non loin de la colonne de la place Vendôme, les restes mortels de Na-

peut se flatter de posséder. Un exemplaire de la rarissime édition du *Décameron* de Boccace imprimée à Venise en 1471 n'a-t-il pas monté en vente publique au chiffre de 2,260 liv. sterl. Un volume portant la signature de Shakespeare n'a-t-il pas trouvé des enchérisseurs à 120 liv. sterl. ? Citons quelques exemples qui attestent de quels excès sont capables des gens opulents, idolâtres de tel ou tel personnage célèbre. Le fauteuil en ivoire que Gustave Wasa reçut de la ville de Lubeck a, dit-on, été adjugé, en 1823, au prix de 58,000 florins (environ 120,000 fr.). L'habit que Charles XII portait à la bataille de Pultawa, conservé par les soins du colonel Rosen qui suivit à Bender l'infortuné monarque, se vendit, en 1825, à Edimbourg, 22,000 liv. sterl. (360,000 fr.). Nous notons ces deux faits tels que nous les trouvons relatés en livres dignes de foi parfaite, en avouant toutefois qu'ils mériteraient confirmation. Mais un homme judicieux, un lecteur de bon sens, croit toujours ce qu'il trouve imprimé et ne s'emburelicoque pas l'esprit de controverses oiseuses. — En 1828 mourut à Paris un littérateur connu par d'estimables travaux sur les poésies du moyen-âge, M. Mion; sa bibliothèque, son cabinet d'objets curieux, furent livrés aux chances des enchères, et le n° 721 du catalogue mentionne un morceau de l'habit que portait Louis XVI en allant à l'échafaud. Des motifs de bienséance firent retirer de la vente cette relique du roi martyr. — En 1816, lord Shaftesbury a payé une dent de Newton 730 liv. sterl. (16,550 fr.); il l'a fait monter dans le chaton d'une bague qu'il porte habituellement. — A propos de dents, M. Alexandre Lenoir, le fondateur du musée français, rapporte que, lors du transport des restes d'Héloïse et d'Abélard aux Petits-Augustins, un Anglais offrit 100,000 fr. d'une dent d'Héloïse. — Il n'y avait sans doute aucun Anglais à Stockholm en 1830, lors de la vente du cabinet du docteur Sourmon: le crâne de Descartes y fut donné, c'est le mot, pour 99 fr. — Une canne de Voltaire a été vendue 500 fr. à Paris au docteur D. — Une veste de J.-J. Rousseau a été payée 959 fr., et sa montre en cuivre 500 fr. — Une vieille perruque du philosophe Kant a trouvé un amateur à 200 fr.; et en 1822, dans une vente publique à Londres, une perruque de Sterne provoqua une vive émulation d'enchères et s'éleva au prix de 200 guinées (5,350 fr.). — On a im-

poléon? Tout cela est fort bien sans doute; mais que fait autre chose la religion catholique par rapport à ses héros? Changez l'objet, dont l'un est purement civil et l'autre religieux, et vous y trouverez une ressemblance parfaite : et cependant on applaudit au premier, et on condamne le second. Il est vrai que la religion va plus loin encore, et qu'elle ne voit et ne propose pas seulement dans ses saints d'excellents modèles à imiter, mais aussi des médiateurs qui nous servent auprès de Dieu, comme jouissant de sa faveur et de son amitié par les mérites du commun médiateur Jésus-Christ, à qui ils doivent eux-mêmes d'être parvenus à la sainteté.

Mais même en ce dernier point l'Église n'a fait que consacrer un sentiment naturel. Car toute personne dans le besoin cherche des médiateurs et des intercesseurs auprès de son prince, et parmi ceux-là les plus propres sont ceux qui jouissent auprès de lui d'une plus haute faveur, et sont le plus honorés de son amitié. Les protestants, qui ne voient pas que ce soit rien ôter à la qualité de suprême médiateur qu'ils reconnaissent à Jésus-Christ que de se recommander à l'intercession des vivants, comme ils ont coutume eux-mêmes de le faire à l'imitation de saint Paul, ont peur après

primé que sir Francis Burdet s'était trouvé heureux de devenir propriétaire, moyennant la bagatelle de 500 liv. sterl. (12,750 fr.), des deux plumes qui avaient servi à signer le fameux traité d'Amiens du 27 avril 1801. — Personne n'a oublié que, le 1^{er} décembre 1835, le chapeau que portait Napoléon à la bataille d'Eylau a été adjugé pour la somme de 1,920 fr. à M. Lacroix, médecin, après une lutte acharnée à laquelle avaient pris part trente-deux compétiteurs. »

cela de faire tort à la médiation du Christ en invoquant les saints qui règnent dans le ciel. Ils taxent cette invocation d'idolâtrie, comme si les catholiques attribuaient aux saints la toute-puissance, l'immensité et les autres attributs exclusivement propres à la Divinité. Mais ce n'est point ainsi que l'entendent les catholiques, qui savent et professent que les saints ne sont médiateurs que d'une manière secondaire, c'est-à-dire par la faveur que leur fait Jésus-Christ, qui veut les honorer ainsi même ici-bas; ils savent et professent que la médiation des saints est fondée tout entière sur les mérites de Jésus-Christ, notre rédempteur et notre médiateur souverain; ils savent et professent que ni la Vierge Marie ni les autres saints ne sont la source ou le principe de la grâce, mais qu'ils ne sont que des canaux ou des moyens pour l'obtenir plus aisément de l'unique véritable source, qui est le Sauveur; ils savent et professent que ce n'est pas par leur propre vertu que les saints connaissent et entendent nos vœux et nos prières, mais uniquement par la connaissance que Dieu leur en communique, de la même manière que les anges peuvent avoir connaissance et se réjouir de la conversion des pécheurs, comme l'atteste l'Évangile (1), et présenter à la divine majesté des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints, comme nous le lisons aussi dans l'Apocalypse (2). Tout cela est expliqué au long dans les livres symboliques de l'Église catholique; tout cela se lit dans tous

(1) LUC. XV, 10.

(2) Apoc. V, 8.

nos controversistes depuis trois siècles et au-delà ; les catholiques répètent la même chose tous les jours à leurs adversaires, et malgré tout les protestants s'obstinent à ressasser les mêmes calomnies, comme au premier jour de leur prétendue réforme. Les catholiques protestent que le culte des saints, la vénération de leurs images, n'est qu'un culte relatif, secondaire, et qui se borne à des témoignages de vénération, dans le même sens où nous lisons qu'Abraham se prosterna devant les fils de Heth, Nathan devant David, Bethsabée devant Salomon, la veuve de Sarepta devant Élie ; ils ne cessent de le dire depuis plus de trois cents ans ; et en dépit de toutes ces déclarations, les protestants rafraîchissent tous les jours de nouveau l'accusation qu'ils intentent aux catholiques de déférer le culte suprême aux saints et à leurs images. Ce sont là cependant des notions si simples, si naturelles, si fort à la portée de tous, qu'il n'y a personne doué seulement de sens commun qui ne les comprenne (1). Mais ces injustes dé-

(1) Le livre dit des Communes prières, *Common Prayers Book*, qui sert de régulateur pour le culte anglican, contient tout notre calendrier ecclésiastique, la liste des saints, les fêtes, etc. ; ce qui a fait dire à quelques dissidents que l'Eglise anglicane est un papisme habillé à l'anglaise, *Popery in English dress*, et comme ce papisme nouveau ne reconnaît pas le pape, ils l'appellent un *catholicisme décapité*. Du reste, plusieurs protestants admettent et soutiennent le culte et l'invocation des saints, entre autres MONTAIGU (voir l'*Histoire des sectes*, par GRÉGOIRE, t. IV, p. 305). LEIBNITZ accepte de même ce dogme et le soutient au long et par de bonnes preuves dans son *Système théologique*, en même temps qu'il fait voir la mauvaise foi de ceux des protestants qui voudraient y trouver de l'idolâtrie. GROTIUS était dans les mêmes sentiments, comme nous l'avons rapporté ailleurs. Parmi les mo-

tracteurs ont été bien punis, en recevant un double châtiment, et de Dieu, et des hommes : de Dieu, qui les a laissés tomber dans de si épaisses ténèbres, qu'ils en sont venus jusqu'à nier la divinité même de Jésus-Christ, du soutien de laquelle ils s'étaient montrés si jaloux; des hommes, puisque ceux d'entre eux qui continuent d'y croire, et qui s'appellent orthodoxes, sont accusés à leur tour d'idolâtrie par les nombreuses communautés protestantes qui n'y croient plus, pour le culte de latrerie qu'ils rendent au Sauveur, ni plus ni moins qu'ils ne font eux-mêmes un semblable reproche aux catholiques.

Au reste, ce culte des saints, tel qu'il est pratiqué dans l'Église catholique, ne contribue pas peu à la paix intérieure et à la tranquillité d'esprit des fidèles. C'est un moyen sensible pour eux de se convaincre et de s'assurer qu'ils appartiennent à la communion qui a formé et forme encore aujourd'hui tant de héros, tant de prodiges de sainteté et de force d'âme; que dans cette Église, toujours et partout la même, se concen-

dermes, le D^r THIENE, ministre d'Ilmenau en Saxe, dans les *Sermons* qu'il a publiés en 1823, ne tarit pas en louanges sur le culte décerné à la sainte Vierge, et en parle même avec une onction qui vous étonne. WORMSER, dans son ouvrage intitulé : *La vraie doctrine catholique mise sous les yeux de ses fidèles protestants*, Leipsick, 1826, fait une apologie vigoureuse du culte catholique des saints. Il a été imité en ce point par le célèbre prédicateur DE MEYER, dans le recueil intitulé : *Feuilles pour la vérité la plus sublime*, recueil VIII, p. 53, Francfort-sur-le-Mein, 1827. Plusieurs autres avaient déjà été cités par le baron DE STARCK, dans son *Banquet de Théodulè*, et plusieurs l'ont été aussi par HÖENINGHAUS, dans son ouvrage intitulé : *La Réforme contre la Réforme*.

trent comme dans leur lien tous les temps et tous les lieux ; qu'il faut bien que Dieu soit toujours avec cette Église pour la protéger et la défendre, puisqu'il ne cesse d'être si prodigue envers elle de ses dons et de ses grâces ; qu'ils sont eux-mêmes en relation étroite avec les habitants du ciel, dont l'intercession leur est offerte auprès de la divine miséricorde. Et l'impression qu'ils reçoivent du souvenir de leurs exemples les anime à surmonter les difficultés de la route qu'ils leur ont tracée, pour obtenir un jour la même couronne.

Telle est la solidité, la beauté d'ensemble et l'harmonie de toutes les parties de l'édifice catholique, dont l'architecte, le fondateur et le perpétuel gardien est ce même Fils de Dieu, qui continue d'y résider jusqu'à ce que les siècles aient achevé leur cours. Qu'y a-t-il donc à s'étonner, si dans cette Église, et dans cette Église seule, il se retrouve en tout temps et en tout lieu tant de personnes de toute classe et de toute condition si détachées des choses du monde, qu'elles abandonnent sans regret tout ce qui offre le plus d'appât au cœur humain, qu'elles font volontiers le sacrifice de leur liberté, de leurs commodités, de leurs aises, pour se consacrer toute leur vie, soit à la solitude des cloîtres, soit à la pratique volontaire de l'obéissance religieuse, soit à l'exacte observance du célibat, afin d'être plus libres de toute entrave pour se dévouer corps et âme au service du prochain ? Tandis que les maîtres temporels de la société humaine sont à bout de ressources pour réprimer, ici, la cupidité de ces hommes qui, aux dépens de leurs semblables, entreprennent d'élever des fortunes colossales, qui semblent des montagnes d'or au

milieu de l'immense désert du paupérisme ; là, cette tourbe inquiète et factieuse des socialistes et des communistes qui, comme un déluge dont les eaux montent toujours, toujours, menacent les nations de leur dernière ruine ; ailleurs, l'ambition des aspirants aux charges et aux honneurs, trop rares, hélas ! et trop peu lucratifs pour répondre au nombre et à l'avidité de tant de candidats qui se heurtent, qui se pressent, qui se foulent, qui assiègent les gouvernements, incapables de fournir une pâture suffisante à tant de personnes affamées, le catholicisme, au milieu de cette société où fermentent, où bouillonnent tant de passions, est comme la soupape de sûreté qui donne l'issue nécessaire au trop-plein effrayant de la vapeur condensée. Des milliers d'individus, obéissant aux inspirations de la foi, renoncent spontanément, dès leurs jeunes années, aux espérances séduisantes d'une carrière de jouissances terrestres qui semble s'ouvrir devant eux. Ils cèdent ainsi volontairement, et uniquement par principe de vertu, la place que sans cela leur disputeraient d'autres concurrents. Eh ! combien le nombre de ces sacrifices volontaires ne serait-il pas plus considérable, si la société, méconnaissant, au lieu de le seconder, un mouvement si avantageux pour ses propres intérêts, ne s'obstinait trop souvent à le contrarier, à le mettre à l'amende, à lui imposer des peines, à verser en un mot la coupe des amertumes et des déboires sur ces nobles victimes de la pénitence et de la vertu ! Mais le jour viendra où, ramenée au bon sens par l'excès du mal, elle se portera elle-même, bon gré mal gré, à encourager de tout son pouvoir cet élan de la piété,

comme l'unique moyen pour elle d'échapper à un naufrage imminent, et de prévenir l'entière dissolution du vaisseau social craquant sous la tempête et faisant eau de toutes parts.

Quel que soit le parti auquel se déterminera la société, personne ne niera que l'inspiration de tant de nobles et généreux sacrifices, dont l'Église catholique offre l'exemple journalier, ne soit l'effet de la profonde impression que produit dans ces âmes d'élite la foi vive et sensible, pour ainsi parler, qui les remplit. Pourquoi cette vertu est-elle si active, si féconde, si généralement répandue parmi les catholiques, tandis que chez les protestants et les anglicans elle est si languissante, si stérile, si anéantie ? Chez les premiers, cet effet est si naturel et si spontané, qu'il n'a, pour ainsi dire, pas besoin d'aiguillon, mais plutôt de frein ; chez les autres au contraire, les esprits sont naturellement si peu disposés à de pareils sacrifices ou renoncements d'eux-mêmes, que les parodies qu'ils en ont essayées tant de fois, sous les noms spécieux de *frein moral* et de *diacousses* ou d'autres semblables encore, n'ont, avec toute la bonne volonté du monde, abouti qu'à des avortements. Et cependant ces institutions tentées dans les pays hétérodoxes, à l'imitation des pays catholiques, étaient encouragées, soutenues, intéressées par les offres les plus séduisantes de riches appointements, de possessions considérables, d'honneurs tout particuliers. D'où vient, je le répète, une si grande différence, un pareil contraste ? De nulle autre source que de la fermeté de la foi, qui ne se trouve que dans le sein de l'Église catholique, et qui, comme un levier puissant,

met en mouvement et en action toutes les affections de l'âme, qu'elle gouverne et qu'elle domine. Au lieu que dans le protestantisme, où chaque individu est obligé de se former et de se créer à lui-même l'objectif de sa croyance, ou s'il la reçoit d'autrui, de la recevoir de ceux qui se la seront de même créée, il est impossible, comme je ne tarderai pas à le prouver, de sentir en soi-même, faute d'un point d'appui assez haut placé, une force motrice suffisante pour de si grands et si pénibles sacrifices.

De la solidité même de sa foi naissent pour le catholique la patience et la longanimité qu'il déploie au besoin dans les diverses épreuves de la vie. Le catholique, soit comme membre du corps entier, soit comme simple individu, est presque constamment en butte à des persécutions et à des calomnies presque sans nombre. Parlons d'abord du catholicisme considéré comme corps moral, pour passer de là à la considération de ses membres en particulier. Quiconque connaît tant soit peu l'histoire sait combien l'Église catholique, qui ne fait qu'une même chose avec le christianisme, a été dès son berceau l'objet de la fureur et de la rage du siècle. À peine a-t-elle paru, qu'elle a déclaré la première la guerre au monde, c'est-à-dire généralement à tous les penchants déréglés ; et dès lors elle a dû s'attendre à une terrible réaction du monde lui-même et de toutes ses passions tumultueuses et désordonnées. La lutte a continué jusqu'à nous avec plus ou moins de furie et d'intensité, et elle devra continuer aussi longtemps que l'Église persistera à combattre les passions, et que les passions elles-mêmes s'obstineront à réagir

contre leur ennemie, c'est-à-dire tant que le temps de la vie présente ne se sera pas écoulé tout entier dans l'immense océan de l'éternité.

Si les scènes ont varié, les acteurs ont varié aussi. Au judaïsme, qui s'est mis le premier en scène en mettant à mort le Sauveur, a succédé bientôt le paganisme pour persécuter l'Église naissante ; au paganisme, qui durant trois siècles entiers a plongé l'Église dans le sang de ses enfants, se sont substituées à leur tour les hérésies avec leurs sectes sans nombre. Chacune de ces sectes a eu son temps déterminé ; l'une cessait pour faire place à l'autre, ou, pour parler avec plus de vérité, l'hérésie qui survenait s'enrichissait des dépouilles de sa devancière, et ainsi d'une secte à l'autre, jusqu'à ce que le protestantisme soit venu se les assimiler toutes à la fois, puisque dans ce système chacun, sans cesser d'être protestant, peut inventer et admettre toutes les extravagances qui lui sourient le plus, et en venir jusqu'à la négation de toutes les vérités révélées, comme le rationalisme, qui n'est que le protestantisme complet et conséquent, en est une preuve vivante. Chacune de tant de sectes, comme de tant de schismes, qui ont surgi de même pour lacérer le sein de la société catholique, lui a fait une guerre implacable, une guerre à mort ; si elle a, à diverses époques, diminué d'intensité et de fureur, jamais elle n'a cessé totalement. De fois à autre, toutes ces sectes différentes se sont coalisées, comme des puissances qui se liguent pour s'assurer le succès : tellement que, comme nous l'avons observé dans un de nos chapitres précédents et de l'aveu des protestants eux-mêmes, la guerre que tant de sectes diverses font de

concert à l'Église catholique est le seul point qu'elles aient de ralliement, et qui constitue ou qui puisse constituer l'unité du protestantisme. Plusieurs de ces sectes ont, à diverses époques, fait souffrir à l'Église des maux non moins violents que ne l'avait fait le paganisme, si elles ne l'ont surpassé même en cela. Or, quelle attitude l'Église a-t-elle gardée, soit en face du judaïsme et de la gentilité, soit en face des schismes et des hérésies ? A-t-elle usé de représailles ? S'en est-elle vengée dans les jours de ses triomphes ? A-t-elle manié à son tour l'arme de la calomnie ou de la diffamation ? Non, non mille fois ; tout en s'opposant, comme elle le devait, au prosélytisme de ses ennemis, à la propagation de leurs erreurs qui auraient perdu les âmes, soumise cependant à tous les décrets de la divine Providence, lorsque celle-ci permettait aux sectes de s'élever dans ses impénétrables desseins, elle reprenait son calme, et, contente d'avoir condamné les novateurs en les expulsant de son sein, elle attendait en paix le retour de ses fils égarés ; sûre des promesses du Sauveur, appuyée sur l'ancre immobile de l'espérance, elle a supporté avec un calme imperturbable tous les outrages, toutes les imputations calomnieuses, et jusqu'aux tempêtes qui menaçaient de l'engloutir. Aux invectives de l'anglicanisme, aux démonstrations hostiles et publiques du protestantisme en diverses contrées, elle n'a jamais opposé que la patience et la prière. Telle est l'attitude vraiment digne qu'elle a gardée, la seule aussi qui convienne à une religion divine, fille du ciel (1). Or, cet esprit, elle l'a

(1) Voici le beau témoignage qu'Eusèbe nous a laissé dans son

puisé dans la fermeté de sa foi, qui seule peut le produire, et par là elle a formé à toutes les époques un contraste merveilleux avec l'esprit turbulent, inquiet, remuant, furibond, de toutes les hérésies, qui ne sont animées que de l'esprit des ténèbres.

Le même esprit qui anime l'Église catholique en général pénètre chacun de ses membres en particulier. Le vrai catholique est toujours calme. Dieu se plaît à faire passer les justes par beaucoup d'épreuves, pour les détacher ainsi de l'amour excessif qu'ils auraient sans cela des choses de la terre, leur rappeler leur condition d'étrangers et de voyageurs ici-bas, leur fournir des occasions de pratiquer la patience, d'acquérir des mérites, et de se rendre semblables au divin

Histoire ecclésiastique, l. IV, c. 7, à la louange de l'Église catholique, qui l'a mérité de même à toutes les époques : « L'Église catholique, la seule qui soit la véritable, toujours semblable à elle-même, prenait de jour en jour de nouveaux accroissements, s'attirant l'admiration, non-seulement des Grecs, mais aussi des barbares, par la gravité de mœurs, la franchise de caractère, la noble indépendance, la conduite modeste et la sainteté de vie de ses enfants... Insensiblement les sectes s'éteignaient... seule, notre société restait debout, victorieuse de toutes les sectes, et, au jugement de tous les hommes, supérieure à toutes par la modestie, la gravité, et les leçons qu'elle donnait d'une divine sagesse. »

Que l'on compare cette attitude de l'Église catholique avec les fureurs de l'anglicanisme à l'occasion du rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre; fureurs qui allaient jusqu'à brûler, au milieu des rues et des places publiques, des mannequins représentant le pape et le cardinal Wiseman, et, ce qu'on ne peut dire sans horreur, la sainte Mère de Dieu; qu'on fasse la même comparaison avec les menées furibondes pratiquées en Hollande plus récemment encore pour un sujet semblable, et qu'on nous dise ensuite où apparaît l'esprit de Dieu, et où est apparu l'esprit du monde.

modèle de tous les prédestinés. Aussi est-il vrai de dire que la tribulation est la part qui leur convient, comme l'Écriture le répète en cent endroits : *Les tribulations des justes sont sans nombre* (1); *Dieu les a éprouvés et les a trouvés dignes de lui* (2); *je suis avec lui dans la tribulation.* (3) Et pour ne rien dire de tant d'autres témoignages semblables, l'Apôtre déclare en termes généraux que *tous ceux qui voudront vivre avec piété en Jésus-Christ souffriront persécution* (4). De là les afflictions, la pauvreté, les renversements de fortune, les calomnies, les oppressions de toute espèce qu'on voit si souvent pleuvoir, ou plutôt fondre comme des torrents sur ceux qui font profession de piété. Toutes les vies de saints, sans exception d'une seule, sont autant de preuves de cette vérité. Or, le vrai catholique incline la tête avec une pleine résignation sous la main qui le frappe dans ces moments de pénibles épreuves. Quelquefois les larmes arrachées par la douleur coulent malgré lui de ses yeux; il connaît, il sent en lui-même l'injustice de ses oppresseurs; mais ce n'est pas qu'il manque de confiance ou de charité: il ne récrimine pas pour cela, et sa sensibilité ne va pas jusqu'à jeter le trouble dans son cœur, ou jusqu'à lui faire perdre rien de la paix qu'il possède intérieurement. Disons plutôt qu'un profond sentiment de gaiété, inconnu de l'impie, rafraîchit son âme, et la rend invulnérable aux coups

(1) Ps. XXXIII, 20.

(2) Sag. III, 5.

(3) Ps. XC, 15.

4) II, Tim. III, 12.

dont il est frappé. C'est un mélange de douceur et d'amertume qui n'est bien connu que de celui qui l'éprouve, et il n'y a à l'éprouver que les justes affligés et résignés dans leur affliction.

Ce sentiment habituel n'est pas le privilège exclusif d'un ou deux catholiques seulement; c'est le partage commun de tous les membres du catholicisme qui le professent avec un cœur droit. Il n'est point besoin pour entrer dans cette disposition d'avoir atteint jusqu'à l'héroïsme de la sainteté; il suffit pour y être de pratiquer seulement avec tant soit peu d'empressement et d'ardeur la vie chrétienne. En un mot, c'est là l'état normal de tout vrai catholique (1). Cet indice pratique, si j'ose ainsi parler, du catholique sincère n'échappe point à un œil attentif et observateur. Voici une anecdote qui vient à l'appui de cette dernière observation. Mademoiselle, ou, comme disent les Anglais, miss Pitt, proche parente du célèbre ministre d'État du même nom, convertie depuis peu à la foi catholique, voyageait avec un Anglais qui lui adressa ces paroles : « A votre air de tranquillité, on dirait que vous êtes catholique?— Oui, répondit-elle à cet Anglais qui ne la connaissait pas, je suis catholique et très ferme dans ma foi : que pourrais-je craindre » (2)? Cette illustre conver-

(1) De nos jours encore nous voyons se vérifier ce que l'invincible martyr saint Cyprien disait des fidèles de son temps dans le livre qu'il adressa au persécuteur Démétrius, p. 222, édit. des béd. : « Viget apud nos spei robur et firmitas fidei, inter ipsas « sæculi labentis ruinas erecta mens est et immobilis virtus, et « nunquàm non læta patientia, et de Deo semper anima secura. »

(2) Voir l'*Univers*, 9 juin 1842.

tie est morte au monastère de la Visitation à Abbeville. Comment cet anglican aurait-il soupçonné, à voir seulement son air de tranquillité, que la personne avec qui il voyageait était catholique, si c'était là une qualité commune aussi aux protestants, et non pas le partage exclusif du catholicisme? Mais je vais plus loin, et je dis que ce calme et cette parfaite quiétude de l'esprit que la religion enseignée par le Sauveur communique ou plutôt répand dans l'âme du catholique exerce une salutaire influence sur son physique même. Et pour qu'on ne dise pas que ce soit là une imagination dépourvue de réalité, nous nous en rapportons au témoignage des médecins même protestants, qui en ont fait l'expérience. Voici donc ce qu'on lit dans le *Journal historique et littéraire de Liège*, dans le compte-rendu de l'ouvrage intitulé *Réflexions médico-théologiques sur la Confession*, par un médecin protestant (1) : « L'auteur traite en particulier de la confession sous le rapport médical. S'élevant courageusement au-dessus des préjugés de ceux de sa communion, il démontre les bons effets de la confession pour le traitement des malades, et la regarde en général comme un utile secours. « Il est évident, dit-il, que l'état physique s'améliore à proportion du bien-être moral ; et, par conséquent, il est inutile de faire ici une digression scientifique. La chose est si vraie que, soit dans la société, soit dans les hôpitaux, les sujets dont les maladies sont les moins mortelles ou prennent une allure plus régulière, et qui tendent avec moins de peine à la guérison, sont tous

(1) Le docteur AMI RADEL, de Genève.

ceux qui ont l'habitude de remplir leurs devoirs de religion avec plus d'exactitude. Beaucoup de médecins même protestants, dans la pratique qu'ils ont faite de leur art, ont été frappés de ce résultat » (1).

Or, quel est chez les catholiques le principe, la source féconde de tant de calme, d'une si complète résignation à la volonté divine, aux décrets de la divine Providence dans les adversités, dans les afflictions qui traversent leur existence presque sans leur laisser de relâche ? N'en cherchons pas d'autre, car il n'y en a pas, il ne saurait même y en avoir, disons-le et répétons-le franchement, que la fermeté et la sécurité de la foi. C'est elle qui leur inspire la confiance et la paix, et qui fait qu'à chaque nouvelle tribulation qu'ils endurent, ils se sentent, pour ainsi dire, purifiés de plus en plus de leurs taches, et se disposent à recevoir plus prochainement la couronne qu'ils savent être assurée à la persévérance et à la fidélité. *La foi*, selon l'enseignement de l'Apôtre, *est les fond ou le fondement des choses qu'on espère, la conviction ferme et solide de la vérité des biens invisibles* (2), et que la certitude qu'on en a rend présents à l'esprit comme si on les avait sous les yeux.

C'est ce calme, cette tranquillité, effet, j'ose le dire, naturel et propre de la religion catholique, que ne manquent pas d'éprouver tous ceux qui, auparavant engagés dans le protestantisme et fidèles à la grâce, ont le

(1) *Journ. hist. et litt. de Liège*, t. v, livr. 60, 1^{er} avril 1839, p. 635-636.

(2) *Hebr.* XI, 1.

bonheur de renoncer à leur erreur et d'embrasser la vraie foi. Tous ceux d'entre eux que j'ai vus et connus par moi-même, tous ceux dont j'ai lu les écrits, je les ai trouvés également pénétrés de ce sentiment de joie et de contentement que produisait en eux l'état de sécurité où ils étaient enfin parvenus après tant de fluctuations, d'agitations et de combats qu'il leur avait fallu soutenir contre eux-mêmes avant de se résoudre à faire le pas décisif. Vous diriez de plusieurs d'entre eux qu'ils ont fini par changer de physionomie, tant la paix et l'hilarité dont leur cœur est en possession se manifestent dans tous leurs traits. Nous avons vu plus haut quels étaient les sentiments des Stolberg, des Haller et de plusieurs autres à la suite de leur conversion, et l'on me permettra de joindre à ces illustres exemples celui d'une bonne et pieuse dame, revenue naguère de l'anglicanisme à l'Église catholique. Je veux parler de madame Fanny Pittar, Écossaise, dont j'ai dit déjà quelque chose plus haut, et qui, d'abord fervente protestante, n'eut pas été plus tôt, à la faveur de diverses vicissitudes que lui ménagea la Providence, éclairée de la connaissance de la vérité, que pénétrée d'une vive gratitude comme d'une sainte allégresse pour son heureux retour à l'Église catholique, elle ne put se refuser à donner le détail de sa conversion dans un opuscule qu'elle intitula : *Une protestante convertie au catholicisme par sa Bible et son livre de Prières* (1) ; ce qu'elle

(1) *A protestant converted to Catholicity by her Bible and prayers book, or an account of the conversion of Miss FANNY MARIA PITTAR written by herself*, Londres, 1847.

fit dans le dessein de faire partager aux autres la paix et le contentement qu'elle goûtait dans son bonheur. Voici ce qu'elle en dit dans sa préface : « Je puis dire que j'étais une protestante de bonne foi, croyant sincèrement posséder la vérité de Dieu, ou du moins être dans cette Église où elle doit se trouver, l'ayant cherchée avec beaucoup de soin et beaucoup de larmes, et m'étant occupée de cette affaire à l'exclusion, pour ainsi dire, des autres, au moins pendant ces douze dernières années de ma vie. En persévérant ainsi avec le secours de la grâce à chercher la vérité, j'ai reconnu tout-à-coup qu'elle n'était pas là où je croyais qu'elle résidait, mais uniquement dans une Église que j'avais été habituée dès le berceau à regarder comme le puits de l'abîme, comme le centre de l'erreur et de l'iniquité ; et c'est dans cette Église que j'ai découvert que se trouve la vérité infallible de Dieu : cette vérité qui, lorsqu'on l'a cherchée avec zèle et persévérance, encore bien qu'on doute encore si c'est elle qu'on a trouvée, laisse l'âme à la fin tellement ravie de sa beauté et du repos d'esprit qu'elle procure, qu'on ne sait plus comment exprimer aux autres le sentiment qu'on éprouve, et qu'on pourrait bien alors être accusé, comme le furent les apôtres remplis de l'Esprit-Saint, d'être dans un état d'ivresse. Grâce à Dieu, j'ai embrassé cette vraie foi que j'avais cherchée si longtemps avec sollicitude ; et depuis que je l'ai embrassée, je jouis d'une paix qui m'était auparavant inconnue, d'une certitude à laquelle je me serais vainement flattée de parvenir en restant dans le protestantisme. » Cette dame termine son récit en exhortant les autres à chercher de même la vérité par ces

paroles : « Plaise à Dieu qu'il vous traite avec la même bonté et la même miséricorde qu'il m'a traitée moi-même ! Plaise à Dieu qu'il vous accorde aussi une part au moins égale de joie et de paix, et votre âme sera plus que satisfaite et surabondamment récompensée, quoi qu'il puisse vous en coûter, comme cela est inévitable quand on quitte une croyance quelconque, pour embrasser le catholicisme. »

Or, cette pieuse dame, en exposant avec tant de candeur, d'humilité et de simplicité, ses sentiments de gratitude et de joie pour la grâce que Dieu lui a faite de connaître la vraie Église, ne fait qu'exprimer ce qu'éprouvent tous ceux qui imitent sa conversion. Ils sont comme ceux qui, étant en mer, après avoir lutté longtemps contre les vagues soulevées par des vents en furie, poussés çà et là avec un danger sans cesse imminent de faire naufrage, se trouvent à la fin amenés heureusement au port et sur la terre ferme, où ils goûtent à loisir le calme et la sécurité. Jamais ils n'auraient pu croire qu'ils trouveraient ce bonheur précisément là où les préjugés de leur enfance ne leur représentaient qu'un amas d'impiétés, de superstitions et de mensonges. Et pourtant, ils le voient bien maintenant que, après s'être laissé persuader d'examiner enfin, au lieu de condamner par un jugement précipité sur la foi d'autrui, sans s'être assurés par eux-mêmes quelle est au fond cette Église de Rome tant décriée, ils voient, avec une surprise mêlée d'admiration, les écailles leur tomber des yeux, et se trouvent investis d'une lumière tout-à-fait nouvelle pour eux. Ils aperçoivent enfin cette fontaine d'eau limpide autour de laquelle ils tournaient

tout le jour, et n'en mouraient pas moins de soif, faute de la découvrir, tant était profond leur aveuglement : il a fallu qu'un ange du ciel la leur fît remarquer pour qu'ils vinssent s'y désaltérer.

A l'aide de cette lumière, ils découvrent dans la Bible, en en reprenant la lecture, ces précieuses vérités qui avaient échappé à leur observation malgré plusieurs années de lecture suivie, et ils voient bien que les erreurs qu'ils s'imaginaient rencontrer à chaque propos dans la doctrine catholique n'existaient en effet que dans leur imagination. A l'aide de cette lumière, ils voient quel était leur aveuglement, lorsque, ayant tous les jours sous les yeux le culte, les édifices sacrés, les pratiques religieuses des catholiques, et particulièrement les vertus de leur clergé, prévenus néanmoins par les préjugés de leur éducation, par les contes de vieilles femmes dont on avait bercé leur enfance, ils ne trouvaient dans ces objets que matière de scandale et objet d'abomination. Ils goûtent aussi une douceur ineffable dans la pratique de la confession, qu'ils se représentaient n'être rien de moins qu'une torture intolérable pour la conscience (1). De même, en assis-

(1) Quoique la foule des protestants se plaisent à présenter la confession comme le bourreau des consciences, il s'est trouvé cependant parmi eux quelques bons esprits qui en ont apprécié toute l'importance, et l'ont regardée d'un œil d'envie. Je vais en offrir la preuve dans le passage suivant, extrait des thèses soutenues naguère à l'académie de Genève par un jeune protestant, nommé JULES-ERNEST NAVILLE. « Il me semble d'ailleurs qu'il suffit de descendre en soi-même, pour comprendre combien l'Église romaine, avec les grâces dont elle dispose et sa divine autorité, trouve d'appui dans les besoins les plus profonds de notre

tant maintenant au sacrifice de la messe, ils éprouvent un recueillement, un goût de piété qu'ils étaient loin de pressentir, alors qu'ils se figuraient n'y voir qu'un outrage à la croix du Sauveur. Ils goûtent une consolation indicible en adressant leurs prières à la mère et à la reine de tous les chrétiens, en recourant avec confiance à son intercession, tandis que naguère ils étaient persuadés, convaincus qu'il n'y avait dans de telles pratiques qu'une horrible idolâtrie. Et ainsi du reste.

Ravis et comme émerveillés d'un changement si surprenant, faut-il s'étonner que ces nouveaux convertis soient d'ordinaire les hommes les plus édifiants par leur humilité, leur modestie et leur dévotion ? Pénétrés de reconnaissance pour une grâce supérieure, et dont ils ne font que commencer à apprécier toute la valeur,

âme. Qui n'a désiré quelquefois, au milieu des polémiques sèches et passionnées tout ensemble qui défigurent la religion du Sauveur, ballotté par les flots de l'incertitude et du doute, trouver un port tranquille dans une autorité qui pût lui dire : *Ici est la vérité ?* Qui n'a tourné des regards d'envie sur le tribunal de la pénitence ? Qui n'a souhaité, dans l'amertume du remords, dans l'incertitude du pardon divin, entendre une bouche qui pût lui dire avec la puissance du Christ : *Vas en paix, tes péchés te sont pardonnés.* Pour moi, je ne sais si je suis seul de mon avis ; mais si je croyais trouver cette puissance surnaturelle que l'Église s'attribue, cette puissance, *source précieuse et intarissable* de réconciliations, de restitutions, de repentirs efficaces, de ce que Dieu aime le plus après l'innocence, debout à côté du berceau de l'homme qu'elle bénit, debout encore à côté de son lit de mort, et lui disant au milieu des exhortations les plus pathétiques et des plus tendres adieux : *Partez* ; si je croyais trouver une pareille puissance sur la terre, il est bien des moments où j'irais déposer joyeusement à ses pieds cette liberté d'examen qui parfois se présente à l'esprit comme un fardeau, bien plus que comme un privilège. »

ils deviennent les plus actifs et les plus industrieux à faire partager aux autres le bonheur dont ils jouissent, et c'est ce que dans son langage le monde protestant a coutume d'appeler une ardeur de prosélyte ou de néophyte. Quelqu'un sourira peut-être en parcourant ces lignes, ne pouvant dans son aveuglement actuel se former une idée d'un semblable effet ; mais ici je n'ai pas d'autre réponse à donner que d'inviter chacun à se mettre dans des dispositions pareilles pour en faire l'expérience, et on reconnaîtra une réalité là où l'on ne voulait voir auparavant qu'une fiction de l'esprit (1).

Qu'on me permette, avant de mettre fin à ce paragraphe, de relever une merveilleuse analogie qui existe entre le catholicisme et le protestantisme des temps modernes, d'une part, et le christianisme opposé au paganisme des premiers siècles de l'Église, de l'autre. Le paganisme avait des idées si bizarres, si étroites, si absurdes, au sujet du christianisme, qu'on sourit de pitié en les retrouvant dans les anciens écrivains. Nous ne saurions concevoir comment les idolâtres pouvaient se former des notions si grossières d'une religion aussi pure, aussi bienfaisante, aussi pacifique que la religion chrétienne. Ils accusaient les disciples de cette religion d'athéisme, d'hostilité au bien-être général, de conspiration permanente (2). Ils s'étaient laissé per-

(1) Voir l'ouvrage intitulé : *Quatre années d'expérience de la religion catholique*, par MOORE CAPES, anglican converti, ancien rédacteur de l'excellent écrit périodique *The Rambler*. Les sentiments dont nous parlons ici s'y trouvent admirablement exprimés.

(2) Il suffit de lire les anciens apologistes, Justin, Athénagore, Minutius Félix et les autres, pour s'en convaincre. Tout le soin

suader que leurs réunions et leurs cérémonies religieuses étaient le théâtre des désordres les plus abominables et des atrocités les plus révoltantes, qu'ils se repaissaient de la chair et du sang d'enfants barbaquement immolés dans leurs affreux conventicules (1) ; en sorte que le nom de *chrétien* et celui d'*impie* étaient devenus synonymes. Cette opinion était tellement enracinée dans toutes les classes de la société, depuis les empereurs assis sur le trône jusqu'à la dernière lie du peuple, qu'on eût tenu pour suspect celui qui en aurait seulement douté. De là ces transports furieux où le peuple s'emportait à toute occasion contre les chrétiens, dont il demandait et poursuivait la mort (2). Les lois elles-mêmes autorisaient, sinon ces tumultes, du moins l'opinion publique qui en était la cause. En vain les chrétiens auraient-ils voulu se justifier : on refusait de les entendre. Leur nom seul était contre eux une preuve

de ces apologistes était de prouver que les chrétiens n'étaient pas athées, ni coupables des crimes énormes qu'on leur imputait. Je pourrais rapporter les passages de Tacite et de Suétone qui prouvent la réalité et tout à la fois le ridicule de ces imputations, si ces témoignages n'étaient assez connus.

[1] Voir les actes des martyrs de Lyon dans RUINART, *Acta Martyrum sincera*, où se lisent les sages et prudentes réponses de sainte Blandine, qui, à l'accusation qu'on lui répétait contre les chrétiens, de manger dans leurs réunions la chair des petits enfants égorgés, répondait avec calme : « Comment pourrions-nous manger les enfants, tandis que le sang des animaux mêmes nous est interdit ? » faisant ainsi allusion au décret des apôtres, *Act. xv*, alors en vigueur, et qui prescrivait l'abstinence du sang comme de la chair des animaux suffoqués.

[2] TERTULLIEN rapporte qu'à toute nouvelle calamité, le peuple furieux criait dans les amphithéâtres : *Les chrétiens aux lions!* *Apolog. c. 40.*

irréfutable (1). Dans cet état de choses, les chrétiens, avec une patience et une résignation admirables, se nourrissaient d'espérance, recouraient à Dieu, employaient leur temps à des œuvres de religion et de charité, priaient pour leurs bourreaux et attendaient des jours meilleurs ; ce qui n'empêchait pas les apologistes de s'appliquer à dissiper ces épaisses ténèbres, en exposant aux païens crédules et trompés la sainteté et l'innocence de la vie des chrétiens. Leur principale tâche était de les engager à examiner, à juger enfin avec connaissance de cause, et à ne pas se contenter pour le faire de simples bruits et de calomnies accrédités parmi le peuple. Pour le plus grand nombre, il est vrai, ces apologies n'avaient aucun effet, et elles ne pou-

(1) De là vient que le même TERTULLIEN, *Apolog.* c. 2 et 3, reprochait aux païens de haïr dans les chrétiens, de persécuter et de punir en eux leur nom tout seul. « *Nominis prælium est*, écrivait-il ; il n'est question que d'une dispute de mots... Lorsque dans vos arrêts vous accusez un homme d'être chrétien, pourquoi ne pas le proclamer homicide?... Il n'y a que nous dont vous rougissez ou craignez de désigner les crimes par leur nom, quand vous nous condamnez. Si le nom de chrétien n'est celui d'aucun crime, ce nom est bien fatal ; si le crime consiste dans ce nom, ce crime est bien ridicule. Que dire de la plupart, dont la haine se jette tellement tête baissée contre les chrétiens, que lorsqu'ils font l'éloge de quelqu'un d'eux, ils y mêlent le reproche de sa croyance ! Ce Seius est un honnête homme, dit l'un ; seulement il est chrétien : *Bonus vir C. S., tantum quod christianus*. Cet autre : Je suis étonné que Lucius, jusque-là si sage, vienne d'embrasser subitement le christianisme : *Miror Lucium sapientem virum repente factum christianum* » (Trad. de M. l'abbé J.-FÉLIX ALLARD). Tout comme à présent, si quelque personnage distingué parmi les hérétiques protestants ou anglicans vient à se faire catholique, ses anciens coreligionnaires s'écrient : C'était un honnête homme, un homme savant ; comment s'est-il fait catholique !

vaient même, à cause des préventions, pénétrer jusqu'à la multitude (1). Un petit nombre cependant d'esprits mieux disposés, parmi le peuple comme parmi les grands, parmi les ignorants comme parmi les personnes instruites, les uns en lisant ces écrits, les autres en conversant avec les chrétiens, déposaient peu à peu leurs préjugés traditionnels, jusqu'à ce que, connaissant enfin la vérité, ils l'embrassassent et devinssent eux-mêmes l'objet de l'aversion commune. On peut affirmer avec raison que tous ceux qui examinaient par eux-mêmes, au lieu de s'en rapporter à l'opinion dominante, étaient d'avance une conquête gagnée au christianisme; et lorsqu'ils en étaient effectivement venus à l'embrasser, ils ne pouvaient revenir de leur étonnement de l'excès d'aveuglement où ils avaient été par le passé, ni se pardonner à eux-mêmes leurs stupides préventions contre une religion si pure, si raisonnable, si sainte, et de persécuteurs implacables de cette religion qu'ils avaient été peut-être, ils devenaient bientôt ses zélateurs les plus ardents.

Maintenant, à la place du nom de *chrétien* mettons celui de *catholique* (qui est le chrétien proprement dit), et à la place du nom de païen mettons celui de *protestant* ou d'*anglican*, et nous aurons dans ce qui s'est passé aux premiers siècles de l'ère chrétienne un fidèle tableau de la disposition actuelle des esprits. L'idée que les protestants et les anglicans ont en général de

(1) Comme tant de chefs-d'œuvre de science et de logique publiés en faveur de la religion catholique, et auxquels on n'a rien à opposer, restent presque sans effet, toujours pour une raison semblable.

l'Église catholique romaine n'est pas différente de celle que les anciens païens avaient du christianisme (1). La même préoccupation causée par les mêmes calomnies propagées et transmises comme par tradition de père en fils, et des fils aux petits-fils, depuis l'origine de la Réforme (2); la même aversion pour le fond, les mêmes préjugés avec leurs effets moraux, même dans les personnes de haut étage, d'instruction et de science non communes; la même incurie dans les uns d'examiner la vérité par eux-mêmes au lieu de se laisser emporter par le torrent, la même obstination dans les autres

(1) *L'Apologétique* de Tertullien, cette production, l'une des plus belles de l'antiquité, si vous y changez le nom de païens en celui de protestants ou d'anglicans, pourrait encore servir aujourd'hui au catholicisme d'une excellente apologie contre les persécutions ou les calomnies dont il serait l'objet. Ce ne sont pas les superstitions païennes qui ont pénétré dans l'Église catholique, comme le veulent les protestants; mais c'est l'esprit païen, avec la haine que les païens portaient au christianisme, qui est passé et se conserve toujours parmi les protestants et les anglicans, dans la haine qu'ils portent à l'Église catholique, à la véritable Église de Jésus-Christ.

(2) Voir l'ouvrage déjà cité de NEWMAN intitulé : *Lectures on the present position of Catholics in England*, où ce sujet se trouve traité au long dans la deuxième et la troisième conférence. Pour la faire mieux comprendre de ses auditeurs, l'illustre controversiste y rapporte la plaisante anecdote d'un prêtre ignorant, qui avait pour habitude de dire à la messe *Mumpsimus* pour *Sumpsimus*. Averti de son erreur, ce prêtre se prit à répliquer : « Oh! non, jamais je ne laisserai mon *Mumpsimus* pour votre *Sumpsimus*. » C'est ainsi qu'on a beau faire toucher du doigt aux anglicans l'absurdité des calomnies qu'ils maintiennent par tradition contre les catholiques, ils ne laisseront pas de les répéter et de les transmettre à leurs fils et à leurs neveux. Ah! le cœur de l'homme est vraiment un mystère impénétrable! Nous ne saurions trop le redire.

à grossir à leur tour ce torrent de l'opinion, se retrouvent en grande partie dans les pays protestants, et particulièrement en Angleterre. Et de plus, dans ce dernier pays, outre les préjugés qui lui sont communs avec les autres où domine le protestantisme, il y a beaucoup d'autres causes influentes tirées de la politique, comme autrefois dans l'empire romain (1). On y tient pour assuré que la religion catholique préjudicierait aux raisons d'État, à la prospérité nationale, qu'elle ne saurait convenir au sol britannique; et on oublie que la base et les éléments de la prospérité et de la grandeur actuelles de l'empire britannique ont été posés dans les siècles antérieurs au schisme par le catholicisme; que c'est à ce dernier qu'est due la constitution même civile dont le pays se glorifie, avec tous les avantages qui en ont été la suite (2); que jamais la tyrannie et le despotisme le plus absolu n'ont mieux atteint leur apogée que sous Henri VIII et sous Élisabeth, c'est-à-dire sous les chefs de la réforme anglicane, qui tenaient les chambres dans un esclavage plus abject que celui où Tibère et Domitien tenaient le sénat de Rome (3). C'était aussi cette

(1) RANKE, dans son *Histoire de la Papauté*, t. 1, c. 1, fait observer que chaque empereur romain se considérait comme le génie tutélaire de l'empire; et de là vient qu'ils regardaient comme des ennemis publics les chrétiens, pour le refus que faisaient ceux-ci d'adorer les divinités de Rome.

(2) Voir WISEMAN, *Controverse catholique*, confér. IX, où nous lisons ces paroles remplies de vérité : « A cette religion (catholique) à laquelle nous sommes redevables de tout ce qu'il y a de magnifique dans nos monuments, de gloire dans notre histoire, de beau et de saint dans nos institutions. »

(3) Nous avons déjà, dans cet ouvrage, dit quelque chose de l'avilissement et de la servilité des chambres sous les règnes de

raison que les politiques païens opposaient par-dessus toutes les autres au christianisme, qui était la cause, disaient-ils, de la décadence de leur empire (1). Il est vrai que depuis quelque temps ces ténèbres sont un peu dissipées, et que la lumière s'est fait passage dans presque toutes ces contrées où domine l'hétérodoxie ; mais malgré cela elles sont encore assez épaisses pour empêcher de voir clair dans une chose si simple pour quiconque veut y voir. Grâce à Dieu cependant, on voit tous les jours s'augmenter le nombre de ceux qui, supérieurs aux préjugés vulgaires, se rendent à l'invitation qu'on leur fait d'examiner la vérité, de peser la fausseté de tant d'accusations qu'ils entendent répéter sans cesse contre le catholicisme ; et tous ceux qui le font ne manquent pas de l'embrasser. Par cela seul ils recouvrent aussitôt cette sécurité et cette paix qu'ils cherchaient vainement parmi les agitations continuelles et les variations de jour en jour plus nombreuses du protestantisme. Et je ne crains pas d'affirmer que, si tous les hommes sérieux se portaient à cet examen, la Réforme s'évanouirait bientôt comme un nuage que pénétrèrent les rayons du soleil (2).

Henri VIII et d'Elisabeth ; mais pour s'en instruire plus à fond, il faut lire LINGARD, *Hist. d'Angl.*, t. VI, c. 8, et t. VIII, c. 5.

(1) C'est à la réfutation de ce préjugé que S. AUGUSTIN a consacré en entier son admirable ouvrage *De Civitate Dei*.

(2) C'est pourtant cette Eglise que M. DE GASPARIIN se plaît à appeler *l'école du doute*, en appliquant, par une tactique nouvelle, à l'Eglise de Dieu ce qui est une propriété exclusive du protestantisme. C'est un principe de droit, qu'à chacun doit revenir ce qui lui appartient : *Jus suum unicuique tribuendum* ; ainsi donc, rendons au protestantisme ce qui est à lui. Qu'il garde pour lui-

Quand cela arrivera-t-il ? c'est ce que Dieu seul connaît. Pour nous, en attendant, concluons de ce que nous venons de dire que, si la paix de la conscience résulte de la sécurité que donne la foi, cette paix ne peut se trouver que dans les vrais catholiques, parce qu'eux seuls s'appuient sur une règle infallible, qu'on ne peut se procurer ailleurs que dans l'Église romaine.

même *son doute*, et gardons, nous, notre sécurité. Qu'il appelle l'autorité de l'Église *une autorité du diable*; qu'il dise que *le catholicisme est le chef-d'œuvre du diable, et que le diable est le prince du monde*; nous continuerons à appeler l'autorité de l'Église une autorité divine, et nous lui reporterons les précieux diamants dont on voudrait la dépouiller. Ces déclamations furibondes de notre adversaire sont les soupapes par lesquelles un protestant *formel* laisse échapper la fureur dont il a le cœur rempli.

§ II. — MOTIFS D'INQUIÉTUDE DANS LE SYSTÈME
PROTESTANT.

Question que le protestant se fait naturellement à lui-même touchant la vérité de sa foi. — Il ne saurait trouver dans sa règle de foi une solution propre à le satisfaire. — Sa conviction peut-elle l'excuser ? — Nouvelles difficultés qui doivent augmenter son trouble. — Comment les protestants peuvent être, soit condamnables, soit excusables, de rester dans leur état. — Effets de cet état inquiet des protestants. — Un autre motif d'agitation pour les protestants est l'incertitude de la rémission de leurs péchés. — Aucun de tous les moyens imaginés par les novateurs ne saurait donner la tranquillité de conscience. — Contradiction que renferment ces moyens. — Le peu de confiance en ces moyens que les protestants montrent aujourd'hui. — Ils ne peuvent se fier sur leur seul repentir, tel qu'ils l'admettent. — Il n'y a rien en eux qui puisse les tranquilliser. — Autre motif d'agitation : l'incertitude dans le système protestant d'un *critérium* facile et pratique pour connaître l'unique véritable Eglise. — C'est là pour lui un problème insoluble, problème que le catholique, au contraire, résout sans la moindre peine, soit qu'on considère la chose en général, soit qu'on descende aux applications particulières. — Conclusion.

Un protestant a beau se flatter de posséder la vraie foi, se vanter d'en avoir l'assurance, même la certitude; il ne peut jamais se délivrer entièrement du ver qui lui ronge le cœur et qui peut à tout instant lui faire endurer un cruel supplice. Car il est naturel que quelquefois au moins il se demande à lui-même, dans le for intérieur de sa conscience : Qui te donne l'assurance que la religion ou la croyance que tu professes soit la véritable ? Telle est l'épine qui le gêne; ou si on l'aime mieux, le dard qui s'enfonce dans son cœur. J'ai dit qu'il est *naturel* qu'il se fasse cette question à lui-même ; car une ques-

tion de ce genre est comme le produit spontané de la règle de foi qu'il professe et qui le constitue protestant, qui est le libre examen. Car bien qu'il soit vrai, comme je l'ai démontré plus haut (t. 1, p. 296-334), que personne dans la réalité n'est protestant en vertu de l'examen qu'il aurait établi lui-même, on n'en est pas moins protestant en tant qu'on s'attache au principe ou qu'on fait profession du protestantisme, ou qu'on s'en rapporte du moins à un autre qui affirme avoir examiné. Mais ici revient la même question, plus pressante que jamais : Quelle assurance peux-tu avoir que le premier protestant du monde ait possédé seul la vérité, connu seul la vraie religion ? Que le protestant fasse toutes les suppositions imaginables, jamais il ne pourra se délivrer de cette voix importune qui se fait entendre au fond de son cœur, et qui doit nécessairement lui causer de l'inquiétude.

Quelle sera donc la réponse qu'il pourra faire en lui-même à cette demande ? Dira-t-il qu'il puise cette assurance dans la parole de Dieu, à laquelle il adhère uniquement ? Bien ; mais par là il ne satisfait pas à cette autre objection que lui fait la voix, que tous les hérétiques des temps passés faisaient la même réponse, quoiqu'il les condamne lui-même aujourd'hui comme ayant suivi l'erreur, comme s'étant écartés honteusement de la vérité ; que la même réponse est faite aussi par chacun de ceux qui actuellement même appartiennent à quelqu'une des mille sectes différentes de la sienne. C'est un fait certain, lui dit la voix, que l'assurance que se promettent les neuf cent quatre-vingt-dix-neuf sectes différentes de la tienne est une assurance

trompeuse et ilusoire, puisque, si une de ces sectes était assurée de sa vérité de préférence à toute autre, ce serait elle que tu suivrais plutôt que celle que tu suis. Or, qui t'assure que celle que tu suis soit l'unique vraie, et que ce ne soit pas là une illusion, une fausse persuasion que tu te formes comme ces neuf cent quatre-vingt-dix-neuf autres ?

Il dira peut-être que, même dans le cas où cette assurance pourrait être ilusoire, comme cependant il la tient pour véritable, Dieu ne le condamnera pas après qu'il a cherché sincèrement la vérité et qu'il se tient assuré d'en être en possession, supposé même qu'il s'égaré. Mais la voix insistera et lui dira : Mais ne sais-tu pas qu'il y a une Église dont l'origine historique remonte aux apôtres, qui a condamné et condamne encore aujourd'hui toutes les sociétés qui se sont séparées d'elle, et par là même celle aussi dont tu fais partie ? As-tu fait un sérieux examen des titres qu'elle produit en sa faveur, des réponses qu'elle donne aux raisons alléguées par chacune des autres sociétés pour justifier, si elles le pouvaient, leur séparation ? Si tu ne l'as pas fait, comment peux-tu être sûr qu'elle le prétende sans fondement ? Et si par hasard ce fondement sur lequel elle s'appuie était solide, que deviendrait ta prétendue assurance ? Cette Église, de ton aveu, a raison au moins par rapport à toutes les autres sectes qui diffèrent de la tienne : pourquoi ne pourrait-elle pas avoir raison aussi par rapport à la tienne propre ? Ton assurance pourrait-elle se dire invincible, tandis que tu as devant toi cette Église qui, comme un phare lumineux, ou plutôt comme un torrent de lumière, répand sa clarté en tous lieux ?

Et pourquoi ne te mets-tu pas en peine de t'approcher d'elle pour essayer du moins de la connaître (1) ? Si tu négliges de le faire, ton assurance, ou pour mieux dire, ton ignorance pourra-t-elle se dire innocente ? Et pourtant il n'y a que l'ignorance invincible qui puisse excuser devant Dieu.

Un protestant formel aura beau mettre à contribution toutes les ressources de son esprit, jamais il ne pourra satisfaire pleinement à des questions si propres à le jeter dans l'inquiétude. Non, il n'y a rien qui lui donne l'assurance de pouvoir dire, sans crainte de se tromper, que la secte où il est n'est pas dans l'erreur et, par conséquent, hors de l'unique voie de salut, à moins qu'il ne veuille s'attribuer follement à lui-même l'infaillibilité qu'il refuse à l'Église catholique, comme à tout autre qui ne pense pas comme lui. C'est là un chameau si

(1) Au nombre de ceux qui déblatèrent contre l'Église sans la connaître, nous pouvons compter M. DE GASPARIN, auteur de l'ouvrage cité, *Les écoles du doute et l'école de la foi*, ouvrage dans lequel il ne rougit pas de répéter avec d'autres de ses pareils, et contre toute vérité, que l'Église méprise la Bible, et méconnaît l'action de l'Esprit-Saint; que Rome prend l'Écriture et la confiscation; que l'Église catholique cache hypocritement l'Écriture. Quel rôle ignoble pour un écrivain grave ! Tant il est vrai que les protestants sont d'autant plus hardis dans leurs affirmations, qu'ils sont plus pauvres de preuves. La haine les aveugle; et que cela soit vrai de M. de Gasparin comme des autres, c'est ce qui est visible par la manière même dont il débute dans son ouvrage : « Il n'est pas permis, dit-il tout d'abord, de haïr médiocrement le catholicisme. » Ainsi toujours la haine fait comme le fond des sentiments des hérétiques. La haine est la vie des réprouvés, comme la charité, comme l'amour est la vie des bienheureux. Voir sur ce mauvais opuscule un article fort remarquable dans les *Annales cathol. de Genève*, 2^e série, 2^e livraison.

difficile à avaler, que je défie qui que ce soit d'en faire l'essai.

Le cri de la voix intérieure deviendra encore bien plus fort, si le protestant se met à considérer qu'il ne saurait se rassurer lui-même sans condamner l'ouvrage même de Dieu. Si c'est le protestantisme qui a découvert le premier quel est le véritable christianisme institué par Jésus-Christ, il faut donc dire que cet Homme-Dieu a fondé sa religion de manière à ce qu'elle ait dû attendre quinze siècles pour se faire connaître, et qu'il lui ait fallu traverser l'espace de quinze siècles pour arriver à procurer le salut. Mais quel sera l'homme assez hardi pour affirmer que tel a été l'ouvrage de Dieu? Ainsi donc cette unique vraie religion aurait été ignorée de tous les âges précédents et de tous ceux-là mêmes qui, jusqu'au xvi^e siècle, se sont rendus célèbres ou par la constance de leur foi comme les martyrs, ou par l'excellence de leur doctrine comme les Pères, ou par l'innocence de leur vie comme tant de saints; tous sans exception auraient été enveloppés dans les plus épaisses ténèbres par rapport à la connaissance du véritable christianisme; tous n'auraient été que de misérables jouets de l'erreur? Quoi! la vérité, jusqu'alors cachée, aurait été découverte pour la première fois par le moine saxon, qui le premier est venu annoncer au monde la nouvelle règle de foi? Ces réflexions et beaucoup d'autres semblables, qui se présentent d'elles-mêmes au protestant même malgré lui, l'empêchent de goûter le repos de l'âme, à moins qu'il ne veuille résolument mettre de côté son affaire la plus importante de toutes, qui est celle de ses destinées éternelles; qu'il ne fasse comme

cet insensé qui se persuade follement que toute religion est également bonne, ou qu'il n'adopte pour s'étourdir quelque autre fausse maxime de conduite, dont il ne voudrait pas faire usage s'il s'agissait pour lui de garantir ses intérêts matériels, ou ses droits politiques, ou le bien de sa santé, ou le succès de son commerce : conduite indigne de l'homme, et qui emporterait la négation de la Providence, ou la négation de Dieu. Quiconque a des sentiments généreux ne peut s'accommoder d'une insouciance aussi blâmable par rapport à ce qui importe le plus.

Je sais bien qu'il y en a beaucoup qui restent protestants, comme d'autres restent turcs, païens, idolâtres, tout plongés dans les soins de la terre, sans jamais ou presque jamais élever leurs pensées vers le ciel, sans se demander à eux-mêmes pourquoi ils sont au monde, quelle est leur fin, et pourquoi ils sont doués d'intelligence. Ce sont là des êtres dégradés, plus semblables à des brutes qu'à des hommes, et dont la vie s'écoule sans qu'ils sachent pourquoi elle leur a été donnée. Ils s'occupent de la religion qu'on prêche devant eux comme ceux qui, renfermés dans leurs cabinets, s'occupent des voitures qui passent avec bruit sous leurs fenêtres ; la paix apparente de leur âme ne diffère que fort peu de celle des tombeaux. Il n'y a point à raisonner avec des hommes de cette espèce, comme nous n'avons point à parler non plus de ceux en si grand nombre qui tiennent de bonne foi pour vraie la religion dans laquelle ils sont nés ou ont été élevés, et qui la pratiquent avec simplicité de cœur, sans que jamais aucun doute se soit élevé dans leur esprit sur la

vérité de leur croyance. Ceux-ci ne sont protestants que matériellement, et appartiennent au fond à l'Église catholique, quoiqu'ils l'ignorent eux-mêmes. Quelques-uns d'eux donnent l'exemple édifiant d'une vertu et d'une piété pratiquées toute leur vie ou une grande partie de leur vie, et tous sont dans la disposition d'abandonner la communion dans laquelle ils vivent, s'ils doutaient seulement qu'elle fût la véritable voie pour parvenir au ciel. Or ne craignons pas de dire que le nombre de ces sortes de personnes est très considérable; et je sais de plusieurs d'entre elles, qui depuis se sont converties au catholicisme sur les doutes qu'elles avaient conçus au sujet de leur communion et sur l'examen qui en avait été la suite, que jusque-là elles n'avaient pas éprouvé le plus léger doute ou la moindre inquiétude par rapport à la vérité de la religion qu'elles professaient auparavant.

Nous n'avons donc à parler ici que de ceux qui s'appellent protestants dans toute la rigueur du terme, c'est-à-dire de ceux qui professent sciemment la règle du libre examen en opposition avec la règle de l'autorité, telle qu'elle est suivie dans l'Église catholique. C'est de ceux-ci que j'affirme qu'ils ne peuvent jamais jouir d'une parfaite sécurité ou tranquillité d'esprit, mais qu'ils doivent plutôt éprouver malgré eux une agitation habituelle plus ou moins importune, résultat nécessaire de l'impuissance où ils se trouvent de s'assurer jamais de la vérité de leur propre religion. Quoi qu'ils fassent pour étouffer la voix intérieure qui dans certains moments surtout se fait entendre à leur âme, ils ne sauraient jamais y réussir complètement, parce qu'il leur

est impossible d'anéantir le doute inhérent à leur règle de foi.

La preuve et en même temps l'effet de cet état, c'est le mauvais vouloir avec lequel ils contemplent les progrès de la religion catholique, les tourments qu'ils se donnent et les expédients désespérés auxquels ils ont recours pour les arrêter, car toujours la lumière fait mal à des yeux malades : disposition qui ne convient guère cependant à qui professe la tolérance religieuse, et qui soutient même que pour être chrétien et en voie de salut, il suffit de s'accorder dans les articles fondamentaux du christianisme ; à qui fait parade de modération et d'horreur pour les persécutions, qui ne vont plus à une civilisation avancée comme la nôtre ; à qui fait profession d'indifférence en fait de forme religieuse quelconque ; à qui se réjouit même des progrès que peut faire une communion hétérodoxe, quelque différente qu'elle soit de celle qu'on suit soi-même. Toutes ces théories n'ont plus de valeur pratique, dès qu'il s'agit de l'Église catholique, par la raison toute simple que la vérité est la seule chose que l'erreur ne puisse jamais tolérer (1). Elle est trop importune pour le malheureux qui ne peut se défaire du doute qui le déchire et ne lui laisse aucun repos, qui le met hors d'état de se dissimuler à lui-même sa fausse position.

(1) C'est l'aveu qui a été fait par un célèbre protestant. « Il est vraiment fâcheux, dit JEAN DE MULLER, de voir ceux qui se vantent de philosophie et de tolérance, et qui insultent si volontiers le clergé catholique, s'éloigner à ce point dans la pratique d'une sage philosophie comme de la vraie tolérance. » Cité par ALZOG, loc. cit.

Une autre preuve, et tout à la fois un autre effet de cette situation incommode, c'est la facilité et même l'empressement avec lesquels on accueille toute nouveauté en fait de dogmes, tout système religieux qui présente une apparence tant soit peu séduisante. Tout faiseur de religion est sûr d'être bien reçu auprès des protestants même les plus chauds, et de trouver là le champ libre à un large prosélytisme. Nous en avons déjà rapporté en preuve des exemples assez nombreux dans les deux premières parties de cet ouvrage, sans qu'il soit besoin d'y revenir de nouveau. Or que signifient des changements si faciles et si inopinés, cet empressement avide pour tout ce qui est nouveau, sinon une défiance secrète de la religion qu'on professe? Tandis que le catholique, ferme et tranquille dans sa croyance, redoute et déteste les nouveautés, le protestant, qui vacille et est mal assuré dans la sienne, y trouve un attrait toujours séduisant.

Une troisième preuve et aussi un troisième effet de l'état de ces personnes, c'est l'essai ou l'expérimentation où se porte un si grand nombre d'entre eux en passant d'une secte dans une autre secte, comme pour voir s'ils trouveront mieux ou quelque chose de plus satisfaisant ailleurs que dans celles dont ils ont déjà fait l'épreuve. Mais le plus souvent il arrive qu'une fois familiarisés avec la nouvelle secte et parvenus à la connaître à fond, ils s'aperçoivent que cette écorce brillante qui les avait séduits n'était qu'une apparence trompeuse, et ils restent plus inquiets, plus agités qu'auparavant. J'ai connu moi-même quelques-unes de ces personnes, qui avaient passé ainsi par quatre ou cinq

sectes différentes, toujours avec la confiance d'y trouver mieux, mais qui autant de fois avaient été désappointées en trouvant pis, jusqu'à ce qu'enfin Dieu, ayant pitié de leur sort, eût fait briller à leurs yeux sa lumière et les eût éclairés de sa vraie religion, en leur faisant embrasser la foi catholique, où seulement elles ont joui de la paix qui faisait l'objet de leurs vœux, dans la pratique fervente et édifiante de leurs nouveaux devoirs.

Une preuve enfin et un effet de leur état, c'est cette mélancolie et cette tristesse qui, de fois à autre et dans les intervalles, pour ainsi dire, lucides, s'emparent de leurs âmes, comme l'éprouvait Luther lui-même, lorsque son état habituel d'exaltation et de fureur lui laissait quelque relâche. On sait qu'il se disait alors à lui-même : « Tu es donc le seul qui possèdes la vérité ? Mais, si tu t'étais trompé ? » C'est qu'en dépit de cette sécurité affectée qu'il s'attribuait même dans les termes les plus hyperboliques, il savait bien, il sentait bien qu'il en était privé. La condition générale de ses partisans ne saurait être différente, quelque modifiée que puisse être la secte à laquelle ils appartiennent en particulier. C'est un vice radical et commun à toutes les sectes hétérodoxes. De là aussi cette mauvaise humeur, ce penchant au suicide, que laissent voir beaucoup de non-catholiques.

Outre le manque de sécurité qu'ils trouvent dans leur foi par le vice inhérent à leur règle, les protestants ont un autre motif de trouble et d'agitation dans l'incertitude où ils doivent vivre par rapport à la rémission de leurs péchés. Il est vrai que les premiers réformateurs ont essayé de plusieurs moyens pour obvier à ce

grave inconvénient; mais tous ces divers expédients n'ont fait qu'accroître les perplexités sur cet objet, la conscience et le bon sens ayant fait prompt justice de toutes ces rêveries.

Luther a cru se tirer d'affaire par son système de la non-imputation des péchés pour le fidèle, qui s'assimile et s'approprie par la foi les mérites de Jésus-Christ (1); ou par le système de l'imputation des mérites du Rédempteur, qui fait que les péchés sont couverts et ne comptent plus aux yeux de Dieu, qui s'interdit de les punir comme ils le mériteraient. Par là, il encourageait, comme nous l'avons dit ailleurs, à pécher fortement pour obtenir un plus fort degré de foi (2).

(1) On peut voir les paroles de Luther qui se rapportent à ce système dans l'ouvrage de DÖELLINGER intitulé : *La Réforme*, t. III, p. 520 et suiv. Les extravagances et les impiétés qui s'y trouvent rapportées font vraiment horreur. Voici ce qu'il écrivait à Mélanchthon en 1521 : « Si gratiæ prædicator es, gratiam non fictam, sed veram prædica; si vera gratia est, verum non fictum peccatum fert. Deus non facit salvos, nisi peccatores. Esto peccator, et pecca fortiter; sed fortiùs fide et gaude in Christo, qui victor est peccati, mortis et mundi; peccandum est quamdiù hic sumus. Sufficit quòd agnovimus per divitias gloriæ Dei Agnum qui tollit peccata mundi; ab hoc non evellet nos peccatum, etiamsi millies, millies uno die fornicemur aut occidamus. » Comme ce passage est édifiant! Mélanchthon, formé à l'école de Luther, écrivait à son tour (*Loc. theol.*, p. 92) : « Nihil homini fideli nocere posse, dummodò firmas teneat promissiones, quas fide apprehendit, qualiacumque sint opera. comedere, bibere, laborare manu, docere, addo etiam ut sint palam peccata. » Luther disait encore (*Serm. de pisc. Petri*, ass. 31) : « Quanto sceleratior es, tantò vicinior gratiæ. »

(1) Voir MÖHLER, *Symbolique*, t. I, ch. IV, § 32, où sont rapportées les paroles suivantes de LUTHER, tirées de son *Comment. sur l'Épître aux Galates* : « Nous disons que le vrai christianisme n'est pas celui qui n'a ni ne se sent aucun péché, mais celui à qui

Calvin, à son tour, ayant adopté, comme nous l'avons rapporté aussi, le système de l'inamissibilité absolue de la grâce, en inféra que celui qui avait une fois le bonheur d'être justifié ne pouvait plus souiller son âme par quelque péché que ce fût, et, par conséquent, qu'aucune action, quelque honteuse ou injuste qu'elle pût être, ne lui serait imputée à crime. C'était là comme un diplôme de sainteté accordé par privilège à toute per-

notre Seigneur Dieu, à cause de la foi dans Jésus-Christ, n'impute pas les péchés qu'il a et qu'il sent. Cette doctrine donne aux pauvres consciences de fortes et durables consolations, lorsque l'attente des jugements de Dieu les jette dans l'épouvante... Celui donc qui est chrétien comme on doit l'être est entièrement et pour toujours libre de toute loi ; il n'est soumis à aucune loi, soit intérieure, soit extérieure. » Ainsi rien ne peut conduire à la perte de celui qui a la foi, que la foi soit vive ou qu'elle soit morte : car les novateurs ne reconnaissent pas cette distinction.

Les paroles de Mélanchthon sont encore plus explicites, *Loc. theol.*, p. 115, lorsqu'il dit : « Usus verb signi (baptismi) hic est, « testari quòd per mortem transeas ad vitam ; testari, quòd mortificatio carnis tuæ sit salutaris. » Mais qu'entend Mélanchthon par mortification ou vivification de la chair ? C'est ce qu'il va expliquer : « Terrent peccata, écrit-il à la page 146, terret mors, « terrent alia mundi mala : confide quia σφραγιδα accepisti misericordiae erga te, futurum ut salveris, quomodocumque oppugneris à portis inferorum. Sic vides et significatum baptismi et signi usum durare in sanctis per omnem vitam. » Et p. 149 : « Idem baptismi usus est in mortificatione. Manet conscientia remissionis peccatorum, et certum reddit de gratiâ Dei. Adeoque efficit ut ne desperemus in mortificatione. Proinde quantisper durat mortificatio, tantisper signi usus est. Non absolvitur autem mortificatio, dum vetus Adam extinctus fuerit. » Et encore p. 150 : « Sicut Evangelium non amisimus alicubi lapsi, ita nec Evangelium lii σφραγιδα baptismum. Certum est autem Evangelium non semel tantum, sed iterum ac iterum remittere peccatum. Quare non minus ad secundam condonationem quam ad primam baptismus pertinet. » Tous ces passages ont été tirés par Mélanchthon du livre de Luther *De captiv. Bab.*, opp. t. II.

sonne baptisée pour pouvoir commettre le mal impunément. C'est bien là aussi quelque chose de plus que les indulgences pontificales, contre lesquelles les protestants ont tant déclamé sans les connaître (1).

Ils ont imaginé encore qu'avec le péché originel et tous les péchés personnels commis avant le baptême, la vertu de ce sacrement devait effacer en même temps et par anticipation tous les péchés à venir, et que, pour nous servir de leur manière de s'exprimer, les fidèles recevaient par le baptême un gage ou des arrhes de pardon ou de non-imputation de tout ce qu'il peut y avoir de péchés, tant du péché originel que des péchés actuels, qui ne sont, dans le système des novateurs, qu'autant de manifestations de ce qu'ils appellent *péché-père* (2). Au lieu que, d'après les protestants fidèles à la doctrine fondamentale des premiers réformateurs, pour obtenir soit l'impunité de ses péchés, soit l'assurance de son salut, malgré toutes les fautes, toutes les actions immorales qu'on pourrait avoir commises, il suffirait de croire, de tenir pour certain, pour indubitable, qu'on est justifié ou que tels et tels péchés sont remis ou couverts par les mérites de Jésus-Christ, qu'on s'est appropriés au moyen de la foi.

(1) Voici ses paroles, que je prends dans ses *Institutions*, l. 3, c. 2, § 11, p. 343, édit. d'Amsterdam, 1667 : « Ergo ut solos electos « semine incorruptibili Deus in perpetuum regenerat, ut nunquam « dispereat semen vitæ eorum cordibus insitum : ita solidè in « illis obsignat adoptionis suæ gratiam, ut stabilis ac grata sit. » Tout le reste s'ensuit naturellement, et il en fait lui-même le détail dans la suite de ce même chapitre.

(2) Voir dans MœHLER, *Symbolique*, t. 1, p. 172 et suiv., les témoignages qu'il en rapporte de Luther lui-même.

Mais, pour ne rien dire de l'immoralité à laquelle de tels principes, s'ils étaient adoptés dans la pratique, ouvriraient une large voie, comme nous l'avons démontré dans son lieu et comme l'a prouvé le développement interne de la Réforme depuis son établissement jusqu'à nos jours, d'après les documents certains qui nous en restent (1) ; indépendamment, dis-je, de tout cela, ces théories ne peuvent en aucune manière produire la paix et la sécurité que nous cherchons ici. En effet, la variété même de ces moyens trahit déjà leur incertitude, et empêche qu'on ne puisse s'attacher à l'un de préférence à l'autre avec une pleine sécurité. D'ailleurs, de l'aveu des réformateurs eux-mêmes, la foi, pour produire ces effets admirables, doit avoir certaines qualités, et beaucoup de fidèles, au dire de Luther, n'ont qu'une foi faible et impuissante, comme lui-même reconnaît et confesse publiquement qu'il en a fait l'expérience. Calvin affirme aussi, dans plus d'un endroit de ses *Institutions*, qu'il y en a beaucoup, et ce sont tous ceux qui sont exclus du nombre des élus, en qui la foi n'est qu'apparente et n'a nulle valeur (2).

Mais il y a plus : c'est que, dans le système protestant, les sacrements eux-mêmes n'ont de leur nature aucune efficacité et ne sont que de simples moyens pour exciter la foi, qui seule opère, qui seule fait l'application des mérites de Jésus-Christ, par lesquels nos péchés sont couverts, et qui sont en même temps des gages et des arrhes de la foi que nous pouvons avoir

(1) L'ouvrage entier de Doellinger est dirigé vers cet objet.

(2) Lib. III, c. III, § 12 et suiv., édit. cit.

reçue et de la rémission des péchés qui en aura été la conséquence. Or, quelle foi le baptême peut-il exciter dans les enfants pour couvrir en eux le péché originel avec toutes ses manifestations futures possibles, je veux dire avec tous leurs péchés actuels à venir, si ces enfants sont incapables d'une telle foi (1)? Comment ensuite, devenus adultes, peuvent-ils reproduire les effets opérés par le baptême au moyen de la foi, si cette foi n'a jamais été excitée par l'eau sainte versée sur eux dans un temps où ils étaient absolument incapables d'avoir une foi semblable? Et puisque, dans le système protestant, l'*absolution*, comme les novateurs ont coutume d'appeler le sacrement de pénitence, et la *Cène*, ne sont que de purs signes pour exciter la foi qui a déjà opéré dans le baptême, il s'ensuit pareillement que le baptême n'ayant été en eux d'aucun effet, aucun effet n'est atta-

(1) Qui des protestants admettrait aujourd'hui ce qu'écrivaient les centuriateurs de Magdebourg, *Cent.* 2, lib. 5, c. 4, que les enfants, au moment du baptême, font un acte de foi, « et fidei pul-
« sus quosdam abditos intelligant, *quoique* in ipso tanto salutis
« præsidio quando eis christiana doctrina subvenitur, vocibus
« quibus possunt, et motibus reluctantur, ut loquitur Augustinus? » Luther aussi soutenait avec une telle assurance que les enfants ont cette *foi actuelle* au moment de leur baptême, qu'il était allé jusqu'à dire que, s'il n'en était ainsi, « præstat amittere [baptis-
« mum], quandoquidem nisi credat infans, nequicquam lavatur » (*Contr. Cochl.*, et t. II, *Ep. ad Melancht.*). Ce mot de Luther devint un trait de lumière pour les anabaptistes.

Calvin, de son côté, écrivait sérieusement (*Institut.*, l. IV, c. 16, § 19) : « Quos (infantes) pleno lucis suæ fulgore illustraturus est
« Dominus, cur non iis quoque in præsens, si ita lubuerit, *exiguâ*
« *scintillâ irradiaret*, præsertim si non ante exiit ipsos ignoran-
« tia, quam eripit ex carnis ergastulis? » Si un catholique avait écrit ces paradoxes, quelles risées n'en auraient pas faites les protestants? mais comme c'est un Calvin qui l'a dit, il faut le croire.

ché non plus à ces signes employés pour reproduire ou exciter la foi, et, par suite, la rémission des péchés.

C'est aussi ce que paraissent sentir la plupart des protestants, comme ils le manifestent dans la pratique par leur indifférence pour ces moyens, qui trahit le peu de confiance qu'ils ont dans leur utilité. Qui, parmi les protestants, se met en peine d'obtenir l'absolution de ses péchés en ayant recours à la pratique sacramentelle destinée à cet effet? Qui d'entre eux songe à couvrir ses péchés en participant à la Cène? Ils y songent si peu, qu'ils ont aujourd'hui totalement oublié et même mis prudemment de côté la honteuse doctrine des chefs de la Réforme, qui, contre l'enseignement formel de l'Apôtre, qui prescrit à chacun de *s'éprouver* soi-même, c'est-à-dire d'éprouver sa conscience, pour ne pas s'exposer à recevoir indignement ou en état de péché mortel le corps et le sang du Sauveur (1), avaient osé dire que la meilleure disposition pour s'approcher de la sainte Table était d'être disposé le plus mal possible ou avec une conscience chargée de péchés (2). De là l'exhortation que les ministres protestants ont coutume aujourd'hui de faire avant de distribuer la Cène : Que chacun, disent-ils, avant de la recevoir, purifie son âme. De là encore la cérémonie établie parmi eux

(1) *I Cor.* XI, 28.

(2) C'est ce que BELLARMIN, *De Euchar.*, l. IV, c. 17, art. 1, rapporte de LUTHER, qui n'a pas rougi d'écrire : " Optima dispositio, quò pessimè est dispositus. " A quoi CALVIN, dans ses *Institut.*, l. IV, c. 17, § 42, ajoute : " Meminerimus has sacras epulas ægrotis esse pharmacum, peccatoribus solatium, pauperibus largitionem ; quæ sanis, justis et divitibus, si qui reperiri possint, nullum afferrent operæ pretium. "

de faire une confession générale au nom de tous les assistants, et l'absolution pareillement générale que ces ministres ont coutume de donner (1). Preuve évidente qu'ils n'ont pas pleine confiance, ou plutôt qu'ils n'en ont aucune dans la certitude qu'ils devraient avoir, d'après leur système, que leurs péchés sont entièrement remis ou couverts par la foi toute seule.

On dira peut-être qu'en tout cas il suffit de se repentir de ses fautes, attendu que Dieu n'a jamais rejeté un cœur vraiment contrit et humilié. Mais outre que les chefs de la Réforme dans leur système ont faussé la notion du repentir, en le réduisant ou au simple changement de vie, ou à la seule crainte des châtimens et à l'application ou appropriation des mérites du Sauveur par la foi (2), qui ne sait combien il est difficile d'avoir une contrition parfaite ! combien se flattent de l'avoir qui ne l'ont pas cependant ! Et d'ailleurs comment l'auraient tant de protestants, qui n'ont pas même l'idée de ce que c'est qu'une contrition parfaite ? Ce n'est pas assez pour l'avoir que d'éprouver un dégoût, un remords naturel, inséparable de la conscience qu'on a d'une faute commise. Je pourrais pousser bien loin ces observations sur le système protestant, qui ne s'accorde guère avec la vraie doctrine de la Bible sur la contrition, seule doctrine cependant qu'ils prétendent admettre ; mais cela n'est ni nécessaire ni à propos pour le moment. Il me suffit d'insister ici sur l'incertitude dans laquelle doit nécessairement être tout protestant sur un point d'une si grande importance.

(1) Comme l'atteste entre autres WEGSCHEIDER.

(2) Voir MÖHLER, *Symbolique*, t. I, c. III, § 16.

Il ne reconnaît aucun moyen que Notre-Seigneur ait établi à cet effet ; il n'a aucun signe extérieur, pour venir en aide aux dispositions intérieures de son âme, quoique, comme nous ne sommes pas des êtres purement spirituels, nous ayons tous besoin de signes qui agissent sur nos sens. Il n'a pas dans sa croyance le moyen d'épancher les sentiments de douleur et d'amour dont il devrait être pénétré, et de rendre ces sentiments en quelque sorte visibles et sensibles, conformément à notre nature. Lorsque l'âme est sincèrement et profondément touchée de repentir, elle éprouve en elle-même, elle sent un besoin de produire ce sentiment au dehors. Et de même qu'une nourriture malsaine altère la santé, vicie les organes et cause du tourment jusqu'à ce qu'elle soit expulsée du corps, de même le péché agite et tourmente le cœur de l'homme, tant qu'il ne s'en est pas déchargé par une confession sincère et spontanée, et c'est la similitude dont aimaient à se servir les Pères de l'Église(1). C'est ce que nous voyons se pratiquer même dans la société ; lorsqu'on a offensé un ami, jamais on ne se croit pleinement et parfaitement réconcilié avec lui, tant qu'on ne lui a pas confessé ses torts (2). Quels

(1) Ainsi ORIGÈNE, *Hom. II in Ps. XXXVIII*, et *Hom. III in Levitic.* ; ainsi TERTULLIEN, *De pœnitent.*, c. 8. Les conciles ont également fait usage de cette comparaison, comme on peut le voir dans SCHEFFMACHER, *Lettres d'un docteur allemand de l'université de Strasbourg à un gentilhomme protestant*, t. I, lett. IV.

(2) C'est ce qu'a fort bien exprimé MÖHLER, *Symbolique*, I. I, § 23 : « Que deux ennemis désirent sincèrement se réconcilier, ils se sentent entraînés à confesser leurs torts, et ce n'est non plus que par cet aveu que leur réconciliation devient véritable, que la paix rentre dans le cœur. »

doux moments que ceux que passe un pécheur, lorsqu'il confesse ses péchés dans l'amertume de son âme, qu'il s'en décharge auprès de celui qui tient sur la terre la place de l'Homme-Dieu, et qu'il l'entend lui dire au nom de ce Dieu sauveur qu'il représente : *Allez en paix ! vos péchés vous sont pardonnés. Courage, mon enfant, Dieu vous a remis toutes vos fautes !* Oh ! combien de fois le ministre de la réconciliation ne mêle-t-il pas malgré lui ses larmes à celles du pécheur pénitent, qui dans cet instant solennel se sent changé en un tout autre homme, qui se voit revêtu de la robe nuptiale dont le péché l'avait dépouillé, et se sent déchargé de ce poids énorme et insupportable qui avant l'accablait sans lui laisser de repos ! Qui pourrait exprimer la joie et le contentement dont est inondée l'âme de cet heureux pénitent, dont la conversion réjouit toute la cour céleste ? Or, ce contentement, cette joie, le protestant y est toujours et totalement étranger ; il se renferme en lui-même comme l'huître dans sa coquille ; il s'assourdit lui-même, et reste plongé dans une mortelle incertitude. Et cependant combien de moments dans la vie où l'âme est saisie de crainte et jetée dans l'inquiétude à la pensée des redoutables jugements de Dieu ! Car il faut bien reconnaître avec l'Apôtre que *c'est une chose effrayante que de tomber entre les mains du Dieu vivant* (1). Non, non, les illusions auxquelles il n'est pas rare que l'homme s'abandonne ne donneront jamais une paix solide à l'âme à qui la conscience reproche les iniquités qu'elle a commises.

(1) *Heb. x, 31.*

Mais une autre source d'agitations cruelles et d'une désolante incertitude pour tout protestant, c'est la demande que naturellement il doit s'adresser à lui-même : Y a-t-il un *criterium* facile et simple, à la portée de tous, même des gens du peuple, pour discerner quelle est en fin de compte l'unique religion véritable, ou la vraie Église chrétienne, parmi tant de sectes qui ont la prétention de l'être ? Nier l'existence d'un pareil *criterium* serait injurieux à Dieu, contraire au bon sens et par là même absurde. Qui se persuadera que le Sauveur des hommes, qui en s'immolant lui-même, en versant tout son sang, est venu établir et fonder sa nouvelle Église comme le moyen ordinaire, comme l'instrument universel du salut du genre humain, ait voulu après cela laisser les hommes dans l'incertitude et dans le doute, sans moyen de connaître avec certitude cette Église qu'il a fondée à si grand prix ? Qui pourra se persuader que l'intention de ce divin Rédempteur ait été d'abandonner à la merci, au caprice ou au mauvais vouloir de chacun, le pouvoir de contrefaire ainsi son ouvrage, sans faire don en même temps aux hommes de bonne volonté, et qui cherchent sincèrement à le connaître, d'un *criterium* à l'aide duquel tous puissent le distinguer sans peine des contrefaçons des novateurs ? Personne sans doute ne voudra le penser ou le dire. Or, si Jésus-Christ a donné à tout le monde, et pour tous les siècles, ce moyen de discernement à la portée de tous, quel sera-t-il enfin ? Aucun protestant ne saurait se dissimuler à lui-même qu'à cette question ne se lèvent aussitôt mille prétendants, mille concurrents ou compétiteurs, dont chacun soutiendra que la

vraie Église instituée par Jésus-Christ, la seule qui soit légitime, le seul véritable christianisme, si l'on veut, c'est le christianisme qu'il professe lui-même. Chacun d'eux, la Bible à la main, les bras chargés de volumes, se mettra en frais de justifier ses prétentions et ses titres. Chacun d'eux fera l'apologie de son propre culte, de son propre catéchisme, des pratiques de sa secte, et si on le veut encore, vantera la pureté et la sainteté de sa propre communion. Ce ne sera pas trop du monde entier pour servir de champ de bataille à tant de prétendants. Ce que nous disons ici est déjà un fait notoire, public et général pour tous les pays de la Réforme.

Comment serait-il possible que tous eussent raison, s'ils sont divisés entre eux et ennemis les uns des autres comme autant de partis qui se font une guerre à mort? Comment donc sortir de ce labyrinthe? Qui sera le juge, si chacun est juge autant que partie dans ce grand conflit? Quelles seront les données certaines pour la solution de ce grand problème? Nul moyen de le résoudre, nulle solution possible dans le protestantisme qui satisfasse à cette demande. Si quelque protestant s'avisait de la donner, il provoquerait contre lui-même autant de contradicteurs qu'il y a d'hommes qui, en fait de religion, pensent autrement que lui. Non, il n'y a rien pour le protestant qui puisse mettre là-dessus son esprit en repos. Et c'est ainsi que reviennent les agitations, les inquiétudes, les incertitudes qui doivent nécessairement, au moins de fois à autre et dans les moments où l'on peut réfléchir, déchirer le cœur de quiconque ne professe pas l'indifférentisme religieux ou un athéisme pratique.

Mais autant ce problème, dont le résultat est si grave, est difficile et fâcheux, et disons la vérité, impossible à résoudre pour le protestant, autant il est facile, doux et consolant pour le catholique. A cette question : Quelle est, entre tant de communions diverses qui se disent l'Église de Jésus-Christ, la seule qui soit la vraie, et quel est le *criterium* sûr pour la reconnaître? le catholique a sa réponse toute prête, qui est de dire : *C'est celle-là seule qui tire son origine de Jésus-Christ et des apôtres, ou ce qui revient au même : Celle-là seule qui précède toutes les autres dans l'ordre des temps.* Cette réponse n'est pas seulement la seule facile et simple; elle est aussi la seule qui soit logique, la seule qui apaise les doutes, la seule qui réponde à tout, la seule enfin qui n'ait pas besoin de discussion, et qui soit à la portée de tout le monde, quel que soit le degré de connaissance, d'instruction et de culture. Sans en venir encore à l'application, chacun comprend que l'Église qui a tiré son origine de Jésus-Christ est la seule qui a reçu de lui la haute mission d'enseigner par toute la terre; chacun comprend que c'est à celle-là seulement que doivent avoir été faites les magnifiques promesses de l'assistance du ciel, nécessaire en tout temps pour une si difficile mission, et que doivent par conséquent appartenir toutes les propriétés de la vraie Église avec les notes qui en résultent, et qui sont l'unité, l'apostolicité, la catholicité et la sainteté; chacun comprend qu'à elle seule conviennent les prérogatives d'autorité, d'indéfectibilité, d'infaillibilité, et les autres marquées dans les livres saints : et ainsi de tout le

reste, comme nous l'avons déjà démontré au long dans notre seconde partie.

Cette base solide et inébranlable une fois posée, comme une roche qui s'élève du fond des eaux et qui domine sur le vaste Océan, il ne reste plus qu'à en venir à l'application, et à voir en particulier s'il existe une Église, et quelle est cette Église qui n'ait son origine que de Jésus-Christ et des apôtres. Mais qui ne sait avec évidence ; je parle d'une évidence historique, du reste complète et universelle ; qui ne sait avec évidence, au moins comme fait, que cette Église, c'est la seule Église catholique, la seule Église romaine ? J'ai dit évidence historique et connue de tous, au moins comme fait matériel et humain ; car, quand même on admettrait pour un instant toutes les corruptions prétendues, et même deux fois plus que celles que les protestants prétendent trouver dans cette Église ; quand même on accorderait qu'il y a dans cette Église tous les abus, et même mille fois plus que ne lui en reprochent les communions séparées (1), il n'en serait pas moins certain et indubitable que cette Église, comme fait matériel et historique, est la seule qui tire son origine de Jésus-Christ et des apôtres ; qu'elle est la seule qui montre la succession non interrompue de ses pontifes depuis les apôtres jusqu'à nos jours, et que tous ceux qui ont formé des sectes, à commencer par les temps apostoli-

(1) Rappelons-nous toujours que les abus particuliers sont choses accidentelles, qui ne sauraient altérer l'essence de la chose en elle-même.

ques, ont commencé à une époque déterminée par se séparer de cette Église, et ont ainsi donné naissance à une communion qui n'existait pas auparavant; il n'en serait pas moins vrai que les communions schismatiques mêmes qui d'abord faisaient, avec cette Église, partie de l'unité catholique, s'en sont séparées pour former une nouvelle communion différente, et auparavant inconnue; il n'en serait pas moins vrai qu'avant les réformateurs n'existait pas la Réforme. Observons ensuite avec soin qu'il n'est pas ici question de *droit*, mais simplement d'un *fait* (1). Or, que toutes les communions séparées de l'Église romaine nient tant qu'elles le voudront le *droit* de celle-ci, il n'y a ni secte ni individu, savant ou ignorant, rustre ou cultivé, appartenant à laquelle qu'on voudra de ces communions, qui révoque seulement en doute le *fait* de l'existence matérielle et historique de l'Église romaine ou de l'Église catholique depuis les apôtres jusqu'à nous.

Mais ce fait accordé, le droit découle de lui-même, puisqu'on ne saurait le nier sans tomber dans l'un ou

(1) Tous convenant que l'Église catholique a la priorité d'origine sur toutes les sectes, la question se réduit à déterminer l'époque où elle aurait perdu les titres et les privilèges dont elle a dû être investie par son divin fondateur. Or il est évident qu'elle ne les a pas perdus par la défection partielle de chaque secte, puisqu'elle a continué comme auparavant d'être ce qu'elle était, en dépit de ces défections partielles qui n'ont pu altérer sa constitution ou son essence. Toutes celles de ces sectes qui ont conservé quelque hiérarchie se glorifient de la tenir en principe de l'Église romaine, tandis que l'Église romaine n'est redevable de rien à aucune secte quelle qu'elle soit. Elle était en possession de tout ce qu'elle a avant que toutes ces sectes parussent dans le monde.

l'autre des deux inconvénients exposés dans le cours de cet ouvrage, savoir de supposer ou que Jésus-Christ a été infidèle à ses promesses, ou qu'il a été dans l'impuissance de les remplir. Que si l'on ne peut sans impiété faire l'une ou l'autre de ces deux suppositions, il s'ensuit en rigueur de logique qu'elles sont donc fausses, calomnieuses et tout-à-fait insoutenables, les accusations de corruption et d'abus qu'intendent à l'Église catholique avec tant de vivacité et de chaleur les protestants et les anglicans, à commencer par Luther, et à finir si l'on veut par le frivole Seymour (1), au moins dans le sens où ils prennent la chose. J'ai dit dans le sens où ils la prennent, c'est-à-dire dans le sens d'altérations essentielles, dogmatiques, morales, qui touchent aux principes et à la doctrine; car notre intention n'est pas de nier que des hommes faibles ou mal inspirés aient pu introduire dans quelques Églises particulières des pratiques blâmables ou des abus, que l'Église en tout temps s'est appliquée à déraciner. Quand quelqu'un de tous ces ouvrages d'écrivains hétérodoxes, comme de Bull, de Porteus, de Mant et autres de cette espèce (2), sur les prétendues

(1) Ce frivole écrivain, ex-ministre anglican, a publié un ouvrage sous ce titre : *A pilgrimage to Rome*, c'est-à-dire un Pèlerinage à Rome, dont une seconde et brillante édition a paru à Londres en 1849. Dans cet ouvrage il a recueilli et entassé tout ce qu'il a cru trouver de reprehensible dans les pratiques romaines en les exagérant, les travestissant, les interprétant en mal, pour donner l'idée la plus défavorable possible de cette Eglise à ses crédules anglicans, comme tant d'autres avaient fait avant lui. Mais que conclure de tout cela ? Rien que la malignité et la mauvaise foi de l'écrivain.

(2) Il y a en Angleterre une société de fanatiques qui a pris à

corruptions de l'Église de Rome ou sur la *Papauté*, vient à tomber sous mes yeux, sans daigner y jeter un regard, je dis *à priori* : Si cela était vrai, Jésus-Christ nous aurait donc trompés. Voilà toute la réponse que méritent ces libelles qu'on répand avec tant d'ardeur et de profusion parmi le peuple, pour l'étourdir ainsi et l'endormir stupidement dans la fausse Église où il se trouve, et nourrir en lui une haine aveugle contre l'unique Église véritable de Jésus-Christ (1).

tâche de multiplier tous les opuscules ou petits traités contre l'Église romaine sortis à diverses époques du cerveau de bigots anglicans, pour entraver ainsi le mouvement qui porte en ce moment tant d'esprits vers Rome. J'ai recueilli quelques-uns de ces petits traités, comme par exemple : *Les cinq discours* de PORTEUS *contre le papisme*; *Rome et la Bible*, de FABER; *Les Eglises de Rome et d'Angleterre comparées*, par MANT; *Les aberrations de l'Église de Rome*, par BULL; *Le jeûne ecclésiastique armé*, etc. : et j'en ai ramassé jusqu'à 255 !!!

[1] Mgr WISEMAN, dans sa *Controverse catholique*, conf. IX, vers la fin, a recours à une similitude ingénieuse pour peindre l'état d'un homme qui cherche de bonne foi la vraie Église de Jésus-Christ. Celui qui aurait lu dans les livres saints la description du temple de Jérusalem, le seul où l'on pût offrir à Dieu des sacrifices, avec ses dimensions, ses formes grandioses, la majesté de sa construction, n'aurait eu besoin ensuite que de le voir pour le distinguer des synagogues ou des simples lieux de prières qui pouvaient se trouver dans cette ville ou ailleurs. Sans chercher, par un examen et une comparaison minutieuse des diverses parties du monument, à s'assurer que c'était vraiment le temple auquel étaient réservés de si glorieux privilèges, la seule vue de ses formes majestueuses, de tant de prêtres et de lévites attachés à son service; et des sacrifices qu'on y offrait, lui aurait suffi pour faire ce discernement. De même, si l'on considère l'antiquité, la majesté de l'Église catholique, son imposante hiérarchie, son immense étendue qui embrasse l'univers entier, son unité compacte sous tous les rapports, on la reconnaît aussitôt pour l'unique Église du Sauveur entre toutes ces petites et mesquines sociétés qui ont chacune

Ce soin empressé, je dirai même cette affectation d'entasser raisons sur raisons pour se persuader à eux-mêmes ainsi qu'aux autres qu'ils sont dans la bonne voie, toutes ces accusations accumulées contre l'Église romaine, sont autant de témoignages non équivoques de l'agitation qu'ils éprouvent en eux-mêmes et du soupçon qu'ils forment de n'être pas dans la voie de la vérité. Pour calmer leur propre esprit, il faut bien qu'ils cherchent à se distraire de cet objet qui les moleste.

Je pourrais multiplier les preuves de ma proposition; mais, pour être court, je n'en dirai pas davantage sur cet article (1).

la prétention de l'être. Et pour cela il n'est pas besoin d'en venir à la discussion de chaque article en particulier.

(1) L'abbé POLGE a fort bien développé ce sujet dans l'ouvrage intitulé : *De la Réforme et du catholicisme aux hommes de bonne foi*, Paris, 1842, ch. XI, dont le titre est : *Tout tranquillise le catholique dans sa foi, et tout doit troubler le protestant dans la sienne.*

CHAPITRE XII.

**CARACTÈRE DU CALME OU DE L'INQUIÉTUDE QU'ON ÉPROUVE
A LA MORT, SELON QU'ON SUIT L'ANCIENNE RÈGLE DE
FOI OU QU'ON S'EST ATTACHÉ A LA NOUVELLE.**

Avant de conclure cet ouvrage, nous voulons adresser notre dernier appel à un jugement d'une suprême autorité : je veux dire, au jugement de la mort. Nous venons de voir que la règle catholique est une source de paix délicieuse qu'elle répand dans la vie chrétienne, tandis que la règle protestante est à l'opposé un principe fatal de cruelles inquiétudes. Voyons maintenant ce qu'elles produisent l'une et l'autre au moment de la mort. Si ce chapitre doit être le plus court de tous, ce ne doit pas être le moins fructueux.

§ I. — LE PROTESTANT A LA MORT.

Moment solennel de la mort. — Tout condamne le protestant formel, et rien ne le rassure, — ni ses convictions, — ni l'examen qu'il a établi. — Ses remords de conscience. — Agitation ou endurcissement du protestant à la mort. — Exemples de morts funestes. — Mort de la reine Elisabeth. — Autres exemples. — Affreuse mort des apostats. — Conversion d'un apostat à la mort. — Conclusion.

C'est une vérité proverbiale, que la mort est l'écho de la vie, et l'expérience de toutes classes de personnes, croyantes ou incroyantes, en est une confirmation éclatante. La mort étant, comme d'autres l'ont dit, le der-

nier trait du tableau de la vie, le foyer où s'en rassemblent tous les rayons, le miroir qui en réfléchit l'image fidèle, le résultat sommaire du bien ou du mal qu'on a fait, le son diagnostique de toutes nos œuvres, de là les fureurs désespérées, le silence morne et farouche des uns, le soulèvement qu'excite en eux la simple vue ou l'idée d'un signe quelconque de religion ; en d'autres, le stoïcisme glacé avec lequel ils voient approcher leur fin ; en d'autres encore, le masque hypocrite de piété qui les accompagne jusqu'au cercueil ; et dans l'homme juste, au contraire, l'air calme et serein avec lequel il fait son dernier pas, sa tranquillité imperturbable, son humble confiance en Dieu, ses paroles d'espérance et d'amour. C'est la mort en effet qui révèle l'état de l'âme. Alors les sophismes perdent leur force, les illusions se dissipent, les passions se taisent, et la conscience revendique ses droits, hélas ! trop souvent violés, méprisés, foulés aux pieds. L'homme, dans ce moment solennel, où il voit que le temps lui échappe et que l'éternité s'avance pour l'engloutir ; dans ce moment solennel où se déroule rapidement la dernière scène de sa vie mortelle, où il finit son rôle pour en rendre compte aussitôt et recevoir sa récompense ou son châtement au tribunal souverain de son créateur et de son juge ; dans ce moment solennel, encore une fois, de dernière crise et de lutte avec lui-même, l'homme manifeste malgré lui des sentiments analogues à sa terrible situation.

Or, quelle sera la condition du catholique sincère ? quelle sera celle de l'hérétique formel dans ce passage périlleux ? Mon intention n'est point de faire ici de la rhé-

torique ni de l'ascétisme ; mais c'est uniquement d'analyser, si je puis ainsi m'exprimer, les sentiments naturels qui suivent, comme l'effet suit la cause, la croyance respective de l'un et de l'autre. Avant donc d'entrer dans cette analyse, commençons par observer que je parle d'un catholique *sincère*, c'est-à-dire de celui qui s'est appliqué à conformer, autant que le lui a permis la fragilité humaine, la conduite de sa vie à la foi qu'il a professée ; car, quant aux mauvais catholiques, loin de trouver la paix ou la sécurité dans la religion qu'ils ont professée, il leur reviendra au contraire, de la foi même qu'ils auront si indignement déshonorée, de vifs et cruels reproches, qui ne seront encore que les avant-coureurs de leur réprobation éternelle, s'ils ne la préviennent par un sincère repentir. Rien de triste comme la mort de ces misérables.

D'un autre côté, je ne parle pas non plus des non-catholiques ou des protestants matériels et de bonne foi, qui, comme je l'ai dit ailleurs, ont cherché de tout leur pouvoir à vivre chrétiennement en usant au mieux de leurs lumières actuelles. Ceux-ci sont catholiques au fond et appartiennent à l'âme de l'Église, encore bien qu'ils se trouvent jetés hors d'elle par rapport à son corps. Je l'ai dit plus d'une fois dans cet ouvrage, et je le répète une dernière pour qu'il ne reste là-dessus ni doute ni équivoque, ces hommes, à qui leur ignorance invincible sert d'excuse, ne sont pas hors de la voie de leur salut éternel. Dieu les jugera dans sa miséricorde et aussi dans sa justice. Tout le sujet actuel gît sur le catholique sincère et sur le protestant formel, c'est-à-dire sur le protestant qui sait son état d'opposition avec

l'Église catholique et qui tient à y rester, qui s'en tient sciemment à la règle d'examen et rejette formellement la règle d'autorité de l'Église catholique, ou bien qui ne s'est pas mis en peine de la connaître dans tant d'occasions qu'il a eues de le faire, au milieu des doutes qui s'élevaient dans son esprit au sujet de la croyance qu'il suivait. Ainsi, la discussion que j'entreprends ici sur les sentiments, et si l'on veut, sur les effets qui peuvent résulter au moment de la mort de la règle de foi qu'on a suivie, portera tout entière sur cet unique point de vue.

La raison de l'agitation des protestants aux approches du trépas est une raison foncière, ou qui naît de la nature même de leur système de croyance. Et, en effet, si ceux-ci, quoi qu'ils fassent, ne peuvent s'empêcher d'éprouver de fois à autre le tourment du doute, même au milieu des distractions de la jeunesse, des enchantements du monde, des folles ardeurs des passions, comment pourront-ils être tranquilles lorsqu'ils auront à lutter avec la mort, lorsque l'heure du désenchantement sera arrivée, et que les raisons qui leur tenaient le bandeau sur les yeux et les empêchaient de voir la vérité dans tout son jour auront perdu leur empire ; lorsque les replis derrière lesquels leur cœur se retranchait en quelque sorte pour échapper aux remords de la conscience, venant à se rompre, laisseront apercevoir et même montreront à nu le véritable état de leur âme ? Non, il est impossible que celui qui a une fois douté dans sa vie puisse être sans inquiétude et en état de calme à la mort. Oh ! qui est-ce qui peut dire les angoisses d'un protestant formel, tel que ceux dont nous parlons, à sa

dernière heure ? Qui pourra décrire les déchirements qu'il éprouve, lorsque, d'une part, tout le condamne, et l'Église catholique par sa sévère et inflexible maxime : *Hors de l'Église point de salut* ; et toutes les autres communions, chacune desquelles prétend posséder seule la vérité chrétienne ; et l'antiquité entière, à laquelle sa secte a été inconnue ; et les aveux multipliés des principaux écrivains protestants eux-mêmes en faveur de l'Église catholique, dans laquelle on peut se sauver, ont-ils dit, en même temps que l'Église a toujours déclaré hautement, et comme un article dogmatique de sa propre foi, qu'on ne peut se sauver dans aucune de leurs sectes ? Tout condamne donc le protestant formel ; et d'une autre part, il n'y a rien qui le rassure. Car qu'est-ce qui pourrait le rassurer ? Serait-ce ce qu'il appelle sa *conviction* ? Mais cette conviction, à quoi se réduit-elle, si lui-même peut-être l'a changée plus d'une fois et qu'elle soit le résultat de l'impression du moment ? Est-ce que les incrédules, les déistes, les rationalistes, les panthéistes, les athées eux-mêmes, ne vantent pas aussi leur *conviction* personnelle ? Et qui croira pour cela qu'une conviction semblable ait quelque valeur ? Ce mot magique de conviction pourra peut-être bien servir de bouclier en face des hommes qui ne sauraient pénétrer dans la conscience d'autrui ; mais il n'en est pas de même devant un Dieu scrutateur des cœurs, ni auprès de ceux-là mêmes qui allèguent en leur faveur cette conviction, malgré le cri tout contraire de leur propre conscience. Mais cette prétendue conviction tombe à l'approche de la dernière heure, et la voix sévère de la vérité seule alors reprend son éclat, sa force,

sa puissance invincible, en s'élevant au-dessus de tous les prestiges de l'orgueil humain comme de toutes les fictions de la raison individuelle.

Le protestant, à la mort, ne se trouve pas plus rassuré par l'examen consciencieux qu'il se serait vanté pendant la vie, à l'exemple de tant d'autres de sa secte, d'avoir fait de la Bible. Car quelle sécurité cet examen, si toutefois il a eu lieu, peut-il jamais procurer, quand l'examen lui-même, considéré seul, est déjà coupable, du moment où on l'entreprend au mépris de l'Église, dont on regarde comme rien et l'infailible autorité, et la mission que l'Homme-Dieu lui a confiée, et ses enseignements solennels, pour chercher seul par soi-même quelque chose de mieux que ce qu'a trouvé ou que ce qu'enseigne cette Église, colonne de vérité assistée par l'Esprit-Saint ; quand ce même examen, entrepris avec l'intention de se déterminer à soi-même son symbole et sa croyance, est déjà un délit des plus outrageants pour Jésus-Christ, qu'il suppose nous avoir donné pour nous instruire de la vérité révélée un guide capable de nous induire en erreur et de nous égarer loin de la voie du salut ; quand l'examen lui-même est une preuve manifeste d'un orgueil inconcevable, qui va jusqu'à faire entendre à un simple individu qu'il peut lui seul trouver sûrement ce que l'imposante autorité de l'Église, c'est-à-dire l'autorité morale la plus grande qu'il y ait et qu'on puisse même imaginer ici-bas, puisqu'elle est celle de tous les temps et de tous les lieux, n'aurait pu ni trouver ni donner avec certitude ? Cela seul est une frénésie et une démente telle qu'il n'y en a jamais eu de semblable, et qu'elle est réprouvée par le simple bon sens.

Mais en supposant même innocent ce libre examen entrepris contre l'autorité de l'Église, comment son résultat pourra-t-il procurer la tranquillité, s'il contredit la foi que l'Église nous enseigne ? Un esprit droit pourra-t-il jamais se persuader que cet examen ne soit pas appuyé sur de fausses données, qu'il ne soit pas le résultat d'un principe erroné, qu'il n'a vu dans la Bible que parce qu'il se l'était d'avance inculqué dans l'esprit ? Pourra-t-il se persuader qu'il ne soit pas dans l'erreur, ou qu'il soit sûr de ne pas y être, tandis qu'il suppose y être tous tant qu'il y a de chrétiens qui pensent différemment de lui, et dont le nombre ne peut être compté ? Or quelle garantie a-t-il que lui seul ne se trompe pas, et que tous les autres se trompent dans l'interprétation du texte sacré ? Il n'en a, et il ne peut en avoir aucune. Si donc il se trompe effectivement, et qu'il se trompe précisément pour avoir refusé de soumettre son propre jugement à celui de l'Église, et pour avoir mieux aimé, par un fol orgueil, taxer d'erreur cette Église, plutôt que de s'en taxer lui-même, que pourra-t-il attendre du souverain juge ? Que lui reviendra-t-il de sa conviction, que ce qui peut revenir à un individu qui se détermine par conviction aussi à entreprendre un procès devant un tribunal où, discussion faite de ses droits ou de ses torts comme de ceux de sa partie adverse, le juge prononce contre lui une sentence diamétralement opposée à sa conviction, et le condamne non-seulement à la perte du procès, mais encore au remboursement des frais et dépens ? Que sert alors à cet homme sa conviction, si profonde qu'il la suppose ? Echappera-t-il pour cela à sa condamnation, s'il a le

tort de son côté, sans que sa conviction puisse rien y faire ? Or, telle est justement la conviction en matière de religion du protestant formel, et telle aussi sera la sentence qu'il doit attendre du juge inexorable, au tribunal duquel il pourra être appelé dans un instant. Hélas ! quelles angoisses, quel trouble d'esprit devra-t-il éprouver dans cette terrible attente, de laquelle dépendra une éternité sans fin ?

Ajoutons à cela les combats et les luttes qu'il a dû soutenir mille fois en lui-même dans le cours de sa vie naturelle contre les lumières et les mouvements de la grâce divine. Dieu n'abandonne jamais personne sans faire pénétrer, au moins quelquefois, dans le cœur du coupable quelque rayon de sa divine lumière, et sans le presser vivement alors de rentrer docilement dans la voie de la vérité et du salut. L'homme peut bien, et il ne le fait que trop, résister à cette invitation ou à cet appel, il peut bien ne pas se rendre à cette voix si douce et si modulée que Dieu lui fait entendre en mille manières ; mais il n'est pas le maître d'empêcher ces opérations de la grâce. Or, le protestant formel, dont il est question ici, a dû entendre bien des fois cette voix, cet appel, cette invitation faite en lui-même ; mais il n'a pas eu le cœur d'y prêter l'oreille, ou de se rendre docile à la grâce ; les obstacles de tout genre qui se sont présentés à lui en même temps, soit du côté des parents et des amis, soit du côté de ses intérêts matériels ou de son bien-être terrestre, soit du côté de sa réputation mal entendue, ont été tels, qu'il n'a pas eu la force de les surmonter. Ce serait bien pire, si cette résistance à la grâce avait eu pour principe en lui une mau-

vaise volonté prononcée, un cœur corrompu, comme cela n'est que trop ordinaire dans ces hommes qui, aveuglés par la passion, non-seulement ne se mettent nullement en peine d'examiner sincèrement où se trouve la vérité, mais de plus la dédaignent avec hauteur, et poussés par un fol amour-propre ou par une haine satanique, lui font une guerre implacable, cherchant même à séduire les autres ou à les porter à suivre leur exemple, et faisant tous leurs efforts pour les empêcher de la chercher eux-mêmes et de l'embrasser ; hommes de caractère à ne pas rougir d'entasser pêle-mêle mensonges sur mensonges, et calomnies sur calomnies, pour rendre odieuse l'Église de Jésus-Christ, et empêcher le plus qu'ils peuvent de leurs semblables de rentrer dans son sein (1). Or, à la dernière heure ces grâces, que lui seul a le sentiment d'avoir reçues, se changent en reproches amers et en remords cruels qui déchirent sa conscience, dépositaire fidèle des dons de Dieu, et la mettent à une torture qui ne le cède qu'aux peines de

(1) L'épiscopat anglican nous a fourni récemment une preuve authentique et solennelle de ce que nous disons ici. Au moment où la hiérarchie catholique a été rétablie, il n'y a pas eu un seul de tant de soi-disant évêques anglicans qui ne dît une parole d'outrage, qui ne décochât un trait contre l'Église catholique. Les uns, comme l'évêque de Londres, la taxaient d'*idolâtrie* ; d'autres, comme celui d'Hereford, l'appelaient un *pouvoir antichrétien* ; ceux-ci, une *chose profane*, comme l'évêque de Gloucester ; ceux-là, une *tyrannie*, comme celui de Landaff ; l'évêque d'Oxford affirmait que *l'Angleterre était entachée par ses pollutions* ; l'évêque de Chichester l'accusait d'*arrogance*, etc., etc. On peut voir le recueil de ces gracieusetés dans l'opuscule intitulé : *The anglican bishops versus the catholic hierarchy*, etc., Londres, 1851. Une partie de ce résumé a été lue en plein parlement, où il a provoqué les plus fades plaisanteries dans toute l'assemblée.

l'enfer; et de là une lutte désespérée qui s'engage, et qui rend l'agonie affreuse au-delà de tout ce qu'on peut exprimer : à moins donc, comme il arrive encore le plus souvent, qu'une sorte de stupidité funeste ne s'empare du coupable pour l'endurcir et le rendre insensible sur son lit de mort, ce qui est la condition la pire de toutes, puisqu'elle rend impossible le repentir (1).

Je pourrais confirmer ces vérités par beaucoup d'exemples que j'emprunterais à des auteurs même protestants. Je me contenterai pour le moment d'en citer un seul avec un peu de détail : c'est celui de la mort de la reine Élisabeth, au sujet de laquelle Milner, après avoir rapporté que la mort de Marie, reine d'Écosse,

(1) NEWMAN, dans ses *Conférences à l'Oratoire de Londres*, et spécialement dans la VIII^e de la traduction française, Paris, 1851, p. 290 et suiv., rapporte divers exemples de ces morts en apparence paisibles d'hommes anticatholiques et persécuteurs de l'Église. Je passe par-dessus les autres pour m'arrêter au dernier, que je décrirai avec les propres paroles de l'illustre auteur : « Hélas ! il en est un autre qui languit, comme il le disait lui-même, pendant trois mois en présence de la mort. « O mon Dieu, s'écriait-il, je sais que tu ne dédaignes aucune de tes créatures. Tu ne me dédaignes pas. Tant de souffrances... pour tuer un ver ! Aie pitié de moi ! Je t'implore, sachant que je ne puis changer tes voies ; je ne le puis quand même je le voudrais, et je ne le voudrais pas si je le pouvais. Si d'un mot je pouvais faire cesser mes souffrances, ce mot, je ne le prononcerais pas... Accorde-moi tout juste assez de vie pour souffrir, continuait-il ; mais je me résigne, et non-seulement je me résigne, mais je me réjouis ! » Un matin, il s'éveilla de bonne heure ; d'une voix assurée et avec un grand calme, il dit : « A présent, je meurs ! » Il s'assit dans l'attitude d'une personne qui attend ; deux heures après, ce qu'il avait annoncé se réalisait. Et cet homme était cependant un incrédule avoué, et pis qu'un incrédule, un prêtre apostat ! »

avait été, de l'aveu de ses ennemis eux-mêmes, celle d'une martyre, par la force et la constance d'âme qu'elle avait montrée, par la charité et la piété qu'elle y avait fait éclater, ajoute que la mort d'Élisabeth avait été au contraire tout empreinte de terreur, de tristesse, de remords et d'accablement. Puis il rapporte en note, sur le témoignage d'écrivains protestants contemporains et témoins oculaires, plusieurs circonstances qui font bien voir combien a été triste la mort de cette malheureuse reine. Voici ce qu'il en raconte : « Collier dit en parlant de la mort d'Élisabeth : « Sans en chercher la cause, il est certain que ses derniers moments ont offert une scène terrible et désolante. » Un de ses courtisans, Robert Cary, comte de Monmouth, dans les mémoires de sa propre vie, cités par Whytaker (*Vind.* vol. 1, p. 46), nous apprend quelques particularités de cette scène. Il dit qu'il trouva la reine, dans sa dernière maladie, assise sur deux coussins qui portaient sur la terre nue, et qu'elle persista à demeurer dans cette position l'espace de quatre jours et de quatre nuits pour le moins ; qu'il essaya par de douces paroles de la tirer de cette mélancolie, mais que cette disposition était trop profondément enracinée dans son cœur pour en être écartée ; que dans ses entretiens avec lui, elle ne poussa pas moins de quarante ou cinquante profonds soupirs, tandis que jusque-là il ne l'avait jamais vue soupirer, si ce n'est au moment où la reine d'Écosse avait eu la tête tranchée ; qu'elle refusa tout soulagement, même celui de se mettre au lit, et qu'elle aggrava son mal, en s'obstinant à garder cette situation... ; qu'elle refusa toute espèce de remède. Hampden ajoute qu'elle s'appelait

elle-même *une malheureuse femme abandonnée*, et qu'elle s'écriait : *Ils ont mis un joug autour de mon cou. Je n'ai personne à qui me fier ; ma condition est étrangement changée !* Le récit de Pearson (dans sa Discussion de la réponse de Barlow), d'après ce qu'il avait appris de plusieurs courtisans d'Élisabeth, s'accorde en substance avec celui des auteurs cités plus haut, ainsi que dans les principales circonstances qu'ils en rapportent. Il y ajoute cependant les particularités suivantes : que la reine dit à deux dames de cour qu'étant au lit dans les premiers jours de sa maladie, elle avait cru *voir son corps tout décharné, tremblant et dans un brasier de feu*; circonstance qui donne la raison de son refus obstiné de se remettre au lit; et elle dit en effet, dans une certaine occasion, que si ses domestiques connaissaient ce qu'elle avait vu la dernière fois qu'elle avait été au lit, ils ne la prieraient pas d'y retourner ; qu'elle reprit avec colère les prélats qui étaient venus lui faire visite, en leur commandant de se retirer ; qu'elle paraissait mettre plus de confiance dans les superstitions et dans les sorcelleries que dans les prières à Dieu ; qu'elle portait dans sa palatine (pelisse de cou) un poids d'or par la vertu duquel une vieille femme de Galles avait obtenu, disait-on, de vivre jusqu'à l'âge de cent ans ; que la carte appelée *la reine de Cœur* avait été trouvée clouée sous le fond de sa chaise, etc., etc. » (1). Nous avons dit en leur lieu

(1) MILNER, *Letters to a Prebendary*, 6^e édit., Londres, 1815, lett. VI, p. 246 et suiv. LINGARD s'accorde pour le fond de ce récit avec Milner. Voir son *Histoire d'Angleterre*, t. VIII, c. 7.

quelles ont été les circonstances de la mort de Luther, et de Calvin, vrais types des protestants et des réformés.

Je vais rapporter sommairement l'état où se sont trouvés à la mort les principaux partisans du protestantisme à l'époque de son établissement, d'après les documents que nous en a laissés l'histoire. Spalatin, ami de jeunesse de Luther et son coopérateur zélé, mourut dévoré de remords et en proie à une incurable mélancolie, qui dégénérait en une véritable aliénation mentale et finit par le mettre au tombeau (1). Justus Jonas, autre ami intime de Luther et propagateur aussi de la nouvelle doctrine, mourut en désespérant de la miséricorde de Dieu (2).

Matthésius, un des plus fidèles et des plus passionnés disciples du réformateur et son commensal, passa la dernière année de sa vie dans les remords et dans des terreurs continuelles, et en proie au désespoir (3). Le célèbre Flaccius Illyricus, chassé et pourchassé de tous les pays de l'Allemagne comme une bête fauve, finit ses jours dans la misère et le désespoir (4). Bidembach, un des principaux soutiens du luthéranisme, pasteur de Saint-Léonard à Stuttgart, se tua lui-même en se jetant en bas du haut d'une fenêtre, dans un accès de mélancolie qui avait dégénéré en aliénation mentale. Voici en quels termes Frisius décrit sa mort dans une lettre à Ulmer : « Le docteur Guillaume Bidembach

(1) Voir DOELLINGER, *La Réforme*, Paris, 1849, t. II, p. 109.

(2) *Ibid.*, p. 113.

(3) *Ibid.*, p. 127.

(4) *Ibid.*, p. 246.

a été frappé d'aliénation mentale tandis qu'il était en chaire, un an précisément jour pour jour après que j'eus été forcé de quitter Gœppingen. Pendant qu'on le conduisait à Bibenhausen vers son frère l'abbé, il ne cessa de répéter qu'il avait encouru la damnation en soutenant une fausse doctrine en dépit de sa conscience, et, le même soir, profitant du sommeil de son gardien, il se jeta par la croisée, de sorte que le lendemain on le trouva étendu mort sur le pavé » (1). Six ans après, l'abbé de Bibenhausen, ici nommé, luthérien rigide et frère de Guillaume Bidembach, termina de même ses jours dans le désespoir. L'évêque protestant Merlin mourut pareillement en désespéré (2). La fin du fameux Chemnitz ne fut pas non plus différente, puisqu'il passa toute la dernière année de sa vie dans une sombre mélancolie, pleurant et sanglotant continuellement (3). Isinder mourut fou, ainsi qu'André Gundelwein, prédicateur à Dantzich, autre coryphée de la Réforme, et plusieurs autres encore (4). Nous terminerons cette triste énumération par les paroles suivantes de Baumgartner : « Il n'est malheureusement que trop vrai que jamais on ne vit plus qu'aujourd'hui de personnes bien portantes de corps tomber dans le découragement, perdre la raison ou se donner à elles-mêmes la mort » (5). Et ce n'est encore là qu'une esquisse de

(1) Voir DÖELLINGER, *La Réforme*, t. II, p. 360.

(2) *Ibid.*, p. 444.

(3) *Ibid.*, p. 676.

(4) *Ibid.*, p. 677.

(5) *Ibid.*, p. 678.

ce que nous aurions pu en dire pour confirmer notre assertion.

Si telles sont les angoisses dans lesquelles doit mourir tout protestant formel, que devra-t-on dire des remords, des frissons, des terreurs que doivent éprouver dans ce moment fatal ces infâmes apostats religieux ou prêtres, qui pour satisfaire une passion abjecte ont renoncé au catholicisme ? Je ne crains pas d'avancer qu'ils devront souffrir alors un enfer anticipé, tant sera profonde l'épouvante dont ils seront saisis à la pensée qu'il leur faudra sous peu d'instant comparaitre au redoutable tribunal de Dieu, eux qui ont été instruits de la vraie religion dans les plus belles années de leur jeunesse, qui en ont goûté les secrètes délices dans leur première communion faite dans l'âge de l'innocence, mais qui plus tard, engagés dans la voie du vice et du désordre, en ont parcouru successivement tous les degrés, et toute la longue chaîne dont le dernier anneau a dû être l'apostasie, et ont ainsi abjuré la foi qu'ils avaient professée, et peut-être même jusque-là enseignée aux autres, pour pouvoir vivre avec moins de retenue et plus de liberté. Ah ! soyons sûrs qu'au moment de la mort ils n'auront plus pour palliatif la lecture de la Bible, où ils prétendent maintenant trouver la justification du protestantisme et la condamnation du catholicisme, prétexte mesquin et misérable dont ils ont voulu couvrir leur honteuse apostasie. Ce prestige tombé, ils n'ont plus qu'à lutter seul à seul avec les reproches de leur conscience, avec l'appréhension d'un épouvantable avenir, et contre le désespoir qui ouvre pour les engloutir sa gueule béante.

Voici un fait de fraîche date, rapporté par le P. Stœger, et qui va confirmer merveilleusement tout ce que nous avons dit ici, quoiqu'il s'y mêle en même temps un trait de miséricorde divine. « Dans un pays limitrophe du nord de l'Allemagne vivait, il y a quarante ou cinquante ans, un prêtre oublieux des devoirs de son saint état. A force de tomber de désordres en désordres, il en vint à un tel excès qu'il renonça à sa foi et s'enfuit de sa patrie pour se faire protestant ; enfin, il accepta une place de pasteur protestant, et ainsi de prédicateur de la vérité il devint un maître d'erreur. — Cet état d'inimitié avec Dieu dura pour ce malheureux plusieurs années. Un jour, il fut invité à dîner par un prédicateur d'une grande ville, qui réunissait à sa table plusieurs autres pasteurs du voisinage, aussi protestants. Tandis qu'ils s'y livraient ensemble à la gaité, on vint dire au pasteur maître de la maison qu'un pauvre homme était sur le point de mourir, qui paraissait avoir bien besoin de secours spirituels. Je ne sais quel empêchement s'opposa à ce que ce fût ce pasteur lui-même qui se rendît auprès du malade, et notre apostat s'offrit en conséquence pour aller le remplacer dans ce ministère. Son offre fut acceptée. On l'introduisit bientôt dans une chambre délabrée, où, sur un lit de paille et dans une affreuse indigence, était étendu un vieillard qui allait rendre son dernier soupir avec le désespoir dans le cœur. Le pasteur lui lut quelques mots d'un passage de la sainte Bible ; mais le moribond lui dit pour toute réponse : « Je suis perdu ; il n'y a plus de pardon pour moi ; malheur à moi, je suis damné ! » Le pasteur cherchait à le rassurer et l'exhortait à prendre

confiance. « Non, non, reprit l'autre, personne ne peut me prêter secours, je ne puis pas aller au ciel ; mes péchés sont trop énormes, il faut que je sois damné. — Mais pour l'amour de Dieu, pourquoi donc ? De quoi vous sentez-vous ainsi le cœur chargé ? » Et le moribond ne lui répondait que par les mêmes paroles de désespoir. Pourtant enfin il se rendit aux vives instances du pasteur et ajouta : « Je vais vous le dire, ce qui fait qu'il n'y a pour moi ni salut ni béatitude : je suis... un prêtre catholique apostat ; et tous les péchés que j'ai ajoutés à celui-là, et toutes mes résistances aux sollicitations de la grâce, et toutes les miséricordes divines que j'ai repoussées... hélas ! ma faute est trop grande, pour que je puisse en trouver le pardon ; je suis perdu, personne ne peut m'aider ; non, je ne puis être aidé par personne ! » Une pareille révélation jeta le trouble dans le cœur du pasteur, qui y voyait le tableau fidèle de l'état de sa pauvre âme ; en ce moment, l'antique croyance se représenta à sa pensée avec la conscience qu'il avait du pouvoir divin accordé dans la religion de Jésus à l'homme, si faible qu'il soit, qui est institué prêtre. Il dit d'un ton de confiance au moribond : « Cher frère, je puis vous aider, comme il est vrai qu'il y a un Dieu ; je puis vous secourir !... Je suis moi-même un prêtre catholique, je vous l'assure ; car ce n'est que trop vrai, je suis un renégat, un excommunié, moi aussi ; mais, avec mon pouvoir sacerdotal, je puis rouvrir le ciel à un mourant. » Ce fut alors pour le pauvre moribond comme si un ange était venu du ciel pour lui rendre l'espérance et le salut. Vaincu par l'infinie miséricorde de son Dieu, qui, à la dernière heure

de sa vie, lui offrait encore le pardon, et avec le pardon le retour de ses faveurs et l'assurance du salut, il fit dans les sentiments de la plus vive douleur et du plus sincère repentir la confession de ses péchés, en obtint l'absolution, et mourut dans le baiser du Seigneur. Ce triomphe de l'amour divin, qui veut le salut de tous les hommes et recherche les plus grands pécheurs jusqu'à leur dernier soupir, avec toute la tendresse d'une mère, frappa tellement celui qui en avait été l'instrument, et son cœur fut tout-à-coup si changé par la toute-puissance de la grâce, que dès ce moment-là même il résolut de se convertir. De retour auprès de ses commensaux qui n'étaient pas encore séparés, il leur parla ainsi : « Adieu, messieurs, je rentre dans le sein de mon Église catholique que j'ai abandonnée avec tant de perfidie. La miséricorde de Dieu m'appelle à la pénitence, à la réconciliation, et, tant est grande sa clémence, au ciel même » (1).

Mais revenons à notre sujet. Combien doit être horrible la mort des apostats, même en faisant abstraction des fautes particulières dont, soit par fragilité, soit par malice, ils se sont chargés dans le cours d'une longue vie, et par lesquelles ils ont souillé leur âme. Et cependant ces fautes mêmes ne sont pas pour eux un léger fardeau, dans ce moment où les fautes les plus légères grandissent dans l'imagination dans des proportions immenses et jettent le trouble dans l'âme de l'agonisant.

(1) Cette anecdote est tirée d'un ouvrage allemand intitulé : *La Couronne du Paradis*, qui a été traduit en italien par MANSI, Rome, 1852, p. 45-47.

Quel gage de sécurité ou d'espérance peuvent avoir pour leur pardon ces malheureux qui manquent de tous les remèdes, de tous les secours, que la religion catholique peut seule offrir et qu'elle offre, pour l'ordinaire, dans ces moments critiques et terribles? Hélas! disons-le franchement, le deuil, la solitude, l'abandon, voilà tout ce qui entoure le lit de mort du sectaire, et bien plus encore celui d'un apostat qui meurt sans aucune sorte de soulagement et sans une goutte de consolation. Qui pourra trouver d'assez sombres couleurs, des teintes assez noires et assez effrayantes pour peindre au vif, comme au naturel, un tableau si désolant et si affreux? Encore l'idéal serait-il toujours bien au-dessous de la réalité.

§ II. — LE CATHOLIQUE A LA MORT.

Aucun catholique, à son lit de mort, n'est passé à une secte non catholique pour assurer son salut. — Il y a au contraire des exemples sans nombre de non-catholiques qui, dans leurs derniers moments, ont abjuré leur secte pour se réconcilier avec Dieu en se réconciliant avec l'Eglise catholique. — La mort du catholique sincère; combien elle est douce. — Secours qu'il trouve dans sa religion. — Consolation qu'éprouvent au moment de la mort les protestants convertis. — Le comte de Stolberg. — Aucun protestant converti n'a songé dans les approches de la mort à quitter le catholicisme. — Quelles pensées de pareils faits doivent faire naître à un homme sage. — Imprudence du sectaire. — Péril où se jettent ceux qui, connaissant une fois la règle catholique, n'ont pas le courage de l'embrasser.

Une observation générale et fort importante se présente d'abord à notre esprit: c'est que jamais aucun catholique, aux approches de son agonie et de son trépas,

n'a abjuré le catholicisme pour embrasser le protestantisme ou toute autre secte. C'est plutôt le moment où il attache le plus de prix à sa qualité de catholique et témoigne le plus de reconnaissance à son Dieu pour l'insigne faveur qu'il sent plus que jamais qu'il a reçue de lui, de mourir dans le sein de son Église. Je puis, avec la confiance certaine de n'être pas démenti, porter le défi à qui voudra l'accepter d'alléguer un seul exemple de catholique qui soit passé à quelque secte séparée, aux approches de sa dernière heure, pour assurer son salut. On ne saurait en produire un seul, parce qu'effectivement il n'y en a pas. Au contraire, les catholiques sont en état de citer des milliers d'exemples de non-catholiques de toute secte qui, voyant approcher la fin de leur vie, ont demandé et sollicité avec instance la visite d'un prêtre catholique pour faire entre ses mains abjuration de la secte dont ils avaient fait partie jusque-là, et obtenir par son moyen leur réconciliation avec Dieu et son Église.

A peine pourrait-on trouver un missionnaire ou un curé catholique, vivant parmi les protestants, qui ne puisse attester qu'il a été appelé par plus d'un protestant ou d'un anglican pour recevoir leur abjuration à leur lit de mort. Pour mon compte, j'ai entendu beaucoup de ces missionnaires, et de divers pays, me dire qu'ils avaient été assez heureux pour exercer ce ministère de réconciliation et pour voir mourir catholiques, dans les sentiments les plus édifiants, des gens qui jusque-là avaient paru les plus implacables ennemis de la religion catholique. Non-seulement ils les ont vus mourir réconciliés avec l'Église, mais ils ont été témoins de la paix

qu'ils goûtaient, de la joie et de la reconnaissance qu'ils ne pouvaient se lasser d'exprimer de se voir rentrés dans l'unité avant de rendre leur âme à leur Créateur. Et qu'on ne pense pas que ces heureuses conversions n'aient lieu que dans la classe du peuple ; loin de là, c'est plutôt dans les hautes classes de la société que les exemples en sont, proportion gardée, les plus fréquents ; et combien même de ministres n'ont pas, dans ce moment formidable, ouvert les yeux sur la fausseté et le vice radical de la secte dont jusque-là ils étaient les soutiens, et, cédant à la lumière de la grâce, ont eu le courage d'embrasser la vérité ! Je sais aussi que bien d'autres ont désiré, dans leurs derniers instants, et demandé avec de vives instances un prêtre catholique, mais sans pouvoir l'obtenir, par un jugement impénétrable de Dieu, soit qu'il ne se trouvât pas de prêtre pour le moment, soit que les pasteurs, les voisins et les amis eussent empêché son accès avec une barbare cruauté. Or, cette double considération, qu'au moment de la mort aucun catholique n'a jamais douté de sa religion, mais que tous ont plutôt témoigné y être attachés plus que jamais, tandis que, dans ce même moment, tant de non-catholiques non-seulement ont douté de leur secte, mais l'ont quittée pour se réfugier dans le sein de l'Église comme dans un port tranquille et calme, afin d'assurer leur salut éternel, a été un des motifs pour lesquels le sage prince Antoine-Ulrich, duc de Brunswick, s'est déterminé à embrasser la foi catholique (1).

(1) Voir l'ouvrage intitulé *Cinquante raisons qui ont engagé Antoine-Ulrich, duc de Brunswick, à embrasser la religion ca-*

Oh ! qu'il est beau le sort du catholique pieux, à son passage de cette vie périssable à une vie immortelle ! Par cela même qu'il s'en tient à croire ce que l'Église croit, il est déchargé de toute sollicitude et de tout souci. Enfant docile de cette Église que Dieu lui a

tholique; écrit qui a fait une profonde sensation en Allemagne au commencement du dernier siècle.

Le Dr MILNER, vers la fin de sa lettre IX^e, insiste sur ce point avec beaucoup de force ; et après avoir dit que ceux qui, dans le cours de leur vie, éprouvent des doutes sur la vérité de leur religion, doivent les éprouver encore avec un redoublement d'anxiété aux approches de la mort, il ajoute : « Aussi y a-t-il, je crois, bien peu de nos prêtres catholiques, exerçant un ministère étendu, qui n'aient pas été souvent appelés pour recevoir dans le sein de l'Église catholique des protestants mourants ; tandis qu'on ne saurait citer aucun exemple d'un catholique désirant mourir dans une autre communion que la sienne. » Puis il cite en note l'exemple d'une grande partie de ces grands qui, après s'être montrés les plus ardents promoteurs de la prétendue réforme, comme Cromwell, comte d'Essex, vicaire ecclésiastique de Henri VIII, revinrent à l'Église catholique lorsqu'ils se virent près de mourir. C'est ce que firent pareillement le principal protecteur de Luther, l'électeur de Saxe, la reine de Navarre, qui avait tant persécuté les catholiques, et plusieurs autres princes protestants. Quelques évêques de l'Église anglicane, tels que Goodman et Cheyney de Gloucester, Gordon de Glasgow, et probablement aussi Halifax de Saint-Asaph, sont morts catholiques. Le savant prélat dit encore qu'il pourrait citer, s'il était prudent de le faire, une longue liste de personnages titrés ou distingués d'ailleurs du temps où il a vécu, qui sont revenus à la foi catholique sur leur lit de mort, ou l'ont embrassée pour la première fois alors ; et il conclut en disant que c'est une semblable considération qui avait déterminé à se convertir Toby Mathews, fils de l'archevêque d'York ; Hugues Cressy, chanoine de Windsor et doyen de Laughlin ; F. Walsingham, et Antoine-Ulrich, duc de Brunswick. *The End of religious controversy*, by the rev. J. MILNER, London, 1818, ou *La fin de la controverse religieuse*; Démonst. évang., édit. de Migne, t. XVII, col. 633 et 634.

donnée pour mère, pour guide et pour maîtresse, il se soumet pleinement à ses enseignements et à sa divine autorité; il fait volontiers, avec toute la simplicité d'un enfant, l'humble sacrifice de sa raison à cette Église qui l'a reçu dans son sein par le baptême, qui, dès ses premières années, l'a pour ainsi dire allaité et nourri de la doctrine céleste, et l'a fortifié par l'usage des sacrements, ou qui, s'il était né dans une secte hétérodoxe, a été pour lui, en l'accueillant dans ses bras maternels, le puissant instrument de la miséricorde divine. Sa docilité même lui donne l'assurance de n'être pas dans l'erreur. Il se garde bien de secouer le joug de l'autorité que Dieu lui a donnée pour règle, et de prétendre se faire à lui-même, en conséquence de son examen privé, une foi meilleure que celle qu'il a trouvée dans l'Église. Il ne se traîne plus à la suite de quelque orgueilleux sectaire qui prétend substituer de nouveaux symboles au symbole ancien, et par cela même il est ferme dans sa foi, exempt de tout doute et de toute perplexité. Quel motif de confiance pour lui que cette pensée dans ce dernier moment!

Libre donc de tout soin comme de toute inquiétude, par rapport au compte qu'il doit rendre à Dieu de sa foi, le catholique fidèle ne peut avoir de sujets de perplexité que dans la conduite morale qu'il a menée. Et comme nous ne prenons pas ici pour objet de notre étude les héros chrétiens ou les saints proprement dits, mais plutôt les personnes qui ne s'élèvent pas au-dessus de la condition ordinaire de l'humanité, je puis bien accorder ici que le catholique ait à se reprocher plus d'une faute, et qu'il ait à répandre sur plus d'un égarement

de sa vie passée des larmes amères. Quoi qu'il en soit, il trouve d'heureuses compensations à sa douleur dans sa religion, qui ne contribuent pas peu à lui rendre le calme. Le prêtre catholique lui présente, contre les maux qui le font gémir, les remèdes les plus puissants, les plus efficaces; l'humble confession qu'il fait à ce prêtre de ses fautes passées ne tarde pas à être suivie du pardon sacramentel, et il entend prononcer sur lui-même les paroles si consolantes de l'absolution, qui ont la vertu de lui remettre ses péchés au nom de Dieu, qui a conféré une telle autorité à ses ministres. Le saint viatique qui lui est administré, et dans lequel il croit fermement recevoir le corps adorable de son divin maître immolé pour lui sur l'autel de la croix, lui communique une force nouvelle, et lui fait naître une douce assurance du salut qui lui est offert. Il n'est pas rare qu'un vif sentiment de joie pénètre dans l'âme du malade et lui fasse goûter de saintes délices, qui se manifestent jusque dans les traits de son visage. Les ministres de la religion catholique ont fréquemment le bonheur d'être spectateurs d'effets semblables, et quelquefois même celui de voir de douces larmes, que l'abondance des consolations que goûtent, au plus fort même de leur maladie, ces heureux pénitents, fait couler de leurs yeux. Enfin, ce qui met comme le sceau au calme et à la tranquillité que la religion leur procure, c'est l'onction sainte qui a pour effet d'effacer les restes de leurs fautes passées, d'apporter du soulagement aux douleurs qu'ils endurent, ou de leur donner la force de les supporter. Fortifié par tous ces moyens, le malade peut braver les assauts et déjouer les ruses de l'ennemi invisible, qui épie surtout ses der-

niers moments. Les sacrements qu'il a reçus lui donnent toute la force nécessaire pour lutter avec avantage dans le dernier combat qu'il lui reste à soutenir comme dernière épreuve de sa fidélité. L'Église n'en vient pas moins à son aide par les sublimes prières dont elle entoure son agonie, et elle accueille et sanctifie les larmes déjà froides avec lesquelles il quitte la vie, cette vie qu'il avait commencée par les gémissements : double témoignage de l'exil qu'il termine pour rejoindre cette patrie, but suprême de sa foi, de son espérance et de son amour (1).

[1] On peut lire dans les *Causeries du soir*, ouvrage déjà cité de M. DE MILLY, p. 270, ou mieux encore dans l'ouvrage de Mgr Gerbet lui-même, ce beau morceau dans lequel Mgr GERBET décrit si éloquemment la mort du chrétien catholique. Il est trop long pour que je le cite ici en entier ; j'en rapporterai seulement ce court extrait : « La mort du chrétien est le chef-d'œuvre de la parole de vie ; et comme la confession, qui purifie l'homme, le prépare à recevoir tous les dons divins, elle a sa part, sa grande part dans la création des saintes morts. C'est alors surtout, c'est sur le seuil de l'éternité, que l'âme de l'humble chrétien apparaît dans ses magnifiques proportions, et, si je puis le dire, avec cette haute stature morale qui dépasse celle des plus sublimes mourants de notre ancien monde. Socrate, votre maître, Socrate dissertant en face de la mort pour prouver qu'elle n'est pas un mal, était-il aussi grand, dites-moi, était-il aussi beau que ce philosophe chrétien qui résumait toute sa sagesse en ce dernier trait de lumière : *Je ne croyais pas qu'il fût si doux de mourir!* Si vous aviez à faire le portrait de ces deux têtes, pour laquelle réserveriez-vous l'expression la plus inspirée? L'un pardonna à la mort, l'autre l'embrassa. » Pourquoi pleurez-vous? Est-ce donc un péché que de mourir? » disait un jeune villageois expirant à sa famille agenouillée autour de lui. De pareils mots nous sont vulgaires. » Si ces pieux offices, ces secours spirituels que le prêtre catholique accorde aux mourants sont mis en parallèle avec le ministère glacé des pasteurs protestants, on n'aura que de la pitié

Quoique ce soit là le tableau que présente d'ordinaire la mort du pieux fidèle, il semble néanmoins que Dieu se plaise à faire goûter dans un degré encore plus éminent la douceur ineffable de pareils sentiments à ceux qui, à la suite de rudes combats, tant intérieurs qu'extérieurs, ont eu le bonheur de passer d'une communion non catholique à l'Église véritable. C'est une des récompenses de leur victoire, qui sert en même temps comme d'attrait pour engager les autres à suivre leur exemple. Ces heureux convertis ont coutume de sentir plus vivement cette consolation qui accompagne le fidèle au départ de son exil. C'est une vérité confirmée mille fois par l'expérience, que ceux qui sont rentrés dans le sein de l'Église hors de laquelle ils étaient nés meurent inondés de délices et le cœur plein des sentiments de la plus vive gratitude pour ce Dieu, qui a signalé sur eux sa clémence et sa bonté en les appelant, des ténèbres de l'erreur où ils étaient plongés, à l'admirable lumière de la seule foi véritable.

Un exemple servira à prouver ce que j'avance, en montrant que le fait est ici au service de la théorie; et cet exemple, je le choisis de préférence dans l'histoire que je puis appeler contemporaine. J'ai parlé dans les chapitres précédents du célèbre comte de Stolberg, et

pour ces derniers. Ceux-ci se bornent à réciter ou à lire à l'agonisant quelques passages de la Bible, comme on le voit par le fait que nous avons rapporté plus haut, et par Newman dans la deuxième de ses conférences que nous citons tout à l'heure, et où il relève, p. 80-81, l'énorme différence qui se trouve entre la mort d'un protestant et celle même d'un mauvais catholique, sous le rapport des secours que celui-ci reçoit de la religion.

j'ai rapporté même des extraits de ses lettres où il rendait compte à ses amis des torrents de joie dont il sentait son âme saintement inondée à la suite de son abjuration. Étant donc tombé malade, il n'eut pas plus tôt appris du médecin que sa maladie était mortelle, qu'il témoigna le désir de recevoir les sacrements, qui lui furent administrés dans la nuit du 3 au 4 décembre. Il voulut se lever pour adorer à genoux le Saint-Sacrement, et il édifia tous les assistants par la vivacité de sa foi. Six heures avant sa mort, il fit venir tous ses enfants, et leur adressa la parole à tous en commun, puis à chacun en particulier. Il leur recommanda de prier pour les morts, de demeurer fermes dans la religion catholique et de conserver l'union entre eux... Sentant ses forces diminuer, il demanda lui-même les prières des agonisants, que sa fille Julie et son confesseur commencèrent auprès de lui. Leurs larmes les empêchant de continuer, le mourant continua lui-même les prières. Ses dernières paroles furent : *Loué soit Jésus-Christ !* Il mourut quelques instants après les avoir proférées, le 5 décembre 1819, vers sept heures du soir, étant âgé de soixante-neuf ans. Il avait lui-même composé son épitaphe, ainsi conçue : *Ci-gît Frédéric-Léopold DE STOLBERG, né le 7 novembre 1750, mort le... Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais ait la vie éternelle.* Il défendit à sa famille de rien ajouter à cette épitaphe ; car, disait-il, lorsqu'il est question de l'éternité, il faut taire les choses qui passent avec le temps (1).

(1) Voir ROHRBACHER, *Histoire universelle de l'Eglise catho-*

La pieuse mort de lady Fielding, arrivée à Naples le 1^{er} mai 1853, confirme de même admirablement la vérité de ce que nous disons ici. Cette noble dame, convertie depuis peu, est venue à Naples payer son tribut à la mort à la fleur de son âge, puisqu'elle n'avait pas encore vingt-cinq ans accomplis. Entourée de toutes les consolations religieuses, elle a fait une mort si édifiante, qu'une personne protestante qui l'assistait dans ce moment suprême en a été convertie (1). Tels sont les pieux sentiments, tel est le calme, telle est la plénitude de la paix comme des saintes affections avec lesquels ont coutume de dire adieu à la vie ces cœurs généreux, qui n'ont pas craint de faire tous les sacrifices, d'affronter tous les combats et tant de pénibles épreuves auxquelles doit nécessairement s'attendre tout protestant qui, fidèle aux inspirations de la grâce, abandonne sa secte pour rentrer dans le sein de l'Église, cette mère commune des chrétiens.

lique, t. XXVIII, Paris, 1847, l. 91, p. 202 et suiv., 1^{re} édition. L'abbé CHASSAY, dans son livre *La pureté du cœur*, ch. 2, note 9, après avoir rapporté cette précieuse mort du comte de Stolberg, ajoute : « Il semblerait que le célèbre Lavater, ami de Stolberg, ait eu un pressentiment de cette admirable mort quand il composa cette belle pièce : — « Un jour, un homme vertueux rencontra la Mort. « Je te salue, messagère de l'immortalité, je te salue ! » Ainsi l'aborda l'homme vertueux. « Comment, dit-elle, fils du péché, tu ne trembles pas devant moi ? — Non ; celui qui n'a pas à trembler devant lui-même n'a pas à trembler devant toi. — Ne frémis-tu pas à l'aspect des maladies dont le gémissant cortège me précède, et de la sueur froide qui dégoutte de mes ailes ? — Non, repartit l'homme vertueux. — Et pourquoi ne frémis-tu pas ? — Parce que les maladies et les sueurs m'annoncent ta présence. — Et qui es-tu donc, mortel, pour ne pas me craindre ? — Je suis chrétien ! »

(1) Voir l'*Univers*, 2 juin 1853.

Je pourrais défier sans crainte, et même avec une pleine assurance, tout protestant de me citer l'exemple même d'un seul de tant de protestants convertis de toutes les époques, qui après avoir conformé sa vie aux enseignements de l'Église catholique en conséquence de son abjuration, ne soit mort content, et dans des sentiments tels que ceux que je viens de décrire. Que si quelques-uns d'entre eux ont eu la faiblesse, après leur conversion, de dévier du droit et inflexible sentier de la vertu en cédant à l'ardeur des passions, arrivés enfin au bord du tombeau, ils ont pu se repentir de leurs égarements passés ; mais jamais ils n'ont eu à la mort la tentation ni même la pensée de retourner au protestantisme. Il peut y en avoir eu aussi, comme il peut y en avoir encore, qui, après avoir cédé à la grâce en faisant profession de la doctrine catholique, se soient laissé vaincre de nouveau par les anciens préjugés de leur enfance, ou qui, finissant par succomber aux menaces, aux remontrances, aux persécutions, ou bien même peut-être aux séduisantes promesses de leurs parents, de leurs amis ou d'autres personnes de leur connaissance, soient revenus sur leurs pas et aient tourné le dos à la vérité connue, sans être désormais ni protestants ni catholiques (1) : oui, tout cela est très vrai ;

(1) Tel a été entre autres le célèbre GIBBON, qui, après avoir été converti à la vérité catholique par la lecture des ouvrages de Bossuet, menacé par son père d'être déshérité s'il ne revenait au protestantisme ou à l'anglicanisme, apostasia effectivement ; mais ce fut pour n'être plus qu'un incrédule déiste, comme chacun sait. Voir l'ouvrage tant de fois cité de BALMES, *Le protestantisme*, etc., note 1 du ch. 1.

mais il est vrai aussi qu'aucun d'eux ne l'a fait au sortir de la vie. Dans ce moment suprême où les craintes et les espérances mondaines n'ont plus de pouvoir sur le cœur de l'homme, tous sans exception conspirent par le fait à rendre hommage à la vérité catholique, et à justifier pleinement de cette manière la réponse que nous avons rapportée, que fit Mélanchthon à sa mère mourante qui l'en avait prié avec tant d'instance : « *que, si la nouvelle religion est plus commode pour vivre, la religion catholique est la plus sûre pour mourir.* »

Au reste, ce double tableau que nous avons présenté des dispositions si différentes où se trouvent au moment fatal les protestants formels ou les apostats du catholicisme, d'un côté, et les catholiques sincères ou les protestants convertis, de l'autre, doit suffire à toute personne de bonne volonté pour asseoir son jugement sur la supériorité relative de l'une ou de l'autre profession de foi. Quiconque n'est pas fasciné par de vieux préjugés doit reconnaître qu'il faut tenir au moins pour suspecte une doctrine dont la profession amène uniformément, au moment de la mort, des regrets, des agitations, des doutes cuisants, et pour bien recommandable, au contraire, la foi qui procure une mort si douce, si tranquille, et même si désirable, si heureuse.

A laquelle des deux règles devra donc s'attacher, à s'en tenir même à ces considérations extrinsèques, l'homme prudent mis en demeure de prendre un parti, pour s'assurer le succès d'une affaire aussi importante que l'est celle de son salut éternel ? Que ferait-il en pareil cas s'il ne s'agissait pour lui que d'une affaire temporelle, qui, quelque grave qu'on la suppose, ne sera

jamais que frivolité et néant auprès des intérêts de son âme? Qui ne taxerait non-seulement d'une extrême imprudence, mais même de folie, et d'une folie prodigieuse et à peine croyable, celui qui, ayant l'expérience mille fois répétée sous ses yeux des chances de succès qu'il trouvera d'un côté, et de toutes les chances contraires qu'il trouvera de l'autre, s'arrêterait de préférence au choix de celui-ci, uniquement parce qu'il se serait formé la conviction individuelle de réussir de cette manière? Or, c'est ainsi que se conduirait celui qui voudrait obstinément s'en tenir à la nouvelle règle de foi proposée par le protestantisme, qui est celle de l'examen privé, de préférence à l'ancienne règle professée par l'Église catholique, et qui est celle de l'autorité. Il laisse la voie suivie généralement dans tous les siècles passés par tout ce qu'il y a eu de chrétiens; il laisse la voie que suit encore aujourd'hui la société la plus nombreuse et la plus étendue de la chrétienté; il laisse la voie droite, spacieuse, toujours uniforme, pour se jeter au hasard, et sans autre guide que son caprice voilé sous le nom de *conviction individuelle*, dans un sentier étroit, tortueux, mal affermi, ou pour mieux dire, dans un labyrinthe de circuits et de détours qui n'aboutissent qu'à l'abîme du doute, de l'incertitude, de la désolation et du découragement. Et cependant (à peine pourrions-nous le croire si nous ne le voyions de nos yeux), ce qu'on ne ferait pas dans une affaire où la fortune seulement, la santé ou l'honneur, seraient médiocrement intéressés, nous le voyons faire tous les jours à une foule de personnes à qui d'ailleurs nous ne pouvons refuser ni sagacité, ni bon sens, ni prudence, dans une

affaire qui intéresse le salut de l'âme et ses immortelles destinées.

Mais que devons-nous dire s'il s'agit non pas d'une simple probabilité, mais de vérités certaines, confirmées, comme nous l'avons vu, par l'expérience universelle, constante, perpétuelle ; s'il s'agit de vérités fondées sur des raisons intrinsèques ou sur la nature même des choses ? Ah ! disons aussi qu'il faut que les préjugés religieux, une fois enracinés, soient bien tenaces, puisqu'ils ne cèdent ni aux raisons les plus convaincantes, ni à l'évidence des faits, ni à la preuve irrésistible de l'expérience. Les exemples sont toujours rares de ceux qui ont la force, ou pour mieux dire, le courage de s'élever au-dessus des préjugés de l'enfance et de l'éducation, ou au-dessus de l'opinion populaire.

On voit aujourd'hui se renouveler dans le protestantisme, relativement à la religion catholique, le même phénomène qui eut lieu dans le judaïsme relativement à l'Évangile. Les Juifs voyaient de leurs yeux les exemples admirables du Rédempteur ; ils étaient frappés d'admiration en recueillant les paroles qui coulaient de ses lèvres divines ; ils s'extasiaient sur les prodiges qu'il opérait pour le bien de l'humanité souffrante : et cependant, combien peu se déterminaient à le suivre ! Nous pourrions dire la même chose du christianisme des premiers siècles par rapport au paganisme dominant : beaucoup de Gentils, même des plus recommandables, payaient un juste tribut d'éloges à la sainteté de la religion nouvelle ; ils louaient la bienfaisance qu'elle inspire, ils étaient témoins de l'héroïsme comme de la charité de ses adhérents : et malgré cela, il n'y

avait jamais qu'un petit nombre d'entre eux qui eussent le courage, et en même temps le bonheur de se dégager de leurs liens pour l'embrasser. Ainsi, dans le sein des diverses communions protestantes, ou en général des communions non catholiques, on a vu de tout temps, on voit encore aujourd'hui bien des esprits nobles et sincères qui ont rendu, qui rendent encore un juste hommage à la vérité catholique ; ils en admirent la structure ou l'organisme, la solidité, l'utilité, et pour ne rien omettre, l'esthétique de son culte et de ses pratiques ; ils l'ont justifiée sur presque tous les points qu'avaient le plus défigurés et calomniés plusieurs de leurs écrivains (1) : mais ils s'en sont tenus et s'en tiennent là ; ils sont arrivés, comme dit l'Écriture, à l'heure marquée pour l'enfantement, et la force ou le courage leur manque pour enfanter. Retenus, celui-ci par un motif, celui-là par un autre, ils se sont abstenus, ils s'abstiennent encore de rendre gloire à Dieu. Citons pour tous les autres l'exemple de Leibnitz, qui avait entretenu avec l'illustre Bossuet un long commerce de lettres sur la religion, qui était tombé d'accord avec lui sur les principaux articles controversés entre les protestants et les

(1) C'est ce qu'on peut voir non-seulement dans *ESSLINGER* (*Apologie de la religion catholique par des auteurs protestants*, § 6), dans le baron de *STARCK* (*Entretiens philosophiques*), dans *LEIBNITZ* (*Systema theologicum*) ; mais particulièrement dans l'ouvrage de *HÖENINGHAUS*, *La Réforme contre la Réforme*, pour ne rien dire de beaucoup d'autres, où l'on trouvera qu'il n'y a pas un seul point, même le plus indifférent en apparence, soit des rites catholiques, soit des articles de dogme, y compris l'invocation des saints, la vénération des images ou des reliques, etc., dont les protestants les plus célèbres n'aient fait la plus belle apologie.

catholiques(1), qui a écrit de plus son sublime *Système théologique*, où respirent une candeur et une solidité de doctrine faites pour couvrir de confusion certains théologiens de notre époque; on y remarque un bon sens admirable, si l'on fait attention surtout que c'est un protestant qui l'a écrit (2). Avec tout cela, pour ne pas nuire par sa conversion aux droits éventuels que le duc de Brunswick, son souverain, avait acquis comme protestant au trône d'Angleterre, il rompit tout-à-coup toute correspondance avec l'évêque de Meaux, supprima son travail, et mourut comme il avait vécu, protestant, au moins quant à la communion extérieure. Maintenant, que devons-nous dire de tant d'autres, qui n'ont ni l'élevation de vues, ni le génie de Leibnitz? Qu'aurons-nous à penser de ceux qui sont pusillanimes par caractère ou par habitude, ou qui du moins ne sont pas aussi

(1) Voir le tome XXIV des œuvres de Bossuet, édit. de Versailles, 1819, *Recueil de dissertations et de lettres composées dans la vue de réunir les protestants*, etc.

(2) A l'occasion de l'édition exacte et savante que Mgr LACROIX a donnée à Paris en 1845 du *Systema theologicum* de Leibnitz, il a paru en Allemagne et à Genève plusieurs articles d'écrivains protestants. Sans rappeler ce qu'en ont dit le *Journal savant* de Gottingue (2 mai 1846), le *Journal protestant* de Genève (14 octobre 1847), et plusieurs autres qui en ont rendu compte, la *Réformation* de Genève a dit à ce même sujet : « Leibnitz voulait non pas seulement amener la réunion des deux communions ecclésiastiques; mais il songeait positivement, à cette époque (1684, ou vers 1690), à rentrer dans le sein de l'Eglise romaine, qu'il regardait comme la seule infaillible, la seule de droit divin. On voit d'après cela ce qu'il faut penser de l'hypothèse protestante, qui fait du *Système* une exposition objective et non subjective, contenant des opinions entièrement étrangères à l'auteur... C'est une pure fable, qui n'a d'autre fondement que la passion et l'aveuglement polémique » (n. 48, 2 déc. 1847).

bien disposés, et sont même prévenus contre le catholicisme? Tenons pour assuré qu'ils ne bougeront pas pour en embrasser la **doctrine**, quelle que soit l'évidence pratique ou théorique qu'ils puissent avoir de sa vérité. Admirons, en attendant, et les impénétrables jugements de Dieu, et les inscrutables mystères du cœur de l'homme, et prions pour que ceux dont il s'agit aient à la fois les lumières suffisantes pour connaître la vérité, et la force nécessaire pour la professer.

CONCLUSION.

Résumé de tout ce qui a été dit dans cette troisième partie. — Un mot aux protestants bien disposés sur l'origine, la nature et les effets du protestantisme. — Miséricorde et justice de Dieu dans le protestantisme. — Maux que le protestantisme a causés. — La foi, principe de tout bien. — Le protestantisme est incompatible avec elle. — Il est, en outre, contraire au bien-être social, — qui ne peut prospérer que dans le catholicisme. — Danger pour l'Italie. — Prétexes qu'on met en jeu pour la séduire. — Un mot à l'Italie.

Arrivé à la fin de notre travail, pour qu'il y ait uniformité entre cette conclusion et celles des deux premières parties où nous avons fait le résumé de ce que contenait chacune d'elles, nous allons terminer de même cette troisième partie, et nous couronnerons le tout par une conclusion finale.

Dans cette dernière partie donc, nous nous sommes placés sur le terrain de l'histoire, et nous avons fait le rapprochement comparatif de ceux qui ont les premiers inventé et introduit la nouvelle règle de foi en prétendant la substituer à la règle catholique, de ceux aussi qui en ont été les propagateurs principaux, et l'ont imposée aux peuples. Nous avons examiné leur genre de doctrine, leur caractère moral, les moyens et les artifices qu'ils ont mis en jeu pour atteindre leur but. Nous sommes sortis de cet examen convaincus que ceux qui ont inventé et formulé la nouvelle règle étaient des hommes orgueilleux, pervers, corrompus et abominables au-delà de tout ce qu'on peut dire ;

que la doctrine qu'ils enseignaient était contraire au bon sens aussi bien qu'à la Bible, et subversive par sa nature de toute moralité, à ce point qu'elle a été abandonnée même par leurs partisans, qui ont témoigné hautement le dégoût qu'elle doit inspirer à toute âme honnête (1).

Il est résulté en outre de cet examen comparatif, qu'en suivant le fil logique du principe établi par les réformateurs, on descend nécessairement de degré en

(1) Voir *La Réforme et son développement intérieur*, par DELINGER, surtout le tome I, où cet auteur rapporte les doléances sans fin d'un grand nombre de protestants, témoins de l'immoralité qui avait débordé comme un fleuve sur les populations qui avaient embrassé la prétendue réforme, et en vertu des doctrines mêmes. Beaucoup se consolait par l'attente de la fin du monde, qu'ils croyaient prochaine; beaucoup tombaient dans le découragement, et beaucoup d'autres enfin, saisis d'horreur, quittèrent le protestantisme, et rentrèrent dans l'Eglise qu'ils avaient abandonnée. Il faut distinguer parmi ces derniers WIZEL, Haner, Wildenaver, Grotus Bureauanus, T. Bilicanus, etc., etc. Voici pour échantillon quelques lignes de WIZEL qui, dans son ouvrage *De moribus veterum hæreticorum* (Leipsick, 1537), où il compare les nouveaux hérétiques aux anciens, dit en particulier des nouveaux : " Quo dolo isti (prædicatores lutherani) nunc populos ad se invitant ac detinent. Laxant fræna currentibus ad servitutem mammonæ, mundi et ventris. "

Descendant ensuite aux particularités dans son ouvrage intitulé *Detectio lutheranismi*, publié en 1538, il s'exprime de la sorte : " Vita vulgi evangelici aded evangelica non est, ut me millies et iterum millies ejus puduerit. — Hinc venit ut virum fidum vix uspiam invenire liceat, etiamsi lucernam Diogenis accendas. " Prætereà adulteria, divortia, susurra, murmura, cæteraque tenebrarum opera, quibus secta hæc decorata est, mare est vitiorum, quo circumfusa est secta, ego hujus vix pauculas guttas attigi. " Et de même tous les autres, sans excepter Luther et Mélanchthon, n'ont pas eu une idée plus avantageuse des effets moraux du protestantisme.

degré jusqu'à la destruction du christianisme, jusqu'au rationalisme le plus abject, c'est-à-dire jusqu'au déisme, jusqu'à l'incrédulité absolue, jusqu'au communisme et au socialisme : ce qui trouve sa confirmation historique dans les diverses phases que le protestantisme a subies dans les trois siècles de son existence et surtout dans son état actuel ; et pour le prouver, nous n'avons pas eu besoin d'autres documents que de ceux que nous ont fournis et que nous fournissent encore tous les écrivains protestants eux-mêmes.

Nous avons donné à ce tableau comme le dernier trait en jetant un coup d'œil sur le caractère moral de ceux qui passent de la religion catholique à la profession du protestantisme, et sur celui au contraire de ceux qui du protestantisme reviennent à la religion catholique ; sur l'agitation d'esprit, l'incertitude et la perplexité où se trouvent et doivent nécessairement se trouver ceux qui s'en tiennent à la nouvelle règle de croyance, et sur l'état de sécurité, de calme et de paix que procure à un catholique sincère et pieux la profession de sa foi : agitation ou calme qui se manifestent surtout dans les derniers moments de la vie ; ce qui se confirme encore par l'expérience journalière.

L'objet que nous nous étions proposé se trouvant ainsi atteint sous le double rapport théorique et pratique, nous voulons clore cette discussion en disant un mot aux protestants de bonne foi et de bonne volonté, ainsi qu'aux catholiques italiens, auxquels cet ouvrage a été particulièrement consacré.

M'adressant d'abord aux protestants bien disposés, c'est-à-dire qui ne sont tels ni par défaut de bonne vo-

lonté, ni par suite de leur propre choix, mais uniquement parce qu'ils ont eu le malheur de naître et d'être élevés dans le protestantisme sans le connaître, je les exhorte, si ces pages peuvent tomber sous leurs yeux, à porter leur attention et à réfléchir sérieusement sur l'origine, la nature et les effets du protestantisme. S'ils peuvent après cela rester tranquilles, de manière à n'avoir rien à se reprocher lorsqu'ils seront pour rendre compte de leur vie à la vérité souveraine et souverainement infaillible, je n'ai plus rien à leur dire. Mais si, après un examen calme, consciencieux, entrepris et soutenu avec un esprit droit, ils sentent qu'ils ne peuvent être satisfaits de leur règle de foi, et qu'elle est incapable de dissiper leurs doutes, qu'ils prennent donc la résolution généreuse et franche que le devoir et la prudence leur dictent également. Qu'ils recourent à une prière persévérante, en se défaisant de l'excessive confiance qu'ils ont en eux-mêmes; qu'ils s'humilient sincèrement devant Dieu, et se dépouillent de l'orgueil, qui est l'unique base sur laquelle porte l'édifice entier du protestantisme, et qu'ils soient assurés que Dieu les aidera à connaître la vérité et leur donnera la force de l'embrasser. C'est là, je n'en disconviens pas, le plus grand et le plus difficile sacrifice pour un protestant qui veut revenir à l'Église catholique, de se faire petit enfant pour entrer dans le royaume des cieux.

L'*origine* du protestantisme ne doit se chercher ni dans les abus de l'Église romaine, ni dans les usurpations de ses pontifes, ni dans le besoin senti de la liberté de penser, ni dans l'émancipation de la raison du joug de l'autorité; non, ce n'est pas là qu'elle se trouve; mais,

comme nous l'avons vu et prouvé jusqu'à l'évidence, toutes ces allégations n'ont été que des prétextes calomnieux dont se sont servis les premiers novateurs pour couvrir leur rébellion aux yeux des peuples. La vraie, l'unique cause de la Réforme, c'est l'esprit d'*indépendance* dans la croyance et dans la conduite; c'est, dans les réformateurs, l'orgueil et l'ambitieuse vanité de se faire chefs de parti; c'est, dans les propagateurs des diverses sectes, l'incontinence et la volupté; c'est, dans les princes et les seigneurs, l'esprit de rapine ou le désir d'usurper les biens ecclésiastiques; c'est, dans la plus vile populace, l'esprit de licence; c'est, dans la partie saine des populations, l'impuissance de résister à la force et à la violence. N'en cherchons pas d'autres causes.

La *nature* de la Réforme ou du protestantisme dans sa partie *dogmatique* est un chaos d'absurdités où l'on fait de Dieu un tyran capricieux, et de l'homme un être qui a la foi sans avoir la liberté, qui pêche par nécessité, qui interprète la Bible avec une raison qui n'est capable de rien, qui se damne sans sa faute, qui se sanctifie et se sauve sans bonnes œuvres. Ensuite dans sa partie *morale*, c'est une source féconde de perversité qui fait de l'homme une machine, le jouet d'une concupiscence irrésistible, l'esclave du péché. Sous le rapport de son *organisation* et de son *culte*, c'est une négation absolue d'unité par ses divisions et ses subdivisions à l'infini; c'est une négation d'Église, puisqu'elle est encore à faire; une négation de culte, parce qu'il y manque la foi dont le culte est l'expression ou la manifestation; une négation d'amour, parce qu'il ne se nourrit que de

haine contre le catholicisme ; une négation de profession de foi, parce qu'il manque de symbole pour la constituer.

Les *effets* du protestantisme, c'est tout un gouffre de doutes, de perplexités, d'incertitudes ; une source d'amertumes sans consolation et sans remède ; nulle paix solide pendant la vie ; angoisses indicibles à la mort.

Tel est le protestantisme dans son origine, dans sa nature, dans ses effets, si on le réduit à ses éléments, à sa dernière expression. C'est une véritable apostasie de la foi en Jésus-Christ, un déisme couvert du manteau d'une forme religieuse, le plus grand des châtimens que Dieu ait infligés à l'orgueil humain, le plus horrible des délits dont l'homme se soit rendu coupable devant Dieu.

Comme, cependant, tous n'ont pas pénétré à fond et ne connaissent pas toute la perversité de ce système décoré des noms de Réforme, de pur Évangile, de christianisme primitif et d'autres semblables oripeaux ; comme beaucoup même l'ignorent et se trouvent professer le protestantisme sans faute de leur part (1), parce qu'ils l'ont reçu comme un héritage de leurs coupables ancêtres (2), Dieu trouve le moyen d'allier la miséricorde avec

(1) Voir au sujet des *hérétiques matériels* sur lesquels nous sommes revenu nous-même plus d'une fois, un article de la *Civiltà cattolica*, vol. v, p. 289.

(2) C'est ce qu'exprima si bien le comte de Stolberg, en répondant au reproche que lui adressait son souverain de s'être fait catholique. « Stolberg, lui disait le prince, je ne puis supporter l'homme qui a déserté la religion de ses pères. — Ni moi non plus, sire, répondit le comte ; car si mes ancêtres n'avaient pas

la justice, même dans ces sociétés séparées. Il exerce en effet sa miséricorde sur tous ceux qui ne sont protestants que matériellement et qui appartiennent au fond à l'âme de l'Église, qui peuvent par conséquent obtenir leur salut éternel en travaillant à le mériter; il exerce aussi sa miséricorde sur ceux qui, sans être tout-à-fait exempts de fautes, attendu que leur ignorance n'est pas invincible, ne sont cependant que médiocrement coupables, et que Dieu en conséquence a coutume d'amener par sa grâce à la pleine connaissance de la vérité, en les rappelant au bercail du seul vrai pasteur, à l'arche unique du salut. D'un autre côté, il exerce sa justice sur les protestants formels, qui ont comme transvasé en eux-mêmes tout l'esprit des chefs de la Réforme et des propagateurs du protestantisme, leur orgueil, leur amour de l'indépendance, leur outrecuidance et leur licence effrénée, et qui abusent de la crédulité du peuple en soulevant et alimentant ses passions, et en fomentant ses préjugés. Quant à ces derniers, Dieu les frappe d'aveuglement en permettant qu'ils heurtent et trébuchent comme des gens ivres, dans le moment même où ils s'applaudissent de leurs succès et même de leurs prétendus triomphes sur l'Église du Dieu vivant, dont ils s'efforcent de débaucher les membres par leurs séductions et leurs artifices, pour leur faire partager, avec le crime de leur infidélité, la peine suspendue sur leurs têtes. En attendant, Dieu se sert du protestantisme

abandonné la religion de leurs pères, ils ne m'auraient pas occasionné la peine d'y revenir. » Réponse mordante et sans réplique, la même au fond que celle de Werner que nous avons rapportée ci-dessus.

pour purifier et exercer son Église, éternel objet de son amour. Il est pour l'Église, entre les mains de Dieu, comme un moniteur rigide qui en réveille le zèle, qui en perfectionne les vertus, et qui éprouve les justes, les anime au combat ; et Dieu sait en retirer encore d'autres avantages sans nombre, comme il a fait en d'autres temps en se servant du paganisme, des hérésies et des schismes antérieurs.

Toutefois, quelque bien que la sagesse et la bonté divines retirent du mal en le faisant servir à leurs profonds desseins malgré la perverse intention et le mauvais vouloir des méchants, tout cela n'empêche pas que le protestantisme, pris pour ce qu'il est en lui-même, ne doive être considéré comme le fléau le plus funeste que la malice humaine ait infligé à la société chrétienne, et même à la société politique. Car sans cette invention funeste le principe d'unité religieuse serait devenu aussi un principe d'unité politique pour le catholicisme. Les sectes, au contraire, qui font de la raison individuelle le juge suprême de la foi, détachent les parties du tout, relâchent le lien social, le rompent même et le détruisent. Le catholicisme, en liant au tout les parties diverses, y établit l'harmonie, l'union, et par là même y entretient la vie, et réprime les vices qui pourraient l'altérer. Le catholicisme, qui est le christianisme complet, définit avec une extrême sagesse la foi : la première des vertus, puisque c'est la vertu la plus appropriée aux besoins de l'homme et de l'humanité. Le flambeau de la raison humaine, étant trop faible pour discerner facilement le vrai du faux, au milieu de tant d'obscurités, de mystères et de secrets dont la nature recouvre ses

procédés et ses ouvrages, ne peut manquer de jeter à tout instant l'homme dans le doute et dans la perplexité; et comme la raison est dans l'impuissance d'y porter remède, peu à peu on se trouve engagé dans un labyrinthe d'incertitudes dont le terme est le gouffre même du scepticisme ou du doute universel, principe de corruption qui, laissant l'homme incertain, lui fait naître par cela seul la tentation de se déterminer pour ce qui lui présente le plus d'attrait, c'est-à-dire pour ce qui flatte le plus sa cupidité et ses appétits sensuels.

Il n'y a donc que la foi qui puisse donner à la raison de l'homme la force nécessaire pour se porter au bien, comme c'est l'espérance qui réduit cette force en acte par la charité : trois principales vertus que le protestant étouffe et rend stériles, ou plutôt qu'il combat et anéantit, en introduisant l'idolâtrie du sens privé. C'est pourquoi notre divin Sauveur, avec une sagesse infinie, a imposé à ses disciples l'étroite obligation de croire tous ses dogmes et ses mystères, et il a posé pour fondement de sa religion la foi prêchée par le ministère de son Église : *Qui crediderit salvus erit*. Quel est en effet le principe de la force morale du chrétien, si ce n'est la foi, sans laquelle il n'y a ni courage, ni ensemble de vues, ni ardeur d'enthousiasme, pour se sacrifier s'il le faut à l'accomplissement de son devoir? Quelle révolution au contraire s'est jamais opérée dans le monde sans une conviction profonde dans celui qui l'a entreprise? Que peut produire de noble, d'élevé, de vraiment utile à l'humanité, le froid protestant ou le rationaliste glacé, avec un esprit toujours flottant dans le doute et l'hésitation, et par là même sans énergie, ou

plutôt rempli de faiblesse? Aussi Dieu a-t-il dans tous les temps demandé la foi à l'homme, et Ève a été séduite, elle a erré un moment, parce qu'elle a douté.

Enfin, l'Église, en excluant de sa société quiconque rejette obstinément et contredit ses dogmes, et en déclarant que hors de son sein il n'y a pas de salut, ne fait autre chose que proclamer ce principe de la nécessité de la foi. Malheur donc au protestant qui, au lieu de s'attacher à cette ancre solide, se lance sur le frêle esquif de sa raison individuelle au milieu de l'Océan sans bornes des opinions humaines, où il ne peut que vaciller sans cesse entre mille doutes et mille vagues incertitudes, sans pouvoir jamais atteindre à cette sagesse que la foi, et une foi ferme, peut seule nous obtenir de Dieu! Mais le vice radical du protestantisme, avec ses sectes sans nombre et surtout avec le rationalisme, qu'il engendre naturellement, c'est encore de contredire l'esprit d'humilité chrétienne : l'humilité, qui abat l'orgueil, ce principe destructif de l'harmonie sociale ; l'humilité, vertu inconnue au polythéisme, et dont le christianisme a révélé le nom à l'univers.

Le catholicisme seul constitue la véritable société humanitaire, au lieu que le protestantisme rationaliste, comme toutes les autres sectes, tend par sa nature à la détruire. Les opinions des écoles, les doctrines contradictoires des sectes, les inventions de la science humaine en opposition avec la vérité divine, s'évanouissent du jour au lendemain, se succèdent rapidement les unes aux autres, voyagent d'un pays dans un autre pour finir par être oubliées. Professées par une classe d'hommes, dépréciées et contredites par une autre

classe, il semble quelquefois qu'elles soient propres à un climat particulier, à un âge particulier, à un état particulier de vie, mais toujours sans pouvoir convenir à un autre état, à un autre âge, à un autre climat; au lieu d'accroître les lumières, elles font naître dans l'esprit les doutes et la perplexité; elles énervent la constitution morale de l'homme, dérangent sa constitution physique, ne satisfont point les savants, ne sont point comprises par les simples, laissent ensevelis dans l'ignorance ceux dont le nombre ne peut se compter : *Stultorum infinitus est numerus* (1).

La catholicisme, au contraire, se montre éminemment social par l'union et l'esprit d'ensemble qui font son caractère. Il ne prescrit pas, comme la loi de Moïse, l'aversion pour les étrangers, loi qui pouvait être nécessaire par rapport au peuple juif, qui, s'appelant le peuple de Dieu par excellence, devait être séparé des autres peuples; mais aujourd'hui ce mur de séparation est tombé, les divisions de peuples sont abolies; Juifs et Gentils, tous sont un même corps en Jésus-Christ; tous les hommes sont égaux devant Dieu, et toute la substance de la loi et des prophètes est renfermée dans ce seul précepte à observer : *Diligite alterutrum* (aimez vous les uns les autres); et c'est ainsi que l'Apôtre a dit de même que toute la loi se résume dans ce mot : *Diliges proximum tuum sicut te ipsum* (2). Cette loi s'étend à tous les temps, à tous les lieux, à

(1) *Eccl.* I, 15.

(2) « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. »
Rom. XIII, 9.

tous les climats, à tous les hommes; elle s'adapte aux besoins de tous les âges, à toutes les formes de gouvernement; elle s'accommode aux devoirs de tous les états, de toutes les conditions de la vie : elle purifie les affections, perfectionne les vertus, anéantit les vices, maintient l'autorité dans le monde moral et remédie aux maux même physiques de l'humanité; elle a des mystères pour les savants et des paraboles pour les enfants; elle remémore le passé en recommandant les défunts aux prières des vivants; elle domine le présent par la charité; par l'espérance, elle anticipe sur l'avenir. Par l'unité de la foi elle réunit toutes les intelligences dans la profession des mêmes vérités, et rend sur cet autre point les divisions impossibles. Ainsi donc l'unité partout, unité d'intelligences et unité de volontés. Cette loi, devenue ainsi comme le grand ressort qui détermine tout le mouvement social, cette loi *universelle* en un mot, qui ne voit qu'elle est le *catholicisme* même ?

Et pourtant, c'est ce bien inestimable dont voudrait priver l'Italie cette poignée de démagogues qui se sont mis en tête de substituer le protestantisme au catholicisme ! Ils voudraient dans ces temps malheureux lui ravir le plus précieux des biens, qui est l'unité telle que nous l'avons décrite, et lui faire à la place le plus funeste de tous les dons.

Dieu, par une providence toute spéciale, avait préservé cette péninsule du protestantisme, lorsqu'au xvi^e siècle ce terrible fléau menaçait de son haleine empestée, qu'il répandait en tous lieux, ces riantes contrées. A cette époque, il ne manquait pas non plus d'es-

prits frivoles et superficiels, particulièrement parmi les gens de lettres, qui se laissaient prendre aisément à la séduisante perspective que leur offrait l'hérésie glacée importée des régions septentrionales. Leurs efforts cependant furent inutiles, et les mille pièges tendus pour surprendre la bonne foi et le bon sens du peuple italien n'eurent aucun effet. Mais quoi ! lorsque le XIX^e siècle a déjà parcouru la moitié de sa carrière, au moment où tout péril semblait dissipé ; à une époque où le protestantisme est en pleine décadence et a perdu tout crédit auprès de toute personne de sens ; quand l'opinion même du monde le rejette (1) ; quand cet arbre vénéneux a produit pour dernier fruit l'indifférentisme, le rationalisme, le panthéisme, le socialisme et le communisme ; quand un cri général s'élève en faveur de l'unité catholique, c'est ce moment même

(1) Je ne dois pas négliger d'observer ici qu'on voit se renouveler de nos jours ce qui s'est déjà vu dans tous les temps anciens. Lorsque l'arianisme était dominant, la multitude et même les évêques et les prêtres en suivaient en foule les doctrines ; ils l'abandonnèrent, lorsqu'il cessa d'être à la mode. Le même fait se reproduisit par rapport à l'erreur des iconoclastes, du temps que cette erreur siégeait sur le trône de Byzance ; les empereurs revinrent au bon sens, et on n'en parla plus. Au moyen-âge, c'est-à-dire au XII^e et au XIII^e siècle, le manichéisme prévalait en Europe en prenant pour mot d'ordre les noms de cathares, d'albigéois, etc., et il avait envahi l'Italie jusque bien près de Rome, c'est-à-dire la Lombardie entière, la Toscane, les Etats de Venise, et pénétré dans les Etats pontificaux jusqu'à Orviète et à Viterbe. A peine se trouvait-il une classe de bourgeois qui n'en fût infectée, surtout parmi les nobles ; le clergé même n'en était pas exempt. Eh bien, l'opinion tourna, et le manichéisme disparut de lui-même. Voir HURTER, *Histoire de la vie d'Innocent III*, t. III, c. 15. Ainsi en est-il aujourd'hui ; ainsi, avec le temps, en sera-t-il du protestantisme.

qui devient pour l'Italie celui de son péril le plus imminent.

Oui, c'est en ce temps où une manie de *liberté* vague, dont on ne connaît ni l'objet ni la portée, s'est emparée de tous les esprits ; dans ce temps où, sous le nom magique de *progrès*, qu'on répète sans le comprendre, on aspire à la nouveauté, en même temps qu'au bouleversement de toutes les vieilles institutions, où tout genou fléchit devant l'idole invoquée de l'unité italienne ; c'est dans ces dispositions, préparées par eux de longue main, que des hommes irreligieux et pervers ont regardé l'Italie avec un sourire amer. Ces ambitieux, qui n'aspirent qu'à leur propre agrandissement sous la spécieuse apparence du bien et de l'agrandissement de l'Italie, ont bien vu que tous leurs efforts ne leur serviraient à rien tant que la vraie foi régnerait dans les cœurs des Italiens : c'est pour cela que pour atteindre leur but ils ont appelé adroitement à leur aide ces dispositions qu'ils fomentent. Ils ont soulevé et soulèvent encore aujourd'hui les plus ardentes passions dans l'imprudente jeunesse sous prétexte de la prospérité et de la grandeur du pays ; ils ont donné habilement et donnent toujours à entendre aux esprits crédules et superficiels que le seul, l'unique moyen d'affranchir l'Italie du joug étranger était de la soustraire à la tyrannie cléricale, à la superstition, à l'obscurantisme, en professant une religion libre de telles entraves, c'est-à-dire en passant au protestantisme.

Pour mieux séduire les moins avisés, ils leur présentent la prospérité et la grandeur de l'Angleterre comme l'effet de son schisme et de son émancipation de Rome.

Et déjà, dans ce but, un ardent écrivain (1) avait, avec toute la séduction d'une parole vive, mis en avant plusieurs écrits même très considérables où, comme dans un panorama, la félicité prochaine du peuple italien était dépeinte avec les couleurs et les images du paganisme. A la même fin tendait aussi le soulèvement des passions populaires contre les jésuites et, sous nom de jésuitisme, contre tous les ordres religieux, contre tout le clergé, et même contre les simples laïques les plus sincèrement attachés à la religion. La voie étant ainsi préparée, et Rome, avec une grande partie de l'Italie, livrée en proie à la faction et à l'anarchie religieuse et politique, on se mit à répandre avec profusion parmi le peuple des libelles contre le catholicisme et des apologies en faveur du protestantisme, qui mirent le pape et l'épiscopat toscan dans la nécessité d'avertir solennellement les fidèles du danger qui les menaçait. Mais la faction devenait de plus en plus audacieuse, et un certain nombre d'apostats italiens vinrent bientôt s'unir à d'autres prédicants de diverses nations, pour avancer l'œuvre inaugurée sous de pareils auspices et planter la prétendue réforme sur cette terre classique du catholicisme. Ces misérables renouvelèrent bientôt les scènes abominables des temps où la Réforme s'était établie pour la première fois sur les ruines de l'Église dans les pays catholiques, en soulevant sans cesse la multitude contre les religieux et les vierges consacrées à Dieu, qu'on chassait de leurs paisibles asiles à force de persécutions, de colères et de placards menaçants. On força les ministres

(1) GIOBERTI, *Il Primato*, etc., etc.

du sanctuaire à se cacher, et à se déguiser sous des habits laïques pour n'être pas reconnus comme attachés au saint ministère. On ne s'en tint pas encore là, et tous les jours des hordes populaires, comme des flots tumultueux, se répandaient dans les rues, pillaient les églises, y mettaient le feu, ou démolissaient les couvents et les maisons religieuses, frappaient de leurs poignards les prêtres restés inébranlables dans l'accomplissement de leurs devoirs. Que les mêmes excès, les mêmes violences et tous ces moyens perfides eussent duré encore dix années, et l'ancienne religion aurait cessé d'être dominante dans la Péninsule. Mais Dieu veillait au salut de l'Italie, sa terre privilégiée : il a commandé aux flots menaçants, et les flots se sont calmés ; seulement, on entend encore le sourd mugissement des vastes ondes, qui continuent à menacer la barque de Pierre.

Maintenant, dis-moi, si tu le peux, ô Italie, quel déluge de maux t'aurait inondée, si ces criminels desseins avaient eu leur exécution ? Ils t'auraient amenée à la négation du christianisme, sauf la forme extérieure du protestantisme sans foi véritable et avec tous les tristes effets de l'irreligion, de l'incrédulité et de l'athéisme ; et par conséquent tu te serais trouvée dépouillée à la fois de tous les avantages qui font aujourd'hui ta gloire et ta richesse. Ils auraient introduit dans ton sein, et jusque dans tes entrailles, le germe fécond des discordes religieuses, les plus funestes d'ordinaire et les plus épouvantables de toutes ; et comme certainement une réaction eût été inévitable de la part de ceux qui seraient restés fidèles à la croyance de leurs pères, tes entrailles eussent été déchirées par une suite interminable de

guerres civiles, jusqu'à ce que le sang de tes enfants se trouvant épuisé, tu fusses devenue la proie de l'avidité des autres peuples, ou l'objet d'un traité semblable à celui de Westphalie. Ainsi déjà divisée par esprit national entre États et États, entre provinces et provinces, et entre villes et villes par rivalités d'habitants, tu n'aurais acquis qu'un nouvel élément de division, et des haines profondes et séculaires se seraient éternisées dans ton sein. Les révolutions d'Angleterre, d'Allemagne et de Suisse, en sont pour toi une leçon parlante et éminemment éloquente. Les sectes se seraient multipliées sur ton sol comme le gazon dans les terres incultes, de même qu'on les a vues pulluler et qu'elles ne cessent de le faire dans la Grande-Bretagne, sur le sol allemand, dans la Suisse et les États américains.

Mais puisque tes ennemis n'ont à te présenter que la félicité et la puissance terrestres pour t'engager dans leurs pièges, ils montrent bien par là qu'ils n'ont nul souci de ce qui intéresse le salut de l'âme; et cependant, à quoi servirait à l'homme de posséder même le monde entier, si son âme immortelle devait être perdue éternellement? C'est aussi là un oracle biblique, et pourtant ces hommes si zélés pour la Bible ne paraissent pas s'en douter. Les suppôts du protestantisme sont continuellement occupés à représenter aux catholiques les avantages terrestres, l'activité de l'industrie et du commerce des pays protestants, comme plus favorisés en cela que les catholiques, et ils ne s'aperçoivent pas, le fait fût-il aussi vrai qu'il est faux ou du moins exagéré, que leur sagesse est celle des fils déshérités d'Agar, que l'Écriture nous montre tout occupés de rechercher

cette prudence qui vient de la terre et qui est si trompeuse (1). Ne soyons pas étonnés ensuite, dirai-je avec les paroles d'un éloquent orateur (2), si ces malheureux doivent être un jour expulsés de la maison paternelle avec Ismaël, leur frère premier-né, et si, contents des biens que leur offre la terre, ils ne peuvent aspirer à l'héritage infiniment plus désirable du ciel : sagesse mondaine, que Dieu déclare n'être que folie (3). Sois donc bien convaincue, ô Italie, que la grandeur que te promet pour te séduire un essaim d'ambitieux affamés n'est qu'une grandeur comme une félicité apparente ; et, si tu es sage, tu fermeras l'oreille aux insidieuses adulations de ces hommes, qui ne cherchent qu'à t'asservir à leur pouvoir et à s'enrichir de tes dépouilles. Non, aucune véritable grandeur ne résultera jamais pour toi de l'impiété ou de l'apostasie, et tu ne ferais autre chose, en renonçant à ta foi, que sacrifier ta prospérité même politique, le sens moral de tes peuples, et la gloire qui te revient de ton culte.

(1) « Filii Agar qui exquisiverunt prudentiam, quæ de terra est. »
BARUCH, III, 23.

(2) SEGNERI, *Manna dell' anima*, 27 maggio.

(3) « Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum. »
I Cor. III, 19.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is mostly obscured by noise and low contrast.

TABLE DES MATIÈRES

DU TROISIÈME VOLUME.

APPROBATIONS D'ÉVÊQUES, II.

BREF DE SA SAINTETÉ, III.

TROISIÈME PARTIE.

PARTIE HISTORIQUE-MORALE, 1-613.

AVANT-PROPOS, 1-9. — Notes caractéristiques de l'œuvre de Dieu et de celle de l'homme, 1. — Distinction à établir entre les auteurs et fauteurs des sectes et ceux dont le malheur est d'être nés ou d'avoir été élevés parmi elles, 2. — De quels instruments Dieu se sert pour évangéliser et convertir les peuples, 4. — Quels sont les hommes qui se font auteurs ou propagateurs de sectes, 5. — Témoignages que nous pourrions invoquer dans cette troisième partie, 7. — But que nous nous y sommes proposé, 8.

CHAPITRE I. Caractère moral de ceux qui ont substitué la nouvelle règle de foi à la règle de foi catholique, 10-61.

Coryphées ou principaux auteurs de la prétendue réforme, 10. — Méthode et ordre qu'on suivra en traitant de chacun d'eux, 11.

§ I. LUTHER, 12-80. — Luther ne s'est porté à innover dans la doctrine par aucun motif louable; mais il n'a fait que céder à une basse jalousie, 13. — L'orgueil est le motif qui l'a affermi dans cette voie, *ibid.* — C'est ce que prouvent ses œuvres, 14; — et la voix accusatrice de ses contemporains, 16. — Procédé qu'il suivait pour persuader aux autres ses paradoxes, 18. — Il rejette ceux des livres saints qu'il trouve contraires à son système, 19. — Il altère les textes de l'Écriture, *ibid.* — Il accuse les apôtres et Moïse d'erreur, parce qu'ils étaient contraires à ce qu'il enseignait lui-même, 21. — Inconstance perpétuelle de Luther sur presque tous les articles de ses doctrines, 23. — Contradictions manifestes dans lesquelles il tombait, 25. — Dérèglement des mœurs de Luther depuis son apostasie, 26. — Son impudicité effrénée, 27. — Son mariage sacrilège, *ibid.*

Obscénités de son langage, 28. — Sa vie épicurienne, *ibid.* — Il confesse lui-même que sa doctrine n'était que duperie, erreur et mensonge, 29. — Pressentiment qu'il a de sa damnation, 30.

§ II. — ZWINGLE, 31-38. — Zwingle émule de Luther, 21. — L'envie est l'unique motif qui l'a porté à dogmatiser, *ibid.* — L'orgueil ne le dominait pas moins, 32. — Ce vice lui a été reproché par ses apologistes eux-mêmes, *ibid.* — Le procédé qu'il a suivi pour persuader sa doctrine a été, outre l'emploi de la force armée, la falsification des livres de la Bible, 33. — Il a eu recours à la fraude et à l'astuce, 35. — Il est tombé dans de honteuses contradictions, 36. — Son inconstance, 37. — Son mariage sacrilège, 38. — Les protestants eux-mêmes ont dit qu'il était damné pour sa méchanceté, *ibid.*

§ III. CALVIN, 39-48. — Calvin, déjà ecclésiastique, eut pour maître un émissaire luthérien, 39. — Il se détermina par vengeance à se faire novateur, 40. — Convaincu de sodomie, il est condamné à être marqué d'un fer chaud, *ibid.* — Tous les écrivains du temps s'accordent à lui reprocher un orgueil et une arrogance intolérables, 41. — Sa conduite justifie bien ce reproche, 43. — Caractère dissimulé et odieux de ce nouveau réformateur, 43. — Il corrompt la Bible pour la faire servir à son dogmatisme, *ibid.* — Inconstance et contradictions palpables de Calvin, relativement aux articles de foi, 45. — Son mariage, 47. — Sa conduite tyrannique.

§ IV. PARALLÈLE ENTRE LES CHEFS DE LA RÉFORME, 49-61. — Vils motifs qui poussèrent ces réformateurs à se révolter contre l'Eglise, 49. — Ils se proposèrent toute autre chose que de réformer les abus; 50. — Jugement porté par un protestant sur leur conduite immorale, *ibid.* — Triste mort de Luther, 51. — Fin tragique de Zwingle, 52. — Mort ignominieuse et désespérée de Calvin, 53. — Affreuses doctrines de ces chefs de sectes sur Dieu et sur l'homme, 54. — Réintégration de l'arianisme et du pélagianisme, 57. — La manière dont ils se jugeaient eux-mêmes entre eux, 58. — Guerre qu'ils se firent, 59. — Corollaires, 60.

CHAPITRE II. Caractère de ceux qui ont les premiers embrassé la nouvelle Réforme, 62-100.

§ I. CARLOSTADT, MELANCHTHON, AMSDORF, 63-79. — Enumération des principaux disciples des chefs de la Réforme, 63. — Eloges que la secte a coutume d'en faire, *ibid.* — Carlostadt :

ce qu'il était, son mariage, défi qu'il porta à Luther, 65. — Portrait que Luther fait de lui, 66. — Notice sur Mélanchthon, 67. — Son caractère malin et cruel, 68. — Son inconstance, 70. — On en fournit les preuves, 71. — Sa réponse à sa mère mourante au sujet de la vraie foi, 73. — Son attrait pour l'astrologie judiciaire, *ibid.* — Sa fin malheureuse, *ibid.* — Amsdorf, 74. — Son caractère, *ibid.* — Sa doctrine immorale empruntée à Luther, *ibid.* — Sa conduite déréglée, 179. — Effets produits sur le peuple par ses enseignements, *ibid.*

§ II. ŒCOLAMPADE, BÈZE, BUCER, 80-91. — Œcolampade, disciple et coopérateur de Zwingle, 80. — Sa conduite édifiante avant qu'il embrassât la Réforme, *ibid.* — Sa dissolution du moment qu'il l'eut embrassée, 81. — Son mariage sacrilège, sa fin malheureuse, *ibid.* — Jugement qu'en porte Luther, *ibid.* — Bèze, coopérateur de Calvin, *ibid.* — Dissolution de ses mœurs, *ibid.* — Son impudence cynique à faire lui-même la description de ses obscénités, 82. — Il falsifie la Bible, 83. — Ses impostures, 84. — Sa triste mort, 85. — Bucer, type de la sainteté protestante, *ibid.* — Religieux détroqué, il épouse une religieuse, *ibid.* — Sa doctrine, qui fait Dieu auteur du péché, 86. — Il se fait propagateur d'une doctrine immorale, 87. — Il fait profession de luthéranisme, puis de zwinglianisme, enfin de calvinisme, 89.

§ III. DE CEUX QUI ONT EMBRASSÉ LES PREMIERS LE PARTI DE LA RÉFORME, 91-100. — Qualités, genre de vie et formes de doctrines des premiers partisans de la Réforme, comme de ceux qui dans la suite en ont grossi le parti, 91. — Honteux aveu qu'ils publient du feu impur dont ils brûlaient, et par là même de leur propre infamie, 92. — Haine qu'ils se portaient les uns aux autres, 94. — Portrait de ces hérétiques, *ibid.* — Désastres et insurrections dont ils ont été cause, 95. — Leurs guerres entre eux, 96. — Récapitulation, 98.

CHAPITRE III. Caractère de ceux qui ont introduit et favorisé l'anglicanisme, 101-132.

§ I. HENRI VIII, CROMWELL, CRANMER, 102-120. — Henri VIII ardent défenseur de la suprématie de droit divin du pontife romain, 103. — Son dévouement au Saint-Siège, 104. — Quelle a été la vraie cause du parti que prit Henri VIII de faire schisme avec l'Église romaine, 106. — Perfide conseil de Cromwell, 109. — Caractère odieux de Henri à partir de son schisme, 110. — Il conserve dans son entier la doctrine catholique, à l'exception

de l'article de la suprématie du pape, 171. — Illusion qu'il se fit sur ce point, *ibid.* — Caractère moral de Thomas Cromwell, principal instigateur du schisme, 112. — Ses maximes, 113. — Ses rapines, 114. — Son supplice, 115. — Caractère moral de Cranmer, autre propagateur de l'anglicanisme, *ibid.* — Désordre de ses mœurs, *ibid.* — Sa profonde hypocrisie, 116. — Sa conduite abjecte, 117. — Homme sans religion, 118; — traître à ses serments, *ibid.*; — condamné comme coupable d'hérésie et de trahison, 119. — Son supplice, *ibid.*

§ II. ELISABETH ET LES CONTINUATEURS DE SON ŒUVRE ET DE CELLE DE HENRI VIII, 120-132. — Caractère des autres promoteurs de la Réforme d'Angleterre, 121. — Règne trop court de Marie, *ibid.* — Sa clémence, 122. — Caractère odieux d'Elisabeth, *ibid.* — Résolution qu'elle prend d'exterminer par toute l'Angleterre la religion catholique, 124. — Noire trahison commise par cette reine contre sa cousine la reine d'Ecosse, 124. — Sa profonde hypocrisie, *ibid.* — Infamie de la *vierge* Elisabeth, 125. — Caractère abject du parlement anglais sous cette reine, 126. — Son code pénal et inquisition qu'elle établit, *ibid.* — Nouvelle symbolique d'Elisabeth, 128. — Fluctuation de croyances et de cultes sous les règnes subséquents, 129. — Résumé du caractère moral des auteurs, fauteurs et protecteurs de l'anglicanisme, *ibid.* — Vains efforts tentés pour faire disparaître la religion catholique du royaume de la Grande-Bretagne, 130.

CHAPITRE IV. Caractère des princes et des grands qui ont imposé à leurs sujets la nouvelle règle de foi, 133-156.

§ I. QUELS ÉTAIENT CEUX QUI IMPOSÈRENT LA RÉFORME EN ALLEMAGNE, EN SUISSE, A GENÈVE ET EN FRANCE, 133-146. — Inconséquence des chefs de la Réforme, 133. — Les deux protecteurs de Luther, l'électeur de Saxe et Ulric de Hutten; quelle était leur conduite, 134. — Quelle était la vie dissolue des autres princes ou nobles qui se déclarèrent pour la nouvelle Réforme, 135. — Quelle était celle des premiers ministres de la nouvelle religion en Allemagne, 137. — Quels étaient les juges de la nouvelle croyance établis par Zwingle en Suisse, *ibid.* — Mariages sacrilèges de prêtres et de religieuses; principal mobile qui a poussé les familles nobles de Berne à embrasser le nouvel Évangile, 139. — Par quels moyens les magistrats ont aboli le culte catholique, d'abord à Berne, et ensuite dans les autres cantons suisses, 140. — Caractère de ceux qui propagé-

rent le protestantisme dans la Suisse, 141. — Par quels hommes le *pur Evangile* fut imposé à Genève, 142. — Licence de leurs mœurs, *ibid.* — Quels furent les premiers patrons et soutiens du calvinisme en France, 144. — Quel était le libertinage de leur vie, 145.

§ II. CARACTÈRE MORAL DE CEUX QUI ONT IMPOSÉ LA RÉFORME DANS LA GRANDE-BRETAGNE ET DANS LES ROYAUMES DU NORD, 146-156. — Par qui la nouvelle religion a été imposée en Angleterre, 146. — Les propagateurs de la Réforme en Ecosse, le comte Murray et l'ex-moine Knox, *ibid.* — Par qui le nouvel Evangile a été propagé en Suède et en Danemarck, 157. — Christiern II, monstre de cruauté et de parjure, *ibid.* — L'hérésie consolidée en Suède et en Danemarck par Frédéric, fils et successeur de Christiern, et par quels moyens, 148. — Christiern III et Gustave Wasa, despotes avides des biens des églises, 149. — Réflexions sur ce genre de propagateurs de sectes, 151. — Les propagateurs du nouvel Evangile comparés avec ceux de la religion catholique, 153.

CHAPITRE V. Caractère des moyens employés pour imposer aux peuples la nouvelle règle de foi, 157-200.

§ I. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR IMPOSER LA RÉFORME EN ALLEMAGNE, EN SUISSE, A GENÈVE ET EN FRANCE, 159-178. — De quels artifices se servirent Luther et Mélanchthon pour séduire le peuple, 159. — À ces artifices ont succédé, à l'instigation de Luther et de ses associés, les plus atroces violences des paysans contre les princes, et des princes ensuite contre les paysans, 162. — Horribles atrocités de toute espèce commises contre les catholiques par les princes et les seigneurs d'Allemagne, 164. — Les mêmes violences contre les catholiques fidèles continuées jusqu'à nos jours, 165. — Les mêmes menées ont eu lieu en Suisse de la part de Zwinglé, 166. — Cruautés et mauvais traitements exercés contre les catholiques pour leur faire embrasser l'hérésie, 167. — Continuation de ces mêmes manœuvres jusqu'à nos jours, 168. — Les mêmes moyens employés à Genève, 170. — Expédition des Bernois, *ibid.* — Inquisition protestante à Genève, 172. — Rigoureux employés dans les environs de cette ville, 173. — La même intolérance continuée à Genève jusqu'à nos jours, 174. — Saccagemens, dévastations, incendies, au moyen desquels les huguenots ont cherché à propager en France la *sainte Réforme*, 175. — Cruautés qu'ils ont commises dans ce but, 176.

§ II. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR IMPOSER LA RÉFORME DANS LA GRANDE-BRETAGNE ET DANS LES PAYS DU NORD, 178-200. — Moyens employés pour imposer la Réforme en Angleterre, 178. — Cruautés d'Elisabeth, 179. — Son code barbare, *ibid.* — Rigueurs continuées en Irlande jusqu'à nos jours, 186. — Manière dont la *bonne nouvelle* ou l'Évangile de Calvin se propagea en Ecosse, 187. — Dévastations, incendies et pillages commis par Knox et ses confédérés, *ibid.* — Atrocités ayant le même but commises en Hollande, 189. — Barbaries inouïes de Sonoi et du prince d'Orange, *ibid.* — Moyens employés pour luthéraniser la Suède, 191. — Gustave Wasa, 192; — ses brigandages; cruelles exécutions qu'il ordonne; inquisition qu'il exerce, 193 et suiv. — Continuation de rigueurs exercées jusqu'à nos temps, 195. — Par quels moyens la *bonne nouvelle* fut imposée aux populations de Danemarck, 196; — à celles de Norwége, 198; — au peuple d'Islande, *ibid.*, c'est-à-dire par les proscriptions, par les confiscations, par les exécutions sanglantes. — Réflexions importantes, 198. — Conclusion, 199.

CHAPITRE VI. Caractères opposés de ceux qui passent de l'Eglise catholique au protestantisme, et de ceux qui reviennent du protestantisme à l'ancienne règle de foi, 201-274.

§ I. DES APOSTATS DU CATHOLICISME, 201-232. — Pourquoi, à l'apparition du protestantisme, beaucoup se laissèrent aller à s'en faire partisans, 203. — Si ces causes n'auraient pas cessé aujourd'hui, 204. — De quels apostats il est question dans ce paragraphe, *ibid.* — Aveux qu'ont faits là-dessus ceux qui sont revenus à l'Eglise catholique, 206. — Rétractation de M. Maurette, 208. — Autres apostasies pires encore, 210. — Aveux d'autres apostats repentants de leur apostasie, 211. — Conversion de Blum, 212. — Rétractation de Barnabé Rodriguez, 214. — Rétractation du chanoine Cosentini par rapport à une lettre qu'il avait écrite sous la dictée de l'apostat Achilli, 220. — Réflexions sur ces documents, 224. — La vie d'Achilli éloquemment décrite par Newman, 225. — Ce sont toujours les mêmes motifs qui ont poussé les hommes de cette espèce à désertir l'Eglise catholique, 229. — On en rapporte plusieurs exemples, *ibid.* — Pourquoi il y en a tant encore qui ne reviennent pas à l'Eglise après l'avoir abandonnée, 231.

§ II. CONVERTIS DU PROTESTANTISME, 232-258. — Profonde observation du comte de Maistre vérifiée par le fait, 232. — Conversions illustres qui ont eu lieu dans ce siècle en Allemagne,

234. — Le duc de Saxe-Gotha, *ibid.* — Henri-Edouard, prince de Schœnbourg, *ibid.* — Le comte d'Ingenheim, *ibid.* — Le duc A.-Frédéric de Mecklembourg, *ibid.* — Le prince F.-A.-Charles de Hesse-Darmstadt, 235. — Le duc Ferdinand et la duchesse Julie d'Anhalt-Coethen, 236. — La comtesse F.-G.-L. Solms-Bareuth, *ibid.* — La princesse Charlotte-Frédérique, sœur du prince Frédéric de Mecklembourg, *ibid.* — Qualités de tous ces divers personnages, 237. — Conversion de savants illustres, 238. — F.-L. comte de Stolberg, *ibid.*; — ses sentiments, 239. — Werner, 240. — Le baron de Starck, 241. — Frédéric Schlegel, *ibid.* — Clément Brentano, 243. — Le baron d'Eckstein, *ibid.* — Goerres, *ibid.* — Adam Muller, *ibid.* — En Suisse, C.-L. Haller, 244; — ses dispositions, *ibid.* — Esslinger, 249. — Pierre de Joux, 250. — F. Hurter, 251. — Motifs qui l'ont déterminé à embrasser le catholicisme, 253. — En France, le ministre Laval, 256. — Petitpierre, 257. — Bermay, *ibid.*; — ses motifs, *ibid.*

§ III. CONVERTIS DE L'ANGLETERRE, 258-274. — Le mouvement religieux d'Oxford dit puséisme, 250. — Principes et progrès de ce mouvement, *ibid.* — Etude de l'antiquité chrétienne, *ibid.* — Conversions illustres, 262. — Newman et ses compagnons, 263. — Spencer, 264. — Les ministres de Leeds, 265. — Capes, 266. — Manning, 267. — Conversions en Amérique, 269. — Forbes, ministre à New-York, *ibid.* — Le D^r Ives, évêque anglican de la Caroline du Nord, *ibid.* — Baker, ministre à Baltimore, 271. — Le caractère des apostats du catholicisme mis en contraste avec celui des convertis du protestantisme, 272. — Aveu d'un ministre protestant, 273.

CHAPITRE VII. Caractère des obstacles qu'opposent les non-catholiques à ceux qui suivent la véritable règle de la foi catholique, ou qui veulent s'y attacher, 275-323.

§ I. OBSTACLES OPPOSÉS PAR LES GOUVERNEMENTS NON-CATHOLIQUES, 276-289. — Observation de Léopold Ranke sur les moyens que les gouvernements ont entre les mains pour favoriser un parti, 276. — Application de cette observation au gouvernement de Prusse, 287. — Système d'oppression organisé contre les catholiques, *ibid.* — Le même système mis en pratique dans le duché de Nassau, 280; — dans l'Angleterre, 281; — dans le nouveau royaume de Grèce, 282; — dans la Russie, 283. — Le même système, par suite des menées des schismatiques, des anglicans et des autres protestants, introduit dans l'empire

ottoman, *ibid.*; — dans la Perse, 284; — dans la Syrie, *ibid.*; — dans l'Océanie, *ibid.*; — dans les Indes, *ibid.* — Empêchements que forment les gouvernements schismatiques et protestants à ce que les enfants nés de parents catholiques soient élevés dans cette même religion, 286. — Activité de leur part à favoriser à cet effet les mariages mixtes, *ibid.* — Les écoles protestantes, 289. — Le service militaire, *ibid.*

§ II. OBSTACLES MATÉRIELS VENANT DES PARTICULIERS, 290-300.

Obstacles créés par les sociétés, les ligues, les conspirations contre les catholiques, 290. — Société de l'*Alliance chrétienne* de New-York pour pervertir l'Italie, *ibid.* — La Société secrète du *Phylacterion* en Hollande, 295. — La Société *Unitas*, 286. — La Société *des secours*, *ibid.* — Sociétés semblables organisées en Angleterre, 297; — à Genève, 298; — en Allemagne, 299. — Société de *Gustave-Adolphe*, *ibid.* — *Union* protestante, 299. — Obstacles particuliers formés dans les familles, 300.

§ III. OBSTACLES INTELLECTUELS DANS LES FAUSSES MAXIMES ET

LES IMPUTATIONS CALOMNIEUSES DÉBITÉES AU SUJET DU CATHOLICISME, 301-323. — Faiblesse du protestantisme. — Maximes dont il se sert pour empêcher le retour à la religion catholique, 302. — Première maxime, qu'un honnête homme ne doit pas changer de religion, *ibid.* — Deuxième maxime, que chacun doit vivre dans la religion où il est né, 203. — Troisième maxime, que chacun peut se sauver dans sa religion; qu'il suffit d'être chrétien, etc., 304. — Autres dictions populaires, tendant au même but, qui ont cours parmi les protestants, 306. — Faussetés et calomnies qu'on répand dans le peuple, 307. — L'inquisition romaine, 315. — L'inquisition espagnole, 316. — Les papes, 317. — Reproches faits à l'Eglise des écarts de quelques catholiques, 319. — Autres artifices mis en œuvre pour imposer silence aux catholiques, 319. — Progrès du catholicisme malgré tant d'obstacles, 321.

CHAPITRE VIII. Caractère de l'état actuel des communions chrétiennes qui ont abandonné l'ancienne règle de foi, 324-378.

§ I. ETAT DU PROTESTANTISME EN GÉNÉRAL, 325-336. — Dissolution et pulvérisation du protestantisme, 325; — d'abord peu sensible, 326; — bientôt devenue visible et publique, 327. — Contraste du protestantisme primitif avec le protestantisme actuel, *ibid.* — Réfutation de certaines assertions d'un journal protestant par des faits et par les propres aveux des protestants

sur la situation religieuse du protestantisme, 330. — Autre série de *faits et d'aveux* tendant à prouver qu'il n'y a plus d'unité dans le protestantisme, 332. — Aveu que la Réforme a besoin de réforme, 335.

§ II. ETAT DU PROTESTANTISME EN ALLEMAGNE, 337-354. — Etat du protestantisme en Prusse, 337; — dans les universités de Berlin et de Breslau, 339; — et parmi le peuple, 341. — Etat du protestantisme dans les grands-duchés de Brunswick, de Hesse, et ailleurs, *ibid.* — Concile œcuménique germano-évangélique, 343. — Lettre de convocation qui révèle l'état de dissolution du protestantisme en Allemagne, *ibid.* — Trente membres du synode représentant les Eglises protestantes, 347. — Président laïque et officiers, *ibid.* — Préliminaires, *ibid.* — Conclusions, 348. — Issue, 349. — Discours prononcé au concile, 350. — Tout confirme la même vérité, 351. — Protestations d'autres protestants contre le synode, *ibid.* — Le protestantisme en Bavière, 353. — Synode général à Spire, *ibid.* — Synode de Nuremberg, *ibid.* — Comment on peut définir le protestantisme allemand, 354.

§ III. ETAT DU PROTESTANTISME EN ANGLETERRE ET AILLEURS, 354-378. — L'anglicanisme du peuple ne se distingue pas du protestantisme, 354. — L'Eglise légale d'Angleterre dépeinte par les protestants, 355. — Aveux d'anglicans très attachés à leur Eglise, 365. — Ligue des anglicans avec les dissidents, 368. — Elasticité des xxxix articles, 369. — Aveux et faits qui fournissent la preuve de l'état misérable du protestantisme en France, 271; — en Suisse, 375; — en Hollande, 376; — dans l'Amérique du Nord, 377. — Le protestantisme est une vraie Babel, 378.

CHAPITRE IX. Caractère de l'anarchie *sociale*, dernière phase de l'anarchie *religieuse*, introduite par la nouvelle règle de foi, 379-410.

§ I. IDÉE DU COMMUNISME ET DU SOCIALISME, 379-398. — Notion générale du communisme et du socialisme à leur point de vue politique et religieux, 379. — Témoignages exprès des chefs du communisme en Allemagne, 389. — Nouvelle secte en Allemagne, *ibid.* — Sentiments de l'association radicale et communiste, 385. — Les socialistes en France et dans d'autres pays catholiques, 387. — Leur alliance avec les protestants, et leur but, *ibid.* — Témoignages qui en sont la preuve, *ibid.* — Manifeste socialiste, 391. — Autre manifeste, 398. — Autres docu-

ments, 393. — Doctrines abominables des saint-simoniens, des fouriéristes, des icariens, etc., 395. — Doctrines de Proudhon, 397.

§ II. RAPPORT DU COMMUNISME ET DU SOCIALISME AVEC LE PROTESTANTISME, 399-410. — L'indépendance à l'égard de l'autorité proclamée par Luther, 399. — A l'autorité légitime a succédé de fait une autorité tyrannique en matière religieuse, 400. — Les souverains chefs spirituels des *Eglises d'Etat*, *ibid.* — Réaction des anabaptistes contre l'autorité spirituelle et temporelle des princes, 402. — Par conséquent, le communisme et le socialisme sont nés du protestantisme dès le xvi^e siècle, 403. — L'idée a survécu à l'anabaptisme étouffé, 404. — Elle s'est conservée et développée dans le protestantisme, et de là sont sortis le communisme et le socialisme actuels, 405. — Application naturelle du principe protestant, *ibid.* — Même chez les catholiques, le socialisme prend sa source dans le protestantisme, *ibid.* — Ce qui le prouve, c'est la haine que les socialistes ont pour le catholicisme, 406; — et leur sympathie marquée pour le protestantisme, *ibid.* — On en fournit aussi des preuves intrinsèques, *ibid.*; — et des preuves de fait, 407. — Pourquoi les démagogues cherchent à protestantiser l'Italie, 408. — C'est pour aboutir au socialisme, 409. — Cette vérité confirmée par les paroles et par les actes de Mazzini, *ibid.*

CHAPITRE X. Caractère de l'état actuel de l'Eglise catholique en vertu de sa règle de foi, 411-475.

§ I. RÉCENTES MANIFESTATIONS DE L'ESPRIT CATHOLIQUE, 412-444. Providence que Dieu a déployée de nos jours en faveur de son Eglise, 412. — Folles jactances des protestants et des socialistes à l'époque de la fuite de Pie IX, 413. — Manifestations du sentiment catholique, *ibid.* — Tributs volontaires envoyés de toutes les parties du monde à l'illustre exilé de Gaëte, 414. — Attitude générale des évêques et des fidèles à l'égard du souverain pontife, *ibid.* — Autre preuve du concert unanime de l'épiscopat catholique, 415. — Union des laïques en divers royaumes pour la défense du catholicisme et de la papauté, 416. — Conciles catholiques, 417. — Le concile national d'Allemagne tenu à Wurtzbourg, 418. — *Mémoire* de ce concile, 421. — Le concile de Salzbourg, 423. — Le concile de Vienne, 424. — Le vii^e concile de Baltimore, 425. — Autres conciles tenus en France, en Italie, etc., 427 — Ces conciles sont autant de manifestations de la vie et de la force du catholicisme, et de son

indépendance par rapport au pouvoir civil, *ibid.* — Antithèse entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique, 428. — Différence des conciles catholiques d'avec les synodes protestants, 434. — Récentes manifestations de l'esprit de force que possède exclusivement l'Eglise catholique, 435; — de l'esprit de charité qu'elle possède également, 438. — *Souffrir et faire du bien*, caractères de l'Eglise, 441. — L'esprit d'unité, de force et de charité du catholicisme mis en contraste avec le protestantisme, *ibid.*

§ II. PROGRÈS GÉNÉRAL DU CATHOLICISME, 445. — Progrès du catholicisme hors d'Europe et en Europe, 445; — en Amérique, en particulier dans les États-Unis, 446; — dans l'Orégon, 448; — dans le Canada, 450; — dans les Antilles, 454; — dans l'Océanie orientale, occidentale et australe, 452; — dans l'Asie, en particulier dans la Chaldée, dans la Perse, etc., 453; — dans le Thibet et dans l'Indostan, 455; — dans le Tonquin, dans la Cochinchine, dans la Chine et dans la Corée, 456; — dans les trois patriarchats du Levant, 458; — parmi les Arméniens, les Melkites de Syrie, les Maronites, etc., 459; — en Afrique, dans l'Algérie, dans l'Abyssinie et ailleurs, 462; — Progrès du catholicisme dans les États non catholiques et mixtes de l'Europe, 464: — en Grèce, *ibid.*; — en Russie, 465; — dans l'Allemagne, 467; — dans la Suisse, particulièrement à Genève, *ibid.*; — dans l'Angleterre, dans l'Ecosse, *ibid.*; — dans la Hollande, 470; — dans la Norvège, 472. — Nombre des catholiques, 473. — La hiérarchie catholique, 474.

§ III. AVEUX DES PROTESTANTS SUR LA VITALITÉ ET L'ÉTAT DE PROGRÈS DU CATHOLICISME, 475-491. — Aveux d'un journal protestant à l'occasion des conciles catholiques et des conciles protestants en Allemagne, 475. — Revue faite par un autre journal protestant des progrès du catholicisme dans le monde entier, 477. — Aveux remarquables de Macaulay sur le catholicisme comparé aux institutions humaines, 481; — sur la vraie réforme opérée dans le sein du catholicisme, 484; — sur la papauté romaine, 487; — sur les victoires du catholicisme et les pertes du protestantisme, 388. — Témoignage de Ranke, 489. — Conclusion, 490.

CHAPITRE XI. Caractère de la paix ou de l'inquiétude que l'ancienne ou la nouvelle règle de foi introduit dans la vie du chrétien, 492-560.

§ I. MOTIFS DE SÉCURITÉ DANS LE SYSTÈME CATHOLIQUE, 493-533.

— Confiance illimitée que le catholique a dans son Eglise, 493. — Ministère de l'Eglise à l'égard du fidèle du berceau à la tombe, 494. — Charité de l'Eglise dans la réconciliation des pécheurs injustement blâmée, 495. — Consolations qu'apporte la bénédiction nuptiale, 498. — sublimes enseignements de l'Eglise pour quiconque aspire à la perfection, 499. — Dogme consolant du purgatoire, 501. — Culte des saints et vénération de leurs reliques, 503. — Leur invocation, 506. — Inspirations généreuses d'une foi vive, 510. — Les souffrances de l'Eglise catholique n'altèrent jamais sa paix, 513. — Dispositions du vrai catholique à l'égard des souffrances qu'il peut endurer, 516. — Calme intérieur qu'éprouvent les protestants qui reviennent à l'Eglise catholique, 520. — Changement qui s'opère en eux à la suite de leur conversion, 521. — L'opinion qu'avaient des chrétiens les anciens païens est celle-là même que les protestants ont aujourd'hui des catholiques, 526. — Exhortation adressée aux protestants pour qu'ils examinent par eux-mêmes les preuves du catholicisme, 532. — Conclusion, 533.

§ II. MOTIFS D'INQUIÉTUDE DANS LE SYSTÈME PROTESTANT, 534-560.

— Question que le protestant se fait naturellement à lui-même touchant la vérité de sa foi, 534. — Il ne saurait trouver dans sa règle de foi une solution propre à le satisfaire, 535. — Sa conviction peut-elle l'excuser, *ibid.* — Nouvelles difficultés qui doivent augmenter son trouble, 538. — Comment les protestants peuvent être, soit condamnables, soit excusables, de rester dans leur état, 539. — Effets de cet état inquiet des protestants, 541. — Un autre motif d'agitation pour les protestants est l'incertitude de la rémission de leurs péchés, 543. — Aucun de tous les moyens imaginés par les novateurs ne saurait donner la tranquillité de conscience, 544. — Contradiction que renferment ces moyens, 547. — Le peu de confiance en ces moyens que les protestants montrent aujourd'hui, 549. — Ils ne peuvent se fier sur leur seul repentir, tel qu'ils l'admettent, 550. — Il n'y a rien en eux qui puisse les tranquilliser, 551. — Autre motif d'agitation : l'incertitude dans le système protestant d'un *criterium* facile et pratique pour connaître l'unique véritable Eglise, 553. — C'est là pour lui un problème insoluble, problème que le catholique, au contraire, résout sans la moindre peine, 555; — soit qu'on considère la chose en général, soit qu'on descende aux applications particulières, *ibid.* — Conclusion, 560.

CHAPITRE XII. Caractère du calme ou de l'inquiétude qu'on éprouve à la mort, selon qu'on suit l'ancienne règle de foi ou qu'on s'est attaché à la nouvelle, 561-595.

§ I. **LE PROTESTANT A LA MORT, 561-579.** — Moment solennel de la mort, 561. — Tout condamne le protestant formel et rien ne le rassure, 564 ; — ni ses convictions, 565 ; — ni l'examen qu'il a établi, 566. — Ses remords de conscience, 568. — Agitation ou endurcissement du protestant à la mort, 569. — Exemples de morts funestes, 570. — Mort de la reine Elisabeth, *ibid.* — Autres exemples, 573. — Affreuse mort des apostats, 575. — Conversion d'un apostat à la mort, 576. — Conclusion, 578.

§ II. **LE CATHOLIQUE A LA MORT, 579-595.** — Aucun catholique étant au lit de mort n'est passé à une secte non catholique pour assurer son salut, 579. — Il y a au contraire des exemples sans nombre de non-catholiques qui dans leurs derniers moments ont abjuré leur secte pour se réconcilier avec Dieu en se réconciliant avec l'Eglise catholique, 580. — La mort du catholique sincère, combien elle est douce, 582. — Secours qu'il trouve dans sa religion, 584. — Consolation qu'éprouvent au moment de la mort les protestants convertis, 586. — Le comte de Stolberg, 587. — Aucun protestant converti n'a songé dans les approches de la mort à quitter le catholicisme, 589. — Quelles pensées de pareils faits doivent faire naître à un homme sage, 590. — Imprudence du sectaire, 591. — Péril où se jettent ceux qui, connaissant une fois la règle catholique, n'ont pas le courage de l'embrasser, 592.

CONCLUSION, 596-613.

Résumé de tout ce qui a été dit dans cette troisième partie, 596. — Un mot aux protestants bien disposés sur l'origine, la nature et les effets du protestantisme, 598. — Miséricorde et justice de Dieu dans le protestantisme, 601. — Maux que le protestantisme a causés, 603. — La foi principe de tout bien, 604. — Le protestantisme est incompatible avec elle, 605. — Il est en outre contraire au bien-être social, *ibid.* ; — qui ne peut prospérer que dans le catholicisme, 606. — Danger pour l'Italie, 607. — Prétextes qu'on met en jeu pour la séduire, 609. — Un mot à l'Italie, 611.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Faint, illegible text covering the majority of the page, appearing as a light gray background.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS TOUT L'OUVRAGE.

A.

- Abus*, ce que c'est, II, 468 et suiv.; distinction entre abus de l'Eglise et abus dans l'Eglise, 470 et suiv.; abus fictifs ou réels, 471 et suiv.; avant l'époque de la Réforme les abus étaient bien diminués, 474 et suiv.; les prétendus abus dans leur rapport avec la règle catholique, 508 et suiv.
- Abyssinie*, progrès qu'y fait le catholicisme, III, 462.
- Acace* (schisme d'), II, 599 et suiv.
- Achery* (Claude d'), cité II, 501.
- Achill Herald*, cité III, 316.
- Achilli*, III, 218 et suiv., 225 et suiv.
- Adamites* (nouveaux), I, 133.
- Adrets* (baron des), III, 176 et suiv.
- Adrien Ier*, II, 660.
- Affre* (Mgr), héroïsme de son dévouement opposé à l'égoïsme des évêques anglicans, III, 356 et suiv.
- Afrique* (conciles d'), II, 597; (évêques d'), II, 607; progrès du catholicisme dans cette partie du monde, III, 462 et suiv.
- Agricola*, cité III, 91, 97.
- Ahrens*, cité I, 43.
- Albert de Brandebourg*, III, 135.
- Albert le Grand*, cité II, 33.
- Albigéois*, II, 143.
- Alexandre* (Noël-), cité I, 431; II, 653.
- Alfred le Grand*, III, 129.
- Algérie*, progrès qu'y fait le catholicisme, III, 462.
- Allemagne*, progrès qu'y fait le catholicisme, III, 465.
- Alliance chrétienne de New-York*, ses statuts, III, 291.
- Allies*, cité I, 35 et suiv.; II, 344, 621 et suiv.
- Alogiens* (les) poussaient à l'excès la règle rationnelle, I, 88.
- Alzog*, cité III, 234, 385.
- Ambroise* (St.) cité II, 188, 276, 581, 594, 628 et suiv., 634 et suiv.
- Amérique du Nord* (état du protestantisme dans l'), III, 377.
- Ami de la religion*, cité I, 132; III, 174, 195 et suiv., 211, 213, 257, 280 et suiv., 353, 375 et suiv., 386, 392 et suiv., 395, 419 et suiv., 422 et suiv., 441, 472 et suiv.
- Ammon*, cité I, 164.
- Amsdorf*, III, 65, 74 et suiv.
- Anabaptistes*, I, 378; suivent la tendance théosophique, I, 94, 105; leurs récriminations contre les luthériens, I, 139; mépris qu'ils faisaient de l'Écriture, I, 140; leurs actes révolutionnaires, III, 402 et suiv.

- André* (l'abbé), cité II, 669.
- Andrews*, I, 533.
- Angleterre*, sophisme de l'induction qu'on prétend tirer de l'état prospère et de la puissance de l'Angleterre, I, 31 et suiv.; obstacles opposés par ce gouvernement à la religion catholique, III, 281; progrès qu'elle y fait, 469 et suiv. Voy. *Bretagne*.
- Anglicanisme*, II, 143; caractère moral de ceux qui l'ont introduit, III, 104 et suiv.; ses contradictions, I, 524 et suiv.; ses dissensions, I, 524 et suiv.; ses efforts pour s'attribuer l'unité de communion avec les autres Eglises, II, 269; ce n'est qu'une Eglise-branche séparée du tronc, 619 (V. *Règle hétéroclite*, xxxix articles); anglicans convertis au catholicisme, III, 236; embarras de l'anglicanisme causé par les conversions récentes, III, 268; son état actuel, 354, 370, 428; l'anglicanisme du peuple ne se distingue pas du protestantisme, 354, 368; ligue des anglicans avec les dissidents, 368; opulence des évêques anglicans, 358 et suiv.; Eglise haute et basse, 369.
- Anhalt-Coethen* (duc et duchesse d') III, 236.
- Anicet* (St), II, 649.
- Annales catholiques de Genève*, citées II, 157, 288, 299, 328, 343, 390, 475; III, 271, 299, 452.
- Annales de la propagation de la foi*, III, 284, 456, 458, 464.
- Annales des sciences religieuses*, citées III, 409, 489.
- Annales germaniques*, citées II, 389.
- Antilles*, progrès du catholicisme dans cette contrée, III, 451.
- Antinomianisme*, III, 74 et suiv.
- Antinomiens*, I, 379; II, 372.
- Antioche* (concile d'), cité II, 116, 120.
- Antiquité* chrétienne opposée à la règle protestante, I, 260 et suiv.; contraire aux puseïstes, I, 576 et suiv.; déférence de l'antiquité pour l'Eglise romaine, II, 668.
- Apiarius*, II, 654.
- Apostats* (caractère moral des), III, 224 et suiv.; leurs motifs, 229, 231; aveu naïf d'un ministre protestant à leur sujet, III, 273; mot spirituel de Swift, III, 205.
- Apostolicité*, note de l'Eglise, I, 341; appartient à la seule Eglise romaine, II, 558.
- Apôtres* (les), ont fait usage du principe d'autorité, II, 20 et suiv.; leur œuvre continuée par leurs successeurs, 106 et suiv., 112, etc.; comment ils se sont conduits à l'égard des novateurs, II, 456 et suiv.; tous ont reçu également le sacerdoce, l'épiscopat et l'apostolat, II, 617 et suiv.; un seul a reçu la primauté, 619 et suiv.
- Appels* faits au Saint-Siège, II, 653 et suiv.
- Aquila*, III, 97.
- Arbiter*, III, 97.
- Arcade* (l'empereur), II, 660.
- Arianisme* professé par Luther et Calvin, III, 57; intolérance du parti arien, III, 300.
- Arius* s'appuyait sur l'Ecriture interprétée par le sens privé, I, 282; sa témérité, 435; pourquoi hérétique, 450.
- Arménie*, progrès du catholicisme dans ces contrées, III, 459.
- Arnold*, I, 287.
- Arringhi*, cité II, 256.
- Artémon* poussait à l'extrême la règle rationnelle, I, 88.
- Articles* (xxxix), I, 523 et suiv..

537 et suiv.; II, 179; leur élasticité, III, 369 et suiv.
Asie, progrès du catholicisme dans cette partie du monde, III, 454 et suiv.
Assemani, II, 279.
Assentiment aux vérités révélées, ses qualités, I, 59 et suiv.
Voy. *Foi*.
Association catholique allemande, III, 279.
Athanase (St), cité I, 435, 437; II, 115, 168, 258, 590, 650, 654.
Aubespine (Claude d'), cité II, 579 et suiv., 588.
Audin, cité I, 105, 176, 228, 249, 288, 289, 299, 304, 305, 327, 380, 446, 512; II, 263, 427; III, 12 et suiv., 26 et suiv., 30, 48, 51, 58, 59, 68, 73, 81, 92, 95, 103, 108, 115, 116, 118, 134, 136, 137, 151, 162 et suiv., 167, 170, 315, 442, 490.
Augusti, cité II, 81; III, 334.
Augustin (St) de Cantorbéry, III, 108.
Augustin (St), évêque d'Hippone,

cité I, 63, 87, 162, 283, 448; II, 64, 110, 119, 209, 216, 218, 237, 280, 542, 374, 387, 516, 578, 581, 591, 598, 632 et suiv., 638, 651; III, 3, 206, 301, 499.
Aurélien (l'empereur), II, 650.
Autorité (principe d') admis en théorie par les anciens hérétiques, I, 296; rejeté en théorie et admis en pratique par les protestants, I, 296 et suiv.; admis en théorie comme en pratique par les catholiques, 332; suivi généralement, 372 et suiv.; II, 347; le principe d'une autorité infallible est le seul propre à produire et à conserver l'unité de la foi, II, 215 et suiv.; tendance naturelle à suivre le principe d'autorité, 328 et suiv.; domaine propre de ce principe, II, 492.
Voy. *Unité*.
Aveux des protestants en faveur de la religion catholique, III, 273; d'anglicans sur le triste état de leur Eglise, 365 et suiv.

B.

Bade (persécution organisée dans le grand duché de), III, 286.
Baius, II, 386.
Baker, sa conversion, III, 271 et suiv.
Ballerini, cité II, 581, 596, 598, 602, 633 et suiv., 654.
Baltimore (VII^e concile de), III, 425.
Baltimore (lord), fondateur de la première colonie des Etats-Unis, III, 446.
Balmes, cité I, 25, 325, 443; II, 473, 506; III, 316, 318.
Baltus, cité II, 174.
Baluffi, cité III, 98.
Baptême, comment les protes-

tants ont appris à le conférer, II, 31 et suiv.
Baptistes, II, 174.
Barclay, cité I, 172.
Barnabé (lettre de St), II, 78.
Bartoli, cité III, 109.
Basile (St), cité II, 64.
Basilidiens, I, 267, 279; II, 654.
Basnage, cité II, 226.
Baudouin, cité II, 116.
Baudry, cité I, 441, 466, 485; II, 146, 149, 163, 181, 218 et suiv., 348.
Bauer, I, 246; II, 73.
Baumgarten, cité II, 80; III, 467.
Voy. *Luther*.
Bavière (état du protestantisme en), III, 353.

- Bayle*, cité III, 19.
Beausobre, cité II, 205, 267, 280.
Becan, III, 55.
Beck, cité I, 247.
Bède (Vén.), cité III, 401.
Béghards (les) suivaient la tendance théosophique, I, 107.
Bellarmin, cité I, 105, 108, 178, 197, 243; II, 147, 185, 200; III, 55.
Belzius, III, 97.
Benckert, cité III, 471.
Bénédiction nuptiale, consolations qu'elle apporte aux époux, III, 498.
Bennet, I, 539.
Bérault-Bercastel, cité III, 191.
Bergier, cité II, 57; III, 36.
Berlin (concile germano-évangélique tenu à), III, 343 et suiv., 407; synode de 1853, 477.
Berliner monaschriſt (*die*), citée III, 329.
Bermay, motifs de sa conversion, III, 257 et suiv.
Bernard (St), cité II, 342.
Berne (réforme établie à), III, 140 et suiv.
Bernois, leurs cruautés, III, 170 et suiv.
Berthold, cité I, 247.
Bertrand (le P.), cité III, 455.
Berzélius, cité II, 257.
Beveridge, cité I, 163, 533; II, 52.
Bèze, cité I, 247; son caractère moral, III, 81 et suiv.
Bianchi, cité II, 647.
Bible donnée par les protestants pour unique règle de foi, I, 142 et suiv.; les protestants ne sauraient prouver de quels livres, ni de combien de livres la Bible se compose, 143 et suiv.; ils n'en sauraient prouver ni l'authenticité, 157 et suiv., ni l'inspiration divine, 167 et suiv.; ils ne sauraient prouver par la Bible elle-même que la Bible soit l'unique règle de foi, 178 et suiv.; la Bible elle-même prouve le contraire, 180 et suiv.; ses caractères intrinsèques et extrinsèques, 209 et suiv.; elle ne saurait être lue ni consultée par tout le monde, 455 et suiv.; donne lieu à mille interprétations diverses, 497 et suiv.; altérée par Luther, III, 19 et suiv., par Zwingli, 34, par Calvin, 43 et suiv. Voy. *Ecriture*.
Bibliques (sociétés), I, 216 et suiv., 229 et suiv., 234 et suiv., 360, 471 et suiv., 486 et suiv., 491 et suiv., 535 et suiv.
Bickel, cité III, 331.
Bikerstet, son opinion au sujet des xxxix articles, III, 369.
Binterim, III, 436.
Birch, II, 94.
Blanc (Louis), cité III, 395.
Blanco, III, 231.
Blum (conversion de), III, 212.
Bockold, ses extravagances, I, 116. Voy. *Jean de Leyde*.
Boleyn (Anne), artifices de cette femme, III, 107.
Bolgeni, cité II, 633.
Bona, cité II, 279.
Bonarotti, cité II, 256.
Bonaventure, cité II, 33.
Bonfrerius, cité I, 156, 215, 221.
Boré (Eugène), cité III, 455.
Bosius, cité II, 256.
Bossuet, son *Exposition de la doctrine catholique*, III, 235; cité I, 440 et suiv.; II, 57, 138, 169, 207, 262 et suiv., 277, 287, 309, 480, 548, 627 et suiv., 637 et suiv., 661 et suiv.; III, 13 et suiv., 24, 32, 45 et suiv., 66, 87, 145, 204.
Bost, cité II, 6, 283; III, 43.
Boucher, cité I, 351, 462.
Bouix, cité I, 131.
Bourgeat, cité I, 474.
Bramhall, cité I, 533, 539; II, 268.
Brandt, cité I, 416 et suiv.

Brask, III, 194.
Brasseur de Bourbourg, cité II, 258.
Brentano, sa conversion, III, 243.
Brentius, cité I, 247; III, 91.
Brerelay, cité III, 32, 57, 72, 96.
Breslau, supplicie de la municipalité de cette ville au roi de Prusse, III, 341.
Bretagne (Grande-), convertie à la foi dès le temps du pape saint Eleuthère, II, 652; III, 401. Voy. *Angleterre*.
Bretschneider, cité II, 146, 225.
British critic, cité I, 560.
Brown, sa conversion, III, 262; cité 309.
Brownson, sa conversion, III, 269.

Brunato, cité III, 233 et suiv.
Brunswick, état du protestantisme dans ce duché, III, 341 et suiv.
Bucer, cité I, 228; III, 59; son caractère moral, III, 85 et suiv.
Buchanan, cité III, 91.
Bucherius, II, 642.
Buddée, I, 287.
Bugenhagen, cité III, 91, 97; ses actes, 197.
Bull, cité I, 533; II, 52.
Bullinger, III, 95.
Bungener, cité II, 331, 394.
Bunsen, cité II, 148.
Burnet, cité I, 526, 531.
Burnier, cité II, 173.
Burton, cité II, 138.
Buscovius, cité II, 147.

C.

Cabill, cité II, 611 et suiv.
Caillau, cité I, 131.
Caius, Romain, cité II, 110.
Calmet, cité I, 148, 163 et suiv., 436; II, 372.
Calovius, I, 294.
Calvin, I, 313; II, 414 et suiv.; III, 39 et suiv.; suivit la tendance rationaliste, I, 95; ses fureurs, 289; sa témérité, 446; sa pusillanimité, III, 442; circonstances de sa mort, III, 53; cité II, 147, 653; III, 54, 95, 328, 330, 332.
Calvinistes, I, 377.
Camerarius, cité I, 168.
Camilleri, III, 225.
Campion, sa constance héroïque, III, 49, 41.
Canada, progrès du catholicisme dans cette contrée, III, 450.
Canut, III, 193.
Capes (Moore), cité II, 521; sa conversion, III, 266 et suiv., 575.
Caractères de la règle de foi faciles à connaître, II, 337, etc.

Carlostadt, extravagance de ses doctrines, I, 116; son caractère moral, III, 64 et suiv.
Caroll Brent, cité III, 446.
Carpocratiens (les) suivaient la tendance théosophique, I, 107, 267.
Carre, cité III, 86.
Cathares, II, 143.
Catherine de Gènes (Ste), citée III, 502.
Catholicité appartient à la seule Eglise romaine, II, 558. Voy. *Eglise romaine*.
Catholico di Lugano, cité III, 210.
Catholic Standard, cité II, 518.
Catholicisme, sa prétendue décadence, III, 275; ses progrès, 321, 445-474.
Catholique, étendue de ce mot, I, 341; les catholiques possèdent la véritable unité, II, 227 et suiv.; n'ont point besoin d'examiner, 337; leur condition comparée à celle des protestants, 377; pourquoi les dé-

- sordres sont plus remarquables quand ils ont des catholiques pour auteurs, II, 521 et suiv.; ridicule des sectes qui s'attribuent le nom de catholiques, 356; caractère moral des catholiques qui se font protestants, III, 201 etc.; leurs motifs, 203 et suiv.; manifestation du sentiment catholique à l'occasion de la révolution de Rome, III, 414 et suiv.; nombre des catholiques dans le monde entier, 473; aucun catholique au lit de la mort n'est passé à une secte non catholique pour assurer son salut, 579. Voy. *Eglise catholique*, *Chrétien*.
- Causes majeures dévolues au Saint-Siège*, II, 655.
- Cave*, I, 287.
- Célestin Ier* (St), II, 659.
- Cellérier*, cité I, 165 et suiv.; 185, 205, 510; II, 76, 83, 88, 108.
- Cerdon*, I, 267.
- Cérinthe*, désordres de sa secte, I, 114, 267; sa témérité, 434; II, 138.
- Chaire de saint Pierre*, la même que le siège du pontife romain, II, 642 et suiv.; principe d'action dans toute la chrétienté, 648. Voy. *Eglise romaine*, *Pa-pauté*, *Pape*.
- Chalcédoine* (concile de), cité II, 116, 129, 640.
- Chaldée*, progrès du catholicisme dans cette contrée, III, 454.
- Chambers*, cité III, 365 et suiv.
- Champagny* (Franz de), cité I, 348, 383; III, 151, 442.
- Chardon de Lagny*, cité I, 512.
- Charité*, but prochain de la venue du Sauveur, I, 334; punie dans un catholique par le gouvernement de Suède, III, 196.
- Charvaz* (Mgr), cité II, 375.
- Chassay* (l'abbé), cité I, 310, 399; III, 74, 489.
- Chasteté*, les protestants ne savent pas la lire dans la Bible, III, 249.
- Chateaubriand*, cité I, 22 et suiv.; II, 504, 653.
- Cheeke*, cité III, 85.
- Chéridoine*, II, 654.
- Chenevière*, cité I, 161, 219; II, 83.
- Cherubino de Saint-Joseph*, cité I, 227 et suiv., 477, 482.
- Cheyssière*, II, 174.
- Chillingworth*, I, 539.
- Chine*, progrès du catholicisme dans cet empire, III, 456.
- Chrétien*, synonyme de catholique, II, 256. Voy. *Catholique*.
- Chrétiens de la Bible*, I, 462 et suiv.
- Christie*, sa dévotion à la sainte Vierge, III, 265.
- Christiern II*, t. III, 147, 196.
- Christiern III*, t. III, 149, 197.
- Cibot*, cité I, 215.
- Ciocchi*, III, 225, 272.
- Civiltà cattolica*, citée II, 156, 517; III, 283, 450, 470, 472.
- Clarendon*, cité III, 188.
- Claude*, cité I, 306; II, 206.
- Claude de Turin*, II, 375.
- Clément d'Alexandrie*, I, 263, 275 et suiv.; II, 78, 92, 110, 118, 395.
- Clément I* (St), cité I, 262; II, 90.
- Clifton-Tracts*, cités III, 132.
- Clovis*, II, 142.
- Cobbett*, ce qu'il pensait de la moralité des chefs de la Réforme, III, 50; cité II, 503; III, 117, 119, 122, 124, 129, 179 et suiv.
- Cocceius*, cité II, 201; III, 96.
- Cochinchine*, progrès du catholicisme dans cette contrée, III, 456.
- Cochlée*, cité I, 228; III, 51.
- Cohen*, cité III, 192.
- Collier*, cité II, 52.
- Collins*, cité I, 526.
- Communisme*, ce que c'est, III,

- 379 et suiv.; né du protestantisme, 403.
- Conciles**, leur confirmation demandée aux papes, II, 645 et suiv. Conciles récents, III, 417 et suiv.; différence des conciles catholiques d'avec les synodes protestants, 434 et suiv. Voy. *Chalcédoine, Constantinople, Ephèse, Nicée, Trente, Constance*.
- Conder**, cité I, 173.
- Conférence** entre les catholiques et les zwingliens, III, 140; entre les catholiques et les luthériens, I, 300; conférences de Genève, II, 366.
- Considérant**, cité III, 396.
- Constance** (concile de), II, 480.
- Constantin** (lettre de), II, 359.
- Constantinople** (conciles de), II, 120, 248, 276, 640, 646.
- Constitutionnel**, cité III, 230, 387 et suiv.
- Conviction** individuelle (la) ne saurait excuser, III, 535.
- Copernic**, II, 494.
- Corée**, progrès du catholicisme dans cette contrée, III, 456.
- Corneille** (St), cité II, 604, 652 et suiv.
- Correvon**, cité I, 466.
- Cortes** (Donoso). Voy. *Valdeguas*.
- Cosentini**, III, 217 et suiv.
- Costa**, cité II, 623.
- Cotelier**, cité I, 161, 163, 565; II, 372.
- Coton**, cité I, 227, 303, 511.
- Cotterill**, cité I, 494.
- Cougnard**, cité II, 299, 328.
- Cozza**, cité I, 438; II, 376.
- Cranmer**, III, 112, 115 et suiv.
- Crétineau-Joly**, cité III, 169.
- Cric** (John Mac), ce qu'il faut penser de son livre, I, 8.
- Criterion** de la foi, sa nécessité, I, 62 et suiv.; autres preuves qu'il existe, 66 et suiv. Voy. *Règle de foi*.
- Cromwell** (Olivier), I, 390 et suiv.
- Cromwell** (Thomas), conseil qu'il donne à Henri VIII, III, 109; son caractère moral, 113; son supplice, 115.
- Cruciger**, III, 97.
- Culte** des saints, I, 233; III, 503 et suiv.; comparé au culte civil des grands hommes, *ibid.*; culte des saints admis dans l'Eglise anglicane, 508.
- Cyprien** (St), cité I, 2 et suiv., 263; II, 209, 342, 580 et suiv., 604 et suiv., 623 et suiv., 000.
- Cyrille** d'Alexandrie (St), mot célèbre de ce Père dont abusa Eutychès, I, 439; sa déference pour le siège de Rome, II, 597, 636.
- Cyrille** de Jérusalem (St), cité II, 276, 373.
- Cyrille Lucar**, II, 268.

D.

- Damase** (St), cité II, 658.
- Danemarck**, comment le protestantisme y a été introduit, III, 196.
- Davanzati**, cité III, 109, 110.
- Delambre**, cité II, 497.
- Dell**, cité I, 251.
- Denis** d'Alexandrie (St), cité I, 160, 269, 272, 435, 650.
- Denis** l'Aréopagite (St), mot célèbre de ce Père dont abusèrent les monothélites, I, 439.
- Desgarets**. c. I, 420; III, 380, 397.
- Désordre** (principe de) introduit dans le monde, II, 538 et suiv. Voy. *Protestantisme, Luther, Zwingle, Calvin*, etc.
- Développement** du dogme, autre chose qu'addition d'articles nouveaux, II, 270.

- Dieu*, caractère de ses œuvres, III, 4, 153; sa sagesse dans le choix qu'il a fait de la règle d'autorité, II, 169; fait auteur du péché par Bucer, III, 86; providence qu'il a déployée en faveur de son Eglise, III, 412 et suiv.
- Digby*, cité I, 83.
- Discipline*, causes de son relâchement, II, 477.
- Discussion*, l'Eglise catholique ne la récuse pas sur les points contestés, II, 4 et suiv. Voy. *Liberté de discussion*.
- Dissidents*, multiplicité de leurs sectes, III, 355.
- Dissimulation* de Zwingle, III, 35.
- Divorce* autorisé par les réformateurs, III, 87.
- Docètes*, I, 113, 433 et suiv.; II, 142.
- Doctrines* des principaux réformateurs, III, 54 et suiv.
- Dodwell*, cité II, 52.
- Dœderlein*, cité I, 248.
- Döllinger*, cité, I, 198; II, 284, 424, 432; III, 30, 51, 55, 73, 74, 79, 98, 137, 197, 544.
- Dogmes* (tous les) niés impunément dans l'Eglise anglicane, I, 548 et suiv.
- Dominique* (P.), III, 265.
- Dominis* (Marc-Ant. de), cité II, 653.
- Donatistes*, II, 143, 209; leur intolérance, III, 300.
- Doney* (Mgr), cité II, 315, 368; III, 381.
- Dordrecht*, (synode de), II, 179.
- Doute* (le) par rapport aux vérités révélées fait outrage à Dieu, II, 355; ne peut être que l'effet d'un fol orgueil, 454 et suiv., 460 et suiv. Voy. *Liberté d'examen*, *Examen*, *Foi*.
- Drakonites*, III, 97.
- Drost Wischering*, III, 287, 436.
- Dublin Review*, citée I, 543, 551, 554; III, 317, 355.
- Dubois*, cité I, 473.
- Duclot*, cité I, 214.
- Dumoulin*, cité II, 226; III, 44.
- Dunin*, évêque de Posen, III, 436.
- Duperron*, cité II, 185.
- Dupin*, cité I, 416, 431; II, 116, 273, 665.
- Dureo*, cité III, 41.

EE.

- Eber*, III, 97.
- Ebionites*, leurs désordres, I, 114, 267; leur témérité, 434; II, 91.
- Echard*, cité I, 119.
- Echartus*, cité III, 37.
- Eckermann*, cité I, 164.
- Eckstein* (baron d'), sa conversion, III, 243.
- Ecoles* protestantes, I, 493.
- Ecosse*, comment le protestantisme s'y est introduit, III, 187.
- Ecriture*, règle de foi éloignée, I, 177; n'est pas la seule, *ibid.*; abus qu'en ont fait les hérétiques, I, 115; elle serait inutile dans le système de la règle théosophique, I, 137 et suiv.; altérée par Luther, I, 302 et suiv.; mépris qu'en faisaient les anabaptistes, I, 140; clarté de l'Ecriture proclamée par Luther et ses adhérents, I, 243 et suiv.; démentie par eux-mêmes, 245 et suiv.; pourquoi l'Ecriture ne contient pas explicitement toutes les vérités nécessaires à croire, II, 47; en quel sens on peut la dire tantôt parfaite, tantôt imparfaite, 48; les protestants sont dans l'impuissance de prouver que les Ecritures contiennent toutes

les vérités révélées, 60; les catholiques leur prouvent le contraire à l'aide de la Bible même, 61; l'Écriture ne serait pas connue sans la tradition, 38; notion de l'inspiration de l'Écriture, 69; le fait de son inspiration ne peut être certifié que par l'Église catholique, *ibid.* et suiv., 85 et suiv.; hypothèses imaginées par les protestants pour rendre raison de l'inspiration des livres saints, 71 et suiv.; ils ne peuvent alléguer aucun texte biblique pour prouver l'inspiration de l'Écriture, 73 et suiv.; double témoignage rendu par l'Église aux livres saints, 89 et suiv.; mépris qu'en font certains protestants, I, 307 et suiv.; II, 84; III, 384, 385; passages de l'Écriture expliqués ou cités, I, 56, 61, 62, 64, 67, 68, 87, 144, 145, 147 et suiv., 150, 168, 180 et suiv., 184 et suiv., 189, 191 et suiv., 198, 230 et suiv., 222 et suiv., 234 et suiv., 250, 284, 335 et suiv., 343, 345, 382, 388, 425 et suiv., 434, 537; II, 8 et suiv., 13, 15 et suiv., 20 et suiv., 33 et suiv., 45, 62, 74, 91, 111, 127, 135, 160 et suiv., 189, 199, 229, 292 et suiv., 295, 302 et suiv., 324, 332, 351, 356, 401 et suiv., 409, 456 et suiv., 460, 463, 527, 552, 589, 604, 617 et suiv., III, 4, 6, 44, 45, 107, 151, 200, 270, 496, 500, 507, etc.

Edgar, cité II, 226.

Edman, cité III, 385.

Edouard VI, III, 412.

Eglise, explication de la maxime:

« Hors de l'Église point de salut, » II, 381 et suiv.; III, 3; l'Église est la dépositaire de l'Écriture et de la tradition, I, 77 et suiv.; elle a reçu pour cela le don d'infaillibilité et d'in-

défectibilité, 79; sa méthode dans la proposition qu'elle fait des vérités à croire, *ibid.*; dans le jugement des controverses, 80; comment elle a été définie par Henri VIII, III, 412; invisible suivant les protestants, I, 230; elle a toujours été en possession de résoudre les doutes des fidèles, II, 106 et suiv.; sa discipline dans l'élection des évêques et dans les questions de foi, 113 et suiv.; comment elle a exercé son autorité sans interruption dans tous les siècles, II, 119 et suiv.; contradictions des protestants sur l'article de l'Église, 145; l'Église est l'œuvre de Dieu, 151 et suiv.; elle n'a pu être ébranlée par aucun des assauts qui lui ont été livrés, 153; avantage numérique de l'Église catholique sur les sectes protestantes, 155; l'Église catholique seule s'est attribué l'infaillibilité, 180 et suiv.; Église invisible imaginée par les protestants, 200 et suiv.; perpétuité de l'Église, 203 et suiv.; immutabilité de son enseignement, 253 et suiv., 258 et suiv.; reproche qu'on lui fait de son antiquité, III, 312; son institution est en elle-même la condamnation de toutes les sectes, II, 290; ses prérogatives, 295 et suiv.; différence entre ce qui se fait dans l'Église et ce qui vient de l'Église, 385; distinction entre le corps et l'âme de l'Église, 387; en obéissant à l'Église on obéit à Dieu, 402; majesté de l'Église, 405 et suiv.; Jésus-Christ se devait à lui-même de la rendre exempte d'erreur, 435 et suiv.; l'institution de l'Église met au désespoir quiconque voudrait l'accuser d'erreur, 446 et suiv.; ses

- efforts pour porter remède au relâchement, 479; ses caractères, 546; double témoignage rendu à l'Eglise par les catholiques et par les protestants, 532 et suiv.; plan de l'établissement de l'Eglise, 541 et suiv.; son action, 571 et suiv.; origine de la dénomination de romaine donnée à l'Eglise catholique, 604 et suiv.; aveux de quelques anglicans en faveur de l'Eglise romaine, III, 260; motifs d'inquiétude hors de cette Eglise, III, 273; il est injuste d'imputer à l'Eglise elle-même les écarts de quelques catholiques, III, 318; modération de son enseignement, 307; caractère de son état actuel en vertu de sa règle de foi, 411; manifestations de l'esprit de force et de charité qu'elle possède exclusivement, 435 et suiv.; souffrir et faire du bien, caractère de l'Eglise catholique, 441; sa charité à l'égard des pécheurs injustement blâmée, 495; ses enseignements pour quiconque aspire à la perfection, 499; les souffrances n'altèrent pas sa paix, 513; calme qu'éprouvent les protestants qui reviennent à l'Eglise catholique, 520. Voy. *Antiquités, Ecriture, Inspiration, Règle de foi, Hérétiques, Apostats.*
- L'Eglise et la Bible*, opuscule cité I, 96.
- Eglises d'Etat*, leur origine, I, 26.
- Eichhorn*, cité I, 222; III, 340 et suiv.
- Elisabeth*, III, 112, 120 et suiv.; circonstances de sa mort, 570.
- Encratites*, I, 267, 280.
- English Churchman*, cité I, 547, 549; III, 369.
- Envie*, mobile des hérésiarques. Voy. *Luther, Zwingle, Calvin.*
- Ephèse* (concile d'), II, 120.
- Epiphane* (St), cité I, 173, 434, 437; II, 90, 103, 119, 372, 636.
- Epiphane*, hérésiarque, I, 267.
- Episcopaux*, I, 377; II, 173.
- Episcopus*, I, 458.
- Erasme*, cité III, 13, 203.
- Erastianisme*, II, 248, 559, 565 et suiv., 609; III, 134, 259. Voy. *Eglises d'Etat.*
- Erreur matérielle*, II, 305 et suiv.
- Espérance*, journal cité III, 371.
- Esslinger*, sa conversion, III, 249 et suiv.
- Etat*. Voy. *Eglises d'Etat et Erastianisme.*
- Etats-Unis* d'Amérique, état prospère de l'Eglise dans ces contrées, III, 446 et suiv.
- Etienne* (St), pape, II, 652.
- Eucharistie*, II, 36 et suiv., 185 et suiv.
- Eugène IV*, cité II, 70.
- Eumann*, I, 287.
- Eusèbe*, cité I, 106, 114, 160 et suiv.; 275, 280; II, 57, 110, 118, 372 et suiv., 577, 598, 603, 650 et suiv.
- Eustathe* (St), II, 654.
- Eutychès* s'appuyait sur l'Ecriture interprétée d'après son sens privé, I, 282; sa témérité, 435, 439.
- Evangile* des Egyptiens, II, 90.
- Evangile* des Hébreux, II, 91.
- Evening-Mail*, cité I, 130, 134, 427 et suiv.
- Ewald*, cité III, 331.
- Exégètes* catholiques et protestants, II, 190 et suiv.

F.

- Faber*, cité I, 579; II, 195.
Fabriani, cité II, 501.
Fabricius (André), cité III, 97.
Fabricius, cité I, 463 et suiv., 287, 510; III, 89.
Faius, cité III, 83.
Faller, cité I, 118.
Familistes, I, 118.
Fant, cité II, 567.
Fatti atroci dello spirito demagogico, ouvr. cité III, 470.
Fauste le manichéen, précurseur de la Réforme, II, 374.
Félicissime, II, 654.
Félix III, cité II, 587 et suiv.
Feller, cité III, 32, 42, 85, 94, 147, 189.
Fénelon, cité II, 182 et suiv.
Ferdinand II, roi de Naples, son noble caractère, III, 413.
Fessler, cité I, 503.
Fichte, I, 377.
Fielding (M. et Mme), leur dévotion à la Vierge, III, 588.
Fischer, cité III, 331.
Flaccius, cité I, 246.
Flandrin, cité II, 258.
Flavien, II, 586.
Flavien (St) de Constantinople, II, 654.
Fletcher, cité I, 127 et suiv.
Fleury, cité II, 651.
Florencourt, cité II, 675.
Foi, ses avantages, I, 55; ses œuvres merveilleuses, 56; sa définition, 57; son objet, *ibid.* et 368; foi implicite ou explicite, 59; fausse notion que s'en font les protestants, 368 et suiv.; son incertitude dans leur système, 369 et suiv.; sa nullité, 377 et suiv.; son arbitraire, 379 et suiv.; comment la foi était prescrite dès les premiers temps, 431 et suiv.; cet ordre de choses a été détruit par le protestantisme, 433; immutabilité de la foi catholique, II, 115; la foi de l'ancienne Eglise nous est révélée par celle de l'Eglise actuelle, 117; idée que les Ecritures nous présentent de la foi, 127; identité de la foi dans tous les temps, 128; développement de la foi par la venue du Sauveur, 129; dans l'hypothèse protestante le dépôt des vérités de la foi serait anéanti, 144. Voy. *Assentiment*, *Criterion*, *Règle de foi*.
Foi et Lumières, opuscule cité III, 166, 195, 273.
Forbes, cité II, 520; sa conversion, III, 269.
Formulaire d'Hormisdas, II, 661.
Forster, III, 97.
Fortunat, II, 654.
Fouriéristes, leurs doctrines, III, 396.
Fourmi, journal calviniste, cité III, 314.
Fox, cité III, 188.
France (état du protestantisme en), III, 371 et suiv.; différence de l'état des Eglises de France d'avec celui de l'Eglise anglicane, 432.
Francini, cité III, 19.
François (St) de Sales, II, 527; III, 172, 174, 319.
Fransoni, archevêque de Turin, III, 436.
Franzius, cité I, 246.
Fraser, cité III, 189.
Frédéric, électeur de Saxe, III, 134, 136.
Frédéric I^{er}, roi de Danemarck, III, 148, 196.
Frédéric II, roi de Prusse, mot de ce prince, II, 489.

- Freudenfeld*, cité III, 40, 43, 48, 52. | *Frœlich*, I, 214.
Fritsche, II, 81. | *Frœseisen*, cité III, 334.
| *Froment*, cité III, 143 etc., 172.

G.

- Galiffe*, cité III, 43.
Galilée (fait de) expliqué, II, 493 et suiv.
Galland, cité I, 565.
Gasparin, cité I, 229, 351; II, 342 412; III, 328, 372 et suiv., 401, 537.
Gasparin (Mme de), mépris qu'elle fait de la Bible, II, 84.
Gavazzi, III, 229 et suiv.
Gazette ecclésiastique de Berlin, citée III, 331.
Gazette officielle d'Allemagne, citée I, 490.
Gélase, cité II, 587.
Gendehaver, III, 97.
Gener, cité II, 255.
Genève (aveu des pasteurs de), I, 462; l'école de Genève est l'école du doute, II, 412; intolérance des Genevois, III, 172 et suiv.; état du protestantisme à Genève, 375 et suiv., 467 et suiv.
Georges, duc d'Anhalt, III, 136.
Georges (David), ses impiétés, I, 117.
Gerbet (Mgr), cité III, 497, 500.
Gerhard, III, 97.
Germon, cité II, 92.
Germonius, cité I, 165.
Gesenius, cité I, 225, 447; II, 98.
Gesner, cité III, 18.
Ghiringhello, cité I, 159.
Gibbon, cité II, 267, 280, 655; III, 330.
Giesler, I, 164.
Gilbert (Robert), son caractère moral, III, 320.
Girod, cité I, 229.
Glaire, cité I, 148.
Glanzow, II, 200.
Glassius, cité I, 246.
Gnostiques (les), II, 138; suivaient à divers égards la tendance théologique et la tendance rationnelle, I, 88 et suiv., 107; leur témérité, 434 et suiv.; précurseurs de la Réforme, II, 372.
Goerres, sa conversion, III, 243.
Goldhagen, cité I, 214.
Gondon, cité I, 84; II, 362; III, 258, 262. Voy. *Newman*.
Gorcum (martyrs de), III, 189.
Gorham (affaire de), I, 545 et suiv.
Goût intérieur, insuffisant pour reconnaître l'inspiration des livres saints, I, 154.
Gozzoli, cité I, 131.
Grabe, cité II, 269.
Gramberg, II, 98.
Grant, cité I, 536.
Gratien, cité II, 116.
Graveson, cité I, 416.
Grèce, obstacles opposés par ce gouvernement à la religion catholique, III, 282; progrès qu'elle y fait, 464.
Grecs, réponse d'un patriarche photien de Constantinople à un anglican, II, 34.
Grégoire, cité I, 125, 129, 361, 527, 538; II, 82, 559, 568; III, 508.
Grégoire le Grand (St) envoie saint Augustin prêcher la foi dans la Grande-Bretagne, III, 101.
Grégoire II (St), II, 608.
Grégoire XVI, son bref contre l'*OEuvre de la miséricorde*, I, 131; son allocution au sujet des Etats du Nord, III, 287; son encyclique contre les pro-

jets d'envahissement du protestantisme, 392.
Grégoire de Nazianze (St), cité II, 634.
Grégoire de Nysse (St), cité II, 635.
Griesbach, cité I, 219.
Grignoschi, ses impiétés, I, 132.
Grimm, cité II, 333.
Grotius, cité I, 166; II, 283, 319; III, 508.
Gualter, III, 38.

Guardian (the), cité III, 268.
Guillaume 1^{er}, roi des Pays-Bas, III, 277, 294.
Guillaume III, roi de Prusse, son despotisme religieux, III, 401.
Guise (François, duc de), III, 177.
Guizot, cité I, 21 et suiv., 258, 273, 443, 445; II, 342, 483 et suiv.
Gunter, III, 97.
Gustave Wasa, III, 150, 192 et suiv.

III.

Halket, ses extravagances, I, 118.
Hall, cité I, 316, 366, 507.
Hallam, cité II, 503; III, 138.
Haller, III, 170; sa conversion, 244 et suiv.
Hambourg, partialité de ce gouvernement en faveur des juifs, III, 288.
Hampden, scandale de sa promotion même pour les anglicans, III, 282.
Hardouin, cité II, 564, 641, 644 et suiv. Voy. *Conciles*, etc.
Hardy, cité III, 315.
Hare, cité II, 365.
Herenius, III, 53.
Hase, cité I, 444; II, 266.
Hégésippe, cité I, 279.
Heintzen, ses doctrines radicales, III, 385 et suiv.
Hengstenberg, cité II, 416; III, 466.
Henri VIII, III, 102 et suiv.; II, 263.
Herder (von), cité II, 206.
Hérésiarques, se méprisaient les uns les autres, III, 58 et suiv.; motifs de leur rébellion, I, 508.
Hérésies, leur origine, I, 2 et suiv., 88 et suiv.; nées de l'interprétation individuelle des Écritures, I, 279 et suiv.;

toutes justifiées par le principe protestant, 285 et suiv.; ont pour cause leur opposition à la règle de foi, I, 281; II, 208 et suiv.; différence entre le cas d'hérésie et celui de schisme, 600 et suiv.
Hérétiques matériels, III, 2; hérétiques passifs, III, 62; ce qui fait l'hérétique, I, 449 et suiv.; idée qu'on doit se faire des hérétiques, III, 60; leurs artifices, I, 269 et suiv.; ils recourent malgré eux à l'autorité, 272; leurs contradictions, 278, 287; leurs prétentions, 451; ils se condamnent eux-mêmes en s'opposant à l'enseignement de l'Eglise, II, 123; leurs invectives contre les catholiques, III, 152; parallèle entre les hérétiques et les païens, II, 154 et suiv.; entre les anciens hérétiques et les nouveaux, 345. Voy. *Apostats*.
Hermas, cité I, 263; II, 78.
Hernhutes, suivent la tendance théosophique, I, 97; leurs erreurs, 122.
Heshusius (Tilman), cité II, 147; III, 82.
Hesse, état du protestantisme dans ce duché, III, 342 et suiv.
Hesse-Darmstadt (Frédéric-Au-

guste-Charles de), sa conversion, III, 235.
Hésychastes, suivaient la tendance théosophique, I, 107.
Hérarchie luthérienne, II, 566 et suiv.; calviniste, *ibid.*; anglicane, 564 et suiv.; catholique, III, 474.
Hilaire (St), cité I, 282; II, 168; III, 322, 491.
Hill, ses impiétés, I, 128.
Hinds, cité I, 552.
Hippolyte (St), cité II, 103.
Hischberger, III, 210.
Hœninghaus, cité I, 372, 406, 481, 487, 492, 512, 515; II, 98, 150, 179, 181, 224, 297, 416; III, 192, 196 et suiv.
Hollande (obstacles opposés en) à la religion catholique, III, 293; progrès qu'elle y fait, 470. (Voy. *Intolérance*). Etat du protestantisme en Hollande, 376.
Holm, cité I, 251.
Homme (caractère des œuvres de l'), III, 5; double tendance de l'homme, théosophique et rationnelle, 85 et suiv.; contradictions de l'homme, 408 et suiv.; l'homme ne déroge point

à la dignité de sa nature en écoutant l'Eglise, II, 403 et suiv.; s'il est toujours vrai de dire qu'un honnête homme ne doit pas changer de religion, III, 302 et suiv. Voy. *Règle de foi*, *Hérésies*.
Hormisdas, cité II, 587, 591, 607.
Hors de l'Eglise point de salut, explication de cette maxime, II, 381 et suiv. Voy. *Eglise*.
Hospinien, cité II, 206; III, 25, 39, 64, 90.
Huber, III, 211.
Hug, cité I, 185; II, 76, 108.
Hugi, III, 210.
Huguenots, origine de ce nom, III, 142. Voy. *Calvinistes*.
Hume, cité II, 206.
Humilité enseignée par Jésus-Christ, I, 424; pratiquée par les apôtres, 428; contredite par la règle protestante, 429 et suiv.
Hurrell Fronde, cité I, 318 et suiv., 463.
Hurter, cité I, 354; II, 143, 427; III, 212; sa conversion, 251 et suiv.
Huss, ses erreurs renouvelées par Luther, I, 304; III, 195.

I.

Iahn, cité I, 149.
Icariens, leurs doctrines, III, 397.
Idée (I), journal cité III, 333.
Ignace (St) d'Antioche, cité I, 263, 434; II, 374.
Ignorance invincible, jusqu'à quel point elle peut se présumer, II, 308, 452.
Illuminés, suivent la tendance théosophique, I, 107.
Illyriens, III, 97.
Immutabilité, attributs de la vérité, II, 252 et suiv.; n'appartient qu'à l'Eglise romaine, 568 et suiv.
Impostures de la propagande

protestante, III, 307 et suiv., 310 et suiv., 320 et suiv.
Indes (obstacles opposés dans les) à la religion catholique, III, 284.
Indicateur maltais, cité I, 14.
Indifférentisme enseigné par les protestants, III, 280; réfuté, 302 et suiv. Voy. *Tolérantisme*.
Indostan, progrès du catholicisme dans cette contrée, III, 455.
Infailibilité, niée par les xxxix articles de l'Eglise anglicane, I, 529 et suiv.; aucune secte protestante ne se l'est arrogée,

- II, 179; l'Eglise catholique seule se l'attribue, 180 et suiv.
- Infidèles*, comment ils peuvent reconnaître la véritable religion de Jésus-Christ, II, 313.
- Infidélité négative*, n'est pas un péché, II, 386.
- Ingenheim* (comte d'), sa conversion, III, 234.
- Innocent 1^{er}*, cité II, 116, 597, 651 et suiv., 655.
- Inquisition romaine*, III, 315 et suiv.; espagnole, 316; protestante, 317.
- Intellectualistes*, II, 200.
- Intolérance d'Elisabeth*, III, 126 et suiv.; des protestants, I, 294 et suiv., 323, 631; II, 388; III, 162 et suiv., 283 et suiv., 285 et suiv., 294; à l'égard des enfants, 286; avec des protestants eux-mêmes, III, 291.
- Irénée* (St), cité I, 112 et suiv., 163, 165, 173, 185, 263 et suiv., 274, 280 et suiv., 284, 434 et suiv., 455, 510; II, 64, 78, 92, 103, 110, 167, 210, 274, 312, 339, 372 et suiv., 531, 577, 584.
- Irlande*, III, 186; Eglise d'Irlande jalouse de son indépendance, 438 et suiv.
- Irvingistes*, leurs rêveries, I, 132.
- Islande*, comment le protestantisme y a été introduit, III, 199.
- Isolement*, l'état de doute en est l'effet, II, 360, ainsi que la dissidence des sectes, 361, et l'opposition où l'on se trouve par rapport à l'Eglise catholique, 363. Voy. *Liberté d'examen*.
- Italie*, ses avantages, I, 6, 40 et suiv., 44 et suiv.; compromis par le protestantisme, 39 et suiv.
- Ittig*, I, 287.
- Ives*, sa conversion, III, 269 et suiv.

J.

- Jansénistes*, II, 182 et suiv., 241.
- Jarvis*, II, 52.
- Jean Chrysostôme* (St), cité II, 119, 365 et suiv.
- Jean Damascène* (St), cité I, 163.
- Jean de Leyde*, I, 116. Voy. *Boc-kold*.
- Jérôme* (St), cité I, 185, 272; II, 90, 103, 115, 166, 237, 374, 589, 597, 630 et suiv., 650.
- Jérôme de Prague*, ses erreurs renouvelées par Luther, I, 301.
- Jérusalem* (concile de), II, 120.
- Jérusalem* (T. W.) avoue la témérité de sa secte, I, 447.
- Jésuites*, I, 12; leur éloge par Macaulay, 485 et suiv.
- Jésus-Christ*, la voie qu'il a tracée à ses apôtres est toute contraire à celle que suivent les protestants, II, 7 et suiv.; règle de foi qu'il a donnée, 11 et suiv.; son amour pour son Eglise, 292 et suiv.
- Jewel*, I, 533; II, 52, 243 et suiv.
- Joannites*, leurs rêveries, I, 125. Voy. *Southcott*.
- Josèphe* l'historien ne comptait que vingt-deux livres comme faisant partie des livres saints, I, 146 et suiv.
- Journal de Bruxelles*, c. III, 294.
- Journal théologique*, c. III, 331.
- Joux* (Pierre de), sa conversion, III, 250 suiv.
- Jovinien*, précurseur de la Réforme, II, 374.
- Juppers*, II, 174.
- Jurien*, cité II, 268.
- Jussie* (Jeanne de), citée III, 171.
- Justin* (St), cité I, 263, 434; II, 397.

K.

- Keble*, cité I, 560 et suiv.
Keil, cité I, 247.
Kemnitius, cité I, 247.
Kennicott, cité I, 219, 224.
Kenny, cité I, 536.
Kenrick (Mgr), cité II, 564; III, 449.
Kerroux, cité III, 190 et suiv.
Kestner, cité III, 43.
Khell, cité I, 214.
Kirchaff, cité III, 381.
- Klappel*, cité II, 57.
Klewker, cité II, 91.
Knapp, cité I, 168.
Knox, III, 146, 187 et suiv.
Kopp, cité I, 168.
Kotzebue (Othon de), cité I, 488.
Krug, cité II, 465.
Kuinoel, cité I, 157, 164, 194, 226, 247; II, 17, 73.
Kuobel, cité III, 210.

L.

- Labbadistes*, I, 122.
Labbe, cité II, 641, 644 et suiv.
 Voy. *Conciles*, etc.
Laborde (Léon de), cité II, 257.
Lafontaine, cité II, 554.
Laharpe, cité II, 347.
Lamp (The), cité II, 523.
Lampeter-Brethren, I, 130.
Lana, III, 225.
Langi, II, 210, 267.
Langius, cité I, 287.
Lardner, cité II, 73.
Lasius, III, 97.
Latour, sa conversion, III, 257.
Lund, cité I, 533, 539.
Laval, sa conversion, III, 256 et suiv.
Lavalette, I, 511.
Lavater (mot de) en faveur de l'Eglise catholique, III, 313.
Lavather, cité III, 89 et suiv.
Layard, cité II, 258.
Lazery, cité I, 431; II, 277.
Leclerc, cité I, 166, 287.
Lehman, cité III, 334.
Le Homau, cité II, 148.
Leibnitz, cité III, 503, 508.
Leo, cité II, 287, 296, 475, 532.
Léon (St), cité II, 116, 588, 634, 637, 655, 659 et suiv.
Leslie, son objection réfutée, II, 243 et suiv.
- Lessing*, cité II, 88; III, 313.
Lessius, cité III, 40.
Lettres formées, II, 116, 578 et suiv.
Levant, progrès du catholicisme dans ces pays, III, 458.
Liberté de discussion autorisée dans l'Eglise catholique, II, 245.
Liberté d'examen, règle du protestantisme, I, 442 et suiv., 453 et suiv.; à quoi elle se réduit. I, 465 et suiv.; III, 168 et suiv.; vantée par les hérétiques, II, 217. Voy. *Mazzini*.
Liberté politique trop vantée, I, 21; le protestantisme lui a été fatal, 23.
Libri, cité II, 497.
Limborch, cité I, 250.
Lingard, cité I, 390; II, 263, 425, 564, 609 et suiv.; III, 108, 119 et suiv., 125.
Littleton, cité I, 429.
Loner, III, 97.
Lucas, cité I, 139.
Lüdke, cité III, 331.
Lugo, cité II, 133, 560.
Lumper, cité II, 114, 397.
Lunébourg (Ernest et François de), III, 136.
Lupus ou *Wolf*, cité II, 647.

Luther, I, 298 et suiv., 386 et suiv.; III, 12; circonstances de sa mort; III, 51 et suiv.; conséquences de sa doctrine, 76 et suiv., III, 402; ses fluctuations entre la tendance théosophique et la tendance rationnelle, I, 90 et suiv., 504 et suiv.; il avoue que c'est de l'Eglise que les protestants ont reçu les saintes Ecritures, 176 et suiv.; il avoue l'obscurité de l'Ecriture, 249; ses contradictions, I, 197, 376; III, 25; son aversion pour les sacramentaires et les anabaptistes, I, 288; il

s'appuyait sur une double base, 395 et suiv.; son mépris pour les Ecritures, 307 et suiv.; sa témérité, I, 445 et suiv.; II, 331; sa grossièreté, III, 159; sa pusillanimité, 442; cité I, 177, 239, 243 et suiv., 249, 306 et suiv., 309, 443, 503; II, 146, 263, 413 et suiv., 430 et suiv., 437, 484, 489; III, 31, 51 et suiv., 54, 56 et suiv., 65 et suiv., 76 et suiv., 163, 330, 401, 548.

Luthériens, I, 378; II, 174.

Lythus, cité III, 17.

III.

Mabillon, cité II, 501.

Macaulay, cité II, 26; aveu de cet anglican en faveur du catholicisme, III, 481 et suiv.

Machiavel (mot de), I, 4.

Maclaine, cité I, 122.

Madiaï (époux), II, 156.

Madrizio, cité I, 431; II, 273.

Maestro (de), cité II, 115, 650.

Magnin, cité I, 328, 330; III, 98, 143, 172.

Magnus (Jean), III, 194.

Maï, cité II, 256.

Maison d'amour, I, 130.

Maistre (de), cité II, 561 et suiv.; III, 325 et suiv., 316, 500.

Major, III, 97.

Malan, cité II, 146 et suiv., 202, 217, 226, 575.

Malcolm, cité I, 477.

Malou, cité I, 151, 154, 210, 214, 236, 330, 382, 458, 462, 479; II, 79, 148 et suiv.

Mamachi, cité II, 206, 211, 280.

Manichéens, II, 70.

Manning, sa conversion, III, 268.

Mansfield (théologiens de), cités III, 76.

Mansi, cité II, 116. Voy. *Conciles*.

Manzoni, cité II, 228; III, 497.

Maran, cité II, 276, 397.

Marchetti, cité II, 655.

Marchi, cité II, 256.

Marcien (l'empereur), II, 647.

Marcion, I, 267, 510; II, 70.

Marcosiens, leurs désordres, I, 114.

Mareineke, cité I, 405; II, 286.

Marengoni, II, 256.

Marguerite, reine de Navarre, III, 144.

Mariages mixtes favorisés par le protestantisme, 286.

Marie (Ste), mère de Dieu, sa part dans les conversions opérées en Angleterre.

Marie, reine d'Angleterre, III, 121; calomniée par la Réforme, 127.

Marie Stuart, III, 124, 126.

Marini, cité II, 497.

Marionites, II, 174.

Mark (La), III, 189.

Marsh, I, 536; cité 539, 640 et suiv.

Martène, cité II, 501.

Martial, II, 654.

Martinet, cité I, 5, 24 et suiv., 353, 377, 456; II, 149, 425;

- III, 172, 191, 194, 196 et suiv., 199, 248, 380.
- Martyr* (Pierre), cité III, 63, 90.
- Martyrs* ne sont possibles que dans l'Eglise catholique, II, 410.
- Maryland* (catholiques et protestants du), III, 285.
- Massuet*, cité I, 113, 268 et suiv., 436, 438; II, 59, 114, 273, 373, 584.
- Matthesius*, cité II, 489.
- Matthæi*, I, 219.
- Maurette*, sa rétractation, III, 208 et suiv.
- Mayer*, cité 294.
- Mazzini*, sa proclamation en faveur du libre examen, III, 409.
- Méchants*, Dieu ne s'en sert pas comme d'instruments directs pour évangéliser les peuples, III, 4.
- Mecklembourg-Schwérin* (Ad.-Fréd., duc de), sa conversion, III, 234.
- Mecklembourg-Schwérin* (Charlotte-Frédérique de), sa conversion, III, 236 et suiv.
- Mélancthon*, I, 288 et suiv.; III, 63 et suiv., 67 et suiv., 160; II, 263, 415; III, 330, 000.
- Mélece* (St), II, 601.
- Ménandre*, désordres de sa secte, I, 114, 267.
- Menius*, cité I, 139; III, 97.
- Mensonge* autorisé par les réformateurs, III, 84.
- Merle d'Aubigné*, cité I, 585; II, 205, 652.
- Messenius*, cité III, 197.
- Méthodistes* suivent la tendance théosophique, I, 97; leurs rêveries, 135; deux sortes de méthodistes, 126.
- Meyer*, cité I, 416.
- Meyer* (de), favorable au culte des saints, III, 509.
- Meynier* (le P. Bernard), II, 147.
- Michaëlis*, cité I, 155, 161, 168, 185, 416, 510, 511; II, 108; inconvenient où il est tombé en voulant prouver l'inspiration des livres du Nouveau Testament, II, 75 et suiv.
- Michaud*, cité III, 52, 241, 442.
- Michelet*, cité I, 299.
- Middleton*, cité II, 267, 280.
- Mill*, cité I, 219.
- Milly* (Alfred de), cité III, 497.
- Milner*, cité I, 119 et suiv., 97, 228; II, 334, 564; III, 14.
- Minerva* (la), citée III, 332.
- Ministres* protestants, leur jactance, I, 494. Voy. *Protestants*.
- Missions* protestantes, I, 490 et suiv. Voy. *Sociétés bibliques*.
- Mœhler*, cité I, 139, 88, 93, 239, 251, 269, 299, 300, 438; II, 51, 65, 114, 138, 200 et suiv.; 249, 260, 296, 481; III, 300, 322, 401, 544.
- Mœurs* des hérétiques, III, 50; de Luther, III, 27 et suiv.; de Zwingle, III, 38; de Calvin, 40, 47. Voy. *Apostats*, *Hérétiques*, *Protestants*, *Bèze*, *Elisabeth*, etc.
- Momiers*, opuscule cité I, 361.
- Monod*, cité I, 229, 355.
- Monothélites*, abus qu'ils faisaient d'un mot de saint Denis l'aréopagite, I, 439.
- Montalembert*, cité II, 501.
- Montanistes* (les) poussaient à l'extrême la tendance théosophique, I, 87 et suiv., 106, extravagance de leurs doctrines, I, 114; leur condamnation, II, 651.
- Moore*, II, 202, 205.
- Moralité*, il est faux qu'il y en ait plus chez les protestants que chez les catholiques, II, 513 et suiv.
- Moraves* (frères), I, 490, 97. Voy. *Hernhutes*.
- Morgen-Sterm*, cité III, 29.
- Mormons*, III, 408. Voy. *Sectes* et *Sectaires*.
- Morning-Chronicle*, cité III, 229.

- Morning-Post*, cité I, 580.
Mori, cité I, 246.
Morris, occasion de sa conversion, III, 265.
Morus (Thomas), III, 404.
Mosheim, cité I, 116, 118, 244, 287; III, 42.
Motifs des chefs de la Réforme, III, 49 et suiv.
Motifs (les) de crédibilité doivent être distingués du principe constitutif de la foi, I, 83 et suiv.; leur nécessité, 430; motifs de conversion du prince Wolfgang, II, 365; de Hurter, III, 233 et suiv.; de Bermay, 257 et suiv.
Motta (comte de la), cité III, 381, 385, 498.
- Mots*, leur puissance séductrice, I, 296 et suiv.
Moulinié, cité I, 154, 206, 214.
Moyne, I, 287.
Muggletoniens, I, 122.
Muller (Adam), sa conversion, III, 243.
Muller (Jean), cité III, 331 et suiv., 541.
Munzer, I, 88. Voy. *Anabaptistes*.
Muratori, cité II, 279.
Murray, III, 146.
Muscutus, III, 97.
Musius, victime du fanatisme protestant, III, 189.
Muzzarelli, cité II, 385.
Mystiques, II, 200.

N.

- Nachon*, cité II, 389.
Nassau, obstacles opposés à l'Église catholique par ce gouvernement, III, 280.
Naville, cité III, 524.
Naylor, ses impiétés, I, 121.
Nazaréens, I, 267; II, 91.
Néander, cité II, 83, 91.
Neercassel, cité II, 57.
Néogeorges, III, 97.
Nestorius s'appuyait sur l'Écriture interprétée d'après son sens privé, I, 282; sa témérité, I, 435; pourquoi il est considéré comme hérétique, I, 450.
Newman, sa conversion, I, 579; III, 263 et suiv.; son procès, III, 229; cité I, 262, 395, 402, 532, 534, 538, 555, 559 et suiv., 571 et suiv.; II, 49, 112, 135, 143, 149, 210, 233, 243, 245, 265, 272, 363, 365, 492, 515; III, 128 et suiv., 132, 158, 226 et suiv., 259, 265, 309, 312, 317, 530.
Newton, cité II, 267.
Nicée (1^{er} concile de) cité II, 116, 120, 276, 646; explication du v^e canon, 641 et suiv.; (2^e concile de) cité II, 375.
Nicolas, ses doctrines, I, 117 et suiv.
Nicolas (Auguste), éloge de son dernier ouvrage, III, 381.
Nicolas de Cuse, cité II, 494.
Nilson, victime de l'intolérance protestante, III, 195.
Niquet, cité I, 511.
Noëtiens, II, 138; poussaient à l'extrême la tendance rationnelle, I, 88.
Nolan, I, 536.
Norris, I, 536.
Northcote, sa conversion, III, 267.
Norwége, comment le protestantisme y a été introduit, III, 198; progrès qu'y fait aujourd'hui le catholicisme, 472.
Nouvelliste vaudois, cité, II, 222.
Novatien, II, 139, 652.
Nuremberg (synode protestant de), III, 353.

●.

- Oakley**, I, 579; sa protestation contre une sentence de l'évêque d'Oxford, III, 260 et suiv.
- Obstacles** opposés à la religion catholique, tant par les gouvernements que par les particuliers, III, 275.
- O'Callagan**, I, 360.
- Océanie** (obstacles opposés en) à la religion catholique, III, 284; progrès qu'elle y fait, 452 et suiv.
- Ochin**, III, 91.
- Œcolampade**, son caractère moral, III, 83 et suiv.; cité III, 38.
- Œuvre de la miséricorde**, I, 130.
- Œuvres**, caractère des œuvres de Dieu, III, 4, 153; II, 322, 536 et suiv.; de celles de l'homme, III, 5, 151; II, 538 et suiv.
- Optat (St)**, cité II, 116, 578 et suiv., 629 et suiv.
- Orange** (prince d'), III, 191.
- Orbe cattolico a Pio IX**, ouvr. cité III, 415.
- Orbius**, I 287.
- Ordre**, cachet des œuvres divines, II, 536.
- Orgueil**, caractère des hérétiques, III, 6; de Luther, 14 et suiv.; de Zwingle, 32; de Calvin, 41 et suiv.; principe des hérésies, I, 448.
- Origène**, cité I, 163, 268, 431; II, 91 et suiv., 119, 551.
- Orsi**, cité I, 251; II, 33, 262.
- Orthodoxie**, à quoi elle se réduit dans le protestantisme, III, 370.
- Osiandre**, III, 33, 75, 84 et suiv., 228.
- Oster**, cité I, 459.
- Osterwald**, cité I, 461.
- Othon**, sa honteuse apostasie, III, 282.
- Ott**, cité I, 311.
- Overbech**, protestant converti, III, 253.

P.

- Pacien (St)**, cité II, 581.
- Palmer**, cité II, 43, 52, 240 et suiv., 231, 237, 247, 269, 272, 565, 567.
- Panthéisme**, base des doctrines socialistes et communistes, III, 297.
- Paolo**, I, 10.
- Papauté** (la) est la clef qui nous ouvre l'explication de l'histoire de l'Eglise catholique, II, 656 et suiv.; son pouvoir indépendant de la puissance politique de l'ancienne Rome, 664.
- Pape**, sa suprématie reconnue par Luther, I, 94; par Henri VIII, III, 103 et suiv.; puis re-
- jetée par les mêmes, III, 159 et suiv., 109 et suiv.; mauvais papes, mal à propos reprochés à l'Eglise, III, 317. Voy. *Papauté, Primauté*.
- Papias**, cité II, 116.
- Pâque**, question du jour où il fallait la célébrer, II, 649 et suiv.
- Parker**, cité II, 52; III, 333.
- Passions**, cause d'erreur, I, 255; leur influence, 322 et suiv.
- Paul de la Croix** (B.), III, 265.
- Paul** de Samosate poussait à l'extrême la tendance rationnelle, I, 88, 269; II, 650 et suiv.

- Paulus*, cité I, 164, 166.
- Pearson*, cité I, 431; II, 320.
- Pélagianisme* professé par Zwingle, III, 57; Pélage s'appuyait sur l'Écriture interprétée d'après son sens privé, I, 282.
- Pères* contraires à la règle rationnelle protestante, I, 274; témoignages en faveur de la primauté, II, 627 et suiv.
- Perpétuité* de l'Église romaine, II, 547 et suiv.; 568 et suiv.
- Perpétuité de la foi*, ouvrage cité II, 185, 279, 284.
- Perrone*, cité I, 151, 166, 252; II, 51, 56, 194, 356, 562, 603; III, 74, 252, 286.
- Perse* (obstacles opposés en) à la religion catholique, III, 284; progrès qu'elle y fait, 454.
- Persécutions et souffrances de l'Église catholique en Russie*, ouvrage cité III, 283.
- Pétau*, cité II, 103, 110.
- Petitdidier*, cité I, 431.
- Petitpierre*, sa conversion cause de beaucoup d'autres, III, 257.
- Petri* (Jérôme), cité III, 474.
- Peuple* entraîné malgré lui dans la Réforme, I, 327 et suiv.; suit naturellement la règle catholique, 464 et suiv.
- Pezelius*, III, 64, 72.
- Pfeiffer*, cité I, 246.
- Pfochenius*, cité I, 221.
- Philippe*, landgrave de Hesse, III, 135 et suiv.
- Philips*, sa conversion, III, 272.
- Phillips*, cité II, 497.
- Philpots*, évêque anglican d'Exeter, sa politique tout humaine, III, 433.
- Photianisme*, II, 139.
- Photius*, II, 646.
- Phylactérion*, statuts de cette société, III, 295. Voy. *Société*.
- Pie IX*, pape régnant, belle parole de lui à l'évêque anglican converti de la Caroline du Nord, III, 271; objet d'une providence toute spéciale, 412 et suiv.
- Pierre* (St), l'Église fondée sur cet apôtre, II, 614 et suiv. Voy. *Papauté*.
- Pierre d'Alexandrie*, cité II, 103, 654.
- Piétistes*, I, 484; suivent la règle théosophique, 97, 107; deux sortes de piétistes, 107; leurs extravagances, II, 303. Voy. *Spener*.
- Pilet*, sa témérité, I, 446.
- Pittar* (M^{me}), citée III, 309, 521.
- Planck*, cité II, 148; III, 331, 334.
- Pluquet*, cité I, 115.
- Polge*, cité III, 155, 560.
- Politique*, ne pas confondre la grandeur politique avec la prospérité sociale. Voy. *Liberté politique*.
- Pollon*, sa conversion.
- Polus*, cité III, 113.
- Polycarpe* (St), cité II, 103, 649.
- Porta*, III, 97.
- Powel*, II, 666.
- Préjugés*, occasion d'erreur, I, 255; combien ils sont inévitables, I, 316 et suiv.
- Presse* (La), citée III, 328.
- Priestley*, cité II, 205.
- Probité* des protestants, à quoi elle se réduit, II, 516 et suiv. Voy. *Moralité*, *Protestants*.
- Professants*, ce que c'est, II, 218 et suiv.
- Profession* de foi de Pie IV, II, 27 et suiv.; 277 et suiv.
- Progrès*, à quoi il se réduit, I, 14. Voy. *Règle de foi*.
- Protestantisme*: équivoque de ce mot, I, 315; sa véritable signification, 380; à quoi il se réduit, 404; ses contradictions, 468 et suiv.; diverses manières toutes justes de le définir, III, 153, 169, 199, 206, 289, 354, 378; sa folie et son absurdité, I, 65 et suiv.; il

n'est l'œuvre que de l'homme et de l'esprit des ténèbres, III, 151; fatal à la liberté politique, I, 23; tend de lui-même à sa dissolution, II, 350; III, 324 et suiv.; n'offre aucune sécurité, 367 et suiv.; condamné d'avance dans les anciens hérétiques, 371 et suiv.; sa symbolique ne se trouve point dans la Bible, 413; ses absurdes prétentions relativement à l'Eglise catholique, 429 et suiv.; ne doit pas son origine au besoin d'émanciper la raison du joug de l'autorité, 485 et suiv.; les causes de ses progrès sont toutes terrestres, 505; est stérile en établissements de charité, et étranger à la profession des conseils évangéliques, 528 et suiv.; n'a rien des caractères de la vraie Eglise, 566 et suiv.; tentatives pour l'introduire en Italie, I, 23 et suiv.; favorable aux mariages mixtes, III, 286. Voy. *Tolérantisme*, *Indifférentisme*, *Intolérance*, *Règle de foi protestante*, *Réforme*.

Protestants, juges arbitraires de la Bible, I, 202 et suiv.; l'ont mutilée et scindée en deux, 208 et suiv.; ont fourni des armes aux incrédules, 211; arbitraire qu'ils exercent dans le choix des variantes de la Bible, 219 et suiv.; ont altéré la Bible, 220 et suiv., 234 et suiv.; soutiennent que l'Eglise est invisible, 230; combattent la tradition, 231, 236; rejettent la hiérarchie ecclésiastique, 231 et suiv.; le culte des saints, 232 et suiv.; affectent en vain de ne pas tenir compte de l'antiquité, 258 et suiv.; sont hérétiques, 449; sophisme réfuté, II, 62 et suiv.; leurs

contradictions sur l'article de l'Eglise, 145 et suiv., 265 et suiv.; et sur tous les autres articles de croyance, 150; ils avouent que la religion catholique suffit pour le salut, 148; leurs sectes sans fin, 173 et suiv., 282 et suiv.; III, 355, 371, 377, 384; amenés par la nécessité à proclamer l'Eglise invisible, II, 200 et suiv.; ne sauraient prouver que l'Eglise ait jamais cessé d'être, 205 et suiv.; avouent que leur règle de foi porte à la division, 219 et suiv.; III, 373 et suiv.; leurs perplexités, 225 et suiv.; accusent à tort l'Eglise d'avoir changé en matière de foi, 264 et suiv.; leur mauvaise foi, 280; III, 209, 311 et suiv., 314 et suiv., 320 et suiv.; immoralité des peuples protestants, 517 et suiv., 522 et suiv.; leur condition en vertu de leur règle de foi, 344; horreur qu'ils ont du catholicisme, 390; défi porté à tous les protestants, 415 et suiv.; les protestants défèrent à l'autorité de l'homme, 418 et suiv.; ne sont pas protestants en vertu de leur prétendue règle de foi, I, 298-333; III, 248 et suiv.; leurs principes en fait de dévouement, 442; leurs aveux sur l'état de progrès du catholicisme, 475; leur langage au sujet des catholiques semblable à celui des païens au sujet des premiers chrétiens, 526; consolation qu'éprouvent au moment de la mort les protestants convertis, 586.

Protestant's Catechism (The), cité III, 169.

Proudhon, ses doctrines, III, 397.

Prusse, obstacles opposés à l'Eglise catholique par ce gouvernement, III, 277 et suiv.;

- nombre des catholiques de ce royaume, *ibid.*; état actuel du protestantisme en Prusse, 337 et suiv.
Ptolémée, I, 267.
Puissances du siècle, leur prétendu droit de réformer la religion reconnu par les protestants, II, 423, III, 372, 400.
Punch (The), cité III, 315.
Purgatoire, consolations dont ce dogme est la source, III, 501.
Puséisme (analyse du), I, 560 et suiv.; ses défauts, 563 et suiv.; ses inconséquences, 570 et suiv.; mouvement de ce parti, III, 259; dissolution de ce parti, 580.
Pusey, II, 529; III, 412.

Q.

- Quakers*, suivent la tendance théosophique, I, 96 et suiv., 105 et suiv.; leurs extravagances, 119 et suiv.; leur nombre aux États-Unis, II, 173.
Quarterly-Review, citée I, 488.
Quesnel, II, 553.
Questions sur le Nouveau Testament, ouvrage cité II, 637.
Quien (Le), cité II, 564.

R.

- Radel*, cité III, 519.
Raison, son insuffisance pour l'interprétation dogmatique de la Bible, I, 238 et suiv.; son impuissance à se former un symbole de foi avec la Bible seule, 253 et suiv. Voy. *Rationalisme*.
Rambachius, cité I, 246.
Rambler (The), cité III, 131, 186, 265, 367, 413, 499.
Ram-Mohun-Roy, I, 477.
Ranke, cité III, 276, 531.
Ranolder, cité I, 398; II, 135, 192.
Rarebergius, cité III, 51.
Rationalisme, I, 385 et suiv.; vulgaire, 397 et suiv.; philosophique, 399 et suiv. Voy. *Raison*.
Raymond, cité III, 20.
Raynaudi, cité II, 669.
Recognitions (livre des), cité I, 113; II, 372.
Réformateurs (prétention des premiers), I, 450; licence de leur vie, III, 142 et suiv.; leur caractère marqué dans les livres saints, 151.
Réformation, journal cité III, 376.
Réforme, caractère moral de ses premiers auteurs, III, 10 et suiv.; de ses premiers partisans, 62 et suiv., 129 et suiv., 198 et suiv.; sa véritable origine, 98 et suiv., 237 et suiv., 140 et suiv., 142 et suiv., 144 et suiv., 544 et suiv.; ses moyens de propagation, 157 et suiv.; le désir de réformer les mœurs et les abus ne fut pas le motif qui détermina son établissement, 482; ses véritables causes, 202 et suiv.; l'Angleterre lui est redevable de son paupérisme et de sa dégradation religieuse et morale, I, 33; la Réforme a besoin de réforme, III, 335.
Réformés allemands, II, 174.
Règle, doit être distinguée de son observation, II, 439.
Règle de foi, ce que c'est, I, 68; sa nécessité, 69; ses propriétés, 70-76; son universalité, 82 et suiv., 453; elle ne nuit

point aux progrès de la science, 81 et suiv.; II, 491 et suiv., 498 et suiv.; l'Écriture et la tradition sont les règles éloignées, l'Église la règle prochaine, 77 et suiv.; ses conditions, II, 177; elle doit être simple et à la portée de tous, II, 323; règle prochaine de foi pour le catholique et pour le protestant, I, 346. Voy. *Criterium, Église*.

Règle de foi catholique, I, 677; satisfait à la fois la double tendance de l'homme, théosophique et rationnelle, I, 85 et suiv., ne se trouve que dans l'Église romaine, II, 535, 671; trouve son fondement dans la Bible, 7; est la seule qui ait pour fondement et pour objet toute la parole révélée de Dieu, 29-67; la seule qui garantisse à la Bible son divin caractère, 68-100; la seule qu'ait professée l'antiquité chrétienne, 101-125; la seule prouvée par l'Écriture, 102 et suiv.; la seule à laquelle on soit redevable de la conversion des peuples, 159, 175; la seule qui satisfasse aux conditions requises pour une règle de foi, 176-212; la seule propre à conserver l'unité de foi et de communion dans l'Église, 213-251; la seule voulue par J.-C., 224, 245 et suiv.; la seule inflexible, 252, 289; la seule qui justifie l'institution de l'Église, 290-321; la seule proportionnée à la capacité de tous, 322-351; unit d'esprit et de cœur tous ceux qui la professent, 328; la seule propre à satisfaire l'esprit et le cœur de l'homme, 352-391; la seule qui sauve la dignité de l'homme, 392-428; la seule qui résiste à l'examen, 429-466; ne reçoit aucune atteinte des abus dont les protestants

accusent l'Église, 467-534; la paix qu'elle procure pendant la vie et au moment de la mort, III, 493 et suiv.; 579 et suiv.; périlleuse jettent ceux qui, connaissant la règle catholique, n'ont pas le courage de l'embrasser, II, 673. Voy. *Église romaine*.

Règle de foi protestante, I, 90 et suiv., 387 et suiv.; théosophique, 93 et suiv.; 96 et suiv.; 104 et suiv.; rationnelle, 95 et suiv.; ses défauts, 439 et suiv.; impraticable pour les croyants, 463-469; ne saurait être universelle, 454 et suiv.; impraticable pour la conversion des infidèles, 470-496; rend les controverses interminables, 496-518; mène au rationalisme, 385 et suiv.; III, 313, 328 et suiv.; contraire au sens commun, 408 et suiv.; règle théosophique arbitraire, I, 108; trompeuse, 109; propre à engendrer des conséquences funestes, 110 et suiv.; III, 328 et suiv.; ne saurait être la règle que Dieu a donnée aux hommes, I, 134 et suiv.; détruit l'unité de foi et de charité, 345 et suiv.; si la règle protestante avait été introduite dès l'origine du christianisme et qu'elle eût prévalu, le monde serait encore aujourd'hui païen, II, 170 et suiv.; elle aurait séparé les peuples au lieu de les unir, 172 et suiv.; elle fait perdre la foi à ceux qui l'avaient, 174; elle porte à la division, 219 et suiv.; comparée à la règle catholique, 286 et suiv.; rend inutile l'institution de l'Église, 296 et suiv.; la suppose même pernicieuse, 314 et suiv.; elle est inaccessible pour la plus grande partie du genre humain, II, 325; aboutit au socia-

- lisme, au communisme et à l'athéisme, III, 328 et suiv., 379, 405 et suiv.; ne saurait donner la paix, ni pendant la vie ni au moment de la mort, 534-578.
- Règle hétéroclite ou anglicane*, I, 99 et suiv., 519, 582; la même que la règle protestante, 566; rend inutile l'institution de l'Eglise et l'Ecriture elle-même, II, 298 et suiv. Voy. *Règle de foi protestante*.
- Reinhard*, II, 81.
- Reinhard*, cité III, 334.
- Relation abrégée des travaux de l'apôtre du Chablais*, citée III, 172, 174.
- Religion*. Si chacun doit vivre dans la religion où il est né, III, 203; si chacun peut se sauver dans sa religion, 204; si l'on ne doit jamais parler de religion dans les entretiens, III, 319. Voy. *Homme, Indifférentisme*.
- Religion positive divine*, ce qu'elle demande, II, 487; l'Angleterre est redevable à la religion catholique de sa puissance, I, 31 et suiv.; c'est à la religion catholique que les peuples sont redevables de leur bonheur, 38 et suiv. Voy. *Eglise, Eglise catholique*.
- Religion constatée universellement* (la), ouvrage cité, II, 257.
- Renaudot*, cité II, 269.
- Renault*, cité II, 226.
- Reuscher*, III, 97.
- Reuss*, mépris qu'il fait de la Bible, II, 84; cité I, 154, 214.
- Révélation divine*, elle est contenue non-seulement dans l'Ecriture, mais aussi dans la tradition, I, 76 et suiv.; l'Eglise en est la dépositaire, 77 et suiv.; comment Dieu a pourvu à la conservation des vérités révélées, II, 133-136; sectes qui ont cherché à ravir ce dépôt à l'Eglise, 137 et suiv. Voy. *Eglise*.
- Révolution démocratique et sociale*, journal cité, III, 393.
- Revue catholique*, citée III, 297.
- Revue d'Edimbourg*, citée III, 262, 481 et suiv.
- Richard de St-Victor*, cité II, 355.
- Richard-Simon*, cité I, 416.
- Rigault*, cité II, 652.
- Robert*, cité III, 155.
- Robertson*, cité III, 188.
- Rodriguez*, sa rétractation, III, 214 et suiv.
- Rohrbacher*, cité I, 83; III, 134 et suiv., 137, 141 et suiv., 151, 165, 170, 177, 194, 234, 238, 241 et suiv., 460 et suiv.
- Roisselet de Sauclières*, cité I, 328; II, 376, 504; III, 155, 176.
- Romain*, synonyme de catholique, II, 574-602, 692 et suiv. Voy. *Eglise romaine*.
- Romano*, ses infamies, I, 132.
- Rome*, ou la mort, I, 5.
- Rosa* (comtesse de la), III, 440.
- Rosati* (Mgr), cité III, 454, 457, 463.
- Rose*, cité II, 568.
- Rosellini*, cité II, 257.
- Rosenkrantz*, cité III, 339.
- Rosenmuller*, cité I, 148, 152, 157 et suiv., 168, 185, 194, 197, 226, 247; II, 17, 73, 109.
- Roset*, cité III, 173.
- Roskovany*, cité II, 17, 666, 647, 654; III, 286.
- Rossi*, cité I, 219, 223 et suiv.
- Rousseau* (mot de J.-J.), I, 443; ses objections résolues, II, 334 et suiv.
- Ruchat*, cité III, 173.
- Ruffin*, cité I, 272.
- Ruinart*, cité II, 206, 527.
- Rupp* (Daniel), cité II, 239; III, 285, 451.
- Rupp de Kœnigsberg*, son impiété, III, 384 et suiv.

Russell, I, 217, 582 ; son indifférentisme fanatique, III, 282.
Russie, obstacles opposés à la re-

ligion catholique par ce gouvernement, III, 283 ; progrès qu'elle y fait, 465.

S.

Sabbatiens, II, 174.
Sabellius, II, 138 ; sa témérité, I, 436 ; pourquoi hérétique, 450.
Sacy (Sylvestre de), cité I, 478.
Sagittaire, II, 654.
Sainctes (de), cité I, 176.
Saint-Chéron (Alex. de), cité III, 256.
Saintes (Amand), cité I, 399, 404, 450, 485 ; II, 81, 303.
Sainteté, note de l'Eglise, I, 342 ; à prendre ce mot à la rigueur, elle appartient exclusivement à l'Eglise catholique, II, 525 et suiv. ; à l'Eglise romaine, 557 et suiv. Voy. *Vertus*.
Saint-Saviour-in-Leeds (conversion des ministres de), III, 265 et suiv.
Saint-Simoniens, leurs doctrines, III, 395.
Salzbourg (concile de), III, 423.
Sanchez, cité I, 149.
Sanctis (de), III, 225, 229.
Sander, cité II, 211, 389.
Santer, cité II, 665.
Sarcer, III, 97.
Sartorius, cité I, 164, 215.
Saxe-Gotha (conversion du duc de), III, 234.
Shelling, III, 352.
Scherer, cité II, 83.
Schisme, distinction entre le schisme et l'individu schismatique, II, 554 ; différence entre l'état de schisme et celui d'hérésie, 600 et suiv. ; origine des schismes, I, 2 et suiv. ; 262 et suiv. ; II, 209 et suiv.
Schlegel, sa conversion, III, 241 et suiv.
Schleiermacher, cité II, 303, 570.

Schlosser, sa conversion, III, 272.
Schlusselfurg, cité III, 18, 34 et suiv., 38, 40, 53, 59, 82, 90 et suiv.
Schneider, III, 210.
Schœnbourg, III, 234.
Scholastiques, comment ils ont résolu la question du développement des articles de foi, II, 132.
Schreck, cité III, 149.
Schreibers, III, 94.
Science, ne souffre aucun détriement de la règle de foi catholique, I, 81 et suiv. Voy. *Règle de foi*.
Scrivenerus, cité II, 52.
Secours (société des), III, 296. Voy. *Société*.
Sectaires, leur caractère, III, 6 ; en quoi consiste leur tort, II, 308.
Sectes qui se sont élevées pour ravir le dépôt de la foi confié à l'Eglise, II, 137 et suiv. ; cause de leur nombre, 139, 239 ; fermeté de l'Eglise à les condamner, 140 ; combien elle a eu à souffrir de leur turbulence, 141 et suiv. ; cause de leur retour à l'Eglise catholique, 348 ; leur manque de sécurité dans leurs croyances, 359 ; indices de leur méfiance par rapport à elles-mêmes, 379 et suiv. ; leurs transactions, *ibid.* ; première origine des sectes, 542 et suiv. ; elles n'ont rien des notes de la vraie Eglise, 558 et suiv. ; de tout temps se sont préférées à l'Eglise catholique sous le rap-

- port de la régularité de vie, 531 et suiv.; leurs efforts pour se persuader qu'elles font partie de la vraie Eglise, 575; pour paraître en communion avec l'Eglise romaine, 582, 589; leur opposition à l'Eglise romaine, 665 et suiv.; toute secte qui se porte pour rivale de l'Eglise est par là même convaincue de fausseté, II, 304 et suiv.; sectes de dissidents d'Angleterre, III, 355; sectes sans nombre dans l'Amérique du Nord, 577.
- Seedorf*, II, 148; III, 238.
- Seller*, cité I, 247.
- Semteur* (le), cité I, 380; III, 328, 335 et suiv.
- Sentimentalistes*, I, 484; le sentimentalisme rend inutile l'institution de l'Eglise, II, 300.
- Serious inquiry into the causes*, etc., cité III, 333.
- Serrarius*, cité I, 221.
- Service militaire*, moyen d'intolérance protestante, III, 289.
- Servoet*, I, 289.
- Seymour*, cité III, 000.
- Shelley*, III, 185.
- Shuttleworth*, cité II, 30, 41, 265.
- Sidoine*, II, 654.
- Sidow*, cité II, 149.
- Simon le Magicien*, I, 267; suivait la tendance théosophique, 112 et suiv.
- Simonis*, cité I, 328.
- Siricius*, I, 287.
- Sirmond*, cité II, 114, 643.
- Sismond*, cité III, 407.
- Sixte de Sienne*, cité I, 273.
- Sleidan*, cité I, 116.
- Smet*, cité III, 448.
- Soames*, cité I, 523.
- Social* (bonheur), quelles en sont les conditions, I, 37.
- Socialisme*, ce que c'est, III, 381 et suiv.; né du protestantisme, III, 403 et suiv.; manifestes
- socialistes, III, 391 et suiv.; sympathie des socialistes pour le protestantisme, III, 387; même chez les catholiques le socialisme prend sa source dans le protestantisme, 405 et suiv.
- Société de Gustave-Adolphe*, III, 165; autres sociétés anti-catholiques, 290, 299, 342. Voy. *Biblique*.
- Socin*, cité III, 73; socinianisme, I, 394; II, 267.
- Socrate* le scholastique, cité II, 259, 276, 658.
- Sœurs de la Charité* dans l'Eglise anglicane, III, 267.
- Solms-Bareuth* (conversion de la comtesse de), III, 236.
- Sonoi*, sa cruauté, III, 189 et suiv.
- Soto*, cité II, 33.
- Southcott* (Jeanne), ses rêveries, I, 124 et suiv.
- Sozomène*, cité II, 259.
- Spalding*, cité III, 98.
- Spencer*, sa conversion, III, 264 et suiv.
- Spencer Northcote*, cité I, 556.
- Spener*, I, 97; II, 301. Voy. *Piétistes*.
- Spire* (synode protestant de), III, 353.
- Spon*, cité III, 43.
- Staël* (madame de), citée I, 293, 356; II, 513.
- Stahl*, cité II, 343, 475; III, 466.
- Stancher*, cité III, 64.
- Standlin*, cité II, 17.
- Stapfer*, cité III, 374.
- Stapfort*, I, 330, 348.
- Starck*, cité II, 382; sa manière de penser au sujet du catholicisme, III, 241, 509.
- Stillingflut*, I, 539.
- Støger*, cité III, 000.
- Stolberg*, cité II, 570; sa conversion, III, 238; ses sentiments, 239 et suiv.; circonstances de sa mort, 587.

- Storck*, I, 94. Voy. *Anabaptistes*.
Stow, I, 118.
Strauss, cité I, 164, 405 et suiv.
Strickland (madame), citée III, 107, 126.
Suarez, cité II, 133, 201, 387.
Sucillon, cité III, 41, 43.
Sudre, cité III, 403.
Sulzer, cité II, 382.
Sunnanwaeder, victime de Gustave Wasa, III, 192 et suiv.
Swédenborg, ses impiétés, I, 123 et suiv.; suivait la tendance théosophique, 98; cité III, 29; swédenborgiens, II, 174.
Swift, cité III, 205.
Symbole, synonyme de profession de foi, I, 68; II, 275.
Symbole des apôtres, son origine, I, 274, 431; II, 273 et suiv.
Syrie (obstacles opposés à la religion catholique en), III, 284; progrès qu'elle y fait, 459.

T.

- Tablet (The)*, cité I, 130, 363, 552; II, 157, 608, 612; III, 321, 410.
Tanquetme, extravagance de ses doctrines, I, 115.
Tatien, I, 268; II, 138.
Taylor a démontré l'inconséquence de l'école d'Oxford, III, 262.
Teller, cité I, 168.
Tertullien, cité I, 106, 114, 161 et suiv., 165, 173, 263, 267 et suiv., 274, 281 et suiv., 357, 489, 510; II, 58 et suiv., 67, 78, 92, 116, 274, 339, 342, 345, 372 et suiv., 451, 549 et suiv., 586, 639, 651 et suiv.; III, 101, 160, 207, 551.
Thaborites suivaient la tendance théosophique, I, 107.
Theiner, cité III, 192 et suiv.; 197 et suiv.
Théodoret, cité I, 113, 435, 437, 510; II, 119, 587, 596, 654.
Théodote, II, 138, 651.
Thérèse (Ste), II, 526.
Thibet, progrès du catholicisme dans cette contrée, III, 455.
Thiene, cité III, 509.
Thilo, cité II, 91.
Tholuck, cité III, 307.
Thomas (St), cité II, 33, 129, 133.
Thorndyke, cité II, 52.
Thynn, cité II, 249.
Tickel, cité III, 266.
Times (The), cité I, 134, 582; II, 565; III, 239.
Tischendorf, cité II, 91.
Tittmann, cité I, 290.
Toellner, cité II, 80.
Tolérance religieuse, II, 380; jusqu'à quel point elle est pratiquée par les protestants, III, 302.
Tolérantisme, I, 409 et suiv.; II, 379; justifié par les maximes du protestantisme actuel, III, 305.
Tommasi, cité II, 279.
Tonquin, progrès du catholicisme dans cette contrée, III, 456.
Tractaristes, I, 550.
Tracts for the times, I, 534.
Tradition combattue par les protestants, I, 230, 236; ils l'admettent malgré eux dans la pratique, II, 30 et suiv.; ils la combattent sans la connaître, 39 et suiv.; vraie notion de la tradition, 43 et suiv.; cette notion renverse le système protestant, 46; la tradition est l'enseignement toujours vivant de l'Église, 50; elle est inaltérable, *ibid.*; moyens dont l'Église est pourvue pour la conserver dans sa pureté, 51 et suiv.; les protestants confon-

dent la tradition avec les moyens par lesquels elle est parvenue jusqu'à nous, 55 et suiv.; pourquoi les hérétiques ont refusé de tout temps de reconnaître la tradition pour règle de foi, 64; célébrée par saint Irénée, 585.

Tremblants, II, 174.

Trente (concile de), cité I, 173; II, 70, 120, 385.

Trevern, cité III, 48.

Trinité, origine de ce mot, II, 275.

Trossesein, I, 359.

Trolope, cité II, 173.

Trombelli, cité II, 375.

Turquie (obstacles opposés en) à la religion catholique, III, 283.

U.

Ugolini, I, 417.

Ulric de Hutten, III, 134.

Union catholique, journal cité III, 288, 314, 340 et suiv.

Union protestante, III, 298. Voy. *Société*.

Unitas (société), III, 296. Voy. *Société*.

Unité, l'unité de foi découle du principe d'une autorité infail-
lible, II, 214; et c'est par le même principe qu'elle se con-
serve, 215; ne se trouve que chez les catholiques, 227 et suiv.; leurs disputes domesti-
ques elles-mêmes sont une preuve de leur unité dans la foi, 231 et suiv.; l'unité de communion se forme et se con-
serve par la règle catholique; 237 et suiv.; le protestantisme manque d'unité, III, 332 et suiv. Voy. *Autorité*, *Palmer*, 240; *Jewel*, 243; *Leslie*, 243; *Vinet*, 234.

Univers, cité I, 132, 218, 295, 400 et suiv.; 490, 492, 546, 581 et suiv.; II, 210, 267, 270, 676, 516, 569; III, 174, 205, 210, 230, 257 et suiv.; 260 et suiv.; 275, 278, 282, 284, 287 et suiv.; 294, 298 et suiv.; 313, 322, 336, 342 et suiv.; 346, 348 et suiv.; 353, 369 et suiv.; 372 et suiv.; 376, 384 et suiv.; 425, 427, 465, 468 et suiv.; 473, 481.

Universalistes, II, 174.

Usserius, cité II, 273, 275.

Uytenbogard, cité III, 179.

V, W, Y, Z.

Valdegamas, cité III, 409, 491.

Valentiniens (les) suivaient la tendance théosophique, I, 107; leurs désordres, 114, 267.

Variations de Luther, III, 23 et suiv.; I, 90 et suiv.; de Zwingle, III, 36 et suiv.; de Bucér, etc. Voy. ces mots.

Vaudois, II, 139, 375.

Vegelius, cité II, 424.

Veith, cité I, 214.

Venner, ses extravagances, I, 118.

Véron, cité I, 511.

Vert (de), cité II, 206.

Vérités naturelles et surnaturelles, distinction essentielle à faire entre elles, II, 395 et suiv.; moyens de connaître ces dernières, 398 et suiv.

Vertus chrétiennes ne se trouvent dans leur perfection que parmi les catholiques, II, 525.

Veter, cité II, 98.

Vicary (Mgr Hermann de), III, 286.

Victor (le pape St), II, 649.

Vienne (concile de), III, 424.

Vigilance, précurseur de la Réforme.

- Villocourt* (Mgr de), cité III, 103.
Vincent de Lérins, cité II, 168, 451, 588.
Vincenzi, cité I, 214.
Vinet, cité I, 26 et suiv., 28 et suiv., 349 et suiv., 461; II, 146, 149, 163, 234 et suiv., 223, 225 et suiv., 297, 407 et suiv.; III, 334 et suiv., 400.
Vintras, ses impiétés, I, 130.
Visibilité, condition de la règle de foi, II, 195; telle est la règle catholique, 196 et suiv.
Vitringa, I, 287.
Vix, cité II, 174.
Voce della verità, journal cité III, 284.
Vogel, cité I, 164.
Voice of Israel (the), citée III, 342.
Voigt, cité II, 427.
Vorstius, cité I, 221.
Vossius, cité I, 431; II, 273.
Walch, cité III, 162.
Walchies, cité II, 273.
Wallembourg (frères de), cités II, 193, 201 et suiv., 204, 284, 330, 401.
Waller, III, 65.
Walton, cité I, 415.
Warburton, cité II, 559.
Ward, cité III, 45, 365, 499; pourquoi condamné par l'évêque d'Oxford, III, 260.
Wateley, I, 552.
Waterford, cité I, 216.
Waterland, cité II, 52.
Waterworth, cité III, 108, 110 et suiv., 114 et suiv., 119, 122 et suiv.
Weekly Dispatch, cité III, 356 et suiv.
Wegscheider, cité I, 164, 356, 444, 446 et suiv., 500; II, 73, 80, 266 et suiv., 374.
Weissaupt, ses doctrines, III, 383 et suiv.
Weitling, ses doctrines subversives, III, 384.
Weller, III, 97.
Werstein, I, 219.
Wesley, I, 97, 125; wesleyens, II, 173. Voy. *Méthodistes*.
Wette, cité I, 223 et suiv., 416; II, 98; III, 51, 333.
Wettstein, cité II, 108.
Whitaker, cité III, 41.
White, apostat. Voir *Blanc*.
Whitthe, cité I, 478.
Whitehead, cité I, 126.
Wicleff, ses erreurs renouvelées par Luther, I, 301; II, 375.
Widerfeld, cité I, 444.
Wieland, cité II, 465.
Winer, sa témérité, I, 447.
Wiseman, cité I, 82, 183, 194, 416, 526, 575; II, 9, 13, 209, 257, 442, 564; III, 285, 000.
Wislicen, mépris qu'il fait de l'Écriture, III, 384.
Wittembach, cité I, 246.
Wohlle, cité I, 246.
Woigt, cité I, 287.
Wolfgang, cité II. Voy. *Motifs de crédibilité*.
Wolfhart, III, 97.
Wurtzbourg (concile de), III, 418 et suiv.
Young Churchman armed (the), cité II, 249.
Zaccaria, cité II, 255, 648, 651, 653 et suiv., 661.
Ziegler, cité I, 164.
Zinzendorf, ses doctrines, I, 122.
Zwingle, III, 21, 24, 31 et suiv., 138; circonstances de sa mort, III, 52; tendance théosophique de sa doctrine, I, 93; son intolérance, III, 166 et suiv.; cité III, 54, 57, 58, 65, 93; I, 313.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA

DES VOLUMES PRÉCÉDENTS.

TOME PREMIER.

- Page 15, au lieu de : *le complet*, lisez : *l'entier*.
Page 71, 1^{re} ligne, au lieu de : *tout*, lisez : *tous*.
Page 73, ligne 14, au lieu de : *précion*, lisez : *précision*.
Page 81, ligne 22, au lieu de : *le science*, lisez : *la science*.
Page 83, ligne 12, au lieu de : *Monaco*, lisez : *Munich*.
Page 87, ligne 15, au lieu de : *le répéter*, lisez : *de le répéter*.
Page 123, ligne 5, au lieu de : *à Eastinghouse*, lisez : *dans un restaurant*.
Ibid., ligne 7, au lieu de : *fais-tu si grand manger*, lisez : *Ne mange pas tant*.
Ibid., ligne 24, au lieu de : *la différence est presque imperceptible*, lisez : *ceux qui y entrent ne s'aperçoivent pas du changement*.
Page 187, ligne 8, au lieu de : *observance*, lisez : *observances*.
Page 247, lignes 17 et 18, au lieu de : *ne nous avaient pas donné... et habitués...*, lisez : *en nous donnant... ne nous avaient pas habitués...*
Page 298, ligne 25, au lieu de : *qu'à la liberté*, lisez : *qu'il ne pensait à la liberté*.
Page 304, note, ligne 4, au lieu de : *Augustin*, lisez : *augustin*.
Page 372, ligne 13, au lieu de : *suivre*, lisez : *suivi*.
Page 385, ligne 3, au lieu de : *protestante*, lisez : *protestante*.
Page 390, avant-dernière ligne, au lieu de : *moment*, lisez : *moments*.
Page 400, ligne 4, au lieu de : *phiosophe*, lisez : *philosophe*.
Page 408, ligne 1 de l'alinéa, au lieu de : *d'être remarqué*, lisez : *de fixer l'attention*.
Page 431, ligne 5 de la note 1, effacer *Lazery*, *De symbolis fidei dissert*.
Page 455, ligne 12, au lieu de : *enseignements*, lisez : *enseignement*.
Page 524, ligne 19, au lieu de : *per rapport*, lisez : *parrapport*.
Page 563, ligne 2, au lieu de : *d'élément*, lisez : *d'éléments*.

TOME DEUXIÈME.

Page 147, note 1, ligne 3, au lieu de : *Herhusius*, lisez : *Heshusius*.

Page 191, au lieu de : *des uns*, lisez : *les uns*.

Page 496, ligne 14, au lieu de : *que l'Évangéliste*, lisez : *qu'Évangéliste*.



